## 8.1. Mission M0-a - Phase de préparation et d'appropriation (lot 1et 2)

Cette phase concerne les lot 1 et 2.

Dans le cadre de la phase de défrichement, le titulaire du lot devra, dès le démarrage de la prestation, s'approprier l'ensemble des documents de référence relatifs au projet. L'attention du titulaire est particulièrement attirée sur les documents suivants qui seront remis au démarrage de la mission par le MOA, essentiels à la bonne conduite de la mission :

- Le Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE) n°1 comprenant notamment :
  - Le volet loi sur l'eau
  - Le volet « demande d'autorisation de défrichement »
  - Le volet CNPN
- La liste des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement issues du volet « dérogation espèces protégées » (également appelé CNPN) et du dossier loi sur l'eau (également appelé IOTA), dont une synthèse est présentée en annexe 2 ;
- L'ensemble des études antérieures et données SIG disponibles (cf. liste détaillée au §10 du présent Cahier des Charges).

### 8.1.1. Management de la prestation

**A) Plan de Management de la Qualité (PMQ)**

Au démarrage de la prestation (Mission 0), chaque titulaire de lot devra établir un Plan de Management de la Qualité (PMQ) propre à ses interventions de suivi écologique de chantier sur les investigations préalables (défrichement, archéologie préventive, géotechnique).

Le titulaire du Lot 1 – Coordination élaborera un PMQ global qui s'appuiera sur la compilation des PMQ des autres lots. Ce PMQ global couvrira ainsi l'ensemble des prestations de suivi écologique exécutées dans le cadre du présent marché et garantira leur cohérence, leur conformité et leur intégration transversale.

Ce PMQ global détaillera, a minima :

- Les objectifs spécifiques au marché de suivi écologique de chantier ;
- Les exigences, procédures et normes applicables, incluant :
- Les règles et procédures du système qualité interne du titulaire du lot 1, lorsqu'elles sont pertinentes pour la mission ;
- Les procédures élaborées en réponse aux exigences du présent CCTP (notamment la gestion des mesures ERC en phase travaux, les méthodologies de suivi de la mise en œuvre, le traitement des non-conformités, etc.) ;
- Les documents de référence et spécifiques au projet des investigations préalables GPSO ;
- Le planning général de la prestation, ainsi que les dispositions prévues pour en assurer la maîtrise et la mise à jour ;
- L'organisation de l'équipe du titulaire, les rôles et responsabilités de chaque intervenant, y compris l'organigramme global ;
- Les dispositions de management externes (reporting régulier vers la Maîtrise d'Ouvrage) et internes (modalités d'échanges et retours d'expérience avec les titulaires des lots thématiques, co-traitants, sous-traitants) ;
- La description des processus opérationnels mis en œuvre et la gestion des interfaces entre intervenants et missions ;
- Les dispositions spécifiques de suivi et de contrôle de la qualité de la prestation (revues de conformité, audits internes, indicateurs qualité, gestion des écarts et des retours MOA…) ;
- Les moyens humains, techniques et matériels mobilisés pour la réalisation effective du suivi écologique de chantier ;



- Le cas échéant, les dispositions particulières relatives à la prise en compte des critères environnementaux et de développement durable dans l'exécution du marché.

Toutes autres mesures ou dispositifs participant à la maîtrise de la qualité des prestations, adaptés au contexte des investigations préalables.

Le PMQ global sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage dans un délai maximal de 3 semaines suivant la notification de l'ordre de service. Après validation, le PMQ deviendra contractuel et obligatoirement opposable à toutes les parties concernées.

L'approbation du PMQ par le Maître d'Ouvrage ne saurait en aucun cas exonérer les titulaires de leur entière responsabilité quant au respect des exigences du marché.

Toute dérogation aux dispositions du PMQ devra obligatoirement faire l'objet d'une demande écrite préalable, soumise à l'approbation expresse du Maître d'Ouvrage, conformément à la procédure de gestion des demandes de dérogation.

**B) Contrôles**

- Contrôle interne au titulaire et au marché

Chaque titulaire devra mettre en place, dans son organisation interne, un dispositif de contrôle et de traçabilité pour toute la production documentaire liée au suivi écologique de chantier. Ce dispositif, à décrire précisément dans le Plan de Management de la Qualité (PMQ), comportera, au minimum :

- La liste exhaustive des livrables prévus au marché et leur calendrier d'émission ;
- Le système de gestion de l'évolution des documents (versionnage, historique des modifications) ;
- Le suivi de la prise en compte des remarques : utilisation systématique de la fiche de contrôle fournie par le Maître d'Ouvrage pour recenser les arbitrages, ou d'un système simplifié/équivalent validé par le MOA ;
- L'obligation d'harmonisation des formats : les supports, nomenclatures et modes de présentation des éléments remis devront être cohérents et standardisés entre tous les lots.

Le titulaire du lot de coordination assure, en complément, un contrôle qualité transversal des livrables issus de chaque lot thématique, avant toute diffusion vers le Maître d'Ouvrage.

- Contrôle avec le Maître d'Ouvrage et les services de l'État

L'ensemble des livrables du marché sera transmis au Maître d'Ouvrage (et à son AMO) en version provisoire, permettant une revue et un retour groupé de remarques. Ces commentaires devront être pris en compte par le titulaire ; à défaut, les raisons motivant la non-prise en compte devront être partagées et validées par le MOA.

Un livrable ne sera considéré comme approuvé qu'après intégration des remarques du MOA et/ou justification des écarts.

Une fois validés en interne, ces documents (notamment notes de cadrage, rapports…) pourront être présentés et, si besoin, diffusés lors des réunions avec les services de l'État (sous réserve des règles de confidentialité précisées).

Toute remarque complémentaire des services de l'État lors de ces instances devra être intégrée par le titulaire ; le suivi devra en être tracé.

**C) Gestion électronique de la documentation**

Les titulaires sont tenus de mettre en place un système interne de gestion électronique des documents et données garantissant identification, stockage, traçabilité, protection, accessibilité et confidentialité.

Les exigences suivantes s'appliquent à tous les documents et livrables du marché :

- Désignation d'un point de contact unique pour tous échanges documentaires officiels (email/courrier) avec la MOA et l'AMO ;
- Désignation d'un gestionnaire de documentation pour chaque lot (interface avec le référent documentation MOA) ;
- Respect du référentiel de référencement des documents défini par le MOA, commun à tous les titulaires ;
- Application des formats et normes graphiques (charte graphique du projet GPSO) ;
- Contrôle et validation des livrables : chaque document sera vérifié et approuvé par le lot coordonnateur avant transmission pour acceptation MOA ;
- Archivage des preuves de relecture et d'approbation (enregistrements qualité) ;
- Respect strict des règles de confidentialité pour la communication et diffusion des documents.

Le système documentaire doit intégrer une liste à jour des documents à produire (minimum : liste des livrables du marché), précisant le statut de chaque document (création, vérification, validation par coordinateur, acceptation par AMOGT/MOA).

**D) Mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique**

Le titulaire aura en charge la mise en place et l'administration d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour la durée du marché. Le titulaire du Lot 1 aura la charge de la consolidation des données produites dans le cadre du présent marché ainsi que celles produites par l'entreprise réalisant le contrôle extérieur des sondages géotechniques et le suivi environnemental des diagnostics archéologiques réalisé par un autre prestataire (cf. chapitre 3.4).

Il devra constituer au fil de l'avancement de son analyse une base de données qui permettra de :

- Capitaliser les données environnementales récoltées pendant sa mission ;
- Faire remonter la localisation précise des balisages qu'il aura mis en place ;
- Produire des restitutions cartographiques au tant que de besoin notamment sur toutes les mesures ERC qui seront mises en œuvre sur le terrain, et devront être repérées dans le SIG et informées dans les tables attributaires
- Servir d'outil de suivi des contrôles réalisés.

L'ensemble des données existantes nécessaires à la réalisation de ses missions et disponibles au moment de la notification du marché sera fourni par le maître d'ouvrage (zones d'investigation, données naturalistes disponibles, périmètres d'étude…).

Le titulaire sera libre d'utiliser les technologies qu'il souhaite pour administrer la base SIG du marché et pour produire les cartographies nécessaires pour illustrer son analyse. Toutefois, la base de données finale devra être compatible en lecture et en écriture avec le logiciel SIG ESRI© : ArcGis Pro (solution logiciel utilisée par SNCF Réseau).

En début de marché, le titulaire proposera au maître d'ouvrage, au travers d'une note de structuration détaillée, l'organisation qu'il envisage pour le SIG du marché. Les prescriptions spécifiques relatives à l'élaboration, la structuration et la mise à jour des données SIG sont présentées en annexe au présent CCTP. Les données SIG seront livrées à la fin de chaque mission. Une annexe SIG précise les attendus de ce marché.



Cette note de structuration du SIG devra tenir compte de celle établie par le contrôle extérieur Verdi / Naturalia des reconnaissances géotechniques et archéologiques afin d'en assurer la cohérence. Une note sur la structuration de la base Verdi/ Naturalia sera transmise en début de mission par le MOA.

**E) Suivi des missions et réunions**

### 8.1.2. Interfaces internes aux contractants

Des réunions de projet internes doivent être organisées par le titulaire du lot coordination, en cohérence avec le système de management de la qualité du groupement. Ces réunions participent à la consolidation et à la maîtrise du déroulement des missions, de la gestion des risques, et au suivi des actions, y compris celles impliquant partenaires et sous-traitants.

### 8.1.3. Reporting des titulaires vers la MOA/AMOGT

Un dispositif de suivi rigoureux doit être mis en place, comprenant notamment :

- **Réunions bimensuelles d'avancement :**

Dans le cadre de la mission, et sauf alerte en temps réel, un reporting aura lieu tous les 15 jours.

  - Organisées en visioconférence ou téléconférence, impliquant les responsables de chaque lot.
  - Chaque lot prépare à cette occasion un tableau de bord actualisé présentant l'avancement contractuel, avancement concernant les investigations en cours et les reportings chantier points d'alerte (événements, découvertes faune/flore, difficultés…), progrès SIG.

Ces réunions donneront lieu à un relevé de décisions, rédigé par le titulaire renvoyant vers les documents de suivis produits (tableau d'avancement, de suivi, etc.). Les relevés de décision seront diffusés en version provisoire, pour approbation dans un délai de quatre (4) jours ouvrés suivant la réunion. L'ensemble des réunions de reporting bimensuel sera compris dans les prestations du titulaire.

Quelques-unes de ces réunions bimensuelles seront des réunions d'étape lors de phases importantes de la mission (environ quatre à 5 réunions d'étapes par tranche) telles que décrites ci-dessous. Dans ce cas, elles se tiendront en présentiel dans les locaux de SNCF Réseau (à Bordeaux ou à Toulouse)

- **Réunions « étape » :**
  - Organisées en présentiel dans les locaux du Maître d'Ouvrage à Bordeaux, à chaque jalon clé ou phase structurante du projet.
  - Elles réunissent le MOA, l'AMO et l'ensemble des responsables de lots autour des sujets techniques et des livrables majeurs.

Chaque réunion « étape » donnera lieu à l'établissement systématique d'un compte-rendu :

  - **Rédaction** : Le compte rendu sera rédigé par défaut par le titulaire du lot 1. Toutefois, si le Maître d'Ouvrage (MOA) ou son Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) le souhaite(nt), ils pourront rédiger eux-mêmes certains comptes rendus.
  - **Approbation** : Sauf cas particulier, le compte rendu doit être approuvé par les responsables habilités des parties prenantes concernées. L'approbation peut intervenir en séance. À défaut, le compte rendu est diffusé en version provisoire pour observation et retour.
  - **Délais de diffusion** : Lorsque le compte rendu nécessite une relecture après la réunion, il doit être diffusé au maximum dans un délai de 5 jours ouvrés suivant la tenue de la réunion.

- **Réunions avec les services de l'État**

Dans le cadre de sa mission de coordination, le titulaire du lot 1 (et aussi celui du Lot 2) pourra être sollicité pour participer à des réunions d'échange et de suivi avec les services de l'État (en présentiel à Bordeaux, Toulouse, Agen, Montauban selon les besoins du projet).

  - **Rédaction** : Les comptes rendus de ces réunions sont rédigés par l'AMOGT (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).
  - **Relecture et validation** : Le titulaire du lot 1 sera sollicité, a minima, pour une relecture des comptes rendus avant leur diffusion officielle par l'AMO au Maître d'Ouvrage.

#### 8.1.4. Sûreté

L'attention du titulaire est attirée sur la confidentialité de sa mission et de la discrétion dont il devra faire preuve sur le terrain dans ses différentes interventions. Une procédure de gestion de la sureté de ses interventions sera mise en place avec le Maitre d'Ouvrage.

#### 8.1.5. Livrables et obligations spécifiques

Au titre de cette mission, le titulaire devra dans un délai partiel d'un mois pour la mission M0a remettre les livrables suivants :

Pour le Lot 1 :

- Etablir un Plan de Management de la Qualité pour sa prestation et aussi pour l'ensemble de la mission de coordination assemblée à partir des PMQ du lot 1, 2 et du contrôle extérieur environnement pour les investigations archéologiques / géotechniques sous 4 semaines à compter du démarrage de la mission
- Etablir une note sur la structuration de la base SIG de la mission sous 2 semaines à compter du démarrage de la mission
- Le cadre des tableaux de reporting et suivi sous 4 semaines à compter du démarrage de la mission
- Etablir une note sur la procédure sûreté pour sa prestation en lien avec le MOA sous 4 semaines à compter du démarrage de la mission

- Etablissement des CR (délai de 4 jours après la réunion).

Pour le Lot 2

- Etablir un Plan de Management de la Qualité pour sa prestation sous 3 semaines à compter du démarrage de la mission

- Etablir une note sur la structuration de la base SIG de la mission (sous le pilotage du Lot 1) sous 2 semaines à compter du démarrage de la mission
- Le cadre des tableaux de reporting et suivi (sous le pilotage du Lot 1) sous 4 semaines à compter du démarrage de la mission
- Etablir une note sur la procédure sûreté pour sa prestation en lien avec le MOA sous 4 semaines à compter du démarrage de la mission
- Etablissement des CR (délai de 4 jours après la réunion).



## 8.2. Mission 0-b : Coordination générale du suivi écologique de chantier (lot1)

### 8.2.1. Portée et rôle du coordinateur général du suivi écologique de chantier (Lot1)

Cette mission concerne uniquement le lot 1 qui assurera la coordination générale du suivi écologique de chantier avec le lot 2 du présent marché mais également avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les opérations d'investigations préalables (géotechnique, archéologie et contrôle extérieur environnement de ses missions).

Ainsi le Lot 1 assure la coordination, l'harmonisation des méthodes et le pilotage global des interventions de suivi écologique réalisées dans le cadre des investigations préalables du suivi de chantier et des suivis post chantier, liés à la phase de défrichement, aux opérations d'archéologie préventive et aux sondages géotechniques.

**Outre ses propres missions du lot 1, il assure la coordination, l'assemblage des informations et le pilotage du Lot 2, mais aussi des contrôles extérieurs environnement des investigations préalables géotechniques et archéologiques réalisés dans le cadre d'une autre prestation.**

Cette mission porte sur l'harmonisation (approche scientifique ou méthodologique) et la gestion des interfaces entre lots pour toutes les interventions réalisées lors des investigations préalables.

Cette mission comprend :

- Le pilotage global des actions de suivi écologique avant, pendant et après les opérations de défrichement, sur le lot concerné ;
- La gestion du calendrier d'intervention et le suivi d'avancement des différentes missions de suivi sur le terrain, en cohérence avec l'organisation des investigations préalables (défrichement, archéologie, géotechnique) ;
- L'analyse transversale des méthodes pour garantir l'homogénéité des protocoles d'observation, de contrôle et de reporting entre tous les lots.
- Le pilotage de l'organisation commune des SIG et des reportings cartographiques de la mise en œuvre des mesures ERC des différents lots de coordinations / contrôle extérieur.

### 8.2.2. Coordination et harmonisation du suivi (Lot1)

Le titulaire du Lot 1 aura pour missions :

- D'assurer la cohérence des méthodologies de suivi écologique utilisées sur l'ensemble des lots, tout en tenant compte des éventuelles spécificités locales justifiées par le contexte naturel ou technique ;
- De veiller à la standardisation et à la qualité de la production des livrables (rapports de visite, cartographies, tableaux de suivi, reporting photographique…), afin d'assurer leur intégration simple et complète dans la documentation projet ;
- D'assurer le contrôle qualité des suivis réalisés : vérification de la conformité des mesures préconisées sur le terrain avant validation au maître d'ouvrage ;
- De réaliser le reporting centralisé au maître d'ouvrage sur l'avancement des suivis écologiques, leur efficacité, les difficultés et les éventuels besoins d'ajustement.
- Enfin le lot 1 aura la charge de désigner un coordonnateur SIG, qui assura le pilotage et l'assemblage d'une seule base de données à la fois pour le lot 2 (qui désignera un référent SIG) que pour les contrôles extérieurs environnement archéologie et géotechnique (voir annexe 1 au CCTP SIG).

### 8.2.3. Livrables et obligations spécifiques

Au titre de cette mission, le coordinateur devra :

- Formaliser un plan de suivi global, incluant : la programmation des interventions de chaque lot, le rétroplanning, et les modalités de coordination inter-lots et avec le MOA et son AMOGT ;
- Rédiger une note de cadrage méthodologique 4 semaines après le démarrage de la mission 0 b précisant les attentes communes et les principes d'harmonisation pour la réalisation des missions de terrain (mentionnant notamment la structuration des rapports et des données produites) ou la conception technique des mesures présentées en annexe 2 ainsi que les protocoles d'intervention ;
- Centraliser et contrôler l'ensemble des rapports de suivi de terrain transmis par le lot 2 avec ceux produits dans le cadre du lot 1 (missions 1 à 5), effectuer une vérification documentaire et transmettre un reporting consolidé au maître d'ouvrage dans les 10 jours calendaires à compter de la réception des documents produits ;
- Organiser et animer les réunions de coordination entre les différents lots actifs sur chantier et assurer la circulation de l'information, la traçabilité des décisions et les éventuelles remontées d'alertes environnementales.
- Une note sur la structuration commune du SIG sous 15 jours calendaires à compter de la réception des notes des autres lots, ainsi qu'une base SIG test à partir des contributions des différents intervenants, 8 semaines après.
- En cours de missions suivantes, le coordonnateur du Lot 1 veillera à remettre au MOA une base SIG assemblée avec les autres lots au moins une fois par trimestre et une livraison en fin de tranche.

## 8.3. Mission M0-C - Réunions bimensuelles de reporting (Lot 1 et 2)

Les réunions bimensuelles de reporting (incluant réunions d'étape et réunions avec les services de l'Etat) telles que définis au chapitre 7.1.3 font l'objet d'une mission transversale, qui concerne chaque tranche ferme et optionnelles, et inclus la rédaction de comptes-rendus.
Cette mission forfaitaire est basée sur les hypothèses suivantes par tranches fermes et conditionnelles :

- Pour le lot 1
  - Participation à réunion de reporting tous les 15 jours avec le MOA et / ou l'AMOGT pendant toute la durée de la tranche concernée (ferme ou conditionnelle).
  - Préparation de la réunion et consolidation du reporting global (lot1, lot2 et contrôle extérieur environnement investigations géotechniques et diagnostic archéologique)
  - Etablissement et diffusions des CR de réunions de reporting (4 jours au plus tard après la réunion).

- Pour le lot 2
  - Participation à réunion de reporting tous les 15 jours avec le MOA et / ou l'AMOGT pendant toute la durée de la tranche concernée (ferme ou conditionnelle).
  - Transmission des reportings bimensuels au lot 1 au plus tard 3 j avant les réunions

## 8.4. Mission 1 : Organisation des missions de suivi et de préparation de la mise en œuvre des mesures ERC sur le terrain : méthodes, préparation et établissement d'un planning (lots 1 et 2)



Cette mission est à prévoir pendant toute durée de la tranche ferme ou des tranches optionnelles.

### 8.4.1. Méthodes

Le titulaire devra s'approprier l'ensemble des mesures Éviter-Réduire-Compenser (ERC) listées en annexe, ainsi que le descriptif des mesures figurant dans les dossiers CNPN (voir pièce E 2 en annexe N°4 du CCTP) et Dossier Loi sur l'Eau (DLE).

Sur la base de ces éléments et de l'analyse du contexte écologique du site (des visites de terrain sont à réaliser), il sera chargé d'affiner, de détailler et d'adapter sa méthodologie d'intervention afin de garantir une prise en compte optimale des enjeux identifiés.

La méthodologie proposée devra nécessairement être harmonisée avec celle retenue dans le cadre du Lot 1 – Coordination, afin d'assurer une cohérence d'ensemble entre les différents intervenants et une application homogène des protocoles de suivi écologique sur le chantier.

Ce travail d'ajustement méthodologique fera l'objet d'une note de synthèse à remettre au démarrage du marché, soumise à validation de la maîtrise d'ouvrage et du coordinateur du Lot 1.

### 8.4.2. Préparation du suivi

Avant le démarrage des interventions de suivi écologique, le titulaire devra procéder à une phase de préparation comprenant au minimum les tâches suivantes :

- Production et mise à jour des cartes de terrain sous SIG (voir annexe 1) : élaboration de fonds de plans à jour intégrant les emprises du chantier, la localisation précise des enjeux écologiques identifiés (stations d'espèces protégées, habitats remarquables, alignement d'arbre, cours d'eau, etc.), les accès, limites de parcelles, ouvrages, et toute contrainte spécifique identifiée lors de l'analyse documentaire ou de la reconnaissance préalable.
  Ces données seront complétées par la localisation précise des mesures d'évitement et de réduction prévues dans le cadre du DAE1. Une attention particulière sera apportée à la géolocalisation du balisage environnemental (mise en défens écologique).

- Production des protocoles écologiques des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement identifiées dans les volets IOTA et CNPN du Dossier d'autorisation environnementale, notamment ceux s'appliquant aux opérations de défrichement, et notamment :
  - La vérification et application des règles de sécurité : identification des risques liés au terrain (accès, engins présents, contraintes réglementaires), recensement des mesures de sécurité à respecter (ÉPI, habilitations éventuelles, procédures d'accès, etc.), établissement d'un plan d'Intervention en cas de coactivité et inspection préalable en liaison avec le coordinateur SPS du chantier.
  - Etablissement de protocole de déplacement d'espèces protégées concernées le cas échéant, notamment vis-à-vis de la flore, conformément au DAE 1 dans un premier temps, puis de l'arrêté inter préfectoral d'autorisation ;
  - Etablissement de protocoles de gestion des espèces exotiques envahissantes ;
  - L'organisation logistique : définition des modalités d'accès au site pour l'équipe d'écologues, planification des rendez-vous avec l'ensemble des parties prenantes (maîtrise d'ouvrage, entreprises, coordinateur du Lot 1), achat (selon les prescriptions du volet CNPN) et préparation des équipements nécessaires (matériel de relevé, outils de géolocalisation, etc.).
  - Les demandes éventuelles d'autorisations complémentaires : identification et, le cas échéant, instruction des démarches administratives nécessaires à la bonne exécution des missions sur le terrain (accès à des parcelles privées, communication avec organismes compétents, etc.).

La mission comprend la participation à quelques réunions techniques ou des échanges en dehors des réunions de reportings bimensuels notamment entre lots 1 et lots 2.

### 8.4.3. Planning de suivi

Le titulaire élaborera un planning détaillé des interventions de terrain, en collaboration avec la maîtrise d'ouvrage, le coordinateur du Lot 1 et l'ensemble des parties prenantes concernées par le chantier. Au démarrage de chaque tranche, le MOA remettra au titulaire un planning des travaux de défrichement, par secteurs sur la période de défrichement envisagée moyennant des précautions (de septembre à mars). Ce planning servira de base au titulaire pour caler ses propres interventions et suivi par secteurs.

Ce planning devra :

- Définir la programmation précise des différentes interventions de suivi écologique, en tenant compte des phases opérationnelles du chantier (défrichement, diagnostics archéologiques préventives, investigations géotechniques) et des périodes de sensibilité écologique.
- Intégrer les contraintes réglementaires liées aux espèces et habitats protégés, aux zones humides, ainsi qu'aux conditions météo ou d'accessibilité du terrain.
- Prendre en compte les disponibilités et obligations de coordination avec les autres entreprises intervenantes afin de garantir la sécurité et l'optimisation des interventions simultanées ou successives sur site.
- Préciser les jalons de restitution : dates de remise des notes intermédiaires d'observation, rapports d'avancement, rapports finaux.
- Le planning ainsi établi sera soumis pour validation à la maîtrise d'ouvrage et l'assistance à maitrise d'ouvrage et régulièrement actualisé tout au long de la mission, afin d'anticiper et d'intégrer toute évolution des contraintes ou des aléas du chantier.

Les travaux de défrichement peuvent se dérouler de septembre à mars. Pour la tranche ferme, ceux-ci débuteront dès l'obtention de l'autorisation environnementale (fin janvier 2026)

Dans cette période de défrichement entre novembre à mars, une attention particulière devra être portée au risque d'hibernation des chiroptères pour lesquels des précautions particulières devront être prises avant travaux, ainsi eu vis à vis des amphibiens, petits mammifères et oiseaux entre février et mars.

Le calendrier du DAE 1 apporte les contraintes écologiques suivantes vis-à-vis des travaux de défrichements (voir annexe 4) :



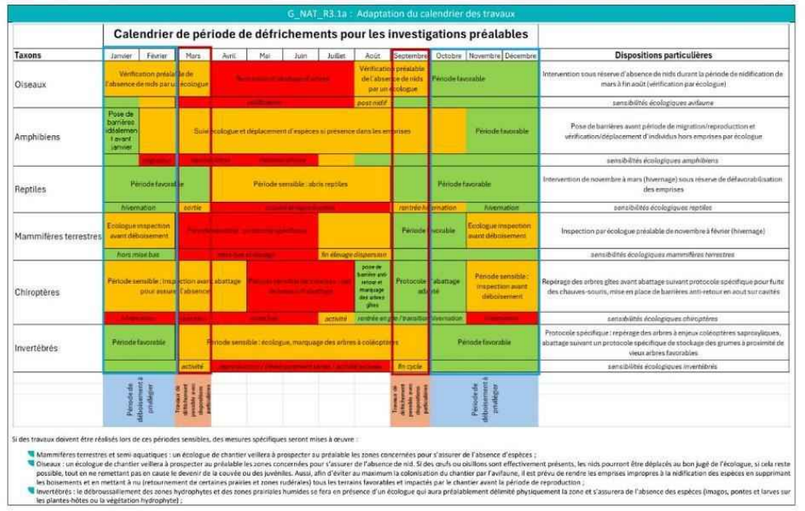


### 8.4.4. Livrables de la Mission 1

Les principaux livrables suivants sont à remettre.

- **Pour le Lot 1**

| | |
|---|---|
| **Mise à jour de la cartographie ERC** | Avant intervention et 15 jours ouvrés après notification de la tranche ferme |
| **Production d'un protocole de sécurité adapté aux intervention terrain** | Avant intervention |
| **Production des protocoles écologiques** | Avant intervention |
| **Production d'autorisations complémentaires** | Avant démarrage des travaux (respect des délais légaux) |
| **Planning d'intervention Lot 1** | 10 jours ouvrés avant intervention |
| **Planning de synthèse Lot 1, 2 et contrôle extérieurs environnement investigations préalables** | 5 jours ouvrés avant intervention |
| **CR de réunions** | 4 jours ouvrés après la réunion |
| **Note de synthèse** | 10 jours ouvrés avant intervention |
| **Reprises des documents après réception des remarques** | 4 jours ouvrés après la réception des remarques |

- **Pour le Lot 2**

| | |
|---|---|
| **Mise à jour de la cartographie ERC** | Avant intervention et 15 jours ouvrés après notification de la tranche ferme |
| **Production d'un protocole de sécurité adapté aux intervention terrain** | Avant intervention |
| **Production des protocoles écologiques** | Avant intervention |
| **Production d'autorisations complémentaires** | Avant démarrage des travaux (respect des délais légaux) |
| **Planning d'intervention Lot 2** | 10 jours ouvrés avant intervention |
| **CR de réunions** | 4 jours ouvrés après la réunion |
| **Note de synthèse** | 10 jours ouvrés avant intervention |
| **Reprises des documents après réception des remarques** | 4 jours ouvrés après la réception des remarques |

## 8.5. Mission 2 : Conception technique des mesures (lots 1 et 2)

Dans le cadre de cette mission, le titulaire sera chargé de traduire de façon opérationnelle les mesures d'évitement et de réduction identifiées dans le dossier réglementaire (notamment dossier CNPN et tableau des mesures ERC en annexe) afin d'en assurer l'intégration technique et la mise en œuvre lors du chantier.

La traduction opérationnelle des mesures sera réalisée sous la coordination du Lot 1 – Coordination. Cette démarche vise à garantir l'homogénéisation des techniques, protocoles et modalités d'application des mesures écologiques sur l'ensemble des lots intervenant sur le chantier. Les choix méthodologiques, les solutions techniques retenues et les supports produits feront l'objet d'échanges réguliers avec l'équipe de coordination afin d'assurer une cohérence et une efficacité maximales dans la mise en œuvre des mesures ERC sur l'ensemble du projet. Elles pourront être amenées à être présentées aux services de l'Etat pour validation.

### 8.5.1. Analyse et adaptation des mesures

Le titulaire procédera à :

- Une inspection de terrain préalable, destinée à identifier de manière actualisée les enjeux écologiques présents sur site et à vérifier la correspondance avec l'état des lieux documentaire. Cette reconnaissance terrain permettra d'affiner la connaissance des habitats, des espèces et des contraintes spécifiques liées au à chaque site. Une vigilance particulière doit être apportée à l'identification des enjeux « espèces protégées de la trame bleue » à proximité des zones tampons, tels que les mammifères semi-aquatiques ainsi que les oiseaux aquatiques. De même, les gîtes avifaunes et chiroptères et gîtes favorables aux coléoptères saproxyliques doivent être recherchés dans les zones réputées sensibles. Il est demandé d'identifier les stations de plantes hôtes pour les lépidoptères (damier de la succise, sphinx de l'épilobe).
- Une analyse approfondie des enjeux écologiques et zones humides présents sur site et des contraintes inhérentes au projet ;
- L'évaluation de la pertinence et de la faisabilité technique de chaque mesure ERC prévue dans le DAE 1 au regard des opérations de défrichement et des études archéologiques et géotechniques à mener ;
- L'adaptation, le cas échéant, des mesures préconisées en fonction des retours d'expérience de terrain et des évolutions constatées (conditions météo, délais du chantier, etc.) mais toujours dans le cadre de l'autorisation environnementale.



### 8.5.2. Définition technique des mesures

Pour chaque mesure retenue, le titulaire devra :

- Préciser ses modalités techniques de mise en œuvre (par exemple : balisage, installation de clôtures temporaires, gestion des bois morts, prévention des collisions faune-engins, etc.) ;
- Décrire les protocoles d'intervention, les équipements nécessaires et les zones concernées sur plans, ainsi que la chronologie d'intervention en cohérence avec le déroulé du chantier ;
- Proposer, si nécessaire, des variantes techniques ou des mesures complémentaires permettant d'optimiser l'efficacité environnementale et la compatibilité avec les opérations de terrain.

### 8.5.3. Accompagnement et coordination

Le titulaire assurera :

- L'accompagnement technique des équipes de chantier et des autres parties prenantes pour l'appropriation et l'application rigoureuse des mesures retenues ;
- La coordination avec le Lot 1 pour garantir l'harmonisation des pratiques et assurer la traçabilité des interventions ;
- La rédaction de fiches méthodologiques et de supports pédagogiques à destination des entreprises et intervenants concernés ;
- Des séances de sensibilisation des intervenants des entreprises de chantier de défrichement sur le positionnement des sites sensibles, des mesures ER mises en œuvre arbres balisés, abattages doux, gestion des invasives, mesures de mise en défens etc.
- Chaque livrable fera l'objet d'une validation par la maîtrise d'ouvrage et l'assistance à la maitrise d'ouvrage et sera mis à jour en fonction des besoins constatés au fil du chantier.

### 8.5.4. Livrables de la Mission 2

Les livrables suivants sont à remettre

- Pour le lot 1

| | |
|---|---|
| **Réalisation de visites écologiques** | Avant travaux (au plus tard 4 semaines avant le démarrage) |
| **Production de CR de visites écologiques** | 4 jours ouvrés après la visite |
| **Elaboration des fiches techniques des mesures ERC** | Avant travaux (2 semaines) |
| **Mise à jour de la cartographie ERC sous SIG** | Mensuellement pour Lot1<br>Remise trimestrielle au MOA des SIG consolidés Lot 1, 2 et contrôle extérieur investigations préalables |
| **Séance de sensibilisation et supports associés à destination des intervenants de chantier** | Avant démarrage des travaux, autant que de besoin |
| **CR de réunions** | 4 jours ouvrés après la réunion |

- Pour le lot 2

| | |
|---|---|
| **Réalisation de visites écologiques** | Avant travaux (au plus tard 4 semaines avant le démarrage) |
| **Production de CR de visites écologiques** | 4 jours ouvrés après la visite |
| **Elaboration des fiches techniques des mesures ERC** | Avant travaux (2 semaines) |

| | |
|---|---|
| **Mise à jour de la cartographie ERC sous SIG** | Mensuellement pour Lot 2 |
| **Séance de sensibilisation et supports associés à destination des intervenants de chantier** | Avant démarrage des travaux, autant que de besoin |
| **CR de réunions** | 4 jours ouvrés après la réunion |

## 8.6. Mission 3 : Préparation du chantier (lots 1 et 2)

### 8.6.1. Préparation du chantier avant travaux

Dans le cadre de cette mission, le titulaire sera chargé de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures écologiques à réaliser en phase de préparation, en amont du démarrage effectif du chantier. Cette préparation devra tenir compte à la fois du calendrier prévisionnel des travaux et des temporalités écologiques propres aux espèces et habitats concernés.

Sur la base de la liste des mesures « avant-chantier » annexée au dossier, le titulaire devra notamment :

- Procéder à la délimitation et au balisage des zones à enjeux écologiques, en s'assurant que les périmètres définis soient clairement matérialisés sur le terrain ; A noter qu'un piqueteur mandaté par le MOA repérera in situ les zones à baliser ou clôture avant l'intervention du titulaire afin de faciliter le repérage (uniquement les zones d'évitement ayant définies l'emprise finale du DAE1).
- Repérer, inventorier et marquer les arbres devant être conservés ou faisant l'objet de mesures particulières, conformément à la cartographie SIG validée lors de la phase précédente ;
- Pour les arbres à cavités devant être coupés, après vérification de l'absence d'occupation, mis en œuvre d'un dispositif d''obturation ;
- Anticiper le déplacement de la flore patrimoniale : réaliser les prélèvements et translocations nécessaires des espèces protégées ou remarquables, aux périodes biologiquement appropriées ;
- Appuyer les équipes sur le terrain pour la mise en œuvre de mesures de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Mettre en place toutes les mesures de protection physique nécessaires : clôtures, filets, dispositifs anti-intrusion, ou toute modalité technique visant à éviter les atteintes accidentelles aux habitats ou espèces ;
- S'assurer de la disponibilité sur site des outils et équipements requis pour la suite du suivi écologique, en lien avec les contraintes logistiques du chantier ;
- Adapter l'ensemble de ces opérations au calendrier du chantier et aux fenêtres écologiques optimales déterminées : les interventions devront être planifiées pour garantir leur efficacité maximale vis-à-vis des cycles de vie des espèces concernées (nidification, floraison, etc.).
- Assister le MOA à sa demande pour des présentations des dispositifs détaillés aux services de l'Etat (OFB, DDT, DREAL…).

Toutes ces actions feront l'objet d'un compte-rendu documenté (reportage photographique, fiche d'intervention, cartographies mises à jour, etc.), transmis à la maîtrise d'ouvrage, à l'AMOGT et au Lot 1 – Coordination avant la phase de suivi du chantier L'emplacement précis (+ 1 m en coordonnées X et Y) des mesures mises en place de balisages, mise en défens ou clôtures, seront cartographiés sous SIG, conformément à ce qui aura été posé sur le terrain. Le titulaire devra prévoir des relevés GPS sur site pour lui permettre de repérer sous SIG ces aménagements (ponctuel, linéaire ou surfacique).

Le titulaire doit prévoir de participer à quelques réunions techniques ou échanges en plus des réunions de reportings mensuels, notamment pour des échanges entre Lot 1 et 2



### 8.6.2. Prescriptions relatives aux clôtures, balisage et mise en défens écologique

Dans le cadre de cette mission, le titulaire sera chargé de la mise en œuvre de l'ensemble des balisages, des mesures de mise en défens écologique et clôtures à amphibiens. Selon les principes définis dans le cadre du DAE 1 qui seront repris dans l'arrêté d'autorisation, ces aménagements de protection du chantier seront mis en place et maintenus par le titulaire, pendant toute la durée des travaux dans la zone.

Il est attendu du titulaire que les dispositifs mis en place soient suffisamment résistants pour durer 3 ans, avec une garantie de reprise en cas par exemple de déchirure d'une clôture pendant toute cette période. Le titulaire doit en vérifier lors de ses visites le bon état de ces dispositifs pendant le chantier dans la zone, puis prendre en charge leur retrait en fin de travaux en accord avec le MOA.

Il convient de noter que l'utilisation d'un dispositif de type rubalise pour la mise en défens n'est pas autorisée en raison de sa dégradation rapide. Par ailleurs, les dispositifs de mise en défens doivent être suffisamment visibles depuis la cabine d'un engin de chantier.

Les seuls cas où le maitre d'ouvrage prendrait en charge leur remise en état concernerait des événements extérieurs aux interventions du titulaire :

- Vandalisme ;
- Evènement météo extrêmes (tempête> 80 km/h) ;
- Incident de chantier liés aux travaux de défrichement ou reconnaissances préalables (géotechnique ou archéologie).

En dehors de ces cas, des constats de déchirures ou d'affaissements de la clôture liés à une mauvaise qualité des matériaux œuvre ou à une malfaçon lors de leur mise en œuvre par exemple, devront être pris charge par le titulaire.

Les dispositifs de mise en défens devront avoir les caractéristiques suivantes qui seront détaillées les par le titulaire dans son offre :

- Barrière à amphibiens / reptiles et petits mammifères

Dans les secteurs définis comme sensibles pour les amphibiens identifiés dans le DAE1 et les abords de cours d'eau, le titulaire mettra en œuvre des barrières à amphibiens / reptiles/ petits mammifères qui devront avoir les caractéristiques suivantes :

- Dispositifs anti-intrusions équipés d'une « bâche » ou d'un dispositif impossible à escalader, de 80 cm de hauteur, avec une partie enterrée à la base de 20 cm (soit une largeur totale de la bâche -ou équivalent- de 1 m) ;
- Dans la partie supérieure, elle sera équipée d'un petit bavolet pour éviter aux animaux de pourvoir grimper depuis l'extérieur ;
- Elles seront fixées sur poteaux bois (ou un autre matériau proposé par le titulaire) repartis selon les contraintes du site.

  Exemple de barrière amphibiens/ reptiles/ petits mammifères :

- Mise en défens de zones écologiques sensibles

Le DAE 1 a identifié des sites à enjeux écologiques, essentiellement des stations botaniques, qui devront être mis en défens vis-à-vis des travaux de défrichement et investigations préalables (archéologie et géotechnique).

Ces mises en défens doivent permettre aux intervenants de chantier, informés dans le cadre des sensibilisations, de la présence de ces sites sensibles dans lequel il faut éviter toute intervention.

Le dispositif doit donc être d'une hauteur suffisante, résistant dans le temps, visible, (type filet de protection orange avec support fer ou bois par exemple :

- Balisage des cours d'eau et des arbres d'alignement

Les cours d'eau et alignement d'arbres repérés dans le SIG du DAE 1 auront fait l'objet d'un piquetage par un géomètre mandaté par le MOA. Dans le cadre de cette mission, ces zones devront faire l'objet de mise en défens, soit avec le dispositif précédent, soit un autre type que proposera le titulaire :

- Cours d'eau, fossés et ripisylves : création dans la zone de travaux de bandes tampons de 25 m (cours d'eau majeurs) ou 10 à 25 m (petits cours d'eau) de part et d'autre des berges, où aucune intervention n'est menée ;
- Alignements d'arbres (au sens article L150 du Code de l'environnement) situés dans le périmètre : respect d'une zone tampon de 3 m de rayon à partir du tronc de l'arbre, systématiquement balisée.



Le titulaire doit prévoir de participer à quelques réunions techniques ou échanges en plus des réunions de reportings mensuels, notamment pour des échanges entre Lot 1 et 2.

### 8.6.3. Livrables de la Mission 3

Les principaux livrables suivants sont à fournir.

- Pour le lot 1

| | |
|---|---|
| **Mises en défens des stations écologiques sensibles cours d'eau, et arbres d'alignement** | Avant travaux (au plus tôt 4 semaines et au plus tard 1 semaine avant le démarrage), matériel à fournir |
| **Mise en place des barrières amphibiens/ reptiles/ petites faune** | Avant travaux (au plus tôt 4 semaines et au plus tard 1 semaine avant le démarrage), matériel à fournir |
| **Obturation des cavités** | Avant travaux (au plus tôt 4 semaines et au plus tard 1 semaine avant le démarrage), matériel à fournir |
| **Déplacement d'espèces** | Avant travaux (au plus tard 4 semaines avant le démarrage), matériel à fournir |
| **Production de CR de visites écologiques** | 4 jours ouvrés après la visite |
| **Mise à jour de la cartographie des dispositifs ERC implantés sur le terrain et géoréférencés sous SIG pour le Lot 1** | 15 jours après intervention |
| **Mise à jour du SIG tous lots des dispositifs ERC (Lot 1, 2 et contrôle extérieur investigations préalables** | Tous les 3 mois |
| **CR de réunions** | 4 jours ouvrés après la réunion |

- Pour le lot 2

| | |
|---|---|
| **Mises en défens des stations écologiques sensibles cours d'eau, et arbres d'alignement** | Avant travaux (au plus tôt 4 semaines et au plus tard 1 semaine avant le démarrage), matériel à fournir |
| **Mise en place des barrières amphibiens/ reptiles/ petites faune** | Avant travaux (au plus tôt 4 semaines et au plus tard 1 semaine avant le démarrage), matériel à fournir |
| **Obturation des cavités** | Avant travaux (au plus tôt 4 semaines et au plus tard 1 semaine avant le démarrage), matériel à fournir |
| **Déplacement d'espèces** | Avant travaux (au plus tard 4 semaines avant le démarrage), matériel à fournir |
| **Production de CR de visites écologiques** | 4 jours ouvrés après la visite |
| **Mise à jour de la cartographie des dispositifs ERC implantés sur le terrain et géoréférencés sous SIG pour le Lot 2** | 15 jours après intervention |
| **CR de réunions** | 4 jours ouvrés après la réunion |

## 8.7. Mission 4 : Phase de suivi de chantier (lots 1 et 2)

### 8.7.1. Suivi écologique des phases travaux

Au cours de cette mission, le titulaire sera chargé d'assurer la surveillance active sur son lot du respect et de la bonne mise en œuvre des mesures écologiques prévues lors des différentes phases du chantier.

Le suivi comprendra notamment :

- **La vérification régulière de la mise en place effective de toutes les mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement**, préconisées en amont et validées avec le MOA, l'AMOGT et le lot 1. La temporalité des visites devra permettre de vérifier et de garantir que la mesure est bien en place, l'absence de dégradation, et le cas échéant, la mise en œuvre de mesures correctives. Chacune des mesures devra être contrôlée à minima une fois par mois ;
- **La sensibilisation des intervenants de chantier** avant travaux de défrichements, par partage de plans sur site avec les conducteurs de travaux, repérage in situ des zones de mise en défens, barrières à petite faune, arbres balisés, abords de cours d'eau ….
- **L'inspection des dispositifs de protection** (balisages, clôtures, marquages, translocations de flore ou autres), afin de s'assurer de leur intégrité et de leur efficacité pendant toute la durée des travaux ;
- **Le contrôle des interventions sur le terrain** : accompagnement ponctuel des entreprises lors des travaux en zones sensibles, sensibilisation des équipes intervenantes, intervention rapide en cas de non-conformité ;
- **La traçabilité de toutes les actions** : tenue d'un registre de suivi, réalisation de comptes-rendus réguliers (visites hebdomadaires, reportages photo, signalement d'incidents ou d'aléas, etc.) et transmission de ces éléments à la maîtrise d'ouvrage et au Lot 1 ;
- **La participation à des réunions de chantier** pour faire état du suivi écologique, présenter les constats, alerter sur les points à surveiller ou les adaptations nécessaires et proposer, le cas échéant, des mesures correctives ;
- **L'ajustement des mesures en temps réel** en concertation avec les différents intervenants, en fonction des imprévus, des évolutions des travaux ou des observations naturalistes faites pendant le chantier.
- **La mise en œuvre d'une procédure d'alerte** en cas d'incident ou de non-conformité, avec la liste des intervenant à prévenir, en concertation avec le MOA, et les actions correctives à mener.
- **Assister le MOA lors de visites des services de l'Etat** (OFB, DDT, DREAL…).

L'objectif de cette mission est de garantir l'application effective et la performance des mesures ERC tout au long du chantier, tout en permettant une réactivité optimale pour adapter les dispositifs en cas de besoin.

### 8.7.2. Eléments de dimensionnement de la Mission 4

Cette mission forfaitaire est basée sur les hypothèses suivantes par tranches fermes et conditionnelles outre la production des livrable du § 7. 6.3 :

- Pour le lot 1 :

Suivi de chantier sur la période de janvier 2025 à mars 2026 pour la première campagne de défrichement et de septembre à mars (6 mois) pour les campagnes suivantes : inspection de deux jours minima par semaine.

- Pour le lot 2 :



Suivi de chantier sur la période de janvier 2025 à mars 2026 pour la première campagne de défrichement et de septembre à mars (6 mois) pour les campagnes suivantes : inspection de deux jours minima par semaine.

Le titulaire doit prévoir de participer à quelques réunions techniques ou échanges en plus des réunions de reportings mensuels, notamment pour des échanges entre Lot 1 et 2.

### 8.7.3. Livrables de la Mission 4

Les livrables suivants sont à fournir

- Dans le cadre du lot 1

| | |
|---|---|
| **Réalisation de visites écologiques (inspection, contrôle)** | Avant travaux (au plus tôt 4 semaines et au plus tard 2 semaines avant le démarrage) |
| **Production de CR de visites écologiques** | 4 jours ouvrés après la visite |
| **Mise à jour de la cartographie ERC sous SIG** | Mensuellement pour Lot1<br>Remise trimestrielle au MOA des SIG consolidés Lot 1, 2 et contrôle extérieur investigations préalables |
| **Sensibilisation des équipes travaux** | Avant démarrage des travaux et autant que de besoin |
| **CR de réunions** | 4 jours ouvrés après la réunion |

- Dans le cadre du lot 2

| | |
|---|---|
| **Réalisation de visites écologiques (inspection, contrôle)** | Avant travaux (au plus tôt 4 semaines et au plus tard 2 semaines avant le démarrage) |
| **Production de CR de visites écologiques** | 4 jours ouvrés après la visite |
| **Mise à jour de la cartographie ERC sous SIG** | Mensuellement pour Lot2 |
| **Sensibilisation des équipes travaux** | Avant démarrage des travaux et autant que de besoin |
| **CR de réunions** | 4 jours ouvrés après la réunion |

## 8.8. Mission 5 : Phase post - travaux (lots 1 et 2)

### 8.8.1. Suivi de la phase post-travaux

À l'issue des investigations préalables et en attendant le démarrage des travaux principaux, le titulaire assurera la mise en œuvre et le suivi des mesures spécifiques requises pour garantir la protection des enjeux écologiques sur le site.

Cette phase comprendra notamment :

- **La défavorabilisation ciblée du site** pour les espèces sensibles : mise en place de techniques visant à rendre les espaces temporairement inadaptés à la recolonisation par les espèces protégées ou patrimoniales. Cette défavorabilisation peut inclure le maintien d'une végétation rase, l'élimination des abris potentiels, le retrait de bois morts ou de pierres susceptibles de servir de gîte, selon les prescriptions naturalistes établies au cas par cas ; les entreprises en charge du défrichement ont à leur charge les travaux de défavorabilisation (débroussaillement, évacuation du bois morts et pierres…), sous la supervision écologique du titulaire, en fin de période estivale (septembre/ octobre). Voir ci-dessous Extrait du dossier DAE (E2 CNPN)

### 5.3 Phase de gestion transitoire des milieux naturels

| Types d'effets | Caractéristiques de l'effet | Groupes concernés |
|---|---|---|
| **Destruction ou dégradation physique des habitats ou habitats d'espèces**<br>Effet d'emprise directe sur les habitats, résultant des travaux de défavorabilisation des milieux engagés dès les investigations préalables. | Impact direct<br>Impact permanent (destruction), temporaire (dégradation)<br>Impact à court terme | Tous les habitats et toutes les espèces situées dans l'emprise des premières.<br>Investigations préalables et qui feront l'objet de mesures de gestion transitoire pour leur défavorabilisation. |
| **Destruction des individus**<br>Effet lié à l'entretien et au piétinement des milieux impactés lors des investigations préalables. | Impact direct<br>Impact permanent (à l'échelle du projet)<br>Impact à court terme | Toutes les espèces de faune et particulièrement les mammifères et les oiseaux nicheurs et hivernants |
| **Altération biochimique des milieux**<br>Il s'agit notamment des risques d'effets par pollution des milieux lors des travaux d'investigations préalables : pollutions accidentelles par polluants ou par apports de matières en suspension lors des fouilles et sondages géotechniques. | Impact direct<br>Impact temporaire<br>Impact à court terme | Toutes les espèces végétales et particulièrement la flore aquatique.<br>Toutes les espèces de faune et particulièrement les espèces aquatiques (poissons, mollusques, crustacés et amphibiens). |
| **Perturbations sonores ou visuelles**<br>Le déplacement et l'action des engins entraînent des vibrations, du bruit ou des perturbations visuelles (mouvements, lumière artificielle) pouvant présenter de fortes nuisances pour des espèces faunistiques (oiseaux, petits mammifères, reptiles…) durant les opérations de gestion transitoire des milieux. | Impact direct ou indirect<br>Impact temporaire (durée des travaux)<br>Impact à court terme | Toutes les espèces de faune et particulièrement les mammifères et les oiseaux nicheurs et hivernants. |
| **Dégradation des fonctionnalités écologiques**<br>Effet concernant la dégradation des corridors écologiques et la fragmentation des habitats. | Impact direct<br>Impact permanent | Toutes les espèces de faune et particulièrement les mammifères, les amphibiens et les reptiles. |

- **La vérification de la non-réinstallation des espèces protégées ou sensibles**, par des inspections régulières de la zone et des rapports de suivi transmis à la maîtrise d'ouvrage et au Lot 1 ;

- Pour cette phase d'inspection, le périmètre des tranches optionnelles est le même que celui de la tranche ferme.

- **Le maintien et, le cas échéant, l'ajustement des dispositifs de protection** installés en phase préparatoire, afin d'assurer leur efficacité jusqu'au démarrage des travaux principaux ;
- **La transmission des résultats et constats post-travaux** : établissement d'un bilan détaillé de l'efficacité des mesures mises en place, identification des points de vigilance pour la suite du projet, et recommandations pour la phase de travaux principaux ;



- **La coordination avec le Lot 1 et les autres intervenants**, afin d'assurer la continuité et la traçabilité des mesures prises, dans une logique d'anticipation des impacts et de prévention écologique.

L'ensemble de ces actions vise à garantir la non-dégradation des enjeux écologiques majeurs dans l'intervalle entre la fin des investigations préalables et le début des travaux principaux.

Le titulaire doit prévoir de participer à quelques réunions techniques ou échanges en plus des réunions de reportings mensuels, notamment pour des échanges entre Lot 1 et 2

#### 8.8.2. Livrables de la Mission 5

Les livrables suivants sont à fournir

- Dans le cadre du lot 1

| | |
|---|---|
| **Défavorabilisation ciblée par un écologue** | Pendant les travaux, matériel à fournir |
| **Visite par un écologue spécialisé** | En fin de travaux (à pas de temps régulier) |
| **Remise en état des mises en défens** | Pendant les travaux, matériel à fournir |
| **Production de CR de visites écologiques** | 4 jours ouvrés après la visite |
| **Mise à jour de la cartographie ERC sous SIG** | Après chaque visite par les écologues<br>Remise trimestrielle au MOA des SIG consolidés Lot 1, 2 et contrôle extérieur investigations préalables |

- Dans le cadre du lot 2

| | |
|---|---|
| **Défavorabilisation ciblée par un écologue** | Pendant les travaux, matériel à fournir |
| **Visite par un écologue spécialisé** | En fin de travaux (tous les 6 mois) |
| **Remise en état des mises en défens** | Pendant les travaux, matériel à fournir |
| **Production de CR de visites écologiques** | 4 jours ouvrés après la visite |
| **Mise à jour de la cartographie ERC sous SIG** | Mensuellement pour Lot |

# 9. Attentes sur la prestation et les documents produits

## 9.1. Obligations relatives aux moyens

Le titulaire mettra en place et assurera la stabilité des ressources nécessaires à l'exécution de l'ensemble des missions de suivi écologique de chantier (préparation – surveillance – coordination) décrites au présent CCTP, jusqu'à leur terme, en mobilisant du personnel disposant des niveaux de qualification et/ou d'expérience requis.

Il garantit que les méthodes de travail employées, l'organisation de l'équipe et les moyens matériels et logistiques sont adaptés aux exigences et à la nature de la mission, ainsi qu'au contexte de investigations préalables (défrichement, fouilles archéologiques préventives, sondages géotechniques).

Le titulaire suivra et appliquera toute évolution méthodologique décidée à l'issue de la mission d'appropriation et cadrage global (Mission 1).

Chaque lot disposera d'un Chef de projet / Responsable de lot unique, personne physique, désigné pour toute la durée du marché, chargé d'organiser, planifier, coordonner et contrôler les actions des intervenants du lot concerné. Il sera l'interlocuteur principal pour le Maître d'Ouvrage (M.O.A.), de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (A.M.O.) et les autres acteurs du projet, notamment à la Maitrise d'œuvre (M.O.E.). Il aura l'autorité nécessaire pour la mise en œuvre du système de management de la qualité et sera responsable de l'élaboration, de la mise à jour et du suivi du Plan de Management de la Qualité de ses missions.

Le titulaire s'engage à garantir l'intégration des productions, rapports, et livrables de tous cotraitants ou sous-traitants impliqués. En cas d'absence du chef de projet, un remplaçant compétent, disposant d'une expérience équivalente et connaissant l'état d'avancement du dossier, devra être désigné et présenté à l'agrément du M.O.A.

Un organigramme de l'équipe missionnée (y compris intervenants terrain et fonctions support) sera établi et actualisé, précisant les liens hiérarchiques et fonctionnels.

## 9.2. Obligation de conseil et d'information

Le titulaire est tenu à un devoir de conseil et d'information auprès du Maître d'Ouvrage et de l'Assistant à Maitre d'Ouvrage. Il doit signaler sans délai tout risque ou difficulté identifiée (environnementale, technique, réglementaire, logistique…) et proposer les actions correctives ou alternatives les mieux adaptées à la continuité et la qualité de la mission, dans l'intérêt du M.O.A.

## 9.3. Lieu d'exécution de la prestation – moyens mis à disposition

La mission sera exécutée principalement dans les locaux du titulaire, qui mobilisera ses ressources propres (secrétariat, moyens bureautiques, reproduction, etc.). Aucun moyen matériel ne sera fourni par SNCF Réseau.

Des déplacements réguliers sur le terrain sont nécessaires pour assurer le suivi des mesures écologiques, ainsi que des réunions ponctuelles pouvant avoir lieu dans les locaux de la Mission Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO) à Bordeaux, ou au sein des départements concernés. L'ensemble des moyens humains, matériels, logistiques, nécessaires à la réalisation des prestations et à la présence sur site est à la charge du titulaire.

## 9.4. Compétences nécessaires

Les soumissionnaires doivent présenter en détail les compétences et qualifications de chaque intervenant dédié au marché.

Sont attendues des expériences de missions similaires, notamment en :



- Pour le Lot 1 - Mission 0 - Coordination, la coordination de projets multidisciplinaires ; animation d'équipes ; pilotage de marchés écologiques liés aux infrastructures linéaires ;
- Pour les lots 1 et 2 :
  - Suivi écologique de chantier, inventaires naturalistes, gestion des mesures ERC en phase travaux ;
  - Production, gestion et intégration de données SIG ;
  - Bonne connaissance des contextes locaux (régions et départements traversés).

Le chef de projet du lot coordination (Lot 1) devra justifier de 10 ans d'expérience le suivi environnemental de travaux de projets d'infrastructures ou d'aménagement et démontrer rigueur, réactivité, maîtrise de la coordination multi-acteurs, et de la gestion des délais et de la qualité des études.

En cas de remplacement d'un intervenant, le titulaire devra soumettre à l'agrément de SNCF Réseau un remplaçant disposant d'une expérience et de compétences équivalentes.

## 9.5. Contacts et modalités de réalisation des prestations de terrain

Toute intervention sur le terrain devra faire l'objet d'une information préalable du MOA, notamment en ce qui concerne les contacts envisagés avec les services de l'État, collectivités locales, acteurs du territoire ou propriétaires concernés. Le titulaire devra assurer une parfaite exemplarité dans ses relations territoriales conformément à l'image et aux exigences d'un grand projet d'infrastructure.

Les interventions devront être programmées en concertation avec le MOA, et un reporting mensuel détaillera l'ensemble des actions prévues et réalisées.

## 9.6. Exigences réglementaires

Tous les documents produits devront respecter :

- Les exigences réglementaires ;
- Les guides de référence techniques et méthodologiques ;
- Les attentes et recommandations formulées par les services instructeurs.

Ces exigences seront reprises dans la note de cadrage et devront figurer dans la restitution des rapports.

## 9.7. Exigences rédactionnelles

Il est attendu des titulaires :

- Une qualité rédactionnelle irréprochable (documents clairs, lisibles, homogènes, sans fautes d'orthographe ni de grammaire, illustrations et cartographies transmises dans une qualité exploitable et professionnelle) ;
- Une démarche pédagogique (explicitation des protocoles, conformité avec les principes de traçabilité des sources, lisibilité des résultats et recommandations) ;
- La mise en place d'un système de contrôle de la qualité des productions (les preuves de ce contrôle pourront être demandées par le MOA à tout moment) ;
- La prise en compte rapide des éventuelles remarques et demandes de modifications formulées par le MOA ou son AMO, avec une traçabilité des corrections apportées.

## 9.8. Exigences relatives aux délais

Le titulaire devra faire preuve d'une forte réactivité, en particulier lors du démarrage de la prestation, afin de garantir la planification optimale des contrôles et suivis écologiques en adéquation avec la temporalité des investigations préalables et avec les périodes écologiques favorables (phénologie végétale, activités de faune).

## 10. Documents mis à disposition

Au stade de l'offre, les documents fournis aux candidats sont précisés au chapitre 11

Lors du démarrage des études, il sera fourni en complément, aux titulaires, les documents suivants :

- Au démarrage de chaque tranche, planning des opérations de défrichement par secteurs géographiques et des investigations préalables
- Bases de données SIG des mesures d'évitement et de réduction sur le volet espèces protégées, zones humides et IOTA issues du dossier d'autorisation environnementale n°1 « travaux anticipés ».

Fin janvier 2026 : transmission de l'arrêté d'autorisation environnementale n°1 « travaux anticipés ».

## 11. Liste des annexes au CCTP

- Annexe 1 : Note de cadrage SIG
- Annexe 2 : cartographie des zones à défricher (au stade de l'offre, après signature accord de confidentialité)
- Annexe 3 : extrait du DAE 1 - volet CNPN inventaire faune flore (au stade de l'offre, après signature accord de confidentialité)
- Annexe 4 : extrait du DAE 1 – volet CNPN Mesures ERC (au stade de l'offre, après signature accord de confidentialité)
- Annexe 5 : extrait du DAE 1 - cartographie sous SIG des mesures ERC (au stade de l'offre, après signature accord de confidentialité)

## 3.4. Actualisation des études acoustiques du secteur géographique n°7

# ISOPHONES À 4 M DE HAUT SANS PROTECTION

## LEGENDE

### ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

- Limite départementale
- Limite communale
- Étendue d'eau
- PK 1.0 — Point kilométrique
- Ligne nouvelle

### RÈGLEMENTATION ACOUSTIQUE

- Bâti concerné par la règlementation acoustique (habitation, bureau)
- Bâti non concerné par la règlementation acoustique (industrie,hangar, ...)

### COURBES ISOPHONIQUES

- Inférieur à 50dB(A)
- Compris entre 50dB(A) et 55dB(A)
- Compris entre 55dB(A) et 60dB(A)
- Compris entre 60dB(A) et 65dB(A)
- Supérieur à 65dB(A)
- Seuil réglementaire

Nota : Les résultats sont affichés pour la période dimensionnante jour (6h-22h)

PROJET DE LIGNES NOUVELLES
BORDEAUX – TOULOUSE / BORDEAUX – ESPAGNE

GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST GPSO Bordeaux-Toulouse Bordeaux-Dax

SNCF RÉSEAU egis

REALISATION : Septembre 2025

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# ISOPHONES À 4 M DE HAUT SANS PROTECTION

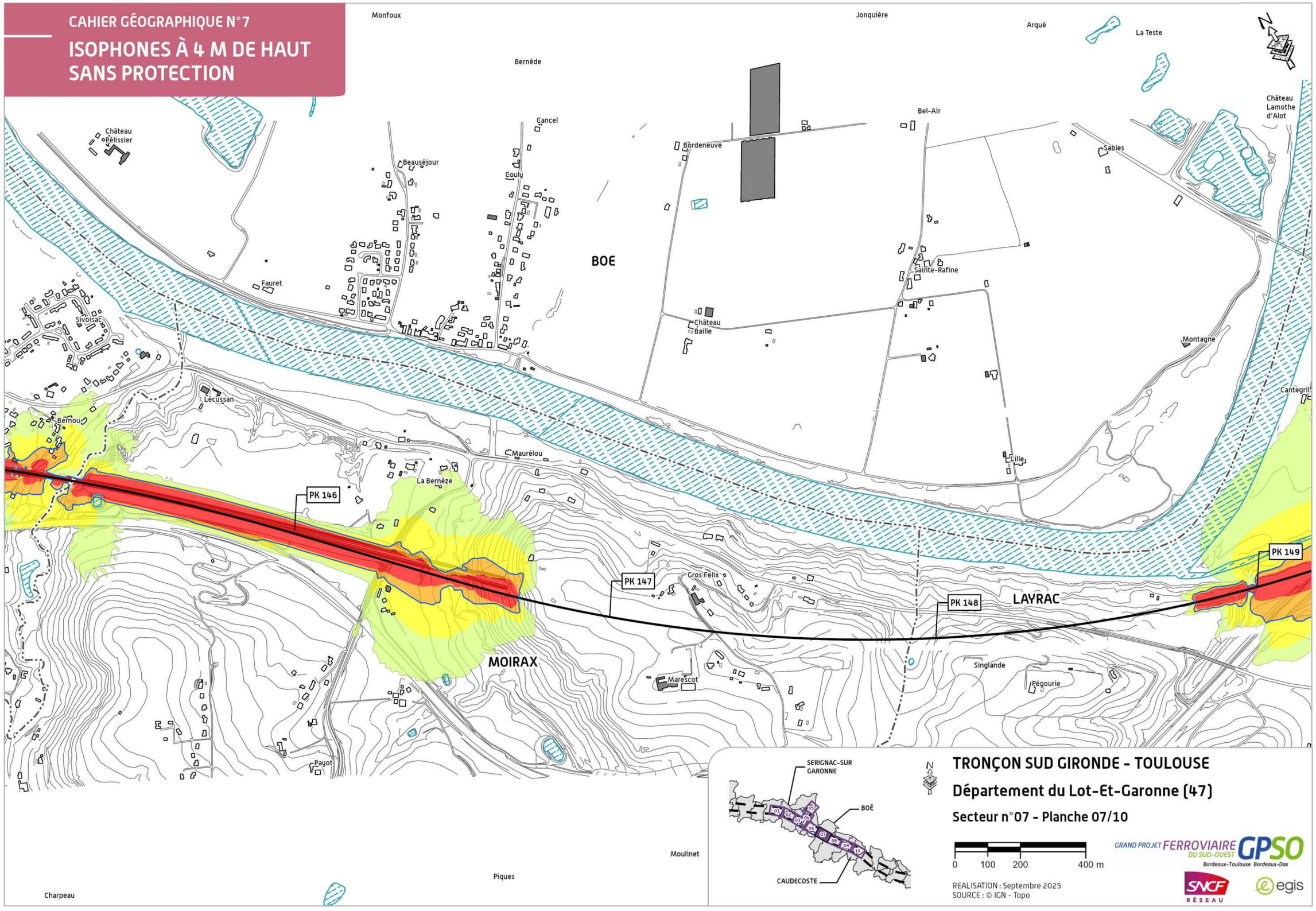

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# ISOPHONES À 4 M DE HAUT SANS PROTECTION

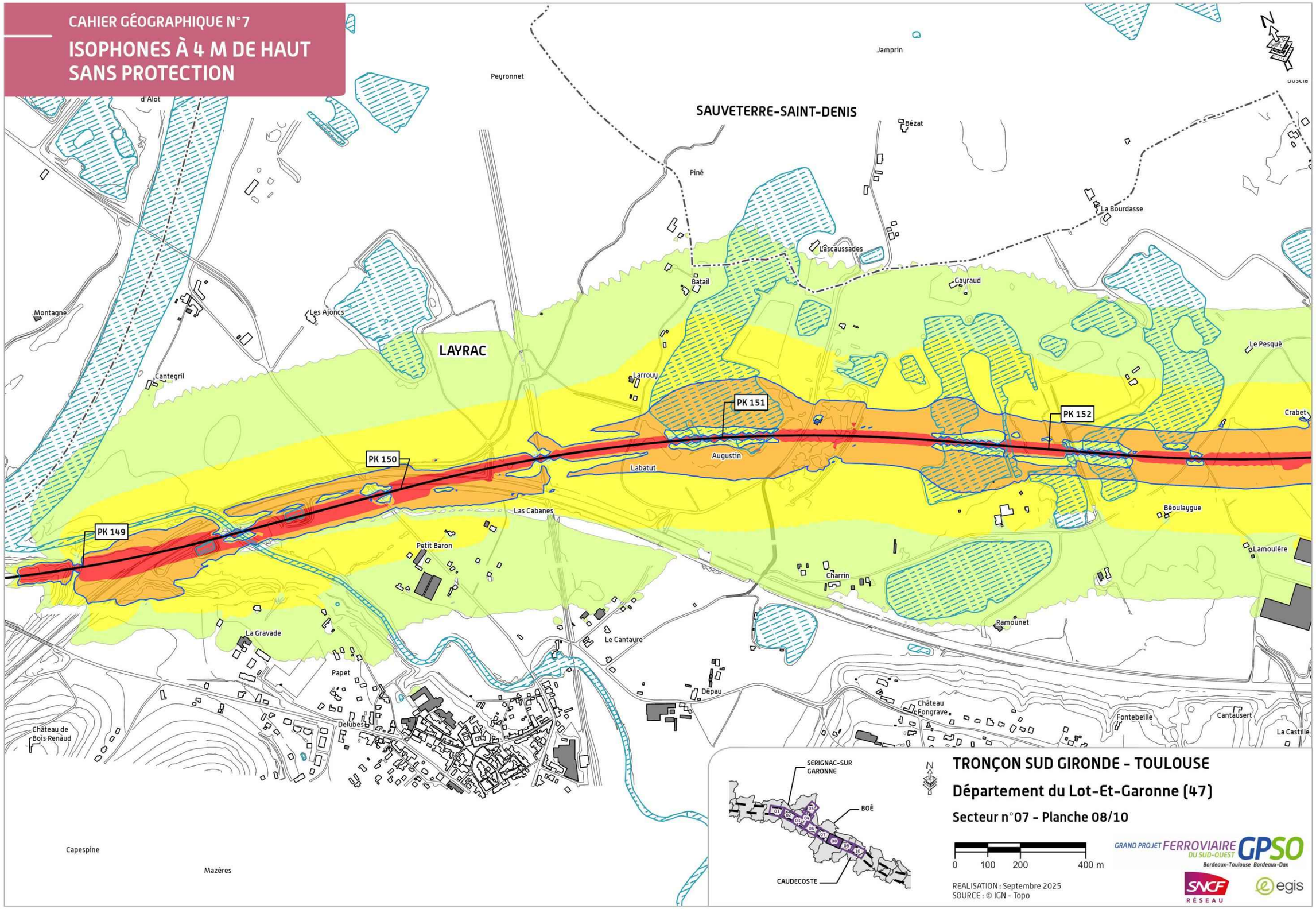

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# ISOPHONES À 4 M DE HAUT SANS PROTECTION

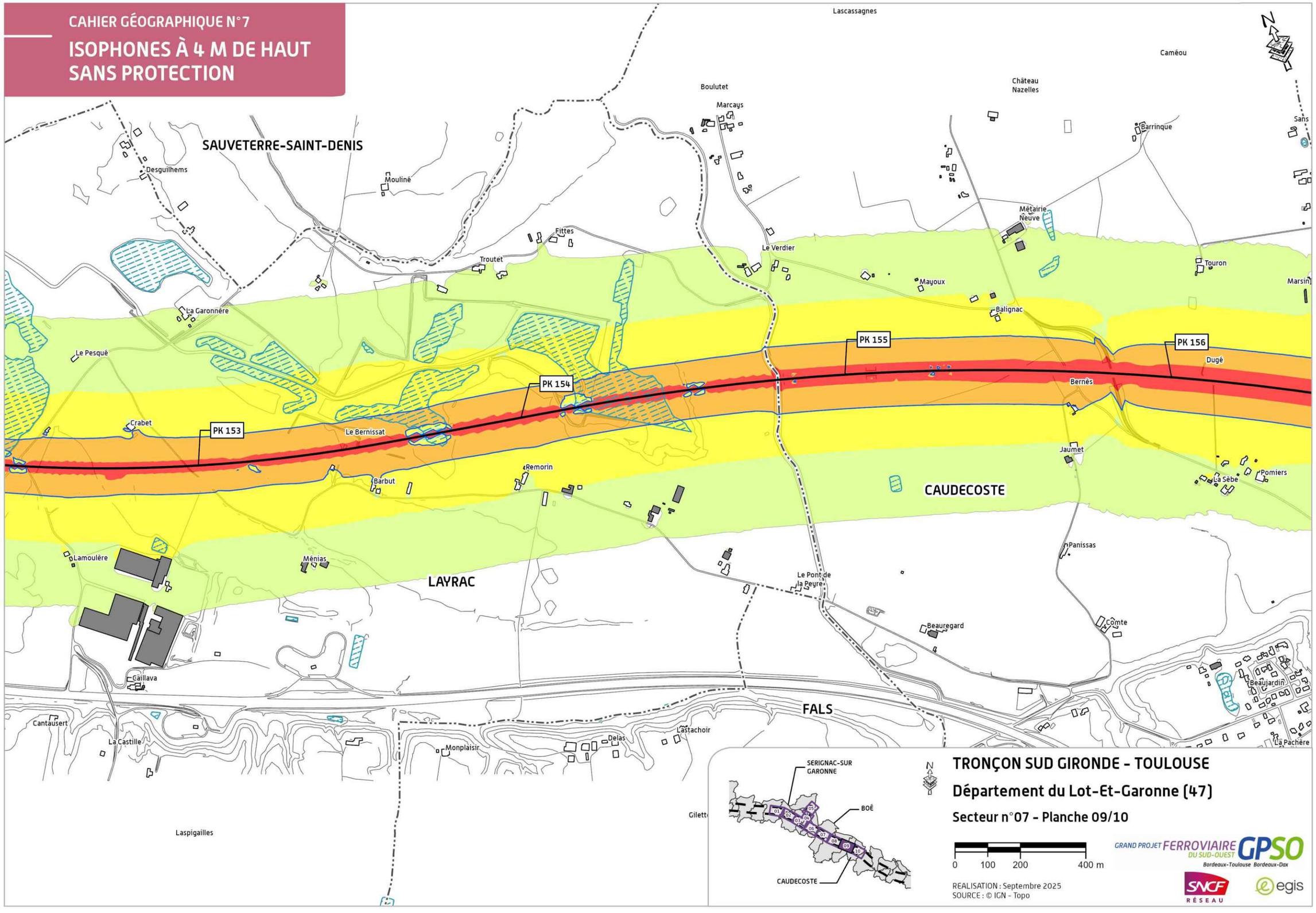

# ISOPHONES À 4 M DE HAUT AVEC PROTECTION

## LEGENDE

### ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

- Limite départementale
- Limite communale
- Étendue d'eau
- PK 1.0 — Point kilométrique
- Ligne nouvelle

### RÈGLEMENTATION ACOUSTIQUE

- Bâti concerné par la règlementation acoustique (habitation, bureau)
- Bâti non concerné par la règlementation acoustique (industrie,hangar, ...)
- Bâti nécessitant une mesure complémentaire
- Principe de protection acoustique par merlon ou par écran anti-bruit

### COURBES ISOPHONIQUES

- Inférieur à 50dB(A)
- Compris entre 50dB(A) et 55dB(A)
- Compris entre 55dB(A) et 60dB(A)
- Compris entre 60dB(A) et 65dB(A)
- Supérieur à 65dB(A)
- Seuil réglementaire

Nota : Les résultats sont affichés pour la période dimensionnante jour (6h-22h)

PROJET DE LIGNES NOUVELLES
BORDEAUX – TOULOUSE / BORDEAUX – ESPAGNE

GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST GPSO Bordeaux-Toulouse Bordeaux-Dax

SNCF RÉSEAU egis

REALISATION : Septembre 2025

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# ISOPHONES À 4 M DE HAUT AVEC PROTECTION

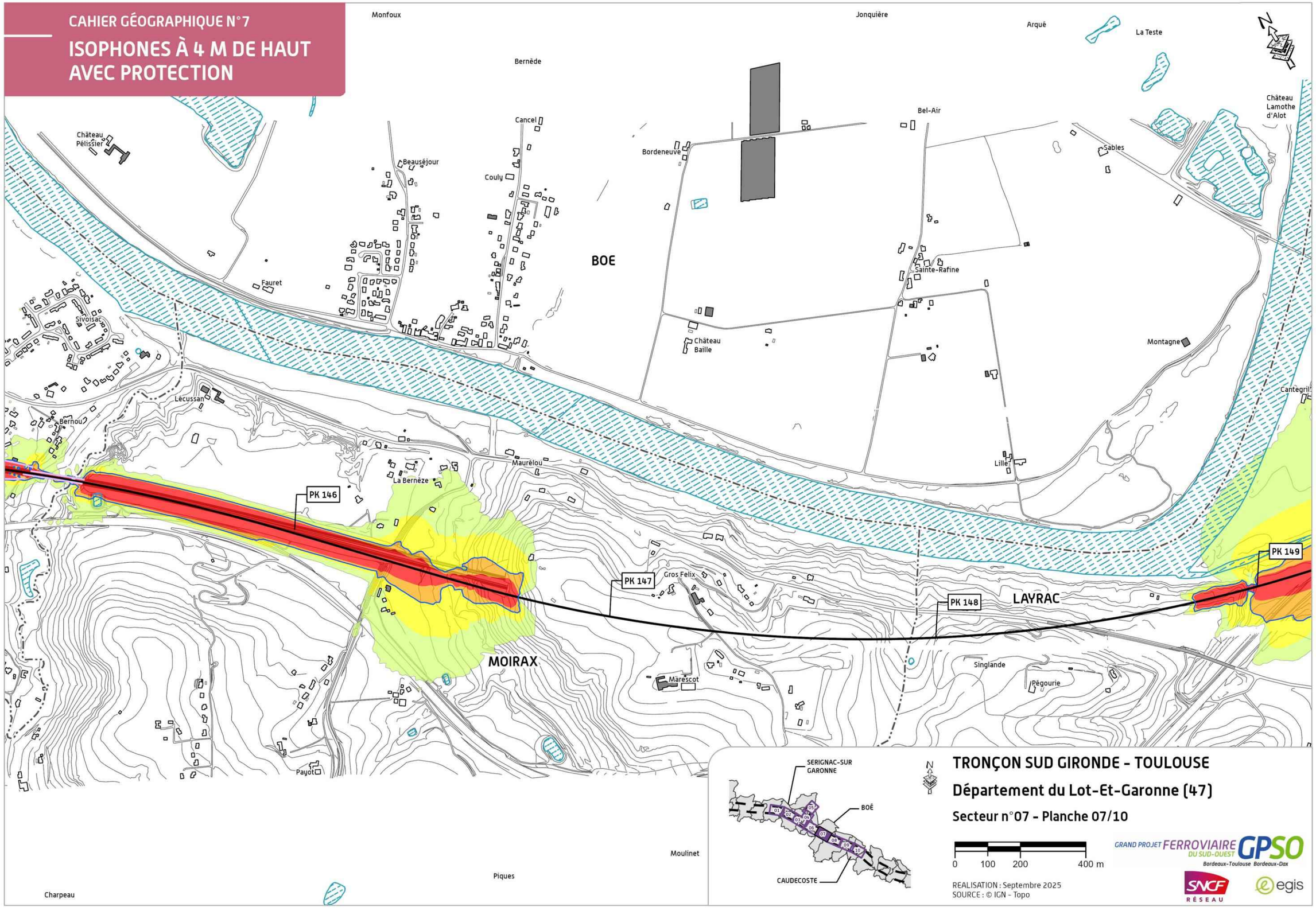

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# ISOPHONES À 4 M DE HAUT AVEC PROTECTION

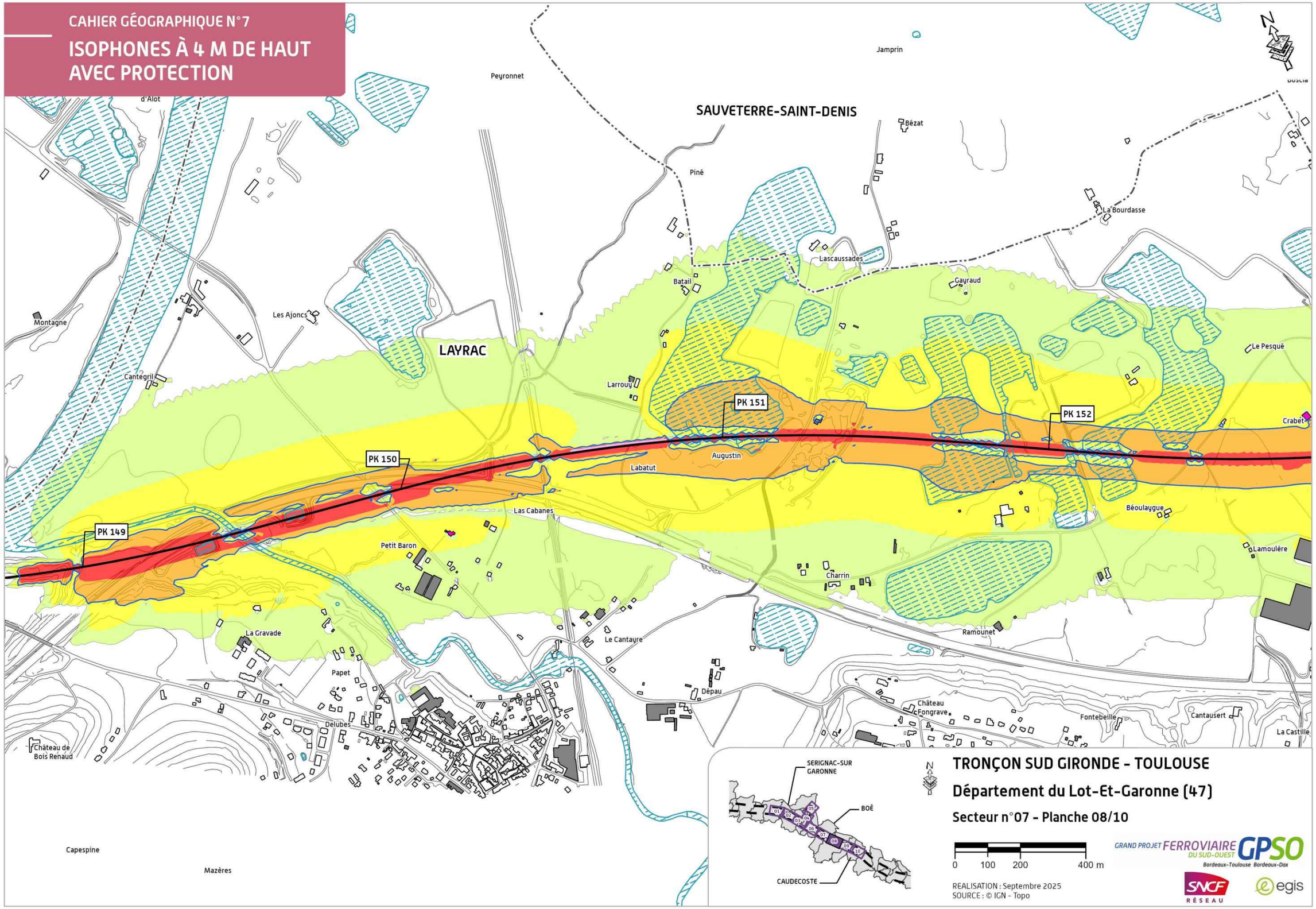

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# ISOPHONES À 4 M DE HAUT AVEC PROTECTION

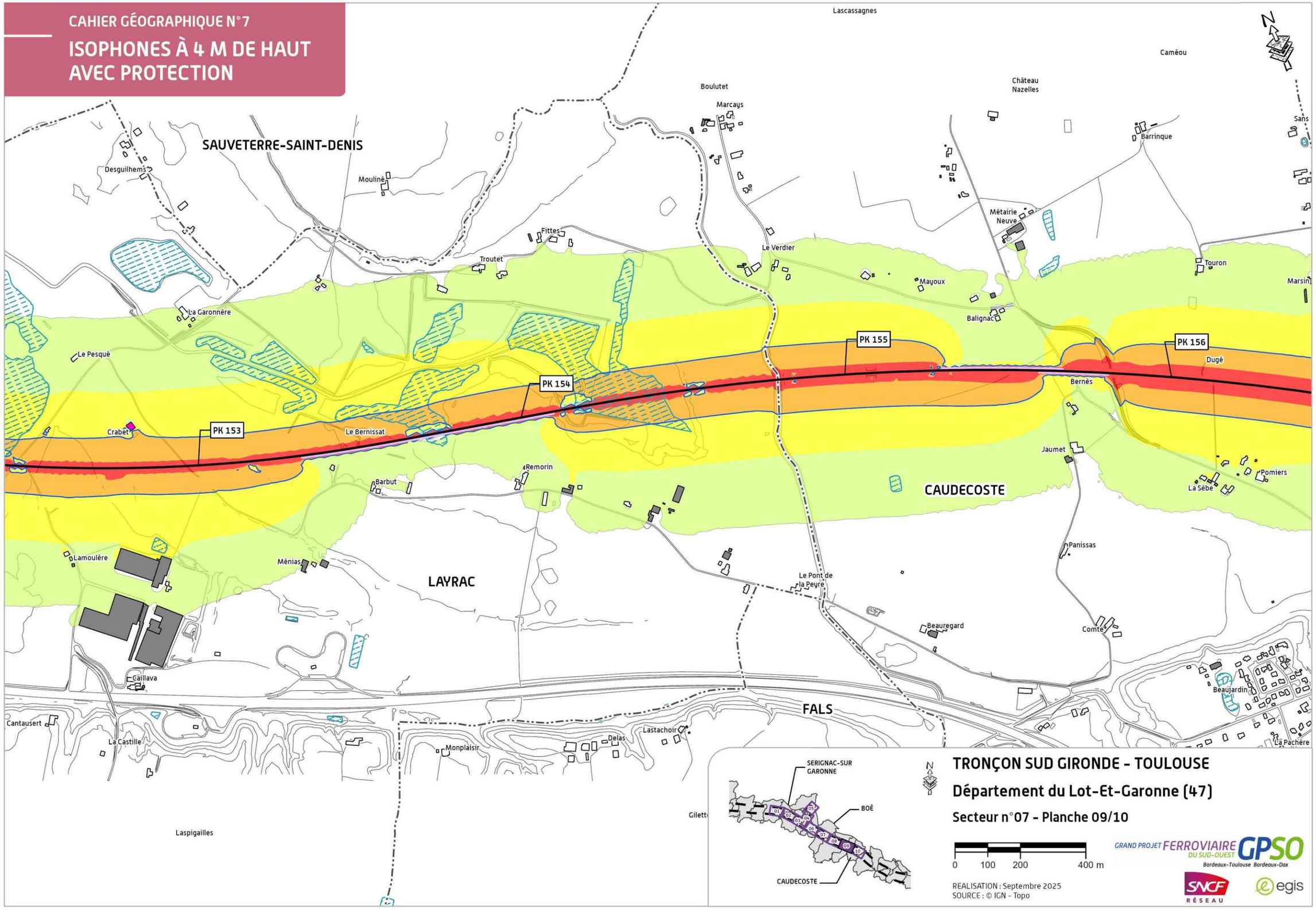

# SECTEURS CONCERNÉS PAR LA MULTI-EXPOSITION ACOUSTIQUE

## LEGENDE

### ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

- PK 1.0 — Point kilométrique
- Ligne nouvelle
- Ouvrage d'art
- Limite départementale
- Limite communale

### INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

**Réseau routier**

- Réseau routier

**Réseau ferroviaire**

- Voie ferrée

**Classement sonore des infrastructures de transport terrestre**

- Voie ferrée catégorie 1 (300 m)
- Route catégorie 1 (300 m)
- Route catégorie 2 (250 m)
- Route catégorie 3 (100 m)
- Route catégorie 4 (30 m)

### ACOUSTIQUE LIE AU GPSO

- Bâti nécessitant une mesure complémentaire
- Principe de protection acoustique par merlon ou par écran anti-bruit
- Bâti concerné par la règlementation acoustique (habitation, bureau)
- Bâti non concerné par la règlementation acoustique (industrie,hangar, ...)

### ACQUISITION DE BÂTIS

- Acquisition du bâti

### MULTI-EXPOSITION ACOUSTIQUE

- Bande de 300m GPSO
- Secteurs concernés par la multi-exposition acoustique
- Bâti devant faire l'objet d'une attention particulière au titre de la multi-exposition acoustique

PROJET DE LIGNES NOUVELLES
BORDEAUX – TOULOUSE / BORDEAUX – ESPAGNE

GRAND PROJET FERROVIAIRE GPSO DU SUD-OUEST Bordeaux-Toulouse Bordeaux-Dax

SNCF RÉSEAU egis

REALISATION : Septembre 2025

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# SECTEURS CONCERNÉS PAR LA MULTI-EXPOSITION ACOUSTIQUE

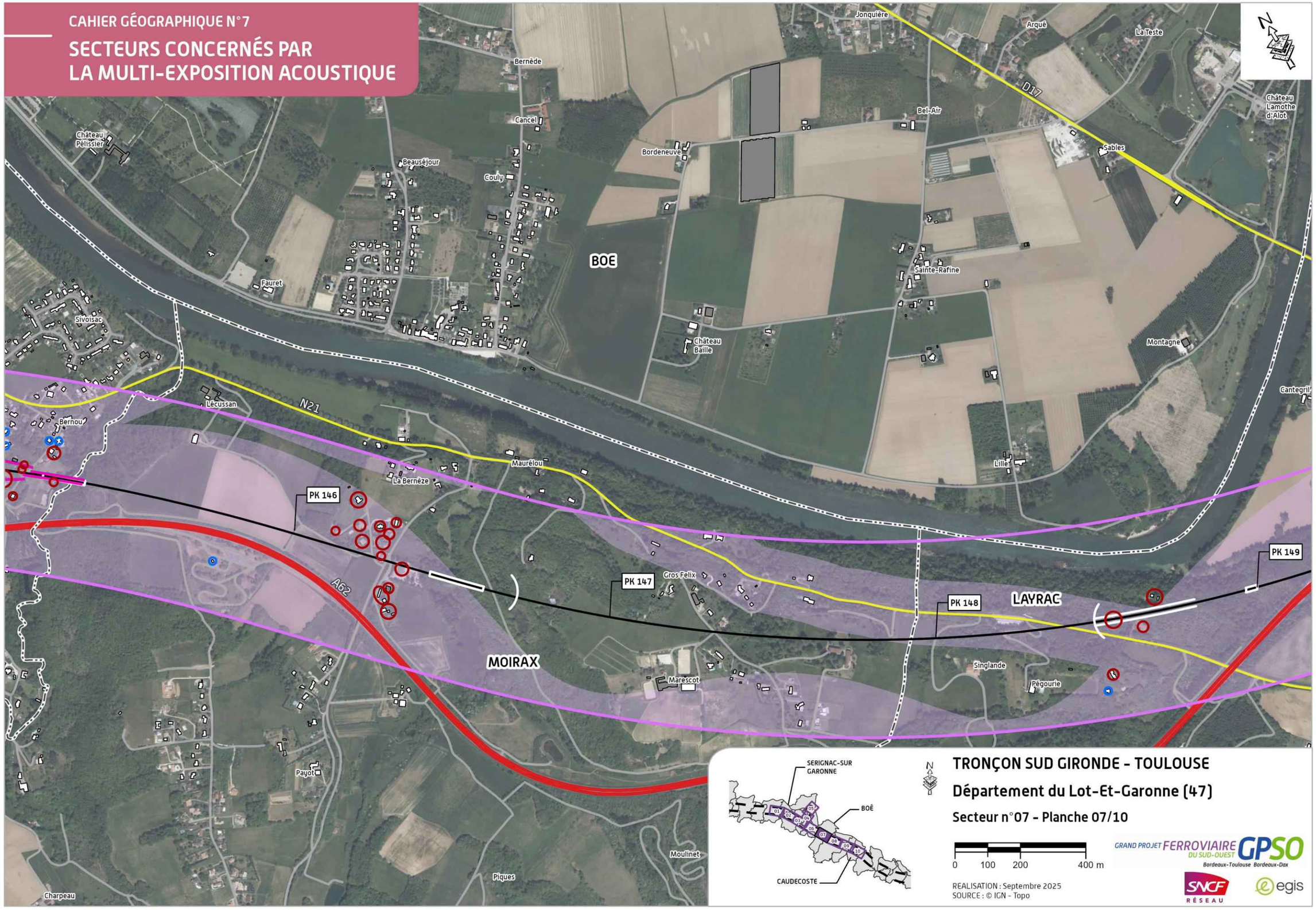

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# SECTEURS CONCERNÉS PAR LA MULTI-EXPOSITION ACOUSTIQUE

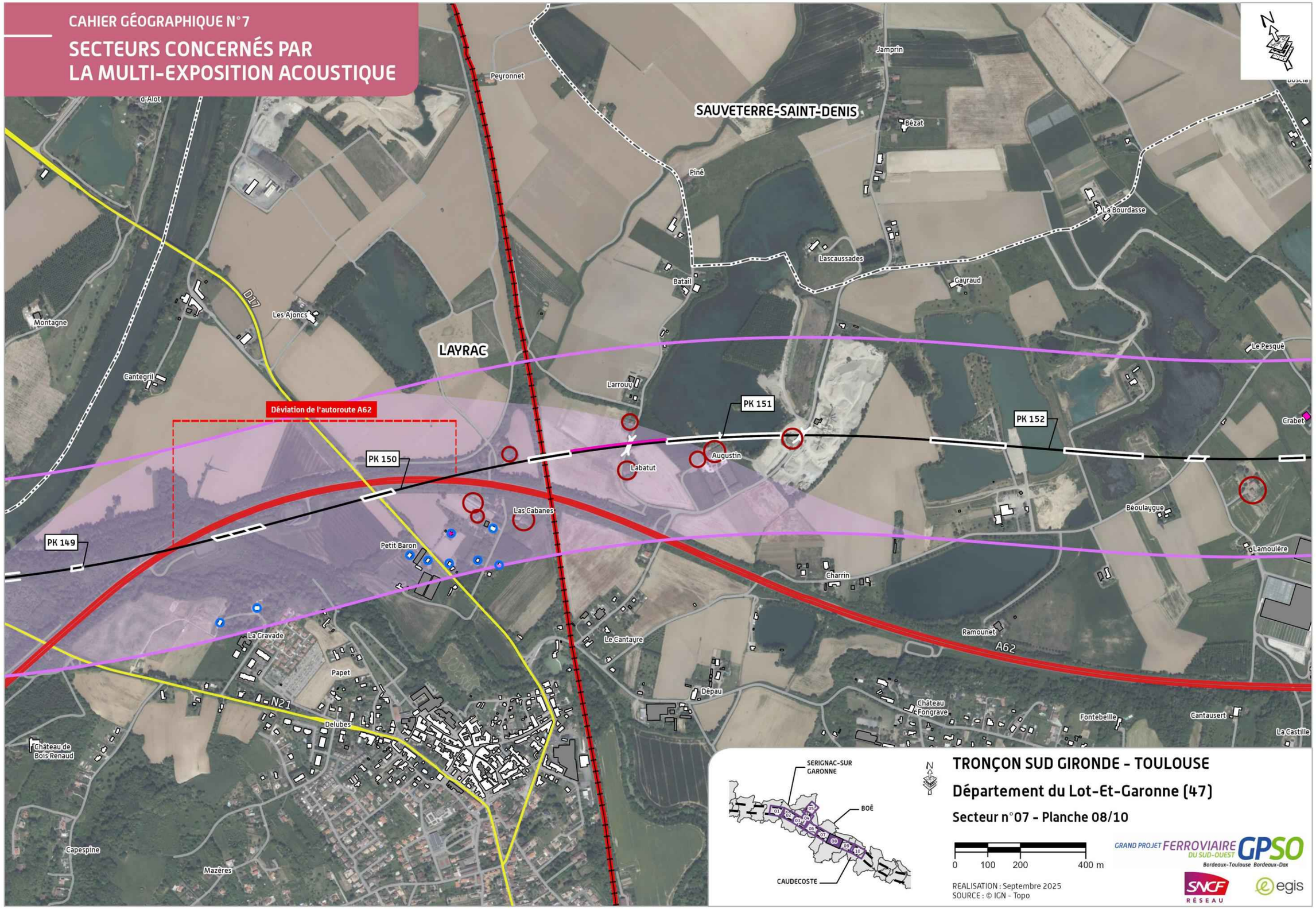

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# SECTEURS CONCERNÉS PAR LA MULTI-EXPOSITION ACOUSTIQUE

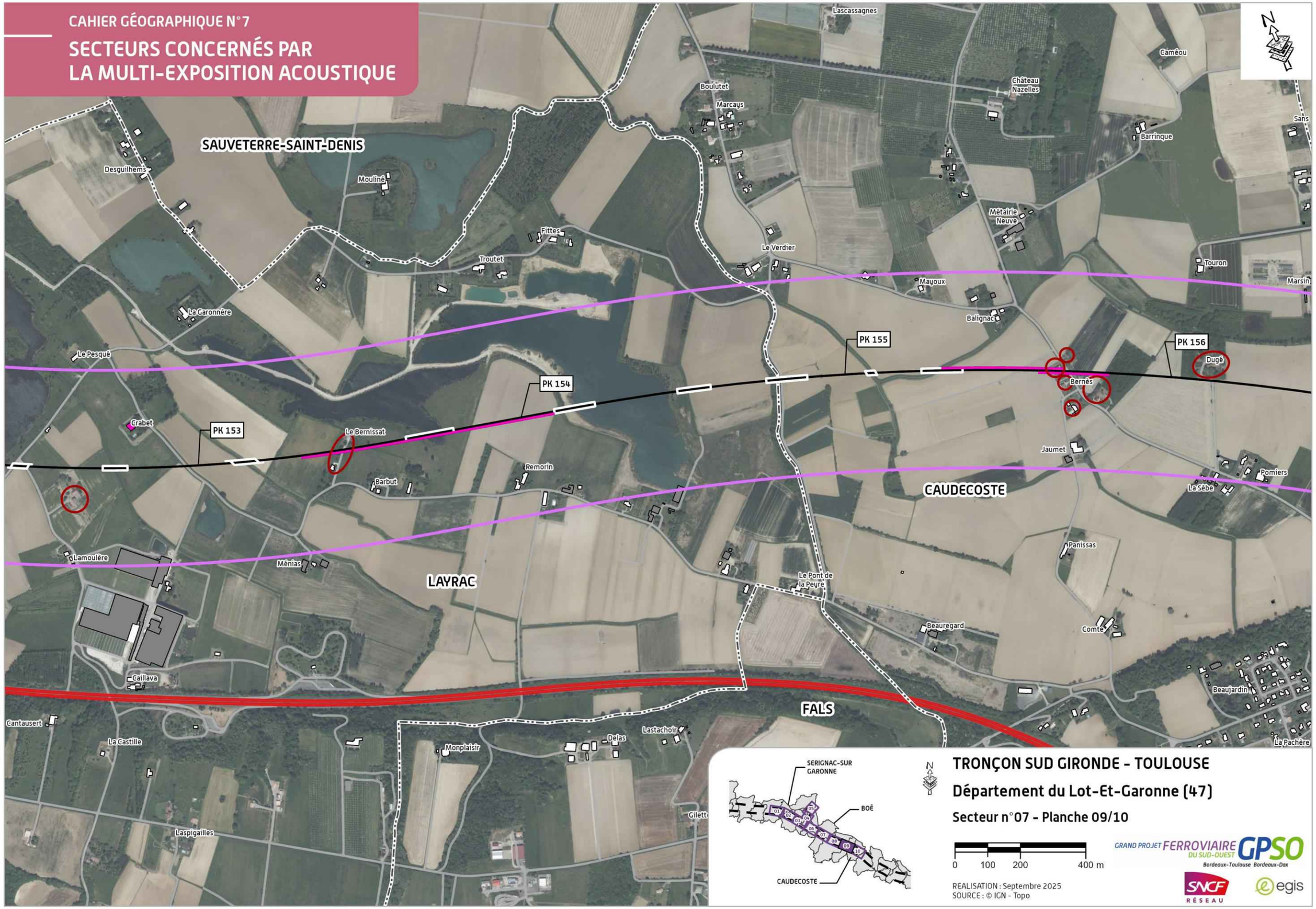

# IMPACTS ACOUSTIQUES DU PROJET ET MESURES PROPOSÉES

## LEGENDE

### ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

- Limite départementale
- Limite communale

### LE PROJET PROPOSÉ

- PK 1.0 — Point kilométrique
- Ligne nouvelle
- Déblai
- Remblai
- Ouvrage d'art
- Tranchée couverte
- Tunnel

### RÈGLEMENTATION ACOUSTIQUE

- Principe de protection acoustique par merlon ou par écran anti-bruit
- Bâti concerné par la règlementation acoustique (habitation, bureau)
- Bâti non concerné par la règlementation acoustique (industrie,hangar, ...)
- Bâti nécessitant une mesure complémentaire

### MESURE SUR RÉCEPTEUR

XX / XX
XX / XX

Jour sans protection / Jour avec protection
Nuit sans protection / Nuit avec protection

*Les valeurs supérieures au seuil réglementaire sont mentionnées par une police rouge XX*

### ACQUISITION DE BÂTIS

- Acquisition du bâti

PROJET DE LIGNES NOUVELLES
BORDEAUX – TOULOUSE / BORDEAUX – ESPAGNE

GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST GPSO Bordeaux-Toulouse Bordeaux-Dax

SNCF RÉSEAU egis

REALISATION : Septembre 2025

# IMPACTS ACOUSTIQUES DU PROJET ET MESURES PROPOSÉES

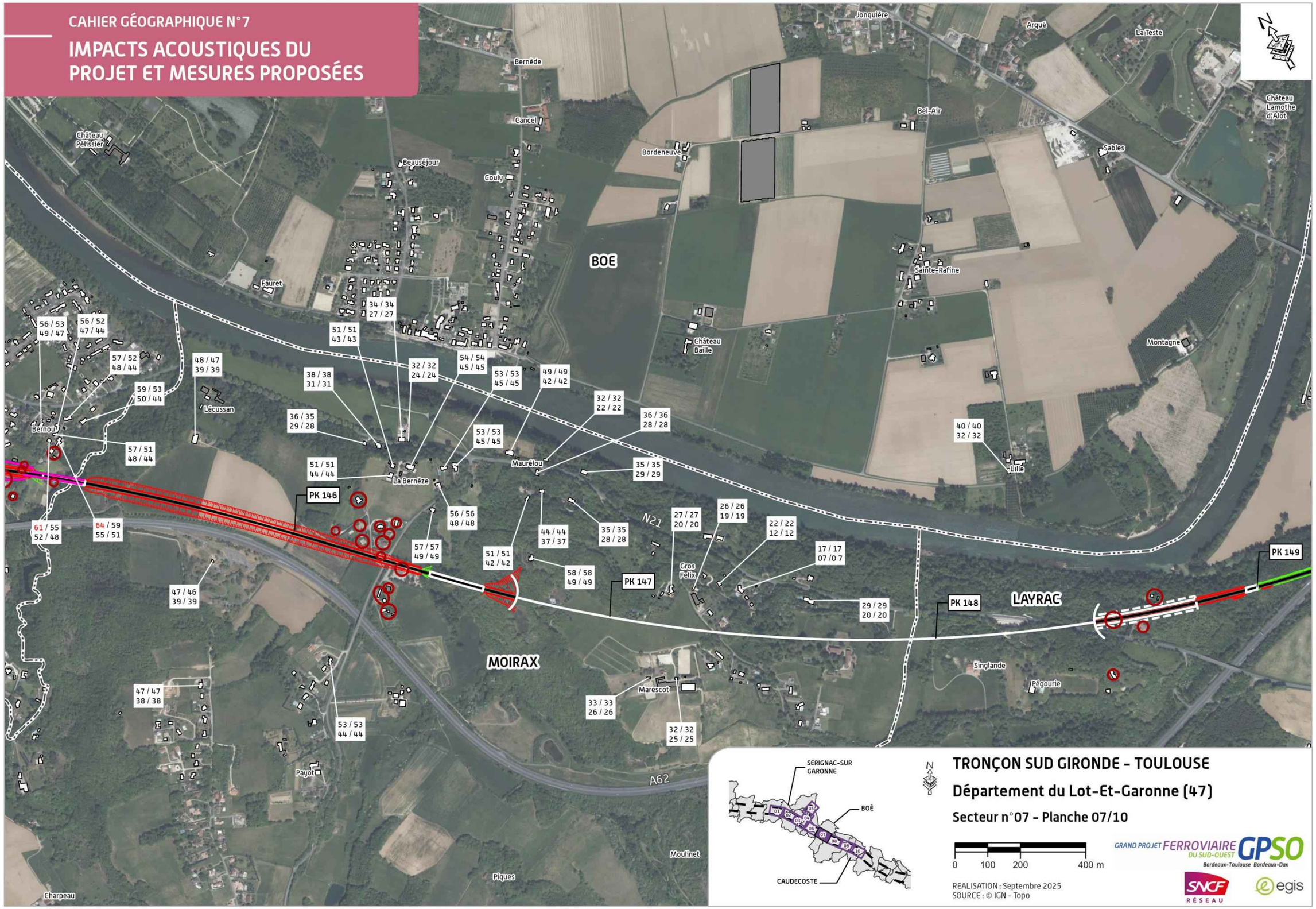





**TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE**

**Département du Lot-Et-Garonne (47)**

**Secteur n°07 - Planche 07/10**

0 100 200 400 m

REALISATION : Septembre 2025
SOURCE : © IGN - Topo

GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST GPSO
Bordeaux-Toulouse Bordeaux-Dax

SNCF RÉSEAU

egis

# IMPACTS ACOUSTIQUES DU PROJET ET MESURES PROPOSÉES

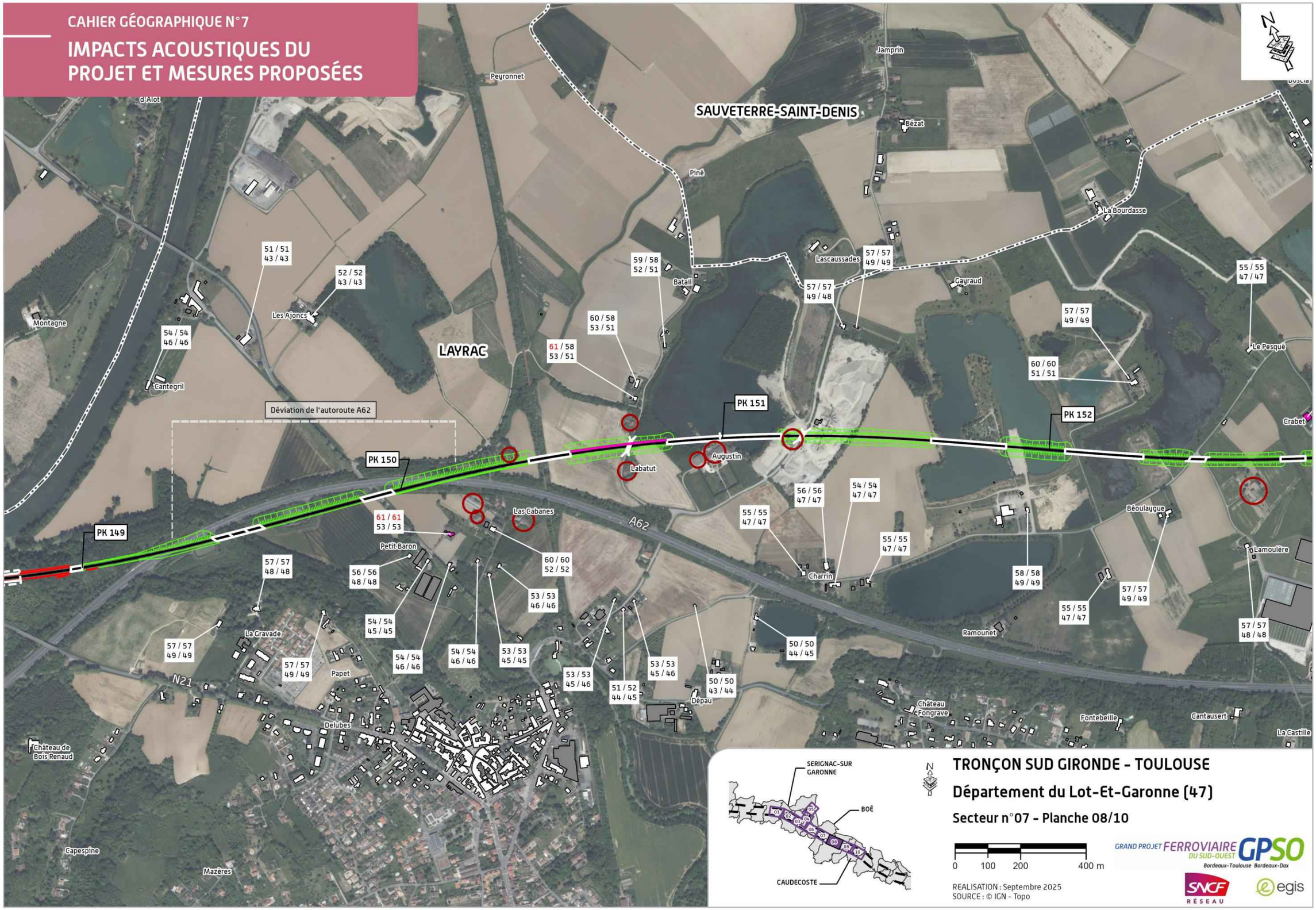





**TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE**

**Département du Lot-Et-Garonne (47)**

**Secteur n°07 - Planche 08/10**

0 100 200 400 m

REALISATION : Septembre 2025
SOURCE : © IGN - Topo

GRAND PROJET FERROVIAIRE GPSO DU SUD-OUEST
Bordeaux-Toulouse Bordeaux-Dax

SNCF RÉSEAU egis

CAHIER GÉOGRAPHIQUE N°7

# IMPACTS ACOUSTIQUES DU PROJET ET MESURES PROPOSÉES

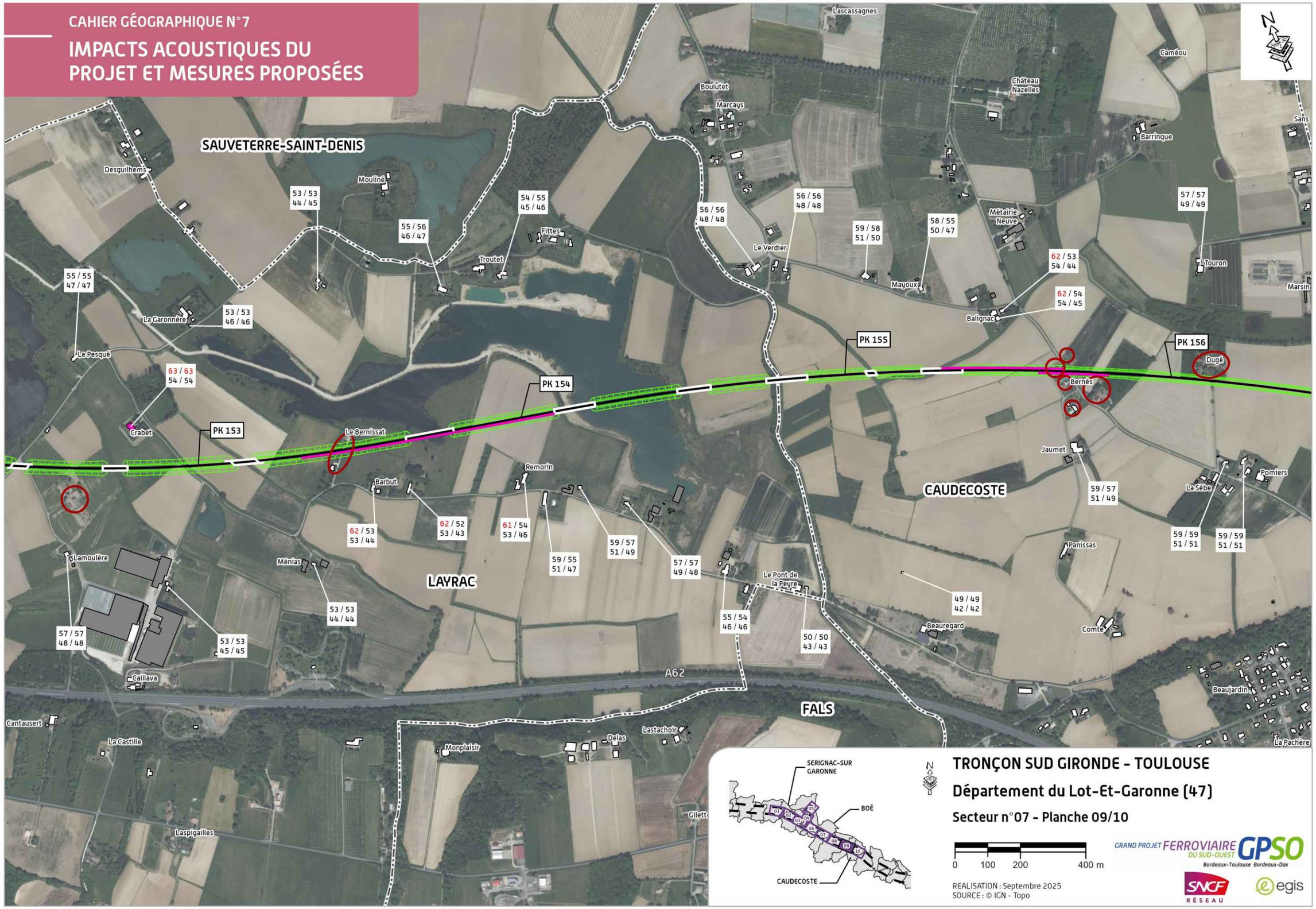

# 3.5. Annexe inondation

## 3.5.1. Contexte

Dans le cadre du projet de la ligne nouvelle Bordeaux - Toulouse, des opérations de diagnostics d'archéologie préventive seront réalisées par l'INRAP sur l'emprise DAE1. Ces diagnostics comprennent des tranchées mécaniques (environ 20 m × 2–3 m, profondeur variable 1–4 m) ouvertes sur 10 % de la surface par tranche, avec dépôt temporaire des terres excavées puis rebouchage à l'avancement.

La présente note vise à analyser la compatibilité de ces opérations avec les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRi) traversés par l'emprise DAE1 en particulier au titre des prescriptions applicables aux zones d'aléa fort (zones rouges).

## 3.5.2. PPRi de la Vallée de la Garonne Secteur Cadaujac - Beautiran

Secteur de de Saint-Médard-d'Eyrans et Ayguemorte-les-Graves

Cours d'eau concernés :

- Estey d'Eyrans
- Estay Mort
- Le Saucats

Zonage PPRI :

- Rouge

Secteur de Beautiran et Castres-Gironde

Cours d'eau concernés :

- Rouille du Reys
- Le Gat-Mort
- Ruisseau de Pommarède

Zonage PPRI :

- Rouge

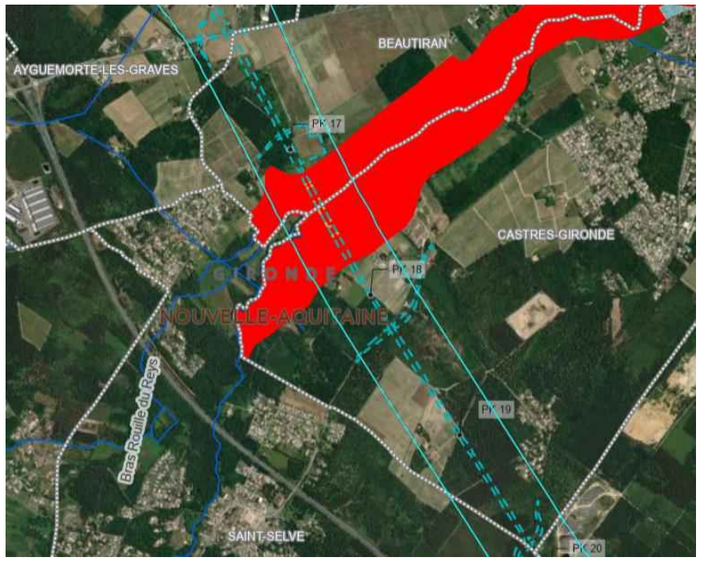


*Le règlement, approuvé le 24 octobre 2005 et identique pour les 4 communes est rappelé ci-après pour mémoire, mais seule la partie soulignée en rouge s'applique au projet.*

## 2.1. LES PRESCRIPTIONS COMMUNES AUX ZONES ROUGE ET BLEUE

### 2.1.1. Les constructions

Sous réserve des dispositions contenues dans les documents d'urbanisme en vigueur dans les communes concernées, les constructions nouvelles et les travaux de réhabilitation des constructions existantes réalisés postérieurement à l'approbation du PPR doivent respecter les prescriptions suivantes :

- Les réseaux techniques intérieurs réalisés à l'occasion des travaux (eau, gaz, électricité) seront équipés d'un dispositif de mise hors service automatique ou seront installés au-dessus de la cote de référence.
- Le risque d'inondation sera pris en compte durant le chantier en étant intégré aux documents de prévention du chantier.
- Les chaudières, les citernes enterrées ou non et les citernes sous pression, ainsi que tous les récipients contenant des hydrocarbures, ou du gaz, devront être protégés contre l'inondation de référence.

Toute réalisation de clôture pleine est interdite

### 2.1.2. Les réseaux et les ouvrages techniques publics futurs

#### 2.1.2.1. Les ouvrages électriques (y compris éclairage public)

Les ouvrages comportant des pièces nues sous tension devront être encadrés de dispositifs de coupures (télécommandés ou manuels) situés au-dessus de la cote de référence.

#### 2.1.2.2. Les réseaux de gaz

Les programmes de renouvellement des réseaux existants et d'équipement devront tenir compte de la vulnérabilité plus grande liée au risque d'inondation.

#### 2.1.2.3. Les réseaux de télécommunications

Les équipements devront tenir compte du risque d'inondation.

#### 2.1.2.4. Les réseaux d'eau potable

Les installations nouvelles ou les réseaux mis en réfection devront être conçus de telle sorte que la pression dans les réseaux soit supérieure à la pression hydrostatique existante à l'extérieur des ouvrages lors de l'inondation de référence.

Les nouveaux ouvrages de stockage seront construits hors zone inondable et surdimensionnés pour assurer la continuité du service en zone inondable.

#### 2.1.2.5. Les captages d'eau potable

Les captages devront être protégés de façon à prévenir tout risque de pollution. En particulier, les têtes de forage devront être étanches.

#### 2.1.2.6. Les réseaux d'eaux pluviales et usées

Des clapets et des dispositifs anti-retour seront mis en place pour empêcher les remontées d'eaux par les réseaux.

Afin d'éviter le soulèvement des tampons des regards, il sera procédé à leur verrouillage.

### 2.1.3. Les voiries et les accès futurs

Sont autorisés :

- Les accès routiers au-dessus du terrain naturel dès lors qu'ils sont indispensables pour assurer la protection des biens et des personnes, sous réserve qu'ils soient praticables pour la crue de référence. Ils devront être dotés de dispositifs permettant d'assurer la libre circulation des eaux.

Les travaux d'infrastructure publique, à condition de ne pas entraver l'écoulement des crues, et de ne pas modifier les périmètres exposés.

## 2.2. LES PRESCRIPTIONS EN ZONE ROUGE

### 2.2.1. Les occupations et les utilisations du sol interdites

Sont interdits :

- Les constructions nouvelles à l'exception de celles visées au 2.2.2, et 2.5 (cas particulier du centre bourg de l'Isle-St-Georges), les ouvrages ou obstacles de toute nature pouvant ralentir l'écoulement de la crue (clôtures non transparentes à l'eau y compris), les exhaussements de sol, à l'exception de ceux visés au 2.1 et au 2.2.2.;
- La construction de bâtiments à usage de logement même s'ils sont utiles et nécessaires à l'exploitation agricole afin de préserver la sécurité des personnes ;
- Toute création ou extension de terrains de camping-caravaning, d'aires de gens du voyage, d'habitations légères de loisir ;
- Toute création de station d'épuration sauf cas dérogatoire dûment justifié.(§ article 18 de l'arrêté du 22 décembre 1994) ;
- Les installations soumises à la Directive 96/82/CE du 09.12.1996 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses ;
- Les implantations les plus sensibles visées par la circulaire interministérielle du 30.04.2002, tels que les bâtiments, équipements et installations dont le fonctionnement est primordial pour la sécurité civile, pour la défense ou pour le maintien de l'ordre public ou encore dont la défaillance présente un risque élevé pour les personnes ou présentant le même risque en raison de leur importance socio-économique ;
- Tout stockage au-dessous de la cote de référence de produits dangereux ou polluants tels que ceux identifiés dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ou dans la réglementation sanitaire

départementale ou encore dans celle relative au transport de matières dangereuses.

- Les installations d'élimination et de stockage des déchets visés aux rubriques 322 et 167 de la nomenclature des Installations classées ;
- Tout dépôt au-dessous de la cote de référence de produits ou matériaux susceptibles de flotter ou de faire obstacle à l'écoulement des eaux, même stockés de façon temporaire.

### 2.2.2. Les occupations et les utilisations du sol soumises à conditions particulières

Sont autorisés sous réserve de l'être également par les documents d'urbanisme en vigueur sur la commune concernée et sous réserve du respect des prescriptions communes à l'ensemble des zones rouge et bleue.

Compatibilité avec le PPRi de la Vallée de la Garonne Secteur Cadaujac – Beautiran

| Prescription PPRI | Analyse des diagnostics archéologiques | Conclusion |
|---|---|---|
| **Interdiction des constructions nouvelles (hors exceptions 2.2.2 et 2.5)** | Les diagnostics archéologiques ne constituent pas des constructions pérennes. Les tranchées sont ouvertes temporairement puis rebouchées sous 24 à 48 h. Aucun ouvrage fixe ou bâtiment n'est implanté. | **Compatible** |
| **Interdiction des ouvrages ou obstacles pouvant ralentir l'écoulement de la crue (clôtures, remblais, etc.)** | Les terres excavées sont déposées temporairement en merlons non compactés, le long des tranchées, sur une hauteur limitée à 1 m. Ils sont de nature fusible (disparaissent sous l'effet d'une crue). L'organisation du chantier prévoit le comblement rapide en cas d'alerte météo et le repli du matériel. | **Compatible** |
| **Interdiction des exhaussements de sol (hors exceptions 2.1 et 2.2.2)** | Les diagnostics n'entraînent pas d'exhaussement pérenne. Le terrain est remis en état après rebouchage. | **Compatible** |
| **Interdiction de tout stockage, en dessous de la cote de référence, de produits dangereux ou polluants identifiés dans la réglementation (ICPE, réglementation sanitaire, matières dangereuses)** | Les diagnostics archéologiques ne nécessitent pas de stockage permanent de produits dangereux. Le carburant nécessaire est apporté ponctuellement sur site dans des contenants étanches et sur bac de rétention si nécessaire. Aucune activité de maintenance ou vidange n'est réalisée sur site. | **Compatible** |
| **Interdiction de tout dépôt, même temporaire, de produits ou matériaux susceptibles de flotter ou de faire obstacle à l'écoulement des eaux** | Les matériaux excavés sont déposés temporairement le long des tranchées, sans compactage, sur une hauteur < 1 m et sur des surfaces cumulées < 400 m². Leur caractère fusible permet leur effacement naturel en cas de crue. Les dépôts sont comblés sous 24-48 h. | **Compatible** |

*Les diagnostics archéologiques sont compatibles avec l'ensemble des prescriptions de la zone rouge du PPRI. Ils ne créent ni construction, ni exhaussement permanent ni obstacle durable à l'écoulement des crues. Les dépôts de matériaux sont temporaires, de faible hauteur et fusibles. Les mesures prévues (rebouchage rapide, plan de repli, prévention des pollutions) assurent le respect des interdictions de stockage et limitent tout risque hydraulique ou environnemental.*

## 3.5.3. PPRi de la Garonne secteur des Confluents

Secteur de Vianne et Feugarolles

Cours d'eau concerné :

- La Baïse

Zonage PPRI :

- Rouge clair
- Rouge
- Rouge foncé

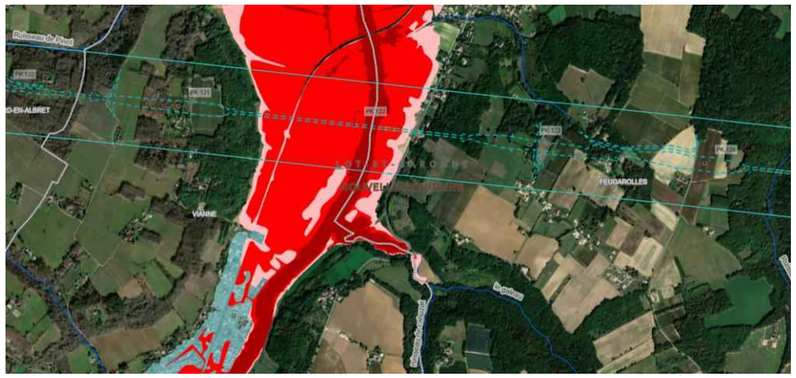


Secteur de Bruch et Montesquieu

Cours d'eau concernés :

- L'Auvignon
- La Gaule
- Ruisseau de la Gaule

Zonage PPRI :

- Rouge clair
- Rouge
- Rouge foncé

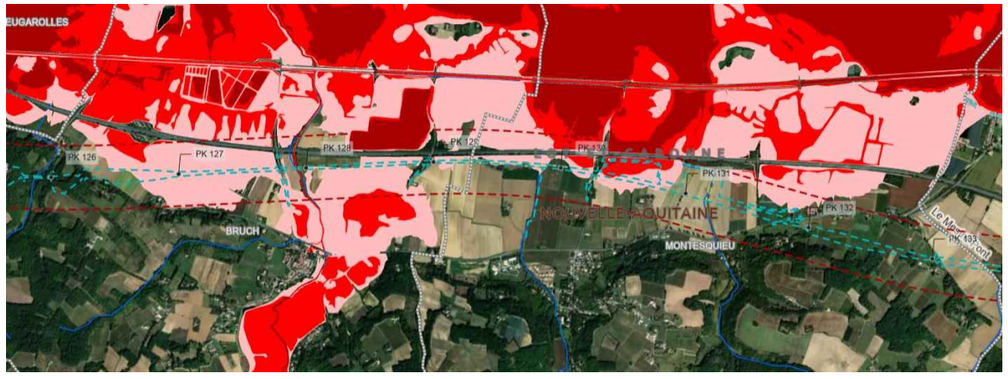

*Le règlement, approuvé le 28 janvier 2019 et identique pour les 4 communes, est rappelé ci-dessous pour mémoire, mais seule la partie soulignée en rouge s'applique au projet.*

## Chapitre II - 2 : Mesures applicables en zone Rouge foncé (sans trame)

**Définition de la zone Rouge foncé (sans trame) :**

La zone Rouge foncé (sans trame) correspond :
- aux zones d'expansion de crue exposées à un aléa très fort.

Cette zone présente une très importante capacité de stockage de l'eau en cas de forte crue, qu'il convient de préserver, sur la Garonne comme sur les affluents.

Le règlement de cette zone a pour objectif :
- d'interdire strictement toute nouvelle construction, à l'exception de certains équipements ne pouvant pas être réalisés hors zone à risque ou dans une zone de moindre risque, et de constructions nécessaires aux activités permettant de valoriser les sols, compatibles avec une préservation optimale des zones d'expansion des crues et la salubrité du milieu ;
- d'y permettre le fonctionnement normal des activités ou utilisations du sol existantes en facilitant les aménagements visant la réduction de la vulnérabilité.

Tous les projets présentés dans cette zone Rouge foncé auront préalablement fait l'objet d'une recherche d'implantation hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque.

### II - 2-1 - Occupations et utilisations du sol interdites

**Sont interdit(e)s :**

**La création ou le changement de destination ou d'affectation (de nature à augmenter la vulnérabilité) de locaux ou pièces en dessous du niveau du terrain naturel** (sous-sols, caves, ...).

**Les stockages sous la cote de référence de produits polluants ou toxiques,** notamment en bidons et récipients non fixes, et en particulier les produits toxiques, les substances ou préparations dangereuses pour l'environnement, les produits réagissant avec l'eau et les hydrocarbures, tels que mentionnés dans la nomenclature des installations classées au titre de la protection de l'environnement (A l'exception des citernes et cuves fixes diverses autorisées : cf. Dispositions communes).

**Le positionnement des biens vulnérables et/ou coûteux** en dessous de la cote de référence, sauf ceux aisément déplaçables, ou étanches et arrimés.

**Les remblais et plate formes** autres que ceux strictement nécessaires à la réalisation des ouvrages, installations et constructions (y compris leur accès) autorisés ci-après (II-2-2).

**La création ex nihilo de bâtiments de grande dimension** : concerne tout projet dont la plus grande façade (façade au sens de la plus grande longueur d'emprise sur la zone inondable) est supérieure à 50 mètres et que son implantation est à proximité de zones urbaines ou bâties (distance aux bâtiments voisins inférieure à 100 mètres, pour les bâtiments existants et les zones d'urbanisation futures). La notion de bâtiment de grande dimension s'applique à tout projet de construction, de quelque nature qu'il soit.

**L'installation de construction modulaire, kiosque ou équivalent**, quel qu'en soit l'usage envisagé (commerce, activité tertiaire, équipement public, agriculture, habitat, activité de plein air, ....), sauf en cas de nécessité temporaire liée au respect d'une autre réglementation ou mise aux normes (nécessité dûment justifiée), et d'une impossibilité démontrée de l'implanter hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque. La durée d'implantation sera mentionnée et justifiée précisément ; cette durée devra être strictement respectée (sauf nouveaux impératifs dûment motivés). Pour toute la période d'implantation, le maître d'ouvrage s'engagera à évacuer les installations dès l'annonce d'un risque de crue.

**Tous travaux, constructions, installations et aménagements de quelque nature que ce soit à l'exception de ceux visés au II-2-2.**

## Chapitre II - 5 : Mesures applicables en zone Rouge (sans trame)

**Définition de la zone Rouge (sans trame) :**

La zone Rouge (sans trame) correspond :
- aux zones d'expansion de crue exposées à un aléa fort.

Cette zone présente une très importante capacité de stockage de l'eau en cas de forte crue, qu'il convient de préserver, sur la Garonne comme sur les affluents.

Le règlement de cette zone a pour objectif :
- d'interdire strictement toute nouvelle construction, à l'exception de certains équipements et de constructions nécessaires aux activités permettant de valoriser les sols, compatibles avec le niveau d'aléa fort et la salubrité du milieu ;
- d'y permettre le fonctionnement normal des activités ou utilisations du sol existantes en facilitant les aménagements visant la réduction de la vulnérabilité.

Tous les projets présentés dans cette zone Rouge auront préalablement fait l'objet d'une recherche d'implantation hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque.

### II - 5-1 - Occupations et utilisations du sol interdites

**Sont interdit(e)s :**

**La création ou le changement de destination ou d'affectation (de nature à augmenter la vulnérabilité) de locaux ou pièces en dessous du niveau du terrain naturel** (sous-sols, caves, ...).

**Les stockages sous la cote de référence de produits polluants ou toxiques,** notamment en bidons et récipients non fixes, et en particulier les produits toxiques, les substances ou préparations dangereuses pour l'environnement, les produits réagissant avec l'eau et les hydrocarbures, tels que mentionnés dans la nomenclature des installations classées au titre de la protection de l'environnement (A l'exception des citernes et cuves fixes diverses autorisées : cf. Dispositions communes).

**Le positionnement des biens vulnérables et/ou coûteux** en dessous de la cote de référence, sauf ceux aisément déplaçables, ou étanches et arrimés.

**Les remblais et plate formes** autres que ceux strictement nécessaires à la réalisation des ouvrages, installations et constructions (y compris leur accès) autorisés ci-après (II-5-2).

**L'installation de construction modulaire, kiosque ou équivalent**, quel qu'en soit l'usage envisagé (commerce, activité tertiaire, équipement public, agriculture, habitat, activité de plein air, ....), sauf en cas de nécessité temporaire liée au respect d'une autre réglementation ou mise aux normes (nécessité dûment justifiée), et d'une impossibilité démontrée de l'implanter hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque. La durée d'implantation sera mentionnée et justifiée précisément ; cette durée devra être strictement respectée (sauf nouveaux impératifs dûment motivés). Pour toute la période d'implantation, le maître d'ouvrage s'engagera à évacuer les installations dès l'annonce d'un risque de crue.

**Tous travaux, constructions, installations et aménagements de quelque nature que ce soit à l'exception de ceux visés au II-5-2.**

## Chapitre II - 9 : Mesures applicables en zone Rouge clair (sans trame)

**Définition de la zone Rouge clair (sans trame) :**

La zone Rouge clair (sans trame) correspond :
- aux zones d'expansion de crue exposées à des aléas faible et moyen.

Cette zone présente une très importante capacité de stockage de l'eau en cas de forte crue qu'il convient de préserver, sur la Garonne comme sur les affluents.

Le règlement de cette zone a pour objectif :
- d'interdire strictement toute nouvelle construction, à l'exception de certains équipements et de constructions nécessaires aux activités permettant de valoriser les sols, compatibles avec les niveaux d'aléas faible et moyen, une préservation optimale des champs d'expansion des crues et la salubrité du milieu ;
- d'y permettre le fonctionnement normal des activités ou utilisations du sol existantes en facilitant les aménagements visant la réduction de la vulnérabilité.

Tous les projets présentés dans cette zone Rouge clair auront préalablement fait l'objet d'une recherche d'implantation hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque.

### II -9-1 - Occupations et utilisations du sol interdites

**Sont interdit(e)s :**

**La création ou le changement de destination ou d'affectation (de nature à augmenter la vulnérabilité) de locaux ou pièces en dessous du niveau du terrain naturel** (sous-sols, caves, ...).

**Les stockages sous la cote de référence de produits polluants ou toxiques,** notamment en bidons et récipients non fixes, et en particulier les produits toxiques, les substances ou préparations dangereuses pour l'environnement, les produits réagissant avec l'eau et les hydrocarbures, tels que mentionnés dans la nomenclature des installations classées au titre de la protection de l'environnement (A l'exception des citernes et cuves fixes diverses autorisées : cf. Dispositions communes).

**Le positionnement des biens vulnérables et/ou coûteux** en dessous de la cote de référence, sauf ceux aisément déplaçables, ou étanches et arrimés.

**Les remblais et plate formes** autres que ceux strictement nécessaires à la réalisation des ouvrages, installations et constructions (y compris leur accès) autorisés ci-après (II-9-2).

**L'installation de construction modulaire, kiosque ou équivalent**, quel qu'en soit l'usage envisagé (commerce, activité tertiaire, équipement public, agriculture, habitat, activité de plein air, ....), sauf en cas de nécessité temporaire liée au respect d'une autre réglementation ou mise aux normes (nécessité dûment justifiée), et d'une impossibilité démontrée de l'implanter hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque. La durée d'implantation sera mentionnée et justifiée précisément ; cette durée devra être strictement respectée (sauf nouveaux impératifs dûment motivés). Pour toute la période d'implantation, le maître d'ouvrage s'engagera à évacuer les installations dès l'annonce d'un risque de crue.

**Tous travaux, constructions, installations et aménagements de quelque nature que ce soit à l'exception de ceux visés au II-9-2.**

Compatibilité avec le PPRi de la Garonne secteur des Confluents

| Prescription PPRI | Analyse des diagnostics archéologiques | Conclusion |
|---|---|---|
| **Interdiction de stockage de produits polluants ou toxiques sous la cote de référence (bidons, récipients non fixes, hydrocarbures, substances ICPE)** | Aucun stockage permanent de produits dangereux. Carburant apporté ponctuellement dans des contenants étanches et sur bac de rétention. Pas de maintenance ni vidange sur site. | **Compatible** |
| **Interdiction des remblais et plates-formes non strictement nécessaires** | Les dépôts de matériaux excavés sont temporaires et fusibles. Pas de remblais pérennes ni plateforme durable créée. | **Compatible** |

Les diagnostics archéologiques respectent ces prescriptions du PPRI : aucun stockage durable de produits dangereux n'est réalisé et les dépôts de matériaux sont temporaires, fusibles et rebouchés rapidement garantissant qu'aucun obstacle durable ou remblai non autorisé ne perturbe l'écoulement des crues.

### 3.5.4. PPRi sur les bassins versants du Labourdasse, du Ministre, du Rieumort et du Sarrailler

Secteur de Brax

Cours d'eau concerné :

- Ruisseau Labourdasse

Zonage PPRI :

- Rouge clair
- Rouge
- Rouge foncé

*Le PPRi a été prescrit par arrêté préfectoral n° 2011-026-0012. Il est actuellement en phase d'élaboration et n'a pas encore été approuvé.*

### 3.5.5. PPRi de la Garonne Secteur de l'Agenais

<u>Secteur du Passage et Moirax</u>
Cours d'eau concernés :

- Ruisseau de Brimont

Zonage PPRI :

- Rouge clair
- Rouge
- Rouge foncé

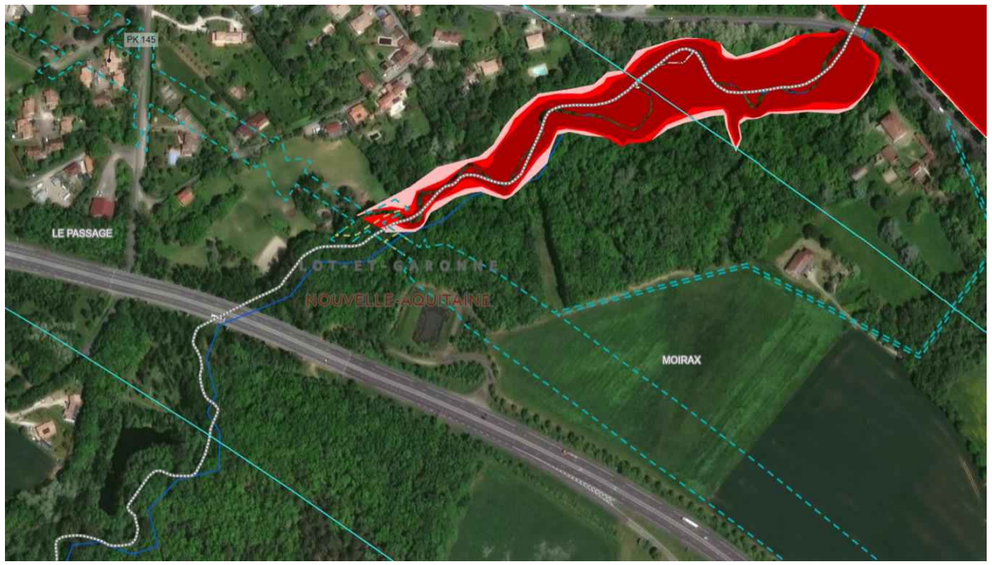


<u>Secteur de Layrac et Caudecoste</u>
Cours d'eau concernés

- Le Gers
- Ruisseau de l'Estressol
- L'Estressol
- Ruisseau de Brescou
- Rivière de l'Auroue

Zonage PPRI :

- Rouge clair
- Rouge
- Rouge foncé

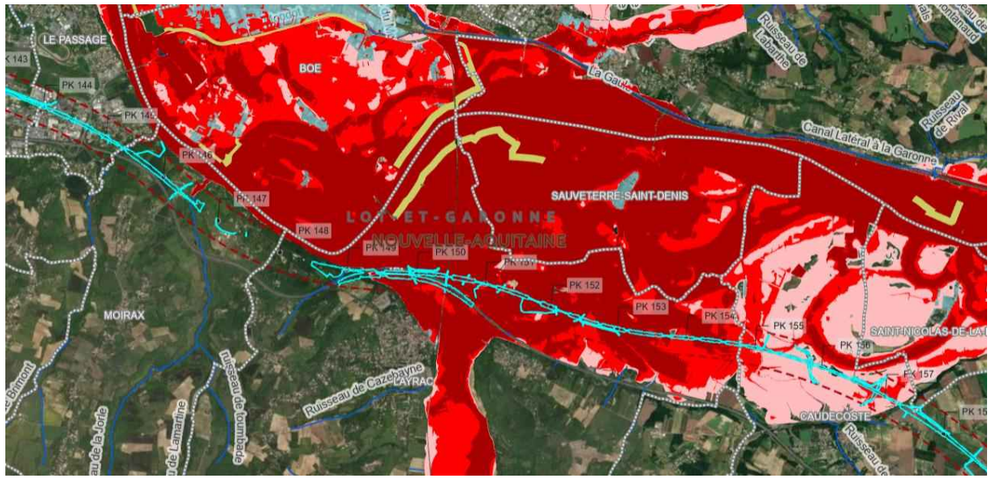


*Le règlement, approuvé le 19 février 2018 et identique pour les 5 communes, est rappelé ci-dessous pour mémoire, mais seule la partie soulignée en rouge s'applique au projet*

## Chapitre II - 2 : Mesures applicables en zone Rouge foncé (sans trame)

**Définition de la zone Rouge foncé (sans trame) :**

La zone Rouge foncé (sans trame) correspond :
- aux zones d'expansion de crue exposées à un aléa très fort.
Cette zone présente une très importante capacité de stockage de l'eau en cas de forte crue, qu'il convient de préserver, sur la Garonne comme sur les affluents.

Le règlement de cette zone a pour objectif :
- d'interdire strictement toute nouvelle construction, à l'exception de certains équipements ne pouvant pas être réalisés hors zone à risque ou dans une zone de moindre risque, et de constructions nécessaires aux activités permettant de valoriser les sols, compatibles avec une préservation optimale des zones d'expansion des crues et la salubrité du milieu ;
- d'y permettre le fonctionnement normal des activités ou utilisations du sol existantes en facilitant les aménagements visant la réduction de la vulnérabilité.

Tous les projets présentés dans cette zone Rouge foncé auront préalablement fait l'objet d'une recherche d'implantation hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque.

### II - 2-1 - Occupations et utilisations du sol interdites

**Sont interdit(e)s :**

**La création ou le changement de destination ou d'affectation (de nature à augmenter la vulnérabilité) de locaux ou pièces en dessous du niveau du terrain naturel** (sous-sols, caves, ...).

**Les stockages sous la cote de référence de produits polluants ou toxiques,** notamment en bidons et récipients non fixes, et en particulier les produits toxiques, les substances ou préparations dangereuses pour l'environnement, les produits réagissant avec l'eau et les hydrocarbures, tels que mentionnés dans la nomenclature des installations classées au titre de la protection de l'environnement (A l'exception des citernes et cuves fixes diverses autorisées : cf. Dispositions communes).

**Le positionnement des biens vulnérables et/ou coûteux** en dessous de la cote de référence, sauf ceux aisément déplaçables, ou étanches et arrimés.

**Les remblais et plate formes** autres que ceux strictement nécessaires à la réalisation des ouvrages, installations et constructions (y compris leur accès) autorisés ci-après (II-2-2).

**La création ex nihilo de bâtiments de grande dimension** : concerne tout projet dont la plus grande façade (façade au sens de la plus grande longueur d'emprise sur la zone inondable) est supérieure à 50 mètres et que son implantation est à proximité de zones urbaines ou bâties (distance aux bâtiments voisins inférieure à 100 mètres, pour les bâtiments existants et les zones d'urbanisation futures). La notion de bâtiment de grande dimension s'applique à tout projet de construction, de quelque nature qu'il soit.

**L'installation de construction modulaire, kiosque ou équivalent**, quel qu'en soit l'usage envisagé (commerce, activité tertiaire, équipement public, agriculture, habitat, activité de plein air, ...), sauf en cas de nécessité temporaire liée au respect d'une autre réglementation ou mise aux normes (nécessité dûment justifiée), et d'une impossibilité démontrée de l'implanter hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque. La durée d'implantation sera mentionnée et justifiée précisément ; cette durée devra être strictement respectée (sauf nouveaux impératifs dûment motivés). Pour toute la période d'implantation, le maître d'ouvrage s'engagera à évacuer les installations dès l'annonce d'un risque de crue.

**Tous travaux, constructions, installations et aménagements de quelque nature que ce soit à l'exception de ceux visés au II-2-2.**

## Chapitre II - 5 : Mesures applicables en zone Rouge (sans trame)

**Définition de la zone Rouge (sans trame) :**

La zone Rouge (sans trame) correspond :
- aux zones d'expansion de crue exposées à un aléa fort.
Cette zone présente une très importante capacité de stockage de l'eau en cas de forte crue, qu'il convient de préserver, sur la Garonne comme sur les affluents.

Le règlement de cette zone a pour objectif :
- d'interdire strictement toute nouvelle construction, à l'exception de certains équipements et de constructions nécessaires aux activités permettant de valoriser les sols, compatibles avec le niveau d'aléa fort et la salubrité du milieu ;
- d'y permettre le fonctionnement normal des activités ou utilisations du sol existantes en facilitant les aménagements visant la réduction de la vulnérabilité.

Tous les projets présentés dans cette zone Rouge auront préalablement fait l'objet d'une recherche d'implantation hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque.

### II - 5-1 - Occupations et utilisations du sol interdites

**Sont interdit(e)s :**

**La création ou le changement de destination ou d'affectation (de nature à augmenter la vulnérabilité) de locaux ou pièces en dessous du niveau du terrain naturel** (sous-sols, caves, ...).

**Les stockages sous la cote de référence de produits polluants ou toxiques,** notamment en bidons et récipients non fixes, et en particulier les produits toxiques, les substances ou préparations dangereuses pour l'environnement, les produits réagissant avec l'eau et les hydrocarbures, tels que mentionnés dans la nomenclature des installations classées au titre de la protection de l'environnement (A l'exception des citernes et cuves fixes diverses autorisées : cf. Dispositions communes).

**Le positionnement des biens vulnérables et/ou coûteux** en dessous de la cote de référence, sauf ceux aisément déplaçables, ou étanches et arrimés.

**Les remblais et plate formes** autres que ceux strictement nécessaires à la réalisation des ouvrages, installations et constructions (y compris leur accès) autorisés ci-après (II-5-2).

**L'installation de construction modulaire, kiosque ou équivalent**, quel qu'en soit l'usage envisagé (commerce, activité tertiaire, équipement public, agriculture, habitat, activité de plein air, ...), sauf en cas de nécessité temporaire liée au respect d'une autre réglementation ou mise aux normes (nécessité dûment justifiée), et d'une impossibilité démontrée de l'implanter hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque. La durée d'implantation sera mentionnée et justifiée précisément ; cette durée devra être strictement respectée (sauf nouveaux impératifs dûment motivés). Pour toute la période d'implantation, le maître d'ouvrage s'engagera à évacuer les installations dès l'annonce d'un risque de crue.

**Tous travaux, constructions, installations et aménagements de quelque nature que ce soit à l'exception de ceux visés au II-5-2.**

## Chapitre II - 9 : Mesures applicables en zone Rouge clair (sans trame)

**Définition de la zone Rouge clair (sans trame) :**

La zone Rouge clair (sans trame) correspond :
- aux zones d'expansion de crue exposées à des aléas faible et moyen.

Cette zone présente une très importante capacité de stockage de l'eau en cas de forte crue qu'il convient de préserver, sur la Garonne comme sur les affluents.

Le règlement de cette zone a pour objectif :
- d'interdire strictement toute nouvelle construction, à l'exception de certains équipements et de constructions nécessaires aux activités permettant de valoriser les sols, compatibles avec les niveaux d'aléas faible et moyen, une préservation optimale des champs d'expansion des crues et la salubrité du milieu ;
- d'y permettre le fonctionnement normal des activités ou utilisations du sol existantes en facilitant les aménagements visant la réduction de la vulnérabilité.

Tous les projets présentés dans cette zone Rouge clair auront préalablement fait l'objet d'une recherche d'implantation hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque.

### II -9-1 - Occupations et utilisations du sol interdites

**Sont interdit(e)s :**

**La création ou le changement de destination ou d'affectation (de nature à augmenter la vulnérabilité) de locaux ou pièces en dessous du niveau du terrain naturel** (sous-sols, caves, ...).

**Les stockages sous la cote de référence de produits polluants ou toxiques,** notamment en bidons et récipients non fixes, et en particulier les produits toxiques, les substances ou préparations dangereuses pour l'environnement, les produits réagissant avec l'eau et les hydrocarbures, tels que mentionnés dans la nomenclature des installations classées au titre de la protection de l'environnement (A l'exception des citernes et cuves fixes diverses autorisées : cf. Dispositions communes).

**Le positionnement des biens vulnérables et/ou coûteux** en dessous de la cote de référence, sauf ceux aisément déplaçables, ou étanches et arrimés.

**Les remblais et plate formes** autres que ceux strictement nécessaires à la réalisation des ouvrages, installations et constructions (y compris leur accès) autorisés ci-après (II-9-2).

**L'installation de construction modulaire, kiosque ou équivalent**, quel qu'en soit l'usage envisagé (commerce, activité tertiaire, équipement public, agriculture, habitat, activité de plein air, ...), sauf en cas de nécessité temporaire liée au respect d'une autre réglementation ou mise aux normes (nécessité dûment justifiée), et d'une impossibilité démontrée de l'implanter hors zone inondable ou à défaut dans une zone de moindre risque. La durée d'implantation sera mentionnée et justifiée précisément ; cette durée devra être strictement respectée (sauf nouveaux impératifs dûment motivés). Pour toute la période d'implantation, le maître d'ouvrage s'engagera à évacuer les installations dès l'annonce d'un risque de crue.

**Tous travaux, constructions, installations et aménagements de quelque nature que ce soit à l'exception de ceux visés au II-9-2.**

Compatibilité avec le PPRi de la Garonne Secteur de l'Agenais

| Prescription PPRI | Analyse des diagnostics archéologiques | Conclusion |
|---|---|---|
| **Interdiction de stockage de produits polluants ou toxiques sous la cote de référence (bidons, récipients non fixes, hydrocarbures, substances ICPE)** | Aucun stockage permanent de produits dangereux. Carburant apporté ponctuellement dans des contenants étanches et sur bac de rétention. Pas de maintenance ni vidange sur site. | **Compatible** |
| **Interdiction des remblais et plates-formes non strictement nécessaires** | Les dépôts de matériaux excavés sont temporaires et fusibles. Pas de remblais pérennes ni plateforme durable créée. | **Compatible** |

Les diagnostics archéologiques respectent ces prescriptions du PPRi : aucun stockage durable de produits dangereux n'est réalisé et les dépôts de matériaux sont temporaires, fusibles et rebouchés rapidement garantissant qu'aucun obstacle durable ou remblai non autorisé ne perturbe l'écoulement des crues.

### 3.5.6. PPRi du Bassin de la Garonne Amont

Secteur de Caumont, Castelmayran et Castelferrus

Cours d'eau concernés :

- Le Bourdon
- La Sère
- Ruisseau du Gat
- Ruisseau de Saint-Michel

Zonage PPRI :

- Rouge

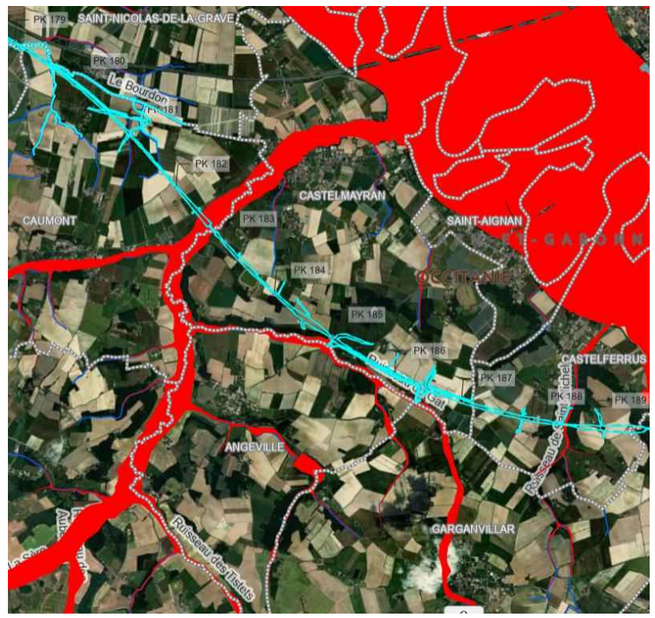

Secteur de Garganvillar, Cordes-Tolosannes, Castelsarrasin et Saint-Porquier

Cours d'eau concernés :

- La Gimone
- La Garonne
- Ruisseau de Rafié
- Ruisseau de Sanguinenc
- Ruisseau de Brouzidou
- Canal Latéral à la Garonne
- Ruisseau des Parcs

Zonage PPRI :

- Rouge

*Le règlement, approuvé le 27 août 2014 et identique pour les 7 communes est rappelé ci-dessous pour mémoire, mais seule la partie soulignée en rouge s'applique au projet.*

## *CHAPITRE 2-1 : DISPOSITIONS APPLICABLES EN ZONE ROUGE*

### 2-1-1 : Prescriptions applicables aux biens et activités futurs

**Article 2-1-1-1 : Sont interdits**

- Toutes constructions, travaux, digues et remblais, clôtures, haies, plantations, installations et activités de quelque nature qu'ils soient, à l'exception de ceux visés aux articles 2-1-1-2 et 2-1-2 ci-après.

- La création ou l'aménagement de sous-sol, le sous-sol étant défini comme une surface de plancher située en-dessous du niveau du terrain naturel.

- Tout stockage au-dessous de la cote de référence de produit de nature à polluer les eaux ou à réagir avec l'eau et mentionnés dans la nomenclature des installations classées.

- L'aménagement de nouveaux terrains de camping, ainsi que l'augmentation de la capacité d'accueil des terrains de camping existants.

**Article 2-1-1-2 : Sont autorisés**

- Les bâtiments sanitaires, techniques ou de loisirs de moins de 10 m2 d'emprise au sol.

- Peuvent exceptionnellement être admis les logements de fonction liés aux exploitations agricoles, sous réserve du respect des 4 conditions suivantes (conditions cumulatives) :

- la construction est située dans une zone classée à vocation agricole par le document d'urbanisme opposable,
- la construction est implantée dans le périmètre du siège d'exploitation,
- le pétitionnaire justifie, par tout document nécessaire, le lien et la nécessité du logement pour l'exercice de l'activité agricole, notamment lorsque existe déjà sur l'exploitation un autre logement,
- le plancher utile du logement est édifié au-dessus de la cote de référence ; toutefois, dans le cas où la hauteur atteinte par la crue de référence au-dessus du terrain naturel est supérieure à 3 m, le logement peut être de type « duplex » et comporter un seul niveau au-dessus de la cote de référence (plancher « refuge »).

- Les bâtiments techniques des exploitations agricoles. Cependant, les bâtiments d'élevage ne pourront être admis que si la hauteur de la crue de référence est inférieure à 1 m et si le plancher utile est situé au-dessus de la cote de référence.

- Les bâtiments annexes à des habitations existantes sur la même unité foncière (garages, abri de jardin) ne comportant qu'une seule ouverture à usage de porte de service ou de garage et limités à 25 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

*Règlement PPRI Garonne Amont* 7/16
*modification approuvée par arrêté préfectoral n°2014-239-0018 du 27 août 2014*

- Les clôtures agricoles constituées au maximum de 3 fils superposés avec poteaux distants d'au moins 3 mètres.

- Les clôtures végétales dont la hauteur devra être limitée à 1,20 m maximum.

- Les clôtures constituées d'un muret de 0,60 m maximum surmonté d'un dispositif aéré (grille, grillage...), à condition que la hauteur totale soit limitée à 1,20 m.

- Les clôtures « fusibles » si justification fonctionnelle ou technique liée à la sécurité ou à l'environnement.

- les haies agricoles « coupe-vent » justifiées par la nature des cultures pratiquées.

- Les cultures annuelles et les pacages.

- Les plantations d'arbres en rangées régulièrement espacées d'au moins 4 mètres, les rangées d'arbres étant disposées dans le sens du flux du courant dans le lit majeur. Tout dispositif de protection (paillat-grillage..) autre que le tuteur ou tout dispositif transversal aux rangées sera interdit.

- La construction des piscines extérieures et les activités de loisirs et de sport, sans superstructure. Peuvent toutefois être autorisés les bâtiments destinés à abriter les locaux techniques indispensables et les locaux à usage de sanitaires et de vestiaires ou douches associés aux piscines ou terrains de sports et de loisirs.

- Les réseaux d'irrigation et de drainage et leurs équipements à condition de ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux.

- Les travaux relatifs à la suppression des digues, remblais, épis situés dans le lit majeur, si une étude hydraulique justifie l'absence d'impact négatif mesurable ou définit des mesures compensatoires.

- Les travaux de protection des zones urbaines denses après étude hydraulique justifiant l'absence d'effet négatif induit sur les zones adjacentes ou préconisant des mesures compensatoires.

- Les remblais, le stockage de matériaux et la création de carrière, si une étude hydraulique justifie l'absence d'impact négatif mesurable ou définit des mesures compensatoires.

- Les déblais qui constituent une mesure compensatoire ou améliorent l'écoulement et/ou le stockage des eaux de crue, ainsi que les travaux et installations destinées à réduire les conséquences des risques, à condition de ne pas aggraver les risques par ailleurs.

- Les travaux et ouvrages directement liés à l'utilisation de la rivière, avec une protection située au-dessus de la crue de référence, sauf si impossibilité technique.

- Les travaux d'infrastructure publique, y compris la pose de lignes et de câbles à condition de ne pas aggraver les risques et leurs effets de façon notable et après étude hydraulique.

- Les stations de traitement des eaux, à la condition de prévoir une protection adaptée contre une crue au moins centennale.



### Article 2-1-2 : <u>Prescriptions applicables aux biens et activités existants</u>

**<u>Article 2-1-2-1</u> : Sont autorisés**

- Les travaux de restauration, d'entretien et de gestion courante des biens et activités implantés antérieurement à la publication du présent plan, à condition de ne pas aggraver les risques et leurs effets.

- Les travaux de surélévation qui ont pour effet de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens (rehaussement du premier niveau utile y compris avec construction d'un étage), sans accroître la population exposée ni le nombre de logements.

- Les travaux et aménagements d'accès extérieurs aux bâtiments visant à la mise en sécurité des personnes (construction de plate-forme, voirie, escalier, passage hors d'eau) en limitant au maximum l'encombrement à l'écoulement.

- La reconstruction à l'identique (surface de plancher, emprise au sol, destination, nombre de logements) des bâtiments détruits par un sinistre autre qu'une inondation, à l'exclusion des établissements recevant du public sensibles.

- Les changements de destination des locaux, y compris aménagement et modification des ouvertures, sous réserve d'assurer la sécurité des personnes et si ce changement est neutre sur la vulnérabilité ou de nature à la réduire, et à l'exclusion de toute création de logements non liée à l'activité agricole, ou d'établissements recevant du public sensibles.

- L'extension des bâtiments agricoles (autres que ceux destinés à l'élevage), sous réserve d'assurer le stockage des produits sensibles ou polluants au-dessus du niveau de la crue de référence.

- L'extension des habitations existantes, dans la limite de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, à la condition qu'elle n'ait pas pour effet d'augmenter le nombre de logements.

- L'extension sur la même unité foncière des activités existantes, à l'exception des établissements recevant du public sensibles, dans la limite de 40 m² ou de 20 % de la surface de plancher ou d'emprise au sol existante à la date d'approbation du présent P.P.R.

- Dans les terrains de camping existants, la reconstruction à l'identique ou l'extension des sanitaires dans la limite de 20 m2 d'emprise au sol, à la condition expresse que ces travaux n'aient pas pour objet d'augmenter la capacité d'accueil autorisée.

- L'extension des stations de traitement des eaux existantes.

Compatibilité avec PPRi du Bassin de la Garonne Amont

| Prescription PPRI | Analyse des diagnostics archéologiques | Conclusion |
|---|---|---|
| **Interdiction de toutes constructions, travaux, digues, remblais, clôtures, haies, plantations, installations et activités, sauf exceptions articles 2-1-1-2 et 2-1-2** | Les diagnostics archéologiques consistent en des tranchées temporaires de 20 m × 2–3 m et 1 à 4 m de profondeur. Les matériaux excavés sont déposés temporairement le long des tranchées, sans compactage, sur une hauteur limitée (< 1 m) et une surface cumulée faible (< 400 m²). Ces dépôts sont fusibles et rebouchés rapidement (24–48 h). Aucun remblai permanent n'est créé. | **Compatible** |
| **Interdiction de tout stockage en dessous de la cote de référence de produits polluants ou réactifs avec l'eau (ICPE)** | Aucun stockage permanent de produits dangereux. Les carburants ou fluides nécessaires sont ponctuellement apportés dans des contenants étanches et sur bac de rétention. Aucune maintenance ou vidange n'est effectuée sur site. | **Compatible** |

Les diagnostics archéologiques sont compatibles avec les prescriptions de zone rouge du PPRi de la Garonne Amont.

- Aucun remblai pérenne n'est créé : les dépôts de matériaux sont temporaires, fusibles et limités en hauteur et en surface ;
- Les tranchées sont rebouchées rapidement garantissant le rétablissement de la topographie initiale et l'absence d'obstacle durable à l'écoulement des crues ;
- Aucun stockage de produits polluants n'est maintenu sous la cote de référence.

## 3.5.7. PPRi du Bassin de la Garonne Aval

Secteur de Dunes

Cours d'eau concernés

- Ruisseau de Sempesserre
- Ruisseau du Rat

Zonage PPRI :

- Rouge

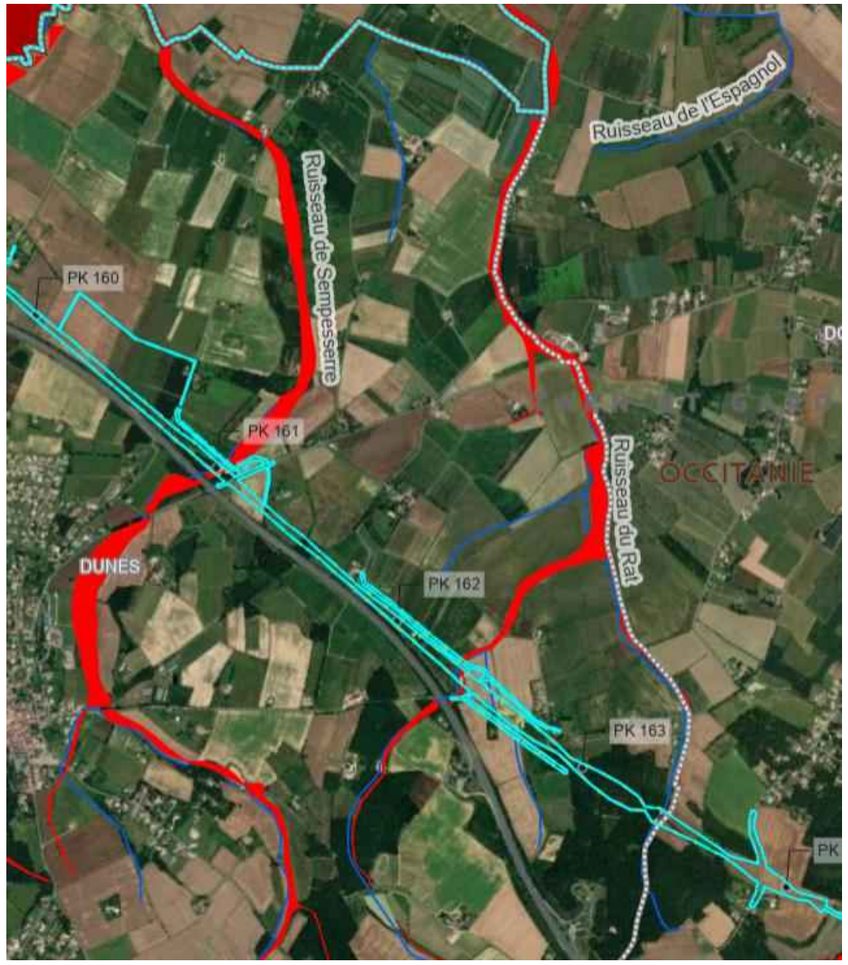

Secteur de Donzac, Saint-Loup, Saint-Cirice, Auvillar et Saint-Michel

Cours d'eau concernés

- Ruisseau de Sirech
- Ruisseau de Steroux
- Ruisseau de Boyer
- L'Arrats
- Le Profond
- Ruisseau de Cameson
- La Sardine
- L'Ayroux

Zonage PPRI :

- Rouge

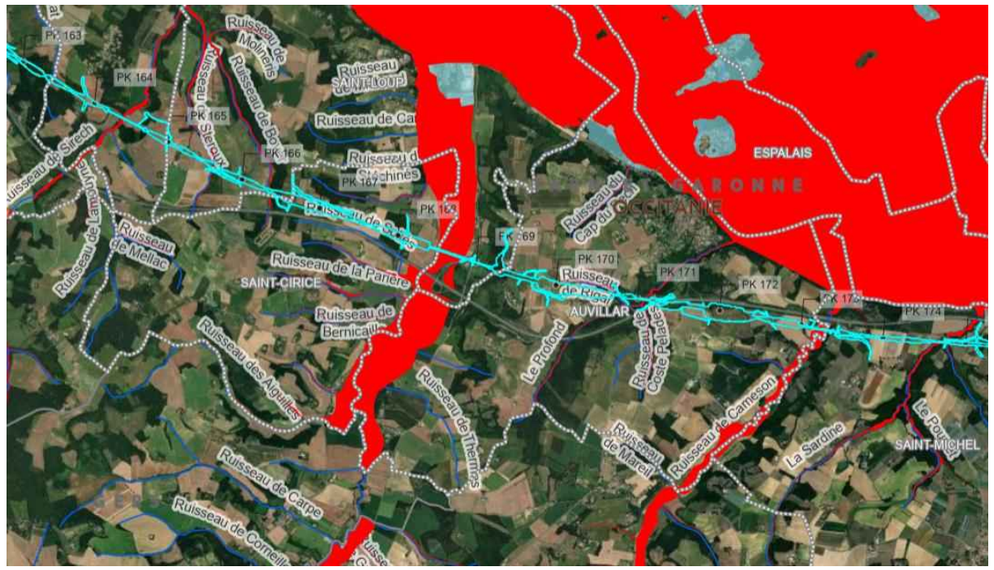


*Le règlement, approuvé le 27 août 2014 et identique pour les 6 communes est rappelé ci-dessous pour mémoire, mais seule la partie soulignée en rouge s'applique au projet.*

## *CHAPITRE 2-1 : DISPOSITIONS APPLICABLES EN ZONE ROUGE*

### 2-1-1 : Prescriptions applicables aux biens et activités futurs

**Article 2-1-1-1 : Sont interdits**

- Toutes constructions, travaux, diques et remblais, clôtures, haies, plantations, installations et activités de quelque nature qu'ils soient, à l'exception de ceux visés aux articles 2-1-1-2 et 2-1-2 ci-après.

- La création ou l'aménagement de sous-sol, le sous-sol étant défini comme une surface de plancher située en-dessous du niveau du terrain naturel.

- Tout stockage au-dessous de la cote de référence de produit de nature à polluer les eaux ou à réagir avec l'eau et mentionnés dans la nomenclature des installations classées.

- L'aménagement de nouveaux terrains de camping, ainsi que l'augmentation de la capacité d'accueil des terrains de camping existants.

**Article 2-1-1-2 : Sont autorisés**

- Les bâtiments sanitaires, techniques ou de loisirs de moins de 10 m2 d'emprise au sol.

- Peuvent exceptionnellement être admis les logements de fonction liés aux exploitations agricoles, sous réserve du respect des 4 conditions suivantes (conditions cumulatives) :

- la construction est située dans une zone classée à vocation agricole par le document d'urbanisme opposable,
- la construction est implantée dans le périmètre du siège d'exploitation,
- le pétitionnaire justifie, par tout document nécessaire, le lien et la nécessité du logement pour l'exercice de l'activité agricole, notamment lorsqu'existe déjà sur l'exploitation un autre logement,
- le plancher utile du logement est édifié au-dessus de la cote de référence ; toutefois, dans le cas où la hauteur atteinte par la crue de référence au-dessus du terrain naturel est supérieure à 3 m, le logement peut être de type « duplex » et comporter un seul niveau au-dessus de la cote de référence (plancher « refuge »).

- Les bâtiments techniques des exploitations agricoles. Cependant, les bâtiments d'élevage ne pourront être admis que si la hauteur de la crue de référence est inférieure à 1 m et si le plancher utile est situé au-dessus de la cote de référence.

- Les bâtiments annexes à des habitations existantes sur la même unité foncière (garages, abri de jardin) ne comportant qu'une seule ouverture à usage de porte de service ou de garage et limités à 25 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

- Les clôtures agricoles constituées au maximum de 3 fils superposés avec poteaux distants d'au moins 3 mètres.

- Les clôtures végétales dont la hauteur devra être limitée à 1,20 m maximum.

- Les clôtures constituées d'un muret de 0,60 m maximum surmonté d'un dispositif aéré (grille, grillage...), à condition que la hauteur totale soit limitée à 1,20 m.

- Les clôtures « fusibles » si justification fonctionnelle ou technique liée à la sécurité ou à l'environnement.

- les haies agricoles « coupe-vent » justifiées par la nature des cultures pratiquées.

- Les cultures annuelles et les pacages.

- Les plantations d'arbres en rangées régulièrement espacées d'au moins 4 mètres, les rangées d'arbres étant disposées dans le sens du flux du courant dans le lit majeur. Tout dispositif de protection (paillat-grillage..) autre que le tuteur ou tout dispositif transversal aux rangées sera interdit.

- La construction des piscines extérieures et les activités de loisirs et de sport, sans superstructure. Peuvent toutefois être autorisés les bâtiments destinés à abriter les locaux techniques indispensables et les locaux à usage de sanitaires et de vestiaires ou douches associés aux piscines ou terrains de sports et de loisirs.

- Les réseaux d'irrigation et de drainage et leurs équipements à condition de ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux.

- Les travaux relatifs à la suppression des digues, remblais, épis situés dans le lit majeur, si une étude hydraulique justifie l'absence d'impact négatif mesurable ou définit des mesures compensatoires.

- Les travaux de protection des zones urbaines denses après étude hydraulique justifiant l'absence d'effet négatif induit sur les zones adjacentes ou préconisant des mesures compensatoires.

- Les remblais, le stockage de matériaux et la création de carrière, si une étude hydraulique justifie l'absence d'impact négatif mesurable ou définit des mesures compensatoires.

- Les déblais qui constituent une mesure compensatoire ou améliorent l'écoulement et/ou le stockage des eaux de crue, ainsi que les travaux et installations destinées à réduire les conséquences des risques, à condition de ne pas aggraver les risques par ailleurs.

- Les travaux et ouvrages directement liés à l'utilisation de la rivière, avec une protection située au-dessus de la crue de référence, sauf si impossibilité technique.

- Les travaux d'infrastructure publique, y compris la pose de lignes et de câbles à condition de ne pas aggraver les risques et leurs effets de façon notable et après étude hydraulique.

- Les stations de traitement des eaux, à la condition de prévoir une protection adaptée contre une crue au moins centennale.



### 2-1-2 : Prescriptions applicables aux biens et activités existants

**Article 2-1-2-1 : Sont autorisés**

- Les travaux de restauration, d'entretien et de gestion courante des biens et activités implantés antérieurement à la publication du présent plan, à condition de ne pas aggraver les risques et leurs effets.

- Les travaux de surélévation qui ont pour effet de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens (rehaussement du premier niveau utile y compris avec construction d'un étage), sans accroître la population exposée ni le nombre de logements.

- Les travaux et aménagements d'accès extérieurs aux bâtiments visant à la mise en sécurité des personnes (construction de plate-forme, voirie, escalier, passage hors d'eau) en limitant au maximum l'encombrement à l'écoulement.

- La reconstruction à l'identique (surface de plancher, emprise au sol, destination, nombre de logements) des bâtiments détruits par un sinistre autre qu'une inondation, à l'exclusion des établissements recevant du public sensibles.

- Les changements de destination des locaux, y compris aménagement et modification des ouvertures, sous réserve d'assurer la sécurité des personnes et si ce changement est neutre sur la vulnérabilité ou de nature à la réduire, et à l'exclusion de toute création de logements non liée à l'activité agricole, ou d'établissements recevant du public sensibles.

- L'extension des bâtiments agricoles (autres que ceux destinés à l'élevage), sous réserve d'assurer le stockage des produits sensibles ou polluants au-dessus du niveau de la crue de référence.

- L'extension des habitations existantes, dans la limite de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, à la condition qu'elle n'ait pas pour effet d'augmenter le nombre de logements.

- L'extension sur la même unité foncière des activités existantes, à l'exception des établissements recevant du public sensibles, dans la limite de 40 m² ou de 20 % de la surface de plancher ou d'emprise au sol, existante à la date d'approbation du présent P.P.R.

- Dans les terrains de camping existants, la reconstruction à l'identique ou l'extension des sanitaires dans la limite de 20 m2 d'emprise au sol, à la condition expresse que ces travaux n'aient pas pour objet d'augmenter la capacité d'accueil autorisée.

- L'extension des stations de traitement des eaux existantes.

Compatibilité avec PPRi du Bassin de la Garonne Aval

| Prescription PPRI | Analyse des diagnostics archéologiques | Conclusion |
|---|---|---|
| **Interdiction de toutes constructions, travaux, digues, remblais, clôtures, haies, plantations, installations et activités, sauf exceptions articles 2-1-1-2 et 2-1-2** | Les diagnostics archéologiques consistent en des tranchées temporaires de 20 m × 2–3 m et 1 à 4 m de profondeur. Les matériaux excavés sont déposés temporairement le long des tranchées, sans compactage, sur une hauteur limitée (< 1 m) et une surface cumulée faible (< 400 m²). Ces dépôts sont fusibles et rebouchés rapidement (24–48 h). Aucun remblai permanent n'est créé. | **Compatible** |
| **Interdiction de tout stockage en dessous de la cote de référence de produits polluants ou réactifs avec l'eau (ICPE)** | Aucun stockage permanent de produits dangereux. Les carburants ou fluides nécessaires sont ponctuellement apportés dans des contenants étanches et sur bac de rétention. Aucune maintenance ou vidange n'est effectuée sur site. | **Compatible** |

Les diagnostics archéologiques sont compatibles avec les prescriptions de zone rouge du PPRi de la Garonne Aval

- Aucun remblai pérenne n'est créé : les dépôts de matériaux sont temporaires, fusibles et limités en hauteur et en surface ;
- Les tranchées sont rebouchées rapidement garantissant le rétablissement de la topographie initiale et l'absence d'obstacle durable à l'écoulement des crues ;
- Aucun stockage de produits polluants n'est maintenu sous la cote de référence.

## 3.5.8. PPRi secteur Tarn

Secteur de la Ville-Dieu-du-Temple et Montbeton

Cours d'eau concernés

- Ruisseau de Larone
- Ruisseau du Bois de Garrigou

Zonage PPRI :

- Rouge

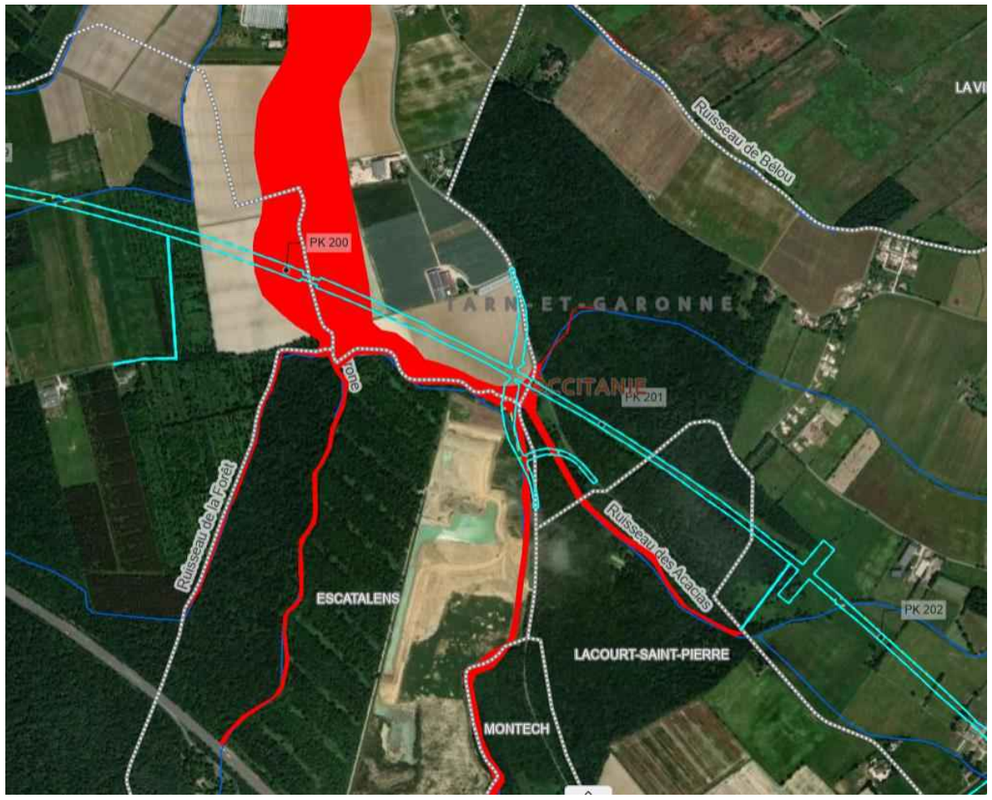


Secteur de Bressols, Labastide Saint-Pierre et Campsas

- Ruisseau de la Loube
- Ruisseau du Vergnet
- Le Rieu Tort

Zonage PPRI :

Rouge

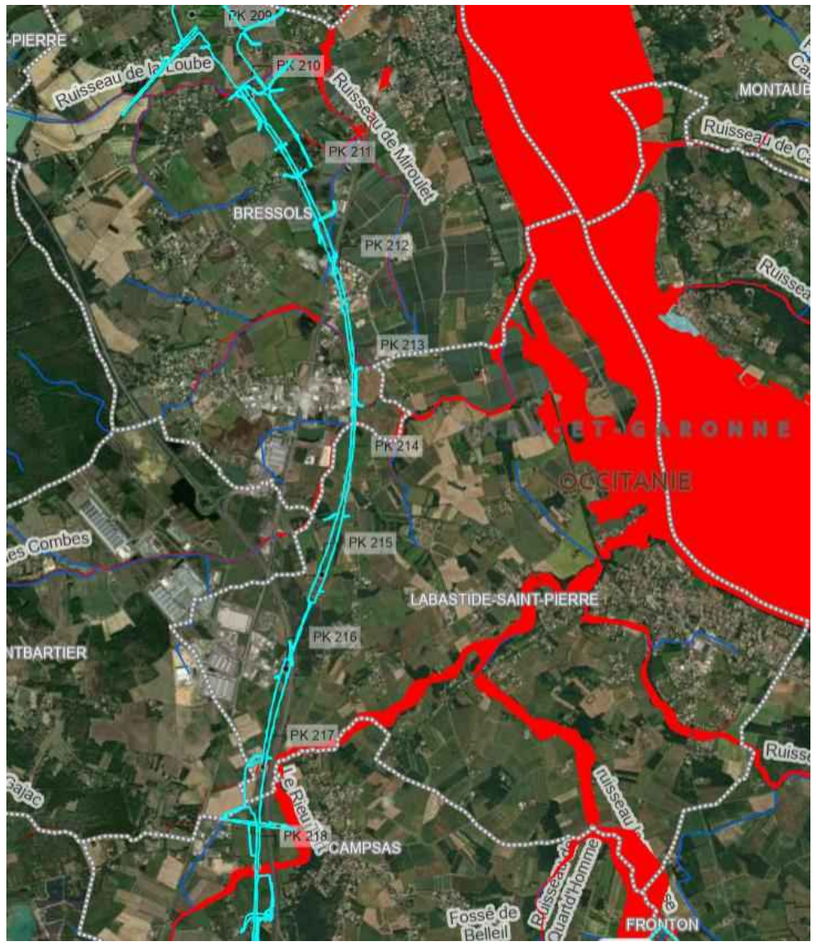


*Le règlement, approuvé le 27 août 2014 et identique pour les 5 communes est rappelé ci-dessous pour mémoire, mais seule la partie soulignée en rouge s'applique au projet.*

## *CHAPITRE 2-1 : DISPOSITIONS APPLICABLES EN ZONE ROUGE*

### 2-1-1 : Prescriptions applicables aux biens et activités futurs

**Article 2-1-1-1 : Sont interdits:**

- Toutes constructions, travaux, digues et remblais, clôtures, haies, plantations, installations et activités de quelque nature qu'ils soient, à l'exception de ceux visés aux articles 2-1-1-2 et 2-1-2 ci-après.

- La création ou l'aménagement de sous-sol, le sous-sol étant défini comme une surface de plancher située en dessous du niveau du terrain naturel.

- Tout stockage au-dessous de la cote de référence de produit de nature à polluer les eaux ou à réagir avec l'eau et mentionnés dans la nomenclature des installations classées.

- L'aménagement de nouveaux terrains de camping, ainsi que l'augmentation de la capacité d'accueil des terrains de camping existants.

**Article 2-1-1-2 : Sont autorisés:**

- Les bâtiments sanitaires, techniques ou de loisirs de moins de 10 m2 d'emprise au sol.

- Peuvent exceptionnellement être admis les logements de fonction liés aux exploitations agricoles, sous réserve du respect des 4 conditions suivantes (conditions cumulatives):

- la construction est située dans une zone classée à vocation agricole par le document d'urbanisme opposable,
- la construction est implantée dans le périmètre du siège d'exploitation,
- le pétitionnaire justifie, par tout document nécessaire, le lien et la nécessité du logement pour l'exercice de l'activité agricole, notamment lors qu'existe déjà sur l'exploitation un autre logement,
- le plancher utile du logement est édifié au-dessus de la cote de référence ; toutefois, dans le cas où la hauteur atteinte par la crue de référence au-dessus du terrain naturel est supérieure à 3 m, le logement peut être de type « duplex » et comporter un seul niveau au-dessus de la cote de référence (plancher « refuge »).

- Les bâtiments techniques des exploitations agricoles. Cependant, les bâtiments d'élevage ne pourront être admis que si la hauteur de la crue de référence est inférieure à 1 m et si le plancher utile est situé au-dessus de la cote de référence.

- Les bâtiments annexes à des habitations existantes sur la même unité foncière (garages, abri de jardin) ne comportant qu'une seule ouverture à usage de porte de service ou de garage et limités à

*Règlement PPRI secteur Tam* 7/29
*modification approuvée par arrêté préfectoral n° 2014-239-0017 du 27 août 2014*

25 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

- Les clôtures agricoles constituées au maximum de 3 fils superposés avec poteaux distants d'au moins 3 mètres.

- Les clôtures végétales dont la hauteur devra être limitée à 1,20 m maximum.

- Les clôtures constituées d'un muret de 0,60 m maximum surmonté d'un dispositif aéré (grille, grillage...), à condition que la hauteur totale soit limitée à 1,20 m.

- Les clôtures « fusibles » si justification fonctionnelle ou technique liée à la sécurité ou à l'environnement.

- Les haies agricoles « coupe-vent » justifiées par la nature des cultures pratiquées.

- Les cultures annuelles et les pacages.

- Les plantations d'arbres en rangées régulièrement espacées d'au moins 4 mètres, les rangées d'arbres étant disposées dans le sens du flux du courant dans le lit majeur. Tout dispositif de protection (paillat-grillage..) autre que le tuteur ou tout dispositif transversal aux rangées sera interdit.

- La construction des piscines extérieures et les activités de loisirs et de sport, sans superstructure. Peuvent toutefois être autorisés les bâtiments destinés à abriter les locaux techniques indispensables et les locaux à usage de sanitaires et de vestiaires ou douches associés aux piscines ou terrains de sports et de loisirs.

- Les réseaux d'irrigation et de drainage et leurs équipements à condition de ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux.

- Les travaux relatifs à la suppression des digues, remblais, épis situés dans le lit majeur, si une étude hydraulique justifie l'absence d'impact négatif mesurable ou définit des mesures compensatoires.

- Les travaux de protection des zones urbaines denses après étude hydraulique justifiant l'absence d'effet négatif induit sur les zones adjacentes ou préconisant des mesures compensatoires.

- Les remblais, le stockage de matériaux et la création de carrière, si une étude hydraulique justifie l'absence d'impact négatif mesurable ou définit des mesures compensatoires.

- Les déblais qui constituent une mesure compensatoire ou améliorent l'écoulement et/ou le stockage des eaux de crue, ainsi que les travaux et installations destinées à réduire les conséquences des risques, à condition de ne pas aggraver les risques par ailleurs.

- Les travaux et ouvrages directement liés à l'utilisation de la rivière, avec une protection située au-dessus de la crue de référence, sauf si impossibilité technique,

- Les travaux d'infrastructure publique, y compris la pose de lignes et de câbles à condition de ne pas aggraver les risques et leurs effets de façon notable et après étude hydraulique.

- Les stations de traitement des eaux, à la condition de prévoir une protection adaptée contre une crue au moins centennale.



**2-1-2 : Prescriptions applicables aux biens et activités existants**

**Article 2-1-2-1 : Sont autorisés:**

- Les travaux de restauration, d'entretien et de gestion courante des biens et activités implantés antérieurement à la publication du présent plan, à condition de ne pas aggraver les risques et leurs effets.

- Les travaux de surélévation qui ont pour effet de réduire la vulnérabilité des biens (rehaussement du premier niveau utile y compris avec construction d'un étage), sans accroître la population exposée ni le nombre de logements.

- Les travaux et aménagements d'accès extérieurs aux bâtiments visant à la mise en sécurité des personnes (construction de plate-forme, voirie, escalier, passage hors d'eau) en limitant au maximum l'encombrement à l'écoulement.

- La reconstruction à l'identique (surface de plancher, emprise au sol, destination, nombre de logements) des bâtiments détruits par un sinistre autre qu'une inondation, à l'exclusion des établissements recevant du public sensibles.

- Les changements de destination des locaux, y compris aménagement et modification des ouvertures, sous réserve d'assurer la sécurité des personnes et si ce changement est neutre sur la vulnérabilité ou de nature à la réduire, et à l'exclusion de toute création de logements non liée à l'activité agricole, ou d'établissements recevant du public sensible.

- L'extension des bâtiments agricoles (autres que ceux destinés à l'élevage), sous réserve d'assurer le stockage des produits sensibles ou polluants au-dessus du niveau de la crue de référence.

- L'extension des habitations existantes, dans la limite de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, à la condition qu'elle n'ait pas pour effet d'augmenter le nombre de logements.

- L'extension sur la même unité foncière des activités existantes, à l'exception des établissements recevant du public sensible, dans la limite de 40 m² ou de 20 % de la surface de plancher ou d'emprise au sol existante à la date d'approbation du présent P.P.R.

- Dans les terrains de camping existants, la reconstruction à l'identique ou l'extension des sanitaires dans la limite de 20 m2 d'emprise au sol, à la condition expresse que ces travaux n'aient pas pour objet d'augmenter la capacité d'accueil autorisée.

- L'extension des stations de traitement des eaux existantes.

Compatibilité avec PPRi secteur Tarn

| Prescription PPRI | Analyse des diagnostics archéologiques | Conclusion |
|---|---|---|
| **Interdiction de toutes constructions, travaux, digues, remblais, clôtures, haies, plantations, installations et activités, sauf exceptions articles 2-1-1-2 et 2-1-2** | Les diagnostics archéologiques consistent en des tranchées temporaires de 20 m × 2–3 m et 1 à 4 m de profondeur. Les matériaux excavés sont déposés temporairement le long des tranchées, sans compactage, sur une hauteur limitée (< 1 m) et une surface cumulée faible (< 400 m²). Ces dépôts sont fusibles et rebouchés rapidement (24–48 h). Aucun remblai permanent n'est créé. | **Compatible** |
| **Interdiction de tout stockage en dessous de la cote de référence de produits polluants ou réactifs avec l'eau (ICPE)** | Aucun stockage permanent de produits dangereux. Les carburants ou fluides nécessaires sont ponctuellement apportés dans des contenants étanches et sur bac de rétention. Aucune maintenance ou vidange n'est effectuée sur site. | **Compatible** |

Les diagnostics archéologiques sont compatibles avec les prescriptions de zone rouge du PPRI secteur Tarn

- Aucun remblai pérenne n'est créé : les dépôts de matériaux sont temporaires, fusibles et limités en hauteur et en surface ;
- Les tranchées sont rebouchées rapidement garantissant le rétablissement de la topographie initiale et l'absence d'obstacle durable à l'écoulement des crues ;
- Aucun stockage de produits polluants.

## 3.5.9. PPRN prévisibles - Bassin de risque Garonne Nord (Commune de Castelnau d'Estréfonds)

Secteur de Castelnau d'Estréfonds

- Canal Latéral à la Garonne
- L'Hers Mort

Zonage PPRI :

- Jaune
- Rouge

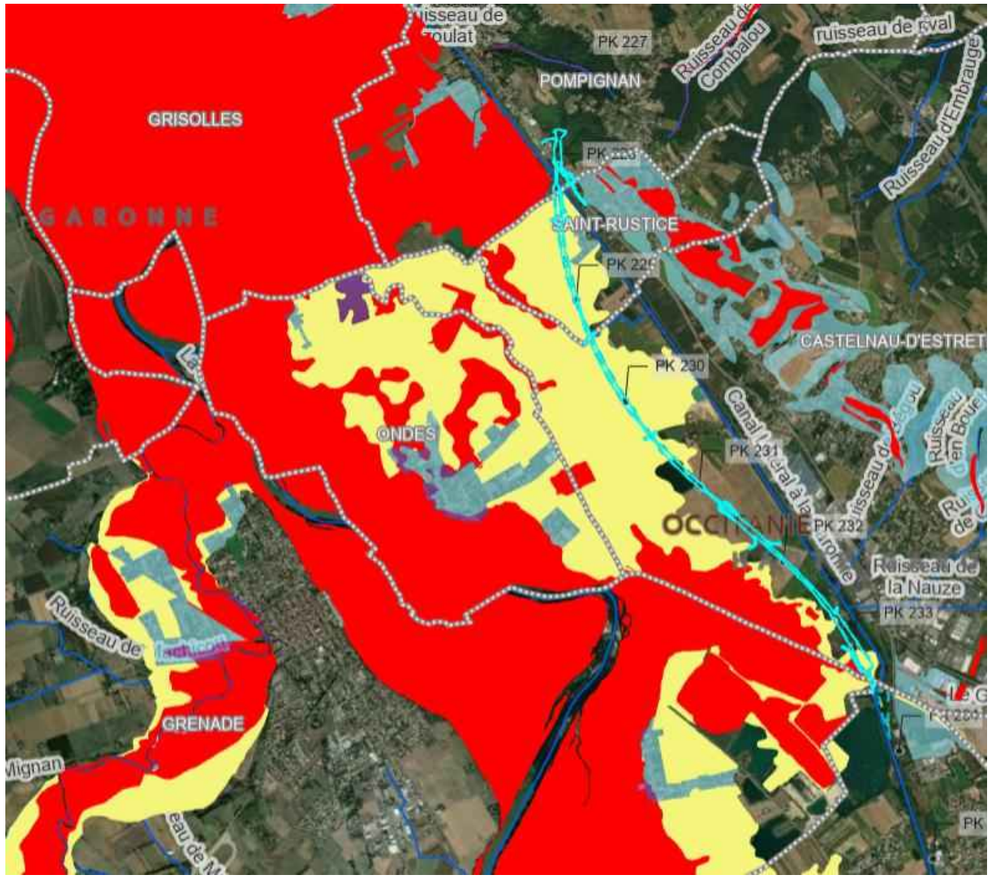

# ZONE ROUGE

**REGLEMENT (Ri)**

**Type de zone :** Risque inondation hors zone urbanisée – **aléa fort**

## 1. GÉNÉRALITÉS

La zone (Ri) porte sur les zones hors du centre urbain et de continuité urbaine, et sur les zones vierges de construction qu'il convient de conserver comme telles pour au moins l'une des raisons suivantes :
- Ces zones sont mobilisées régulièrement et se trouvent exposées à des aléas d'inondation forts en raison de l'intensité des paramètres physiques (hauteur d'eau, vitesse du courant) et ce dès les petits épisodes de crue ;
- Elles sont mobilisées pour les fortes crues selon des aléas d'inondation forts ;
- Elles constituent autant de possibilités d'écoulement pour le retour des eaux au lit de la rivière.

## *2. Occupations et utilisations du sol interdites*

**Sont interdits :**

- Le stockage de matières dangereuses ou de produits flottants tels que ceux figurant dans la liste annexée au règlement sauf si le site de stockage est placé hors d'eau et muni d'un dispositif empêchant leur entraînement par les eaux.
- Les décharges d'ordures ménagères, déchets industriels et produits toxiques.
- Toutes implantations nouvelles d'établissements ou d'activités ayant vocation à héberger à titre temporaire ou permanent un nombre important de personnes, notamment les hôpitaux, hôtels, écoles, crèches, maisons de retraite, centres d'accueil de personnes à mobilité réduite.
- La création de sous-sols et de remblais (autres que ceux strictement nécessaires à la mise en œuvre des aménagements autorisés ci-après).
- L'implantation ou l'extension de terrains de camping ou de caravaning et des aires d'accueil des gens du voyage.
- Toutes occupations, constructions (y compris les constructions nouvelles à usage d'habitation), travaux, dépôts, installations et activités de quelque nature qu'il soit à l'exclusion de celles visées ci-après, soumises à prescriptions.

PPR de Castelnau d'Estrétefonds

# ZONE JAUNE

**REGLEMENT (Ji)**

**Type de zone :** Risque inondation hors zone urbanisée – **aléa faible à moyen**

## *1. Généralités*

La zone (Ji) porte sur les zones non urbanisées, à urbanisation éparse ou très faiblement urbanisées, exposées à des aléas d'inondation moyens ou faibles et qu'il convient de préserver car leur suppression ou leur urbanisation reviendrait par effet cumulatif à aggraver les risques à l'amont ou à l'aval, notamment dans les zones déjà fortement exposées.

## *2. Occupations et utilisations du sol interdites*

Sont interdits :

- Le stockage de matière dangereuses ou de produits flottants tels que ceux figurant dans la liste annexée au règlement sauf si le site de stockage est placé hors d'eau et muni d'un dispositif empêchant leur entraînement par les eaux.
- Les décharges d'ordures ménagères, déchets industriels et produits toxiques.
- Toutes implantations nouvelles d'établissements ou d'activités ayant vocation à héberger à titre temporaire ou permanent un nombre important de personnes, notamment les hôpitaux, hôtels, écoles, crèches, maisons de retraite, centres d'accueil de personnes à mobilité réduite.
- La création de sous-sols et de remblais (autres que ceux strictement nécessaires à la mise en œuvre des aménagements autorisés ci-après).
- L'implantation ou l'extension de terrains de camping ou de caravaning et des aires d'accueil des gens du voyage.
- Toutes occupations, constructions (y compris les constructions nouvelles à usage d'habitation), travaux, dépôts, installations et activités de quelque nature qu'il soit à l'exclusion de celles visées ci-après, soumises à prescriptions.

Compatibilité avec PPRN prévisibles - Bassin de risque Garonne Nord (Commune de Castelnau d'Estréfonds)

| Prescription PPRN | Analyse des diagnostics archéologiques | Conclusion |
|---|---|---|
| **Interdiction de stockage de matières dangereuses ou de produits flottants (sauf hors d'eau et sécurisés)** | Aucun stockage permanent de matières dangereuses, hydrocarbures ou produits flottants n'est prévu dans le cadre des diagnostics archéologiques. Les carburants nécessaires sont apportés ponctuellement sur site en contenants étanches et sur bac de rétention si besoin. Aucun dépôt flottant n'est créé. | **Compatible**. |
| **Interdiction de création de sous-sols ou de remblais (hors aménagements strictement nécessaires et autorisés)** | Les diagnostics archéologiques consistent en des tranchées mécaniques temporaires. Les terres excavées sont déposées sans compactage, sur une hauteur < 1 m, le long des tranchées et sur une surface cumulée limitée (< 400 m²). Ces dépôts sont fusibles et comblés sous 24–48 permettant le retour du site à son état initial. Aucune surélévation permanente ni plateforme n'est créée. | **Compatible** |

Les diagnostics archéologiques respectent les prescriptions en zone rouge et jaune du PPRN :

- Pas de stockage de matières dangereuses ou flottantes en zone inondable. Les produits utilisés sont limités, ponctuels et sécurisés (bacs de rétention) ;
- Pas de remblai : les dépôts temporaires sont fusibles, de faible hauteur et rebouchés rapidement évitant tout impact hydraulique durable.

Ainsi, les opérations prévues dans le cadre des diagnostics archéologiques sont compatibles avec les exigences de non-stockage et de non-remblai en zone rouge tout en maintenant la sécurité des personnes et la libre circulation des eaux de crue.

## 3.5.10. Conséquences pour les diagnostics archéologiques des investigations préalables

### *3.5.10.1. Nature et modalités des travaux*

Les diagnostics archéologiques consistent en :

- L'ouverture de tranchées mécaniques (20 m × 2–3 m, profondeur 1 à 4 m) sur environ 10 % de la surface par tranche ;
- Dépôt temporaire des terres excavées à proximité immédiate sans compactage ;
- Rebouchage des tranchées à l'avancement (24–48 h maximum) et remise en état des terrains ;

Les opérations sont temporairement intrusives mais totalement réversibles et n'impliquent aucune construction pérenne.

### *3.5.10.2. Rappel synthétique des prescriptions du PPRi (zones rouges)*

- Interdiction des ouvrages pérennes et des remblais durables susceptibles de réduire la capacité d'expansion des crues ou d'aggraver l'aléa ;
- Possibilité d'autoriser des opérations temporaires et réversibles (entretiens, sondages, travaux ponctuels) sous réserve qu'elles n'entraînent pas d'obstacle durable aux écoulements et qu'elles préservent la capacité hydraulique du lit majeur ;
- Mesures de prévention et d'organisation liées à la gestion en période de crue (interdiction de stockage >48 h, identification de zones de repli, abonnement aux alertes, etc.).

### *3.5.10.3. Mesures prévues*

Mesures générales

- **Fiche d'intervention** : pour chaque tranchée, production d'une fiche d'intervention (cartographie des enjeux, mesures à appliquer, coordonnées de l'écologue et de l'opérateur).
- **Visite préalable** : visite de site obligatoire avant démarrage pour compléter la fiche d'intervention.
- **Suivi ecologique** : au moins une visite hebdomadaire par l'écologue pendant la durée de la tranchée (compte rendu consigné).
- **Réunions de sensibilisation** : réunion de démarrage avec INRAP et intervenants pour rappel des enjeux et mesures.

Gestion des dépôts

- **Dépôts temporaires le long des tranchées** : hauteur maximale ≈ 1 m, non compactés, disposés de manière discontinue (en pointillés) et si possible dans l'axe d'écoulement.
- **Surface d'investigation simultanée** : limitée et contrôlée, surface cumulée < 400 m² ouverte simultanément par secteur hydraulique.
- **Disposition hydraulique** : si tranchées non alignées avec l'axe d'écoulement, disposer les dépôts en amont hydraulique des tranchées afin qu'ils puissent être entraînés et combler les affouillements en cas de montée rapide.
- **Non-compactage** : interdiction de tasser les dépôts pour maintenir leur caractère fusible.
- **Comblement rapide** : rebouchage des tranchées dans un délai de 24–48 h, sauf investigations complémentaires justifiées et autorisées.

Prévention des pollutions accidentelles

- **Kits anti-pollution à bord des engins** (buvards, boudins de confinement…).
- **Interdiction de maintenance/vidange sur site** : ravitaillement limité, effectué avec rétention mobile (bac) si nécessaire.
- **Stockage des carburants et fluides** : jerricans/fûts étanches placés sur bacs de rétention ; zones de stockage hors périmètres sensibles (ripisylves, exutoires).
- **Collecte et évacuation des déchets** conformément à la réglementation.
- **Vérification machine avant démarrage quotidien** pour prévenir fuites d'hydrocarbures.

Stockage, bases vie et engins en zone rouge

- **Interdiction d'installation de bases-vie ou de stockage d'engins > 48 h en zone d'aléa fort.**
- **Parkings et stockage en dehors des limites PPR/PPE** chaque fin de journée ou sur aires imperméabilisées prévues.
- **Respect des zones de repli** : identification préalable des zones de repli hors zones inondables et procédures de repli à déclencher sur alerte.

Alertes, suspension et repli

- **Abonnement aux systèmes d'alerte météo/crue** : surveillance des niveaux et déclenchement automatique des procédures de repli.
- **Comblement d'urgence des tranchées** et évacuation du matériel/personnel en cas d'alerte d'épisode intense.
- **Procédure écrite** (par entreprise) de comblement et repli à remettre au maître d'ouvrage avant démarrage des travaux.

Mesures spécifiques pour réduire les MES

- Programmation des travaux en période sèche lorsque possible.
- **Stockage par couches géologiques** lors du décapage et restitution couche par couche pour faciliter la reprise végétale.
- **Limitation du nombre d'affouillements ouverts simultanément**.

Modalités de contrôle et de reporting

- **Visites de contrôle** : par le maître d'ouvrage ou son mandataire (fréquence à définir en complément du suivi hebdomadaire de l'écologue).
- **Transmission des rapports** : comptes-rendus hebdomadaires de chantier et rapport final d'opération.

**Registre des incidents** : tout incident (pollution, non-conformité, alerte déclenchée) consigné et transmis sous 48 h

#### *3.5.10.4. Compatibilité avec les PPRi*

Les diagnostics archéologiques dans le cadre des investigations préalables ont été évalués au regard des prescriptions des PPRI notamment celles applicables en zone rouge. Les principaux points réglementaires analysés concernent :

- **Constructions et installations permanentes**
  - Les diagnostics n'impliquent aucune construction, installation ou ouvrage pérenne ;
  - Les tranchées sont temporaires, rebouchées rapidement (24–48 h), et le terrain est remis en état.
- **Remblai et sous-sols**
  - Aucun remblai permanent ou plateforme n'est créé ;
  - Les dépôts de matériaux excavés sont temporaires, non compactés, fusibles, de faible hauteur (<1 m) et surface limitée (<400 m²) ;
  - Ces dépôts sont comblés à l'avancement ou en cas d'alerte crue garantissant le retour à l'état initial et l'absence d'obstacle durable aux écoulements.
- **Stockage de produits dangereux, polluants ou flottants**
  - Aucun stockage permanent en zone inondable n'est effectué ;
  - Les carburants et fluides nécessaires aux engins sont apportés ponctuellement dans des contenants étanches et sur bac de rétention ;
  - Aucune maintenance, vidange ou activité susceptible de générer un rejet n'a lieu sur site ;
  - Le stockage respecte les prescriptions relatives aux substances dangereuses.
- **Effets hydrauliques et sécurité**
  - Les dépôts temporaires ne constituent pas un obstacle significatif aux écoulements de crue ;
  - Les mesures prévues (suivi des alertes crue, rebouchage rapide, repli du matériel et du personnel) assurent la sécurité des opérations et la protection des zones inondables.

### 3.5.11. Conclusion

Comme indiqués précédemment les zones rouges des PPRi interdisent tout dépôt de matériaux susceptible de perturber l'écoulement des crues et le stockage de produits dangereux ou polluants.

Dans le cadre de la réalisation des tranchées nécessaires au diagnostic archéologique, la mise en dépôt temporaire des matériaux issus des tranchées ainsi que le stationnement des engins dans ces zones rouges pourraient donc être considérées comme enfreignant les règlements.

Cela peut être résolu par des dispositions de mise en oeuvre impliquant le transport des matériaux et le stationnement des engins hors des zones rouges. Mais cela amène d'autres impacts, proportionnel à la distance à parcourir (cas critique de la vallée du Gers où la zone rouge s'étend sur plus de 8 km de large et celle de la Garonne dont la zone rouge s'étend sur 3 km de large).

En conséquence, une autre solution à envisager avec les services pourrait être de connaître leur compréhension de « susceptible de gêner l'écoulement de crue ». En effet, les dépôts temporaires pourraient être réalisés sur une hauteur maximum acceptable et, étant non compacté, pourraient être considéré comme « fusible » en cas de crue.

## 3.6. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables – extraits des rapports thématiques

# Les habitats naturels– Section 1 – Extraits des rapports thématiques

### 4.5.1. Statuts et localisation des habitats naturels

Tableau 4 – Habitats naturels identifiés au sein de l'aire d'étude

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Habitats aquatiques et humides** | | | | | | | | | | | | | | |
| Prairies calciclines à Molinie bleue | *Molinion caeruleae* | 37.311 | E3.511 | 6410-4 | H. | - | DZ | - | Très fort | - | 1980 | Moyen à mauvais | Il s'agit de végétations prairiales oligotrophiles se développant au sein de marais alcalins (bas-marais). Le cortège floristique est dominé par la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et par quelques grands hémicryptophytes tels que le Cumin des prés (*Silaum silaus*), la Succise des prés (*Succisa pratensis*) ou encore la Grande pimprenelle (*Sanguisorba officinalis*). La strate inférieure est généralement constituée par de petites laîches (*Carex tomentosa*, *Carex panicea*, *Carex pulicaris*). Ces végétations, hautement patrimoniales, hébergent également plusieurs espèces à fort enjeu telles que la Gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*), l'Épipactide des marais (*Epipactis palustris*) ou encore le Gaillet boréal (*Galium boreale*).<br><br>Ces prairies se rencontrent toutes au sein du secteur 1.7. Dans cette zone géographique, la pointe est du triangle landais, les sables sont faiblement décalcifiés ce qui permet le développement de végétations moins acidiphiles que dans le reste du massif landais. | Très fort |
| Herbier à Grande utriculaire | *Utricularietum australis* | 22.414 | C1.224 | 3150-2 | NC(A) | - | DZ | - | Moyen | 0,05 | - | Bon | Il s'agit de végétations des eaux calmes, éclairées à semi-ombragées, peu à moyennement profondes, souvent enrichies en matières humiques au-dessus d'un substrat vaseux ou paratourbeux (mares forestières ou prairiales, bord d'étangs, annexes des cours d'eau). Ces herbiers sont structurés par la présence de l'Utriculaire australe (*Utricularia neglecta*) qui forme des radeaux flottants sous la surface de l'eau. Cette espèce carnivore est par ailleurs protégée au sein de l'ancienne région Aquitaine. Cet habitat se retrouve strictement en mosaïque avec l'habitat "Etangs mésotrophes" dont il dépend directement. Le CBN Sud-Atlantique classe cette végétation dans la catégorie "vulnérable" (VU) en Nouvelle-Aquitaine (Lafon & Le Fouler, 2019). C'est pour cette raison que l'enjeu contextualisé a été réévalué à fort.<br>Cet habitat a été observé en une unique localité au sein d'une lagune à l'extrémité est du secteur 1.7, sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. | Fort |
| Herbiers de Characées | *Charetea fragilis* | 22.44 | C1.25 | 3140-2 | p. | - | DZ | - | Fort | 0,08 | - | Bon | Il s'agit d'un herbier à Characées des eaux douces temporaires se développant au sein d'une lagune. Les eaux faiblement calciques permettent le rattachement à l'habitat d'intérêt communautaire 3140-2. Cet habitat se retrouve strictement en mosaïque avec l'habitat "Etangs mésotrophes" dont il dépend directement.<br><br>Cet habitat se trouve en une seule localité, au sein d'une lagune, en la commune de Fargues-sur-Ourbise (secteur 1.7). | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Herbiers flottants à Potamots | *Potamion polygonifolii* | 22.433 | C1.131 | - | p. | - | DZ | - | Fort | 0,27 | 613 | Bon à mauvais | Il s'agit de communautés oligotrophiles à oligomésotrophiles, acidiphiles à acidiclinophiles, des régions atlantiques, des eaux stagnantes à plus ou moins courantes, peu profondes, sur substrat sablo-graveleux à caillouteux, siliceux et pouvant supporter quelquefois une brève exondation estivale en ambiance humide. Le Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*) structure ces herbiers. Il est souvent accompagné de l'Isolépide flottante (*Isolepis fluitans*) et de la forme *fluitans* du Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*). Cet habitat se retrouve exclusivement en mosaïque avec des mares et des étangs oligotrophes. Ces végétations sont principalement menacées par l'eutrophisation et la pollution des eaux, par la destruction des biotopes et le drainage des zones humides ainsi que par la fermeture des milieux<br><br>Cet habitat est présent en 2 localités des secteurs 1.5 et 1.6 respectivement au sein des communes d'Escaudes et de Lerm-et-Musset. | Fort |
| Herbiers à Nitelles | *Nitelletalia flexilis* | 22.442 | C1.142 | 3140-2 | p. | - | DZ | - | Fort | 0,02 | - | Moyen | Il s'agit d'un herbier à *Nitella translucens* se développant sur les berges inondées peu profondes d'une lagune sur la commune d'Escaudes (secteur 1.5). Les eaux acidiclines permettent le rattachement à l'habitat d'intérêt communautaire 3140-2. | Fort |
| Gazons vivaces exondés acidiphiles | *Elodo palustris – Sparganion* | 22.313 | C3.413 | 3110-1 | H. | - | DZ | - | Fort | 1,16 | 10840 | Bon à moyen | Il s'agit d'une formation végétale vivace de type herbacée qui se développe sur des substrats hygrophiles submergés une partie de l'année et s'exondant durant la période estivale. Le cortège floristique se compose d'espèces comme le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), l'Isolépide flottante (*Isolepis fluitans*) ou parfois aussi la Renoncule toute blanche (*Ranunculus ololeucos*). On retrouve principalement cet habitat au niveau du lit temporairement exondé des cours d'eau et grands fossés ainsi que sur les berges exondées des mares et des étangs oligotrophes de l'aire d'étude rapprochée. Plus rarement on retrouve cet habitat au niveau de dépressions ponctuant les landes humides à *Molinia caerulea* ou encore dans les boulaies pionnières hygrophiles.<br><br>Ces végétations sont dispersées en de nombreuses localités des secteurs 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6. | Fort |
| Gazons annuels exondés à Cicendia | *Cicendion filiformis* | 22.323 | C3.513 | 3130-5 | H. | - | - | - | Fort | 2,59 | 8085 | Bon à mauvais | Il s'agit de formations herbacées annuelles, prenant l'aspect de gazons ras et ouverts, laissant apparaître le substrat. Le cortège floristique est diversifié, composé de petites dicotylédones hygrophiles telles la Cicendie filiforme (*Cicendia filiformis*), l'Illécèbre verticillé (*Illecebrum verticillatum*) ou encore la Centenille naine (*Lysimachia minima*), accompagnées d'espèces graminoïdes comme le Jonc des vasières (*Juncus tenageia*) ou le Jonc nain (*Juncus pygmaeus*). Cet habitat abrite des plantes hautement patrimoniales telles que la Centenille naine (*Lysimachia minima*), la Cicendie naine (*Exaculum pusillum*) ou la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*). | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | Au sein de l'aire d'étude rapprochée, ces pelouses s'observent, surtout en linéaires, sur les berges exondées des plans d'eau à pente douce, au sein de certains fossés ainsi que dans des gouilles formées par le passage d'engins agricoles. Seuls les secteurs 1.1 et 1.8, situés aux deux extrémités de la section 1, ne présentent pas cet habitat. Ces dernier, présents en contexte urbain et suburbain, sont en effet marqués par une plus forte pression anthropique. | |
| Végétations des sables tourbeux acides | *Rhynchosporion albae* | 54.6 | D2.3H | 7150 | H. | - | DZ | - | Fort | 1,17 | 3115 | Bon à moyen | Il s'agit de végétations clairsemées à faible diversité floristique, se développant dans des gouilles et autres emplacements décapés sur tourbes ou sables organiques acides et pauvres en nutriments. Ces végétations sont structurées par une strate basse, souvent dominée par des Cypéracées (genre *Rhynchospora* notamment) en brosse et accompagnée, au sol, par un tapis discontinu de Bryophytes dominé par les Sphaignes (*Sphagnum* sp.), laissant apparaître des plages de tourbe nue, parfois plus ou moins recouvertes par les rosettes du Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*). Ces végétations se présentent également sous la forme de variantes à Narthèce ossifrage (*Narthecium ossifragum*). Cette dernière espèce, ainsi que le Rossolis à feuilles rondes, sont protégées respectivement à l'échelle régionale et nationale.<br><br>Cet habitat se rencontre surtout sous forme de linéaires en mosaïque avec des fossés de drainage. Il colonise également les gouilles au sein de plantations de pins. Il a été observé sur deux localités peu éloignées de l'extrémité est du secteur 1.6, sur les communes de Saint-Michel-de-Castelnau et de Saint-Martin-Curton. Une station de variante à Narthèce ossifrage en bon état de conservation a été observée à l'ouest du secteur 1.6, au sein de la commune de Cudos. | Fort |
| Prairies paratourbeuses pionnières | *Anagallido tenellae – Juncenion acutiflori* | 37.312 | E3.512_1 | 6410-6 | H. | - | DZ | - | Fort | 1,51 | 159 | Bon à moyen | Il s'agit de prairies hygrophiles oligotrophiles pionnières des tonsures paratourbeuses. L'aspect est typiquement bas et ouvert, structuré par la Lysimaque délicate (*Lysimachia tenella*), le Scirpe à tiges nombreuses (*Eleocharis multicaulis*) et parfois par la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*). Ces végétations de faible diversité spécifique sont assez fréquentes dans toute l'Aquitaine sur sol acide. Toutefois, elles sont rarement bien exprimées et elles se rencontrent en mosaïque avec les végétations de contacts dynamiques. Ainsi, on les retrouve majoritairement dans des trouées du Juncion acutiflori (stations surfaciques) et dans le lit exondé des fossés faiblement végétalisés (stations linéaires).<br><br>Ces végétations acidiphiles, assez fréquentes au sein du plateau landais, se concentrent au sein des secteurs 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6. | Fort |
| Landes hygrophiles | *Ericetum scoparo – tetralicis* | 31.12 | F4.12 | 4020*-1 | H. | - | DZ | - | Moyen | 45,10 | 12470 | Bon à mauvais | Il s'agit d'une formation sous-arbustive structurée par des sous-arbrisseaux de la famille des *Ericaceae*. La strate herbacée, généralement assez pauvre, est constituée d'espèces des prairies humides et des bas-marais telles que la Molinie (*Molinia caerulea*), le Choin noir (*Schoenus nigricans*) ou la Serratule des teinturiers | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | (*Serratula tinctoria*). La présence simultanée de la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) et de la Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*) est caractéristique de cette lande humide atlantique sous forte influence océanique. La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale majeure envers cette végétation rare à l'échelle de la France et en déclin dans l'ensemble de son aire de distribution. Le CBN Sud-Atlantique la classe dans la catégorie "en danger" (EN) en Nouvelle-Aquitaine (Lafon & Le Fouler, 2019). C'est pour cette raison que l'enjeu contextualisé a été réévalué à fort.<br><br>Cet habitat se rencontre sur l'ensemble des secteurs, exception faite au secteur 1.8. Il couvre une importante surface. Sous sa forme surfacique il est surtout présent en sous strate de plantations de Pin maritime. Sous sa forme linéaire, il correspond à des fossés de drainage (crastes) ainsi qu'aux zones inter-parcellaires de passages d'engins. En effet, ces dernières zones bénéficient d'un rajeunissement régulier favorable au développement de ces végétations. | |
| Landes mésohygrophiles | *Arrhenathero thorei – Ericetum ciliaris* | 31.2392 | F4.239_1 | 4030-8 | H. | - | DZ | - | Moyen | 114,85 | - | Bon à mauvais | Il s'agit d'une végétation sous-arbustive mésohygrophile à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*) et Ajonc nain (*Ulex minor*), variante à Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*) et Siméthide de Mattiazzi (*Simethis mattiazzii*). La majorité des stations de cette végétation se trouve en sous strate de plantations de Pin maritime. Leur état de conservation varie fortement selon la situation de cette lande. La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale majeure envers cette végétation, rare à l'échelle de la France et en déclin dans l'ensemble de son aire de distribution. Le CBN Sud-Atlantique la classe dans la catégorie "en danger" (EN) en Nouvelle-Aquitaine (Lafon & Le Fouler, 2019). C'est pour cette raison que l'enjeu contextualisé a été réévalué à fort.<br><br>Cet habitat se rencontre sur l'ensemble des secteurs, exception faite aux secteurs 1.7 et 1.8. Il couvre une importante surface. Il est surtout présent en sous strate des vieilles plantations de Pin maritime. Il a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240521_5). | Fort |
| Fourrés hygrophiles oligotrophiles à Piment royal | *Groupement à Sphagnum palustre et Salix atrocinerea* | 44.922 | F9.22 | - | H. | - | DZ | - | Moyen | 1,90 | - | Bon à moyen | Il s'agit de fourrés pionniers s'épanouissant dans des conditions hydrologiques d'inondation de longue durée, sur des sols marécageux, en situation d'oligotrophie. Le Saule roux (*Salix atrocinerea*), la Bourdaine (*Frangula alnus*) et le Piment royal (*Myrica gale*) dominent la strate arbustive. La strate inférieure est composée d'espèces des bas-marais telles que le Carex paniculé (*Carex paniculata*), la Petite toque (*Scutellaria minor*), ou l'Écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*). La strate muscinale est particulièrement développée avec la présence de communautés de Sphaignes (*Sphagnum palustre* et *Sphagnum auriculatum* notamment). La majorité des stations se trouvaient en bon état de conservation avec | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | notamment de grandes populations de Piment royal (*Myrica gale*), espèce patrimoniale pour laquelle la Nouvelle-Aquitaine a une très forte responsabilité. Pour cette raison, l'enjeu contextualisé a été augmenté à fort.<br><br>Cet habitat est souvent associé à des Aulnaies marécageuses. Il est présent sur les secteurs 1.3, 1.5, 1.6 et 1.7 avec une plus forte concentration au point de confluence des secteurs 1.3, 1.5 et 1.6, sur les communes de Bernos-Beaulac et de Cudos. De stations en bon état de conservation ont été observées au sein du secteur 1.6, dans la vallée du Ciron, sur la commune de Cudos. | |
| Aulnaies marécageuses méso-eutrophes | *Alnion glutinosae* | 44.911 | G1.411 | - | H. | - | DZ | - | Fort | 48,31 | 639 | Bon à mauvais | Il s'agit de boisements climaciques occupant des dépressions marécageuses dont le sol est engorgé toute l'année. Le sol est très riche en matière organique peu dégradée. La strate arborescente est dominée par un taillis d'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) accompagné, en strate arbustive, par le Saule roux (*Salix atrocinerea*) et la Bourdaine (*Frangula alnus*). La strate herbacée est, quant à elle, structurée par les touradons de la Laîche paniculée (*Carex paniculata*), accompagné de taxons des mégaphorbiaies et des roselières tels que la Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*), l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus*) ou le Thélyptéride des marais (*Thelypteris palustris*). Ces Aulnaies jouent un rôle fonctionnel important dans la dynamique des systèmes marécageux. Des espèces patrimoniales protégées telles que le Scirpe des forêts (*Scirpus sylvaticus*) ou l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) y ont été observées.<br><br>Cet habitat se retrouve en bords de ruisseaux, dans des secteurs de méandres et parfois en queue d'étangs. Il a principalement été observé au sein des secteurs 1.3, 1.6 et 1.7. Notamment dans la vallée du ciron, au niveau de la zone de confluence entre le Ciron et le ruisseau du Barthos, où l'on observe une forte concentration de cet habitat en bon état de conservation. Il a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240529_1). | Fort |
| Aulnaies marécageuses oligotrophes | *Sphagno – Alnion glutinosae* | 44.912 | G1.412 | - | H. | - | DZ | - | Fort | 3,32 | 2424 | Bon | Il s'agit de boisements climaciques occupant des dépressions marécageuses dont le sol est engorgé toute l'année. Le sol, instable et détrempé, est très pauvre en nutriment (oligotrophe) avec une composante organique présente mais très peu décomposée. La strate arborescente est dominée par un taillis de Bouleau (*Betula pendula* et *Betula pubescens*) et d'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) accompagné, en strate arbustive, par le Saule roux (*Salix atrocinerea*) et la Bourdaine (*Frangula alnus*). La strate bryophytique est typiquement bien développée. On observe notamment plusieurs espèces de Sphaigne telles que *Sphagnum palustre* ou *Sphagnum flexuosum* ainsi que le Polytrique commun (*Polytricum commune*). La strate herbacée est riche en espèces des prés paratourbeux (*Juncion acutiflori*). Ces Aulnaies jouent un rôle fonctionnel important dans la dynamique des systèmes tourbeux. Elles sont strictement | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | oligotrophes et sont, de ce fait, très sensibles aux dégradations de la qualité de l'eau (polluants, eutrophisation). Des espèces patrimoniales telles que la Violette des marais (*Viola palustris*) ou la Laîche étoilée (*Carex echinata*) y ont été observées.<br><br>Cet habitat a été observé en 1 localité à l'extrémité nord du secteur 1.3 et en 2 localités sur le secteur 1.6. Il a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240528_30). | |
| Herbiers aquatiques enracinés des eaux eutrophes | *Nymphaeion albae* | 22.431 | C1.241 | - | NC(A) | - | - | - | Moyen | 0,02 | - | Moyen | Il s'agit d'herbiers climaciques des plans d'eau plus ou moins profonds à large amplitude écologique mais presque toujours très enrichis en matière organique (eaux eutrophes à dystrophes). Cet habitat se caractérise par le développement important de plantes aquatiques flottantes à larges feuilles telles que le Nymphéa blanc (*Nymphaea alba*) ou le Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*). La strate inférieure est le plus souvent absente du fait de la faible luminosité induite par la strate supérieure. Ces herbiers sont fortement affectés par la concurrence portée par les espèces exotiques envahissantes végétales (*Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*) et animales (Ecrevisses américaines et Ragondins). Cet habitat se retrouve strictement en mosaïque avec l'habitat "Mares eutrophes" dont il dépend directement.<br><br>Cet habitat est présent en une unique localité au sein d'une petite lagune au centre du secteur 1.2, sur la commune de Balizac. | Moyen |
| Herbiers flottant eutrophes | *Lemnion minoris* | 22.41 | C1.32 | 3150-3 | NC(A) | - | - | - | Moyen | 0,10 | - | Moyen | Il s'agit d'herbiers flottant libres et migratoires (non fixé au substrat) formant un voile à la surface de l'eau. Ils sont constitués par des espèces de petites tailles telles que les Lentilles d'eau (*Lemna* sp.). Les eaux sont eutrophes voire hypereutrophes. Cet habitat se présente ici sous une forme dégradée avec une faible typicité floristique. Cet habitat se retrouve strictement en mosaïque avec l'habitat "Bassins artificiels d'eaux stagnantes" sur l'aire d'étude rapprochée<br><br>Cet habitat se trouve en 3 localités du secteur 1.5 situées au niveau de la frontière entre les communes de Captieux et d'Escaudes. | Moyen |
| Herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes | *Potametea* | 24.43 | C2.33 | 3260 | NC(A) | - | DZ | - | Moyen | 0,39 | 2307 | Bon à moyen | Il s'agit d'herbiers mélangés à *Lemna* et *Callitriche* se développant dans les eaux calmes et peu profondes des petits cours d'eau permanents décrits ci-dessus. Ils se développent dans les eaux du Ruisseau de Gouaneyre, du Ciron et du Barthos dans le secteur de la vallée du Ciron ainsi qu'au sein de l'Avance à l'est du secteur 1.7. | Moyen |
| Roselières à Cladium mariscus | *Magnocaricion elatae* | 53.33 | C3.28 | 7210*-1 | H. | - | DZ | - | Moyen | 0,89 | - | Bon à moyen | Il s'agit de végétations herbacées hautes, monospécifiques, structurées par le développement en nappe de la Marisque (*Cladium mariscus*). Ces végétations forment ce que l'on appelle des Cladiaies. Elles se développent dans des zones à nappe d'eau à fortes variations de niveau mais dont le sol, tourbeux à paratourbeux, reste en permanence engorgé. Ainsi, nous les trouvons dans les dépressions | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | humides, les bords de cours d'eau et les pièces d'eau en cours d'atterrissement. Bien que de diversité floristique faible, cet habitat est potentiellement très riche en espèces animales. Cet habitat, strictement dépendant de la présence d'eau, est fortement menacé par le changement et la dégradation du contexte hydrique. Cet habitat se développe sur l'aire d'étude strictement en mosaïque avec les "Fourrés hygrophiles oligotrophiles à Piment royal".<br><br>Cet habitat a été observé sur deux localités au niveau du secteur 1.7 dont une sur la commune de Pindères et l'autre entre les communes de Pompogne et de Houeillès. Une autre localité elle est située sur la commune d'Escaudes au niveau du secteur 1.5. | |
| Magnocariçaies | *Magnocaricion elatae* | 53.21 | C3.29 | - | H. | - | - | | Moyen | 0,01 | - | Bon à moyen | Il s'agit de formations herbacées denses et hautes, colonisant les zones à nappe d'eau à fortes variations de niveau mais dont le sol reste en permanence engorgé. Cette anoxie du sol limite la dégradation de la matière organique, favorisant le maintien de sols oligomésotrophes à mésotrophes. Le substrat est ainsi, le plus souvent, tourbeux à paratourbeux. La diversité floristique est faible. Elle est dominée par différentes espèces de grandes laîches (*Carex* sp.) et/ou de joncs cespiteux (*Juncus* sp.). On retrouve ponctuellement cet habitat en mosaïque avec des mégaphorbiaies eutrophiles, des roselières à Phalaris arundinacea ou encore des communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviatiles.<br><br>Cet habitat est localisé sur plusieurs localités dispersées sur le secteur 1.5 et sur la section 2. | Moyen |
| Cariçaies à Laîche faux-souchet | *Carici pseudocyperi – Rumicion hydrolapathi* | 53.218 | D5.218 | - | H. | - | DZ | - | Moyen | - | 66 | Moyen | Il s'agit de végétations des berges d'étangs ou des marais, des substrats vaseux-tourbeux, toujours faiblement consolidés et donc très meubles. Ces communautés, parfois transitoires, à caractère pionnier et de cicatrisation, se développent souvent au sein de trouées du *Magnoraricion*. Elles sont structurées par des espèces graminoïdes telles que le Roseau commun (Phragmites australis), la Laîche faux souchet (*Carex pseudocyperus*) ou encore la Laîche des rives (*Carex riparia*).<br><br>Cet habitat a été observé en une unique localité, en bordure du Ciron, au nord du secteur 1.5. | Moyen |
| Prairies hygrophiles acidiphiles oligotrophiles | *Juncion acutiflori* | 37.312 | E3.512_2 | 6410 | H. | - | DZ | - | Moyen | 3,40 | 15940 | Bon à mauvais | Il s'agit de végétations à physionomie prairiale s'exprimant sur des sols engorgés souvent pauvres en matière organique. Elles sont dominées par des espèces à port graminoïde comme la Molinie bleue (Molinia caerulea), l'Agrostide des chiens (Agrostis canina) et le Jonc à fleurs aigües (Juncus acutiflorus). Ces espèces prairiales sont souvent accompagnées d'espèces landicoles faiblement recouvrante telles que l'Ajonc nain (Ulex minor) ou la Bruyère ciliée (Erica ciliaris). Ces végétations ont été rattachées au niveau de l'alliance en raison de leur faible typicité floristique. Elles se développent souvent sur des surfaces réduites ne permettant pas l'expression totale de leur | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | cortège floristique (relevés fragmentaires). Cet habitat de prairies humides maigres, jadis très répandu, est en très forte régression et est devenu fortement menacé sur l'ensemble du territoire.<br><br>Cet habitat est présent sur l'ensemble des secteurs excepté les deux extrémités (1.1 et 1.8). Il est présent à la fois en surfacique, souvent associé à des boisements, et en linéaires au sein de fossés. | |
| Mégaphorbiaies acidiphiles | *Achilleo ptarmicae – Cirsion palustris* | 37.71 | E5.41 | 6430-1 | H. | - | - | - | Moyen | 0,23 | 905 | Bon à mauvais | Il s'agit d'une version moins riche en nutriments (mésotrophe) et plutôt acidiphile des mégaphorbiaies des *Convolvulion sepium* décrites ci-dessous. Certaines communautés rivulaires à Scirpe des forêts (*Scirpus sylvaticus*) sont patrimoniales.<br><br>Au sein de l'aire d'étude rapprochée, cet habitat s'observe uniquement en condition alluviale (éligible à l'habitat d'intérêt communautaire 6430-1). Il colonise les berges du ruisseau du Barthos sur la commune de Lerm-et-Musset au sein du secteur 1.6 ainsi que les berges du ruisseau le Baillon à l'extrémité nord du secteur 1.3. Deux stations ont également été observées au sein de la plaine alluviale de Saint-Médard-d'Eyrans, au nord su secteur 1.1. | Moyen |
| Prairies humides mésotrophes à eutrophes | *Agrostietea stoloniferae* | 37.21 | E3.41 | - | H. | - | DZ | - | Faible | 7,22 | 2529 | Bon à mauvais | Il s'agit de pâturages humides plus ou moins riches en matière organique. La floraison, d'optimum pré-estival, est diversifiée et est composée de grandes dicotylédones telles que la Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*), la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*) ou la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*). Certaines zones plus engorgées accueillent des espèces des prairies paratourbeuses telles que la Scorsonère des prés (*Scorzonera humillis*) ou le Cirse découpé (*Cirsium dissectum*). Les espèces de Joncs (Juncus sp.) peuvent former des faciès. Le cortège floristique n'est cependant pas suffisamment bien exprimé pour permettre un rattachement plus fin au sysytème phytosociologique (groupements basaux). Dans ce contexte l'enjeu spécifique est évalué à faible. Cependant, l'habitat EUNIS E3.41 est classé "en danger" (EN) sur la liste rouge européenne des habitats. Pour cette raison, l'enjeu contextualisé a été élevé à moyen.<br><br>Cet habitat est présent en 13 localités dispersées sur les secteurs 1.3, 1.5, 1.6, 1.7 et 1.8. Les formes linéaires sont associées à des fossés. | Moyen |
| Pâturages hygrophiles acidiphiles | *Ranunculo repentis-Cynosurion cristati* | 37.22 | E3.42 | - | H. | - | DZ | - | Moyen | 7,60 | - | Moyen | Il s'agit de végétations prairiales des fonds de vallées installées sur des sols acides<br>à acidiclines brièvement inondés une partie de l'année. D'aspect assez homogènes, elles sont marquées par la dominance des grands Joncs (*Juncus acutiflorus*, *Juncus effusus*) accompagnés de diverses espèces à floraison plus chatoyante telles que le Lotier pédonculé (*Lotus pedunculatus*), la Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), la Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*), le Lychnide fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*) ou la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*). Ces prairies se rencontrent souvent sous une forme | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | dégradée surpiétinée où le Jonc diffus (*Juncus effusus*) devient dominant au détriment des autres espèces.<br><br>Cet habitat est présent en 3 localités au sein des secteurs 1.3, 1.5 et 1.7. Ces prairies se trouvent souvent en sous strate de boisements clairs. | |
| Mégaphorbiaies eutrophiles | *Convolvulion sepium* | 37.1 | E5.421 | 6430-4 | H. | - | - | - | Moyen | 3,62 | 2496 | Moyen | Il s'agit de végétations herbacées luxuriantes, dotées d'une biomasse importante, des milieux eutrophes enrichis en éléments azotés. Ces végétations sont caractéristiques des biotopes humides où on les retrouve sous forme linéaire, en bordure des cours d'eau (bourrelets alluviaux) ou en bordure des boisements humides (peupleraies, aulnaies, saulaies) ou encore, sous forme surfacique, en recolonisation des prairies humides. Ces végétations sont très dynamiques et transitoires et s'apparentent en cela à des ourlets hygrophiles. Elles sont d'intérêt communautaire lorsqu'elles se trouvent en contexte alluvial. Le cortège floristique est peu diversifié. Il est souvent dominé par la Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), l'Angélique sylvestre (*Angelica sylvestris*) ou le Liseron des haies (*Convolvulus sepium*).<br><br>Au sein de l'aire d'étude rapprochée, cet habitat s'observe uniquement en condition alluviale (éligible à l'habitat d'intérêt communautaire 6430-4). Il se trouve en mosaïque avec des boisements alluviaux à développement linéaire bordant le Ciron au point de confluence des secteurs 1.3, 1.5 et 1.6, sur les communes de Bernos-Beaulac et de Cudos. Cet habitat a également été observé au sein du réseau de jalles et d'esteys situé au nord du secteur 1.1. | Moyen |
| Landes humides à Molinia caerulea | *Aucun rattachement phytosociologique* | 31.13 | F4.13 | - | H. | - | - | - | Moyen | 819,04 | 11058 | Bon à mauvais | Il s'agit d'une formation herbacée où la Molinie (*Molinia caerulea*), se développant en nappe, atteint des recouvrements avoisinants les 100 %. Cette formation quasi monospécifique se présente donc comme un faciès dégradé des landes ou des prairies humides. Cependant, l'habitat EUNIS F4.13 est classé "vulnérable" (VU) sur la liste rouge européenne des habitats. Pour cette raison, l'enjeu spécifique ainsi que l'enjeu contextualisé ont été évalué à moyen.<br><br>Cet habitat couvre d'importante surface au sein de l'aire d'étude, tant en surfacique qu'associé à des fossés en linéaires. On le trouve sur l'ensemble des secteurs. Sous sa forme surfacique il est souvent associé à des boisements telles que les plantations de Pin maritime. | Moyen |
| Saulaies marécageuses | *Osmundo regalis – Myricion gale* | 44.9 | F9.2 | - | H. | - | DZ | - | Moyen | 0,16 | - | Moyen | Il s'agit de fourrés pionniers s'épanouissent dans des conditions hydrologiques d'inondation de longue durée, sur des sols marécageux. Le Saule roux (*Salix atrocinerea*) et la Bourdaine (*Frangula alnus*) dominent la strate arbustive. Le Piment royal (*Myrica gale*) fait cependant défaut.<br><br>Cet habitat est présent en une unique localité à l'ouest du secteur | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | 1.8. Il a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240529_12). | |
| Fourrés hygrophiles mésotrophiles à Piment royal | *Erico scopariae – Myricetum gale* | 44.921 | F9.21 | - | H. | - | DZ | - | Moyen | 3,33 | - | Bon à moyen | Il s'agit de fourrés pionniers s'épanouissant dans des conditions hydrologiques d'inondation de longue durée, sur des sols marécageux, en situation mésotrophe. Le Saule roux (*Salix atrocinerea*), la Bourdaine (*Frangula alnus*), la Bruyère à balais (*Erica scoparia*) et le Piment royal (*Myrica gale*) dominent la strate arbustive. La strate inférieure est composée d'espèces des mégaphorbiaies et roselières-cariçaies telles que le Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*) ou l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*). Nous retrouvons également des espèces des près paratourbeux telles que la Petite toque (*Scutellaria minor*), la Molinie (*Molinia caerulea*) ou l'Écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*). Ces dernières espèces sont cependant moins bien développées qu'au sein du pôle oligotrophe de l'habitat (EUNIS F9.22) décrit plus haut. Les Sphaignes font également défaut.<br><br>Cet habitat est souvent associé à des Aulnaies marécageuses. Il est présent sur les secteurs 1.3, 1.5, 1.6 et 1.7 avec une plus forte concentration au point de confluence des secteurs 1.3, 1.5 et 1.6, sur les communes de Bernos-Beaulac et de Cudos. De belles stations en bon état de conservation ont été observées au sein du secteur 1.6, dans la vallée du Ciron, sur la commune de Cudos. | Moyen |
| Aulnaies-frênaies alluviales | *Alnion incanae* | 44.3 | G1.21 | 91E0* | H. | - | - | - | Moyen | 39,10 | 6292 | Bon à moyen | Il s'agit de boisements alluviaux se développant le long de cours d'eau plus ou moins importants. Le sol est riche en nutriments issus de matériaux alluviaux apportés par les crues. Ces boisements sont dominés par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) en mélange avec le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*). La strate herbacée, souvent luxuriante, est dominée par de hautes herbes des mégaphorbiaies telles que la Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*) ou l'Angélique sylvestre (*Angelica sylvestris*), en mélange avec des espèces d'ourlets nitrophiles telles que le Gléchome Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*) ou l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*).<br><br>Cet habitat se rencontre au nord du secteur 1.1 où il correspond aux boisements bordant trois cours d'eau : le Baradot, la Barboue et la Rouille du Reys. On le trouve également en 2 localités du secteur 1.2 sur la commune de Balizac. Par ailleurs, il est également présent sous la forme de linéaires bordant le Ciron au point de confluence des secteurs 1.3, 1.5 et 1.6, sur les communes de Bernos-Beaulac et de Cudos. | Moyen |
| Chênaies acidiphiles hydromorphes | *Molinio caeruleae – Quercion roboris* | 41.51 | G1.81 | 9190-1 | H. | - | DZ | - | Moyen | 31,91 | - | Bon à mauvais | Il s'agit de chênaies pédonculées édaphiques installées sur des sols pauvres en éléments minéraux et acides et par ailleurs engorgés jusqu'en surface. Les contraintes liées à l'engorgement du substrat, d'une durée trop importante, ne conviennent pas au Hêtre (*Fagus* | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | *sylvatica*) (groupement paraclimacique). La strate arborescente correspond à une futaie assez basse et claire dominée par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*), souvent accompagné par des bouleaux (*Betula pendula* et *Betula pubescens*) et, plus rarement, par le Tremble (*Populus tremula*) et l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Les strates arbustives et herbacées sont peu diversifiées et mal structurées. La strate herbacée est largement dominée par la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) qui se présente le plus souvent sous la forme de touradons. Ces végétations n'abritent pas d'espèces végétales patrimoniales.<br><br>Cet habitat est surtout localisé au sein des secteurs 1.3, 1.5 et 1.6 dans des zones proches de cours d'eau. On le retrouve également ponctuellement sur les secteurs 1.1, 1.2 ainsi qu'en 4 localités du secteur 1.7. | |
| Eaux dormantes de surface | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22 | C1 | - | p.(A) | - | - | - | Faible | 17,86 | - | Non évaluable | Il s'agit de plans d'eau stagnante non végétalisés dont le régime trophique n'a pas pu être déterminé. Ces habitats sont souvent artificiels. Ils ont été observés en 7 localités dont 5 ont été identifiés par photo-interprétation.<br><br>Cet habitat est présent ponctuellement en 7 localités des secteurs 1.1, 1.2, 1.5 et 1.7. | Faible |
| Etangs oligotrophes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22.11 | C1.1_1 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 1,15 | - | Non évaluable | Il s'agit de plans d'eau, de surface relativement grande, dans lesquels se développe une végétation tolérant les milieux aquatiques ayant une faible concentration en matière organique. Sur deux localités, lorsque le niveau d'eau baisse durant la période estivale, cet habitat se retrouve en mosaïque avec des "Gazons vivaces exondés acidiphiles". Enfin, cet habitat se retrouve également en mosaïque avec des végétations aquatiques comme les "Herbiers flottants à Potamots".<br><br>Cet habitat est présent sur quelques localités dispersées au niveau des secteurs 1.2, 1.5, 1.6 et 1.7. | Faible |
| Mares oligotrophes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22.11 | C1.1_2 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 0,84 | - | Non évaluable | Il s'agit de plans d'eau dans lesquels se développe une végétation tolérant les milieux aquatiques ayant une faible concentration en matière organique. Cet habitat se retrouve exclusivement en mosaïque avec d'autres habitats. D'abord sur la plupart des localités, lorsque le niveau d'eau baisse durant la période estivale, cet habitat se retrouve en mosaïque avec des "Gazons vivaces exondés acidiphiles". Il se retrouve également en mosaïque avec des herbiers aquatiques comme les "Tapis de *Nitella*" ou encore les "Herbiers flottants à Potamots". Enfin cet habitat se retrouve également en mosaïque avec des végétations plus permanentes comme les "Prairies hygrophiles acidiphiles oligotrophiles" ou encore les "Roselières pionnières à *Scirpus lacustris*" | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | Cet habitat est présent sur quelques localités dispersées au niveau des secteurs 1.2, 1.5 et 1.6. | |
| Mares mésotrophes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22.12 | C1.2_1 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 0,39 | - | Non évaluable | Il s'agit de plans d'eau peu profonds, de faible surface, dans lesquels se développe une végétation tolérant les milieux aquatiques ayant une concentration équilibrée en matière organique.<br><br>Cet habitat est présent sur plusieurs localités dispersées au niveau des secteurs 1.1, 1.7 et 1.8 | Faible |
| Etangs mésotrophes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22.12 | C1.2_2 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 0,69 | - | Non évaluable | Il s'agit de plans d'eau, de surface relativement grande, dans lesquels se développe une végétation tolérant les milieux aquatiques ayant une concentration équilibrée en matière organique. En effet, cet habitat se retrouve sur une localité de l'aire d'étude en mosaïque avec des végétations aquatiques submergées comme les "Tapis immergés de Characées" ou partiellement émergés comme les "Herbiers flottants à Utriculaires"<br><br>Cet habitat est présent en 4 localités situées sur les secteurs 1.1, 1.7 et 1.8. | Faible |
| Mares eutrophes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22.13 | C1.3 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 0,05 | - | Non évaluable | Il s'agit de plans d'eau peu profonds, de faible surface, dans lesquels se développe une végétation tolérant les milieux aquatiques ayant une concentration importante en matière organique. Cet habitat se retrouve strictement en mosaïque avec l'habitat "Herbiers aquatiques enracinés des eaux eutrophes".<br><br>Cet habitat est présent en une unique localité située au centre du secteur 1.2, sur la commune de Balizac. | Faible |
| Lacs, étangs et mares temporaires | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22 | C1.6 | - | p. | - | - | - | Faible | 0,92 | - | Non évaluable | Il s'agit de plans d'eau, globalement de petites tailles, s'exondant plus ou moins fortement durant la période estivale. Cet habitat se retrouve sur l'aire d'étude rapprochée en mosaïque avec l'habitat "Gazons vivaces exondés acidiphiles", ce dernier se révèle durant la période de l'année où le niveau d'eau est bas. On retrouve également cet habitat en mosaïque avec des plantations de pins maritime lorsqu'elles sont parsemées de mares sur l'ensemble de leur surface.<br><br>Cet habitat a été observé ponctuellement sur les secteurs 1.3, 1.6 et 1.8. | Faible |
| Cours d'eau permanents | *Aucun rattachement phytosociologique* | 24.1 | C2.3 | - | p.(A) | - | - | - | Faible | 5,66 | 23733 | Non évaluable | Il s'agit de cours d'eau à écoulement permanent. Ainsi, nous trouvons la Suscouse et le Ruisseau de la Nère sur le secteur 1.2, le Baillon, le Mouinatéou, le Ruisseau de Taris, le Ruisseau de Homburens et le Ruisseau de Bagéran sur le secteur 1.3, le Ciron et le Ruisseau de Barthos au nord du secteur 1.5, le Ruisseau de Barthos et le Ruisseau de Coulitchoun sur le secteur 1.6 et, pour finir, le Ruisseau de Berdoulet et la Baïse sur la moitié est du secteur 1.8. A l'exception du | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | secteur 1.8, ces cours d'eau sont accompagnés de boisements riverains patrimoniaux (aulnaies marécageuses, aulnaies-frênaies).<br><br>Cet habitat est classé "quasi menacé" sur la liste rouge européenne des habitats. | |
| Cressonnières des petits cours d'eau | *Apion nodiflori* | 53.4 | C3.11 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,11 | - | Bon | Cet habitat se rencontre sous la forme de prairies flottantes occupant les berges d'un petit cours d'eau temporaire, affluent du Ciron, au nord du secteur 1.5. Elles sont dominées par la Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*), la Ache nodiflore (*Helosciadium nodiflorum*) et la Véronique mouron d'eau (*Veronica anagallis-aquatica*). | Faible |
| Roselières à Phragmites australis | *Phragmition communis* | 53.11 | C3.21 | - | H. | - | - | - | Faible | 1,83 | 4086 | Bon à moyen | Il s'agit de formations riveraines bordant les fossés (développement linéaire) ou formant des faciès de recolonisation de prairies humides (développement surfacique). La végétation est haute, monostratifiée et généralement pauvre en espèces. Le Roseau commun (Phragmites australis) forme souvent des peuplements monospécifiques.<br><br>Ce type de roselières se rencontrent sur l'ensemble des secteurs. Elles colonisent les berges des plans d'eau et des fossés. | Faible |
| Roselières pionnières à Scirpus lacustris | *Phragmition communis* | 53.12 | C3.22 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,04 | - | Bon | Il s'agit d'une végétation haute et dense caractérisée par le développement monospécifique du Schénoplecte des lacs (*Schoenoplectus lacustris*). Cette roselière peut occuper des niveaux topographiques particulièrement bas et ainsi coloniser les zones constamment inondées des mares et étangs.<br><br>Cet habitat est présent sur les berges d'une lagune à l'extrémité ouest du secteur 1.6. | Faible |
| Roselières à Typha | *Phragmition communis* | 53.13 | C3.23 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,18 | 723 | Moyen | Il s'agit de roselières à Massette (*Typha* sp.) se développant en linéaire au sein de fossés. Elles se rencontrent également en surfaces étendues colonisant des bassins artificiels de rétention d'eau situés à la frontière des secteurs 1.5 et 1.6. | Faible |
| Roselières à Phalaris arundinacea | *Phalaridion arundinaceae* | 53.16 | C3.26 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,81 | 137 | Bon à moyen | Il s'agit de formations herbacées hautes et denses dominées par la Baldingère faux roseau (*Phalaris arundinacea*), qui est une graminée hélophytique rhizomateuse. La forte dominance de cette espèce laisse peu de place au développement du reste de la flore. Toutefois, plusieurs espèces des roselières ponctuent cette « phalaridaie » comme l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus*), la Salicaire (*Lythrum salicaria*), le Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*) ou la Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*). Ces végétations se développent en bordures de cours d'eau soumises à des perturbations régulières. Ces dernières, principalement dues à l'action du courant, favorisent le fort développement de la Baldingère faux roseau. Cet habitat se retrouve en mosaïque avec d'autres habitats hygrophiles comme les "Fourrés acidiphiles mésophiles à Bourdaine", les "Magnocariçaies" ou encore les "Communautés eurosibériennes annuelles des vases | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | fluviatiles". Enfin sur une localité cet habitat se retrouve en sous strate d'une plantation de pins maritimes.<br><br>Ces phalaridaies ce situent, sur les rives de la rivière nommée "le Ciron" et du fleuve nommé "la Garonne", respectivement au niveau du secteur 1.5 et de la section 2. On l'observe également sous une forme linéaire colonisant un bras mort du Ciron. Cet habitat est également présent sur plusieurs localités au niveau des secteurs 1.2 et 1.3. | |
| Communautés basales des gazons annuels exondés | *Juncetea bufonii* | 22.3 | C3.5 | - | H. | - | - | - | Moyen | 5,77 | - | Moyen à mauvais | Il s'agit d'une formation végétale de type herbacée qui se développe sur des substrats hygrophiles ou même parfois superficiellement submergés. Le cortège floristique, faiblement diversifié, correspond à des formes appauvries des végétations du Cicendion filiformis. Il se compose d'espèces comme la Corrigiole du littoral (*Corrigiola litoralis*), la Salicaire à feuilles d'hysope (*Lythrum hyssopifolia*) ou encore le Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*). Cet habitat se trouve en mosaïque avec plusieurs types d'habitats. D'abord on les retrouve en mosaïque avec des landes humides à Molinia caerulea mais aussi avec des landes mésophiles. En parallèle cet habitat est présent en mosaïque avec des pelouses acidiphiles annuelles et vivaces. L'habitat EUNIS C3.5, lorsqu'il se situe en situation mésotrophile, est classé "vulnérable" sur la liste rouge européenne des habitats. Cependant, il s'agit ici de communautés basales ou fragmentaires très fréquentes au sein du massif landais. L'enjeu contextualisé est abaissé pour cette raison.<br><br>Cet habitat se retrouve sur des localités dispersées sur l'ensemble du secteur 1.5. | Faible |
| Gazons annuels amphibies | *Nanocyperetalia flavescentis* | 22.32 | C3.51 | - | H. | - | - | - | Moyen | 0,26 | 2395 | Moyen à mauvais | Il s'agit de formations herbacées amphibies exondées se développant en bordure des étangs en période d'étiage. Elles sont caractérisées par la présence d'espèces annuelles éphémères de petite taille à développement estivo-automnale. Ces gazons se rencontrent sur les berges exondées des étangs. Le cortège floristique est faiblement diversifié. Il correspond à des cortèges appauvris des végétations du *Cicendion filiformis*. Dans des cas extrêmes, il peut être réduit à des communautés monospécifiques d'espèces exotiques envahissantes telles que le Millepertuis fausse gentiane (*Hypericum gentianoides*), le Dichanthélium acuminé (*Dichanthelium acuminatum*) ou la Digitaire à glumes égales (*Digitaria aequiglumis*). Pour cette raison cet habitat n'est pas éligible à Natura2000 et l'enjeu contextualisé a été abaissé.<br><br>Au sein de l'aire d'étude rapprochée, cet habitat ne se rencontre qu'au niveau d'une seule localité positionnée au sein du secteur 1.3 et située sur la commune de Préchac. | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Végétations annuelles des vases exondées | *Bidention tripartitae* | 22.33 | C3.52 | - | H. | - | - | - | Moyen | 0,12 | - | Mauvais | Il s'agit de végétations annuelles hautes s'exprimant sur des terrains récemment exondés par le retrait estival ou automnal des eaux. Elles s'observent préférentiellement au niveau des berges à pente douce des mares et étangs. Leur bonne tolérance à l'ombrage leur permet également de coloniser certains bras morts en contexte de ripisylve. Au sein de l'aire d'étude rapprochée, cet habitat prend la forme de communautés basales à Bidents ou Renouées colonisant les champs cultivés et les coupes forestières. Cette faible typicité et le contexte non riverain de ces habitats justifient d'abaisser l'enjeu contextualisé.<br><br>Cet habitat a été observé sur plusieurs localités dispersées au niveau du secteur 1.3 et de la section 2. | Faible |
| Plantations de Peupliers sur mégaphorbiaie | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.3211 | G1.C11 | - | H. | - | - | - | Faible | 4,95 | - | Moyen | Il s'agit de plantations de peupliers avec une sous strate de mégaphorbiaie du type des *Convolvulion sepium* décrit plus haut. Cet habitat est présent en plusieurs localités au nord du secteur 1.1. La présence d'une strate inférieure constituée par des espèces spontanées justifie un niveau d'enjeu spécifique faible. Ces mêmes plantations, avec une strate inférieure non végétalisée, possèdent un enjeu spécifique négligeable. | Faible |
| Bassins artificiels d'eaux stagnantes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 89.2 | J5.3 | - | p.(A) | - | - | - | Nul | 1,70 | - | Non évaluable | Il s'agit de plans d'eau très artificiels et non végétalisés, surtout présent au sein des secteur 1.1 et 1.8. Cet habitat correspond également à des bassins de rétention d'eau situés à proximité d'une voie rapide sur la commune d'Escaudes au sein du secteur 1.5. | Nul |
| **Habitats ouverts, semi-ouverts** | | | | | | | | | | | | | | |
| Gazons pionniers eurosibériens des sables calcaires | *Sileno conicae – Cerastion semidecandri* | 34.12 | E1.12 | 6120*-1 | NC | - | DZ | - | Très fort | - | 1429 | Moyen | Il s'agit de formations herbacées assez basses et discontinues, laissant apparaître le substrat. Elles se développent en conditions héliophile et thermophile sur un sol sableux enrichi en calcaire. La flore y est très spécialisée avec notamment plusieurs espèces hautement patrimoniales telles que la Silène conique (*Silene conica*) ou l'Armérie des sables (*Armeria arenaria*).<br><br>Cet habitat a été observé au sein de linéaires de fossés longeant la D283 sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, à l'est du secteur 1.7. | Très fort |
| Pelouses calcaires vivaces | *Bromion erecti* | 34.322H | E1.262H | 6210 | NC | - | DZ | - | Fort | 4,11 | 5880 | Moyen à mauvais | Il s'agit de communautés herbacées de taille basse à moyenne structurée par des espèces vivaces mésophiles calcicoles. Le cortège est plutôt diversifié. Ces communautés sont parmi les plus riche en espèces d'Orchidées. Cette végétation se retrouve parfois sur certaines localités en mosaïque avec des fourrés à *Juniperus communis* des fourrés à Prunellier et Troène subméditérranéens ou encore avec des plantations de pins maritime.<br><br>La majeure partie des stations de cet habitat sont situées au sein du secteur 1.7. Une station marginale a été observée au nord du secteur 1.5, en bordure d'un bassin artificiel. | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Pelouses acidiphiles vivaces | *Agrostion curtisii* | 35.12 | E1.72 | 6230*-5 | NC | - | DZ | - | Fort | 8,44 | 1884 | Bon à mauvais | Il s'agit de pelouses vivaces acidiphiles ouvertes, thermo-atlantiques. Le substrat et sableux à limoneux et pauvre en matière organique. Ces pelouses sont souvent issues des pelouses annuelles du *Thero – Airion* avec lesquelles elles peuvent former des mosaïques très intriquées. Elles en diffèrent par leur cortège d'espèces vivaces telles que l'Agrostide de Curtis (*Agrostis curtisii*), le Siméthide de Mattiazzi (*Simethis mattiazzii*), la Laîche à deux nervures (*Carex binervis*), ou encore la Danthonie retombante (*Danthonia decumbens*). Ces pelouses sont d'un fort intérêt patrimonial par la flore qu'elles hébergent. Ces habitats ont considérablement régressé sur le territoire, du fait, notamment, de l'abandon des pratiques agropastorales extensives historiques. Cet habitat se retrouve parfois sur l'aire d'étude en mosaïque avec des boisements d'origine anthropique comme les plantations de pin maritime et les bosquets de feuillus. On le retrouve également en mosaïque avec des habitats humides comme les landes mésohygrophiles et les communautés basales des gazons annuels exondés. Enfin cet habitat se retrouve en mosaïque avec d'autres types de pelouses comme les pelouses acidiphiles annuelles et les pelouses des sables mobiles.<br><br>Cet habitat est présent de façon assez dispersée sur l'aire d'étude avec plusieurs localités représentées sur les secteurs 1.2, 1,5, 1.6 et 1.7. Il a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240521_13). | Fort |
| Pelouses des sables mobiles | *Corynephorion canescentis* | 35.23 | E1.93 | 4030-7 | NC | - | DZ | - | Fort | 4,76 | 686 | Bon à moyen | Il s'agit de pelouses annuelles pionnières rases et ouvertes (laissant apparaitre le substrat). Elles s'expriment sur des sols acides ou décalcifiés et de texture légère, généralement sablonneux. Elles hébergent plusieurs espèces de flore remarquable telles que le Corynéphore blanchissant (*Corynephorus canescens*) et le Faux sésame pourpré (*Sesamoides purpurascens*). Sur l'aire d'étude ces pelouses se retrouvent en mosaïque avec d'autre types d'habitats. Par exemple il se retrouve en mosaïque avec des habitats ouverts comme les landes mésophiles dégradées, des landes xérophiles à *Cistus lasianthus* ou encore des pelouses comme les pelouses acidiphiles et les pelouses annuelles hyperpiétinées. Le niveau de menace de ces végétations en Nouvelle-Aquitaine est élevé.<br><br>Cet habitat a été identifié sur les secteurs 1.5 et 1.6 sur les communes de Escaudes, Cudos et Lerm-et-Musset dans un secteur géographique assez restreint. Il a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240403_4). | Fort |
| Landes xérophiles à Cistus umbellatus | *Groupement à Cistus umbellatus et Cistus lasianthus subsp. alyssoides* | 31.2412 | F4.2412_2 | 4030-4 | NC | - | DZ | - | Moyen | 22,18 | - | Bon à mauvais | Il s'agit de landes xérophiles de l'est du massif landais, différenciées par la présence de taxons à affinité thermo-atlantique tels que le Ciste faux alysson (*Cistus lasianthus subsp. alyssoides*) ou l'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*) accompagnés d'un cortège subméditerranéen à Ciste en ombelle (*Cistus umbellatus subsp. umbellatus*) et à Fétuque de Gascogne (*Festuca vasconcensis*). Ces landes sont purement héliophiles bien que l'on puisse parfois les | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | retrouver sous un couvert peu dense de Pin maritime. Elles sont localisées dans un secteur à l'est du plateau landais où elles semblent y être endémiques. Elles occupent surtout les stades pionniers des plantations de Pin maritime, dans lesquels les sous strates bénéficient encore d'un fort ensoleillement. Dans une moindre mesure, on les retrouve également en bordure parcellaire ainsi que sous les plantations âgées peu denses de Pin maritime (ayant subits de nombreux éclaircissements). Ces conditions de développement en font des végétations sensibles dont les stations sont souvent très fragmentées. La valeur patrimoniale de cette végétation est très forte. A l'instar des autres landes identifiées au sein de l'aire d'étude rapprochée, la région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale majeure envers cette végétation, rare à l'échelle de la France et en déclin dans l'ensemble de son aire de distribution. Pour cette raison l'enjeu contextualisé a été élevé à fort.<br><br>Cette lande est présente en quelques localités à l'est du secteur 1.3. Elle a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240530_16). | |
| Landes xérophiles à Cistus lasianthus | *Arrhenathero thorei – Helianthemetum alyssoidis* | 31.2412 | F4.2412_1<br><br>F4.2412_3 | 4030-4 | NC | - | DZ | - | Moyen | 315,22 | 1115 | Bon à mauvais | L'habitat EUNIS F4.2412 a été décliné en plusieurs sous type pour pouvoir rendre compte de la diversité de faciès que revêtent ces landes.<br><br>- **F4.2412_1** : **Landes xérophiles à Cistus lasianthus**.<br>Il s'agit de landes xérophiles internes différenciées par la présence de taxons à affinité thermo-atlantique tels que le Ciste faux alysson (*Cistus lasianthus subsp. alyssoides*) ou l'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*). Ces landes sont purement héliophiles bien que l'on puisse parfois les retrouver sous un couvert peu dense de Pin maritime. Au sein des Landes de Gascogne, territoire fortement empreint par la sylviculture, ces landes secondaires ont un développement cyclique défini par les pratiques culturales. Elles occupent surtout les stades pionniers des plantations, dans lesquels les sous strates bénéficient encore d'un fort ensoleillement. Dans une moindre mesure, on les retrouve également en bordure parcellaire ainsi que sous les plantations âgées peu denses de Pin maritime (ayant subits de nombreux éclaircissements). Ces conditions de développement en font des végétations sensibles dont les stations sont souvent très fragmentées. La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale très forte envers ces végétations. Elles recouvrent une surface totale de 272,42 hectares et 1115 mètres linéaire. Elles se retrouvent sur l'ensemble des secteurs à l'exception des secteurs 1.1, 1.5 et 1.8. Cet habitat a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240528_6). **L'enjeu contextualisé, est, pour ces raisons, élevé à fort.**<br><br>- **F4.2412_3** : **Landes xérophiles à Cistus lasianthus dégradées (faciès à Fougère aigle).** Il s'agit de faciès à Fougère aigle de la lande décrite | Fort / Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | ci-dessus. Elles recouvrent une surface totale de 42,80 hectares au sein de la section 1. **L'enjeu contextualisé est moyen.** | |
| Pelouses acidiphiles annuelles | *Thero – Airion* | 35.21 | E1.91 | - | NC | - | DZ | - | Moyen | 26,08 | 30300 | Bon à mauvais | Il s'agit de pelouses annuelles pionnières rases et ouvertes (laissant apparaitre le substrat). Elles s'expriment sur des sols acides ou décalcifiés et de texture légère, généralement sablonneux. La très faible rétention en eau de ces types de sols explique le caractère parfois xérique de ces végétations. Elles sont composées d'espèces annuelles telles que la Patience petite-oseille (*Rumex acetosella*), la Vulpie queue-d'écureuil (*Vulpia bromoides*), l'Ornithope délicat (*Ornithopus perpusillus*), la Jasione des montagnes (*Jasione montana*), la Tubéraire tachetée (*Tuberaria guttata*), la Logfie minime (*Logfia minima*) ou la Téesdalie à tiges nues (*Teesdalia nudicaulis*). Ces végétations, bien qu'assez commune dans la région (particulièrement dans le triangle Landais), sont déterminantes ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine. Cet habitat se retrouve parfois en mosaïque avec d'autres habitats sur certaines localités de l'aire d'étude. Par exemple on le retrouve en mosaïque avec des landes xérophiles mais également avec des landes mésophiles. Il se trouve aussi en mosaïque avec des habitats ouverts comme les pelouses des sables mobiles, des ourlets annuels vernaux, des pelouses acidiphiles vivaces ou encore des gazons annuels exondés à Cicendia. On le retrouve également en mosaïque avec des habitats arbustifs comme les fourrés acidiphiles pionniers ou les fourrés tempérés eutrophes. Enfin, il se développe en mosaïque avec des habitats anthropiques comme les plantations de Pin maritime, des terrains vagues des zones urbaines et suburbaines ou encore avec des sentiers forestiers.<br><br>Cet habitat est dispersé sur l'ensemble des secteurs 1.2, 1.3, 1.5, 1.6, 1.7. Il a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF : RP20240306_3). | Moyen |
| Prairies mésophiles de fauche | *Arrhenatheretalia elatioris* | 38.21 | E2.21_1 | *6510* | p. | - | DZ | - | Moyen | 5,39 | 274 | Bon à moyen | Il s'agit de végétations prairiales mésophiles régulièrement fauchées ou pâturées extensivement. Le cortège floristique est plus ou moins riche selon la teneur en nutriments dans le sol, très riches en situation mésotrophe et moins riches en contexte plus eutrophe. Leur aspect habituel de hautes prairies à biomasse élevée est souvent associé à la dominance d'hémicryptophytes graminéennes telles que le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), le Brome mou (*Bromus hordeaceus*) ou la Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*). La strate inférieure est marquée par l'abondance des floraisons de dicotylédones telles que le Lin à feuilles étroites (*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*), la Mauve musquée (*Malva moschata*), | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | l'Œnanthe faux boucage (*Oenanthe pimpinelloides*) ou encore le Petit rhinanthe (*Rhinanthus minor*).<br><br>Ces végétations patrimoniales se rencontrent en 5 localités du secteur 1.8. Une station a également été observée au sein du secteur 1.1. | |
| Ourlets xérothermophiles | *Geranion sanguinei* | 34.41 | E5.21 | - | NC | - | - | - | Moyen | 0,38 | 308 | Moyen | Il s'agit d'ourlets calcicoles thermophiles se développant majoritairement en linéaire, le long des lisières, des talus routiers ou des sentiers intraforestiers. Le cortège végétal est assez diversifié et comporte notament la Fausse buglosse pourpre bleu (*Aegonychon purpurocaeruleum*), la Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*), la Campanule raiponce (*Campanula rapunculus*), le Brachypode rupestre (*Brachypodium rupestre*) ou encore le Millepertuis des montagnes (*Hypericum montanum*).<br><br>Cet habitat est peu présent sur l'aire d'étude rapprochée. On le trouve en deux parcelles des secteurs 1.7 et 1.8 ainsi qu'en bordure de route sur le secteur 1.6. | Moyen |
| Ourlets vivaces mésohygrophiles | *Impatienti noli-tangere – Stachyion sylvaticae* | 37.72 | E5.43_2 | 6430-7 | p. | - | DZ | - | Moyen | 0,30 | - | Bon | Il s'agit d'ourlets vivaces, sciaphiles et mésohygrophiles se développant au sein de l'écotone forestier. Ils sont structurés par l'Épiaire des forêts (*Stachys sylvatica*), le Brachypode des forêts (*Brachypodium sylvaticum*), la Circée de Paris (*Circaea lutetiana*), la Laîche espacée (*Carex remota*) ou encore la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*).<br>Ces ourlets occupent de très faibles surfaces au sein des secteurs 1.3 et 1.1. | Moyen |
| Fourrés acidiphiles pionniers (faciès à Genêts) | *Ulici europaei - Cytision striati* | 31.8411 | F3.141 | - | NC | - | - | - | Moyen | 77,71 | 262 | Bon à mauvais | Il s'agit de végétations arbustives xérophiles des sols acides podzolisés. Le cortège floristique est faiblement diversifiés. Il se caractérise par la présence de taxons xérophiles tels que le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) ou l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) et par l'absence de taxons mésophiles comme la Bourdaine (*Frangula alnus*). Ces fourrés s'inscrivent dans la série du *Pino pinastri - Quercetum roboris* en situation xérophile. Ils succèdent ainsi aux landes mésophiles et xérophiles dans la dynamique naturelle. Il est d'ailleurs assez fréquent de rencontrer ces deux végétations en mélange au sein de mosaïques temporelles. Les niveaux intermédiaires (phase de sénescence des landes notamment), ont pu être rattachés à ces fourrés selon l'appréciation de l'expert. Dans les secteurs où la dynamique sylvicole est forte, ces fourrés se rencontrent fréquemment en sous-strate des plantations de Pin maritime (situation secondaire). Ils se développent également en situation de pleine lumière à la faveur de coupes forestières.<br><br>Ces fourrés ont été observés sur l'ensemble de la section avec une plus forte concentration sur les secteurs 1.2 à 1.6. | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Landes arbustives tempérées | *Calluno vulgaris - Ulicetea minoris* | 31 | F4 | *4030* | p. | - | - | - | Moyen | 12,79 | 585 | Moyen | Il s'agit de formes de transition entre végétations de landes et végétations de fourrés. On les appelle communément "Landes hautes" ou "Landes vieillies". Les taxons landicoles se mélangent aux taxons arbustifs en une formation mixte qu'il nous a été impossible de rattacher à un niveau supérieur au niveau 2 de la typologie EUNIS. Le rattachement à la classe phytosociologique des Calluno - Ulicetea en font des végétations éligibles à l'HIC UE4030. En revanche, la déterminance ZNIEFF ne peut pas s'appliquer à des végétations si faiblement exprimées.<br><br>Cet habitat a été observé au sein de la section 1.1 de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| Landes atlantiques à Erica et Ulex | *Ulicenion minoris* | 31.23 | F4.23_1<br>F4.23_2<br>F4.23_3 | 4030 | p. | - | DZ | - | Moyen | 787,26 | 2742 | Bon à mauvais | Il s'agit de formations sous-arbustives structurées par des sous-arbrisseaux de la famille des *Ericaceae* et des *Fabaceae*. Ces types de landes, mésophiles à mésohygrophiles, sont dominées par la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), la Callune (*Calluna vulgaris*), la Bruyère à balais (*Erica scoparia*) ou encore le Simethis de Mattiazzi (*Simethis mattiazzii*). L'habitat EUNIS F4.23 a été décliné en plusieurs sous type pour pouvoir rendre compte de la diversité de faciès que revêtent ces landes.<br><br>- **F4.23_1** : **Landes mésohygrophiles dégradées (faciès à Fougère aigle).** Landes dominées par la Fougère aigle avec présence de taxons mésohygrophiles. La Fougère aigle est une espèce sociale d'ourlets, à grand pouvoir colonisateur. La surreprésentation de cette espèce est interprétée comme une dégradation de l'habitat. 1,16 hectares sont concernés par ce sous type de landes, localisé au sein du secteur 1.3. **L'enjeu contextualisé est abaissé à faible**.<br><br>- **F4.23_2** : **Landes mésophiles dégradées (faciès à Fougère aigle).** Landes dominées par la Fougère aigle avec présence de taxons mésophiles et absence des taxons mésohygrophiles du précédent sous type. La Fougère aigle est une espèce sociale d'ourlets, à grand pouvoir colonisateur. La surreprésentation de cette espèce est interprétée comme une dégradation de l'habitat. 545,24 hectares et 782 mètres linéaires sont concernés par ce sous type de lande, réparti sur l'ensemble des secteurs. La partie nord du secteur 1.2 ainsi que les trois quarts sud du secteur 1.5 sont néanmoins dépourvus de ce type de landes. En effet il s'agit de secteurs où dominent les landes humides. **L'enjeu contextualisé est abaissé à faible.**<br><br>- **F4.23_3** : **Landes mésophiles dégradées (faciès à Callune).** Landes mésophiles faciès à Callune (*Calluna vulgaris*) se développant au sein des secteurs 1.2, 1.3 et 1.5 sur une surface totale de 240,58 hectares. Ces landes se rencontrent typiquement en sous strates de plantations de Pin maritime âgées très claires. La zone de contact entre les secteurs 1.3, 1.5 et 1.6, au sein de la vallée du Ciron, comptabilise les | Moyen / Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | plus grandes surfaces de ces landes. **L'enjeu contextualisé est moyen.**<br><br>Les landes du site se rencontrent principalement en sous-strate des plantations de Pin maritime et des chênaies acidiphiles. Elles constituent des formations transitoires conditionnées par l'exploitation forestière. | |
| Landes mésophiles | *Potentillo montanae – Ericetum cinereae* | 31.2391 | F4.239_2 | 4030-7 | NC | - | DZ | - | Moyen | 475,32 | - | Bon à mauvais | Il s'agit d'une formation sous-arbustive, mésophile, structurée par des sous-arbrisseaux de la famille des *Ericaceae*. Cette lande se caractérise positivement par la dominance d'espèces mésophiles (*Ulex minor*, *Erica cinerea*, *Pseudarrhenatherum longifolium*, *Simethis mattiazzii*, *Erica scoparia*) et négativement par l'absence ou la faible présence des espèces hygrophiles et xérophiles caractérisant les landes en contact topographique. Des stations plus fraîches, faisant transition avec les landes méso-hygrophiles, ont pu être observées (variante à *Molinia caerulea*). La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale forte envers ces végétations rares à l'échelle de la France et en déclin dans l'ensemble de leur aire de distribution.<br><br>Cet habitat a été observé sur l'ensemble de la section 1. Il est régulièrement associé à des plantations de Pin maritime. | Moyen |
| Eaux courantes temporaires | *Aucun rattachement phytosociologique* | 24.16 | C2.5 | - | NC | - | - | - | Faible | - | 3049 | Non évaluable | Il s'agit de cours d'eau à écoulement temporaire. Ils peuvent être associés à des végétations riveraines telles que les formations à Phalaris arundinacea ou les fourrés à Bourdaine. Ces habitats sont éparsement répartis sur l'ensemble de la section 1. | Faible |
| Pelouses sèches | *Aucun rattachement phytosociologique* | 34 | E1 | - | p. | - | - | - | Faible | 12,32 | - | Moyen | Il s'agit d'une formation végétale de type herbacée de taille basse dominée par des espèces méso à xérophiles. Cet habitat correspond à des communautés basales se développant sur des sables perturbés ou sur des surfaces très réduites. Cet habitat est réparti sur plusieurs localités dispersées au niveau des secteurs 1.1, 1.5 et 1.8. | Faible |
| Ourlets annuels vernaux | *Drabo muralis – Cardaminion hirsutae* | 34.8 | E1.6 | - | NC | - | - | - | Faible | 0,12 | - | Mauvais | Il s'agit d'une formation végétale composée d'une strate arbustive et d'une strate herbacée. Cette dernière est caractérisée par des espèces comme la Drave des murs (*Draba muralis*), le Géranium découpé (*Geranium dissectum*) ou encore la Lampsane commune (*Lapsana communis*). Cette formation végétale se développe sur une seule localité en marge d'une plantation artificielle de pin maritime sur le secteur 1.6, au sein de la commune de Bernos-Beaulac. | Faible |
| Pelouses acidiphiles vivaces dégradées | *Nardetea strictae* | 35.1 | E1.7 | - | p. | - | - | - | Faible | 5,57 | - | Moyen à mauvais | Il s'agit d'une formation végétale acidocline à acidiphile de type herbacée et de taille basse structurée par des espèces vivaces. Ces communautés correspondent à des formes cénologiquement insaturées des pelouses acidiphiles vivaces thermo-atlantiques des Agrostion curtisii. Ces communautés basales se caractérisent par la présence de quelques taxons tels que l'Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*) et la Luzule multiflore (*Luzula multiflora*), associés à | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | quelques espèces landicoles faiblement recouvrante des *Calluno – Ulicetea*. Cet habitat se retrouve presque exclusivement en mosaïque avec d'autres types d'habitats sur l'aire d'étude rapprochée. On retrouve par exemple cet habitat en mosaïque avec des boisements de Pin maritime ou encore des boisements de chênes acidiphiles. Mais on le retrouve également en mosaïque avec des habitats ouverts comme les pelouses acidiphiles annuelles dégradées, les prairies mésophiles piétinées ou même parfois avec des landes mésophiles.<br><br>Cet habitat est présent de façon assez dispersée sur l'aire d'étude avec plusieurs localités représentées sur les secteurs 1.2, 1.3, 1.5 et 1.7. | |
| Pelouses acidiphiles vivaces à Carex arenaria | *Aucun rattachement phytosociologique* | 35.15 | E1.75 | - | NC | - | DZ | - | Faible | 0,42 | 245 | Bon à mauvais | Il s'agit de pelouses annuelles pionnières rases et ouvertes (laissant apparaitre le substrat). Elles s'expriment sur des sols acides ou décalcifiés et de texture légère, généralement sablonneux. Elles sont dominées par la Laiche des sables (*Carex arenaria*). Cet habitat, peu fréquent au sein de l'aire d'étude rapprochée, a été observé en une localité au nord du secteur 1.5 ainsi qu'en quatre localités du secteur 1.7. | Faible |
| Pelouses acidiphiles annuelles dégradées | *Helianthemetea guttati* | 35.2 | E1.9 | - | NC | - | NC | - | Faible | 3,63 | 1318 | Bon à mauvais | Il s'agit de formes cénologiquement insaturées des pelouses acidiphiles annuelles des Thero - Airion. Ces communautés basales se caractérisent par la présence de quelques taxons tels que la Tubéraire tachetée (*Tuberaria guttata*) et la Porcelle glabre (*Hypochaeris glabra*). Ces pelouses se présentent généralement en mélange avec des communautés vivaces au sein de pistes forestières et de pare-feux. Dans ce cas, l'appauvrissement du cortège floristique peut être causé par la faible surface d'expression de ces communautés (situation fragmentaire). Néanmoins, elles occupent parfois de plus vastes surfaces et les déterminismes de leur appauvrissement sont à rechercher ailleurs (raisons trophiques, anthropiques, etc.).<br><br>Cet habitat est assez dispersé sur l'aire d'étude avec des localités situées sur l'ensemble des secteurs 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6. | Faible |
| Prairies mésiques | *Arrhenatheretea elatioris* | 38 | E2 | - | p. | - | - | - | Faible | - | 20694 | Moyen à mauvais | Il s'agit de végétations hémicryptophytiques mal exprimées, se développant en linéaire au sein des chemins, des bords de vignes et des parcelles agricoles. Elles se présentent également sous la forme d'accotements régulièrement fauchés des bords de route. La typicité floristique est trop faible pour pouvoir rattacher ces végétations à l'ordre des prairies mésiques de fauches (*Arrhenatheretalia elatioris*) et, par voie de conséquence, à l'HIC UE6510. Ces communautés basales sont également des milieux favorables à l'expression de plantes exotiques envahissantes telles que la Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*) ou le Mélilot blanc (*Melilotus albus*). De telles végétations ont été observées au sein des secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Pâturages mésophiles | *Cynosurion cristati* | 38.1 | E2.1 | - | p. | - | - | - | Faible | 31,92 | - | Bon à mauvais | Il s'agit de végétations prairiales pâturées, mésotrophiles à eutrophiles, différenciées positivement par la présence d'espèces supportant le piétinement comme le Grand plantain (*Plantago major*), le Ray-grass anglais (*Lolium perenne*), la Pâquerette vivace (*Bellis perennis*) ou encore le Trèfle rampant (*Trifolium repens*) et négativement par la faible part des taxons des *Arrhenatheretalia elatioris*. Les hémicryptophytes vivaces sont majoritaires. Elles sont parfois accompagnées par un cortège d'espèces annuelles dans les ouvertures occasionnées par le piétinement du bétail. La proportion d'annuelles pouvant augmenter avec la pression de pâturage et le piétinement.<br><br>Ces végétations sont majoritairement localisées aux zones les plus agricoles de la section 1 que sont les secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |
| Prairies mésophiles eutrophes | *Arrhenatheretea elatioris* | 38.2 | E2.2 | - | p. | - | - | - | Moyen | 68,68 | - | Bon à mauvais | Il s'agit de végétations prairiales mésophiles régulièrement fauchées ou pâturées extensivement. Elles correspondent au pôle eutrophile des prairies mésophiles de fauche. Dans ces conditions trophiques, le cortège floristique est appauvrit et fait place à des faciès graminéens paucispécifiques dominés par le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*). Les méthodes de gestion mixtes (fauche/pâturage) modifient la composition floristique des prairies selon les combinaisons de traitement, la charge et la durée du pâturage. Ces variations conduisent à des situations intermédiaires d'interprétation délicate entre prairies de fauche et prairies pâturées. De telles prairies ne relèvent pas de la directive « Habitats » et sont donc classées « non communautaires ». L'enjeu contextualisé est abaissé pour cette dernière raison. Le cortège floristique est en effet faiblement caractérisé et l'on observe un début d'enfrichement lié à l'abandon de certaines parcelles.<br><br>Ces prairies se rencontrent principalement au sein des secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |
| Prairies fortement fertilisées | *Cynosurion cristati* | 81 | E2.6_1 | - | p. | - | - | - | Faible | 1,27 | - | Moyen à mauvais | Il s'agit de végétations hémicryptophytiques fortement gérées à cortège floristique appauvri. Elles subissent des perturbations régulières telles que le piétinement ou la fauche répétée. Ces végétations sont à rattacher aux prairies pâturées du *Cynosurion cristati*, notamment dans des situations d'entrée de pâture et de chemins agricoles.<br><br>Cet habitat est peu fréquent sur l'aire d'étude rapprochée il se rencontre en trois localités au nord du secteur 1.5 et en une localité du secteur 1.8. | Faible |
| Prairies mésiques non gérées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 38 | E2.7 | - | p. | - | - | - | Faible | - | 724 | Bon | Il s'agit de prairies mésiques qui ne sont ni fauchées ni utilisées pour le pâturage. Cet habitat se trouve en trois linéaires du secteur 1.8, en bordure de parcelles agricoles. | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Pelouses des parcs | *Polygono arenastri – Coronopodion squamati* | 87.2 | E2.8 | - | p. | - | - | - | Faible | 0,18 | - | Moyen à mauvais | Il s'agit de végétations rases et très ouvertes des milieux hyperpiétinés, différenciées par des thérophytes supportant bien le tassement telles que la Capselle bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), le Pâturin annuel (*Poa annua*), le Plantain corne-de-cerf (*Plantago coronopus*), le Grand plantain (*Plantago major)* ou la Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*). Le facteur déterminant est l'intensité et la continuité des perturbations mécaniques, empêchant les espèces vivaces de se développer. Ces végétations se rencontrent en patchs sur les chemins carrossables, les pistes et sentiers intra-forestiers ainsi que sur les zones rudérales dénudées à substrat rapporté mobile.<br><br>Ces végétations, peu fréquentes au sein de l'aire d'étude rapprochée, sont localisées en 2 localités des secteurs 1.5 et 1.6. | Faible |
| Prairies mésophiles piétinées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.2 | E5.1_1 | - | p. | - | - | - | Faible | 2,12 | - | Moyen à mauvais | Il s'agit de végétations rases à dominance d'hémicryptophytes à rosette supportant bien le piétinement. Ces végétations, souvent assez ouvertes, se rencontrent au sein de sentiers piétinés. | Faible |
| Zones rudérales | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.2 | E5.12 | - | p. | - | - | - | Faible | 6,49 | - | Mauvais | Il s'agit de communautés d'espèces pionnières, nitrophiles, colonisant des espaces perturbés par l'homme (terrains vagues, bords de routes, zones de construction et de démolition, etc.). Cet habitat a été observé en six localités des secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |
| Ourlets mésophiles acidiphiles (faciès à Avoine de Thore) | *Conopodio majoris – Teucrion scorodoniae* | 34.42 | E5.22_1 | - | NC | - | - | - | Moyen | 10,89 | 780 | Moyen à mauvais | Il s'agit d'une végétation herbacée à forte biomasse, à développement majoritairement linéaire mais pouvant se rencontrer en nappe dans le cas de recolonisation de pelouses acidiphiles des *Nardetea strictae*. La présence de grandes espèces à fort pouvoir colonisateur, telles que l'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*) ou la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), marque une physionomie caractéristique. Quelques taxons landicoles des *Calluno – Ulicetea* et des ourlets acidiphiles accompagnent le cortège sans être jamais dominants. Il s'agit notamment de la Canche flexueuse (*Avenella flexuosa*), de la Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) ou encore du Solidage verge-d'or (*Solidago virgaurea*). Cet ourlet est fréquent sur les sables du plateau landais où il constitue un stade dynamique de la succession naturelle. La responsabilité territoriale de la région vis-à-vis des ces végétations est assez forte.<br><br>Cet habitat se rencontre sur les secteurs 1.3, 1.5, 1.6 principalement en situation de transition entre les boisements et des zones plus ouvertes. | Moyen |
| Ourlets mésophiles acidiphiles (faciès à Fougère aigle) | *Conopodio majoris – Teucrion scorodoniae* | 34.42 | E5.22_2 | - | NC | - | - | - | Moyen | 49,66 | - | Moyen à mauvais | Il s'agit de faciès à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) des ourlets acidiphiles des *Conopodio - Teucrion*, décrits ci-dessus. Le développement quasi monospécifique de cette espèce est considéré comme un facteur de dégradation de la végétation. Pour cette raison, l'enjeu contextualisé est abaissé à faible. | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | Cet habitat se rencontre sur les secteurs 1.3, 1.5, 1.6 principalement en situation de transition entre les boisements et des zones plus ouvertes. | |
| Formations à Fougère aigle | *Aucun rattachement phytosociologique* | 31.861 | E5.31 | - | p. | - | - | - | Faible | 1313,37 | 571 | Moyen à mauvais | Il s'agit de peuplements monospécifiques formés par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) se développant en nappe. Ce sont des formations pionnières transitoires se développant à la faveur de perturbations telle que le rajeunissement du milieu. Elles s'observent en sous strate des plantations de Pin maritime (*Pinus pinaster*). Également au niveau des coupes rases et des jeunes plantations de pins ainsi que dans les clairières forestières et les zones de pare-feu régulièrement entretenues. Ces formations peuvent être considérées comme des communautés basales d'ourlets acidiphiles.<br><br>Cet habitat est très fréquent sur l'aire d'étude, il est présent sur l'ensemble des secteurs à l'exception des zones incendiées du secteur 1.2, proche de Landiras, ainsi que dans la moitié est du secteur 1.8. | Faible |
| Ourlets vivaces rudéraux | *Geo urbani – Alliarion petiolatae* | 37.72 | E5.43_1 | - | p. | - | - | - | Faible | 3,35 | 56 | Bon à mauvais | Il s'agit d'ourlets nitrophiles semi-rudéraux se développant dans les zones ombragées, sur des sols riches en éléments azotés. Ces végétations ont un développement généralement linéaire. Elles peuvent cependant constituer la strate herbacée de plantations arborées telle que les peupleraies. Elles sont structurées par des espèces de grande taille telles que l'Anthrisque sylvestre (*Anthriscus sylvestris*), l'Alliaire (*Alliaria petiolata*), le Gaillet gratteron (*Galium aparine*), le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*) ou encore le Torilide du Japon (*Torilis japonica*). Ces ourlets sont parfois associés à des plantations de Robiniers faux acacia. | Faible |
| Fourrés tempérés eutrophes | *Rhamno catharticae - Prunetea spinosae* | 31.81 | F3.11 | - | p. | - | - | - | Faible | 23,28 | 4092 | Bon à mauvais | Il s'agit de végétations arbustives mésophiles d'optimum thermo-atlantique assez diversifiées. Le cortège floristique est riche en arbustes à large amplitude tels que l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), le Prunelier (*Prunus spinosa*), le Troène (*Ligustrum vulgare*), le Rosier des chien (*Rosa canina* agr.), ou encore le Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*). Cet habitat est présent sur l'ensemble de la section 1. | Faible |
| Ronciers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 31.831 | F3.131 | - | p. | - | - | - | Faible | 34,36 | 780 | Bon à mauvais | Il s'agit de massifs quasi-monospécifiques de Ronces (*Rubus* sp.) croissant généralement dans des secteurs dont la gestion a été abandonnée. Cet habitat se rencontre majoritairement au sein des secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |
| Fourrés acidiphiles mésophiles à Bourdaine | *Frangulo alni – Pyrion cordatae* | 31.832 | F3.132 | - | NC | - | - | - | Faible | 282 | 13765 | Bon à mauvais | Il s'agit de végétations arbustives mésophiles d'optimum thermo-atlantique faiblement diversifiées. Elles sont caractérisées par la présence simultanée d'arbres pionniers à croissance rapide tel que le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) et d'arbustes buissonnants tels que la Bourdaine (*Frangula alnus*), la Bruyère à balais (*Erica scoparia*) ou encore le Saule roux (*Salix atrocinerea*). Les ronces (*Rubus sp.*) peuvent également occuper des surfaces importantes. Ces fourrés rentrent dans la série du *Pino pinastri - Quercetum roboris* en | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | situation mésophile. Ils succèdent ainsi aux landes mésophiles et mésohygrophiles dans la dynamique naturelle. Il est d'ailleurs assez fréquent de rencontrer ces deux végétations en mélange au sein de mosaïques temporelles. Les niveaux intermédiaires (phase de sénescence des landes notamment), ont pu être rattachés à ces fourrés selon l'appréciation de l'expert. Dans les secteurs où la dynamique sylvicole est forte, ces fourrés se rencontrent fréquemment en sous-strate des plantations de Pin maritime (situation secondaire). Ils sont également très fréquents en linéaires bordant les crastes sur l'ensemble du plateau landais.<br><br>Ces fourrés sont très répandus dans les zones sylvicoles que sont les secteurs 1.2 à 1.6. | |
| Fourrés acidiphiles pionniers (faciès à Ajoncs) | *Frangulo alni – Pyrion cordatae* | 31.85 | F3.15 | - | p. | - | - | - | Faible | 163,26 | 335 | Bon à mauvais | Il s'agit de formations quasi monospécifiques à Ajonc d'Europe (Ulex europaeus). La présence ponctuelle de quelques taxons d'optimum mésophile permet le rattachement au *Frangulo - Pyrion*. Ces fourrés ont été observés sur l'ensemble de la section avec une plus forte concentration sur les secteurs 1.2 à 1.6. | Faible |
| Fourrés mésoxérophiles | *Aucun rattachement phytosociologique* | 32.A | F5.4 | - | NC | - | DZ | - | Faible | 0,58 | - | Bon | Il s'agit d'une formation dense à Genêt d'Espagne (*Spartium junceum*) se développant au sein d'une parcelle en déprise du secteur 1.8, sur la commune de Mongaillard. | Faible |
| Haies | *Aucun rattachement phytosociologique* | 84.2 | FA | - | NC | - | - | - | Faible / Nul | 27.95 | 11 248 | Bon à mauvais | Il s'agit de formations linéaires typiquement arbustives mais pouvant associer des arbres et des sous-arbrisseaux. Les haies les plus matures possèdent une stratification complexe selon le triptyque ourlet -> fourré -> manteau, donnant un grand panel de conditions écologiques. Ces caractéristiques en font des écotones pouvant héberger une importante biodiversité. En plus de leur rôle de réservoir biologique, les haies rendent de multiples services écosystémiques à l'Homme. Ces haies sont dépendantes d'un entretien anthropique régulier et, si elles étaient très repandues jusqu'au début du 20ème siècle, elles sont aujourd'hui fortement menacées. Malgré leur fort intérêt patrimonial, les haies présentent un enjeu écologique faible du point de vue des habitats. L'habitat EUNIS FA a été décliné en plusieurs sous type pour pouvoir rendre compte de la diversité de faciès que revêtent ces haies au sein de l'aire d'étude rapprochée.<br><br>- **FA_1 : Haies arborées**. Il s'agit de haies où la strate arborée est bien développée et domine les autres strates. Selon la nature des arbres constitutifs, ces haies ont pu être cartographiées en surfacique (cas des arbres à houpier large tel que le Chêne pédonculé) ou en linéaire (cas des arbres à houpier étroits tel que le Bouleau verruqueux). **L'enjeu contextualisé est faible.** Les haies arborées occupent un total de 25,75 hectares et 5302 mètres linéaires au sein de la section 1.<br><br>- **FA_2 : Haies riveraines**. Il s'agit de formations linéaires riveraines d'un cours d'eau. Elles sont trop étroites et fragmentaires pour être | Faible / nul |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | caractérisées en tant que boisement ou en tant que fourré. Ces formations possèdent toutes les fonctions écologiques des haies avec, en plus, certaines fonctions spécifiques en lien avec leur situation riveraine. **L'enjeu contextualisé est faible**. Les ripisylves occupent un total de 2,10 hectares au sein de la section 1.<br><br>- **FA.1_2 : Fourrés de Bambous**. Il s'agit de peuplements denses de Bambous (*Bambusoideae*) de forme linéaire. **L'enjeu contextualisé est nul car l'habitat est caractérisé par une espèce végétale exotique envahissante**. Cet habitat occupe un total de 0,06 hectare au sein de la section 1.<br><br>- **FA.1_3 : Haies d'espèces non indigènes**. Cet habitat correspond soit à des haies plantées d'espèces exotiques à des fins ornementales, soit à des formations spontanées composées d'espèces exotiques envahissantes telles que le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) ou encore l'Érable negundo (*Acer negundo*). **L'enjeu contextualisé est nul car l'habitat est caractérisé par la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes**. Ces haies occupent un total de 459 mètres linéaire au sein de la section 1.<br><br>- **FA.3 : Haies d'espèces indigènes riches en espèces**. Il s'agit de haies d'espèces indigène pour lesquels la richesse spécifique est élevée avec plus de 5 espèces indigènes comptabilisées. **L'enjeu écologique est faible.** Ces haies occupent un total de 1026 mètres linéaire au sein de la section 1.<br><br>- **FA.4 : Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces**. Il s'agit de haies d'espèces indigène pour lesquels la richesse spécifique est faible avec moins de 5 espèces indigènes comptabilisées. **L'enjeu écologique est faible.** Ces haies occupent un total de 2391 mètres linéaire au sein de la section 1. | |
| Végétations de recolonisation des coupes forestières de résineux | *Aucun rattachement phytosociologique* | 31.87 | G5.8 | - | NC | - | - | - | Faible / Nul | 341,71 | - | Bon à mauvais | Au sein des Landes de Gascogne, la monoculture de Pin maritime est largement représentée. Elle peut être qualifiée d'intensive du fait de la forte pression qui s'exerce sur elle. Dans les itinéraires culturaux intensifs, la fin d'une révolution se solde par une coupe à blanc de la parcelle. Les rémanents de coupes sont généralement broyés et une première opération de débroussaillage mécanique est opérée. La parcelle est ensuite mise en repos pendant 1 à 2 ans avant une deuxième opération de débroussaillage préparant la plantation des nouveaux pieds de Pin maritime. C'est dans cet intervalle de 2 ans que se situent les végétations de recolonisation des coupes forestières. La coupe entraîne une remise à nue du sol qui bénéficie ainsi d'une mise en lumière brutale ainsi que d'une libération massive d'éléments minéraux. De plus, le travail du sol favorise certaines espèces sociales à multiplication végétative comme la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), l'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*) ou la Molinie bleue (*Molinia caerulea*). Des espèces | Faible / nul |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | exotiques envahissantes à fort pouvoir colonisateur, telle que le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*), peuvent également former des faciès. Ces éléments font que les coupes forestières récentes sont colonisées par des végétations faiblement caractérisées où de nombreux groupes sociologiques cohabitent.<br><br>Il est important de noter qu'il arrive que des végétations bien caractérisées prennent place au sein des coupes forestières (pelouses, ourlets, landes). Dans ce cas, les végétations ont été rattachées aux unités phytosociologiques correspondantes.<br><br>Afin de rendre compte de la diversité des faciès présents, et aussi parce que ces derniers peuvent revêtir des aspects règlementaires variables (zone humide et enjeu patrimonial notamment), l'habitat EUNIS G5.8 a été décliné en plusieurs sous types.<br><br>- **G5.8_1 : Végétations de recolonisation des coupes forestières de résineux (faciès non hygrophiles).** Végétations diversifiées définies négativement par l'absence des caractéristiques des catégories suivantes. **L'enjeu contextualisé est faible**. Ce type d'habitat totalise une surface de 126,28 hectares au sein de la section 1.<br><br>- **G5.8_2 : Végétations de recolonisation des coupes forestières de résineux (faciès hygrophiles).** Végétations diversifiées dominées par la présence d'espèces végétales caractéristiques des zones humides (estimation réalisée selon le protocole de l'arrêté du 24 juin 2008). La Molinie bleu (*Molinia caerulea*) y forme souvent des faciès. **L'enjeu contextualisé est faible**. Ce type d'habitat totalise une surface de 45,13 hectares au sein de la section 1.<br><br>- **G5.8_3 : Végétations de recolonisation des coupes forestières de résineux (faciès à espèces exogènes).** Végétations dominées par la présence d'espèces exotiques envahissantes telles que celles citées plus haut. **L'enjeu contextualisé "nul" est attribué à ces communautés exotiques envahissantes**. Ce type d'habitat totalise une surface de 151,56 hectares au sein de la section 1. | |
| Vignobles | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.21 | FB.4 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 222,88 | - | Bon à moyen | Cet habitat correspond à des parcelles plantées de vigne en gestion intensive. Les pratiques agricoles influent sur la richesse et l'abondance des espèces floristique mais elles restent cependant peu déterminantes sur leur composition (influencée par les facteurs abiotiques).<br><br>Cet habitat se retrouve uniquement dans le tiers nord du secteur 1.1 et dans la moitié est du secteur 1.8. | Négligeable |
| Sables non végétalisés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.1 | H5.32 | - | p. | - | - | - | Négligeable | 0,19 | - | Non évaluable | Il s'agit de zones sableuses non végétalisées. | Négligeable |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | Cet habitat a été observé en une unique localité du secteur 1.6, au niveau de la commune de Cudos. | |
| Sentiers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.1 | H5.61 | - | p. | - | - | - | Négligeable | 29,40 | 29890 | Non évaluable | Il s'agit de sentiers entretenus et fortement piétinés par le passage de véhicules motorisés. La végétation est inexistante ou très clairsemée et concentrée sur une bande centrale moins piétinée. Elle se rapporte principalement aux pelouses annuelles acidiphiles des *Thero – Airion*, aux pelouses annuelles mésophiles des *Polygono – Coronopodion*, ou encore aux végétations prairiales hyperpiétinées des *Lolio – Plantaginion*. Les zones les plus piétinées, non végétalisées, laissent apparaitre le substrat. De tels sentiers sont fréquents au sein des parcelles de Pin maritime. Ils sont entretenus par les forestiers pour leur permettre un accès facilité aux différentes parcelles. Ces sentiers peuvent également être entretenus pour des raisons de sécurité. C'est notamment le cas des voies de défense des forêts contre l'incendie (pistes DFCI).<br><br>Cet habitat se rencontre régulièrement sur l'ensemble de la section 1, particulièrement dans les secteurs dédiés à la sylviculture où de nombreuses pistes serpentent entre les parcelles. | Négligeable |
| **Habitats forestiers** | | | | | | | | | | | | | | |
| Chênaies acidiphiles pionnière à Chênes liège | *Quercion pyrenaicae* | 42.812 | G3.712 | 9330-5 | NC | - | - | - | Moyen | 14,30 | - | Bon | Il s'agit de chênaies mésoxérophiles à xérophiles, acidiphiles, sur substrat sableux filtrants, sous climat thermo-atlantique, dominées par le Chêne liège (*Quercus suber*). La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale majeure envers ces végétations. Pour cette raison, ainsi qu'au vu du bon état de conservation de la station, l'enjeu contextualisé est élevé à fort.<br><br>Cet habitat a été observé en une unique localité du secteur 1.8, à l'extrémité est du triangle landais | Fort |
| Chênaies pubescentes occidentales et communautés apparentées | *Quercetalia pubescenti – petraeae* | 41.71 | G1.71 | - | NC | - | - | - | Moyen | 1,17 | - | Mauvais | Il s'agit de chênaies thermophiles, xérophiles, plutôt claires de climax climatique. Elles occupent les situations les plus xérothermophiles. La strate arbustive est diversifiée et riche en rosacées (*Pyrus*, *Malus*, *Sorbus*, *Crataegus*). La strate herbacée est riche en espèces thermophiles d'ourlets des *Trifolio - Geranietea*, notamment grâce à la luminosité induite par la strate arborescente ouverte.<br><br>Cet habitat a été observé en une seule localité du secteur 1.7. Il est nettement mieux représenté au sein de la section 2. | Moyen |
| Chênaies acidiphiles pionnières à Chêne tauzin | *Quercion pyrenaicae* | 41.65 | G1.7B5 | 9230-1 | NC | - | DZ | - | Moyen | 48,90 | 144 | Bon à mauvais | Il s'agit de peuplements purs de Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*) pionniers, colonisant d'anciennes plantations de Pin maritime (*Pinus pinaster*). Ce sont des formations héliophiles pionnières qui sont rapidement remplacées par des boisements secondaires. Le Chêne tauzin, espèces pionnière héliophile, se rencontre également en lisière des plantations de Pin maritime. La densité est faible ce qui permet le développement de landes acidiphiles sèches en strate | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | inférieure.<br><br>Cet habitat a été observé ponctuellement sur les secteurs 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6. Il a fait l'objet d'une fiche spécifique de relevé phytosociologique (REF RP20240530_1). | |
| Chênaies acidiphiles thermophiles | *Quercion pyrenaicae* | 41.55 | G1.85 | - | NC | - | DZ | - | Moyen | 268,75 | - | Bon à mauvais | Il s'agit de boisements acidiphiles à Chêne pédonculé (*Quercus robur*) des sables podzolisés plus ou moins hydromorphes sous climat thermo-atlantique des Landes de Gascogne. Le Pin maritime (*Pinus pinaster*) et le Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*) viennent souvent enrichir la strate arborescente mais ne dominent jamais. La strate arbustive est faiblement diversifiée. Elle est surtout composée de la Bruyère à balais (*Erica scoparia*) et du Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*). Les taxons des ourlets acidiphiles sont bien représentés au sein de la strate herbacée. C'est notamment le cas de la Canche flexueuse (*Avenella flexuosa*), de la Houlque molle (*Holcus mollis*) et de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Cette dernière espèce forme parfois des faciès monospécifiques. Le Bouleau pleureur (*Betula pendula*) peut dominer dans les stades juvéniles. Ces derniers ont été cartographiés sous l'intitulé "Chênaies acidiphiles thermophiles (faciès à Bouleaux)" avec le code EUNIS décliné G1.85_2.<br><br>Ces boisements se rencontrent dans tous les secteurs de la section 1 à l'exception des zones les plus humides comme les trois quarts sud du secteur 1.5 ainsi que la moitié nord du secteur 1.2. | Moyen |
| Boulaies pionnières acidiphiles hygrophiles | *Lonicero periclymeni – Betulion pubescentis* | 41.B1 | G1.911 | - | p. | - | - | - | Faible | 12,56 | 385 | Bon à mauvais | Il s'agit de boisements pionniers acidiphiles à Bouleau pubescent (*Betula pubescens*) développés en perchis ou en hauts taillis. Ils sont caractéristiques des stades dynamiques de colonisation (successions primaires) ou de recolonisation forestière (secondaires). Ces végétations sont peu fréquentes au sein de l'aire d'étude rapprochée. Les conditions édaphiques d'hydromorphie primaire les rapproche des chênaies acidiphiles hydromorphes vers lesquelles elles peuvent évoluer. L'enjeu contextualisé a été élevé pour ces raisons. | Moyen |
| Chênaies-frênaies alluviales | *Ulmo minoris - Fraxinetalia excelsioris* | 41.22 | G1.A12 | - | p. | - | - | - | Moyen | 200,45 | - | Bon à moyen | Il s'agit de boisements, des sols à bonne réserve hydrique mais non inondables, dominés par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*). Ils sont accompagnés de nombreuses essences secondaires telles que l'Erable champêtre (*Acer campestre*), le Charme (*Carpinus betulus*), le Merisier (*Prunus avium*). La strate arbustive est formée du Noisetier (*Corylus avellana*), du Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), du Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), du Viorne obier (*Viburnum opulus*) ou encore du Sureau noir (*Sambucus nigra*). La strate herbacée, recouvrante et diversifiée, est formée par des géophytes et diverses espèces à floraison précoce telles que la Primevère élevée (*Primula elatior*), l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) ou la Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*). | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | Ces boisements s'observent sur l'ensemble de la section 1 en situation alluviale. Proche des cours d'eau, on les rencontre à un niveau topographique supérieure à celui des aulnaies riveraines. Ils sont particulièrement bien représentés au sein des pleines alluviales des sections 1.1 et 1.2. | |
| Chênaies-charmaies mésophiles | *Carpinion betuli* | 41.27 | G1.A17 | - | NC | - | - | - | Moyen | 1,78 | | Bon | Il s'agit de chênaies-charmaies thermophiles, mésophiles à mésoxérophiles, claires, de climax climatique. La profondeur des sols est plus importante que pour les chênaies pubescentes du *Quercion pubescenti-sessiliflorae*. Cela permet une meilleure rétention en eau, notamment lors de printemps pluvieux, même si ces sols restent drainants. La période estivale est en revanche marquée par un fort déficit hydrique défavorable au développement du Hêtre (*Fagus sylvatica*). La strate arbustive est diversifiée et riche en rosacées (*Pyrus*, *Malus*, *Sorbus*, *Crataegus*). La strate herbacée est riche en espèces thermophiles d'ourlets (grâce à la luminosité induite par la strate arborescente ouverte).<br><br>Cet habitat est uniquement présent sur le secteur 1.8 sur la commune de Montgaillard en Albret. | Moyen |
| Forêts de feuillus caducifoliés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 41 | G1 | - | p. | - | - | - | Faible | 34,40 | - | Bon à mauvais | Il s'agit de formations arborées de feuillus caducifoliés. Il ne nous a pas été possible de pousser plus loin la caractérisation pour diverses raisons. Cela peut être dû à une surface d'expression trop faible pour que le cortège floristique puisse pleinement s'exprimer (relevés fragmentaires). Cela peut également être dû à la présence de sylvofaciès ou de faciès à espèces exotiques telle que le Prunier tardif (*Prunus serotina*). Enfin, de tels habitats ont pu être attribués à des parcelles identifiées par photo interprétation, dans les cas de parcelles inaccessibles. L'enjeu spécifique "faible" est attribué par défaut à ces habitats.<br><br>Cet habitat est ponctuellement présent sur plusieurs secteurs, mais il s'exprime majoritairement au sein des secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |
| Frênaies aquitaniennes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 41.36 | G1.A26 | - | p. | - | - | - | Faible | 1,96 | - | Mauvais à moyen | Il s'agit de faciès des Chênaies-frênaies alluviales (G1.A12) à Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) dominant. Cet habitat a été observé en deux localités. L'une au nord du secteur 1.1, l'autre sur le secteur 1.7, au sein de la commune de Pindères. | Faible |
| Plantations d'arbres feuillus caducifoliés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.325 | G1.C4 | - | NC | - | - | - | Faible | 7,47 | - | Moyen | Il s'agit de plantations très artificielles de Chêne pédonculé (*Quercus robur*). Cet habitat a été observé en 1 localité du secteur 1.1, sur la commune de Virelade, ainsi que sur deux parcelles du secteur 1.5, sur les communes d'Escaudes et de Captieux. | Faible |
| Plantations de Châtaignier cultivé | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.12 | G1.D1 | - | NC | - | - | - | Faible | 2,54 | - | Moyen à mauvais | Cet habitat a été vu sur deux parcelles, une du secteur 1.3 sur la commune de Préchac et une sur le secteur 1.1 sur la commune de Portets. | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Vergers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.15 | G1.D4 | - | NC | - | - | - | Faible | 1,70 | - | Non évaluable | Il s'agit de vergers d'arbres fruitiers développés au sein de prairies mésophiles eutrophes. Cet habitat a été identifié en six parcelles des secteurs 1.1 et 1.2. | Faible |
| Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères | *Aucun rattachement phytosociologique* | 43 | G4 | - | NC | | - | | Faible | 127,83 | | Bon à mauvais | Il s'agit de boisements où ni les feuillus ni les conifères ne représentent plus de 75 % de la canopée. Cet habitat est dispersé au sein des secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |
| Alignements d'arbres (non réglementaires) | *Aucun rattachement phytosociologique* | 84.1 | G5.1_2 | - | NC | - | - | - | Faible | 4,19 | 1394 | Bon à moyen | Il s'agit ici de linéaires d'arbres spontanés (non plantés), dont les sujets sont majoritairement organisés en plusieurs séries. à espacement plus ou moins régulier. Ces alignements ne sont pas inclus dans le champ de la définition des alignements d'arbres de la règlementation française (article L350-3 du code de l'environnement) car ils ne satisfont pas à l'ensemble des critères. En effet, soit ils ne sont pas associés à une voie ouverte à la circulation publique, soit ils sont organisés en plusieurs séries avec une strate arbustive bien développée. Dans ce dernier cas, ils se rapprochent fortement d'une haie arborée. Ce sont généralement des linéaires de feuillus organisés en un réseau délimitant les parcelles de plantation de Pin maritime. Ils sont souvent associés aux fossés de drainage.<br><br>Cet habitat se rencontre sur l'ensemble de la section 1, sur les bords de routes, piste et chemin, ou encore le long de cours d'eau et fossés. | Faible |
| Bosquets de feuillus | *Aucun rattachement phytosociologique* | 85.11 | G5.2 | - | NC | - | - | - | Faible | 1,57 | - | Moyen | Il s'agit de formations arborées de faible surface (< 0,5 hectares). Cette situation ne permet pas l'expression complète du cortège floristique qui s'en trouve fortement appauvris (relevé fragmentaire). Cet habitat pourrait correspondre à des groupements basaux des chênaies acidiphiles des Landes de Gascogne. Cet habitat se retrouve sur les secteurs 1.1 et 1.8, à proximité de zones anthropisées. | Faible |
| Prébois caducifoliés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 31.8D | G5.61 | - | NC | - | - | - | Faible | 9,46 | - | Moyen à mauvais | Les prébois caducifoliés correspondent aux stades initiaux de régénération forestière ou de colonisation récente des boisements de feuillus à feuilles caduques. Ils sont principalement composés de jeunes individus d'espèces forestières de moins de 5 mètres de haut. Cet habitat a été identifié ponctuellement sur l'ensemble de la section 1. | Faible |
| Plantations de Peupliers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.321 | G1.C1 | - | p. | - | - | - | Négligeable | 15,34 | - | Non évaluable | Il s'agit de plantations de Peupliers dont les strates inférieures ne sont pas colonisées par des végétations hygrophiles de mégaphorbiaies.<br><br>Cet habitat se retrouve uniquement aux deux extrémités de la section 1 (secteurs 1.1 et 1.8), ou les plantations de Pin maritime sont moins présentes. Il se situe majoritairement dans des secteurs proches de cours d'eau. | Négligeable |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Plantations de Pin maritime | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.3112 | G3.F12 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 4182,50 | - | Non évaluable | Il s'agit ici de peuplements boisés artificiels de Pins maritimes (*Pinus pinaster*), constituant un habitat homogène et pauvre, destiné à la production de bois. La dynamique naturelle n'a pas sa place dans la strate arbustive et arborescente de l'espèce plantée. En revanche, la sous-strate peut s'exprimer mais elle est fortement perturbée et appauvrie par l'activité sylvicole (débroussaillages, dépressages, cloisonnements). La strate inférieure est essentiellement occupée par des landes dont la physionomie varie grandement selon l'âge, les paramètres hydriques et le type de gestion pratiquée dans la parcelle plantée. En situation sèche à mésique des landes sèches peuvent se développer, tandis que dans les zones les plus hygrophiles, des landes fraîches à humides prennent part. Toutes les landes étant des habitats d'intérêt communautaire, les plantations de Pin maritime sont souvent associées à des enjeux contextualisés moyen à fort. Certains secteurs sont dominés par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) qui peut recouvrir de très grandes étendues monospécifiques.<br><br>Cet habitat domine les paysages de la section 1, il représente près de 60 % de la surface de l'aire d'étude rapprochée de cette section. Il est quasiment absent de la moitié est du secteur 1.8 et se raréfie plus on va vers le nord du secteur 1.1. | Négligeable |
| Plantations de conifères exotiques | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.312 | G3.F2 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 0,61 | - | Non évaluable | Il s'agit de plantations très artificielles de Pin noir (*Pinus nigra*).<br>Cet habitat a été observé sur une unique parcelle du secteur 1.8, sur la commune de Vianne. | Négligeable |
| Plantations de Chêne rouge | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.323 | G1.C2 | - | NC | - | - | - | Nul | 2,32 | - | Non évaluable | Il s'agit de plantations monospécifiques de Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*). L'enjeu nul est attribué aux habitats anthropiques dominés par une espèce exotique envahissante. Cet habitat est présent en deux localités des secteurs 1.5 et 1.6. | Nul |
| Bois de Robinier faux-acacia | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.324 | G1.C3 | - | NC | - | - | - | Nul | 136,14 | 257 | Bon à mauvais | Il s'agit de boisements de substitution dominés par le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). Ce sont des formations qui se développent au détriment d'autres végétations forestières (formations secondaires). Le Robinier a la capacité de fixer l'azote atmosphérique au sein de structures symbiotiques racinaires (nodosités). Cet azote finit par se retrouver sous une forme accessible aux plantes dans le sol et favorise ainsi le développement d'une flore nitrophile aux dépens de la flore originelle des forêts du secteur. Une fois enclenchée, cette dérive trophique semble difficile à inverser.<br>La strate arbustive est souvent très peu développée avec quelques taxons des forêts eutrophiles tels que le Sureau noir (*Sambucus nigra*) ou le Noisetier (*Corylus avellana*). La strate herbacée est quant à elle souvent assez dense et est dominée par des espèces nitrophiles des *Galio - Urticetea* telles que l'Ortie (*Urtica dioica*), la Benoîte (*Geum urbanum*), ou encore le Gaillet gratteron (*Galium aparine*). Les ronces ont des recouvrements souvent très importants, témoignant de la perturbation du milieu. | Nul |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | Cet habitat se retrouve ponctuellement sur l'ensemble du fuseau sauf sur la partie s'étendant vers le sud du secteur 1.5. | |
| **Habitats anthropisés** | | | | | | | | | | | | | | |
| Végétations herbacées anthropiques | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.2 | E5.1_2 | - | p. | - | - | - | Faible | 20,95 | 21928 | Moyen à mauvais | Il s'agit ici de tous les espaces entretenus intensément par l'Homme tels que les bords de route ou les pelouses d'agrément régulièrement tondues. L'intense gestion pratiquée par l'Homme sur ces espaces peut fortement modifier l'aspect des végétations naturelles initiales. Cet habitat est principalement présent sur les talus et les fossés de bord de route des secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |
| Zones piétinées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87 | H5.6 | - | p. | - | - | - | Faible | - | 8966 | Non évaluable | Il s'agit de végétations très ouvertes se développant dans des espaces intensément piétinés, notamment au sein de prairies mésiques ou de jachères. Cet habitat est présent en linéaires au sein des secteurs 1.1 et 1.8. | Faible |
| Friches et jachères | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87 | I1.5 | - | p. | - | - | - | Faible | 67,35 | - | Moyen à mauvais | Il s'agit de parcelles de champs abandonnés ou en jachère. Elles sont colonisées par de nombreuses plantes pionnières, introduites ou nitrophiles. Cet habitat se retrouve ponctuellement sur l'ensemble de la section 1 mais devient plus fréquent sur la moitié est du secteur 1.8 lorsque le fuseau quitte le triangle Landais. | Faible |
| Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.1 | I1.52 | - | p. | - | - | - | Faible | - | 2614 | Bon à moyen | Il s'agit de communautés de plantes annuelles adventices, pionnières et nitrophiles, colonisant les cultures sarclés (protéo-oléagineux, maraîchage, vignes, vergers) et les jardins abandonnés. Cet habitat a été observés en quelques localités du secteur 1.1 | Faible |
| Friches rudérales mésophiles | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.1 | I1.53 | - | p. | - | - | - | Faible | 14,42 | 50788 | Bon à moyen | Il s'agit de communautés de plantes vivaces adventices, pionnières et nitrophiles, colonisant les vignobles, les parterres floraux négligés et les jardins abandonnés. Cet habitat a été observés en de nombreux linéaires des sections 1.1 et 1.8. | Faible |
| Jardins ornementaux et domestiques | *Aucun rattachement phytosociologique* | 85.3 | I2.2 | - | NC | - | - | - | Faible | 86,22 | - | Non évaluable | Il s'agit de zones végétalisées souvent fortement gérées, adjacents à des habitations. Ces milieux prennent la forme de friches, de pelouses régulièrement tondues, de jardins ornementaux, etc. Des arbres, notamment ornementaux et fruitiers, peuvent également être présent et participer ainsi à la stratification de ces espaces. La flore spontanée, souvent réduite, est formée d'espèces rudérales et banales. Les plantes exotiques envahissantes sont assez fréquentes.<br><br>Cet habitat se retrouve principalement autour des habitations, il est présent sur l'ensemble de la section 1 mais plus particulièrement dans les secteurs 1.1 et 1.8 qui sont plus urbanisés. | Faible |
| Gazons des stades sportifs | *Aucun rattachement phytosociologique* | 81 | E2.63 | - | p. | - | - | - | Négligeable | 0,73 | - | Non évaluable | Il s'agit des "gazons" herbacés des stades sportifs. Ils sont entièrement plantés de variétés sélectionnées de graminées. La part de la flore spontanée dans cet habitat est variable et dépend de la nature et de la fréquence de l'entretien exercé. Dans les petits stades ruraux, il est fréquent qu'une végétation spontanée de prairie | Négligeable |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | pâturée puisse se développer. Cet habitat a été identifié une seule fois à l'extrémité nord du secteur 1.1 sur la commune de Saint-Médard-d'Eyrans. | |
| Monocultures intensives | *Aucun rattachement phytosociologique* | 82.11 | I1.1 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 241,76 | - | Non évaluable | Il s'agit de cultures sarclées d'été (maraîchage, maïs, betterave, tournesol, colza), sur un modèle intensif (forte fertilisation) qui demande plusieurs actions de désherbage après le semis. La flore spontanée, est généralement absente ou trop éparse pour être cartographiée. Quelques espèces nitrophiles de la famille des *Amaranthaceae* sont parfois présentes (*Chenopodium*, *Atriplex*, *Amaranthus*, *Dysphania*). Néanmoins, la gestion sur un mode intensif des parcelles observées ne permet pas un développement marqué de ces espèces.<br><br>Mis à part une parcelle sur la commune de Castre-Gironde (secteur 1.1), toutes les autres parcelles de monocultures intensives se trouvent à l'extrémité est du secteur 1.8 qui marque la fin du triangle Landais. | Négligeable |
| Terrains vagues des constructions rurales abandonnées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.4 | J2.61 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 0,02 | - | Mauvais | Cet habitat correspond aux espaces faiblement végétalisés associés aux constructions rurales abandonnées. Il est présent en une unique localité du secteur 1.2, au sein de la commune de Balizac. | Négligeable |
| Fossés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 89.3 | J5.41_1 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 10,51 | 125845 | Non évaluable | Il s'agit de fossés de drainage complétement artificiels, temporairement inondés. Ils sont majoritairement présents au sein des plantations de Pin maritime dans lesquelles ils peuvent former un réseau dense. Ceux ayant récemment subit des travaux de curage ne sont pas végétalisés. Les autres fossés sont souvent associés à des végétations hygrophiles spontanées dont les caractéristiques varient, notamment, selon la période d'inondation et la nature du sol. Au sein des fossés les plus engorgés, des prairies aquatiques et des cressonnières peuvent se développer. Les parvoroselières, les roselières hautes et les gazons amphibies se développent, quant à eux, dans les fossés ayant une période d'exondation plus longue.<br>**L'enjeu contextualisé est négligeable car il s'agit de la composante physique de l'habitat qui est évaluée. Les végétations associées aux fossés ont été décrites séparément dans le cadre de mosaïques de superposition conceptuelle d'habitats.** Les fossés sont donc régulièrement associés à des végétations ayant un enjeu contextualisé supérieur ou égal à faible.<br><br>Cet habitat est présent sur l'ensemble des secteurs. Il se situe principalement au sein des plantations de Pin maritime. | Négligeable |
| Bâtiments des zones rurales | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J2.1_2 | - | NC(I) | - | - | - | Nul | 11,47 | - | Non évaluable | Cet habitat regroupe l'ensemble des bâtiments à surface imperméable de la section 1. L'enjeu nul est attribué à ces habitats non végétalisés.<br>Cet habitat se retrouve dispersé sur l'ensemble de la section 1. | Nul |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sites industriels et commerciaux encore en activité en zone rurale | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J2.3 | - | NC | - | - | - | Nul | 65,73 | - | Non évaluable | Il s'agit principalement d'une zone d'extraction minière identifiée par photo interprétation au centre du secteur 1.1. L'enjeu nul est attribué à cet habitat non végétalisé. | Nul |
| Constructions agricoles | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.5 | J2.4 | - | NC | - | - | - | Nul | 2,26 | - | Non évaluable | Il s'agit de structures éparpillées dans l'environnement rural ou naturel, construites à des fins d'activités agricoles. Elles comprennent des serres, des étables, des cabanes, des remises, des structures de séchage de la récolte, des enclos de terres agricoles ou de pâturages, lorsque ces éléments sont isolés.<br><br>Cet habitat se retrouve ponctuellement sur l'ensemble de la section 1. | Nul |
| Constructions abandonnées en milieu rural | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J2.6 | - | NC(I) | - | - | - | Nul | 0,06 | - | Non évaluable | Cet habitat est présent en deux localités à l'est du secteur 1.3. Il s'agit de constructions abandonnées proche des parcelles de Pin maritime. | Nul |
| Réseaux routiers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J4.2 | - | NC(I) | - | - | - | Nul | 61,91 | 68521 | Non évaluable | Cet habitat est dispersé sur l'ensemble de la section 1. Il constitue l'ensemble du réseau routier de l'aire d'étude rapprochée. | Nul |
| Réseaux ferroviaires | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.43 | J4.3 | - | NC | - | - | - | Nul | 3,92 | - | Non évaluable | Les réseaux ferroviaires traversent la section 1 en deux points, l'un à l'extrémité nord du secteur 1.1 et l'autre à l'extrémité est du secteur 1.8 | Nul |
| Cimetières | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.2 | J4.7 | - | NC | - | - | - | Nul | 0,24 | - | Non évaluable | Il s'agit ici du cimetière de la commune de Mongaillard, sur le secteur 1.8. Ce dernier est fortement entretenu, ce qui laisse peu de place à l'expression d'une végétation spontanée. La présence de pierres anciennes permet tout de même l'expression d'une flore bryo-lichénique plutôt bien développée. | Nul |
| Plans d'eau construits très artificiels et structures connexes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 89 | J5 | - | NC | - | - | - | Nul | 8,43 | - | Non évaluable | Cet habitat est uniquement présent sur le secteur 1.1 au niveau de la carrière de Saint Selve. Il a été identifié sur la base d'une photo-interprétation car les parcelles étaient inaccessibles. | Nul |

Légende :

Libellé de l'habitat : dénomination des communautés végétales relevées sur l'aire d'étude rapprochée, issues principalement du référentiel régional (Lafon et al., 2018) ou aussi des typologies CORINE Biotopes (Bissardon, Guibal & Rameau, 1997) ou EUNIS (Louvel et al., 2013). Les intitulés des typologies de référence sont parfois complexes et ont pu être adaptés au besoin de l'étude.

Rattachement phytosociologique : syntaxon phytosociologique au niveau de l'alliance par défaut, voire de rang inférieur lorsque cela est possible (sous-alliance association, groupement…), selon le catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2024) et autres publications du prodrome des végétations de France 2 (voir sources en bibliographie).

Typologie CORINE Biotopes : typologie de description et de classification des habitats européens (Bissardon, Guibal & Rameau, 1997).

Typologie EUNIS : typologie de description et de classification des habitats européens (Louvel et al., 2013).

Typologie Natura 2000 : typologie de description et de codification des habitats d'intérêt communautaire (Commission Européenne DG Environnement, 2013), dont certains prioritaires dont le code Natura 2000 est alors complété d'un astérisque.

Zones humides 2008 : habitats caractéristiques de zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 selon la nomenclature CORINE Biotopes ou selon le Prodrome des Végétations de France. Cette approche ne tient pas compte des critères pédologiques : « H. » => Humide ; « p. » => pro parte / "p.(A)" => pro parte mais zone en eau permanente sans végétation ; « NC » => non-caractéristique / "NC(I)" => non-caractéristique mais insondable car imperméabilisé / "NC(A)" => non-caractéristique mais végétation aquatique implantée en zone en eau permanente.

Dét. ZNIEFF : habitats déterminants pour la modernisation des ZNIEFF de la région Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2023) : DZ : Déterminant ZNIEFF

Niveau de rareté : pas de référentiel relatif au niveau de rareté des habitats naturels ou des végétations dans le territoire considéré.

### 4.5.2. Illustrations photographiques des différentes typologies d'habitats

*Figure 1 : Aulnaies marécageuses méso-eutrophes ©Biotope*

*Figure 2 : Aulnaies marécageuses oligotrophes ©Biotope*

*Figure 3 : Bas-marais à Cladium mariscus ©Biotope*

*Figure 4 : Communautés à Eleocharis multicaulis ©Biotope*

*Figure 5 : Communautés des eaux oligotrophes à Potamots ©Biotope*

*Figure 6 : Communautés des tourbes et des sables humides, ouverts et acides, avec Rhynchospora alba et Drosera ©Biotope*

# Les habitats naturels – Section 2 – Extraits des rapports thématiques

### 4.5.3. Statuts et enjeux écologiques des habitats

Le tableau suivant précise, pour chaque type d'habitat recensée lors des inventaires de 2023/2024, les typologies de référence, les statuts de patrimonialité, la superficie/linéaire sur l'aire des investigations de terrain ainsi que les niveaux d'enjeu écologique spécifiques (intrinsèques à chaque habitat).

Pour certains habitats, le rattachement à des niveaux basaux de la typologie EUNIS (niveau 1 et 2) a été volontaire afin d'éviter d'alourdir inutilement le tableau. Cela concerne tout particulièrement les habitats artificiels d'enjeu « nul ». Enfin, certains habitats fragmentés ou fortement dégradés, avec une très faible typicité floristique, n'ont également pas pu être rattachés à des niveaux fins de la typologie EUNIS.

Tableau 6 – Habitats naturels recensés au sein de l'aire des investigations de terrain sur la section 2

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Habitats aquatiques et humides** | | | | | | | | | | | | | | |
| Saulaies blanches (cf. relevés RP5, RP28, RP37 et RP 56) | *Cf. Fraxino excelsioris-Populion albae* | 44.13 | G1.1111 | 91E0* | H. | - | DZ | - | Fort | 11,07 | - | Moyen ou Bon | Boisements alluviaux soumis aux crues et situés en bordure de Garonne (commune de Cordes-Tolosannes dans le 82) et à la confluence Garonne-Gers (commune de Layrac dans le 47)<br>*NB : un boisement pionnier à Saules blancs, Peupliers noirs, ronces bleuâtres…, bordant le ruisseau du Gât sur la commune de Castefferrus (82), a été rattaché à cet habitat au vu de sa composition floristique (relevé RP37).*<br>Boisement à Saules blancs et Peupliers noirs avec des strates arbustive et herbacée dense dominées par les ronces, des espèces neutronitrophiles hygroclines (Sureau noir, Ortie dioïque, Gaillet gratteron, Lamier maculé, Lierre terrestre, Alliaire…), des espèces mésohygrophiles à hygrophiles (Laîche pendante, Houblon, Baldingère…), des espèces calciclines à amplitude hydrique (Troène commun, Brachypode des bois…)…<br>Présence par endroits de l'Orme lisse et des Frênes communs et à feuilles étroites marquant une dynamique fluviale moins importante et une transition vers des forêts à bois dur ou une position topographique légèrement plus élevée.<br>Présence d'une espèce végétale exotique envahissante : Erable negundo | Fort |
| Forêts alluviales médio-européennes résiduelles | *Ulmion minoris* | 44.42 | G1.222 | 91F0 | H. | - | DZ | - | Fort | 3,38 | - | Mauvais ou Moyen | Boisements alluviaux relictuels avec présence de l'Orme lisse par endroits, localisés le long du canal latéral de la Garonne, de l'Hers mort ou en bordure de gravière sur les communes de Saint-Jory et Castelnau-d'Estrétefonds (31) | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | Boisement à Frêne commun, Orme lisse, Chêne pédonculé… avec une strate arbustive à Orme champêtre, Frêne commun Sureau noir, ronces… La strate herbacée est constituée de Chélidoine, de Géranium herbe à Robert, de Lierre grimpant, de Brachypode des bois, d'Oseille des prés, de Brome stérile…<br>Présence d'une espèce végétale exotique envahissante : Robinier faux acacia | |
| Aulnaies-frênaies alluviales<br>(cf. relevés RP6, RP8, RP15, RP16 et RP27) | *Alnion incanae* | 44.3 | G1.21 | 91E0* | H. | - | DZ | - | Moyen | 3,28 | - | Mauvais, Moyen ou Bon | Forêts alluviales linéaires se développant le long des cours d'eau dans l'aire des investigations de terrain<br>Boisement à Frêne commun et/ou à Frêne à feuilles étroites et/ou à Aulne glutineux avec strates arbustive et herbacée dense composées d'espèces hygrophiles à mésohygrophiles (Laîche pendante, Laîche espacée, Lycope d'Europe, Morelle douce-amère, Menthe aquatique, Gaillet des marais…), d'espèces neutronitrophiles hygroclines (Sureau noir, Ortie dioïque, Gaillet gratteron, Lierre terrestre, Alliaire…)… | Fort |
| Tapis de Chara | *Charetea intermediae* | 22.44 | C1.14 | 3140 | p. | - | DZ | - | Moyen | 0,18 | - | Mauvais à Moyen | Herbiers aquatiques présents dans une mare en contexte calcicole (commune de Layrac - 47), en bordure de deux étangs (communes de Campsas et de Fronton - 82) et au sein d'une mare forestière dans une chênaie acidicline (commune de Pompignan - 82) | Moyen |
| Herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes | *Batrachion fluitantis* | 24.43 | C2.33 | 3260 | NC(A) | - | DZ(NA) | - | Moyen | 5,43 | - | Moyen | Herbier aquatique linéaire présent en bordure de Garonne (communes de Colayrac-Saint-Cirq et du Passage - 47) ou dans le canal latéral à la Garonne (communes de Brax et du Passage - 47)<br>Végétation composée du Cératophylle nageant, Myriophylle en épi, du Potamot pectiné, de potamots à feuilles linéaires (non déterminés)… | Moyen |
| Roselières et formations de bordure à grands hélophytes autres que les roseaux | *Phragmition communis* | 53.1 | C3.2 | - | H. | - | - | - | Moyen | 2,09 | - | Bon | Roselière à Baldingère présente en bordure de Garonne (commune de Colayrac-Saint-Cirq - 47) | Moyen |
| Communautés non-graminoïdes de | *Eleocharito palustris-Sagittarion sagittifoliae* | 53.14 | C3.24 | - | H. | - | - | - | Moyen | 0,15 | - | Moyen | Végétation herbacée hygrophile présente dans les fossés agricoles, çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| moyenne-haute taille bordant l'eau | | | | | | | | | | | | | Végétation composée d'espèces hygrophiles (Rubanier négligé, Baldingère, Lycope d'Europe, Salicaire commune, Epilobe à petites fleurs, Laîche des rives…) | |
| Roselières à *Phalaris arundinacea* | *Phragmition communis* | 53.16 | C3.26 | - | H. | - | - | - | Moyen | 0,77 | - | Moyen | Phalaridaie se développant sur les rives droite et gauche de la Garonne (communes du Passage et de Colayrac-Saint-Cirq - 47) | Moyen |
| Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviatiles | *Chenopodion rubri* | 24.52 | C3.53 | 3270 | H. | - | DZ(NA) | - | Moyen | 5,96 | - | Moyen | Végétation annuelle se développant sur les berges de la Garonne et les îles exondées en été (communes du Passage, de Boé et de Layrac - 47)<br>Végétation annuelle se développant sur des substrats riches en azote, sablo-graveleux (Renouée à feuilles de patience, Échinochloa pied-de-coq, Souchet comestible, Rorippe amphibie…)<br>Présence importante d'espèces végétales exotiques envahissantes, souvent dominante en termes de recouvrement : Paspale distique, Panic capillaire, Ambroisie à feuilles d'armoise, Lampourde d'Italie, Amaranthe de Bouchon, Jussie…<br>*NB : Végétation similaire présente sur les iles de la Garonne sur les communes de Castelsarrasin et Cordes-Tolosannes (82) à la suite d'observations aux jumelles (iles non accessibles lors des inventaires)* | Moyen |
| Magnocariçaies | *Caricion gracilis* | 53.21 | D5.21 | - | H. | - | - | - | Moyen | 1,43 | - | Moyen à Bon | Cariçaie linéaire se développant dans un fossé en secteur agricole ou surfacique dans des zones humides à quelques endroits de l'aire des investigations de terrain.<br>Végétation quasi monospécifique dominée par la Laîche des rives avec présence de quelques espèces des mégaphorbiaies eutrophiles (cf. ci-dessous) | Moyen |
| Zones marécageuses dominées par Juncus effusus ou d'autres grands Juncus | *Agrostietea stoloniferae* | 53.5 | D5.3 | - | H. | - | - | - | Faible | 1,02 | - | Bon | Jonchaie marécageuse localisée au sein d'une saulaie marécageuse (commune de Labastide-Saint-Pierre - 82) ou en mosaïque avec une magnocariçaie (commune de Brax - 47).<br>Végétation dominée par les joncs (Joncs diffus, glauque et aggloméré) auxquels se | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | mêlent des espèces hygrophiles (Lychnis fleur-de-coucou, Iris faux acore, Lycope d'Europe, Laîche cuivrée, Vulpin des prés…)<br>Enjeu moyen liée à la rareté de ce type de végétation au sein de l'aire des investigations de terrain sur la section 2 d'autant plus que ce dernier participe à des mosaïques d'habitats de zones humides | |
| Prairies humides mésotrophes à eutrophes<br>(cf. relevé RP20) | *Agrostietea stoloniferae* | 37.21 | E3.41 | - | H. | - | DZ | - | Moyen | 3,66 | - | Moyen | Prairies humides ou dépressions humides au sein de prairies mésophiles présentes à quelques endroits de l'aire des investigations de terrain<br>Végétation composée d'espèces prairiales hygrophiles à mésohygrophiles (Fétuque roseau, Laîche cuivrée, Laîche hérissée, Pâturin commun, Renoncule rampante…), d'espèces hygrophiles (Baldingère, Laîche des rives, Iris faux acore, Renouée amphibie, Salicaire… )… | Moyen |
| Mégaphorbiaies eutrophiles | *Convolvulion sepium* | 37.1 | E5.421 | 6430-4 | H. | - | - | - | Moyen | 0,37 | - | Moyen | Mégaphorbiaie eutrophe se développant au sein de prairies humides en cours de déprise agricole<br>Végétation composée d'espèces hygrophiles à mésohygrophiles : Grande prêle, Sureau yèble, Salicaire, Menthe à feuilles rondes, Laîche hérissée, Pulicaire dysentérique, Eupatoire chanvrine, Ortie dioïque, Gaillet gratteron … | Moyen |
| Mégaphorbiaies eutrophiles | *Convolvulion sepium* | 37.7 | E5.411 | 6430-4 | H. | - | | - | Moyen | - | - | Moyen | Mégaphorbiaie eutrophe linéaire se développant le long des cours d'eau, dans des fossés et en bordure de plan d'eau<br>Végétation composée d'espèces hygrophiles à mésohygrophiles : Liseron des haies, Eupatoire chanvrine, Epilobe hirsute, Salicaire commune, Lycope d'Europe, Lysimaque commune, Morelle douce-amère, Menthe aquatique… | Moyen |
| Saulaies marécageuses | *Salicetalia auritae* | 44.92 | F9.2 | - | H. | - | DZ | - | Moyen | 4,39 | - | Moyen ou Bon | Fourrés humides de saules localisés sur le pourtour de plans d'eau ou dans des dépressions au sein de boisement à quelques endroits de l'aire des investigations de terrain | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | Fourré très dense de Saules roux avec présence de ronces et de joncs (Jonc diffus et aggloméré) | |
| Eaux dormantes de surface | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22 | C1 | - | p.(A) | - | - | - | Faible | 1,5 | - | Non évaluable, Mauvais ou Moyen | Plans d'eau répartis çà et là dans l'aire des investigations de terrain sans végétation ou avec des végétations fragmentaires rivulaires ou aquatiques (Plantain d'eau commun, Laîche pendante, Jonc glauque…)<br>Plan d'eau correspondant notamment à des bassins d'irrigation ou à des plans d'eau à forte densité de carpes<br>Les rares herbiers aquatiques présents sont cartographiés en tant que tel. | Faible |
| Etangs oligotrophes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22.11 | C1.1 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 0,12 | - | Moyen | Deux étangs sur les communes de Moirax (47) et de Bruch (47) | Faible |
| Végétations immergées enracinées des plans d'eau mésotrophes | *Nymphaeion albae* | 22.42 | C1.23 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 15,1 | - | Mauvais | Herbiers aquatiques présents dans les gravières de Layrac (47) et dans un étang sur la commune de Bruch (47)<br>L'enjeu faible correspond à un étang avec une végétation à Nénuphar blanc (horticole ?) et potamots (non déterminés)<br>Présence d'une espèce végétale exotique envahissante : Vallisnérie spiralée | Faible |
| Végétations immergées enracinées des plans d'eau mésotrophes | *Potamion pusilli* | 22.42 | C1.23 | 3150 | NC(A) | - | DZ(NA) | - | Faible | 0,70 | - | Moyen | Herbiers aquatiques présents dans les gravières de Layrac (47)<br>*NB : les herbiers à Grande et Petite Naïade, recensés en 2010-2012, n'ont pas été revus (modification des gravières sur ces 12 ans liée à leur exploitation)* | Faible |
| Lacs, étangs et mares temporaires | *Aucun rattachement phytosociologique* | 22 | C1.6 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 2,09 | - | Mauvais ou Moyen | Mares çà et là dans l'aire des investigations de terrain, sans végétation ou avec des végétations fragmentaires rivulaires (Jonc glauque, Menthe à feuilles rondes, Grande prêle, Renoncule rampante, Vulpins genouillé et roux…<br>Les rares herbiers aquatiques présents sont cartographiés en tant que tel. | Faible |
| Cours d'eau permanents | *Aucun rattachement phytosociologique* | 24.1 | C2.3 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | 59,02 | 16,31 km | Moyen ou Bon | L'ensemble des lits mineurs des cours d'eau permanents recoupant l'aire des investigations de terrain est classé sous ce code | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Roselières à Phragmites australis | *Phragmition communis* | 53.11 | C3.21 | - | H. | - | - | - | Faible | 1,51 | - | Moyen | Roselière présente en bordure d'un bassin artificiel (commune de Dunes - 82) et de gravières (commune de Layrac - 47) sur de faible superficie | Faible |
| Roselières à Massettes | *Phragmition communis* | 53.13 | C3.23 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,34 | - | Moyen | Roselière à Massette à larges feuilles présente dans un bassin artificiel et un fossé en secteur agricole (communes de Moirax (47) et de Dunes (82)) | Faible |
| Tapis de Scirpe des marais | *Eleocharito palustris-Sagittarion sagittifoliae* | 53.14A | C3.24A | - | H. | - | - | - | Moyen | 0,20 | - | Moyen | Végétation herbacée hygrophile à dominance de Scirpe des marais se développant dans le fond d'un bassin artificiel (commune de Montbeton - 82)<br>Enjeu faible compte tenu du caractère anthropique de l'habitat | Faible |
| Cours d'eau temporaire | *Aucun rattachement phytosociologique* | 24.16 | C2.5 | - | NC(A) | - | - | - | Faible | - | 15,46 km | Moyen ou Bon | L'ensemble des lits mineurs des cours d'eau temporaires recoupant l'aire des investigations de terrain est classé sous ce code | Faible |
| Végétations annuelles des vases exondées | *Bidention tripartitae* | 22.33 | C3.52 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,39 | - | Moyen | Végétation annuelle se développant sur le fond d'un bassin artificiel exondés en 2023 (vases riches en matières organiques) sur la commune de Saint-Michel au pK 173,5 et dans un étang sur la commune de Saint-Loup au pK 165,5<br>Végétation composée de la Renouée à feuilles de patience, du Bidens triparti…<br>Présence d'une espèce végétale exotique envahissante : Jussie | Faible |
| Roselières à Massettes sèches | *Phragmition communis* | 53.13 | D5.13 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,18 | - | Moyen à Bon | Roselières à Massette à larges feuilles présentes dans une dépression humide au sein d'une prairie mésophile, en bordure d'un plan d'eau, dans un fossé en secteur agricole et à l'emplacement d'un ancien plan d'eau | Faible |
| Prairies humides eutrophes et mésotrophes et prairies inondées des zones boréale et némorale, dominées par des graminées Poaceae, des Joncs Juncus spp. ou le Scirpe des bois Scirpus sylvaticus | *Agrostietea stoloniferae* | 37.2 | E3.4 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,18 | - | Bon à Moyen | Dépressions humides d'environ 900 $m^2$ chacune au sein de deux pâtures mésophiles (communes de Campsas et Pompignan - 82)<br>Végétation se rapprochant de celle des prairies humides mésotrophes à eutrophes mais beaucoup plus pauvre en espèces. | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Gazons inondés et communautés apparentées | *Agrostietea stoloniferae* | 37.24 | E3.44 | - | H. | - | - | - | Faible | 0,67 | - | Mauvais | Végétation hygrophile localisée dans des dépressions temporairement inondées, au sein de prairies mésophiles naturelles ou semées, avec un cortège floristique appauvri<br>Végétation constituée des Joncs articulé et diffus, de l'Agrostis stolonifère, du Scirpe des marais, de la Renoncule rampante, du Gaillet des marais, de la Menthe aquatique, Jonc diffus…<br>Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes par endroits : Paspale dilaté, Souchet vigoureux, Jussie | Faible |
| Fourrés ripicoles | *Salici cinereae-Rhamnion catharticae* | 31.81 | F3.11 | - | H. | - | - | - | Faible | 1,55 | - | Moyen | Habitat présent çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Fourrés dominés par le Saule roux avec la présence d'espèces hygrophiles (Laîche pendante, Menthe aquatique, Agrostis stolonifère, Epilobe hirsute, Joncs…) | Faible |
| Plantations de peupliers sur mégaphorbiaie | *Convolvulion sepium* | 83.3211 | G1.C11 | 6430 | H. | - | - | - | Faible | 6,76 | - | Moyen | Peupleraies avec une mégaphorbiaie se maintenant en sous-bois, localisées sur trois parcelles dans le 82, notamment en bordure de Garonne | Faible |
| **Habitats ouverts, semi-ouverts** | | | | | | | | | | | | | | |
| Pelouses calcaires vivaces<br>(cf. relevés RP12, RP14, RP24, RP26, RP32, RP33, RP34, RP38, RP40, RP42 et RP43) | *Bromenalia erecti*<br>*Bromion erecti*<br>*Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti* | 34.322H | E1.262H | 6210 | NC | - | DZ | - | Fort | 17,88 | - | Mauvais ou Moyen ou Bon | Pelouses calcicoles mésophiles, souvent relictuelles, au sein de chênaies pubescentes, de chênaies-charmaies calciphiles, de fourrés calcicoles et de prairies de fauche, pour certaines en cours de fermeture via le développement de ronciers, de fourrés à genévriers ou à prunelliers et troènes<br>Trois secteurs d'intérêt se détachent de par la superficie des pelouses calcicoles (communes de Saint-Loup au lieu-dit " la Côte de Gâches" dans le 82, de Moirax et Layrac aux lieux-dits "Singlande" et "Gros-Felix" dans le 47 et de Bruch vers le lieu-dit "Saint-Martin" dans le 47)<br>Le fond floristique est caractérisé par la présence d'espèces calcicoles (Brome dressé, Brachypode rupestre, Laîche glauque, Ophrys mouche, Ophrys apifera, Petite sanguisorbe, Euphorbe verruqueuse, Fétuque de Léman, Scabieuse colombaire, Panicaut | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | champêtre, Orchis pyramidal, Brize intermédiaire …)<br>Les pelouses un peu plus acides se distinguent par la présence de la Flouve odorante, de la Luzule champêtre, du Polygale vulgaire, de l'Avoine dorée, de l'Oseille des prés…<br>Les pelouses marnicoles se distinguent par la présence de la Chlore perfoliée, de la Molinie roseau, du Peucédan des cerfs, de la Succise des prés, de la Filipendule commune… | |
| Pelouses médio-européennes semi-sèches à Brachypodium (cf. relevé RP29) | *Bromenalia erecti* | 34.323H | E1.263H | 6210 | NC | - | DZ(NA) | - | Fort | 6,00 | - | Mauvais ou Moyen | Pelouses calcicoles ourlifiées (fort développement du Brachypode des bois), souvent relictuelles, au sein de chênaies pubescentes, de chênaies-charmaies calciphiles, de fourrés calcicoles et de prairies de fauche, pour certaines en cours de fermeture via le développement de fourrés à genévriers ou de ronciers.<br>Deux secteurs d'intérêt se détachent de par la superficie des pelouses calcicoles (communes de Moirax au lieu-dit "Gros Félix" et de Bruch vers le lieu-dit "Saint-Martin" dans le 47) | Fort |
| Pelouses calcaires vivaces sèches (cf. relevés RP13, RP19) | *Bromenalia erecti* | 34.332E | E1.272E | 6210 | NC | - | DZ | - | Fort | 1,59 | - | Moyen | Pelouses calcicoles mésoxérophiles relictuelles au sein de chênaies pubescentes, de fourrés et de pelouses calcicoles sur deux secteurs localisés sur les communes de Moirax et Layrac dans le 47 et de Saint-Loup dans le 82 | Fort |
| Landes mésohygrophiles | *Ulicion minoris* | 31.2392 | F4.239 | 4030-8 | NC | - | DZ(NA) | - | Moyen | 7,64 | - | Moyen ou Bon | Landes mésohygrophiles acidiclines relictuelles, dont une d'environ 7 ha en bon état de conservation, participant à la mosaïque d'habitat au sein de deux secteurs à Sérapias en cœur d'enjeu majeur (communes de Labastide-Saint-Pierre et de Campsas dans le 82) | Fort |
| Landes mésophiles (cf. relevés RP31, RP39 et RP52) | *Ulicion minoris* | 31.2391 | F4.239 | 4030-7 | NC | - | DZ(NA) | - | Moyen | 2,98 | - | Moyen ou Bon | Landes mésophiles acidiclines relictuelles au sein de boisements acidiphiles (communes d'Auvillar et Saint-Loup dans le 82) ou de jardin ornemental (commune de Moirax dans le 47)<br>Lande mésophile acidicline d'environ 2,5 ha en bon état de conservation, participant à la mosaïque d'habitat au sein d'un secteur à Sérapias en cœur | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | d'enjeu majeur (commune de Campsas dans le 82)<br>Végétation dominée par la Callune, la Bruyère cendrée et la Bruyère à balais, en cours de colonisation par le Genêt à balais et les ronces (Campsas) ou le Genévrier commun (Auvillar) et avec une strate herbacée variable constituée d'espèces acidiphiles (Danthonie décombante, Vulpie faux Brome, Agrostis commun…) | |
| Pelouses acidiphiles annuelles<br>(cf. relevés RP2, RP21 et RP 30) | *Thero – Airion* | 35.21 | E1.91 | - | NC | - | DZ(NA) | - | Moyen | 1,79 | - | Moyen | Pelouses présentes à quelques endroits de l'aire des investigations de terrain (en lisière de chênaie acidiphile, attenantes à des habitations, dans des accrus forestiers acidiphiles ou des terrains vagues)<br>Végétation composée d'espèces annuelles acidiphiles ( Canche caryophyllée, Trèfle des champs, Myosotis rameux, Moenchie dressée, Vulpie faux-brome, Mousse fleurie, Lotier hispide, Pied d'oiseau comprimé…), d'espèces vivaces acidiphiles (Agrostis capillaire, Flouve odorante, Petite oseille…)… | Moyen |
| Prairies de fauche atlantiques<br>(cf. relevés RP3, RP9, RP11, RP25, RP36 et RP46) | *Brachypodio rupestris – Centaureion nemoralis* | 38.21 | E2.21 | 6510 | p. | - | DZ | - | Moyen | 181,58 | - | Mauvais, Moyen ou Bon | Prairies mésophiles de fauche avec une végétation diversifiée, régulièrement présentes dans l'aire des investigations de terrain<br>Le fond floristique est caractérisé par la présence d'espèces prairiales mésophiles (Vulpin des prés, Dactyle aggloméré, Pâturin commun, Fétuque des prés, Gesse des prés, Trèfle des prés, Renoncule acre, Carotte sauvage, Centaurée des prés, Achillée millefeuille, Plantain lancéolé…) auxquelles s'ajoutent des espèces caractéristiques des prairies du Sud-Ouest (Oenanthe fausse pimprenelle, Lin à feuilles étroites…)<br>Les prairies mésohygrophiles se distinguent par la présence des Laîches hérissée et cuivrée, du jonc diffus, du Lychnide fleur-de-coucou, de la Renoncule rampante…<br>Les prairies calciphiles se caractérisent par la présence de l'Orchis pyramidale, de | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | la Laîche glauque, du Panicaut des champs, de l'Orchis bouc, de l'Ophrys abeille, la Petite Sanguisorbe… | |
| Ourlets xérothermophiles | *Geranion sanguinei* | 34.41 | E5.21 | - | NC | - | DZ | - | Moyen | 0,13 | 735,66 ml | Moyen | Ourlet calcicole thermophile présent en lisière d'une chênaie-charmaie calciphile ou en bordure de voiries (communes de Dunes et d'Auvillar dans le 82)<br>Végétation herbacée comprenant des espèces des ourlets et pelouses calcicoles : Brachypode rupestre, Brome dressé, Origan, Peucédan des cerfs, Xéranthème fétide, Filipendule commune, Coronille variée, Bonjeanie hérissée, Dorycnie à cinq feuilles, Ophrys abeille, Orchis pyramidal … | Moyen |
| Ourlets vivaces mésohygrophiles | *Galio aparines-Urticetea dioicae* | 37.72 | E5.43 | 6430 | p. | - | DZ(NA) | - | Moyen | 3,22 | - | Moyen | Ourlet herbacé nitrophile et hygrophile attenant à une aulnaie-frênaie (commune de Merles dans le 82) et présent en bordure de Garonne, dans et en lisière de la saulaie blanche (commune de Cordes-Tolosannes dans le 82)<br>Végétation constituée d'Ortie dioïque, de Lierre terrestre, de Renoncule rampante, d'Eupatoire chanvrine… | Moyen |
| Fourrés calcicoles | *Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae* | 31.812 | F3.1122 | - | p. | - | - | - | Moyen | 5,24 | - | Moyen | Présents çà et là sur quelques coteaux calcaires des vallées de la Garonne et de ses affluents<br>La strate arbustive est composée d'Erable champêtre, de Cornouiller sanguin, d'Aubépine monogyne, de Troène commun, de Genévrier commun, de Viorne lantane…. La strate herbacée comprend des espèces des ourlets et pelouses calcicoles | Moyen |
| Fourrés acidiphiles pionniers (faciès à Genêts) | *Cytisetalia scopario-striati* | 31.8411 | F3.141 | - | NC | - | - | - | Moyen | 2,85 | - | Moyen | Fourrés présents à quelques endroits de l'aire des investigations de terrain, au sein ou en marge de boisements acidiphiles par exemple<br>Végétation arbustive dominée par le Genêt à balais avec présence d'Ajonc d'Europe, de Ronce à feuilles d'Orme et de Saule roux. La strate herbacée est composée d'espèces acidiphiles (Agrostis capillaire, Flouve odorante, Petite Oseille, Gesse de Nissole…) | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fourrés à *Juniperus communis* | *Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae*<br><br>*Ulici europaei-Cytision striati* | 31.88 | F3.16 | 5130-2 | NC | - | DZ(NA) | - | Moyen | 0,49 | - | Moyen | Fourrés de Genévrier commun se développant au sein de pelouses calcicoles relictuelles et concourant à leur dégradation (communes de Feugarolles et Bruch dans le 47 et de Dunes dans le 82)<br>Strate arbustive dominée par le Genévrier commun auquel se mêle le Prunellier, le Cornouiller sanguin, l'Aubépine à un style… La strate herbacée est composée d'espèces des ourlets et pelouses calcicoles.<br>Fourré de Genévrier commun présent au sein d'une chênaie acidiphile thermophile (commune de Donzac dans le 82) | Moyen |
| Prairies mésiques | *Arrhenatheretea elatioris* | 38 | E2 | - | p. | - | - | - | Faible | 0,19 | - | Moyen | - | Moyen |
| Pâturages mésophiles | *Cynosurion cristati* | 38.1 | E2.1 | - | p. | - | - | - | Faible | 147,55 | - | Mauvais, Moyen ou Bon | Prairies mésophiles pâturées régulièrement présentes dans l'aire des investigations de terrain<br>Végétation prairiale caractérisée par la dominance d'espèces adaptées au piétinement (Plantain majeur, Ray-grass anglais, Pâquerette, Trèfle rampant, Crételle, Brunelle commune, Pissenlit…) | Faible |
| Prairies mésophiles eutrophes<br>(cf. relevés RP3, RP7, RP10 et RP23) | *Arrhenatheretalia elatioris*<br><br>*Brachypodio rupestris – Centaureion nemoralis* | 38.2 | E2.2 | - | p. | - | - | - | Faible | 296,70 | - | Mauvais ou Moyen | Prairies mésophiles de fauche régulièrement présentes dans l'aire des investigations de terrain, avec un cortège floristique appauvri dominé par les graminées et hébergeant souvent des espèces nitroclines à nitrophiles (Gaillet croisette, Gaillet gratteron, Ortie dioïque, Oseille crépue…) ou le Cirse des champs | Faible |
| Prairies semées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 81 | E2.6 | - | p. | - | - | - | Faible | 81,14 | - | Non évaluable | Prairies semées ou fortement amendées avec un cortège floristique très appauvri, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain.<br>Les parties herbacées réaménagées des gravières sur la commune de Layrac (47) ont été incluses dans cet habitat | Faible |
| Prairies mésiques non gérées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.1 | E2.7 | - | p. | - | - | - | Faible | 67,45 | - | Faible, Moyen ou Bon | Prairies en cours de colonisation par les espèces ligneuses, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain.<br>Végétation similaire à celle des prairies de fauches avec la présence de ronces, prunelliers… | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ourlets vivaces rudéraux | *Galio aparines-Urticetea dioicae* | 37.72 | E5.43 | 6430 | p. | - | DZ(NA) | - | Faible | 0,12 | - | Moyen | Ourlet herbacé nitrophile et mésohygrophile attenant à une peupleraie dans une frênaie-chênaie (commune de Castelferrus - 82)<br>Végétation dominée par la Grande prêle à laquelle s'ajoute l'Ortie dioïque, le Lierre terrestre, le Fromental élevé, la Cardère sauvage… | Faible |
| Fourrés tempérés | *Rhamno catharticae - Prunetea spinosae* | 31.8 | F3.1 | - | p. | - | - | - | Faible | 27,75 | - | Moyen ou Bon | Fourrés mésophiles se développant sur des sols riches colonisant des terrains en déprise agricole ou des coupes forestières, formant des haies arbustives en milieu agricole, localisés le long de l'A62…, présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Faible |
| Fourrés tempérés eutrophes | *Rhamno catharticae - Prunetea spinosae* | 31.81 | F3.11 | - | p. | - | - | - | Faible | 97,01 | - | Moyen ou Bon | Fourrés mésophiles se développant sur des sols riches colonisant des terrains en déprise agricole ou des coupes forestières, formant des haies arbustives en milieu agricole, localisés le long de l'A62…, présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Végétations arbustives composées d'espèces à large amplitude écologique (Aubépine monogyne, Noisetier, Prunelier, Sureau noir…) ou calciclines (Cornouiller sanguin, Fusain d'Europe, Troène commun…). La strate herbacée est fonction des conditions écologiques se traduisant par des végétations mésophiles à mésohygrophiles, neutres à calciclines. | Faible |
| Ronciers | *Rhamno catharticae - Prunetea spinosae* | 31.831 | F3.131 | - | NC | - | - | - | Faible | 13,30 | - | Moyen ou Bon | Ronciers présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain, se développant souvent dans des parcelles non gérées | Faible |
| Fourrés acidiphiles mésophiles à Bourdaine | *Frangulo alni-Pyrion cordatae* | 31.832 | F3.132 | - | NC | - | - | - | Faible | 0,14 | - | Moyen | Fourré présent au sein d''une chênaie acidicline (commune d'Auvillar - 47)<br>Fourré dense à Bourdaine, Bruyère à balais, Callune, Chêne pédonculé, Alisier Torminal, Chèvrefeuille des bois… | Faible |
| Haies | *Aucun rattachement phytosociologique* | 84.2 | FA | - | NC | - | - | - | Faible | 23,44 | 66,48 km | Moyen à Bon | Végétation linéaire arborée et/ou arbustive présente sur l'ensemble de l'aire des investigations de terrain.<br>Leur composition floristique varie selon les conditions écologiques, l'entretien… | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Vergers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.15 | G1.D4 | - | NC | - | - | - | Faible | 292,86 | - | Non évaluable | Vergers exploités de manière intensive pour l'immense majorité, présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Faible |
| Coupes forestières récentes | *Epilobietea Angustifolii* | 31.87 | G5.8 | - | NC | - | - | - | Faible | 5,36 | - | Moyen | Habitat présent très ponctuellement dans l'aire des investigations de terrain.<br>Coupes récentes avec une végétation très peu développée (Lierre, Ronce…) et quelques jeunes ligneux (Chêne pubescent, Chêne pédonculé, Charme…) | Faible |
| Sentiers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.1 | H5.61 | - | p. | - | - | - | Faible | 1,69 | - | Non évaluable | Chemins pratiquement dépourvus de végétation çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Faible |
| Haies d'espèces non indigènes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 85 | FA.1 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 0,47 | 1,59 km | Non évaluable | Deux entités individualisées attenantes à une habitation et sur un accotement de l'A62.<br>La majorité des haies non indigènes sont rattachées aux codes relatifs aux zones urbanisées ou aux jardins attenants au bâti | Négligeable |
| Vignobles | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.21 | FB.4 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 138,47 | - | Non évaluable | Vignobles exploités de manière intensive pour l'immense majorité, présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Négligeable |
| Oliveraies à *Olea europaea* | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.11 | G2.91 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 0,11 | - | Non évaluable | Une parcelle attenante à une habitation sur la commune de La Ville-Dieu-du-Temple (82) | Négligeable |
| Pépinières | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83 | G5.76 | - | p. | - | - | - | Négligeable | 1,22 | - | Non évaluable | Deux parcelles attenantes à une enseigne commerciale en zone urbanisée sur la commune de Saint-Jory (31) | Négligeable |
| Fourrés à *Spartium junceum* | *Cf. Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae* | 32.A | F5.4 | | NC | - | | - | Faible | 0,15 | - | Moyen | Fourré monospécifique d'environ 1500 $m^2$ se développant au sein d'une pelouse calcicole et concourant à la dégradation de cette dernière (commune de Moirax - 47) | Nul |
| **Habitats forestiers** | | | | | | | | | | | | | | |
| Forêts de ravin médio-européennes (cf. relevés RP1, RP18 et RP44) | *Pulmonario longifoliae-Quercenion roboris* | 41.41 | G1.A41 | 9180* | p. | - | DZ | - | Fort | 12,78 | - | Mauvais ou Moyen | Boisements présents en Lot-et-Garonne dans les vallées des ruisseaux de Profond, du Bélaouzet et de deux affluents (commune d'Auvillar, pK 171). Ces boisements de pente ont été considérés comme des forêts de ravin dégradées car localisés dans un ravin très encaissé avec des zones d'effondrement et un bas fond très frais malgré un cortège floristique | Fort |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | peu typique (faible diversité en fougères et en érables, absence des tilleuls)<br>De même, les boisements dans la vallée du ruisseau de Brimont (communes de Moirax et Le Passage, pK 145) situés au nord de l'autoroute ont été considérés comme des forêts de ravin dégradées.<br>Chênaie-charmaie mésohygrophile avec présence en sous-bois du Géranium noueux, de la Lathrée clandestine, de la Consoude tubéreuse, des Pulmonaires affine et à longue feuilles, du Polystic à soies, la Doradille scolopendre… | |
| Frênaies-chênaies à Arum | *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* | 41.23 | G1.A131 | - | p. | - | - | - | Fort | 22,58 | - | Moyen | Frênaies-chênaies mésohygrophiles se développant sur des sols à bonne réserve en eau, en fond de vallée ou en exposition nord<br>Boisements présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Boisement dominé par le Frêne commun et le Chêne pédonculé avec présence de quelques charmes. La strate herbacée est composée de Pulmonaire à longues feuilles, de Bugle rampant, de Fraisier des bois, de Sanicle d'Europe, de Consoude tubéreuse, de Mercuriale pérenne… | Fort |
| Chênaies pubescentes occidentales et communautés apparentées<br>(Cf. relevés RP4 et RP55) | *Quercion pubescenti-petraeae*<br><br>*Avenello flexuosae-Quercion pubescentis* | 41.71 | G1.71 | - | NC | - | - | - | Moyen | 120,04 | - | Moyen ou Bon | Boisements thermophiles dominés par le Chêne pubescent, présents sur les coteaux calcaires dans le Lot-et-Garonne et le début du Tarn-et-Garonne puis çà et là à partir du pK 183 sur substrat neutre à acidiphile<br>Les boisements sur sol calcaire sont souvent en situation de pente, dominés dans la strate arborescente par le Chêne pubescent. La strate arbustive se compose d'Erable champêtre, de Troène commun, de Viorne lantane, de Cornouiller sanguin, de Corroyère à feuilles de myrte… La strate herbacée comprend la Laîche glauque, le Brachypode rupestre, la Garance voyageuse, l'Epipactis helléborine, la Céphalanthère à longues feuilles, la Néottie nid-d'oiseau, la Limodore abortive, le Tamier, l'Hellébore fétide…<br>Les boisements acidiphiles se caractérisent par la présence de l'Alisier | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | terminal, du Châtaignier, du Néflier, du Genêt à balais, de la Callune, de l'Arbousier, de la Germandrée scorodoine, du Chèvrefeuille des bois, de la Gesse de Nissole, de la Luzule de Forster, du Millepertuis élégant, de la Houlque molle … | |
| Chênaies aquitano-ligériennes sur sols lessivés ou acides | *Quercetalia roboris* | 41.55 | G1.85 | - | NC | - | - | - | Moyen | 51,22 | - | Moyen | Boisements acidiclines à Chêne pédonculé (*Quercus robur*) sur sol acide, présents çà et là entre les pK 145 et 175 | Moyen |
| Chênaies acidiclines thermoclines (cf. relevés RP 48 et 50) | *Quercion robori-pyrenaicae* | 41.5 | G1.8 | - | p. | - | - | - | Faible | 88,66 | - | Mauvais, Moyen ou Bon | Boisements présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Il s'agit de chênaies mésophiles plutôt sur sol acides (sables, graves, limons) ou des sols decalcifiés. La strate arborée est dominée par le Chêne pédonculé accompagné du Châtaignier, de l'Alisier terminal... La strate arbustive est composée d'Aubépine monogyne, de Prunellier, d'Arbousier, de Genêt à balais, de Bruyère à balais, du Fragon… La strate herbacée comprend la Germandrée scorodoine, le Chèvrefeuille des bois, l'Epervière en ombelle, la Potentille des montagnes, la Gesse de Nissole…<br>Quelques chênaies possédant des cortèges floristiques appauvris ont été rattachées à ces boisements au vu du contexte géologique/pédologique | Moyen |
| Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes | *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* | 41.22 | G1.A12 | - | p. | - | - | - | Faible | 116,24 | - | Moyen | Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies mésohygrophiles se développant sur des sols à bonne réserve en eau sur les versant des vallées ou sur les plateaux<br>Boisements présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Boisements dominés par le Chêne pédonculé et le Charme commun et/ou le Frêne commun avec une strate arbustive composée de Noisetier, d'Aubépine monogyne, de Prunellier…<br>La strate herbacée est composée de la Lâche des bois, de l'Arum d'Italie, de l'Anémone des bois, de la Lathrée clandestine, de la Consoude tubéreuse, du Géranium noueux, de la Sanicle | Moyen |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | d'Europe, de la Cardamine impatiens, du Lierre terrestre, … | |
| Chênaies-charmaies calciphiles subatlantiques | *Carpinion betuli* | 41.27 | G1.A17 | - | NC | - | - | - | Faible | 56,82 | - | Mauvais ou Moyen | Chênaies-charmaies calciphiles, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Boisements dominés par le Chêne pédonculé et le Charme commun avec le Tilleul à grandes feuilles et une strate arbustive composée de Noisetier, d'Erable champêtre, de Fusain d'Europe, de Cornouiller sanguin, de Troène, de Genévrier commun …<br>La strate herbacée est composée de la Laîche glauque, du Brachypode des bois, la Mercuriale pérenne, la Violette des bois, la Pulmonaire affine, le Silène penché … | Moyen |
| Chênaies-charmaies mésophiles | *Carpinion betuli* | 41.27 | G1.A17 | - | NC | - | - | - | Faible | 68,55 | - | Mauvais ou Moyen | Chênaies-charmaies mésophiles présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Boisements dominés par le Chêne pédonculé et le Charme commun avec une strate arbustive composée de Noisetier, d'Aubépine monogyne, d'Erable champêtre, de Fusain d'Europe, de Prunellier…<br>La strate herbacée est composée de la Laîche glauque, du Brachypode des bois, du Tamier commun, de l'Euphorbe des bois, de la Mélique à une fleur, du Fragon petit houx, de la Ficaire, de l'Arum d'Italie, de la Laîche des bois, du Lierre grimpant, de l'Ornithogale des Pyrénées… | Moyen |
| Frênaies aquitaniennes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 41.36 | G1.A26 | - | p. | - | - | - | Faible | 29,00 | - | Moyen | Boisements présents essentiellement le long de l'A62 sous forme de linéaire au sein du DPAC (non accessibles)<br>Frênaie de recolonisation dominés par le Frêne commun auquel se mêle des peupliers, du Saule roux, du Sureau noir et localement du Robinier faux acacia. La strate arbustive est constituée de Cornouiller sanguin, d'Aubépine monogyne, d'Orme champêtre, de ronces… La strate herbacée se compose d'espèce prairiales (Dactyle aggloméré, Fromental élevé, pâturin commun…), | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | d'espèces nitrophiles à nitroclines (Ortie dioïque, Sureau yèble, Gaillet gratteron, Gaillet croisette…) | |
| Forêts de feuillus caducifoliés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 41 | G1 | - | p. | - | - | - | Faible | 31,12 | - | Mauvais ou Moyen | Il s'agit essentiellement de boisements linéaires le long de l'A62, d'infrastructures routières, ferroviaires et navigables ainsi que de boisements présentant une flore appauvrie<br>Boisements présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Faible |
| Plantations d'arbres feuillus caducifoliés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.325 | G1.C4 | - | NC | - | - | - | Faible | 19,05 | - | Non évaluable | Plantations de feuillus avec une strate herbacée peu diversifiée, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Faible |
| Plantations de Châtaignier cultivé | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.12 | G1.D1 | - | NC | - | - | - | Faible | 3,89 | - | Moyen | Deux parcelles avec une strate herbacée peu diversifiée, dans l'aire des investigations de terrain | Faible |
| Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères | *Aucun rattachement phytosociologique* | 43 | G4 | - | NC | - | - | - | Faible | 0,77 | - | Moyen | Deux parcelles avec des strates herbacée et arbustive plus ou moins structurées et diversifiée, dans le Tarn-et-Garonne | Faible |
| Alignements d'arbres | *Aucun rattachement phytosociologique* | 84.1 | G5.1 | - | NC | - | - | - | Faible | 15,30 | 19,70 km | Non évaluable, moyen ou bon | Alignements d'arbres présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>(cf. chapitre 5 pour la description et l'évaluation des enjeux) | Faible |
| Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 85.11 | G5.2 | - | NC | - | - | - | Faible | 9,78 | - | Mauvais | Boisements anthropiques de faible superficie présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain, dans des contextes urbain ou agricole | Faible |
| Prébois caducifoliés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 31.8D | G5.61 | - | NC | - | - | - | Faible | 56,48 | - | Moyen à bon | Parcelles en libre évolution naturelle en cours de colonisation par les ligneux du fait de la déprise agricole pour partie, çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Faible |
| Taillis | *Aucun rattachement phytosociologique* | 31.8E | G5.71 | - | NC | - | - | - | Faible | 2,02 | - | Moyen | Quatre parcelles boisées dans l'aire des investigations de terrain traitées en taillis | Faible |
| Plantations de Peupliers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.321 | G1.C1 | - | p. | - | - | - | Négligeable | 21,87 | - | Mauvais ou Moyen | Plantations de peupliers avec une strate herbacée peu diversifiée, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>*NB: les peupleraies avec une mégaphorbiaie en sous-bois sont rattachées aux habitats humides* | Négligeable |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Plantations de Noyers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.13 | G1.D2 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 5,68 | - | Non évaluable | Cinq parcelles avec une strate herbacée peu diversifiée, dans l'aire des investigations de terrain | Négligeable |
| Plantations d'Eucalyptus | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.322 | G2.81 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 11,00 | - | Non évaluable | Plantations d'eucalyptus avec une strate herbacée peu diversifiée, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Négligeable |
| Reboisements de Pins noirs | *Aucun rattachement phytosociologique* | 42.67 | G3.57 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 4,23 | - | Moyen | Trois parcelles avec une strate herbacée peu diversifiée, localisées dans le Lot-et-Garonne | Négligeable |
| Plantations de Pins indigènes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.3112 | G3.F12 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 26,28 | - | Non évaluable | Plantations de pins hors massif landais, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Plantations de pins sylvestres avec, en fonction du substrat, un cortège calcicole (Nerprun alaterne, Coronille arbrisseau, Corroyère, Peucédan des cerfs, Brachypode rupestre, Glaïeul d'Italie… ) ou acidiphile (Arbousier, Genêt à balais, Agrostis capillaire, Flouve odorante, Séneçon livide…) en sous-bois | Négligeable |
| Plantations de conifères exotiques | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.312 | G3.F2 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 2,35 | - | Non évaluable | Trois parcelles avec une strate herbacée peu diversifiée, dans l'aire des investigations de terrain | Négligeable |
| Plantations de Chêne rouge | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.323 | G1.C2 | - | NC | - | - | - | Nul | 9,61 | - | Non évaluable | Plantations de Chêne rouge avec une strate herbacée peu diversifiée, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Bois de Robinier faux-acacia | *Chelidonio majoris – Robinion pseudoacaciae* | 83.324 | G1.C3 | - | NC | - | - | - | Nul | 370,64 | - | Non évaluable | Plantations de Robinier faux-acacia avec une strate herbacée nitrophile peu diversifiée, présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |
| **Habitats anthropisés** | | | | | | | | | | | | | | |
| Pelouses des parcs | *Aucun rattachement phytosociologique* | 85.12 | E2.64 | - | NC | - | - | - | Faible | 7,26 | - | Non évaluable | Espaces verts entretenus intensivement présents dans l'aire des investigations de terrain au sein de stations d'épuration, de sites industriels, d'aire d'autoroute… ou au niveau de ronds-points, de pistes cyclables… | Faible |
| Pelouses annuelles hyperpiétinées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.2 | E2.8 | - | p. | - | - | - | Faible | 0,05 | - | Non évaluable | Pelouse composée d'espèces annuelles résistantes au piétinement, localisée à l'entrée d'une gravière sur la commune de Layrac (47) | Faible |
| Végétations herbacées anthropiques | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87.2 | E5.1 | - | p. | - | - | - | Faible | 96,59 | - | Non évaluable ou Moyen | Zones rudérales présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Faible |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | incluant pour partie les accotements autoroutiers, routiers et ferroviaires | |
| Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (cf. relevés RP53, RP57 et RP61) | *Aucun rattachement phytosociologique (autre végétation)*<br><br>*Danthonio decumbentis-Serapiadion linguae (végétation à Serapias)* | 87 | I1.5 | - | p. | - | - | - | Faible | 523,436 | - | Non évaluable ou Mauvais ou Moyen ou Bon | Jachères et friches agricoles présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain<br>Parmi ces dernières, la végétation d'un certain nombre de parcelles dans le sud du Tarn-et-Garonne et en Haute-Garonne peut être rattachée à des pelouses vivaces acidiphiles mésohygrophiles caractérisées par la présence de la Danthonie décombante, des Sérapias langue, en soc et en cœur, de l'Orchis bouffon, de la Petite Oseille, de la Flouve odorante… Quelques parcelles ont été remises en culture en 2024 | Faible |
| Petits jardins ornementaux et domestiques | *Aucun rattachement phytosociologique* | 85.3 | I2.2 | - | NC | - | - | - | Faible | 371,17 | - | Non évaluable | Habitat présent tout le long de l'aire des investigations de terrain | Faible |
| Gazons des stades sportifs | *Aucun rattachement phytosociologique* | 81 | E2.63 | - | p. | - | - | - | Négligeable | 1,09 | - | Non évaluable | Terrain de football localisé sur la commune de Campsas (82) | Négligeable |
| Plantations de Noisetiers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 83.22 | FB.3 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 2,08 | - | Non évaluable | Plantations de noisetiers au lieu-dit "la Guillotte" sur la commune de Campsas (82) | Négligeable |
| Monocultures intensives | *Aucun rattachement phytosociologique* | 82.11 | I1.1 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 2406,68 | - | Non évaluable | Cultures intensives de céréales, protéagineux, oléagineux… présentes tout le long de l'aire des investigations de terrain et constituant l'habitat occupant la plus grande superficie | Négligeable |
| Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture | *Aucun rattachement phytosociologique* | 82.12 | I1.2 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 68,29 | - | Non évaluable | Cultures maraîchères présentes çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Négligeable |
| Jardins botaniques | *Aucun rattachement phytosociologique* | 85 | I2.12 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 0,21 | - | Non évaluable | Jardin botanique localisé le long d'un chemin en contexte forestier, au lieu-dit "Rivals", sur la commune de Pompignan (82) | Négligeable |
| Terrains vagues des zones urbaines et suburbaines | *Aucun rattachement phytosociologique* | 87 | J1.51 | - | p. | - | - | - | Négligeable | 2,69 | - | Non évaluable | Terrains vagues avec déchets, présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Négligeable |
| Terrains vagues des constructions rurales abandonnées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.4 | J2.61 | - | NC | - | - | - | Négligeable | 82,71 | - | Non évaluable ou Mauvais | Habitat présent tout le long de l'aire des investigations de terrain | Négligeable |
| Zones de surface récemment | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.41 | J3.3 | - | NC | - | - | - | Nul | 9,85 | - | Non évaluable | Habitat correspondant à la partie réaménagée d'une gravière en bordure | Négligeable |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| abandonnées de sites industriels d'extraction | | | | | | | | | | | | | de Garonne sur la commune de Castelsarrasin (82) | |
| Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels | *Aucun rattachement phytosociologique* | 8 | J | - | NC | - | - | - | Nul | 11,16 | - | Non évaluable | Habitat présent çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.2 | J1.2 | - | NC | - | - | - | Nul | 38,57 | - | Non évaluable | Habitat présent tout le long de l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J1.6 | - | NC | - | - | - | Nul | 48,65 | - | Non évaluable ou Mauvais | Sites en travaux (barreau de Camélat, constructions…) présent çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Habitats résidentiels dispersés | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J2.1 | - | NC | - | - | - | Nul | 21,44 | - | Non évaluable | Habitat présent tout le long de l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Sites industriels et commerciaux encore en activité en zone rurale | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J2.3 | - | NC | - | - | - | Nul | 174,33 | - | Non évaluable | Habitat présent tout le long de l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Constructions agricoles | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.5 | J2.4 | - | NC | - | - | - | Nul | 16,58 | - | Non évaluable | Habitat présent tout le long de l'aire des investigations de terrain (hangars, serres…) | Nul |
| Sites industriels d'extraction | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.41 | J3 | - | NC | - | - | - | Nul | 19,83 | - | Non évaluable | Partie des gravières en exploitation (hors plan d'eau et espaces réaménagés), localisées çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Réseaux routiers | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J4.2 | - | NC | - | - | - | Nul | 223,94 | - | Non évaluable | Habitat présent tout le long de l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Réseaux ferroviaires | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86.43 | J4.3 | - | NC | - | - | - | Nul | 14,75 | - | Non évaluable | Habitat présent çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Pistes d'aviation et aires de stationnement des aéroports | *Aucun rattachement phytosociologique* | 86 | J4.4 | - | NC | - | - | - | Nul | 4,12 | - | Non évaluable | Abords enherbés des pistes de l'aéroport d'Agen-la Garenne sur la commune d'Estillac (47) | Nul |
| Plans d'eau construits très artificiels et structures connexes | *Aucun rattachement phytosociologique* | 89 | J5 | - | NC(A) | - | - | - | Nul | 10,97 | - | Non évaluable | Plans d'eau correspondant à des gravières, des bassins industriels, des bassins routiers et autoroutiers…, présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Eaux stagnantes très artificielles non salées | *Aucun rattachement phytosociologique* | 89.2 | J5.3 | - | NC(A) | - | - | - | Nul | 106,30 | - | Non évaluable | Plans d'eau correspondant à des gravières, des bassins industriels, des bassins routiers et autoroutiers…, présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |
| Canaux d'eau non salée complètement artificiels | *Aucun rattachement phytosociologique* | 89.2 | J5.41 | - | NC(A) | - | - | - | Nul | 14,37 | - | Mauvais ou Moyen | Canal latéral de la Garonne recoupant à plusieurs endroits l'aire des | Nul |

| Libellé de l'habitat | Rattachement phytosociologique | Typologie CORINE Biotopes | Typologie EUNIS | Typologie Natura 2000 | Zone Humide 2008 | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | Enjeu spécifique | Surface (ha) | Longueur (m) | Etat de conservation | Description et localisation dans l'aire des investigations de terrain | Enjeu spécifique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | | investigations de terrain et canal de Montech<br>Présence d'herbiers aquatiques par endroits constitués d'espèces indigènes ou exotiques envahissantes (Egérie dense) | |
| Stations d'épuration des eaux usées et bassins de décantation | *Aucun rattachement phytosociologique* | 89.24 | J6.31 | - | NC | - | - | - | Nul | 0,48 | - | Non évaluable | Equipements présents çà et là dans l'aire des investigations de terrain | Nul |

Légende :

Libellé de l'habitat : dénomination des communautés végétales relevées sur l'aire des investigations de terrain, issues principalement du référentiel régional (Lafon et al., 2018) ou aussi des typologies CORINE Biotopes (Bissardon, Guibal & Rameau, 1997) ou EUNIS (Louvel et al., 2013). Les intitulés des typologies de référence sont parfois complexes et ont pu être adaptés au besoin de l'étude.

Rattachement phytosociologique : syntaxon phytosociologique au niveau de l'alliance selon le catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2024).

Typologie CORINE Biotopes : typologie de description et de classification des habitats européens (Bissardon, Guibal & Rameau, 1997).

Typologie EUNIS : typologie de description et de classification des habitats européens (Louvel et al., 2013).

Typologie Natura 2000 : typologie de description et de codification des habitats d'intérêt communautaire (Commission Européenne DG Environnement, 2013), dont certains prioritaires dont le code Natura 2000 est alors complété d'un astérisque.

Zones humides 2008 : habitats caractéristiques de zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 selon la nomenclature CORINE Biotopes ou selon le Prodrome des Végétations de France. Cette approche ne tient pas compte des critères pédologiques : « H. » => Humide / « p. » => pro parte / "p.(A)" => pro parte mais zone en eau permanente sans végétation ; « NC » => non-caractéristique / "NC(I)" => non-caractéristique mais insondable car imperméabilisé / "NC(A)" => non-caractéristique mais végétation aquatique implantée en zone en eau permanente.

Dét. ZNIEFF : Les végétations déterminants ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine (2023) et Programme d'inventaire continu des ZNIEFF d'Occitanie - Mise à jour de la liste d'habitats naturels déterminants (2022) / DZ : Habitat déterminant de ZNIEFF en région Nouvelle Aquitaine et Occitanie / DZ(NA) : Habitat déterminant de ZNIEFF en Nouvelle Aquitaine / DZ (OC) : Habitat déterminant de ZNIEFF en Occitanie

# La flore – Section 1 – Extraits des rapports thématiques

### 5.6.1. Espèces protégées

Tableau 9 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales protégées présentes dans l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom scientifique<br>*Nom vernaculaire* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| NA | *Linaria spartea* (L.) Chaz., 1790<br>Linaire sparte | - | PR | NT | NT | DZ (reg) | TR | Espèces des champs et des friches psammophiles ouvertes. La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale majeure envers cette espèce. Pour cette raison, l'enjeu retenu est augmenté à « très fort ».<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 78 pieds située au sein d'une zone ouverte à proximité d'un sentier, sur la commune de Pindères, au pk 95.<br>• Station de 27 pieds située au sein d'une pelouse acidiphile à proximité d'habitations, sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, au pk 105.<br>• Une station remarquable comptabilisant plus de 600 individus, au sein d'une pelouse annuelle acidiphile de la commune de Pompogne, au pk 98 | Fort | Fort | Très fort |
| OC | | | | | - | - | - | | Fort | Fort | |
| NA | *Ophrys incubacea* Bianca, 1842<br>Ophrys noir | - | PR | LC | VU | DZ (reg) | E | Espèce des pelouses xérophiles, garrigues et sous-bois clairs. Cette espèce, en limite d'aire en Nouvelle-Aquitaine, est exceptionnelle au niveau national et régional. L'enjeu retenu est élevé à "très fort" pour cette raison.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 34 pieds située en plusieurs localités au sein d'une friche mésophile, le long de la route départementale 8, sur la commune de Pompiey, au pk 111.<br>• Station de 20 pieds située au sein d'une pelouse calcicole en bordure de la route départementale 157, sur la commune de Pindères, au pk 95.<br>• Une station remarquable comptabilisant plus de 220 pieds, située au sein d'une pelouse calcicole en bordure de la route départementale 283, sur la commune de de Fargues-sur-Ourbise, au pk 107. | Fort | Fort | Très fort |
| OC | | | | | NA | DZ (reg) | - | | Fort | Moyen | |
| NA | *Anacamptis coriophora* (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997 subsp. coriophora<br>Anacamptide punaise | - | PN (article 1) | NT | NT | DZ (reg) | TR | Espèce des fourrés thermophiles et matorrals subméditerranéens basiphiles.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Une unique station au sein d'une pelouse calcicole en bordure de la route départementale 157, sur la commune de Pindères, au pk 95. | Fort | Fort | Fort |
| OC | | | | | EN | DZ (reg) | - | | Fort | Très fort | |
| NA | *Carex pseudobrizoides* Clavaud, 1876<br>Laîche fausse brize | - | PN (article 1) | LC | NT | DZ (reg) | TR | Espèce des sous-bois clairs et des ourlets psammophiles acidiphiles. La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale très forte envers ce taxon exceptionnel au niveau national. C'est pour cette raison que l'enjeu retenu a été augmenté à "fort".<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Deux stations comptabilisant 80 pieds au niveau de deux types de boisements alluviaux bordant le Ruisseau de Gouaneyre, sur la commune de Bernos-Beaulac, au pk 67. La première station est située au sein d'une chênaie frênaie alluviale (environ 30 individus) et la seconde au sein d'une aulnaie marécageuse (environ 50 individus). | Moyen | Moyen | Fort |
| OC | | | | | NT | DZ (reg) | - | | Moyen | Moyen | |

| Région | Nom scientifique<br>*Nom vernaculaire* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| NA | *Caropsis verticillato-inundata* (Thore) Rauschert, 1982<br>Faux carum de Thore | Annexes II et IV | PN (article 1) | LC | NT | DZ (reg) | AR | Espèce des pelouses tourbeuse ou marécageuses. La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale majeure envers ce taxon très rare au niveau national. C'est pour cette raison que l'enjeu retenu a été augmenté à "fort".<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 54 pieds dans le lit de fossés sur la commune d'Escaudes, au pk 75.<br>• Station de 220 pieds dans le lit de fossés sur la commune d'Escaudes, au pk 78. | Moyen | Moyen | Fort |
| OC | | | | | - | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Epipactis palustris* (L.) Crantz, 1769<br>Épipactide des marais | - | PR | NT | NT | DZ (reg) | R | Espèce des bas-marais basiphiles oligo- à mésotrophiles.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Une station de 58 pieds dispersés au sein de fossés présents le long de la route départementale 932E8, sur la commune d'Escaudes, au pk 74.<br>• Une station de 10 pieds observée à quelques mètres à l'extérieur de l'aire d'étude rapprochée. Au sein d'un fossé en bordure de la route départementale 110, sur la commune de Balizac, entre les pk 41 et 42. | Fort | Fort | Fort |
| OC | | | | | NT | DZ (ba) | - | | Fort | Fort | |
| NA | *Galium boreale* L., 1753<br>Gaillet boréal | - | PR | LC | NT | DZ (reg) | TR | Espèce des prés, landes et bois clair en milieu plus ou moins frais. Il s'agit d'une espèce très rare en Nouvelle-Aquitaine dont les stations dans la dition se présentent comme des isolats. Pour cette raison, l'enjeu retenu est augmenté à "fort".<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 4 pieds sur les marges d'une jeune plantation de Pin maritime, sur la commune de Pompogne, entre les pk 97 et 98.<br>• Station de 30 pieds sur les marges ouvertes d'une lande humide de la commune de Cudos, entre les pk 74 et 75<br>• Une station remarquable comptabilisant plus de 1000 individus dans un chemin forestier entre des plantations de Pins maritime de la commune de Fargues-sur-Ourbise, au pk 107. | Moyen | Moyen | Fort |
| OC | | | | | VU | - | - | | Moyen | Fort | |
| NA | *Hottonia palustris* L., 1753<br>Hottonie des marais | - | PR | LC | NT | DZ (reg) | R | Espèce des eaux calmes (marais, fossé, bord des étangs), en limite d'aire en Nouvelle-Aquitaine. L'unique station, en bon état de conservation, est remarquable par le nombre d'individu d'Hottonie des marais qui s'y développe. Pour cette raison, l'enjeu retenu a été élevé à "fort".<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Une unique station remarquable, comptabilisant plus de 1000 individus, au sein d'une aulnaie marécageuse au bord du Ciron, sur la commune d'Escaudes, entre les pk 71 et 3. | Moyen | Moyen | Fort |
| OC | | | | | CR | DZ (reg) | - | | Majeur | Majeur | |
| NA | *Juncus squarrosus* L., 1753<br>Jonc squarreux | - | PR | LC | VU | DZ (47) | R | Espèce des bas-marais acidiphiles asséchés et des landes tourbeuses. L'unique station observée est située à quelques mètres à l'extérieure de l'aire d'étude rapprochée, entre un isolat de l'aire d'étude et le tronçon principal. Nous la citons tout de même ici car il s'agit de la première mention de cette espèce pour la Gironde.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 : | Fort | Fort | Fort |
| OC | | | | | LC | DZ (ba) | - | | Fort | Moyen | |

| Région | Nom scientifique<br>*Nom vernaculaire* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| | | | | | | | | • Une unique station d'une dizaine de pieds située au sein d'une dépression inter-parcellaire à quelques mètres à l'extérieure de l'aire d'étude rapprochée, sur la commune de Cazalis, entre les pk 57 et 58. | | | |
| NA | *Silene conica* L., 1753<br>Silène conique | - | PR | LC | LC | DZ (reg) | TR | Espèce des pelouses rases sablonneuses, friches, cultures et bords de chemin, surtout présente au sein des sables littoraux en Gironde, très rare à l'intérieur des terres. L'enjeu retenu est augmenté du fait de la position interne des stations ainsi que de la rareté de cette espèce tant à l'échelle nationale que régionale (Nouvelle-Aquitaine).<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 26 pieds sur un talus sableux en bordure de la route départementale 283, sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, au pk 107.<br>• Station de 10 pieds au sein d'une piste sableuse inter-parcellaire de la commune de Pindères, au pk 93.<br>• Station de 35 pieds au sein d'une pelouse sableuse clacicole située en bordure de la route départementale 157, sur la commune de Pindères, au pk 95.<br>• Une importante station comptabilisant plus de 390 pieds dispersés sur un linéaire de 700 mètres de long, au sein d'une pelouse sableuse clacicole, le long de la route départementale 283, au pk 107. | Moyen | Moyen | Fort |
| OC | | | | | LC | DZ (ba) | - | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Agrostis castellana* Boiss. & Reut., 1842<br>Agrostide de Castille | - | PR | LC | DD | DZ (reg) | TR | Espèce des pelouses thermophiles acidiphiles. Observation d'une seule station d'environ 70 individus dans un chemin forestier entre des plantations de Pins à proximité de la RD283 sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. Cette espèce est très rare à l'échelle nationale ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Anacamptis fragrans* (Pollini) R.M.Bateman, 2003<br>Anacamptide odorante | - | PN (article 1) | LC | NT | DZ (reg) | TR | Espèce des pelouses mésoxérophiles à mésohygrophiles oligotrophiles.<br>Observation d'un pied le long de la RD157 sur la commune de Pindères. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Anacamptis laxiflora* (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997<br>Orchis à fleurs lâches | - | PD33 | LC | NT | DZ (reg) | PC | Espèce de prairies hygrophiles, surtout de fauche. Observation d'un pied le long de la RD157 sur la commune de Pindères. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Armeria arenaria* (Pers.) Schult., 1820<br>Armérie des sables | - | PR | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèce des pelouses sablonneuses et rocailles siliceuses. Observation de deux stations de quelques centaines de pieds sur la commune de Lerm-et-Musset (sect 1.6) ainsi qu'en bordure de la D12 sur la commune de Cudos (sect 1.6). Observation d'une grosse population au niveau des pelouses annuelles et à proximité au lieu-dit "Mandil" sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. Une station de quelques pieds sur le bord de la RD283 sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, ainsi que le long de la route de Jautan sur la commune d'Houeillès et de la RD157 sur la commune de Pindères. Quelques petites stations dans les prairies à proximité du lieu-dit "Menjoue" sur la commune de Pompogne. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Cistus umbellatus* L., 1753<br>Ciste en ombelle | - | PR | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèce des landes siliceuses ou sablonneuse d'influence atlantique. Observation de cinq stations dans le secteur de Bernos-Beaulac, et de deux stations sur la commune de Fargues-sur-Ourbise pour un total d'environ 200 individus. Principalement au sein des landes sèches. Au sein du secteur 1.7, plusieurs pieds isolés et une station de plus de 1000 individus localisés dans de jeunes plantations de Pins au nord-ouest du lieu-dit "la Gravière" ainsi qu'en sous-bois et dans une coupe au sud-est de | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZ (reg) | - | | Moyen | Fort | |

| Région | Nom scientifique<br>*Nom vernaculaire* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| | | | | | | | | "Perdigau" sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. Une station de plus de 200 pieds dans une coupe forestière récente sur la commune d'Houeilles. | | | |
| NA | *Convallaria majalis* L., 1753<br>Muguet de mai | - | PD33 | LC | LC | DZ (33,47) | PC | Espèce des sous-bois de feuillus, clairières et ourlets. Observation d'une station sur le secteur 1.2 au sein de la commune de Balizac. Observation de deux stations comptabilisant une centaine de pieds sur le secteur 1.7 au sein de la commune de Fargues-sur-Ourbise. Cette espèce est sensible en Nouvelle-Aquitaine et sa localisation précise ne peux être dévoilée. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Dianthus superbus* L., 1755<br>Œillet superbe | - | PN (article 2) | NT | LC | DZ (reg) | R | Espèce des prairies et sous-bois marécageux, roselières. Observation de plus de 150 pieds sur la commune de Pindères (sect 1.7). Espèce sensible en Nouvelle-Aquitaine dont la localisation précise ne peut être dévoilée. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZ (reg) | - | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Drosera intermedia* Hayne, 1798<br>Rossolis intermédiaire | - | PN (article 2) | LC | LC | DZ (reg) | PC | Espèce des zone marécageuses plus ou moins sablonneuses, gouilles des tourbières acides. Observation d'une quinzaine de stations sur le tracé, dans les fossés et sur les berges exondées des étangs. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Drosera rotundifolia* L., 1753<br>Rossolis à feuilles rondes | - | PN (article 2) | LC | NT | DZ (reg) | PC | Espèce des tourbières à sphaignes, milieux marécageux mais non inondés, vases exondées. Observation de plus de 3000 individus répartis en 10 stations le long du fuseau, dans les fossés et sur les berges exondées des étangs. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Euphorbia seguieriana* Neck., 1770<br>Euphorbe de Séguier | - | PR | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèce des pelouses sèches, bois clair et rocailles calcaires. Espèce présente sur l'ensemble des accotements de la RD283 sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Gentiana pneumonanthe* L., 1753<br>Gentiane pneumonanthe | - | PD33 | LC | NT | DZ (reg) | AR | Espèce des pelouses et landes humides ou marécageuses oligotrophiles. Observation d'une seule station avec deux individus sur la commune Landiras au sein d'une prairie à Molinie. Espèce sensible en Nouvelle-Aquitaine dont la localisation précise ne peut être dévoilée. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm., 1944<br>Fausse jacinthe des bois | - | PD33,47 | LC | LC | DZ (33,47) | - | Espèce des sous-bois herbacés mésophiles, en limite d'aire en Nouvelle-Aquitaine. Observation de 20 pieds aux extrémités nord et sud du secteur 1.1. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NA | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Hypericum linariifolium* Vahl, 1790<br>Millepertuis à feuilles de linaire | - | PR | LC | LC | DZ (reg) | AR | Espèce des lieux secs et rocailleux plutôt acides. Observation de 13 stations réparties le long du fuseau, toutes à l'ouest du Ciron, à l'exception d'une station du secteur 1.7 sur la commune de Pindères. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Hypericum montanum* L., 1755<br>Millepertuis des montagnes | - | PR | LC | LC | DZ (33,47) | AR | Espèce de sous-bois et ourlets thermophiles surtout basiphiles. Observation de deux stations. L'une sur la commune de Cudos le long de la D12. L'autre, sur la commune de Préchac le long de la D115E12, dans des fossés calcicoles de lisière de bois et trois stations sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Jacobaea erratica* (Bertol.) Fourr., 1868<br>Jacobée à feuilles de barbarée | - | PD33 | LC | LC | DZ (33,47) | AR | Espèce des prairies fraiches ou humides, roselières, friches hygrophiles. Observation de trois stations sur les bords du Ciron sur la commune de Escaudes. La région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale forte envers ce taxon. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |
| NA | *Linaria pelisseriana* (L.) Mill., 1768<br>Linaire de Pélissier | - | PR | LC | NT | DZ (reg) | R | Espèce des pelouses et des friches à thérophytes acidiphiles. Observation d'une quarantaine de pieds au sein d'une friche au nord du secteur 1.1. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Moyen | Faible | |

| Région | Nom scientifique<br>*Nom vernaculaire* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| NA | *Linum austriacum* L., 1753<br>Lin d'Autriche | - | PR | LC | VU | DZ (reg) | E | Espèce des pelouses xérophiles basiphiles, exceptionnelle tant à l'échelle nationale que régionale. Cette espèce a été observée en 2 localités de l'extrémité nord du secteur 1.5, sur les communes de Bernos-Beaulac et d'Escaudes. Le statut d'indigénat de ces individus en ces stations est discutable (stations secondaires à proximité de remblais). C'est pour cette raison que l'enjeu retenu a été abaissé à « moyen ». | Fort | Fort | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | - | | Faible | Faible | |
| NA | *Lysimachia minima* (L.) U.Manns & Anderb., 2009<br>Lysimaque minime | - | PR | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèce des pelouses pionnières rases sablonneuses et humides, alluvions et berges exondées. Observation de trois stations au nord de Lerm et Musset, dans des dépressions exondées des pistes ouvertes. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | DD | DZ (reg) | - | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Narthecium ossifragum* (L.) Huds., 1762<br>Narthèce ossifrage | | PR | LC | NT | DZ (reg) | AR | Espèce des tourbières et landes marécageuses à sphaignes. Observation de deux stations sur la commune de Cudos, dans des tourbières hautes. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZ (ba) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Noccaea caerulescens* (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey., 1973<br>Tabouret bleuâtre | | PR | LC | NT | DZ (reg) | TR | Espèce des ourlets et des pelouses xérophiles. Observation d'une unique station dans la commune de Lucmau au niveau d'une plantation de pins maritime en mosaïque avec une lande xérophile. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Ophioglossum vulgatum* L., 1753<br>Ophioglosse répandu | | PD47 | LC | NT | DZ (reg) | AR | Espèce des pelouses, prairies et landes fraiches et oligotrophiles. Observation de trois stations dans un large secteur entre Bernos-Beaulac et Lerm-et-Musset, dans des fossés de bord de route, ainsi que d'une station de 11 pieds présente proche du lieu-dit "Labonne" sur la commune de Pompogne. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Orchis militaris* L., 1753<br>Orchis militaire | | PD33 | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèces des pelouses et des ourlets mésophiles à mésoxérophiles basiphiles. Observation de 8 pieds le long de la RD157 sur la commune de Pindères. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Polystichum aculeatum* (L.) Roth, 1799<br>Polystic à aiguillons | | PD33,47 | LC | LC | DZ (reg) | PC | Espèce des sous-bois herbacés de préférence rocailleux, en situation abyssale sur une partie du territoire. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Scirpus sylvaticus* L., 1753<br>Scirpe des forêts | | PR | LC | LC | DZ (33,47) | | Espèce des berges très humides de étangs et ruisseaux, fossés et sous-bois humides ou marécageux. Observation de plusieurs stations le long de différents cours d'eau. Ruisseau de la Hure (Saint léger de Balson), le Baillon (Saint léger de Balson), ruisseau de Taris (Préchac), ruisseau de Bagéran (Préchac), le Ciron (Bernos-Beaulac et Escaudes) et le ruisseau de Barthos (Cudos et Lerm-et-Musset). Dans les Aulnaies marécageuses. Un peu moins de 100 individus observés le long de la rive gauche de l'Avance sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Utricularia neglecta* Lehm., 1828<br>Utriculaire australe | | PR | LC | LC | DZ (reg) | AR | Espèce des herbiers des plans d'eau eutrophes. Espèce recouvrant la majeure partie du plan d'eau du lieu-dit "la Gravière" sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZ (reg) | | | Moyen | Fort | |
| NA | *Viola palustris* L., 1753<br>Violette des marais | | PD33 | LC | NT | DZ (reg) | PC | Espèce des tournières et prairies marécageuses. Observation de deux stations sur la commune de Lerm et Musset, sur le ruisseau de Coulitchoum et le ruisseau de Barthos, dans des aulnaies marécageuses. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZ (ba) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Agrimonia procera* Wallr., 1840<br>Aigremoine élevée | | PR | LC | LC | - | AR | Espèce des prairies, friches et lisières, sur sol profond et frais, siliceux ou argileux. Observation d'une seule station sur la commune de Captieux au bord de la N524. | Faible | Faible | Faible |
| OC | | | | | LC | - | | | Faible | Faible | |
| NA | *Ajuga chamaepitys* (L.) Schreb., 1773<br>Bugle petit-pin | | PR | LC | LC | - | | Espèce des tonsures xérophiles, cultures, friches sur calcaire. Observation d'un pied en bordure de la RD933 sur la commune de Pompogne. | Faible | Faible | Faible |
| OC | | | | | LC | - | | | Faible | Faible | |

| Région | Nom scientifique<br>*Nom vernaculaire* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| NA | *Lotus angustissimus* L., 1753<br>Lotier très étroit | | PR | LC | LC | - | | Espèce des lieux sablonneux et pelouses écorchées temporairement humides en hiver. Observation de 4 stations pour un total de 150 individus, en bord de route ou de piste. | Faible | Faible | Faible |
| OC | | | | | LC | - | | | Faible | Faible | |
| NA | *Lotus hispidus* Desf. ex DC., 1805<br>Lotier hispide | | PR | LC | LC | - | | Espèce des lieux sablonneux et pelouses écorchées temporairement humides en hiver. Observation d'une station sur la commune de Pindères dans une prairie à molinie | Faible | Faible | Faible |
| OC | | | | | LC | - | | | Faible | Faible | |
| NA | *Ribes rubrum* L., 1753<br>Groseillier rouge | | PR | LC | - | - | | Espèces des bois frais, subspontanée au voisinage des habitations. Observation de deux stations sur les communes de Bernos-Beaulac et Cudos, dans une aulnaie marécageuse et en ripisylve. Le statut d'indigénat des populations n'a pas pu être établi avec certitude. | Faible | Faible | Faible |
| OC | | | | | NA | - | | | Faible | Faible | |
| NA | *Hypericum gentianoides* (L.) Britton, Sterns & Poggenb., 1888<br>Millepertuis fausse gentiane | | PR | NA | - | - | | Espèce des pelouses annuelles hygrophiles. Ce taxon affectionne particulièrement les pelouses sablonneuses entretenues des pare-feux sur lesquelles il peut former des peuplements monospécifiques denses de plusieurs dizaines de milliers de pieds. L'enjeu nul est attribué à ce taxon qui est également inscrit sur la liste des espèces végétales exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine. On retrouve de telles stations surtout au sud du secteur 1.5 ainsi qu'en une localité du secteur 1.7, sur la commune de Saint-Martin-Curton. | Nul | Nul | Nul |
| OC | | | | | - | - | | | Nul | Faible | |

Légende

Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.

France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en Aquitaine (Article 1 de l'arrêté du 08 mars 2002) ; PD33 : Protection Départementale en Gironde (Article 3 de l'arrêté du 08 mars 2002) ; PD47 : Protection Départementale en Lot-et-Garonne (Article 5 de l'arrêté du 08 mars 2002).

LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : EX : éteint au niveau mondial ; RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR : liste rouge régionale : liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine (CBNSA, 2018) et liste rouge de la flore vasculaire de Midi-Pyrénées (2012) : EW : éteint à l'état sauvage ; RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF Nouvelle-Aquitaine : ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine : DZ (reg) : espèce déterminante pour la région ; DZ (33) : espèce déterminante pour le département de la gironde : DZ (47) : espèce déterminante pour le département du Lot et Garonne.

Dét. ZNIEFF Occitanie : ANDRIEU F. & HAMDI E. coord., 2021 - Mise à jour des listes de flore vasculaire, bryophytes et characées : DZ (reg) : espèce déterminante pour la région ; DZ (ba) : espèce déterminante pour la zone biogéographique du Bassin aquitain d'Occitanie.

Niveau de rareté en Nouvelle-Aquitaine : rareté à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine (ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine) : E : exceptionnel ; TR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; TC : très commun.

Niveau de rareté en Occitanie : pas de référentiel en Occitanie.

*Figure 30 :* Armérie des sables *(Armeria arenaria subsp. arenaria)* ©Biotope

*Figure 31 :* Faux carum de Thore *(Caropsis verticillato-inundata)* ©Biotope

*Figure 32 :* Ciste en ombelle *(Cistus umbellatus)* ©Biotope

*Figure 33 : Œillet superbe (Dianthus superbus) ©Biotope*

*Figure 34 : Droséra intermédiaire (Drosera intermedia) ©Biotope*

*Figure 35 : Droséra à feuilles rondes (Drosera rotundifolia) ©Biotope*

*Figure 36 : Epipactide des marais (Epipactis palustris) ©Biotope*

*Figure 37 : Gaillet boréal (Galium boreale) ©Biotope*

*Figure 38 : Gentiane pneumonanthe (Gentiana pneumonanthe) ©Biotope*

*Figure 39 : Hottonie des marais (Hottonia palustris) ©Biotope*

*Figure 40 : Utriculaire australe (Utricularia neglecta) ©Biotope*

*Figure 41 : Millepertuis des montagnes (Hypericum montanum) ©GAGEA*

*Figure 42 :* Linaire sparte *(Linaria spartea)* ©GAGEA

*Figure 43 : Lysimaque minime (Lysimachia minima)* ©Biotope

*Figure 44 : Narthèce ossifrage (Narthecium ossifragum) ©Biotope*

*Figure 45 : Anacamptide punaise (Anacamptis coriophora subsp. coriophora) ©GAGEA*

*Figure 46 :* Euphorbe de Séguier *(Euphorbia seguieriana)* ©GAGEA

*Figure 47 : Silène conique (Silene conica) ©GAGEA*

Figure 48 : Scirpe des forêts *(Scirpus sylvaticus) ©Biotope*

Figure 49 : Lotier très étroit *(Lotus angustissimus) ©Biotope*

Figure 50 : Lotier hispide *(Lotus hispidus) ©Biotope*

Flore protégée sur l'aire d'étude rapprochée.

## 5.6.2. Espèces patrimoniales non protégées

Tableau 10 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales patrimoniales présentes dans l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| NA | *Pulsatilla rubra* (Lam.) Delarbre, 1800<br>Pulsatille rouge | - | - | LC | EN | DZ (reg) | E | Espèce des pelouses mésoxérophiles, exceptionnelle en Nouvelle-Aquitaine.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Observation d'un seul pied au sein d'une lande xérophile à *Cistus lasianthus*, sur la limite administrative des communes de Pompiey et d'Ambrus, au pk 113. | Très fort | Très fort | Très fort |
| OC | | | | | LC | DZ (reg) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Silene otites* (L.) Wibel, 1799<br>Silène otitès | - | - | LC | EN | DZ (reg) | E | Espèce des pelouses vivaces psammophiles ou rupicoles basiphiles.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Une unique station de 26 pieds au sein d'un talus sablonneux en bordure de la route départementale 283, sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, au pk 107. | Très fort | Très fort | Très fort |
| OC | | | | | LC | - | | | Faible | Faible | |
| NA | *Cytinus hypocistis* (L.) L., 1767<br>Cytinet de L'Écluse | - | - | LC | NT | DZ (reg) | E | Espèce des sous-bois clairs et des maquis à cistes sur silice, exceptionnelle en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'une espèce géophyte qui parasite les racines de *Cistus salviifolius* et *Cistus lasianthus*.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• 1 pied observé au sein d'une plantation de Pin maritime de la commune de Fargues-sur-Ourbise, au pk 111.<br>• Station de 15 pieds au sein d'une zone sableuse inter-parcellaire, en compagnie du Ciste en ombelle, sur la commune d'Ambrus, au pk 113. | Moyen | Moyen | Fort |
| OC | | | | | VU | - | | | Moyen | Fort | |
| NA | *Daphne cneorum* L., 1753<br>Daphné camélée | - | - | LC | VU | DZ (reg) | TR | Espèce des landes, des ourlets et des pelouses xérophiles, surtout basiphiles.<br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 12 pieds situés en sous-strate d'une plantation de Pin maritime, sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, au pk 111.<br>• Station de 4 pieds au sein d'une lande mésophile dégradée, sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, au pk 111.<br>• Station de 7 pieds au sein d'une lande mésophile, sur la commune de Pompiey, au pk 111. | Fort | Fort | Fort |
| OC | | | | | LC | - | | | Faible | Faible | |
| NA | *Achillea ptarmica* L., 1753<br>Achillée sternutatoire | - | - | LC | NT | DZ (reg) | AR | Espèce des prairies fraîches ou marécageuses, bord des eaux, mégaphorbiaies acidiphiles. Observation de deux stations sur la commune Escaudes avec un total de plus de 500 individus sur des pelouses acidiphiles vivaces. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Agrostis curtisii* Kerguélen, 1976<br>Agrostide de Curtis | - | - | LC | LC | DZ (47) | PC | Espèce des pelouses vivaces et landes acidiphiles oligotrophiles atlantiques. Cette espèce a été observé en de nombreuses localités des secteurs 1.2 à 1.6. Bien que la région Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité territoriale forte envers ce taxon, l'enjeu contextualisé est maintenu à moyen. En effet, l'Agrostide de Curtis est très abondant à l'échelle du triangle landais. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZ (reg) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Alyssum alyssoides* (L.) L., 1759<br>Alysson faux alysson | - | - | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèce des lieux rudéralisés, friches et cultures, pelouses rocailleuses calcaires. Observation de trois stations sur les communes de Fargues-sur-Ourbise, Pindères et Pompogne, respectivement le long des route D283, D157 et D933. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Anthoxanthum aristatum* Boiss., 1842<br>Flouve aristée | - | - | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèce des pelouses ouvertes à thérophytes acidiphiles, secondairement cultures et friches. Observation de deux stations sur les communes de Fargues-sur-Ourbise et Pompogne sur des pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | DD | - | | | Moyen | Faible | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | Enjeu retenu |
| NA | *Berula erecta* (Huds.) Coville, 1893<br>Berle dressée | - | - | LC | LC | DZ (reg) | AR | Espèce des sources, ruisseaux et fossés plus ou moins eutrophiles. Observation d'une seule station sur la commune de Saint-Léger de Balson au niveau d'une aulnaie marécageuse bordant le ruisseau de la Hure. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Betula pubescens* Ehrh., 1791<br>Bouleau pubescent | - | - | LC | LC | DZ (reg) | PC | Espèce des fourrés et forêts hygrophiles sur sol tourbeux plus ou moins acide. Observation de deux stations sur les communes de Saint-Léger-de-Balson (à proximité d'un fossé) et de Préchac (sous une plantation de pins maritime). | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Campanula patula* L., 1753<br>Campanule étalée | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | | Espèce des prairies mésophiles acidiphiles de fauche. Une observation au nord du secteur 1.5, au sein de la commune de Bernos-Beaulac. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Cardamine impatiens* L., 1753<br>Cardamine impatiente | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | PC | Espèce des forêts fraiches, ravins et ripisylves ombragées. Observation de deux stations surs les communes de Bernos-Beaulac et Lucmau, dans les ripisylves du ruisseau de Gouaneyre et du ruisseau de Bagéran. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Carduus nigrescens subsp. vivariensis* (Jord.) Bonnier & Layens, 1894<br>Chardon du Vivarais | - | - | LC | LC | DZ (reg) | TR | Espèce des pelouses et friches xérophiles. Observation d'une station sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, au bord d'une piste au niveau de la D283. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NE | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Carex acuta* L., 1753<br>Laîche aiguë | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | AR | Espèce des berges alluvionnaires des fleuves, prairies inondables ou marécageuses. Observation d'une station sur la commune de Bernos-Beaulac aux abords du Ciron. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Carex arenaria* L., 1753<br>Laîche des sables | - | - | LC | LC | DZ (47) | PC | Espèce des pelouses et sous-bois clairs psammophiles acidiphiles. Observations de trois stations dans le 47 (secteur 1.7) sur les communes de Pindères, Pompogne et Fargues-sur-Ourbise. Ce taxon est par ailleurs largement répandu dans le triangle Landais. Il n'est cependant pas déterminant ZNIEFF en Gironde. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Carex binervis* Sm., 1800<br>Laîche à deux nervures | - | - | LC | LC | DZ (reg) | AR | Espèce des landes humides et marais. Observation de plusieurs stations le long du fuseau, dans des landes humides. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZ (ba) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Carex echinata* Murray, 1770<br>Laîche étoilée | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | | Espèce des prairies marécageuses et tourbières acides. Observation de plusieurs stations le long du fuseau, dans des landes humides ou des aulnaies marécageuses. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Carex pulicaris* L., 1753<br>Laîche puce | - | - | LC | NT | DZ (reg) | AR | Espèce des bas-marais acidiclines à basiphiles mésotrophiles et des tourbières. Deux stations ont été observées dans la moitié est du secteur 1.3, au sein de la commune de Préchac. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Carex viridula* Michx., 1803<br>Laîche tardive | - | - | LC | LC | DZ (reg) | AR | Espèce des ruisseaux, sources et prairies humide ou marécageuses. Observation de plusieurs stations sur la commune de Landiras, au niveau du ruisseau de la Suscouse.et dans des landes humides, ainsi qu'une station sur la commune de Pompogne. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Chrysosplenium oppositifolium* L., 1753<br>Dorine à feuilles opposées | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | | Espèce des milieux ombragés et humides voire suintants. Observation d'une station sur la commune de Balizac dans les aulnaies marécageuses du ruisseau de la Hure. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Cicendia filiformis* (L.) Delarbre, 1800<br>Cicendie filiforme | - | - | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèce des pelouses humides, berges et mares temporaires sur sables siliceux. Observation de nombreuses stations le long du fuseau, principalement au sein de pelouses hygrophiles à thérophytes. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZ (reg) | | | Moyen | Fort | |
| NA | Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809<br>Marisque | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des prairies humides ou marécageuses, roselières, berges des étangs et canaux. Observation de plusieurs populations, surtout concentrées au niveau du Ciron sur les communes de Cudos et de Bernos-Beaulac ainsi que dans des dépressions marécageuses bordant le ruisseau du Barthos, sur la commune de Lerm-et-Musset. Une autre population a été observée au sein d'une aulnaie marécageuse méso-eutrophe du secteur 1.7. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZ (reg) | | | Moyen | Fort | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| NA | *Cruciata glabra* (L.) Ehrend., 1958<br>Croisette glabre | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | | Espèce des pelouses ou lisières acidiphiles. Observation de plusieurs centaines de pieds au sein de lisières forestières localisées à l'est du secteur 1.3. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Cyperus flavescens* L., 1753<br>Souchet jaunissant | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des sables exondés ou pelouses sablonneuses alluviales. Observation d'une station sur la commune de Captieux, au niveau des pelouses du bord de route de la N524. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZ (reg) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Equisetum hyemale* L., 1753<br>Prêle d'hiver | - | - | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèce des sous-bois, talus et lisières plus ou moins frais et humifères, ripisylves. Observation d'une station sur les berges du Barthos sur la commune de Lerm-et-Musset. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Euphorbia angulata* Jacq., 1789<br>Euphorbe anguleuse | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des landes ouvertes et rocailles montagnardes. Observation d'une seule station au sein d'une chênaie acidiphile du secteur 1.7, sur la commune de Pompogne. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Exaculum pusillum* (Lam.) Caruel, 1886<br>Cicendie naine | - | - | LC | LC | DZ (47) | | Espèce des lieux temporairement humides, mares temporaires, berges, ruisselets et zones suintantes. Observation de nombreuses stations dans le 33 ou elle n'est pas déterminante ZNIEFF. Une station à la frontière avec le 47 ou elle est déterminante, entre Langon et Saint-Martin-de-Curton, dans des ornières sur une piste. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZ (reg) | | | Moyen | Fort | |
| NA | *Festuca vasconcensis* (Markgr.-Dann.) Auquier & Kerguélen, 1976<br>Fétuque de Gascogne | - | - | LC | LC | DZ (reg) | R | Espèces des landes sèches thermo-atlantique. Observation de plusieurs stations sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, à l'extrémité est du secteur 1.7. | Moyen | Moyen | Fort |
| OC | | | | | - | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Galatella linosyris* (L.) Rchb.f., 1854<br>Aster linosyris | - | - | LC | NT | DZ (reg) | R | Espèce des pelouses et des ourlets xérophiles, oligotrophiles, surtout basiphiles. Une station a été observée le long d'un chemin, dans une pinède située au sein du secteur 1.8. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Genista anglica* L., 1753<br>Genêt d'Angleterre | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | | Espèce des landes subatlantiques acidiphiles plus ou moins hygrophiles. Observation d'une population de plus de 200 pieds sur la commune de Préchac (secteur 1.3), au niveau de plantations de pins maritime en mosaïque avec des landes mésohygrophiles à hygrophiles. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Genista pilosa* L., 1753<br>Genêt poilu | - | - | LC | LC | DZ (33) | | Espèces des talus, rocailles, landes et bois clairs, sur terrains plutôt siliceux et sec. Observation d'une station sur la commune de Saint-Léger-de-Balson sur des talus en bord de piste. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | Juncus heterophyllus Dufour, 1825<br>Jonc hétérophylle | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des prairies marécageuses ou amphibies, berges des étangs. Observation d'une unique station sur la commune de Captieux sur les berges d'un petit étang. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Juncus tenageia* Ehrh. ex L.f., 1782<br>Jonc des vasières | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des pelouses pionnières de colonisation des grèves et mares temporaires siliceuse.<br>Observation de plusieurs stations dans des fossés tout le long du fuseau. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Lobaria pulmonaria* (L.) Hoffm., 1796<br>Lichen pulmonaire | - | - | - | - | DZ (reg) | | Espèce principalement corticole, intolérante à la pollution, qui se développe sur le tronc et les branches principales de feuillus dans des forêts âgées et humides. Observation de plus d'un millier de pieds en 6 localités principales des secteurs 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6. Les stations correspondent à des chênaies acidiphiles fraîches. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Micropyrum tenellum* (L.) Link, 1844<br>Micropyre délicat | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | | Espèce des pelouses sablonneuses plus ou moins rocailleuses et siliceuses, plus ou moins sèches. Observation de plus d'un millier de pieds en plusieurs stations des secteurs 1.3, 1.6 et 1.7. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Myrica gale* L., 1753<br>Myrique baumier | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des landes marécageuses et tourbeuses. Observation de plusieurs stations le long du fuseau dans des fourrés et des landes humides à proximité des cours d'eau (ruisseau de la Hure, ruisseau de Homburens, ruisseau du Ciron, ruisseau de Barthos et ruisseau de l'Avançot). | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | - | | | Moyen | Faible | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | Enjeu retenu |
| NA | *Narcissus gigas* (Haw.) Steud., 1841<br>Narcisse géant | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des pelouses et des landes acidiphiles mésohygrophiles.<br>Observation de plusieurs milliers de pieds dans les secteurs les plus humide de l'aire d'étude rapprochée. Ainsi, c'est au sein des secteurs 1.2, 1.5 et 1.6 que le trouve le plus grand nombre d'individus. Une importante station a également été observée au sein d'une prairie humide du secteur 1.7, sur la commune de Pompogne. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Ornithopus pinnatus* (Mill.) Druce, 1907<br>Ornithope penné | - | - | LC | LC | DZ (47) | | Espèce des pelouses annuelles acidiphiles. Observation de plusieurs stations sur les communes de Pindères et de Pompogne (secteur 1.7). Quelques pieds ont également été observés plus à l'ouest, au sein de la commune de Lucmau (secteur 1.3). | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZ (ba) | | | Moyen | Fort | |
| NA | *Ornithopus sativus* Brot., 1804<br>Ornithope cultivé | - | - | NT | LC | DZ (reg) | | Espèce des pelouses siliceuses. Observation d'une station sur les talus de bord de route de la D283 ainsi que d'une dizaine de pieds au sein d'une coupe forestière du secteur 1.8, sur la commune d'Ambrus. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | DD | - | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Pinguicula lusitanica* L., 1753<br>Grassette du Portugal | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des marécages et fossés tourbeux. Observation d'une dizaine de stations le long du tracé, dans des fossés ou sur les berges des étangs. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZ (reg) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce, 1906<br>Sceau-de-Salomon odorant | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des sous-bois, haies, lisières et talus ombragé sur sol de feuillus à humus doux.<br>Observation de plusieurs populations avec de nombreux effectifs au sein des secteurs 1.1 et 1.8. Plusieurs petites populations ont également été observées au sein des secteurs 1.5 et 1.6. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Pyrus cordata* Desv., 1818<br>Poirier cordé | - | - | LC | LC | DZ (reg) | AR | Espèce des chênaies acidiphiles et des ourlets. Observation de quelques dizaines de pieds au sein d'une chênaie acidiphile du secteur 1.8. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZ (reg) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Quercus suber* L., 1753<br>Chêne-liège | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce arborescente des boisements acidiphiles thermo-atlantiques.<br>Observations d'individus dispersés au sein de plantations de Pin maritime, sur les secteurs 1.1, 1.5, 1.6, 1.7 et 1.8. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | NA | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Ranunculus ololeucos* J.Lloyd, 1844<br>Renoncule toute blanche | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des eaux stagnantes des marécages, fossés et canaux sur terrain siliceux.<br>Observation de plusieurs stations sur la commune de Captieux, au sein des fossés ainsi que dans un petit étang. Une autre station a été observée sur la commune de Saint-Michel-de-Castelnau au niveau d'une dépression. Cette espèce a également été observée en quelques localités du secteur 1.2. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZ (reg) | | | Moyen | Fort | |
| NA | *Rhynchospora alba* (L.) Vahl, 1805<br>Rhynchospore blanc | - | - | LC | NT | DZ (33, 47) | AR | Espèce des tourbières à sphaignes plus ou moins acide et des gouilles.<br>Observation de deux stations, une sur la commune de Cudos aux abords de la D12, et une autre sur la commune de Balizac aux abords de la D110. Dans des gouilles tourbeuses au sein de landes humides. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Rhynchospora fusca* (L.) W.T.Aiton, 1810<br>Rhynchospore brun | - | - | LC | NT | DZ (reg) | AR | Espèce des prairies humides ou marécageuses, tourbières à sphaignes.<br>Observation de deux stations sur les communes de Cudos et Saint-Michel de Castelnau. Dans des gouilles tourbeuses au sein de landes humides. Plusieurs pieds on également été observés au sein de landes mésohygrophiles et de landes à molinie de la moitié sud du secteur 1.1. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | EN | DZ (reg) | | | Très fort | Très fort | |
| NA | *Rorippa pyrenaica* (All.) Rchb., 1838<br>Rorippe des Pyrénées | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des milieux rocailleux et siliceux, plus ou moins sec mais temporairement humides. Observation de plusieurs stations entre les communes de Préchac (secteur 1.3) et de Pompiey (secteur 1.8). | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Salix aurita* L., 1753<br>Saule à oreillettes | - | - | LC | NT | DZ (reg) | AR | Espèces des fourrés et prairies humides voire marécageuses acidiphiles.<br>Observation d'une unique station sur la commune de Cudos, au sein d'une lande à Molinie. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | | Moyen | Moyen | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique spécifique | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | Enjeu retenu |
| OC | *Salix repens subsp. repens* L., 1753<br>Saule rampant | | | | - | - | | Espèce des tourbières, marécage et dépressions humides.<br>Observation d'une station sur la commune de Cudos dans une lande humide ainsi que d'une station sur la commune de Landiras (secteur 1.1). | Moyen | Faible | |
| NA | *Sanguisorba officinalis* L., 1753<br>Sanguisorbe officinale | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des prairies humides et marécageuses ou tourbeuses, bord des fossés, mégaphorbiaies. Observation de deux stations sur la commune de Landiras dans des prairies humides ayant repoussés à la suite des incendies. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | Sesamoides purpurascens (L.) G.López, 1986<br>Faux sésame pourpré | - | - | LC | LC | DZ (reg) | | Espèce des pelouses sèches, écorchées, sablonneuses ou rocailleuses, sur silice. Observation de deux stations sur les communes de Cudos et de Saint-Léger-de-Balson. Sur des pelouses sableuses et bord de pistes. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | Spergula morisonii Boreau, 1847<br>Spargoute de Morison | - | - | LC | NT | DZ (reg) | R | Espèce des pelouse sèches à annuelles acidiphiles. Observation d'une station sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, sur une piste. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | Thelypteris palustris Schott, 1834<br>Thélyptéride des marais | - | - | LC | LC | DZ (reg) | AR | Espèce des tourbières, roselières, aulnaies marécageuses. Observation de plusieurs stations proches des cours d'eau (ruisseau de la Hure, Ciron, ruisseau de la Nère) dans des aulnaies marécageuses. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZ (reg) | | | Moyen | Fort | |
| NA | *Tractema umbellata (Ramond) Speta, 1998*<br>Tractème en ombelle | - | - | LC | LC | DZ (reg) | AR | Espèce des pelouses, ourlets et sous-bois clairs acidiphiles. Observation d'une seule station sur la commune de Cudos aux abords de la D12, sur une pelouse sableuse prenant place sur un pare-feu. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ (reg) | | | Moyen | Moyen | |
| NA | *Trifolium angustifolium L., 1753*<br>Trèfle à feuilles étroites | - | - | LC | LC | DZ (33) | AR | Espèce des friches, lisières et bois clairs sablonneux et siliceux.<br>Observation d'une unique station sur la commune de Balizac, en bordure de piste. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | *Veronica scutellata L., 1753*<br>Véronique à écus | - | - | LC | LC | DZ (33, 47) | PC | Espèce des milieux humides, tourbeux ou marécageux. Observation de trois stations sur les communes de Captieux et Préchac et Pompogne, dans des fossés inondés. | Moyen | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible | |
| NA | Cortège d'espèces acidiphiles, en condition sèche à humide :<br>- *Arenaria montana L., 1755* (Sabline des montagnes)<br>- *Baldellia repens (Lam.) Ooststr., 1959* (Baldellie rampante)<br>- *Carex punctata Gaudin, 1811* (Laîche ponctuée)<br>- *Cladanthus mixtus* (L.) Chevall., 1827 (Cladanthe mixte)<br>- *Corynephorus canescens* (L.) P.Beauv., 1812 (Corynéphore blanchissant)<br>- *Crassula tillaea Lest.-Garl., 1903* (Crassule tillée)<br>- *Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv., 1818* (Éléocharide à tiges nombreuses)<br>- *Filago pyramidata* L., 1753 (Cotonnière pyramidale)<br>- *Hypericum elodes L., 1759* (Millepertuis des marais)<br>- *Illecebrum verticillatum* L., 1753 (Illécèbre verticillé)<br>- *Juncus capitatus Weigel, 1772* (Jonc en tête)<br>- *Lobelia urens L., 1753* (Lobélie brûlante)<br>- *Osmunda regalis L., 1753* (Osmonde royale)<br>- *Schoenus nigricans L., 1753* (Choin noircissant)<br>- *Scutellaria minor Huds., 1762* (Scutellaire mineure)<br>- *Silene gallica L., 1753* (Silène de France)<br>- *Simethis mattiazzii (Vand.) G.López & Jarvis, 1984* (Siméthide de Mattiazzi)<br>- *Viola lactea Sm., 1798* (Violette laiteuse) | - | - | LC | LC | DZ (hors triangle Landais) | | Cet ensemble regroupe des espèces colonisant divers milieux acidiphiles, a hydromorphie et niveau trophique variés, déterminantes de ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine en dehors de la région naturelle du triangle Landais. La grande majorité des stations de ces espèces a été observée au sein de cette région naturelle. Une minorité de stations est présente dans la partie ouest de la section 1 (sect 1.8). L'enjeu retenu a été abaissé à "faible" pour cette raison. | Faible | Moyen | Faible |
| OC | | | | | LC | - | | | Moyen | Faible à Moyen | |

Légende :

Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.

France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en Aquitaine (Article 1 de l'arrêté du 08 mars 2002) ; PD33 : Protection Départementale en Gironde (Article 3 de l'arrêté du 08 mars 2002) ; PD47 : Protection Départementale en Lot-et-Garonne (Article 5 de l'arrêté du 08 mars 2002).

LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : EX : éteint au niveau mondial ; RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR : liste rouge régionale : liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine (CBNSA, 2018) et liste rouge de la flore vasculaire de Midi-Pyrénées (2012) : EW : éteint à l'état sauvage ; RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

Dét ZNIEFF Lichens d'Aquitaine : BEUDIN T., 2018 – Espèces déterminantes ZNIEFF de lichens en Aquitaine. Fiches descriptives. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. 30 pages. DZ reg : espèce déterminante pour l'ancienne région Aquitaine

Dét. ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine : ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine : DZ (reg) : espèce déterminante pour la région ; DZ (33) : espèce déterminante pour le département de la gironde : DZ (47) : espèce déterminante pour le département du Lot et Garonne.

Dét. ZNIEFF d'Occitanie : ANDRIEU F. & HAMDI E. coord., 2021 - Mise à jour des listes de flore vasculaire, bryophytes et characées : DZ (reg) : espèce déterminante pour la région ; DZ (ba) : espèce déterminante pour la zone biogéographique du Bassin aquitain d'Occitanie.

Niveau de rareté : rareté à l'échelle de Nouvelle Aquitaine (ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine) : EX : exceptionnel ; TR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; TC : très commun.

Niveau de rareté en Occitanie : pas de référentiel en Occitanie.

*Figure 51 :* Prêle d'hiver *(Equisetum hyemale)* ©Biotope

*Figure 52 :* Cicendie fluette *(Exaculum pusillum)* ©Biotope

*Figure 53 :* Laîche en étoile *(Carex echinata) (Photo prise hors site)* ©Biotope

*Figure 54 :* Flouve aristée *(Anthoxanthum aristatum)* ©GAGEA

*Figure 55 : Silène à oreillettes (Silene otites)* ©GAGEA

*Figure 56 : Lichen pulmonaire (Lobaria pulmonaria)* ©Biotope

*Figure 57 :* Genêt d'Angleterre *(Genista anglica)* ©Biotope

*Figure 58 :* Narcisse géant *(Narcissus gigas)* ©Biotope

*Figure 59 :* Saule rampant *(Salix repens subsp. repens)* ©Biotope

*Figure 60 :* Rhynchospore brun *(Rhynchospora fusca)* ©Biotope

*Figure 61 : Jonc à feuilles variables (Juncus heterophyllus)* ©Biotope

*Figure 62 : Sésamoïde pourpré (Sesamoides purpurascens)* ©Biotope

*Flore patrimoniale sur l'aire d'étude rapprochée.*

# La flore – Section 2 – Extraits des rapports thématiques

## 5.6. Statuts et enjeux écologiques des espèces protégées, remarquables et exotiques envahissantes

Les tableaux suivants précisent, pour chaque espèce protégée et/ou remarquable recensée lors des inventaires de 2023/2024, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, son écologie, les populations observées sur l'aire des investigations de terrain, les niveaux d'enjeu écologique spécifique par région et par entité biogéographique ainsi que l'enjeu retenu adapté à la réalité du terrain.

### 5.6.1. Espèces protégées

Dix espèces végétales protégées dans l'ancienne région Aquitaine et deux espèces végétales protégées dans l'ancienne région Midi-Pyrénées ont été recensées en 2023/2024 lors des inventaires de terrain.

#### *5.6.1.1. Nouvelle Aquitaine*

Tableau 12 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales protégées recensées dans l'aire des investigations de terrain en Nouvelle Aquitaine sur la section 2

| **Région** | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | **Enjeu retenu** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| NA | Sérapias en cœur<br>*Serapias cordigera* | - | PR | NT | EN | DZ | E | Espèce des formations herbacées mésohygrophiles acidiclines<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'une trentaine de pieds en bordure de gravière au sein d'une prairie semée sur la commune de Layrac au pK 154,5 | **Très fort** | **Très fort** | **Très fort** |
| OC | | | | | EN | DZ | | | **Très fort** | **Très fort** | |
| NA | Vulpin roux<br>*Alopecurus aequalis* | - | PR | LC | DD | DZ | R | Espèce des prairies hygrophiles longuement submergées, acidiphiles à neutroclines, souvent en bordure de mares et plans d'eau.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de quelques mètres carrés en bordure d'un plan d'eau artificiel, au lieu-dit «Touron », sur la commune de Caudecoste au pK 156 | **Moyen** | **Moyen** | **Fort** |
| OC | | | - | | VU | DZ | - | | **Fort** | **Fort** | |
| NA | Tulipe des bois<br>*Tulipa sylvestris subsp. sylvestris* | - | PN | LC | NT | 0 | AR | Espèce des cultures et friches postculturales (vigne notamment)<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'environ 600 pieds en bordure du ruisseau de l'Auvignon à Bruch au pK 128 | **Moyen** | **Moyen** | **Fort** |
| OC | | | | | NT | - | | | **Moyen** | **Moyen** | |
| NA | Coronille scorpion<br>*Coronilla scorpioides* | - | PD (47) | LC | LC | 0 | AR | Espèce des pelouses et friches calcicoles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Une vingtaine de pieds en bordure de pâtures mésophiles, au niveau du lieu-dit « Marescot » sur la commune de Moirax au pK 147 | - | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | - | | LC | - | - | | **Moyen** | **Faible** | |
| NA | Glaïeul d'Italie<br>*Gladiolus italicus* | - | PR | LC | LC | 0 | AR | Espèce des cultures et friches thermophiles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 : | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| OC | | | - | | LC | - | | • 4 pieds dans des pelouses calcicoles au lieu-dit « Saint-Martin » sur la commune de Bruch au pK 126<br>• 2 pieds dans une chênaie pubescente calcicole au lieu-dit « Saint-Martin » sur la commune de Bruch au pK 126<br>• 13 pieds en lisière ce chênaie-charmaie calcicole au lieu-dit « Pouton » sur la commune de Feugarolles au pK 124,5 | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Scabieuse pourpre foncé<br>*Scabiosa atropurpurea* | - | PR | LC | LC | - | - | Espèce méditerranéenne des pelouses sèches pouvant également se développer dans des milieux anthropiques, peu commune dans la vallée de la Garonne au nord de Montauban (espèce en expansion)<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'une dizaine de pieds sur une berme routière sur la commune de Moirax au pK 146,5<br>• Station d'une dizaine de pieds sur une berme routière sur la commune de Layrac au pK 149<br>• Station d'environ environ 200 pieds dans une pâture sèche à chevaux, au lieu-dit « Gros Felix », sur la commune de Moirax au pK 147 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| OC | | | - | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Lotier très étroit<br>*Lotus angustissimus* | - | PR | LC | LC | - | - | Espèce principalement présente au niveau de pelouses hygrophiles thérophytiques et des mares temporaires sur substrat acide. Elle se développe également souvent en bord de voirie et dans certaines friches annuelles rudérales.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de plus de 100 pieds en bordure d'un plan d'eau artificiel, au lieu-dit « Courréjolles », sur la commune de Bruch au pK 125,5<br>• Station d'environ 100 pieds dans une parcelle en voie d'enfrichement et station de 25 pieds dans une prairie, au lieu-dit « Pomaret » sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois au pK 136<br>• Station de plus de 25 pieds sur un terrain vague au lieu-dit « Martinon », au nord de l'A62, sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois au pK 138 | **Faible** | **Faible** | **Faible** |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| OC | | | - | | LC | - | - | • Station de quelques pieds dans des terrains vagues au lieu-dit « Monplaisir » et station de plus de 1 000 pieds dans des terrains vagues au lieu-dit « Peyrouet » sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois au pK 138<br>• Station de moins de 100 pieds dans une prairie de fauche, au lieu-dit « Matéou », sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois au pK 138,5<br>• Stations avec plus de 10.000 pieds sur les bandes enherbées le long de la voirie ainsi que dans quelques prairies en continuité, sur la route reliant la RD 656 à la RD 119, sur la commune de Roquefort au pK 141 (début du barreau routier de Camélat)<br>• Station de plus de 100 pieds en bordure de prairies et station avec plus de 250 pieds dans un terrain vague, au lieu-dit « Jean Cusson », sur la commune d'Estillac au pK 142 – 142,5<br>• Station de 10 pieds au sein d'une pelouse relictuelle, au lieu-dit « Pégourie », sur la commune de Layrac au pK 148<br>• Station de 5 pieds dans une prairie de fauche, au lieu-dit « Bernés », sur la commune de Caudecoste au pK 155,5<br>• Station de 5 pieds dans une prairie de fauche, au lieu-dit « Touron », sur la commune de Caudecoste au pK 156<br>• Station de 10 pieds dans une friche xérophile dans la vallée de L'Auroue sur la commune de Caudecoste au pK 159 | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Lotier hispide<br>*Lotus hispidus* | - | PR | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses annuelles acidiphiles à fort pouvoir de recolonisation et pouvant se développer dans des milieux dégradés à rudéraux<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Deux stations d'environ 25 et 50 pieds en bordure d'une voie d'accès à l'A62, à proximité du lieu-dit « Caillaouet », sur la commune de Bruch au pK 128<br>• Stations en bordure de voirie avec plus de 1 000 pieds et une au niveau de prairies avec plus de 1 000 pieds au niveau de l'aire de service d'Agen-Porte d'Aquitaine et au lieu-dit « Pomaret », au nord de l'A62, sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois au pK 136<br>• Station de plus de 150 pieds sur un terrain vague, au lieu-dit « Martinon », au nord de l'A62, sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois au pK 138<br>• Station d'environ 300 pieds dans une pelouse acidiphile annuelle, au lieu-dit « Singlande », sur la commune de Moirax au pK148,5 | **Faible** | **Faible** | **Faible** |
| OC | | | - | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Amarante de Bouchon<br>*Amaranthus powellii subsp. bouchonii* | - | PR | NA | LC | - | - | Espèce des cultures et friches pouvant également se développer dans les milieux rudéraux.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Quelques pieds en bordure de culture, au lieu-dit « Touton » sur la commune de Bruch au pK 126,5 | **Nul** | **Nul** | **Nul** |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| OC | | | - | | NA | - | - | • Une vingtaine de pieds en bordure de culture, au lieu-dit « Baubens » sur la commune de Bruch au pK 127<br>• Une quinzaine de pieds en bordure d'une zone de chantier, sur la commune d'Estillac, au lieu-dit « Jean Cusson » au pK 142,5<br>• Station linéaire sur la rive droite de la Garonne au pK 148,5 sur la commune de Moirax<br>• Deux stations dans des friches rudérales liées aux carrières au pK 152 sur la commune de Layrac<br>*NB : cette espèce est considérée comme une espèce végétale exotique envahissante à impact modéré en Nouvelle-Aquitaine.* | **Nul** | **Nul** | |
| NA | Vallisnérie en spirale<br>*Vallisneria spiralis* | - | PR | LC | NA | - | - | Espèce aquatique submergée des eaux courantes et stagnantes<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Présente en bordure des rives de plusieurs gravières de la commune de Layrac aux pK 152, 153,5 et 154<br>*NB : cette espèce est considérée comme une espèce végétale exotique envahissante à impact majeur en Nouvelle-Aquitaine.* | **Nul** | **Nul** | **Nul** |
| OC | | | - | | NA | - | - | | **Nul** | **Nul** | |

Légende :

Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) // An. II :espèce inscrite à l'annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.

France (statut de protection) // PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) // PR : Protection Régionale en Aquitaine (Arrêté du 08 mars 2002) // PD (xx) : Protection Départementale en Lot-et-Garonne (arrêté du 8 mars 2002. Article 5) suivi du numéro du département.

LRN (liste rouge nationale) : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) // EX : éteinte au niveau mondial ; RE : disparue de métropole ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR (liste rouge régionale) : liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine (CBNSA, 2018) // RE : supposé disparu d'Aquitaine ; CR* : Taxon non revu récemment, à rechercher en Aquitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NAa ou NAb : non applicable ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine (CBNSA, 2019) // DZ : espèce déterminante dans tous les départements de la région // DZ(47) : espèce déterminante dans le Lot-et-Garonne // 0 : espèce présente dans le département du Lot-et-Garonne mais non déterminante de ZNIEFF dans ce dernier.

Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine (ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine – CBNSA, CBNMC, CBNPMP) // EX : exceptionnel ; TR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; TC : très commun.

*Figure 29 :* Vulpin roux *(Alopecurus aequalis)* ©Ecosphère

*Figure 30 :* Amarante de Bouchon *(Amaranthus powellii subsp. bouchonii) ©Ecosphère hors site*

*Figure 31 :* Coronille scorpion *(Coronilla scorpioides) ©Marsilea*

*Figure 32 :* Glaïeul d'Italie *(Gladiolus italicus) ©Gagea*

*Figure 33 :* Lotier très étroit *(Lotus angustissimus) ©Ecosphère hors site*

*Figure 34 :* Lotier hispide *(Lotus hispidus) ©Gagea hors site*

*Figure 35 :* Scabieuse pourpre foncé *(Scabiosa atropurpurea) ©Marsilea*

*Figure 36 :* Sérapias en cœur *(Serapias cordigera) ©Ecosphère*

*Figure 37 :* Tulipe des bois *(Tulipa sylvestris subsp. sylvestris) ©Gagea*

*Figure 38 : Vallisnérie en spirale (Vallisneria spiralis) ©Ecosphère hors site*

### *5.6.1.2. Occitanie*

Tableau 13 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales protégées recensées dans l'aire des investigations de terrain en Occitanie sur la section 2

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie/ Nouvelle Aquitaine | |
| OC | Sérapias en cœur<br>*Serapias cordigera* | - | PR | NT | EN | DZ(Occ) | - | Espèce des formations herbacées mésohygrophiles acidiclines présentes, sur la section 2, au niveau de jachères, prairies, friches postculturales, clairières préforestières et boisements issus de déprise agricole.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• 2 pieds en bordure de route, au lieu-dit « Montalivet », sur la commune d'Auvillar au pK 172<br>• 1 pied en bordure de boisement à l'est du lieu-dit « Majouran », sur la commune de Castelmayran au pK 184<br>• 7 pieds au sein d'une jachère agricole, au lieu-dit « le Ruisseau Maïlal », sur la commune de Saint-Porquier au pK 195<br>• 2 pieds au sein d'une jachère agricole, au lieu-dit « Laréfache », sur la commune de Saint-Porquier au pK 196,5<br>• 36 pieds au sein de deux anciennes jachères agricoles, à l'ouest du lieu-dit « Bounots », sur la commune de Montbeton au pK 203,5<br>• 10 pieds au sein d'une jachère agricole, à sud-est du lieu-dit « Pichinot », sur la commune de Lacourt-Saint-Pierre au pK 205,5<br>• 1 pied au sein d'une plantation de robiniers, à sud-est du lieu-dit « le Tuc », sur la commune de Lacourt-Saint-Pierre au pK 206<br>• 2 pieds au sein d'une clairière dans une chênaie acidiphile, à l'est du lieu-dit « Laguillé », sur la commune de Bressols au pK 209<br>• 2 pieds au sein de prébois caducifolié, au lieu-dit « Sept Ormeaux », sur la commune de Bressols au pK 209<br>• 1 pied au sein d'une pelouse annuelle acidiphile entourés de ligneux, au lieu-dit « le Pastenc », sur la commune de Bressols au pK 212<br>• 1 pied en bordure de boisement, au nord-est du lieu-dit « Beulaygue », sur la commune de Labastide-Saint-Pierre au pK 214,5<br>• **Station remarquable par la densité de pieds de Sérapias en cœur et par la quasi-absence d'hybrides au lieu-dit « Viguerie », sur la commune de Montbartier au pK 215 : enjeu majeur (station en cours de colonisation par les ligneux et menacée par l'apport de remblai pour entreposer des camions hors d'usage)**<br>• **Réseau de prairies et friches herbacées acidiphiles mésohygrophiles accueillant plus d'un millier de pieds au total, au lieu-dit « Viguerie », sur la commune de Labastide-Saint-Pierre entre les pK 215 et 217 : enjeu majeur (espèce également présente dans des fourrés et prébois caducifoliés acidiphiles ainsi qu'en bordure du DPAC de l'A62 / stations à l'ouest de l'A62 menacées par l'urbanisation)**<br>• **Environ 250 pieds dans un secteur d'une parcelle prairiale au lieu-dit « les Bournaques », sur la commune de Campsas au pK 217,5 : enjeu majeur**<br>• 1 pied en bordure d'un prébois caducifolié en bordure du DPAC de l'A62, au nord du lieu-dit « la Mothe », sur la commune de Campsas au pK 218,5 | **Très fort** | **Très fort** | **Majeur à Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie/ Nouvelle Aquitaine | |
| NA | | | PR | NT | EN | DZ | E | • **Réseau de prairies et friches herbacées acidiphiles mésohygrophiles, de landes mésohygrophiles… accueillant plus d'un millier de pieds au total sur les communes de Campsas et Canals entre les pK 219 et 222 : enjeu majeur (espèce également présente dans des fourrés, des prébois caducifoliés, des chênaies pubescentes, des plantations de pins… ainsi qu'en bordure du DPAC de l'A62 / une station a fait l'objet d'une remise en culture en 2024)**<br>• 50 pieds environ dans une zone ouverte au sein de prébois caducifolié, sur la commune de Fronton au pK 224,5<br>• 4 pieds dans une chênaie pubescente et des parcelles adjacentes en déprise, au nord du lieu-dit « Gabi », sur la commune de Grisolles au pK 224,5<br>• 1 pied en lisière de boisement, au nord du lieu-dit « Majorel », sur la commune de Pompignan au pK 225,5<br>• 15 pieds dans une prairie de fauche en lisière de boisement, au nord du lieu-dit « Majorel », sur la commune de Pompignan au pK 225,5<br>• 6 pieds dans une jachère prairiale, au lieu-dit « Majorel », sur la commune de Pompignan au pK 226<br>• Environ 80 pieds dans une chênaie pubescente claire, au lieu-dit « Majorel », sur la commune de Pompignan au pK 226<br><br>***NB : Toutes les stations recensées dans la bibliographie, notamment celles liées aux études de 2011-2012 relatives au projet GPSO, ont été revues en 2024.***<br><br>Un enjeu majeur a été attribué pour les stations de plus de 100 individus.<br><br>Un enjeu très fort a été attribué pour les autres stations comprenant moins de 100 individus. | **Très fort** | **Très fort** | **Majeur à Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie/ Nouvelle Aquitaine | |
| OC | Mousse fleurie<br>*Crassula tillaea* | - | PR | LC | LC | - | - | Espèce des milieux sablonneux humides acidiphiles se développant également dans des milieux anthropisés (accotements routiers, terrains vagues, zones gravillonnaires…).<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Stations sur des accotements routiers au nord de l'A62, au lieu-dit « Sancet », sur la commune de Dunes au pK 160<br>• Station dans une parcelle de vigne, au lieu-dit « Robert », sur la commune de Dunes au pK 160,5<br>• Station dans un terrain vague en bordure de la RD30, au nord de l'A62, sur la commune de Dunes au pK 161<br>• Station sur les accotements d'un chemin, au sud de l'A62, au lieu-dit « Rey », sur la commune d'Auvillar au pK 172,5<br>• Station sur des accotements routiers, au lieu-dit « Candes », sur la commune de Saint-Michel au pK 174<br>• Station dans un terrain de stockage de bois et matériel agricole au sud de l'A62, au lieu-dit « Parant », sur la commune de Saint-Michel au pK 175<br>• Stations sur des accotements routiers sur la commune de Saint-Michel au pK 176<br>• Station sur des accotements routiers sur la commune de Merles au pK 177<br>• Station sur des accotements routiers d'une voie d'accès à l'A62, sur la commune de Fronton au pK 177,5<br>• Station sur des accotements routiers sur la commune de Merles au pK 178<br>• Station sur des accotements routiers, au lieu-dit « Poutès, sur la commune de Castelmayran au pK 187<br>• Station sur des accotements routiers d'une voie d'accès à l'A62, au lieu-dit « Laréfache », sur la commune de Saint-Porquier au pK 196,5<br>• Station aux abords de bâtiments agricoles, au lieu-dit « Fossat » sur la commune de Lacourt-Saint-Pierre au pK 207<br>• Stations sur les accotements routiers, au lieu-dit « les Bernardiès », sur la commune de Bressols au pK 209 | **Moyen** | **Faible** | **Faible** |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie/ Nouvelle Aquitaine | |
| NA | | | - | | LC | DZ | PC | • Stations sur les accotements d'un chemin, au lieu-dit « Léonard », sur la commune de Labastide-Saint-Pierre au pK 214<br>• Stations sur les accotements routiers, au lieu-dit « Beulaygue », sur la commune de Labastide-Saint-Pierre au pK 215<br>• sur les accotements routiers, au lieu-dit « La Viguerie », sur la commune de Labastide-Saint-Pierre au pK 215,5<br>• Station sur les accotements routiers au lieu-dit « Lauzard » à Labastide-Saint-Pierre au pK 216<br>• Stations sur les accotements routiers, au lieu-dit « Naudy », sur la commune de Campsas au pK 219<br>• Stations sur les accotements de plusieurs chemins sur la commune de Canals au pK 221<br>• Station sur des accotements routiers d'une voie d'accès à l'A62, à proximité de la RD47, sur la commune de Fronton au pK 224,5<br>• Stations dans une pelouse acidiphile annuelle et des accrus forestiers, au lieu-dit « la Gravette », sur la commune de Castelnau-d'Estrétefonds au pK 232<br><br>**Les stations recensées (une trentaine) se situent dans des milieux anthropiques (accotements et chaussées routières principalement) hormis celle localisée sur la commune de Castelnau-d'Estrétefonds localisée dans des pelouses humides acidiphiles, milieu naturel de l'espèce.**<br><br>**Compte tenu de la plasticité écologique de l'espèce et de l'importance du linéaire routier de l'aire des investigations de terrain (plusieurs milliers de kilomètres), l'espèce est certainement présente dans d'autres endroits.** | **Moyen** | **Moyen** | **Faible** |

Légende :

Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) // An. II : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.

France (statut de protection) // PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) // PR : Protection régionale en Midi-Pyrénées (arrêté du 30 décembre 2004) // PD (xx) : Protection Départementale en Midi-Pyrénées (arrêté du 30 décembre 2004) suivi du numéro du département.

LRN (liste rouge nationale) : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) // EX : éteinte au niveau mondial ; RE : disparue de métropole ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR (liste rouge régionale) : liste rouge de la flore vasculaire de Midi-Pyrénées (2012) // RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF : espèces déterminantes pour la désignation des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en Occitanie pour la flore vasculaire, les bryophytes et les characées (2021) // DZ(Occ) : espèces déterminantes pour les ZNIEFF sur la région Occitanie // DZ(BA) : espèce déterminante pour les ZNIEFF sur le secteur biogéographique « Bassin aquitain » de la région Occitanie auquel appartient la zone d'étude rapprochée.

Niveau de rareté : pas de référentiel en Occitanie.

*Figure 39 : Mousse fleurie (Crassula tillaea) ©Ecosphère*

*Figure 40 : Sérapias en cœur (Serapias cordigera) ©Ecosphère*

*Figure 41 : Station de Sérapias en cœur (Serapias cordigera) ©Ecosphère*

## 5.6.2. Espèces remarquables non protégées

Vingt-cinq espèces végétales considérées comme remarquables en Nouvelle Aquitaine et trente-huit espèces végétales considérées comme remarquables en Occitanie ont été recensées en 2023/2024 lors des inventaires de terrain.

*NB : les espèces protégées remarquables sont citées dans paragraphe précédent et non reprises dans le tableau ci-dessous.*

### *5.6.2.1. Nouvelle Aquitaine*

Tableau 14 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales remarquables recensées dans l'aire des investigations de terrain en Nouvelle Aquitaine sur la section 2

| **Région** | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | Enjeu retenu |
| NA | Knautie à feuilles entières<br>*Knautia integrifolia* | - | - | LC | - | DZ | E | Espèce des pelouses sèches basophiles à annuelles, très rare en Aquitaine (2 stations figurant sur le site de l'observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle Aquitaine en août 2024)<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Population de plusieurs centaines de pieds dans une friche et sur un chemin agricole dans la vallée de l'Auroue, sur la commune de Caudecoste au pK 159 | **Moyen** | **Moyen** | **Très fort** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Fort** | **Faible** | |
| NA | Géranium noueux<br>*Geranium nodosum* | - | - | LC | LC | DZ | TR | Espèce des sous-bois herbacés et ourlets basiphiles frais, en limite d'aire de répartition<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de plus de 5 000 individus le long du ruisseau de Brimont dans les charmaies fraîches sur les communes du Passage et de Moirax au pK 145,5<br>• Station de plusieurs centaines d'individus le long du ruisseau de la Jorle dans les chênaies-frênaies fraiches, sur la commune de Moirax au pK 146,5<br>• Station en bordure de la confluence Gers/Garonne dans les boisements alluviaux, sur la commune de Layrac au pK 149 | **Moyen** | **Moyen** | **Fort** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Coronille arbrisseau<br>*Hippocrepis emerus* | - | - | LC | LC | DZ | R | Espèce des ourlets et sous-bois arbustifs thermophiles, essentiellement sur sol calcaire. Espèce en limite d'aire de répartition<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Trois stations ponctuelles d'une quarantaine de pieds au total dans une pelouse calcicole relictuelle et une chênaie-charmaie calciphile, au lieu-dit « las Fosse haut », sur la commune de Montesquieu au pK 132<br>• Trois stations ponctuelles d'une quarantaine de pieds au total de part et d'autre de l'A62 dans des chênaies-charmaies, au lieu-dit « las Fosse haut », sur la commune de Moirax au pK 145<br>• Plusieurs populations importantes sur les coteaux de la Jorle et de la Garonne au sein de pelouses, fourrés et chênaies pubescentes calcicoles, autour du lieu-dit « Gros Felix », sur la commune de Moirax entre les pk 146,5-149 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen pour les deux premières stations<br>Fort pour la troisième station** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Pariétaire officinale<br>*Parietaria officinalis* | - | - | LC | LC | DZ | TR | Espèce des boisements humides<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'une dizaine de pieds dans des saulaies blanches en bordure de Garonne, sur la commune de Layrac au pK 148,5 | Moyen | Moyen | **Fort** |
| OC | | | | | LC | DZ | - | | Moyen | Moyen | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | Enjeu retenu |
| NA | Orme lisse<br>*Ulmus laevis* | - | - | LC | VU | DZ | R | Espèce des forêts alluviales de bois dur<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station linéaire à la confluence du Gers et de la Garonne dans un boisement alluvial, sur la commune de Layrac au pK 149 | **Fort** | **Fort** | **Fort** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Vulpin genouillé<br>*Alopecurus geniculatus* | - | - | LC | NT | DZ(47) | AR | Espèce des prairies hygrophiles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de quelques mètres carrés en bordure d'un plan d'eau artificiel, au lieu-dit « Touron », sur la commune de Caudecoste au pK 156 (en mélange avec le Vulpin roux qui est protégé) | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | DD | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Anémone fausse renoncule<br>*Anemone ranunculoides* | - | - | LC | LC | DZ | R | Espèce des boisements neutronitroclines, mésophiles à hygroclines<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Stations d'environ 250 pieds au total dans une chênaie-frênaie en bordure du ruisseau de la Jourle, sur la commune de Moirax au pK 146,5 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Arbousier commun<br>*Arbutus unedo* | - | - | LC | LC | DZ(47) | PC | Espèce des fourrés méditerranéens et thermo-atlantiques surtout acidiphiles, peu fréquente en Lot-et-Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>Station de 10 pieds au nord de l'A62, en lisière de boisement, le long d'un accès à l'autoroute, sur la commune de Bruch au pK 128<br>• Station de 5 pieds à l'est du lieu-dit « Gros Félix », sur la commune de Moirax au pK 147,5<br>• Station de 10 pieds au lieu-dit « Pégourie », sur la commune de Layrac au pK 148, | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Campanule étalé<br>*Campanula patula* | - | - | LC | LC | DZ(47) | - | Espèce des prairies mésophiles acidiphiles de fauche<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 5 pieds sur une berme routière, au lieu-dit « Gajan », sur la commune de Caudecoste au pk157,5 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Moyen** | **Faible** | |
| NA | Cardamine impatiens<br>*Cardamine impatiens* | - | - | LC | LC | DZ(47) | PC | Espèce des boisements neutronitroclines, frais à humides<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une aulnaie-frênaie alluviale le long du Gers, sur la commune de Layrac au pK 149,5 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Moyen** | **Faible** | |
| NA | Laîche à utricules renflés<br>*Carex vesicaria* | - | - | LC | LC | DZ(47) | PC | Espèce des roselières et cariçaies<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle en bordure d'un plan d'eau artificiel, au lieu-dit « Touron », sur la commune de Caudecoste au pK 156 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | Enjeu retenu |
| NA | Epipactis de Müller<br>*Epipactis muelleri* | - | - | LC | LC | DZ | R | Espèce des lisières et bois clairs calcicoles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une chênaie thermophile, au lieu-dit « Courréjolles », sur la commune de Bruch au pK 126 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | DD | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Gastridie ventrue<br>*Gastridium ventricosum* | - | - | LC | LC | DZ | AR | Espèce des pelouses annuelles surtout acidiphiles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Stations ponctuelles d'environ 70 pieds au total dans une pelouse en bordure de boisement au lieu-dit « La Bernéze », sur la commune de Moirax au pK 146<br>• Station d'environ 230 pieds dans des pelouses relictuelles au sein de fourrés arbustifs ou station linéaire en lisière de plantation de pins, à l'est du lieu-dit « Gros Felix », sur la commune de Moirax au pK 147,5<br>• Station d'environ 30 pieds dans une pelouse relictuelle au sein d'une chênaie pubescente, au lieu-dit « Pégourie », sur la commune de Layrac au pK 149 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Hellébore vert<br>Helleborus viridis | - | - | LC | LC | DZ(47) | PC | Espèce des boisements neutrocalcicoles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Stations d'environ 250 pieds au total le long du ruisseau de Brimont dans les charmaies fraîches sur les communes du Passage et de Moirax au pK 145,5 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Séneçon à feuilles de Barbarée<br>*Jacobaea erratica* | - | - | LC | LC | DZ(47) | AR | Espèce des prairies ou friches hygrophiles et des roselières<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station sur les rives de la Garonne et du Gers, sur la commune de Layrac au pK 147-149,5 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Moyen** | **Faible** | |
| NA | Lin de France<br>*Linum trigynum* | - | - | LC | LC | DZ | AR | Espèce des pelouses mésoxérophiles acidiphiles à neutroclines<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Stations en bordure de voirie avec plus de 600 pieds dénombrés à proximité de l'aire de service d'Agen-Porte d'Aquitaine sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois au pK 136<br>• Une station linéaire au lieu-dit « Lécussan », sur la commune de Moirax, au pK 145,5<br>• Plusieurs stations linéaires en lisière de boisement au lieu-dit « Gros Félix »,sur la commune de Moirax au pK 147,<br>• Une station dans des pelouses entretenues autour d'une gravière, sur la commune de Layrac au pK 154,5 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Dorycnie hérissée<br>*Lotus hirsutus* | - | - | LC | LC | 0 | R | Espèce des ourlets thermophiles calcicoles en limite d'aire de répartition<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Plusieurs populations importantes sur les coteaux de la Garonne au sein de pelouses, fourrés et chênaies pubescentes calcicoles, autour du lieu-dit « Gros Felix », sur la commune de Moirax entre les pK 146,5-149 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | |
| NA | Molinie roseau<br>*Molinia arundinacea* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses et prairies mésohygrophiles, de préférence sur marnes, rare dans la vallée de la Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'environ 1500 m² au sein de pelouses et fourrés calcicoles, sur les coteaux de la Jorle, sur la commune de Moirax au pK 147 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Jonquille des bois<br>*Narcissus pseudonarcissus* | - | - | LC | LC | DZ(47) | PC | Espèce des pelouses, landes et boisements mésohygrophiles à mésophiles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'une quinzaine de pieds dans une chênaie-charmaie calciphile, au lieu-dit « Cahoupé », sur la commune de Feugarolles au pK 124<br>• Station d'une dizaine de pieds dans une prairie attenante à des habitations, à l'est du lieu-dit « la Métairie Neuve », sur la commune de Bruch au pK 128 (indigénat à confirmer)<br>• Plusieurs stations d'environ 400 pieds au total dans des chênaies acidiclines aux abords de l'aire de service d'Agen-Porte d'Aquitaine, sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois entre les pK 136 et 137<br>• Station d'une cinquantaine de pieds dans une chênaie pubescente calcicole, à l'est du lieu-dit « Gros Felix », sur la commune de Moirax au pK 147,5 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | DZ | - | | **Moyen** | **Moyen** | |
| NA | Ophrys verdissant<br>*Ophrys virescens* | - | - | LC | - | - | - | Espèce des pelouses calcicoles, rare dans la vallée de la Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Un pied au sein de pelouses calcicoles relictuelles, sur les coteaux de la Jorle, sur la commune de Moirax au pK 147 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Potamot de Berchtold<br>*Potamogeton berchtoldii* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce aquatique des eaux douces à large amplitude trophique, rare dans la vallée de la Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Herbier aquatique dans une gravière sur la commune de Layrac au PK 154 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Potentille droite<br>*Potentilla recta* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses et ourlets acidiclines à calcicoles, rare dans la vallée de la Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans des fourrés de Pyracantha, au nord de l'A62, sur la commune de Layrac au pK 149 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| NA | Chêne liège<br>*Quercus suber* | - | - | LC | LC | DZ | AR | Espèce des boisements acidiphiles mésoxérophiles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Six chênes lièges dispersés dans une chênaie-charmaie, au lieu-dit « Marianne », sur la commune de Feugarolles au pK 124 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | NA | - | - | | **Moyen** | **Faible** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Nouvelle Aquitaine / Occitanie | Enjeu retenu |
| NA | Saule fragile<br>*Salix fragilis* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des fourrés alluviaux, rare dans la vallée de la Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Un pied en bordure de gravière, au lieu-dit « Fittes », sur la commune de Layrac au pK 154,5 | - | **Faible** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Moyen** | **Faible** | |
| NA | Saule des vanniers<br>*Salix viminalis* | - | - | LC | - | DZ | R | Espèce des fourrés alluviaux<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une aulnaie-frênaie le long du ruisseau de l'Auvignon, au sud de l'A62, sur la commune de Bruch au pK 128 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| OC | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |

Légende :

Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) // An. II :espèce inscrite à l'annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.

France (statut de protection) // PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) // PR : Protection Régionale en Aquitaine (Arrêté du 08 mars 2002) // PD (xx) : Protection Départementale en Lot-et-Garonne (arrêté du 8 mars 2002. Article 5) suivi du numéro du département.

LRN (liste rouge nationale) : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) // EX : éteinte au niveau mondial ; RE : disparue de métropole ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR (liste rouge régionale) : liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine (CBNSA, 2018) // RE : supposé disparu d'Aquitaine ; CR* : Taxon non revu récemment, à rechercher en Aquitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NAa ou NAb : non applicable ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine (CBNSA, 2019) // DZ : espèce déterminante dans tous les départements de la région // DZ (47) : espèce déterminante dans le Lot-et-Garonne // 0 : espèce présente dans le département du Lot-et-Garonne mais non déterminante de ZNIEFF dans ce dernier.

Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine (ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine – CBNSA, CBNMC, CBNPMP) // EX : exceptionnel ; TR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; TC : très commun.

*Figure 42 : Vulpin genouillé (Alopecurus geniculatus) ©Ecosphère hors site*

*Figure 43 : Anémone fausse renoncule (Anemone ranunculoides) ©Marsilea*

*Figure 44 : Arbousier (Arbutus unedo) ©Ecosphère hors site*

*Figure 45 : Campanule étalée (Campanula patula) ©Ecosphère hors site*

*Figure 46 : Cardamine impatiente (Cardamine impatiens) ©Marsilea*

*Figure 47 : Epipactis de Müller (Epipactis muelleri) ©Gagea*

*Figure 48 : Gastridie ventrue (Gastridium ventricosum) ©Marsilea*

*Figure 49 : Géranium noueux (Geranium nodosum) ©Gagea*

*Figure 50 : Hellébore verte (Helleborus viridis) ©Gagea*

*Figure 51 : Coronille arbrisseau (Hippocrepis emerus) ©Marsilea*

*Figure 52 : Séneçon erratique (Jacobaea erratica) ©Marsilea*

*Figure 53 : Knautie à feuilles entières (Knautia integrifolia) ©Marsilea*

*Figure 54 : Lin de France (Linum trigynum) @Marsilea*

*Figure 55 : Dorycnie hérissée (Lotus hirsutus) ©Marsilea*

*Figure 56 :: Carex à utricules enflés (Carex vesicaria) ©Ecosphère hors site*

*Figure 57 : Molinie roseau (Molinia arundinacea) ©Marsilea*

*Figure 58 : Jonquille des bois (Narcissus pseudonarcissus) ©Gagea hors site*

*Figure 59 : Ophrys verdissant (Ophrys virescens) ©Marsilea*

*Figure 60 : Pariétaire officinale (Parietaria officinalis) ©Ecosphère hors site*

*Figure 61 : Potamot de Berchtold (Potamogeton berchtoldii) ©Ecosphère*

*Figure 62 : Potentille droite (Potentilla recta) ©Ecosphère hors site*

*Figure 63 : Chêne liège (Quercus suber) ©Gagea hors site*

*Figure 64 : Saule fragile (Salix fragilis) ©Ecosphère hors site*

*Figure 65 : Saule des vanniers (Salix viminalis) © Ecosphère hors site*

*Figure 66 : Orme lisse (Ulmus laevis) ©Marsilea*

### 5.6.2.2. Occitanie

Tableau 15 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales remarquables recensées dans l'aire des investigations de terrains en Occitanie sur la section 2

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR (ex région Midi-Pyrénées) | Dét. ZNIEFF (Occitanie) | Niveau de rareté (Occitanie) | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie / Nouvelle Aquitaine | |
| OC | Ophrys brun<br>*Ophrys fusca (Ophrys lupercalis)* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses calcicoles, en isolat d'aire de répartition dans la partie Ouest de l'Occitanie, en limite du Lot-et-Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Trois pieds au sein d'une pelouse relictuelle dans un fourré calcicole, au lieu-dit « Pangagnat », sur la commune d'Auvillar au pK 171 | **Faible** | **Faible** | **Très fort** |
| NA | | | | | EN | DZ | - | | **Très fort** | **Très fort** | |
| OC | Vulpin roux<br>*Alopecurus aequalis* | - | - | LC | VU | DZ(Occ) | - | Espèce des prairies hygrophiles longuement submergées, acidiphiles à neutroclines, souvent en bordure de mares et plans d'eau<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station linéaire (100 ml) d'environ 150 individus dans un fossé, au lieu-dit « Laréfache », sur la commune de Saint-Porquier au pK 196 | **Fort** | **Fort** | **Fort** |
| NA | | | | | DD | DZ | R | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Géranium noueux<br>*Geranium nodosum* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des sous-bois herbacés et ourlets basiphiles frais, peu commune dans le nord-ouest de l'Occitanie. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station linéaire de plusieurs centaines de pieds le long des ruisseaux du Rigal et Profond dans les charmaies fraîches et les forêts de ravin sur la commune d'Auvillar aux abords du pK 171<br>• Stations ponctuelles dans une aulnaie-frênaie alluviale le long du ruisseau de Camuson, sur la commune d'Auvillar au pK 173<br>• Station ponctuelle le long du ruisseau de la Sardine dans les boisements rivulaires sur la commune de Saint-Michel au pK 175 | **Faible** | **Faible** | **Fort pour la première station**<br><br>**Moyen pour la deuxième et troisième station** |
| NA | | | | | LC | DZ | TR | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Moenchie dressée<br>*Moenchia erecta* | - | - | LC | VU | DZ(BA) | - | Espèce des pelouses sableuses acidiphiles, mésophiles à mésohygrophiles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station dans une jachère (ancienne vigne ?) au lieu-dit « la Viguerie », sur la commune de Labastide-Saint-Pierre au pK 215<br>• Station ponctuelle dans un jardin, au lieu-dit « la Viguerie », sur la commune de Labastide-Saint-Pierre au pK 216 | **Moyen** | **Moyen** | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZ | R | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | *Nitella hyalina (characées)* | - | - | - | - | - | - | Espèce aquatique des eaux stagnantes, de préférence faiblement acides à neutres, avec très peu de mentions en Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Herbier aquatique dans un plan d'eau, au lieu-dit « la Guillotte », sur la commune de Campsas au pK 220 | **Fort** | **Fort** | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | - | | **Fort** | **Fort** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR (ex région Midi-Pyrénées) | Dét. ZNIEFF (Occitanie) | Niveau de rareté (Occitanie) | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie / Nouvelle Aquitaine | |
| OC | Séneçon livide<br>*Senecio lividus* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses annuelles acidiphiles peu commune dans la partie ouest de la région Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une pinède et une chênaie acidiphile, au lieu-dit « Le Maroc », sur la commune de Dunes au pK 163 | **Faible** | **Faible** | **Fort** |
| NA | | | | | VU | DZ | E | | **Fort** | **Fort** | |
| OC | Orme lisse<br>*Ulmus laevis* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des forêts alluviales de bois dur (enjeu estimé fort sur l'ensemble de la vallée de la Garonne au vu de la rareté de l'espèce et de l'habitat, même si l'espèce n'est pas considérée comme menacée sur la liste rouge régionale de Midi-Pyrénées datant de 2015)<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station linéaire en rive droite de la Garonne dans un boisement alluvial, en face du lieu-dit « la Barraque », sur la commune de Castelferrus au pK 191<br>• Quelques pieds dans un boisement alluvial en bordure de l'Hers Mort, sur les communes de Saint-Jory et Grenade au pK 233,5 | **Faible** | **Faible** | **Fort** |
| NA | | | | | VU | DZ | R | | **Fort** | **Fort** | |
| OC | Achillée sternutatoire<br>*Achillea ptarmica* | - | - | LC | LC | DZ(BA) | - | Espèce des prairies humides et des mégaphorbiaies<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'environ 100 pieds le long des fossés routiers longeant le chemin de Las Planes sur la commune de Saint-Porquier, lieu-dit « Malpartit » au pK 199<br>• Une station dans une prairie de fauche sur la commune de Montbeton, lieu-dit « Figuéry », au pK 201,5<br>• Une station en bordure de plan d'eau sur la commune de Lacourt-Saint-Pierre, lieu-dit « Vaysseillié », au pK 206<br>• Une station le long des fossés routiers longeant la RD39 la commune de Bressols, lieu-dit « Laguillé », au pK 209<br>• Une station en bordure du ruisseau de la Loube sur la commune de Bressols, lieu-dit « Laguillé », au PK 209,5<br>• Une station dans une friche mésohygrophile sur la commune de Labastide-Saint-Pierre, lieu-dit « Viguerie » au pK 215 | **Moyen** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | NT | DZ | AR | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Brome rouge<br>*Anisantha rubens* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses et friches thermophiles surtout sableuses, rare dans la partie ouest de l'Occitanie (espèce méditerranéenne)<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle en bordure de route (pelouse écorchée), au nord de l'A62 et à proximité du lieu-dit « Fipierre », sur la commune d'Auvillar au pK 171,5 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Arbousier commun<br>*Arbutus unedo* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des fourrés méditerranéens et thermo-atlantiques surtout acidiphiles, peu commune dans la partie ouest de l'Occitanie. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF. | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR (ex région Midi-Pyrénées) | Dét. ZNIEFF (Occitanie) | Niveau de rareté (Occitanie) | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie / Nouvelle Aquitaine | |
| NA | | | | | LC | DZ | PC | Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'une vingtaine de pieds dans une pinède au pK 163 sur la commune de Dunes, lieu-dit « Le Maroc » | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Brachypode à deux épis<br>*Brachypodium distachyon* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses et friches xérophiles peu commune dans la vallée de la Garonne. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Stations au sein de pelouses calcicoles, au lieu-dit « la Côte de Gaches », sur la commune de Saint-Loup au pK 169<br>• Station d'environ 1500 m² dans une végétation herbacée anthropique en bordure de culture et station d'environ 800 m² au sein d'une pelouse calcicole relictuelle, au lieu-dit « Rigal », sur la commune d'Auvillar au pK 171 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Campanule étalé<br>*Campanula patula* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des prairies mésophiles acidiphiles de fauche peu commune dans la vallée de la Garonne. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de quelques pieds sur les bermes routières de la RD63, au lieu-dit « Gayssou », sur la commune de Castelmayran au pK 185 | **Moyen** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | - | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Campanule raiponce<br>*Campanula rapunculus* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses, ourlets et friches neutrocalcicoles rare dans la vallée de la Garonne en aval de Montauban<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle en lisière de chênaie acidicline, sur la commune de Castelmayran au pK 183,5 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Cardamine impatiens<br>*Cardamine impatiens* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des boisements neutronitroclines, frais à humides. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une aulnaie-frênaie alluviale le long du ruisseau de Camuson, sur la commune d'Auvillar au pK 173 | **Moyen** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | PC | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Ciste à feuilles de Sauge<br>*Cistus salviifolius* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des landes, maquis et ourlets acidiphiles thermo-atlantiques et méditerranéens peu commune dans la vallée de la Garonne. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF et rare dans la vallée de la Garonne en aval de Montauban<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle en lisière de boisement sur la commune de Castelferrus au pK 188,5 | **Moyen** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | | **Moyen** | **Moyen** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR (ex région Midi-Pyrénées) | Dét. ZNIEFF (Occitanie) | Niveau de rareté (Occitanie) | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie / Nouvelle Aquitaine | |
| OC | Cornouiller mâle<br>*Cornus mas* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des fourrés et boisements calcicoles mésoxérophiles, en limite d'aire de répartition<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Quelques pieds en lisière d'une chênaie-charmaie calciphile attenante à l'A62 au lieu-dit « Thouzan », sur la commune d'Auvillar au pK171 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Anthémide géante<br>*Cota altissima* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des friches calcicoles eutrophes et commensale des cultures sur sol calcaire. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle en bordure de prairie de fauche, au lieu-dit « Paillet », sur la commune de de Saint-Michel au pK 173,5 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | VU | DZ | E | | **Fort** | **Fort** | |
| OC | Cardère à feuilles laciniées<br>*Dipsacus laciniatus* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des friches mésophiles eutrophes peu commune en Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans un terrain en friche, au sud-est du lieu-dit « Labro », sur la commune de Donzac au pK 164,5<br>• Station ponctuelle dans un terrain en friche, au nord du lieu-dit « Bellevue », sur la commune de Saint-Loup au pK 169<br>• Station ponctuelle en bordure de prairie de fauche, au sud du lieu-dit « Aigot », sur la commune de Saint-Loup au pK 169 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Gastridie ventrue<br>*Gastridium ventricosum* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses annuelles surtout acidiphiles peu commune en vallée de la Garonne. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 500 m² dans un terrain en friche, au lieu-dit « Bellevue », sur la commune de Saint-Loup au pK 169<br>• Station d'environ 500 pieds dans une végétation herbacée anthropique en bordure de culture, au lieu-dit « Rigal », sur la commune d'Auvillar au pK 171 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Glaïeul d'Italie<br>*Gladiolus italicus* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des cultures et friches thermophiles peu commune dans la vallée de la Garonne. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station linéaire sur accotement routier, au lieu-dit « Pangagnat », sur la commune d'Auvillar (pK 170,5) | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Lepture cylindrique<br>*Hainardia cylindrica* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses sableuses peu commune en Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 : | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR (ex région Midi-Pyrénées) | Dét. ZNIEFF (Occitanie) | Niveau de rareté (Occitanie) | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie / Nouvelle Aquitaine | |
| | | | | | | | | • Station ponctuelle en bordure de culture, au lieu-dit « Rigal », sur la commune d'Auvillar (pK 170,5) | | | |
| OC | Epervière en ombelle<br>*Hieracium umbellatum* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des ourlets acidiphiles peu commune en Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une pinède, au lieu-dit « Le Maroc », sur la commune de Dunes au pK 163 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Hippocrépide faux baguenaudier<br>*Hippocrepis emerus* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des fourrés et boisements calcicoles mésoxérophiles. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle au sein d'une chênaie-charmaie calciphile, au lieu-dit « Le Maroc », sur la commune de Dunes au pK 163<br>• Station ponctuelle d'une vingtaine de pieds en lisière d'une chênaie-charmaie, au sud du lieu-dit « Labro », sur la commune de Donzac au pK 164,5<br>• Station ponctuelle au sein de fourré calcicole au lieu-dit « la Côte de Gaches », sur la commune de Saint-Loup au pK 169 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | R | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Millepertuis androsème<br>*Hypericum androsaemum* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce neutrocline à large amplitude des boisements mésophiles à mésohygrophiles, rare dans la vallée de la Garonne.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une chênaie-frênaie de la vallée du ruisseau de la Caille sur la commune de Donzac au pK 164,5 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Lin raide<br>*Linum strictum* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses xérophiles, surtout calcicoles. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle au sein d'une pelouse calcicole relictuelle, au lieu-dit « Le Maroc », sur la commune de Dunes au pK 163<br>• Station ponctuelle au sein de fourré calcicole au lieu-dit « la Côte de Gaches », sur la commune de Saint-Loup au pK 169 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Lin de France<br>*Linum trigynum* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses mésoxérophiles acidiphiles à neutroclines. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'environ 700 m² dans une végétation herbacée anthropique en bordure de culture, au lieu-dit « Rigal », sur la commune d'Auvillar au pK 171<br>• Station d'environ 200 m² au sein d'une pelouse relictuelle dans un fourré calcicole, au lieu-dit « Pangagnat », sur la commune d'Auvillar au pK 171 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | | **Moyen** | **Moyen** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR (ex région Midi-Pyrénées) | Dét. ZNIEFF (Occitanie) | Niveau de rareté (Occitanie) | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie / Nouvelle Aquitaine | |
| OC | Dorycnie à cinq feuilles<br>*Lotus dorycnium* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des ourlets thermophiles calcicoles quasi en limite d'aire de répartition. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne où l'espèce est déterminante de ZNIEFF.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Stations au sein de pelouses calcicoles, au lieu-dit « la Côte de Gaches », sur la commune de Saint-Loup au pK 169 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Dorycnie hérissée<br>*Lotus hirsutus* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des ourlets thermophiles calcicoles. Population en continuité avec celle du Lot-et-Garonne.<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Deux stations d'environ 400 pieds au sein de pelouses calcicoles, au lieu-dit « la Côte de Gaches », sur la commune de Saint-Loup au pK 169<br>• Station d'environ 50 pieds dans une végétation herbacée anthropique en bordure de culture, au lieu-dit « Rigal », sur la commune d'Auvillar au pK 171 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Luzerne orbiculaire<br>*Medicago orbicularis* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses et friches sèches nitrophiles à annuelles, peu commune dans la partie ouest de la région Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une végétation herbacée anthropique en bordure de culture, au lieu-dit « Rigal », sur la commune d'Auvillar au pK 171<br>• Station ponctuelle en bordure de route, au lieu-dit « Fipierre », sur la commune d'Auvillar au pK 171,5 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Molinie élevée<br>*Molinia arundinacea* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses et prairies mésohygrophiles, de préférence sur marnes, rare dans la vallée de la Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'environ 600 m$^2$ au sein de pelouses et fourrés calcicoles, au lieu-dit « la Côte de Gaches », sur la commune de Saint-Loup au pK 169 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Ophrys exalté<br>*Ophrys exaltata* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses calcicoles assez rare dans la partie ouest de l'Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'environ 50 pieds dans une pelouse calcicole relictuelle en bordure de verger, au lieu-dit « Pauquet Haut », sur la commune de Dunes au pK 163<br>• Deux stations de 5 pieds et 30 pieds en bordure de route (pelouse écorchée), au nord de l'A62 et à proximité de la déchetterie et du lieu-dit « Fipierre », sur la commune d'Auvillar au pK 171,5 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Alpiste paradoxal<br>*Phalaris paradoxa* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des cultures et friches thermophiles, peu commune en Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une culture au lieu-dit « Estevenou », sur la commune de Saint-Loup au pK 167 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | R | | **Moyen** | **Moyen** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR (ex région Midi-Pyrénées) | Dét. ZNIEFF (Occitanie) | Niveau de rareté (Occitanie) | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie / Nouvelle Aquitaine | |
| OC | Pâturin comprimé<br>*Poa compressa* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses mésoxérophiles neutroclines à calcicoles sur sol peu épais en général, rare dans la vallée de la Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle en bordure de chemin forestier dans une chênaie acidiphile au lieu-dit « Pauquet Haut », sur la commune de Dunes au pK 163 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Rhinanthe nain<br>*Rhinanthus pumilus* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses et prairies mésoxérophiles peu commune dans la partie ouest de la région Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station d'environ 300 pieds dans une prairie mésophile de fauche, au lieu-dit « la Côte de Gaches », sur la commune d'Auvillar au pK 170 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | R | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Sanicle d'Europe<br>*Sanicula europaea* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des boisements frais neutroclines peu commune dans la partie nord-ouest de la région Occitanie, notamment dans la vallée de la Garonne<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une chênaie-frênaie de la vallée du ruisseau de la Caille sur la commune de Donzac au pK 164,5 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Consoude officinale<br>*Symphytum officinale* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des prairies marécageuses, des mégaphorbiaies et des boisements alluviaux ou marécageux, rare en plaine en région Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023:2024 :<br>• Station ponctuelle en bordure de cours d'eau, au lieu-dit « Mondous », sur la commune de Castelmayran au pK 186,5 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | - | - | | **Faible** | **Faible** | |
| OC | Passerine annuelle<br>*Thymelaea passerina* | - | - | LC | LC | DZ(Occ) | - | Espèce des pelouses sèches calcicoles et commensale des cultures calcicoles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station de 20 pieds au sein d'une pelouse relictuelle dans un fourré calcicole, au lieu-dit « Pangagnat, sur la commune d'Auvillar au pK 171<br>• Station d'environ 50 pieds en bordure de route (pelouse écorchée), au nord de l'A62 et à proximité de la déchetterie, sur la commune d'Auvillar au pK 171,5 | **Moyen** | **Moyen** | **Moyen** |
| NA | | | | | NT | DZ | TR | | **Moyen** | **Moyen** | |
| OC | Tolpide en ombelle<br>*Tolpis umbellata* | - | - | LC | LC | - | - | Espèce des pelouses acidiphiles rare dans la partie ouest de la région Occitanie<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Station ponctuelle dans une friche anthropique en bordure de la RD63, au lieu-dit « Gayssou », sur la commune de Castelmayran au pK 185,5<br>• Station ponctuelle dans une friche anthropique, au lieu-dit « Sirech », sur la commune de Canals au pK 222 | **Faible** | **Faible** | **Moyen** |
| NA | | | | | LC | DZ | TR | | **Moyen** | **Moyen** | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et stations recensées | Enjeu écologique spécifique | | Enjeu retenu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR (ex région Midi-Pyrénées) | Dét. ZNIEFF (Occitanie) | Niveau de rareté (Occitanie) | | Vallée de la Garonne / Massif Landais | Occitanie / Nouvelle Aquitaine | |
| OC | Trèfle renversé<br>*Trifolium resupinatum* | - | - | LC | VU | DZ(BA) | - | Espèce des pelouses hygrophiles<br><br>Caractérisation et localisation des stations recensées en 2023/2024 :<br>• Espèce présente dans une jachère en mélange avec des céréales et d'autres légumineuses, vraisemblablement semée, au lieu-dit « la Barraque », sur la commune de Montbeton au pK 201,5 | **Fort** | **Fort** | **Faible** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | | **Moyen** | **Moyen** | |

Légende :

Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) // An. II : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.

France (statut de protection) // PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) // PR : Protection régionale en Midi-Pyrénées (arrêté du 30 décembre 2004) // PD (xx) : Protection Départementale en Midi-Pyrénées (arrêté du 30 décembre 2004) suivi du numéro du département.

LRN (liste rouge nationale) : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) // EX : éteinte au niveau mondial ; RE : disparue de métropole ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR (liste rouge régionale) : liste rouge de la flore vasculaire de Midi-Pyrénées (2012) // RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF : espèces déterminantes pour la désignation des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en Occitanie pour la flore vasculaire, les bryophytes et les characées (2021) // DZ(Occ) : espèces déterminantes pour les ZNIEFF sur la région Occitanie // DZ(BA) : espèce déterminante pour les ZNIEFF sur le secteur biogéographique « Bassin aquitain » de la région Occitanie auquel appartient l'aire des investigations de terrain.

Niveau de rareté : pas de référentiel en Occitanie.

*Figure 67 : Achillée sternutatoire (Achillea ptarmica) ©Ecosphère hors site*

*Figure 68 : Vulpin roux (Alopecurus aequalis) ©Ecosphère*

*Figure 69 : Brome rouge (Anisantha rubens) ©Gagea hors site*

*Figure 70 : Arbousier commun (Arbutus unedo) ©Ecosphère hors site*

*Figure 71 : Brachypode à deux épis (Brachypodium distachyon) ©Marsilea*

*Figure 72 : Campanule étalée (Campanula patula) ©Ecosphère hors site*

*Figure 73 : Campanule raiponce (Campanula rapunculus) ©Marsilea*

*Figure 74 : Cardamine impatiente (Cardamine impatiens) ©Marsilea*

*Figure 75 : Ciste à feuilles de Sauge (Cistus salviifolius) ©Marsilea*

*Figure 76 : Cornouiller mâle (Cornus mas) ©Ecosphère hors site*

*Figure 77 : Anthémide géante (Cota altissima) ©Marsilea*

*Figure 78 : Géranium noueux (Géranium nodosum) ©Gagea*

*Figure 79 : Glaïeul d'Italie (Gladiolus italicus) ©Gagea*

*Figure 80 : Lepture cylindrique (Hainardia cylindrica) ©Marsilea*

*Figure 81 : Epervière en ombelle (Hieracium umbellatum) ©Ecosphère hors site*

*Figure 82 : Coronille arbrisseau (Hippocrepis emerus) ©Marsilea*

*Figure 83 : Lin raide (Linum strictum) ©Gagea hors site*

*Figure 84 : Lin de France (Linum trigynum) ©Marsilea*

*Figure 85 : Dorycnie à cinq feuilles (Lotus dorycnium) ©Ecosphère hors site*

*Figure 86 : Dorycnie hérissée (Lotus hirsutus) ©Marsilea*

*Figure 87 : Luzerne orbiculaire (Medicago orbicularis) ©Ecosphère hors site*

*Figure 88 : Moenchie dressée (Moenchia erecta) ©Ecosphère*

*Figure 89 : Molinie Roseau (Molinia arundinacea) ©Marsilea*

*Figure 90 : Nitella hyalina ©Ecosphère*

*Figure 91 : Ophrys exaltée (Ophrys exaltata) ©Marsilea*

*Figure 92 : Ophrys brun (Ophrys fusca) ©Marsilea*

*Figure 93 : Alpiste paradoxal (Phalaris paradoxa) ©Ecosphère hors site*

*Figure 94 : Pâturin comprimé (Poa compressa) ©Ecosphère hors site*

*Figure 95 : Rhinanthe nain (Rhinanthus pumilus) © Alex Gerland-Reille hors site*

*Figure 96 : Sanicule d'Europe (Sanicula europaea) ©Ecosphère hors site*

*Figure 97 : Consoude officinale (Symphytum officinalis) ©Marsilea*

*Figure 98 : Passerine annuelle (Thymelaea passerina) ©Marsilea*

*Figure 99 : Tolpide en ombelle (Tolpis umbellata) ©Marsilea*

*Figure 100 : Trèfle renversé (Trifolium resupinatum) ©Marsilea*

*Figure 101 : Orme lisse (Ulmus laevis) ©Marsilea*

# Les invertébrés - Section 1 - Extraits des rapports thématiques

## 2.10. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et les populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

**L'enjeu écologique retenu**, **correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologiques réalisé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

### 2.10.1. Espèces protégées

Tableau 3 – Statuts et enjeux écologiques des insectes protégés présents ou considérés comme tels au sein de l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| Coléoptères protégés | | | | | | | | | | |
| OC | Pique-prune *Osmoderma eremita* | An. II & IV | Art. 2 | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Il s'agit de la plus grande cétoine de France, la larve saproxylophage se développe dans de grandes cavités cariées d'arbres caducifoliés. Extrêmement exigeante, cette espèce a des besoins biotiques et abiotiques impossibles à recréer artificiellement. La plupart du temps, il s'agit de cavités présentes sur de vieux chênes (150-200 ans), orientées au sud. Le cycle larvaire est de 2 à 3 ans tandis que la longévité imaginale n'est que de quelques mois. Les adultes, bien qu'ailés, ne s'éloignent que peu des cavités où ils sont nés. Un même arbre peut être favorable à l'espèce pendant plusieurs dizaines d'années (Bensettiti & Gaudillat, 2004). | **Majeur** |
| QNA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | Cette espèce est en régression constante, étant donné la raréfaction de son habitat et sa faible capacité de dispersion, depuis de nombreuses années et elle est considérée comme bioindicatrice du bon fonctionnement forestier. (Valladares, 2017 ; Bouget *et al*., 2019 ; Dubois, 2009), son enjeu est réévalué à la hausse.<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires de terrain. Cependant, elle avait été contactée il y a 14 ans lors des premiers inventaires sur les communes de Beautiran et Castres-Gironde. L'habitat n'ayant pas subi de modification depuis, elle est considérée comme présente : au niveau de la ripisylve du ruisseau de l'Estey Mort ; ainsi que dans la forêt des Ruisseaux de Pommarède, du Gat mort et du Rouille du Reys. | **Majeur** |
| OC | Grand Capricorne *Cerambyx cerdo* | An. II & IV | Art. 2 | - | - | DZ | - | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Longicorne inféodé essentiellement aux vieux chênes, que ce soit dans les haies, en lisière de chemin agricole ou de forêt et même dans les parcs urbains des grandes villes. Assez commun dans le sud du territoire.<br>Espèce observée et/ou considérée présente sur une grande partie des boisements et alignement de chênes de l'aire d'étude rapprochée. | **Moyen** |
| NA | | | | | - | DZ | - | Moyen | | **Moyen** |
| OC | Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* | An. II | - | - | - | DZ | - | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Coléoptère se rencontrant dans les boisements et haies comportant des souches et des vieux arbres feuillus cariés, de préférence les chênes mais d'autres essences sont également citées (frêne, hêtre, châtaignier…).<br>Espèce observée et/ou considérée présente sur tous les boisements sénescents de l'aire d'étude rapprochée. | **Moyen** |
| NA | | | | | - | DZ | - | Moyen | | **Moyen** |
| Rhopalocères et zygènes protégés | | | | | | | | | | |
| OC | Fadet des laîches | An. II & IV | Art. 2 | NT | CR | DZ | - | Majeur | | **Majeur** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | *Coenonympha oedippus* | | | | VU | - | AC | Très fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce présente majoritairement dans les Landes du Sud-Ouest avec quelques populations dans les Alpes et les Pyrénées. Le triangle landais est le seul Bastion national de l'espèce d'où la réévaluation de son enjeu. Il est inféodé aux zones humides et fréquente les bas-marais et les landes humides. Dans la région l'espèce est généralement présente dans les complexes forestiers riches en Molinie (*Molinia caerulea*).<br>L'espèce est présente dans les landes sur l'aire d'étude rapprochée, du moment que son biotope est présent. | **Majeur** |
| OC | Azuré des mouillères *Phengaris alcon* | - | Art. 3 | NT | VU | DZ | - | Très fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole.** Papillon à l'écologie très spécialisée, inféodé aux prairies humides à Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*). Cycle de développement complexe nécessitant la présence de fourmis-hôtes du genre *Myrmica*. Les chenilles se développent d'abord dans les fleurs de gentiane puis sont adoptées par les fourmis pour terminer leur développement dans la fourmilière. (Lafranchis, 2000 ; Lafranchis *et al.*, 2015).<br>Son écologie complexe, notamment avec le parasitisme des fourmis du genre *Myrmica sp.,* rend son développement difficile. L'espèce est très sensible à la fragmentation et à la disparition de ses habitats, d'où le rehaussement de l'enjeu.<br>Une donnée bibliographique à proximité de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Martillac (MNHN, OpenObs 2024) mais la localisation reste imprécise (surement du fait de la sensibilité de la donnée). On notera également que l'espèce n'a pas été signalée depuis 2000 et 2010 sur les communes respectives de Saint-Michel-de-Rieufret et de Bourriot-Bergonce. Cette espèce assez rare semble difficile à contacter dans le triangle landais. Ses habitats sont toujours présents, aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus. L'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone d'étude. | **Très fort** |
| NA | | | | | VU | - | AR | Fort | | **Très fort** |
| OC | Azuré du serpolet *Phengaris arion* | An. IV | Art. 2 | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes sèches**. Papillon qui fréquente essentiellement les pelouses sèches, les ourlets thermophiles et les friches à origan. La chenille se développe essentiellement sur l'Origan en plaine, sur des thyms en montagne.<br>Son écologie complexe, notamment avec le parasitisme des fourmis du genre *Myrmica sp.,* rend son développement difficile. L'espèce est très sensible à la fragmentation et à la disparition de ses habitats.<br>L'espèce est présente sur des prairies sèches des communes de Beautiran, de Vianne et d'Ambrus. | **Fort** |
| NA | | | | | NT | - | AC | Fort | | **Fort** |
| OC | Damier de la Succise *Euphydryas aurinia* | An II | Art. 3 | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce monovoltine qui fréquente différents milieux. En milieu humide, les larves se développent sur la Succise des prés (*Succisa pratensis*) notamment. Dans les landes et les tourbières, elles privilégieront la Scabieuse colombaire (*Scabiosa columbaria*) et sur les pelouses sèches, la Knautie des champs (*Knautia arvensis*).<br>L'espèce est assez largement distribuée en France, mais de façon discontinue et par populations éparses. Elle est en régression dans l'Ouest et éteinte en Île-de-France depuis un demi-siècle. Même si les populations landaises se portent globalement bien, l'urbanisation et la disparition de ses milieux fragilisent les populations et de ce fait l'enjeu a été réhaussé (Essayan *et al.*, 2013 ; Houard & Jaulin, 2018).<br>Espèce présente entre Saint-Médard-d'Eyrans et Préchac ; puis entre Pindères et Bruch. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | - | C | Moyen | | **Fort** |
| OC | Cuivré des marais *Lycaena dispar* | An. II & IV | Art. 2 | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce fréquentant les prairies humides ou inondables, les prés mésophiles et les marais. Localisée en populations souvent faibles à très faibles. En France, le Cuivré des marais est absent ou très rare du pourtour de La Manche, des Pyrénées et du pourtour méditerranéen sur une zone très large.<br>Espèce observée sur les mégaphorbiaies qui borde l'Estey Mort de la commune de Saint-Médard-d'Eyrans. | **Fort** |
| NA | | | | | NT | - | C | Fort | | **Fort** |
| Hétérocères protégés | | | | | | | | | | |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Sphinx de l'Epilobe *Proserpinus proserpina* | An. IV | Art. 2 | - | - | - | AR | Moyen | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce crépusculaire qui se développe sur *Epilobium spp.*. Les lieux les plus favorables pour les imagos sont les sites où se chevauches des milieux humides (où croissent les épilobes) et les milieux secs (où se trouvent abondamment les plantes nectarifères). Mais on peut le rencontrer dans un seul de ces milieux, où il peut trouver occasionnellement diverses plantes qui lui conviennent.<br>Dans la bibliographie, on note 34 données sur les deux régions ces 5 dernières années, dont la plupart des données connues sont situées sur la vallée de la Garonne.<br>L'espèce a été contactée sur la commune de Caubeyres en 2022 dans la littérature (GBIF) à 4 km au nord de l'aire d'étude rapprochée. Elle a également été contactée à 10 km de l'aire d'étude rapprochée sur les communes d'Aubiac et de Saucat. Cette espèce est très discrète et sous-prospectée dans le triangle landais. Ses habitats sont toujours présents, aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus. Elle est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de l'aire d'étude rapprochée. | **Moyen** |
| NA | | | | | - | - | AR | Moyen | | **Moyen** |
| Odonates protégés | | | | | | | | | | |
| OC | Cordulie splendide *Macromia splendens* | An. II & IV | Art. 2 | VU | VU | DZ | - | Très fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Seule représentante de son genre en France, cette grande libellule est endémique du sud de la France et de la péninsule Ibérique où elle y est localisée, rare et peu abondante. Elle se rencontre sur les rivières aux eaux calmes, chaudes et aux berges boisées. Elle fréquente les zones de vasques relativement profondes, et semble s'être adaptée aux retenues hydroélectriques. Elle n'est présente qu'à des altitudes inférieures à 500 m. La pollution et les aménagements des cours d'eau ainsi que le déboisement, la rectification des berges et l'exploitation des granulats peuvent anéantir les populations (Dijkstra, 2007 ; Boudot *et al.*, 2017). Au niveau national, cette Cordulie subit un déclin marqué de la qualité de ses habitats et la tendance actuelle et de ses populations, c'est pourquoi son enjeu est réhaussé (OPIE, 2016).<br>Espèce non contactée lors des inventaires terrain. Cependant, des données bibliographiques (OpenObs & GBIF) la localisent en 2022 sur la Gélise à proximité de Nérac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue ; l'espèce est considérée comme présente sur tout le linéaire de cette rivière et par extension sur la Baïse. | **Majeur** |
| NA | | | | | EN | DZ | RR | Très fort | | **Majeur** |
| OC | Leucorrhine à front blanc *Leucorrhinia albifrons* | An. IV | Art. 2 | NT | DD | - | - | Absente | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce du nord de l'Europe, elle est en régression dans de nombreux pays européens et est considérée comme très rare en France. Dans le pays, elle se cantonne dans le massif du Jura et en ex-Aquitaine. Comme pour *Leucorrhinia pectoralis,* il s'agit d'une espèce tyrphophile, qui fréquentera les tourbières et les étangs tourbeux, souvent en paysage forestier, pauvre en poissons. Les larves vivent sur les sédiments tourbeux entre les hélophytes et ont une phase de développement de 2 ans et l'émergence est synchronisé. Les imagos se retrouve en lisières et à l'interface avec l'eau, les mâles sont très territoriaux (Boudot *et al.*, 2017).<br>L'espèce est considérée par FAUNA comme étant à enjeu fort et bénéficie d'un Plan national d'action (PNA). A l'échelle de l'ex-Aquitaine, leurs habitats de reproduction sont principalement localisés dans le Médoc au sein des lagunes des landes de Gascogne. **Selon le PNA, la protection de ces trois Leucorrhines constitue un objectif de conservation majeur pour la Nouvelle-Aquitaine** (Houard, 2020). De ce fait son enjeu a été réévalué à majeur.<br>L'espèce a été localisée sur la Lagune de Lucmaysouau à Captieux, ainsi que plus au sud sur une dépression marécageuse présente sur le tracé. Une autre gouille (300 m de l'aire d'étude rapprochée), présente sur la commune de Bourriot-Bergonce, abrite l'espèce. Elle est également présente à proximité de l'aire d'étude rapprochée sur les Lagunes du Broc (4 km), de Larrabut (300 m) et des Barouquets (600 m) sur la commune de Maillas. Une population a été localisé à Pompiey sur la Lagüe et sur des gouilles présente sur la section à Balizac. Pour finir, une grosse population est présente, en compagnie de *L. pectoralis,* sur et à proximité de l'aire d'étude rapprochée des communes de Landiras et Guillos. | Absente |
| NA | | | | | NT | DZ | PC | Fort | | **Majeur** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Leucorrhine à gros thorax<br>*Leucorrhinia pectoralis* | An. II & IV | Art. 2 | NT | - | - | - | Absente | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce principalement connue du nord de l'Europe, où les populations sont en régression dans de nombreux pays à cause de la disparition (naturelle ou anthropique) de ses biotopes. En France, les bastions connus sont situés dans le centre et l'est du pays. Cette espèce tyrphophile colonise les tourbières, les étangs et les lacs avec une large ceinture d'hélophytes et pauvre en poissons. Les larves semblent très sensibles à la turbidité de l'eau et la prédation par les *Aeshnidae* et l'ichtyofaune. Le développement larvaire est de 2 à 3 ans et les imagos sont capable de disperser assez loin (Boudot *et al.* 2017).<br>L'espèce est considérée par FAUNA comme étant à enjeu très fort et bénéficie d'un plan national d'action. A l'échelle de l'ex-Aquitaine, leurs habitats de reproduction sont principalement localisés dans le Médoc au sein des lagunes des landes de Gascogne. **Selon le PNA, la protection de ces trois Leucorrhines constitue un objectif de conservation majeur pour la Nouvelle-Aquitaine** (Houard, 2020). De ce fait son enjeu a été réévalué à majeur.<br>Une population est localisée, en compagnie de *L. albifrons,* sur et à proximité de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Landiras et Guillos. | **Absente** |
| NA | | | | | VU | DZ | R | Très fort | | **Majeur** |
| OC | Gomphe de Graslin<br>*Gomphus graslinii* | An. II & IV | Art. 2 | LC | NT | DZ | - | Très fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Libellule inféodée essentiellement aux grandes rivières ensoleillées. Elle se retrouve également dans les canaux et les grands plans d'eau alimentés. On note une forte régression des populations françaises à cause des aménagements hydroélectriques et de la pollution, d'où un rehaussement de son enjeu (Boudot *et al.,* 2017 ; Bailleux, 2022). L'imagos est très discrets. L'espèce bénéficie d'un plan national d'action.<br>Espèce non contactée lors des inventaires terrain. Cependant, des données bibliographiques (OpenObs & GBIF) la localisent en 2022 sur la Gélise à proximité de Nérac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue ; elle est considérée comme présente sur tout le linéaire de cette rivière et par extension sur la Baïse. Une autre donnée datant de 2020 localise de façon imprécise l'espèce sur la commune de La Réunion, à 2,6 km au nord de l'aire d'étude rapprochée (OpenObs), probablement sur L'Avance. | **Très fort** |
| NA | | | | | LC | DZ | AC | Fort | | **Très fort** |
| OC | Agrion de Mercure<br>*Coenagrion mercuriale* | An. II | Art. 3 | LC | LC | DZ | - | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce des petits cours d'eau bien ensoleillés. Les imagos s'éloignent peu des sites de reproductions. La capacité de dispersion est de 1.5 à 3 km, généralement dans le sens hydrographique. Les prairies qui bordent les ruisseaux ont une grande importance pour les subadultes (zone de maturation et de chasse). La ponte est endophytique. L'espèce est plus abondante sur les ruisseaux et certains fossés plutôt que sur les suintements. La dégradation des petits cours d'eau (pollution, recalibrage, embroussaillement…), les sécheresses accrues et le déclassement des ruisselets lié à la nouvelle cartographie des cours d'eau sont des menaces avérées de leur biotope (Boudot *et al.,* 2017).<br>Présent sur les cours d'eau du Gat Mort (Beautiran et Castres-Gironde), de l'Estey Mort et du Saucats (Saint-Médard-d'Eyrans et Ayguemorte-les-Graves). Des données bibliographiques entourent la section entre Pindères et Bruch, de ce fait, et si les biotopes de l'espèce sont présents sur le tracé, elle est considérée comme présente sur cette zone. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii* | An. II & IV | Art. 2 | LC | LC | DZ | - | Moyen | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce endémique d'Europe occidentale, elle est liée surtout aux parties calmes des grandes rivières. La présence de zones arborées avec des chevelus racinaires et de débris végétaux immergés sont essentiels à son développement larvaire. Constatant la raréfaction globale de l'espèce à l'échelle de son aire de répartition, elle bénéficie d'une protection à l'échelle européenne. En France, les populations du sud-ouest ne semblent que peu impactées par le déclin européen et national. Elle est principalement menacée sur les limites nords et septentrionales de son aire de répartition. La pollution et l'artificialisation des cours d'eau, ainsi que par le déboisement des rives font partie des principaux dangers affectant ses population (Boudot *et al.,* 2017). De ce fait son niveau d'enjeu a été réévalué à la hausse.<br><br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2022 sur la Gélise et en 2020 sur la Baïse. L'espèce est également connue sur le Ciron à 5 km de l'aire d'étude rapprochée à Villandraut, avec des données bibliographiques datant de 2021 (OpenObs) . De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur tout le linéaire de ces rivières. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | Fort | | **Fort** |

**Légende :**

Europe : An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ». / * = espèce d'intérêt communautaire prioritaire

France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos. Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.

LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NE : non évaluée

LRR Aquitaine : Liste rouge régionale des papillons de jour (OAFS, 2019) / Liste rouge régionale des Odonates (OAFS, 2019) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NE : non évaluée.

LRR Occitanie : Liste rouge régionale des Odonates d'Occitanie (CEN MP & OPIE, 2018) / Liste rouge régionale des lLépidoptères rRhopalocères et des zygènes d'Occitanie (OPIE, CEN MP & CEN LR, 2019) Orthoptère : EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi-menacé ; LC = préoccupation mineure ; NE = non évaluée.

Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des Odonates déterminants en Aquitaine (CSRPN, 2010-2012) / Liste de Coléoptères saproxyliques déterminants d'Aquitaine (CSRPN, 2009) / Liste d'espèces faune déterminantes ZNIEFF en Occitanie (DREAL Occitanie, 2024).

Niveau de rareté : rareté estimée à l'échelle régionale (Observatoire FAUNA, 2020) : RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun / pour les espèces de Coléoptères saproxyliques, Indice Patrimonial IP : 4 = très rare ; 3 = rare et sporadique ; 2 = assez rare, en faible densité mais largement distribué ou localisé ; 1 = commune (Bouget *et al*., 2019). Orthoptère

## 2.10.2. Espèces patrimoniales mais non protégées

Tableau 4 – Statuts et enjeux écologiques des insectes patrimoniaux mais non protégés observés au sein l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| Coléoptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | *Corticeus bicoloroides* | - | - | - | - | DZ | 4 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Cette espèce saproxylique est myrmécophile et vit dans les hêtraies-chênaies et se développe dans le bois mort carié de gros volume. En plus de ses essences hôtes principale (hêtres et chênes), on peut la retrouver sur peupliers, frênes, saules et tilleuls (Bouget *et al.,* 2019). L'espèce classée comme En Danger (EN) selon la liste rouge IUCN mondiale et Européenne de par sa rareté d'où une réévaluation de son enjeu. La bibliographie (OpenObs) fait mention de 30 données sur les deux régions ces 20 dernières années (22 NA - 8 OC).<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, deux données datant de 2022 localisent l'espèce à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac, à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est sont connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Majeur** |
| NA | | | | | - | DZ | 4 | Très fort | | **Majeur** |
| OC | *Tetratoma baudueri* | - | - | - | - | - | 4 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce méridionale dont la distribution comprend le sud-ouest de la France, la Péninsule ibérique et le Maroc. Les individus sont mycophages et les imagos se rencontre principalement sur des champignons arboricoles des genre *Pleurotus*, *Trametes* et *Stereum* se développant sur chêne-liège. Le développement larvaire se déroule dans ces mêmes champignons (Houlbert & Barthe, 1935 ; Bouget *et al.,* 2019). L'espèce est très localisée et très rare, et très certainement sous-prospectée (Bouyon [2], 2017). De ce fait, son enjeu a été réévalué à la hausse pour les deux régions<br>En France, il n'existe que quelques stations présentes dans le Sud-Ouest et 8 données référencées ces 20 dernières années sur toute la Nouvelle-Aquitaine<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, en 2006, une station a été recensée à 1 km au sud de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Barbaste. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Majeur** |
| NA | | | | | - | DZ | 4 | Très fort | | **Majeur** |
| OC | *Gonotropis gibbosa* | - | - | - | - | DZ | 4 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce saproxylophage vivant dans le bois mort de divers feuillus, notamment les tilleuls. Les imagos se rencontrent sur les branches mortes des feuillus. En Europe, elle colonise les forêts et ripisylves d'Europe boréale et centrale ; en France, l'espèce est méridionale et rare (Gønget, 2003 ; Bouget *et al.,* 2019 ; Bouyon, 2020).<br>La bibliographie référence 5 données ces 20 dernières années sur les deux régions (4 NA - 1 OC).<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée bibliographique a été localisée en 2015 à 1 km au sud de l'aire d'étude rapprochée, sur le cours d'eau de l'Avance de la commune de Fargues-sur-Ourbise. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Majeur** |
| NA | | | | | - | - | 4 | Très fort | | **Majeur** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Orchesia luteipalpis* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce saproxylique dont les larves se développent dans le polypore *Inonotus radiatus* qui pousse sur les aulnes morts ou dépérissant. Les imagos se rencontrent sur les champignons qui ont abrité leurs larves ou sous l'écorce des arbres morts. Endémique d'Europe centrale, elle se rencontre dans les bois humides, les marécages et les ripisylves. Malgré sa large répartition, l'espèce est rare et localisée (Houlbert & Barthe, 1935 ; Bouyon [3], 2017 ; Bouget *et al.,* 2019). Il existe très peu de données, 21 ces 20 dernières années sur les 2 régions (16 NA- 5 OC). Le tracé se trouve en limite sud-ouest de son aire de répartition. La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Majeur" sur les deux régions.<br>Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, une donnée bibliographique localise l'espèce en à 2,5 km au sud de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Pompiey. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les biotopes des secteurs favorables de la zone. | **Majeur** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Majeur** |
| OC | *Cerylon impressum* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Petite espèce méridionale mycophage des forêts de résineux qui se développe sur Epicéa et pins. Elle n'a été contactée que 13 fois depuis ces 20 dernières années sur la Nouvelle-Aquitaine. La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" en Nouvelle-Aquitaine.<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée bibliographique a été localisée en 2020 à 500 m au sud de la section sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | Grand Bupreste du Hêtre<br>*Dicerca berolinensis* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce plutôt xérophile, fréquentant principalement les hêtraies d'Europe. Elle fréquente les forêts de plaines dans la moitié nord de son aire de répartition. Au sud, où elle est plus rare, elle est généralement localisée aux zones de montagne. Les larves sont xylophages et se développent dans le bois mort de hêtre. L'espèce est également citée sur des essences hôtes secondaires telles que les charmes, aubépines, érables, aulnes, bouleaux, ostryers et pruniers. Les adultes ne sont pas floricoles et ne se rencontrent que sur les arbres qui ont nourri leurs larves ou qui seront favorables à accueillir l'espèce (Schaefer, 1950 ; Bouyon [1], 2018). La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" sur les deux régions.<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, deux données datant de 2021 localisent l'espèce à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac, à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | *Dircaea australis* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce saproxylophage inféodée aux forêts de plaine des régions froides, localisée et peu fréquente. La larve se développe dans les branches mortes de gros diamètre et cariés des Hêtres. Elles sont également citées sur Tilleuls, Ormes et Rosacés. Les adultes se rencontrent sur les grosses branches mortes des essences hôtes (principalement les hêtres). Les larves se développent dans ces branches (Houlbert & Barthe, 1935 ; Bouyon [1], 2017). L'espèce est en Limite sud-ouest de sa répartition européenne et nationale, où il existe peu de données ; pratiquement toutes situées dans le triangle landais. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, des observations datant de 2021 et 2022 localisent l'espèce à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac, à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | |
| OC | Grand Taupin roux<br>*Elater ferrugineus* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce liée aux forêts de feuillus de plaine et de moyenne montagne. La larve est prédatrice et vit dans les cavités de feuillus. Les adultes repèrent notamment les cavités d'*O. eremita* via les phéromones que les mâles sécrètent et parasitent la cavité (Svensson *et al.* 2004). L'espèce est extrêmement discrète et difficile à contacter. Du fait de sa biologie, on la considère comme présente sur les mêmes biotope qu'*O. eremita*.<br>L'espèce n'a pas été contacté lors des inventaires de terrain. L'habitat d'*O. eremita* n'ayant pas subi de modification depuis, elle est considérée comme présente : dans la forêt des Ruisseaux de Pommarède, du Gat mort et du Rouille du Reys. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Grand Bupreste du Chêne<br>*Eurythyrea quercus* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce plutôt méridionale des futaies de chênes bien conservées, dont la larve xylophage se développe dans les grosses branches mortes de chêne et occasionnellement de châtaigner ou de hêtre. Les adultes ne sont pas floricoles et se contactent sur leur arbre-hôte (Schaefer, 1950 ; Bouyon [2], 2018 ; Bouget *et al.,* 2019). La bibliographie (OpenObs) fait mention de 112 données sur les deux régions ces 20 dernières années (50 NA - 62 OC) La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" en Nouvelle-Aquitaine.<br>L'espèce n'a pas été contacté lors des inventaires de terrain. Cependant, la bibliographie localise l'espèce sur la section au niveau de Feugarolles et de Xaintrailles en 2011. En 2010, elle est mentionnée à proximité de l'aire d'étude rapprochée, le long de la rive du Tursan sur la commune de Balizac et sur l'aire d'étude au niveau de la commune de Lerm-et-Musset. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | *Farsus dubius* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Cette espèce méridionale et sciaphile a une phase larvaire lignicole se développant dans le bois carié de divers feuillus (peupliers, saules, érables, chênes et hêtres). Les imagos sont nocturnes et sont attirés par les lumières ; le jour, ils se dissimulent sous les écorces (Lohse, 1967 ; Bouget *et al.,* 2019 ; Bouyon, 2021).<br>L'espèce est classée comme étant Quasi-Menacée (NT) selon la liste rouge IUCN européenne. En France, on dénombre trois populations réparties entre le triangle landais, les Alpilles et Alpes de Haute Provence et une plus petite dans le Lot. La bibliographie référence 55 données sur les deux régions ces 20 dernières années (52 NA - 3 OC). La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" en Nouvelle-Aquitaine.<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires de terrain. Cependant, la bibliographie localise en 2011 4 données sur le tracé au niveau de la commune de Feugarolles et 3 sur la commune de Lerm-et-Musset. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | Taupin à cou sanglant<br>*Ischnodes sanguinicollis* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce liée aux forêts de plaine. La larve prédatrice se développe dans le terreau des cavités basses des feuillus. Les adultes se rencontrent autour des cavités et sur les arbres en fleurs (Bouget *et al.,* 2019). L'espèce est classée comme Vulnérable (VU) sur la liste IUCN européenne. | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une observation a été faite en 2010 sur le tracé au niveau de la commune de Saint-Martin-Curton. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Très fort** |
| OC | *Microrhagus pyrenaeus* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce à la biologie et l'écologie peu étudiées, il semblerait qu'elle soit lignicole du bois carié des chênes, charmes, aulnes, frênes et saules. Elle dispose d'une distribution géographique assez méconnue, sûrement dû à sa petite taille et à un manque de prospection pour pouvoir délimiter son aire de répartition. Elle n'est actuellement connue que de France et du canton de Genève, et est classée "Quasi-Menacée" (NT) selon la liste IUCN européenne (INPN & GBIF, 2024). La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" en Nouvelle-Aquitaine et de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" sur les deux régions.<br><br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée datant de 2020 est située à proximité de l'aire d'étude rapprochée (3 km au nord), à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | *Liodopria serricorne* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce assez méconnue, qui semble inféodée aux grandes forêts mixtes à dominance de résineux. Les larves lignicoles sont mycophages et se développent dans les caries des chênes morts. Il est possible que ce manque de données soit dû à une sous-prospection de l'espèce.<br><br>La bibliographie référence 5 données ces 20 dernières années sur les deux régions, toutes présentes en Nouvelle-Aquitaine, 4 sont localisées dans les Pyrénées et 1 seule dans le triangle landais. La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" en Nouvelle-Aquitaine.<br><br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée, datant 2020, localise l'espèce à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée au niveau de la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | *Otiorhynchus pyrenaeus* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce connue que des Pyrénées et de la vallée de la Garonne de sa source à son embouchure. Les deux régions regroupent la totalité des données connues en France ces 40 dernières années (OpenObs et GBIF). En Europe, une donnée est mentionnée en Andalousie en 2011. La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" sur les deux régions.<br><br>L'espèce a été observée sur le tracé, le long de la ripisylve du Ciron, à la frontière des communes de Cudos, Escaudes et Lerm-et-Musset. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Pince-monseigneur<br>*Prostomis mandibularis* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce principalement méridionale dont tous les stades de développement se rencontrent ensemble dans la carie rouge humide provoquée par le mycélium du Polypore soufré (*Laetiporus sulfureus*). L'espèce colonise le bois mort de toutes essences, aussi bien feuillues que résineuses, pour peu que leur diamètre soit assez gros. On la rencontre dans les forêts de plaine et de moyenne montagne du sud de l'Europe occidentale ; en France on rencontre l'espèce surtout dans les boisements du Massif Central (Vogt, 1967 ; Bouyon [4], 2017 ; Bouget *et al.,* 2019).<br>L'espèce est considérée comme "Quasi-Menacée" (NT) sur la liste rouge européenne de l'IUCN. La bibliographie fait mention de 141 données ces 20 dernières années sur les deux régions (76 NA - 65 OC).<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, une population a été contactée entre 2010 et 2011 à proximité de l'aire d'étude rapprochée (300 m au sud), sur les communes de Xaintrailles et Ambrus. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur la section. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Lamie tisserand<br>*Lamia textor* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Longicorne à l'origine largement répandu en Europe du Nord, il a cependant disparu sur une majorité de son territoire (Hoskovec, 2022). L'espèce se développe sur les zones humides et dans les ripisylves. La larve se développe dans les souches et le bois encore vivant des arbres de bois tendre dépérissant (saules, peupliers, bouleaux et aulnes). Le cycle biologique est de 2 à 3 ans. Cette espèce est ailée mais vole très rarement, limitant ainsi sa dispersion. On la trouve généralement marchant au sol dans la journée (Valladares, 2021). Elle est considérée comme très peu mobile et en régression dans tout le pays. Elle est considérée à minima comme enjeu fort par l'OFB et le MNHN (Cálix *et al.* 2018 ; Iorio *et al.*, 2022). La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Très fort" en Nouvelle-Aquitaine.<br>Espèce non contactée. Cependant, une population a été contactée en 2015 à proximité de l'aire d'étude rapprochée (1 km au sud), sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, le long de l'Avance. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur la ripisylve de cette rivière. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | *Ampedus cardinalis* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce inféodée aux vieilles futaies de chênes de toute l'Europe. La larve prédatrice se développe dans la carie rouge sèche des cavités hautes de chênes. Les adultes se rencontrent sur les arbres et les fleurs (Leseigneur, 1972 ; Bouget *et al.,* 2019).<br>La bibliographie fait mention de 62 données sur les deux régions ces 20 dernières années (28 NA - 34 OC).<br>Espèce non contactée. Cependant, une population a été contactée en 2021 à proximité de l'aire d'étude rapprochée (3 km au nord), à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Fort | | **Fort** |
| OC | *Ampedus cinnabarinus* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce présente dans les forêts de plaine d'Europe et d'Asie tempérée. La larve prédatrice se développe dans la carie des feuillus et des résineux. Les adultes se rencontrent sur les arbres hôtes et les fleurs (Leseigneur, 1972 ; Bouget *et al.,* 2019).<br>La bibliographie fait mention de 32 données sur les deux régions ces 20 dernières années (20 NA - 12 OC) | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | | DZ | 3 | Fort | Espèce non contactée. Cependant, une population a été contactée en 2020 et 2021 à proximité de l'aire d'étude rapprochée (3 km au nord), à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| OC | Taupin sanguinaire<br>*Ampedus sanguinolentus* | - | - | - | - | DZ | 2 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce saproxylique dont la larve prédatrice se développe dans la carie blanche des feuillus. Les adultes se rencontrent sur les arbres et les fleurs. Elle fréquente les ripisylves et forêts humides de plaine (Bouyon [1], 2020). | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 2 | Fort | Espèce non contactée. Cependant, une population a été contactée en 2006 sur la commune de Captieux (localisation imprécise). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| OC | Rutelle verte<br>*Anomala dubia* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **landes sèches**. Espèce des milieux sablonneux des bords des fleuves et des rivières, et du littoral. Plus "commune" dans le triangle landais, il existe peu de données dans le Sud-Ouest (24 données ces cinq dernières années sur OpenObs, 11 NA, 13 OC ; toutes sont plutôt situées le long des côtes). La faible représentation de l'espèce En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que la prise en compte de son statut de déterminante ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à "Fort" en Nouvelle-Aquitaine. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | Espèce non contactée. Cependant, une population a été contactée en 2012 sur la commune de Préchac (localisation imprécise). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| OC | *Buprestis octoguttata* | - | - | - | - | DZ | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce xylophage plutôt méridionale, la larve se développe sur résineux, surtout des pins, mais elle est également citée sur épicéas, sapins, cèdres et mélèzes.<br>La bibliographie fait mention de 50 données sur les deux régions ces 20 dernières années (28 NA - 22 OC). | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | Espèce non contactée. Cependant, une donnée a été signalée en 2013 à 2,5 km à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Saint-Symphorien. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| OC | Taupin porte-cœur dépassé<br>*Cardiophorus gramineus* | - | - | - | - | DZ | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce inféodée aux forêts européennes caducifoliées de plaine. La larve prédatrice se développe dans les cavités et caries des feuillus (chênes et hêtres). Les imagos se rencontrent sur les arbres et arbustes en fleurs (Leseigneur, 1972 ; Bouget *et al.,* 2019 ; Bouyon [2], 2020).<br>L'espèce est considérée comme "Quasi-Menacée" (NT) sur la liste rouge européenne de l'IUCN. La bibliographie fait mention de 274 données sur les deux régions ces 20 dernières années (73 NA - 198 OC). | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Fort | Espèce non contactée. Cependant, une population a été contactée en 2021 à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée, à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| OC | Capricorne velouté<br>*Cerambyx welensii* | - | - | - | - | DZ | 2 | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | 2 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce compagne de *Cerambyx cerdo* elle est moins fréquente et particulièrement liée à des gros chênes, notamment les vieux arbres des paysages agricoles dans le Sud-Ouest. Comme *C. cerdo*, c'est une espèce ingénieur qui facilite l'implantation d'autres espèces saproxyliques (Micó *et al*. 2015). Espèce classée « quasi menacée » dans la Liste rouge européenne, elle est considérée comme à enjeu fort par l'OFB et le MNHN (Cálix *et al*. 2018 ; Iorio *et al.*, 2022).<br>L'espèce a été observé sur le tracé à Balizac lors d'un inventaire nocturne Hétérocères. Elle a été plusieurs fois citée dans la bibliographie : en 2015, sur la commune de Houeillès (localisation imprécise) ; en 2019, sur le tracé de la commune de Saint-Michel-de-Rieufret ; en 2023, à 4,5 km au sud de l'aire d'étude rapprochée, sur la commune de Durance. | **Fort** |
| OC | *Clamoris crenata* | - | - | - | - | DZ | 2 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce méridionale xylophage qui se développe dans les caries des pins (Bouget *et al.,* 2019). L'espèce n'est connue en France que de Nouvelle-Aquitaine, de PACA et de Corse (peu de données sur ces deux dernières régions).<br>L'espèce est considérée comme "Vulnérable" (VU) sur la liste rouge européenne de l'IUCN, d'où une réévaluation de son enjeu. La bibliographie fait mention de 239 données sur les deux régions ces 20 dernières années toutes situées en Nouvelle-Aquitaine. La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>Espèce non contactée. Cependant, plusieurs données bibliographiques sont citées dans la bibliographie. En 2020, elle est signalée sur une parcelle de Fargues-sur-Ourbise, à 900 m au sud de l'aire d'étude rapprochée. En 2018, sur le tracé, à la frontière d'Escaudes et de Captieux. En 2013, sur la commune de Lucmau (localisation imprécise). et pour terminer, en 2018, sur une parcelle proche du Ruisseau de Bardine sur la commune de Préchac (4 km au nord de l'aire d'étude rapprochée). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Fort** |
| OC | *Cryptolestes corticinus* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce prédatrice et détritivore des forêts mixtes du nord de l'Europe. Le développement se fait généralement sur pins, mais peut se réaliser également sur sapins et chênes (Bouget *et al.,* 2019). Il n'existe que peu de données en France (INPN, 2024).<br>La bibliographie fait mention de 12 données ces 20 dernières années (7 NA et 5 OC). | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | Espèce non contactée. Cependant, une donnée a été signalée en 2018 à 900 m au sud de l'aire d'étude rapprochée, le long de l'Avance sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Cyllodes ater* | - | - | - | - | - | 2 | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce mycophage se développant sur des champignons xylophage et non xylophage (*Datronia sp., Fomes sp., Fomitopsis sp., Inonotus sp.* et *Piptoporus sp.*) poussant sur le bois carié de divers feuillus (bouleaux, hêtres et érables) de diamètre important (Bouget *et al.,* 2019). En France, elle ne semble connue que du Sud-Ouest et des Alpes où il existe quelques données (INPN et GBIF, 2024).<br>La bibliographie fait mention de 141 données sur les deux régions ces 20 dernières années (122 NA - 19 OC). La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse sur les deux régions.<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, elle est signalée en 2020 et 2022 à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée au niveau de la ripisylve de la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 2 | Moyen | | **Fort** |
| OC | *Hymenorus doublieri* | - | - | - | - | DZ | 2 | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce méridionale et xérophile des forêts de résineux d'Europe centrale et méridionale, surtout de basse altitude, et dont les larves saproxyliques se développent dans la carie rouge des pins. Les adultes sont nocturnes et se rencontrent sur les arbres et la végétation basse (Kaszab, 1969 ; Bouget *et al.,* 2019 ; Bouyon, 2022).<br>La bibliographie ne cite que 125 données sur les deux régions ces 20 dernières années (102 NA - 23 OC). La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse sur les deux régions.<br>Espèce non contactée. Une population a été localisée en 2013 sur la commune de Pindères (localisation imprécise). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 2 | Faible | | **Fort** |
| OC | Taupin philosophe<br>*Lacon querceus* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce largement répandue, mais dont les localités sont dispersées dans les vieilles futaies de chêne d'Europe centrale. La larve est prédatrice et se développe dans la carie rouge de chêne et accessoirement d'autres essences feuillues. Les imagos sortent peu des troncs cariés et volent au crépuscule (Leseigneur, 1972 ; Bouget *et al.,* 2019 ; Bouyon [3], 2020).<br>L'espèce est considérée comme "Quasi-Menacée" (NT) sur la liste rouge européenne de l'IUCN. La bibliographie mentionne 100 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (48 NA - 52 OC).<br>Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, elle est citée en 2011 sur le tracé au niveau de la commune de Xaintrailles. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Fort | | **Fort** |
| OC | Petit hanneton soyeux<br>*Maladera holosericea* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **landes sèches**. Espèce très discrète et localement abondante. Elle est potentiellement présente sur tout le pays, mais les données ne concordent pas en ce sens. La larve, rhizophage et détritivore et se développe sur les pelouses siliceuses. Les adultes sont crépusculaires et se rencontrent le plus souvent sous les pierres et autres abris (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018 ; Paulian & Baraud, 1982 ; Baraud 1992). Ces 5 dernières années l'espèce n'a été signalée que 6 fois sur la Nouvelle-Aquitaine (OpenObs et GBIF). La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>Des individus ont été contactés pratiquement lors de chaque expertise nocturne, pour peu qu'elles aient été réalisées lors de la période d'activité de l'espèce. Elle est donc présente sur tous les biotopes favorables de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Mélandre à barbe<br>*Melandrya barbata* | - | - | - | - | DZ | 2 | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce saproxylique répandue, mais localisée, inféodée aux forêts de feuillus de plaine très humides et bien conservées, dont les larves se développent dans le bois mort des essences caducifoliées. Les adultes se rencontrent sur les arbres morts qui ont abrité la phase larvaire (Houlbert & Barthe, 1935 ; Bouget *et al.,* 2019).<br>La bibliographie mentionne 75 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (25 NA - 50 OC). La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse pour les deux régions.<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2010 sur le tracé au niveau de la frontière du Lot-et-Garonne et de la Gironde, dans la forêt du lieu-dit le "Bourdassey" sur les communes de Saint-Martin-Curton, Saint-Michel-de-Castelnau, Goualade et Marions. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 2 | Moyen | | **Fort** |
| OC | *Globicornis fasciata* | - | - | - | - | - | 2 | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Cette espèce cavicole est saprophage et pholéophile arboricole. Les adultes se rencontrent le plus souvent sur les fleurs pour butiner ou se reproduire. L'espèce ne semble connue très majoritairement que de France (une seule donnée récente citée en Allemagne en 2024) où elle fréquente principalement les bords de la Loire, la Seine et la Garonne.<br>La bibliographie mentionne 27 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (18 NA - 9 OC). La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse pour les deux régions<br>Espèce non contactée. Cependant, une donnée a été signalée en 2018 à 900 m au sud de l'aire d'étude rapprochée, le long de l'Avance sur la commune de Fargues-sur-Ourbise. Elle a également été observée la même année sur la ripisylve de l'Estey Mort sur les communes de Saint-Médard-d'Eyrans et Ayguemorte-les-Graves. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 2 | Moyen | | **Fort** |
| OC | *Mycetophagus fulvicollis* | - | - | - | - | DZ | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce inféodée aux forêts de hêtres d'Europe et d'Asie Mineure où elle apparait sporadique et peu fréquente. Les imagos et les larves au même endroit : sous les écorces des hêtres morts (Rogé 1992 ; Bouget *et al.,* 2019).<br>L'espèce se trouve être en limite sud-ouest de sa répartition européenne et nationale. La bibliographie mentionne 60 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (20 NA - 40 OC). La grande majorité de ces observations situe l'espèce sur les reliefs (Massif central et Pyrénées) et le triangle landais (GBIF et INPN).<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, des données datant de 2022 localisent l'espèce à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac, à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Phytobaenus amabilis* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce présente sur les zones humides de toute l'Europe, néanmoins les stations connues de ces populations sont très dispersées. La larve est saprophage et les imagos se rencontrent sur la végétation au bord des marécages et des cours d'eau (Gompel & Barrau, 2002 ; Bouget *et al.,* 2019).<br>La bibliographie mentionne 58 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (55 NA - 3 OC). | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, des données datant de 2021 localisent l'espèce à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac, à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée. La bibliographie localise également l'espèce le long des ripisylves du Saucats et de l'Estey Mort (données imprécises) sur les communes de Saucats, La Brède Saint-Médard-d'Eyrans et Ayguemorte-les-Graves en 2018. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Fort** |
| OC | *Potosia fieberi* | - | - | - | - | DZ | 2 | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce d'Europe centrale, assez largement répartie en France, elle reste cependant localisée et est essentiellement forestière. La larve, saproxylophage, se développe dans les cavités hautes avec une présence de terreau de divers feuillus (hêtres, chênes, saules, châtaigniers, tilleuls, pommiers, frênes et même platanes). Le cycle de développement est d'un an. Elle a été observée dans les nids de pics ou autres cavités occupées par des oiseaux ou des micromammifères. L'imago est attiré par les suintements de sève et est également floricole et on la rencontre sur les fleurs de châtaigniers, de sureaux, d'aubépines ou de rosacées (Tauzin 2007 ; Valladares, 2019)<br>La bibliographie mentionne 341 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (202 NA - 139 OC). La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse sur les deux régions. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 2 | Moyen | L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, de nombreuses données datées de 2010 et 2011 localise une forte population de l'espèce sur le tracé au niveau de la vallée du Ciron. D'autres observations font mention de l'espèces sur tout le tracé pour peu que son habitat soit présent. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section 1. | **Fort** |
| OC | *Rhaphitropis oxyacanthae* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce saproxylique des forêts de feuillus d'Europe centrale et méridionale. Les larves se développent dans les caries des branches mortes de petit diamètre de divers feuillus. Les adultes se rencontrent sur ces branches mortes (Frieser, 1981 ; Bouget *et al.,* 2019).<br>La bibliographie mentionne 54 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (16 NA - 38 OC). La plupart des données référencent l'espèce dans le Gers. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, des données datant de 2020 localisent l'espèce à la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac, à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | **Fort** |
| OC | *Sphaeriestes exsanguis* | - | - | - | - | - | 2 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce méridionale pyrophile dont la larve prédatrice et potentiellement saprophage se développe dans le bois fraichement mort des Pins (Bouget *et al.,* 2019 ; Royaud, 2022) | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | 2 | Fort | La bibliographie mentionne 14 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (6 NA - 8 OC).<br>Espèce non contactée. Cependant, une donnée bibliographique la cite, en 2020, sur une parcelle de Fargues-sur-Ourbise, à 900 m au sud de l'aire d'étude rapprochée. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| OC | *Stenagostus rufus* | - | - | - | - | DZ | 2 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** La larve se développe dans le bois carié des pins. Les adultes sont nocturnes, viennent à la lumière et se trouvent sur les souches de pins. L'espèce se rencontre théoriquement dans toutes les forêts de pins de toute l'Europe. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 2 | Fort | L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée d'après la bibliographie de 2013 à 2020 au sein de l'ensemble de la section 1. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les biotopes favorables. | **Fort** |
| OC | Lepture à étuis étranglés<br>*Strangalia attenuata* | - | - | - | - | DZ | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce qui se rencontre le plus souvent près des cours d'eau, des prairies fraiches et humides ou encore en sous-bois bien éclairés. Les imagos sont floricoles et se rencontrent fréquemment sur les filipendules. La larve est polyphage et a un cycle de deux ans, elle se développe dans la carie des branches et des troncs de petits diamètres des taillis de divers feuillus. L'espèce est présente dans toute l'Europe ; en France, elle est localisée, dans le quart sud-ouest, l'Est et l'Alsace. Elle est rare voire absente ailleurs (Berger, 2012 ; Valladares, 2020). | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | La bibliographie mentionne 70 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (60 NA - 10 OC).<br>Espèce non contactée. Cependant, des données bibliographiques en font mention en 2013 et 2018 sur la commune de Bourriot-Bergonce (localisation imprécise). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| OC | *Symbiotes latus* | - | - | - | - | DZ | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce mycophage vivant comme myrmécophile lignicole. La phase larvaire se déroule dans diverses essences de feuillus de diamètre important et cariés. L'espèce semble être en limite d'aire de répartition sud-ouest, *en* Europe et Fen rance (Bouget *et al.*, 2019). | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | La bibliographie mentionne 26 données ces 20 dernières années sur les deux régions (3 NA - 23 OC)<br>Espèce non contactée. Cependant, les trois données de Nouvelles-Aquitaine sont toutes localisées à proximité de l'aire d'étude rapprochée et datées de 2021 et 2022. Elles sont toutes trois situées à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée au niveau de la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. | **Fort** |
| OC | *Synchita mediolanensis* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce fongicole et lignicole plutôt méridionale, surtout sur chêne mais aussi aulnes, pruniers et peupliers fraichement morts ou dépérissants (Bouget *et al.,* 2019).<br>La bibliographie ne cite que 14 données sur les deux régions ces 20 dernières années (4 NA - 10 OC). | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | Espèce non contactée. Une population a été localisée en 2022 à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée au niveau de la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Trichoferus holosericeus* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce plutôt méridionale avec une activité imaginale crépusculaire et nocturne. La larve est très polyphage et se développe dans le bois mort très sec et carié de nombreuses essences feuillues. Cette espèce est holo-méditerranéenne et atteint le Caucase. En France, elle occupe la moitié sud du territoire, des plaines aux basses montagnes (Berger, 2012 ; Touroult *et al.,* 2019).<br>La bibliographie mentionne 124 données sur les deux régions ces 20 dernières années (20 NA - 104 OC).<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été relevée dans la bibliographie en 2022 sur l'agglomération de Bordeaux (localisation imprécise). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | |
| OC | Ténébrion gourmand<br>Uloma culinaris | - | - | - | - | - | 2 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce cavernicole et lignicole polyphage. La larve se développe au sein d'une large gamme d'essence de résineux et de feuillus. Les imagos sont attirés par les lumières (Bouget *et al.,* 2019). L'espèce semble en limite d'aire sud-ouest de sa répartition européenne et nationale. Elle semble bien implantée dans le triangle landais. Cependant, la faible représentation de l'espèce sur le tracé landais et en Occitanie, a conduit une réévaluation de l'enjeu pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>La bibliographie mentionne peu de données, 211 sur les deux régions ces 20 dernières années (186 NA - 25 OC).<br>L'espèce a été observée plusieurs fois lors d'une nocturne Hétérocères sur la commune de Portets. Elle est également citée de la bibliographie en 2022 à 3 km au nord de l'aire d'étude rapprochée au niveau de la confluence du ruisseau de Bagéran avec le Ciron sur la commune de Pompéjac. En 2006, elle est mentionnée sur la commune de Captieux. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section entre Captieux et Saint-Médard-d'Eyrans. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 2 | Moyen | | **Fort** |
| OC | Wanachia triguttata | - | - | - | - | DZ | 3 | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce mycophage dont la larve se développe dans les champignons du genre *Trichaptum* poussant sur le bois de divers conifères notamment des pins (mais également épicéas, sapins et occasionnellement cité sur chênes). L'espèce semble plus commune en Europe du Nord où elle est connue des pays scandinaves, elle est plus rare au sud et se retrouve en limite d'aire de répartition sud-ouest. En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, elle est connue principalement du triangle landais et des Pyrénées (Bouget *et al.,* 2019 ; INPN).<br>La bibliographie mentionne peu de données, 67 sur les deux régions ces 20 dernières années (50 NA - 17 OC).<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée d'après la bibliographie en 2006 dans la commune de Captieux (localisation imprécise). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Fort** |
| | Cortèges des forêts de feuillus | - | - | - | - | - | - | - | *Anobium hederae*, Anthaxie du Saule (*Anthaxia salicis*), Lépreux des mycètes (*Bolitophagus reticulatus*), *Chlorophorus figuratus*, *Eupotosia affinis*, *Mesocoelopus niger*, Anthribe longicorne (*Platystomos albinus*), Prione tanneur (*Prionus coriarius*), *Purpuricenus kaehleri, Brachygonus ruficeps,* Allécule dentée (*Pseudocistela ceramboides*). | **Moyen** |
| | Cortèges des forêts de résineux | - | - | - | - | - | - | - | *Anthaxia sepulchralis, Brachyderes lusitanicus, Corticeus linearis, Crypturgus mediterraneus,* Ergate forgeron (*Ergates faber*), *Pityokteines vorontzowi, Plegaderus saucius, Thanasimus femoralis, Xyleborus eurygraphus.* | **Moyen** |
| | Cortèges des forêts mixtes | - | - | - | - | - | - | - | *Ampedus aurilegulus,* Taupin balte (*Ampedus balteatus*), Lepture goutte de miel (*Anoplodera sexguttata*), *Aulonium ruficorne, Endophloeus markovichianus, Hylis simonae, Lacon punctatus, Melanotus crassicollis, Mesocoelopus collaris, Nycteus meridionalis, Pityophagus laevior, Platysoma elongatum,* Temnochile bleu (*Temnochila caerulea*). | **Moyen** |
| | Cortèges des milieux ouverts (Pelouses, prairies, friches *etc*.) | - | - | - | - | - | - | - | Ver progressif (*Lamprohiza mulsantii*), *Pentodon bidens,* Petit Hanneton des sables (*Serica brunnea*). | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | Cortèges des ripisylves | - | - | - | - | - | - | - | Lamie écorce de peuplier (*Aegomorphus clavipes*), Prione ermite (*Aegosoma scabricorne*), *Agrilus olivicolor*, Hoplie bleue (*Hoplia coerulea*), Lamie bûcheron (*Morimus asper*). | **Moyen** |
| Rhopalocères et Zygènes patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | Mercure<br>*Arethusana arethusa* | - | - | LC | LC | DZ | - | Moyen | Cortège des **landes sèches**. Espèce monovoltine sténoèce stricte des pelouses calcaires thermophiles et xérophiles (essentiellement des pelouses sèches à végétation basse). Les imagos se posent dans les zones clairsemées d'herbacées ainsi que sur les pierres. La chenille se développe sur des graminées (Fétuques des brebis (*Festuca gr. ovina*), Brome dressé (*Bromus erectus*)), tandis que les adultes butinent principalement le Panicaut des champs (*Eryngium campestre*). A l'instar d'une majeure partie des papillons liés à la végétation rase de milieux thermophiles, le Mercure souffre de deux préjudices opposés que sont l'abandon et l'intensification des pratiques sur ses milieux de vie (OFB, 2022 ; Nature France, 2022 ; INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018 ; SHNA [1], 2024). De ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que son statut déterminant ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à la hausse.<br><br>L'espèce, en Europe, est surtout méridionale. En France, les populations les plus importantes sont situées sur les reliefs méditerranéens remontant le long de la vallée rhodanienne. Dans le reste du pays subsistent de plus petites populations avec une nette raréfaction dans sa partie nord. Concernant la vallée de la Garonne, elle y est globalement très rare (des landes à l'ancienne région Midi-Pyrénées).<br><br>L'espèce a été observée sur le tracé sur des chemins forestiers de la commune de St-Martin-Curton. | **Très fort** |
| NA | | | | | EN | - | PC | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Petit Collier argenté<br>*Boloria selene* | - | - | NT | NT | DZ | - | Très fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce bivoltine et inféodée aux prairies humides et aux clairières marécageuses. Les chenilles se développent sur différentes espèces de violettes (*Viola sp.*). Espèce caractéristique des milieux ouverts hygrophiles bien végétalisés (Lafranchis, 2000). Ce papillon est méso-hygrophile, hôte des forêts humides, clairières, prairies, marécages et lisières fraîches, ainsi que de la périphérie de tourbières ; on le rencontre également butinant sur les Cirses des pâtures extensives en fond de vallon. A cela vient s'ajouter le fait que son habitat fait partie des habitats menacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022. Ces commentaires récents sur l'habitat de l'espèces ont conduit à rehausser son enjeu sur l'Occitanie.<br><br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle est signalée dans la bibliographie entre 2019 et 2024 sur la totalité de l'aire d'étude rapprochée de Saint-Médard-d'Eyrans à Fargues-sur-Ourbise. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Très fort** |
| NA | | | | | NT | - | AC | Fort | | **Fort** |
| OC | Argus frêle<br>*Cupido minimus* | - | - | LC | LC | - | - | Faible | Cortège des **landes sèches**. Espèce plutôt montagnarde méso-xérophile et préférentiellement calcaricole, elle est l'hôte typique des prairies maigres rarement fauchées, des pelouses sèches modérément dégagées et des friches pentues, bien exposées au sud. Les adultes se déplacent dans la végétation herbacée et se posent volontiers sur les tiges des graminées, ailes entrouvertes au soleil. Ils passent ainsi facilement inaperçus. La ponte se fait sur les calices de l'Anthyllide vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*), la chenille se développant d'abord sur les fleurs, puis dans les gousses (Lafranchis, 2000). | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | LC | - | - | Fort | L'Argus frêle est en régression dans toutes les stations de basse altitude où l'homme pratique la culture intensive. Les fauches répétées et la fumure des prairies maigres contribuent en effet à la raréfaction de sa plante-hôte. Son caractère orophile lui confère par ailleurs une fragilité accrue en plaine et les effets du réchauffement climatique lui sont probablement néfastes. Ce Lycène reste pour l'heure nettement moins menacé en montagne. Le fait que son habitat de plaine fasse partie des habitats menacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022 ont conduit à rehausser son enjeu sur les deux régions.<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée en 2022 sur la commune de Pindères (donnée imprécise). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| OC | Moyen Nacré<br>*Fabriciana adippe* | - | - | LC | NT | - | - | Moyen | Cortège des **landes sèches**. Espèce monovoltine, mésophile qui fréquente les milieux ouverts proches des zones forestières, les clairières, les ourlets forestiers, les friches ou les pré-bois très fleuris. L'espèce est plus commune sur les zones de reliefs. Les imagos se rencontrent sur les chardons qu'ils butinent, mais visitent également les ronciers. La ponte se fait sur diverses espèces de Violettes (principalement *Viola reichenbachiana*) de façon isolée et n'écloront qu'en mars de l'année suivante. La chenille consommera les fleurs puis les feuilles des violettes.<br>Ce nacré est essentiellement menacé par la modification de son habitat à la suite de l'artificialisation des paysages (arasement des haies, absence de toute herbe folle, monocultures résineuses…).<br>Bien que présente presque partout en France, l'espèce se raréfie considérablement dans le Nord et l'Ouest. Dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, il est absent de la plupart des zones de plaine. Ailleurs, sa répartition suit surtout les côtes et les zones boisées sur plateaux calcaires ainsi que les zones montagneuses à forte déprise agricole (INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018 ; OFB, 2022 ; Nature France, 2022 ; SHNA [2], 2024). De ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que son statut déterminant ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>Espèce observée sur le tracé à la frontière des communes de Goualade et de Marions, ainsi que sur la frontière de la commune Saint-Michel-de-Catselnau avec celle de Saint-Martin-Curton. | **Fort** |
| NA | | | | | NT | - | AC | Moyen | | **Fort** |
| OC | Miroir<br>*Heteropterus morpheus* | - | - | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce monovoltine et sténoèce des landes humides, marais, clairières et lisières des bois de plaine et moyenne montagne. Elle se retrouve en Europe centrale (des Pyrénées à la Scandinavie). En France, elle n'est présente que dans la moitié ouest du pays. Les individus hivernent sous forme larvaire (chenille) et sortent au printemps pour se nourrir de grandes graminées comme les *Calamagrostis*, *Molinia*, *Phragmites*… Les œufs sont pondus sur les tiges des graminées hôtes (Lafranchis, 2000). Son habitat fait partie de ceuxmenacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022. Ces commentaires récents sur l'habitat de l'espèces ont conduit à rehausser son enjeu sur La Nouvelle-Aquitaine.<br>Espèce contactée sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée avec une forte concentration le long de la vallée du Ciron et de ses principaux affluents. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | - | C | Faible | | **Moyen** |
| OC | Sylvandre<br>*Hipparchia fagi* | - | - | LC | LC | DZ | - | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Le Sylvandre est une espèce euro-méditerranéenne thermophile, localisée dans les bois clairs de Chênes pubescents sur côtes sèches ou plateaux calcaires, toujours à basse altitude. Il s'y concentre en petites populations et se pose très préférentiellement sur le tronc des chênes. Espèce en déclin dans ses habitats en Europe. Au niveau national, les populations du Sylvandre sont en régression, mais il reste délicat de statuer finement sur l'ampleur de ce phénomène, tant les mentions historiques et contemporaines de l'espèce sont rares (CBNFC-ORI, 2023 ; GBIF, 2024 ; INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018 ;). A cela vient s'ajouter le fait que son habitat fait partie de ceux menacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022. Ces commentaires récents sur l'habitat de l'espèces ont conduit à rehausser son enjeu sur les deux régions. | **Fort** |
| NA | | | | | NT | - | PC | Moyen | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Cependant, elle a été mentionnée dans la bibliographie en 2021 sur la commune de Fargues-sur-Ourbise (localisation imprécise sur OpenObs). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la zone. | |
| OC | Faune<br>*Hipparchia statilinus* | - | - | LC | LC | DZ | - | Moyen | Cortège des **landes sèches**. Espèce monovoltine, sténoèce strict des ourlets forestiers thermophiles. Les imagos fréquentent les landes, les broussailles, les pelouses et les bois clairs en terrain sec et chaud. A l'instar des autres *Hipparchia*, on le rencontre souvent posé sur le tronc des arbres. Sa chenille, surtout nocturne, se développe sur les fétuques, les *Brachypodium* et d'autres graminées. Abondant dans le sud de la France, il est en régression dans le nord (Lafranchis, 2000). De ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que son statut déterminant ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>Espèce contactée sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée du moment que ses habitats sont présents. | **Fort** |
| NA | | | | | NT | - | PC | Fort | | **Fort** |
| OC | Cuivré mauvin<br>*Lycaena alciphron* | - | - | LC | LC | DZ | - | Moyen | Cortège des **landes sèches**. Espèce monovoltine et sténoèce des prairies de fauche de basse et moyenne altitude. Les imagos butinent principalement les serpolets (*Thymus*). Les œufs sont pondus isolément sur les feuilles d'Oseille sauvage (*Rumex acetosa*), l'espèce hiverne sous forme larvaire. Elle dispose d'une répartition assez large, s'étendant de la moitié nord de l'Espagne au sud de la Sibérie. Elle est absente du nord et nord-ouest de la France (SHNA [3], 2024). Son habitat fait partie des habitats menacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022 (INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018). De ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que son statut déterminant ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>L'espèce a été contactée de Fargues-sur-Ourbise à Balizac. Elle est considérée comme présente sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée du moment que ses habitats sont présents. | Fort |
| NA | | | | | NT | - | PC | Fort | | Fort |
| OC | Azuré de l'Ajonc<br>*Plebejus argus* | - | - | LC | LC | - | - | Moyen | Cortège des **landes sèches**. Espèce monovoltine (peut-être bivoltine), mésoxérophile, dont les imagos peuvent parfois se rassembler en grand nombre dans les prairies et les clairières d'altitude. En plaine, elle fréquente les bordures de pelouses, les friches en bas-de-versants, ne s'éloignant jamais très loin des sources d'humidité auprès de laquelle il vient se désaltérer. Il se pose préférentiellement sur les chaumes des Graminées, tête en bas. Les femelles sont très peu actives et pondent sur les Fabacées, avant tout sur le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*). Les imagos butinent principalement du nectar des fleurs et les chenilles dévorent les plantes hôtes (SHNA [4], 2024). | Fort |
| NA | | | | | VU | - | PC | Fort | La déprise agricole de certaines stations des régions collinéennes et l'abandon du pâturage extensif a provoqué la fermeture des biotopes. L'espèce n'y subsiste parfois que sur d'étroites ouvertures : un chemin herbu ou les bermes d'un fossé. De ce fait, son habitat fait partie des habitats menacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022 (INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018). L'espèce est eurasiatique et se raréfie dans tous les départements planitiaires de l'ouest de la France. Il reste cependant assez fréquent en altitude (SHNA [4], 2024). De ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>L'espèce est localisée sur le tracé le long du Ciron au niveau des communes de Cudos, Bernos-Beaulac et Escaudes. | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Hespérie de l'Alchémille<br>*Pyrgus serratulae* | - | - | LC | LC | - | - | Faible | Cortège des **landes sèches**. Espèce monovoltine, orophile, thermophile et calcaricole, qui fréquente les milieux xériques à végétation très lacunaire : anciennes carrières, chemins empierrés, zones de tonsures sur des pelouses sèches... L'imago ne se disperse peu et se pose sur les plantes nectarifères et sur des épis de Graminées pour profiter des rayons du soleil. Les mâles n'observent pas de comportement territorial particulier et découvrent les femelles au hasard parmi la végétation, en passant d'une fleur à l'autre. La chenille vit sur diverses espèces de potentilles (SHNA [5], 2024).<br>L'espèce est méditerranéo-asiatique et est en très forte régression dans l'ouest et le nord de la France et a déjà disparu de nombreux départements. Sur les régions qui nous concernent, il existe peu de données en plaine, où elle demeure assez rare dans le Sud-Ouest, exception faite des zones montagneuses. A l'instar des autres espèces de Rhopalocères citées dans ce tableau, *Pyrgus serratulae* souffre de deux préjudices opposés que sont l'abandon et l'intensification des pratiques sur ses milieux de vie (INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018 ; OFB, 2022 ; Nature France, 2022). A cela vient s'ajouter la dégradation des milieux de substitution par l'apport de matières exogènes : *e.g.* les anciennes carrières, qui servent parfois de milieux de substitution à cette hespérie, sont comblées ; les petits chemins sont moins entretenus et le pacage communal régresse (SHNA [5], 2024).<br>*P. serratulae* fuit également les pelouses sur lesquelles le Brome érigé a pris le dessus, ne laissant que peu de place aux plantes rampantes nectarifères. L'espèce semble aussi comme de nombreux *Pyrgus* souffrir du changement climatique (SHNA [5], 2024). Le pâturage extensif ovin, voire bovin, apparaît le plus adapté au maintien de bonnes populations. De simples fauches tardives ne suffisent pas, car elles ont davantage tendance à homogénéiser la structure végétale (INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018 ; SHNA [5], 2024).<br>Ces commentaires concernant sa biologie ont conduit à rehausser son enjeu sur les deux régions.<br>Une observation localisée le long du ruisseau de Guillaume sur la commune de Préchac. | Fort |
| NA | | | | | DD | - | R | Moyen | | Fort |
| | Cortèges des fourrés tempérés | - | - | - | - | - | - | - | Gazé (*Aporia crataegi*). | **Moyen** |
| | Cortèges des ourlets forestiers thermophiles | - | - | - | - | - | - | - | Dryade (*Minois dryas*), Tristan (*Aphantopus hyperantus*), Céphale (*Coenonympha arcania*). | **Moyen** |
| | Cortèges des pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases | - | - | - | - | - | - | - | Agreste (*Hipparchia semele*), Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*), Hespérie des Potentilles (*Pyrgus armoricanus*), Hespérie des Sanguisorbes (*Spialia sertorius*), Hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*). | **Moyen** |
| | Cortèges des prairies de fauche de basse et moyenne altitude | - | - | - | - | - | - | - | Azuré du Trèfle (*Cupido argiades*), Azuré des Anthyllides (*Cyaniris semiargus*). | **Moyen** |
| Hétérocères patrimoniaux. | | | | | | | | | | |
| OC | Crambus des pinèdes<br>*Catoptria pinella* | - | - | - | - | - | AC | Faible | Cortège des **landes sèches**. Espèce se développant sur diverses Graminées (notamment *Deschampsia sp.*) et linaigrettes. Il s'agit d'un genre difficile avec des espèces semblables. Ces espèces cousines de *C. pinella* sont surtout présentes dans l'est ou les montagnes. Elle est considérée comme à enjeu "Très fort" selon Fauna . En occitanie, l'espèce est peu représentée sur la vallée de la Garonne d'où un rehaussement de son enjeu à des fins de cohérence et de continuité écologique.<br>Espèce contactée lors des inventaires nocturnes sur le tracé de la commune de Marions, sur une prairie arbustive bordée d'un chemin en terre. | **Moyen** |
| NA | | | | | - | - | - | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Ephyre orbiculaire<br>*Cyclophora pendularia* | - | - | - | - | DZ | AR | Fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | - | - | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Espèce présente dans toute l'Europe du Nord. En France, elle semble répandue dans l'ouest et les régions montagneuses du Nord-Est, du Centre et du Sud-Est. Elle est localisée et se développe sur les bords des cours d'eau, des étangs et autres zones humides. Sa période d'apparition est courte. La chenille vit sur *Salix caprea*, *Alnus sp.*, et l'espèce hiverne sous la forme de chrysalide (Oreina [1], 2024). De par la disparition de ses habitats et à la rareté de l'espèce sur le territoire concerné, ainsi qu'à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse sur les deux régions.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur les communes de Landiras et d'Escaudes. | **Très fort** |
| OC | Noctuelle argentule<br>*Deltote bankiana* | - | - | - | - | DZ | R | Très fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce eurasiatique où elle occupe une grande partie de l'Europe, de la France à la Russie, mais de manière disjointe. En France, elle est largement répandue au nord, mais semble absente de la région méditerranéenne et d'une partie du Massif central. La population landaise semble déconnectée des autres populations plus au nord. Elle affectionne les prairies mésophiles à humides et les marais d'altitude modérée. L'adulte vole aussi bien de jour que de nuit. La chenille se développe sur diverses graminées hygrophiles et *laîches* (Oreina [2], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur les communes d'Houeillès et d'Escaudes. Une donnée bibliographique la mentionne en 2020 sur la commune de Cadaujac, à proximité de l'extrémité bordelaise de la section. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Très fort** |
| OC | Noctuelle turque<br>*Mythimna turca* | - | - | - | - | DZ | R | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce eurasiatique qui occupe principalement l'Europe moyenne (des Pyrénées à la Russie). En France, elle est essentiellement présente dans le quart nord-est avec quelques données dans le Sud-Ouest. Elle affectionne les prairies mésophiles à humides, souvent en contexte froid, ainsi que les clairières à graminées des grandes forêts de plaine. L'espèce semble avoir subi un fort déclin ces dernières années dans ses biotopes les plus humides (notamment dans le Sud-Ouest). La chenille se développe sur diverses graminées (Oreina [3], 2024). De par la disparition de ses habitats et à la rareté de l'espèce sur le territoire concerné, ainsi qu'à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse sur les deux régions.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur le tracé de la commune de Fargues-sur-Ourbise. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Très fort** |
| OC | Phycide porphyre<br>*Acrobasis porphyrella* | - | - | - | - | - | AR | Fort | Cortège des **landes sèches**. Espèce présente que dans la partie méridionale de l'ouest de l'Europe. En France, elle n'est présente que dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Midi. La larve se développe sur les bruyères (*Erica scoparia, Erica arborea*). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes réalisés au sud-est de Captieux et sur la commune de Marions. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Noctuelle charbonnière<br>*Amphipyra tetra* | - | - | - | - | DZ | E | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Espèce eurasiatique méridionale. En France, elle est localisée et présente des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes, remontant jusque dans la Loire et le sud-est de l'Isère à l'est. Il est probable que cette petite espèce soit faiblement attirée par les sources lumineuses, ce qui expliquerait sa relative discrétion ; elle est cependant plus facilement attirée lors d'inventaires au piège attractif (miellée). Xérothermophile, elle se rencontre sur les pentes sèches et rocailleuses bien exposées. La chenille, polyphage, consomme diverses plantes basses. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce contactée lors des inventaires nocturnes réalisés sur la commune de Marions. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Chésias Isabelle | - | - | - | - | - | AR | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | *Chesias isabella* | | | | - | - | - | - | Cortège des **landes sèches**. Espèce présente que dans la péninsule Ibérique et le sud-ouest de la France (Pyrénées-Orientales, sud du Massif central, de la Lozère à la Loire où elle est assez commune). Elle fréquente les coteaux thermophiles, les friches jusqu'à 800 m d'altitude. Les premiers états et sa biologie sont inconnus. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur le tracé de la commune de Fargues-sur-Ourbise. | **Fort** |
| OC | Anachorète<br>*Clostera anachoreta* | - | - | - | - | DZ | R | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. L'espèce semble affectionner les localités de plaine ou d'altitude modérée, assez humides, à proximité d'étangs ou de marais peuplés de *Salix* et *Populus* sur lesquels vivent ses chenilles. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur la commune de Balizac en zone forestière, à la lisière d'une clairière de petite superficie. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Ephyre suspendue<br>*Cyclophora albipunctata* | | | | | | | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Répandue dans toute l'Eurasie. En France, elle est présente dans la partie septentrionale, le Centre et quelques stations pyrénéennes. Localisée, elle fréquente les sous-bois humides, reste posée sur les écorces de bouleau pendant la journée. Période d'apparition courte. Les chenilles se développent sur les *Betula spp.* et hivernent sous la forme de chrysalide (Oreina [4], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur la commune de Balizac en zone forestière, à la lisière d'une clairière de petite superficie. | **Fort** |
| NA | | | | | | | | - | | **Fort** |
| OC | Ephyre blond-roux<br>*Cyclophora suppunctaria* | - | - | - | - | - | AR | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Espèce méditerranéenne, son aire de répartition s'étend jusqu'en Iran. En France, elle est localisée dans le sud du pays et présente deux isolats, un dans le Médoc et le second dans le sud de l'Ile-de-France. Elle fréquente les chênaies claires. La chenille vit sur *Quercus pubescens* et la chrysalide hiverne (Oreina [5], 2024). L'espèce et ses habitats sont rares une fois l'axe Toulouse dépassé, de ce fait son enjeu a été revu à la hausse. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes à proximité de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Landiras. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | |
| OC | Epiblémie de Pierret<br>*Epiblema kl. graphana* | - | - | - | - | - | R | Fort | Cortège des **landes sèches**. Espèce européenne plutôt localisé dans sa partie nord. En France, elle est assez localisée et éparse. La chenille se développe sur *Achillea* spp. et *Artemisia spp*. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes à proximité de l'aire d'étude rapprochée sur la frontière des communes de Saint-Léger-de-Balson et de Bourideys. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Cidarie à bec<br>*Euphyia unangulata* | - | - | - | - | DZ | R | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce du circum-paléarctique, son aire de répartition s'étend à toute l'Europe. En France, elle se rencontre un peu partout sans jamais être commune. Elle fréquente les zones herbeuses, les clairières et allées des forêts mixtes. Vole en plaine et montagne jusque vers 1600 m d'altitude. La chenille vit sur *Stellaria media*, *Rubus spp.*. La chrysalide hiverne (Oreina [6], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur 4 stations : Houeillès, Pindères, Préchac et Portets. Elle est considérée comme présente sur tout le tracé pour peu que ses habitats soient présents. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Bombyx porte-brosses<br>*Gynaephora fascelina* | - | - | - | - | - | AR | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Espèce eurasiatique présente à travers toute l'Europe, hors domaine méditerranéen, et jusqu'en Asie centrale. En France, presque partout, plus rare dans les régions méridionales, elle dispose de peu de données récentes dans l'Ouest et le Nord. On rencontre plutôt les imagos sur les prairies et les landes jusqu'à 2000 m d'altitude. Les chenilles sont très polyphages et se développent principalement aux dépens des plantes herbacées (*Astragalus spp.*, *Lotus spp.*, *Onobrychis spp.*, *Rumex spp.*, *Polygonum spp.* ...), mais aussi de feuillus (*Prunus spp.*, *Quercus spp.*...). La littérature la mentionne même sur des conifères et précise qu'elle hiverne sous forme de chenilles (Oreina [7], 2024). L'espèce et ses habitats sont rares sur les deux territoires régionaux, de ce fait son enjeu a été revu à la hausse. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur le tracé sur la commune de Balizac en zone forestière, à la lisière d'une clairière de petite superficie. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Acidalie chétive<br>*Idaea infirmaria* | - | - | - | - | - | E | Moyen | Cortège des **landes sèches**. Espèce méditerranéenne, son aire de répartition s'étend de l'Espagne à la Turquie. En France, elle est présente du littoral à l'arrière-pays, jusqu'aux Alpes du Sud. Parfois commune dans les friches et les maquis. La chenille, polyphage, a été observée à l'intérieur des capsules de *Cistus spp.* (Oreina [8], 2024). Il existe peu de données à l'intérieur des terres. Sur cette section, l'espèce a été vue lors de nos inventaires et a été notée dans la bibliographie en 2022. L'espèce et ses habitats sont rares sur les deux territoires régionaux, de ce fait son enjeu a été revu à la hausse. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes à proximité de l'aire d'étude rapprochée, sur la frontière des communes de Saint-Léger-de-Balson et de Bourideys ; et sur la commune de Mongaillard. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Acidalie sylvestre<br>*Idaea sylvestraria* | - | - | - | - | DZ | R | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés.** Petit géomètre discret dont la finesse des dessins sur les ailes peut être une aide à l'identification. Espèce eurasiatique. En France, elle occupe principalement trois territoires : l'Ile-de-France, le Midi et les Alpes. Au nord, elle fréquente les sous-bois des forêts claires à callune ; au sud, elle est localisée dans les collines arides, les éboulis. L'espèce semble également capable de s'acclimater aux lieux humides, de ce fait, elle a pu coloniser l'embouchure de la Garonne. Dans ses habitats méridionaux, la chenille a été trouvée sur *Calluna vulgaris*, *Artemisia campestris*, *Thymus serpillium*, *Genista tinctoria* ; en montagne, sur divers *Vaccinium spp.* (Oreina [9], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce observée lors des inventaires nocturnes sur 4 stations : Marions, Escaudes, sur la frontière des communes de Saint-Léger-de-Balson et de Bourideys et Landiras. Elle est considérée comme présente sur tout le tracé pour peu que ses habitats soient présents. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Herminie pointillée<br>*Macrochilo cribrumalis* | - | - | - | - | DZ | AR | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce hygrophile assez répandue, mais localisée du fait de la disparition de ses milieux. Elle affectionne les zones très humides. La chenille endophyte se développe en été et hiverne dans les tiges de *Carex spp.*, *Juncus spp.*, *Luzula spp.* et *Phragmites australis.* Elle est présente dans toute l'Europe non méridionale, et en France, elle est très peu fréquente dans la région méditerranéenne (Oreina [10], 2024). La plupart des données la concernant sur les deux régions se concentrent le long de la Garonne (OpenObs). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce contactée lors des inventaires nocturnes sur le tracé au Sud-Est de Captieux ainsi qu'au Sud d'Escaudes. Pour Captieux, à proximité d'un ruisseau, lisière d'une plantation de pins et d'une friche. Elle a également été observée sur la commune d'Escaudes, à proximité de deux mares. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | *Nycteola degenerana* | - | - | - | - | DZ | R | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | - | - | Cortège des **milieux aquatiques**. Considérée comme très rare en France, elle n'est signalée qu''en Alsace, Savoie et Auvergne ; un îlot de peuplement se maintient en Aquitaine (sous-espèce *hesperica*). Elle affectionne les vallons humides, les bords de rivières où pousse *Salix caprea* dont les chenilles se nourrissent. L'adulte hiverne et vole de nouveau au printemps. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce contactée lors des inventaires nocturnes en ripisylve du Ciron sur le tracé de la commune d'Escaudes. | **Fort** |
| OC | Bombyx rubicond<br>*Ocneria rubea* | - | - | - | - | DZ | AR | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. L'espèce fréquente principalement les bois clairs thermophiles et les garrigues. Les chenilles hivernent jusqu'en mai et se développent sur divers arbres et arbustes : *Quercus*, *Arbutus unedo*, *Pistacia*, voire sur ronce et Bruyère. L'espèce est méditerranéenne. En France, elle est surtout présente dans les régions méridionales (Oreina [11], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce contactée lors des inventaires nocturnes sur le tracé au sud-est de Captieux à la jonction de plusieurs plantations de Pins. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Périzome décolorée<br>*Perizoma flavofasciata* | - | - | - | - | DZ | AR | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce qui fréquente les landes et zones forestières peu denses et les bords de cours d'eau de plaine. Elle se rencontre surtout le jour. La chenille se développe dans les fleurs et capsules de *Lychnis*, *Silene*, *Dianthus barbatus*. Elle hiverne enterrée sous forme chrysalide dans le sol.<br>Présente dans toute l'Eurasie, une vaste aire de répartition allant de la Scandinavie à l'Afrique du Nord, et à l'Est jusqu'au Kazakhstan. En France, presque partout mais localisée (Oreina [12], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce non contactée lors des inventaires. La bibliographie mentionne cependant l'espèce en 2020, sur la commune de La Brède (localisation imprécise). Elle est également citée sur le tracé de la commune de Vianne, en 2022. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de cette section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Acidalie des sables<br>*Scopula emutaria* | - | - | - | - | DZ | R | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce affectionnant les dunes abritées, bords de marais salants, prairies à *Calystegia sepium*. L'imago a une activité diurne et crépusculaire et vient très peu à la lumière. Il se rencontre généralement posé le soir sur les plantes basses. La chenille se nourrit sur *Hieracium umbellatum*, *Rumex acetosella*, *Calystegia sepium*, *Beta vulgaris*, *Aremeria spp.*, *Limonium spp.* …. L'espèce est localisée sur le pourtour atlantico-méditerranéen de l'ouest de l'Europe. En France, elle est présente sur les littoraux de l'Atlantique, de la Mer du Nord et de la Méditerranée (Oreina [13], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce contactée lors des inventaires nocturnes sur le tracé de Captieux, pratiquement à l'extrémité de l'aire d'étude rapprochée de la portion sud en direction de Mont-de-Marsan. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Bombyx argentin<br>*Spatalia argentina* | - | - | - | - | - | AR | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Espèce de garrigues et de chênaies thermophiles. La larve se développe sur divers *Quercus spp.* et se métamorphose dans la litière. Il existe deux écotypes générationnels : la première génération présente une coloration plus soutenue et plus contrastée, alors que la seconde (*F. pallidior*) est d'une tonalité jaune pâle plus uniforme. Elle s'étend de l'Europe méridionale à l'Asie Mineure. En France, elle est localisée de la région méditerranéenne et du Sud-Ouest, en remontant le long de la façade atlantique (Oreina [14], 2024). L'espèce et ses habitats sont rares en Occitanie, de ce fait son enjeu a été revu à la hausse. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>Espèce contactée sur pratiquement toutes les stations d'inventaires nocturnes. De ce fait elle est considérée comme présente sur la totalité de l'aire d'étude rapprochée, pour peu que son habitat soit présent. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | Cortèges des forêts de feuillus | - | - | - | - | - | - | - | *Catocala sp.* (Possibilité : *C. fulminea, C. nymphaea, C. nymphagoga, C. diversa, etc.* - N'ayant pas été en mesure d'identifier à l'espèce nous appliquons ici le principe de précaution), *Metendothenia atropunctana*, Nole ravaudée (*Nola aerugula*), Nole crêtée (*Nola confusalis*). | **Moyen** |
| | Cortèges des forêts de résineux | - | - | - | - | - | - | - | Fidonie du Pin (*Bupalus piniaria*), Phycide du Sapin (*Dioryctria abietella*). | **Moyen** |
| | Cortèges des Lisières et haies thermophiles : | - | - | - | - | - | - | - | *Ancylis apicella*, Acidalie écussonnée (*Idaea dimidiata*), Phycide gracieuse (*Rhodophaea formosa*) | **Moyen** |
| | Cortèges des forêts de mixtes : | - | - | - | - | - | - | - | Acidalie laiteuse (*Scopula floslactata*), Acidalie étrille (*Scopula nigropunctata*). | **Moyen** |
| | Cortèges des garrigues et landes | - | - | - | - | - | - | - | *Clepsis pallidana,* Noctuelle porphyre (*Lycophotia porphyrea*), Hémithée de l'Ajonc (*Pseudoterpna coronillaria*). | **Moyen** |
| | Cortèges des prairies et milieux ouverts | - | - | - | - | - | - | - | Phycide agate (*Nyctegretis lineana*), *Cochylis atricapitana,* Hydrocampe lettrée (*Diasemia reticularis*), *Nola infantula*, Sylvine (*Triodia sylvina*), *Thiodia citrana* | **Moyen** |
| | Cortèges des milieux ouverts et semi-ouverts | - | - | - | - | - | - | - | Acidalie sobre (*Idaea straminata*). | **Moyen** |
| | Cortèges des tonsures, pelouses et prairies thermophiles | - | - | - | - | - | - | - | Phalène verte des Ombellifères (*Phaiogramma etruscaria*), *Celypha* Kl. *cespitana.* | **Moyen** |
| | Cortèges d'espèces ubiquistes : | - | - | - | - | - | - | - | Noctuelle de la Fougère (*Callopistria juventina*), Evergète des bois (*Evergestis pallidata*), Ambiguë (*Hoplodrina ambigua*) | **Moyen** |
| Odonates patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | Leste fiancé<br>*Lestes sponsa* | - | - | NT | EN | DZ | - | Très fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce ubiquiste qui ne semble pas être menacée sur le territoire français. Elle est inféodée aux eaux stagnantes de toutes sortes. La dispersion des imagos est considérée comme assez faible. La ponte est endophytique de différentes hélophytes (scirpes, iris, joncs, *etc.*). Le cycle larvaire est de moins d'un an, et la larve chasse depuis les plantes aquatiques sur lesquelles elle évolue (Boudot *et al.,* 2017).<br>Espèce sensible à la prédation par les poissons. Depuis quelques années, une régression de l'espèce a été signalée dans certaines régions méridionales. Si cela se confirme, il se pourrait que la responsabilité soit imputable au changement climatique. En effet, les printemps secs impacteraient la survie des larves après l'éclosion (Boudot *et al.,* 2017).<br>Un individu a été contacté lors des inventaires terrains sur la lisière d'une parcelle forestière de Landiras. La bibliographie mentionne également l'espèce sur une gouille de Bourriot-Bergonce, à 1,5 km à l'est de l'extrémité sud de la section. | **Très fort** |
| NA | | | | | NT | DZ | R | Fort | | **Fort** |
| OC | Caloptéryx hémorroïdal<br>*Calopteryx haemorrhoidalis* | - | - | LC | LC | - | - | Faible | | **Faible** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | LC | DZ | AC | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce originaire du bassin méditerranéenne occidental où elle est assez commune. On la retrouve actuellement en expansion vers le nord et l'ouest du territoire. Elle affectionne les ruisseaux courants de bonne qualité et sans pollution (Boudot *et al.,* 2017). **Selon la hiérarchisation d'enjeux de FAUNA, l'espèce est classée comme étant à enjeu fort, d'où sa réévaluation à la hausse pour la Nouvelle-Aquitaine** (INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018).<br>L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent lui est favorable (ruisseau de Larone, la Gimone *etc.*). Elle a été localisée à l'extrémité bordelaise de l'aire d'étude rapprochée, ainsi que sur le Ciron (Bernos-Beaulac) et ses affluents comme le ruisseau de Barthos qui fait frontière entre les communes de Cudos et Lerm-et-Musset. Elle est également présente sur l'Avanceot (Pompogne et Houeillès) et l'Avance (Houeillès et Fargues-sur-Ourbise. **Elle est considérée comme présente sur tous les habitats favorables de l'aire d'étude rapprochée.** | **Fort** |
| OC | Gomphe semblable<br>*Gomphus simillimus* | - | - | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Il s'agit d'espèce adepte des eaux courante (ruisseaux et rivières) et parfois phréatiques (bras morts et anciennes gravières). A l'instar du Gomphe de Graslin, il est assez difficile de contacter les imagos. L'espèce est typique du sud-ouest de l'Europe et, bien qu'il soit menacé de disparition sur le reste de son aire de répartition, les populations semblent se maintenir en France (Boudot *et al.,* 2017). **Selon la hiérarchisation d'enjeux de FAUNA, l'espèce est classée comme étant à enjeu fort.** | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZ | - | Fort | Des individus ont été localisés sur le Ciron et un de ses affluents (La Gouaneyre). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, **l'espèce est donc considérée comme présente sur toute la vallée du Ciron et de ses affluents.** D'autres individus ont été localisés en maturation sur le tracé sur la commune de Balizac. Il se peut que ces derniers proviennent de La Hure ou de l'étang de la Ferrière présents tous deux à l'est. On ne peut également pas exclure la possibilité qu'ils proviennent des étangs de Balizac présents sur le tracé. | **Fort** |
| OC | Leste sauvage<br>*Lestes barbarus* | - | - | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Cette espèce pionnière fréquente les points d'eau temporaires ensoleillés à végétation hélophyte. Elle est menacée en plaine par le changement de pratiques agricoles, ainsi que par l'assèchement précoce et le comblement des zones humides (Boudot *et al.,* 2017). Son habitat sur la zone d'étude est relictuel et de ce fait son enjeu a été réévalué à la hausse. L'espèce est compagne de *Lestes virens.*<br>L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent lui est favorable (La Suscouse à Landiras, la Lagune de Lucmaysouau à Captieux, le ruisseau du Barthos sur la commune de Cudos, *etc.*). | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZsc | C | Moyen | | **Fort** |
| OC | Leste des bois<br>*Lestes dryas* | - | - | LC | VU | DZ | - | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Cette espèce est une spécialiste des mares temporaires de toute nature. On la considère comme compagne de *Sympetrum flaveolum* et une des rares capables de s'implanter sur les mares à laiches en assec pendant l'été. Elle dispose d'un fort pouvoir de dispersion. La ponte est endophytique sur des zones asséchées qui seront en eau au printemps. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZ | AC | Fort | Ce leste affectionnant les milieux temporaires, il est très sensible à la disparition de ses milieux, que ce soit par des sécheresse précoces, mais également par l'agriculture intensive. L'espèce est en régression dans de nombreux pays européens (Boudot *et al.,* 2017). **Selon la hiérarchisation d'enjeux de FAUNA, l'espèce est classée comme étant à enjeu fort.**<br>Elle est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent lui est favorable (La Suscouse à Landiras, la Lagune de Lucmaysouau à Captieux, le ruisseau du Barthos à Cudos, *etc.*). | **Fort** |
| OC | Leste verdoyant méridional<br>*Lestes virens virens* | - | - | LC | NT | DZ | - | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | LC | DZ | C | Moyen | Cortège des **milieux aquatiques**. L'espèce est fortement menacée par le changement climatique avec l'assèchement des mares et autres zones humides dans le sud du pays. Les épisodes de canicule enregistrés ces dernières années, et les tendances prévisionnelles des prochaines années laissent présager la continuité de ce déclin. La conservation des mares prairiales est essentielle au maintien de l'espèce (Boudot *et al.,* 2017). Son habitat sur la zone d'étude est relictuel et de ce fait son enjeu a été réévalué à la hausse. L'espèce est compagne de *Lestes Barbarus.*L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent lui est favorable (La Suscouse à Landiras, la Lagune de Lucmaysouau à Captieux, le ruisseau du Barthos à Cudos, *etc.*). | **Fort** |
| OC | Cordulie à taches jaunes<br>*Somatochlora flavomaculata* | - | - | LC | VU | DZ | - | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce peu commune et dispersée en France, elle est absente du pourtour méditerranéen et ses principaux bastions sont le Jura, les Alpes du Nord et les Landes. Elle est spécialiste des zones d'atterrissement des étangs, lacs et marais, mais également des bras morts et autres gravières. Les larves chassent à l'affut dans la litière des hélophytes ou dans la vase où elles pourront s'enfouir en cas de sécheresse. La phase larvaire est de 2 ou 3 ans. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZ | AC | Fort | Les principales menaces connues sont la pollution agricole, la fermeture de ses milieux et le comblement ou le drainage des marais (Boudot *et al.,* 2017). **Selon la hiérarchisation d'enjeux de FAUNA, l'espèce est classée comme étant à enjeu fort.**<br>L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent lui est favorable (La Suscouse à Landiras, la Lagune de Lucmaysouau à Captieux, le ruisseau du Barthos à Cudos, *etc.*). | **Fort** |
| OC | Cordulie métallique<br>*Somatochlora metallica* | - | - | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce nordique de plaine et de moyenne montagne, relativement peu commune dans la partie sud du pays. Elle est globalement liée aux tourbières, aux lacs, étangs et mares et parfois aux cours d'eau avec un débit lent (Boudot *et al*., 2017).<br>Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, elle est signalée en 2019 à 5 km au sud de l'aire d'étude rapprochée, sur la commune de Bourriot-Bergonce ; ainsi qu'entre 2019 et 2024 sur la Gélise à 8 km de l'aire d'étude rapprochée (communes de Réaup-Lisse et Andiran). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur la Baïse, ainsi que sur les habitats favorables présents sur la portion sud de l'aire d'étude rapprochée. | **Fort** |
| NA | | | | | NT | DZ | AC | Fort | | **Fort** |
| - | Cortèges des eaux stagnantes ensoleillées | - | - | - | - | - | - | - | Anax napolitain (*Anax parthenope*), Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*), Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*), Sympétrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des eaux stagnantes et/ou temporaire | - | - | - | - | - | - | - | Aeschne affine (*Aeshna affinis*), Agrion nain (*Ischnura pumilio*), Sympétrum méridional (*Sympetrum meridionale*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des eaux stagnantes ou faiblement courantes | - | - | - | - | - | - | - | Aeschne mixte (*Aeshna mixta*), Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*), Libellule fauve (*Libellula fulva*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des grandes rivières calmes et petits ruisseaux | - | - | - | - | - | - | - | Aeschne paisible (*Boyeria irene*), Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*), Gomphe vulgaire (*Gomphus vulgatissimus*), Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*) | **Moyen** |
| Orthoptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | Criquet des dunes<br>*Calephorus compressicornis* | - | - | P3 | EN | DZ | - | Très fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | - | Très fort | Cortège des **landes sèches** et des **zones dunaires**. Espèces colonisant prioritairement les pelouses rases proches d'une surface d'eau libre (douce ou saumâtre). En Europe, elle ne fréquente que les zones littorales de France, d'Espagne et du Portugal. En France, elle est plus présente sur les côtes atlantiques. L'espèce est en régression sur son aire de répartition méditerranéenne où elle est menacée par la destruction des sites littoraux. Ses effectifs sont également en déclin au nord de son aire pour des raisons similaires (Defaut & Morichon, 2015).<br>L'espèce est présente sur le linéaire du Ciron, sur la partie sud de l'aire d'étude rapprochée (commune d'Escaudes et Captieux). Des données bibliographiques mentionnent la présence de l'espèce en 2021, à 4 km au nord de la section sur la commune de Pindères. | **Très fort** |
| OC | Criquet des ajoncs<br>*Chorthippus binotatus binotatus* | - | - | P2 | EN | DZ | - | Très fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce thermophile affectionnant les milieux xériques tels que les landes acides à ajoncs et Genêt à balais, et les pelouses à Genêt scorpion. En France, elle fréquente surtout les côtes atlantique et méditerranéenne (Braud *et al.*, 2015).<br>Des individus ont été contactés à plusieurs reprises sur le côté oriental de la section 1. On notera ainsi leur présence sur la frontière de la Gironde et du Lot-et-Garonne, entre les communes de Saint-Martin-Curton et Saint-Michel-de-Castelnau ; au sud de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Captieux et plus à l'ouest sur la commune de Pindères. Une observation, éloignée de cette poche, localise l'espèce sur la portion bordelaise de la section au niveau de la commune de Saint-Michel-de-Rieufret. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Conocéphale des roseaux<br>*Conocephalus dorsalis* | - | - | P3 | EN | DZ | - | Très fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce qui affectionne particulièrement les zones humides où l'eau est présente toute l'année (marais, prairies humides, fossés, *etc.*). Il est obligatoire pour son développement, qu'il y ait une présence de végétation aquatique comme des joncs ou des roseaux. Les individus sont plutôt phytophages. Ils se nourrissent de divers végétaux (Graminées), mais peuvent occasionnellement consommer des petits insectes comme des chenilles ou des pucerons. La disparition des zones humides lui a été très préjudiciable et continue à l'être (SHNA [6], 2024). L'espèce est majoritairement brachyptère, avec quelques rares individus macroptères, ce qui limite sa capacité de dispersion (Braud *et al.*, 2015).<br>L'espèce est répartie dans toute l'Europe, mais, à cause de ses exigences écologiques, elle est localisée. Elle est rare dans la partie méridionale de son aire de répartition (INPN).<br>L'espèce a été observée au niveau de la partie bordelaise de la section, entre les Ruisseaux de l'Estey d'Eyrans et l'Estey Mort de la commune de Saint-Médard-d'Eyrans. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Criquet tricolore<br>*Paracinema tricolor* | - | - | P3 | VU | DZ | - | Très fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Criquet inféodé aux milieux humides thermophiles ou au moins temporairement humides (prairies humides, roselières, mégaphorbiaies, cariçaies), souvent avec une présence d'eau libre à proximité. Les individus sont graminivores et se nourrissent de joncs, de laiches et autres Cypéracées. L'espèce est menacée par la disparition des zones humides pr un peu partout sur son aire de répartition (Defaut & Morichon, 2015). Elle est mieux représentée sur les côtes atlantique et méditerranéenne et se raréfie à l'intérieur des terres (Braud *et al.*, 2015).<br>L'espèce a été contactée sur la frontière communale entre Ambrus et Xaintrailles, où il y a un réseau d'étangs reliés entre eux via un canal. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Tétrix caucasien<br>*Tetrix bolivari* | - | - | P3 | VU | DZ | - | Très fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | - | Très fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce ripicole, hygrophile et à tendance thermophile. Elle affectionne principalement les vasières et les prairies rases et basses, humides et hyper-humides. Espèce eurasiatique, dont sa répartition est large, mais toujours localisée et en faibles effectifs. En France, sa distribution est assez mal connue. Il semblerait que l'espèce soit absente du Cotentin, de la Bretagne et très rare au sud de la Garonne. Elle est considérée comme rare partout ailleurs en France, surement du fait de la disparition des zones humides (Defaut & Morichon, 2015).<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée en 2019, sur les communes de La Brède et de Saint-Médard-d'Eyrans (localisations imprécises). De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente le long du Martillac, de l'Estey Mort et Le Saucats (Saint-Médard-d'Eyrans et Ayguemorte-les Graves). | **Très fort** |
| OC | Oedipode émeraudine<br>*Aiolopus thalassinus* | - | - | P4 | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce thermophile affectionnant les milieux inondables ou temporairement humides. L'espèce et très mobile et peut se disperser sur de longue distance et peut éventuellement être retrouvée en milieux plus secs. La femelle pond ses œufs dans le sol humide, nécessaire au développement larvaire (SHNA [7], 2024).<br>L'espèce a été observée sur le tracé, au niveau de la frontière communale de Saint-Michel-de-Rieufret et de Landiras ; sur une parcelle en friche, bordée par deux ruisseaux et sur laquelle est présente un étang. Une donnée bibliographique la mentionne sur une parcelle similaire de Pompogne en 2019. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Moyen** |
| OC | Criquet des clairières<br>*Chrysochraon dispar* | - | - | P4 | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce fréquentant les lisières et milieux humides (prairies, marais, rives, etc.). Individus peu mobiles ; seuls les individus macroptères participent à l'expansion de l'espèce. Elle est peu exigeante quant à la taille de son espace vital et des surfaces relativement petites sont même souvent occupées pendant plusieurs années. La femelle pond ses œufs dans les tiges de végétaux comme les joncs ou la Fougère-aigle, ou bien dans le bois en décomposition (SHNA [8], 2024).<br>Des spécimens ont été observés sur le tracé de la commune de Landiras, sur le talus d'un chemin blanc menant à un étang artificiel. D'autres ont été notés le long d'un biotope semblable de la commune de Cudos. Pour terminer, et comme l'espèce a été observée à Bruch sur la section 2, on la considère comme présente sur les communes avoisinantes, abritant des biotopes favorables. On notera également que la bibliographie la mentionne à proximité de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Beauziac (5 km nord-est) et Pindères (4.5 km nord-est), ainsi que sur Bourriot-Bergonce (3 km sud-est de l'aire d'étude rapprochée) | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Moyen** |
| OC | Criquet de Jago<br>*Dociostaurus jagoi* | - | - | P4 | LC | - | - | Moyen | Cortège des **landes sèches**. C'est une espèce d'affinité méditerranéenne qui recherche les milieux chauds et secs avec de grandes surfaces de sol nu. De ce fait, on la retrouvera principalement dans les garrigues, sur les dunes et dans les prairies xériques (Braud *et al.*, 2015 ; Biodiv'Cévennes, 2024). Son habitat sur la zone d'étude (et plus largement sur la vallée de la Garonne) est relictuel et de ce fait son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>L'espèce a été observée lors des nocturnes Hétérocères sur la commune de Marions et sur la frontière communale de Saint-Léger-de-Balson et de Bourideys. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Courtilière commune<br>*Gryllotalpa gryllotalpa* | - | - | P4 | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce relativement ubiquiste, inféodée aux milieux ouverts possédant un sol humide et meuble. La culture intensive et les luttes biologiques l'ont historiquement rendue vulnérable dans le Sud et le Sud-Ouest (Bellmann & Luquet, 2009 ; Braud *et al.*, 2015). Bien qu'assez commune, elle est peu fréquente sur le pourtour de Toulouse. Dans ce contexte, son enjeu a été réévalué à la hausse pour la Nouvelle-Aquitaine.<br>L'espèce est présente sur le tracé de la partie orientale jusqu'à la vallée du Ciron (Bernos-Beaulac). La bibliographie la mentionne en 2019 et 2023 à proximité de la partie bordelaise de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Portets et Arbanats (respectivement à 3 et 4 km). | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Faible | | **Moyen** |
| OC | Barbitiste des Pyrénées<br>*Isophya pyrenaea* | - | - | P4 | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes sèches**. Espèce inféodée au milieux arbustifs mésoxérophiles et aux milieux herbacés adjacents : haies, clairières, lisières, fourrés, prairies et pelouses denses parsemées de buissons. Les larves vivent dans l'herbe, les adultes quant à eux sont plutôt dans des buissons bas ou des ronciers dans lesquels ils se nourrissent. Les femelles pondent leurs œufs directement dans le sol (SHNA [9], 2024). Nocturne, elle est extrêmement discrète.<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée en 2023, à 10 km au sud de l'aire d'étude rapprochée, le long de la Gélise. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente le long de la Gélise et de la Baïse. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Criquet des roseaux<br>*Mecostethus parapleurus parapleurus* | - | - | P4 | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **landes humides à gestion sylvicole**. Espèce affectionnant les milieux humides où les femelles peuvent pondre leurs oothèques. Les larves et les imagos se nourrissent de graminées et d'autres plantes à fleurs (*Vicia hirsuta* et *Centaurea nigra*). Espèce eurasiatique, sa répartition occidentale semble se cantonner à la partie méridionale de l'Europe centrale. En France, elle est absente des régions du nord et de la Bretagne, et semble rare dans les zones de plaine du Sud-Ouest et de la côte méditerranéenne (exception faite des Alpilles). Ce criquet est menacé en plaine par la régression des biotopes humides. Son habitat sur la zone d'étude (et plus largement sur la vallée de la Garonne) est relictuel pour l'espèce et de ce fait son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>L'espèce a été contactée lors des inventaires le long de l'Estey Mort et du Saucats sur les communes de Saint-Médard-d'Eyrans et d'Ayguemorte-les-Graves. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Fort** |
| OC | Grillon noirâtre<br>*Melanogryllus desertus* | - | - | P3 | NT | - | - | Moyen | Cortège des **landes sèches**. Espèce fréquentant divers milieux ouverts secs ou temporairement humides, tels que les cultures, prairies, friches, pelouses, talus routiers*, etc.* (Braud *et al.*, 2015).<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée au sein de l'aire d'étude sur la commune de Feugarolles. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur ses habitats de la section. | **Moyen** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Decticelle varoise<br>*Rhacocleis poneli* | - | - | P3 | LC | - | - | Moyen | L'écologie et la répartition de cette espèce fait actuellement débat. Un consensus semble définir que l'habitat dominant de l'espèce serait les ripisylves chaudes et humides, à végétation dense et abondante, où se mêlent ronciers, houblons, frênes, peupliers *etc*. (Ponel *et al.,* 1998). Elle est présente sur les côtes méditerranéenne et atlantique et semble remonter la vallée de la Garonne où elle se raréfie à l'intérieur des terres. De par la rareté de son habitat et de sa présence sur la zone atlantique de son aire de répartition, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour les deux régions.<br>L'espèce a été contacté sur l'extrémité est de l'aire d'étude rapprochée, sur les communes de Feugarolles, Vianne, Montgaillard et Xaintrailles. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Tétrix des vasières<br>*Tetrix ceperoi* | - | - | P4 | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **milieux aquatiques**. Espèce fréquentant principalement des zones très humides telles que des vasières, des bords d'étangs et des zones ouvertes au sein de prairies humides (SHNA [9], 2024), où elle est fréquemment accompagnée de *T. subulata.* Elle est très mobile et se disperse très bien grâce au vent, elle peut donc se rencontrer sur d'autres milieux plus ou moins xériques sans toutefois s'y reproduire. Il semblerait qu'elle soit à la recherche de biotopes disposant d'une forte hygrométrie atmosphérique, et, de ce fait, fréquente des milieux hyper-xériques comme les dunes de bord de mer (Defaut & Morichon, 2015).<br>L'espèce a été localisée sur l'extrémité bordelaise de l'aire d'étude rapprochée, au bord un bassin de rétention de l'A62 sur la commune de Saint-Selve. Des individus ont été prélevés lors des nocturnes Hétérocères sur les communes d'Escaudes, à proximité d'un étang ; et de Pindères. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux semi-ouverts thermophiles | - | - | - | - | - | - | - | Criquet migrateur (*Locusta migratoria*). | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux humides | - | - | - | - | - | - | - | Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*). | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux secs et/ou pionniers | - | - | - | - | - | - | - | Oedipode grenadine (*Acrotylus insubricus*), Oedipode soufrée (*Oedaleus decorus*), Oedipode aigue-marine (*Sphingonotus caerulans*). | **Moyen** |
| - | Cortèges des pâturages et pelouses | - | - | - | - | - | - | - | Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*), Decticelle des roselières (*Pholidoptera femorata*) | **Moyen** |
| Hémiptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| - | Cortèges dunaires | - | - | - | - | - | - | - | *Chorosoma schillingii* | **Moyen** |
| - | Cortèges des prairies sèches | - | - | - | - | - | - | - | Gonocère du genévrier (*Gonocerus juniperi*), *Sciocoris homalonotus* | **Moyen** |
| - | Cortèges des zones pré-forestières et pelouses en cours de fermeture | - | - | - | - | - | - | - | Cigalette argentée (*Tettigettalna argentata*), Punaise ponctuée (*Psacasta exanthematica*). | **Moyen** |
| - | Cortèges des forêts de feuillus thermophiles : | - | - | - | - | - | - | - | Cigale plébéienne (*Lyristes plebejus*), Grand Diable (*Ledra aurita*), *Kleidocerys ericae*. | **Moyen** |
| Arachnides patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | *Holoscotolemon querilhaci* | - | - | - | - | DZ | - | Très fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Cette espèce d'Opilion n'est connue que de France et semblerait se développer dans la litière humide de chênaie-charmaie du Massif central. Au sud de la Garonne, l'espèce n'a pas été revue depuis 1957 et était citée sur la commune d'Ambrus (localisation imprécise). De par la rareté de son habitat et de sa présence sur la zone atlantique de son aire de répartition, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour l'Occitanie.<br>L'espèce a été localisée lors des inventaires sur le tracé dans la vallée du Ciron sur la frontière communale des communes de Cudos, Escaudes, Bernos-Beaulac et Lerm-et-Musset. | **Majeur** |
| NA | | | | | - | - | - | Majeur | | **Majeur** |
| - | Cortèges des milieux humides | - | - | LC | - | - | - | - | Dolomède des marais (*Dolomedes fimbriatus*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des rives sableuses des rivières et des lacs | - | - | LC | - | - | - | - | Lycose cendrée (*Arctosa cinerea*) | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| Diptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | *Chyliza vittata* | - | - | - | - | DZ | - | Fort | Biologie **inconnue**. Il existe très peu de données concernant cette espèce sur le territoire national. Elle semble être en limite d'aire de répartition sud de l'Europe. Sa biologie est méconnue, il semblerait qu'elle se développe dans les orobanches et les orchidées du genre *Neottia sp.* et participe à leur pollinisation (Giard, 1900 ; Carcassès, 2015)<br>Dans la bibliographie, 8 données ont été enregistrées ces 10 dernières années sur les deux régions (7 NA - 1 OC).<br>Espèce non contactée. Cependant, et selon la bibliographie, elle est localisée à 4 km au sud de la partie orientale de la section 1, sur la commune de Pompiey. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Cténophore jaune<br>*Ctenophora flaveolata* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Espèce des lieux boisés, considérée comme rare, elle est active surtout au printemps (Leraut, 2022). Elle semble être en limite d'aire de répartition européenne sud-ouest.<br>1 donné 400m au sud de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Vianne en 2020<br>La bibliographie révèle 6 données ces 5 dernières années sur les deux régions (2 NA - 4OC).<br>Espèce non contactée. Cependant, et selon la bibliographie, l'espèce a été mentionnée au niveau de la commune de Vianne (400 m au sud) en 2020. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables à l'espèce de la section. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| - | Cortèges des milieux forestiers | - | - | - | - | - | - | - | Néphrotome safrané (*Nephrotoma crocata*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux ouverts | - | - | - | - | - | - | - | Milésie faux-frelon (*Milesia crabroniformis*) | **Moyen** |
| Autres insectes/arthropodes patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | *Italochrysa italica* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **landes sèches**. Espèce méridionale prédatrice des fourmis et surtout de l'espèce *Crematogaster scutellaris*, considérée comme rare, elle est active surtout au printemps (Leraut, 2022). Elle semble être en limite d'aire de répartition nord-ouest européenne. De par sa rareté sur la zone atlantique de son aire de répartition, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour les deux régions.<br>La bibliographie révèle 42 données ces 10 dernières années sur les deux régions (2 NA - 40 OC)<br>L'espèce a été observée lors d'un inventaire nocturne à proximité de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Durance. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Lithobie pilicorne<br>*Lithobius pilicornis* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Espèce occidentale assez rare en plaine et plus commune dans le sud des Alpes et les Pyrénées. Elle remonte jusqu'en Bretagne et Normandie (données ponctuelle).<br>La bibliographie révèle 77 données sur les 2 régions ces 10 dernières années.<br>L'espèce a été localisée lors des inventaires de terrain dans la ripisylve du ruisseau de Homburens, sur la commune de Préchac. | Fort |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | Fort |
| OC | Lithobie à trois éperons<br>*Lithobius tricuspis* | - | - | - | - | - | - | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Espèce du nord de l'Europe, en France elle est localisée surtout le long de la Loire et au nord de la Sèvre niortaise.<br>La bibliographie mentionne 32 données sur les 2 régions ces 10 dernières années (3 NA - 29 OC). De par la rareté de son habitat et de sa présence sur la zone atlantique de son aire de répartition, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour l'Occitanie. | Fort |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | L'espèce a été localisée lors des inventaires de terrain dans un îlot arbustif à la frontière du Lot-et-Garonne avec la Gironde sur la commune de Saint-Martin-Curton. | |
| OC | *Macronemurus appendiculatus* | - | - | - | - | - | - | Moyen | Cortège des **landes sèches**. Espèce d'Europe méridionale et d'Afrique du Nord, où elle fréquente les garrigues et adrets ensoleillés. En France, elle est assez commune sur le bassin méditerranéen, elle remonte le long de la vallée du Rhône. Elle est également plus présente sur le littoral atlantique, mais est plus rare à l'intérieur des terres du triangle landais.<br>Les données sont très rares sur l'ancienne région Midi-Pyrénées, et elle ne semble pas s'implanter à l'ouest de Carcassone. Il existe, dans la bibliographie, 88 données sur les 2 régions ces 10 dernières années (2 NA - 86 OC). De par la rareté de son habitat et de sa présence sur la zone atlantique de son aire de répartition, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour l'Occitanie.<br>L'espèce a été contactée à deux reprises lors d'inventaires nocturnes Hétérocères. Premièrement au niveau de la frontière communale entre Saint-Léger-de-Balson et Bourideys. Dans un second temps, dans la vallée du Ciron, à proximité de la frontière qui sépare les communes de Cudos, Lerm-et-Musset, Escaudes et Bernos-Beaulac. | Fort |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | Fort |
| OC | *Mantispa styriaca* | - | - | - | - | - | - | Moyen | Cortège des **boisements mâtures et caducifoliés**. Cette espèce possède un cycle biologique quelque peu particulier. En plus de ressembler à une mante, la larve doit parasiter un nid d'araignées afin de pouvoir se développer. Les œufs sont pondus en hauteur, tous séparés les uns des autres et fixés au bout d'un petit pédoncule (Poujade, 1898 ; Cannings & Cannings, 2006 ; Handschin, 1959). De ces œufs éclosent des larvules mobiles qui cherchent activement des sacs d'œufs d'araignées de la famille des *Lycosidae* dans lequel elles rentrent soit lorsque la femelle construit le sac, soit en le perçant après qu'il a été terminé (Redborg & MacLeod, 1984 ; Aspock & Aspock, 1994 ; Kral *et al.,* 200<br>Les données bibliographiques font état de 166 données sur les 2 régions ces 10 dernières années (32 NA -134 OC). De par la rareté de son habitat et de sa présence sur la zone atlantique de son aire de répartition, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour l'Occitanie.<br>L'espèce a été contactée à deux reprises lors d'inventaires nocturnes Hétérocères, sur la portion bordelaise de l'aire d'étude rapprochée des communes de Landiras et de Portets. | Fort |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | Fort |
| OC | *Megistopus flavicornis* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **landes sèches**. Il s'agit d'une espèce méditerranéenne qui s'étend en France jusqu'à la côte atlantique où elle remonte le long du littoral jusque dans le Morbihan. Elle est signalée dans les Landes mais semble éviter la vallée de la Garonne du côté occitan (Tillier *et al.,* 2013). L'espèce est considérée comme assez rare (Leraut, 2022).<br>Les données bibliographiques dont état de 19 données sur les 2 régions ces 10 dernières années (5 NA - 14 OC).<br>L'espèce a été contactée lors d'inventaires nocturnes Hétérocères sur la commune de Pindères. | Fort |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | Fort |
| - | Cortèges des lisières et strates buissonnantes | - | - | - | - | - | - | - | Phasme gaulois (*Clonopsis gallica*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des forêts | - | - | - | - | - | - | - | Lithobie mutique (*Lithobius muticus*) | **Moyen** |

**Légende :**
LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) / chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) & chapitre araignées de France métropolitaine (UICN France, MNHN & OFB, 2023) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NE : non évaluée // Orthoptères, Liste rouge nationale et liste rouge par domaine biogéographique (Sardet & Defaut, 2004) : P1 : Priorité 1 : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes ; P2 : priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction ; P3 : priorité 3 : espèces menacées, à surveiller ; P4 : priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances ; ? : manque d'informations.

LRR Aquitaine : Liste rouge régionale des papillons de jour (OAFS, 2019) / Liste rouge régionale des Odonates (OAFS, 2019) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évaluée.
LRR Occitanie : Liste rouge régionale des Odonates d'Occitanie (CEN MP & OPIE. 2018) / Liste rouge régionale des Lépidoptères Rhopalocères et des zygènes d'Occitanie (OPIE, CEN MP & CEN LR. 2019) / Liste rouge régionale des Orthoptères (NEO. 2022) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évaluée.
Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF ; DZsc : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition. Liste des Odonates déterminants en Aquitaine (CSRPN, 2010-2012) / Liste de Coléoptères saproxyliques déterminants d'Aquitaine (CSRPN, 2009) / Liste d'espèces faune déterminantes ZNIEFF en Occitanie (DREAL, 2024).
Niveau de rareté : rareté estimée à l'échelle régionale (Observatoire FAUNA, 2021) : RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune / pour les espèces de Coléoptères saproxyliques, Indice Patrimonial IP : 4 = très rare ; 3 = rare et sporadique ; 2 = assez rare, en faible densité mais largement distribué ou localisé ; 1 = commune (Bouget *et al.*, 2019).

## 3.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

**L'enjeu écologique retenu**, **correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

Tableau 7 – Statuts et enjeux écologiques en Nouvelle-Aquitaine des mollusques remarquables

| Région | Nom commun<br>*Nom scientifique* | Statuts règlementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Columelle obèse<br>*Columella aspera* | - | - | LC | - | - | R | Fort | Cette espèce est fragile, car inféodée à des habitats très sensibles et fragmentés, acidiphiles : landes humides à molinies ou à *Myrica gale*. Elle est par ailleurs sans doute en limite méridionale de répartition (risque important de déclin ou extinctions locales à l'avenir avec le changement climatique), justifiant un enjeu spécifique fort.<br>Cinq populations isolées les unes des autres (7 à 15 km entre chaque station) ont été trouvées lors des études 2023/2024, auxquelles il faut ajouter deux autres signalées il y a une dizaine d'années (l'une sur une zone privée inaccessible, l'autre un peu en dehors de l'aire d'étude rapprochée mais à proximité d'une des populations découvertes).<br>L'ensemble de la section 1 semble à même d'accueillir cette espèce à partir du moment où des habitats favorables se rencontrent, même sur des petites surfaces. | Fort |
| OC | | | | | - | - | RR | Fort | | Fort |
| NA | Conule brillant<br>*Euconulus alderi* | - | - | LC | - | - | R | Moyen | Petit escargot des milieux le plus souvent humides, en conditions boisées, semi-ouverts ou ouverts (marais par exemple), vivant dans la litière.<br>Cette espèce est sans doute un peu mal connue mais semble aussi en limite d'aire méridionale en Aquitaine, avec des stations fragmentées (milieux frais ou humides) tout en étant probablement indicatrice d'habitats préservés. Pour ces raisons, son enjeu spécifique est réhaussé à moyen.<br>*E. alderi* n'a été trouvé que dans une lande humide à molinie dans la section 1. Il est potentiellement présent partout ailleurs dans les mêmes habitats que *Columella aspera*. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | R | Moyen | | Moyen |
| NA | Veloutée plane<br>*Helicodonta obvoluta* | - | - | LC | - | - | AR | Moyen | La Veloutée plane vit dans des conditions boisées et plutôt calcicoles, souvent dans des terrains un peu pentus (frênaies-chênaies, chênaies charmaies, forêts de ravin ...).<br>Espèce en limite de répartition, absente naturellement du massif landais, et assez peu présente dans divers habitats semi naturels et plutôt boisés de la moitié nord et surtout est de la région. Espèce bien présente seulement en France continentale. Dans la région Nouvelle-Aquitaine, il s'agit sans doute d'un bon indicateur d'habitats assez intègres et préservés. Pour ces raisons, l'enjeu spécifique de l'espèce est évalué à moyen.<br>Dans l'aire d'étude de la section 1, l'espèce n'a été trouvée que sur une station à la limite orientale (Vianne, 47), près de la section 2 (hors conditions du Massif landais donc). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | AR | Moyen | | Moyen |
| NA | Grande Limace<br>*Limax* | - | - | LC | - | - | AR | Moyen | Limace considérée comme indicatrice de vieux boisements de feuillus préservés, exigeante en quantités de bois mort au sol. Espèce potentiellement présente partout en France mais avec de grands vides dans son aire de répartition. L'enjeu | Moyen |

| Région | Nom commun<br>*Nom scientifique* | Statuts règlementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *cinereoniger* | | | | - | - | AR | Moyen | de l'espèce est évalué à moyen sur l'aire d'étude rapprochée.<br>Dans le cadre de cette étude, l'espèce n'a pas été trouvée. Elle a seulement été signalée dans la bibliographie, un peu au-delà de l'aire d'étude. Mais sa découverte est possible dans tous les types de boisements de feuillus ayant un très bon état de conservation. De fait on doit considérer sa présence comme certaine au long de la section 1, à la faveur des habitats qui sont les mieux préservés. | Moyen |
| NA | Hélice molle<br>*Zenobiellina subrufescens* | - | - | DD | - | - | INC | Moyen | Escargot exigeant des climats océaniques marqués, et vivant sur des lisières, dans les bois, en conditions chimiques a priori assez variées. L'espèce semble mal connue en France (puisque non évaluée dans la liste rouge nationale en raison de données insuffisantes) mais est clairement assez localisée et en limite de répartition sur la frange ouest-Aquitaine, justifiant un enjeu spécifique réhaussé.<br>L'Hélice molle n'a été trouvée que sur la moitié ouest de la section 1 (zones les plus atlantiques), en trois stations distantes les unes des autres. Sa présence est potentielle partout dans la moitié ouest de la section, dans des milieux préservés (zones humides à molinie ou *Myrica gale*, voire boisements de vallons frais). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | INC | Moyen | | Moyen |
| NA | Luisantine aquitaine<br>*Retinella incerta* | - | - | LC | - | - | AR | Moyen | Escargot endémique de 1,5 à 2 cm de diamètre, au corps bleu foncé et à la coquille brillante retrouvé dans les milieux boisés frais (vallons, bords de ruisseaux). Elle a un régime alimentaire avant tout carnivore, capturant des proies qui vont à sa vitesse, autrement dit d'autres escargots.<br>La Luisantine aquitaine n'a été trouvée qu'en un point près de la section 1, mais situé dans la section 2 (Ouest de Bruch). A l'échelle du projet, sa présence est potentielle dans divers petits vallons boisés de cette section 2. . | Moyen |
| OC | | | | | - | - | AR | Moyen | | Moyen |
| NA | Hélicon méridional<br>*Corneola squamatina* | - | - | LC | - | - | AC | Faible | Petit escargot endémique vivant dans les bois humides ou mésophiles, appréciant souvent des conditions un peu accidentées.<br>Dans l'aire d'étude de la section 1, l'Hélicon méridional n'a été trouvé que sur une station à la limite orientale (Vianne, 47), près de la section 2 (hors conditions du Massif landais donc), dans le même habitat que la Veloutée plane. L'espèce est donc considérée comme présente au sein des habitats boisés feuillus calcicoles à neutrophiles. | Faible |
| OC | | | | | - | - | AC | Faible | | Faible |
| NA | Soucoupe commune<br>*Helicigona lapicida* | - | - | LC | - | - | AR | Faible | Petit escargot aplatit, présent dans les milieux humides à secs (parfois saxicole) et les forêts des étages montagnard et collinéen. Sa coquille lui permet de se faufiler plus facilement que d'autres espèces entre les fissures des rochers et sous les pierres. C'est une espèce herbivore, qui sort de ses cachettes par temps humide ou la nuit.<br>La Soucoupe commune n'a été trouvée qu'en un point près de la section 1, mais situé dans la section 2 (Ouest de Bruch). A l'échelle du projet, sa présence est potentielle dans divers petits vallons boisés de cette section 2. | Faible |
| OC | | | | | - | - | AR | Faible | | Faible |
| NA | Semilimace atlantique<br>*Semilimax pyrenaicus* | - | - | LC | - | - | AR | Faible | Escargot des milieux avant tout forestiers ou vallonnés frais et boisés. Les individus peuvent être trouvés dans la litière, sur les rochers moussus, ou le bois pourrissant.<br>La Semilimace atlantique est probablement présente régulièrement au long de la section 1, à partir du moment où des clairières humides à molinies, fourrés à *Myrica gale*, mais aussi des vallons boisés de feuillus plus neutrophiles se rencontrent. Elle reste néanmoins une espèce localisée et assez bonne indicatrice de milieux plutôt préservés. Elle a été trouvée en 4 points régulièrement répartis tous les 20 à 40 km. | Faible |
| OC | | | | | - | - | AR | Faible | | Faible |

Légende :

*LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre mollusques continentaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OFB, 2021) : LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.*
*LRR : Liste rouge régionale des mollusques. Inexistante à ce jour.*
*Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale. Aucune évaluation standardisée à ce jour. Information remplie ici à dire d'expert à partir connaissances de terrain, écologie des espèces et répartitions connues (Sources : INPN, https://mollusques-nouvelle-aquitaine.fr/, https://biodiv-occitanie.fr/) : E : exceptionnelle ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune*

# Les invertébrés - Section 2 - Extraits des rapports thématiques

## 2.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle du projet.

**L'enjeu écologique retenu, correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle du projet. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle de la parcelle sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

### 2.8.1. Espèces protégées

Tableau 4 – Statuts et enjeux écologiques des insectes protégés observés au sein de l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne / Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne / Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| Coléoptères protégés | | | | | | | | | | |
| OC | Pique-prune *Osmoderma eremita* | An. II & IV | Art. 2 | EN[2] | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Le Pique-prune est la plus grande cétoine de France. Sa larve saproxylophage se développe dans de grandes cavités cariées d'arbres caducifoliés. Extrêmement exigeante, cette espèce a des besoins biotiques et abiotiques impossibles à recréer artificiellement. La plupart du temps il s'agit de cavité présente sur de vieux chênes (150-200 ans), orientées au sud. Le cycle larvaire est de 2 à 3 ans tandis que la longévité imaginale n'est que de quelques mois. Les adultes, bien qu'ailés, ne s'éloignent que peu des cavités où ils sont nés. Un même arbre peut être favorable à l'espèce pendant plusieurs dizaines d'années (Bensettiti & Gaudillat, 2004).<br>Cette espèce est en régression constante, du fait de la raréfaction de son habitat et sa faible capacité de dispersion, depuis de nombreuses années et elle est considérée comme bioindicatrice du bon fonctionnement forestier. (Valladares, 2017 ; Bouget *et al*., 2019 ; Dubois, 2009), son enjeu est réévalué à la hausse.<br>L'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires de terrain. Cependant, elle avait été contactée il y a 14 ans lors des premiers inventaires sur l'extrémité ouest de la section. L'habitat n'ayant pas subi de modification depuis, elle est considérée comme présente dans la forêt du Ruisseau des Lignats. | Majeur |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | Majeur |
| OC | Grand Capricorne *Cerambyx cerdo* | An. II & IV | Art. 2 | - | - | DZ | - | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*) est un coléoptère xylophage, qui peut être trouvé principalement dans les forêts anciennes, notamment dans des habitats de feuillus, où il se nourrit du bois des arbres morts ou affaiblis, en particulier des chênes. L'écologie du Grand capricorne est étroitement liée à la décomposition du bois, car les larves se développent à l'intérieur du bois en décomposition, jouant ainsi un rôle essentiel dans le recyclage des nutriments dans l'écosystème. Ce coléoptère est souvent associé à des milieux semi-naturels et des prairies boisées, où les vieux arbres offrent des conditions idéales pour sa reproduction et son développement.<br>L'espèce est très largement répartie sur l'ensemble du projet et peut être considérée comme présente au sein de l'intégralité des boisements mixtes / de feuillus et alignements arborés présents sur l'aire d'étude. | Moyen |
| NA | | | | | - | DZ | - | Moyen | | Moyen |
| OC | Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* | An. II | - | - | - | DZ | - | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) est un coléoptère de la famille des Lucanidae. Il se rencontre principalement dans les forêts de feuillus, les parcs et les jardins, où il privilégie les vieux arbres, en particulier ceux qui sont en décomposition. Ces habitats offrent non seulement des sites de reproduction, mais également une source de nourriture, car les adultes se nourrissent de sève, de fruits mûrs et de matières en décomposition. Les larves se développent dans le bois en décomposition, nécessitant un environnement riche en humidité. | Moyen |
| NA | | | | | - | DZ | - | Moyen | | Moyen |

[2] Selon Bensettiti, F. & Gaudillat (2004). *Osmoderma eremita*, V. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7. Espèces animales. La Documentation française. 3p.

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne / Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne / Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | L'espèce est très largement répartie sur l'ensemble du projet et peut être considérée comme présente au sein de l'intégralité des boisements mixtes / de feuillus et alignements arborés présents sur l'aire d'étude. | |
| Rhopalocères et zygènes protégés | | | | | | | | | | |
| OC | Azuré du serpolet *Phengaris arion* | An. IV | Art. 2 | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces**. L'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*), aussi appelé Grand Azuré, est un papillon de jour qui fréquente essentiellement les pelouses sèches, les ourlets thermophiles et les friches à origan. La chenille se développe essentiellement sur l'Origan en plaine, sur des Thyms en montagne. Il bénéficie d'un plan national d'action.<br>Il possède un cycle de vie complexe qui implique une phase de parasitisme des colonies de fourmis du genre *Myrmica*. Après éclosion, les jeunes chenilles se nourrissent d'abord de leurs plantes hôtes, puis tombent au sol, où elles sont prises en charge par des ouvrières *Myrmica*, qui les transportent dans leurs nids. Là, les chenilles poursuivent leur développement en se nourrissant des larves de leurs hôtes. Cette stratégie, unique parmi les papillons européens, rend l'espèce très sensible aux perturbations de son habitat, nécessitant des milieux préservés avec une flore et une faune spécifique pour survivre. La conservation de l'Azuré du serpolet dépend ainsi étroitement du maintien des conditions favorables pour ses plantes hôtes et des colonies de fourmis associées.<br>L'espèce est présente sur les côteaux de la sortie autoroutière n°8 de Saint-Loup en lisière forestière ; sur une prairie de fauche à proximité de la société de collecte des déchets (SMEEOM) de Auvillar, sur la commune de Bruch au sud-est de Saint-Martin, sur des pelouses à tendance sèches ; et sur une friche à proximité d'un bassin de rétention de l'eau de l'A62 et du ruisseau de la Jorle à Moirax. | Fort |
| NA | | | | | NT | - | AC | Fort | | Fort |
| OC | Damier de la Succise *Euphydryas aurinia* | An II | Art. 3 | LC | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses**. Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) est un papillon de jour de la famille des Nymphalidés. En milieu humide, les larves se développent sur la Succise des prés notamment. Dans les landes et les tourbières, elles privilégieront la Scabieuse colombaire et sur les pelouses sèches, la Knautie des champs. L'espèce est particulièrement sensible aux modifications de ses habitats, préférant des milieux ouverts comme les prairies humides, les landes et les marais où la végétation est peu dense. La gestion de la végétation est cruciale : des fauches tardives et l'absence d'intrants chimiques favorisent le maintien de ces habitats en mosaïque, nécessaires à la survie de ses populations.<br>Bien qu'assez largement distribuée en France, l'espèce y est présente de façon discontinue et avec des populations éparses. Elle est en régression dans l'Ouest et éteinte en Île-de-France depuis un demi-siècle. Même si les populations landaises se portent globalement bien, l'urbanisation et la disparition de ses milieux fragilisent les populations sur les deux régions ; et de ce fait l'enjeu a été réhaussé (Essayan *et al.*, 2013 ; Houard & Jaulin, 2018).<br>L'espèce est présente sur les côteaux de la sortie autoroutière n°8 de Saint-Loup en lisière forestière, sur la commune de Bruch au sud-est de Saint-Martin, sur des pelouses à tendance sèches et sur une friche du lieu-dit Gros Félix à Moirax. | Fort |
| NA | | | | | LC | - | C | Moyen | | Moyen |
| Hétérocères protégés | | | | | | | | | | |
| OC | Sphinx de l'Epilobe *Proserpinus proserpina* | An. IV | Art. 2 | - | - | - | AR | Moyen | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses**. Le Sphinx de l'Epilobe est une espèce crépusculaire qui se développe sur l'Epilobe et, dans une moindre mesure, d'autres Onagracées. L'espèce peut être aperçue entre mai et juillet, sur les sites où s'alternent des milieux humides (où se développent les plantes hôtes) et des milieux mésophiles (où se trouvent abondamment les plantes nectarifères). Le Sphinx de l'Épilobe est considéré comme vulnérable en raison de la raréfaction de ses habitats, notamment les zones humides, fragilisées par le drainage et l'aménagement des terres. Sa préservation dépend donc en grande partie de la conservation et de la restauration des milieux humides, essentiels à la survie de cette espèce.<br>L'espèce a été contactée sur le Gers en 2019 dans la littérature (Openobs) à 1.5 km au sud des gravière de Layrac. Ses habitats sont toujours présents, aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus. L'espèce est donc considérée comme présente le long du Gers. | Moyen |
| NA | | | | | - | - | AR | Moyen | | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne / Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne / Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | | |
| Odonates protégés | | | | | | | | | | |
| OC | Gomphe de Graslin<br>*Gomphus graslinii* | An. II & IV | Art. 2 | LC | NT | DZ | - | Très fort | Cortège des **grandes rivières et cours d'eau moyen**. Le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) est une libellule rare en France, appartenant à la famille des Gomphidés, inféodée essentiellement aux grandes rivières ensoleillées. Cette espèce affectionne particulièrement les cours d'eau lents à modérément courants, avec des eaux claires et bien oxygénées, souvent bordés de végétation riparienne et au substrat sablo-limoneux ou légèrement graveleux, offrant un habitat idéal pour ses larves. Ces larves, d'ailleurs, passent plusieurs années dans le substrat aquatique avant d'émerger sous forme adulte, une phase cruciale dans son cycle de vie.<br>L'adulte est peu mobile et reste souvent proche de son site de reproduction, où il se nourrit d'insectes capturés en vol. Ce comportement le rend dépendant des écosystèmes aquatiques préservés, et sa présence indique une bonne qualité de l'eau et une faible pollution chimique. La fragmentation des habitats et la dégradation des cours d'eau (pollution, rectification des rivières) constituent des menaces pour cette espèce, soulignant l'importance de la conservation de ses habitats aquatiques pour sa survie à long terme. On note une forte régression des populations françaises à cause des aménagements hydroélectriques et de la pollution, d'où un rehaussement de son enjeu (Boudot *et al.,* 2017 ; Bailleux, 2022). L'espèce bénéficie d'un plan national d'action et est considérée à enjeu très fort par la DREAL Occitanie.<br>L'espèce a été observée sur une prairie de fauche proche de la Garonne aux alentours de Pompignan. Des données bibliographiques (Openobs) la situent en 2019 et 2021 le long de la Garonne, en 2020 à 1 km au nord du tracé à la confluence de la Gimone et de la Garonne sur la commune de Castelferrus et en 2019 à 3 km à l'ouest du tracé sur la commune de Merville. L'espèce est donc vraisemblablement bien présente sur l'aire d'étude rapprochée au niveau des grands cours d'eau. | Très fort |
| NA | | | | | LC | DZ | AC | Fort | | Fort |
| OC | Agrion de Mercure<br>*Coenagrion mercuriale* | An. II | Art. 3 | LC | LC | DZ | - | Fort | Cortège des **ruisselets et suintements de pente**. Espèce des petits cours d'eau bien ensoleillés. Les imagos s'éloignent peu des sites de reproductions. La capacité de dispersion est de 1.5 à 3 km, généralement dans le sens hydrographique. Les prairies qui bordent les ruisseaux ont une grande importance pour les subadultes (zone de maturation et de chasse). La ponte est endophytique. L'espèce est plus abondante sur les ruisseaux et certains fossés plutôt que sur les suintements. La dégradation des petits cours d'eau (pollution, recalibrage, embroussaillement…), les sécheresses accrues et le déclassement des ruisselets lié à la nouvelle cartographie des cours d'eau sont des menaces avérées de leur biotope (Boudot *et al.,* 2015). De ce fait l'enjeu contextualisé est réhaussé pour les deux régions.<br>• OC : Présent sur des fossés à proximité de l'Arrats, sur la commune de Saint-Cirice.<br>• NA : Présent sur le cours d'eau Labourdasse sur la commune de Roquefort, ainsi que sur le ruisseau de Bagneauque sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. | Fort |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | Moyen | | Fort |
| OC | Cordulie à corps fin<br>*Oxygastra curtisii* | An. II & IV | Art. 2 | LC | LC | DZ | - | Moyen | Cortège des **grandes rivières et cours d'eau moyen.** Espèce endémique d'Europe occidentale, elle est liée surtout aux parties calmes des grandes rivières. La présence de zones arborées avec des chevelus racinaires et de débris végétaux immergés sont essentiels à son développement larvaire. Constatant la raréfaction globale de l'espèce à l'échelle de son aire de répartition, elle bénéficie d'une protection à l'échelle européenne. En France, les populations du sud-ouest ne semblent que peu impactées par le déclin européen et national. Elle est principalement menacée sur les limites septentrionales de son aire de répartition. La pollution et l'artificialisation des cours d'eau, ainsi que par le déboisement des rives font partie des principaux dangers affectant ses population (Boudot *et al.,* 2017). De ce fait son niveau d'enjeu a été réévalué à la hausse. .<br>• OC : Espèce présente sur les côteaux de la sortie autoroutière n°8 de Saint-Loup en lisière forestière. De manière générale, elle a été contactée à de nombreuse reprise sur la Garonne et est considérée comme présente sur tout son linéaire entre Saint-Jory et Bruch.<br>• NA : Espèce présente sur la commune de Bruch au sud-est de Saint-Martin, sur des pelouses à tendance sèches. Elle a également été localisée à Bruch sur un étang qui borde l'A62. | Fort |
| NA | | | | | LC | DZ | AR | Fort | | Fort |

**Légende :**

An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ». / * = espèce d'intérêt communautaire prioritaire.

Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos. Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus

LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) ; chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR Aquitaine : Liste rouge régionale des papillons de jour (OAFS, 2019) / Liste rouge régionale des Odonates (OAFS, 2019) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évaluée.

LRR Occitanie : Liste rouge régionale des odonates d'Occitanie (CEN MP & OPIE, 2018) / Liste rouge régionale des lépidoptères rhopalocères et des zygènes d'Occitanie (OPIE, CEN MP & CEN LR, 2019) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évaluée.

Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des Odonates déterminants en Aquitaine (CSRPN, 2010-2012) / Liste de Coléoptères saproxyliques déterminants d'Aquitaine (CSRPN, 2009) / Liste des Invertébrés déterminants en Midi-Pyrénées (OPIE/CEN, 2011).

Niveau de rareté : rareté estimée à l'échelle régionale (Observatoire FAUNA, 2021) : RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune ; NE : non évaluée / pour les espèces de Coléoptères saproxyliques, Indice Patrimonial IP : 4 = très rare ; 3 = rare et sporadique ; 2 = assez rare, en faible densité mais largement distribué ou localisé ; 1 = commune (Bouget et al., 2019).

## 2.8.2. Espèces patrimoniales mais non protégées

Tableau 5 – Statuts et enjeux écologiques des insectes patrimoniaux mais non protégés observés au sein l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| Coléoptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | *Agnathus decoratus* | - | - | - | - | DZ | 4 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce prédatrice de larves saproxylophages, exclusivement présente dans les bois immergés des rivières et plans d'eau (particulièrement le bois d'aulne). L'adulte n'est pas aquatique mais reste caché sous l'écorce, au sec, proche de la ligne d'eau. Cette espèce est très difficilement détectable, et les normes de sécurisation des berges et de déblaiement des obstacles à la circulation de l'eau ont presque partout détruit son habitat.<br>• En France, l'espèce est présente potentiellement partout, mais elle paraît très localisée, en lien avec son habitat de ripisylve à caractère naturel. Toutefois, sa discrétion pourrait la rendre plus rare qu'elle ne l'est vraiment. Du fait de sa rareté actuelle et par principe de précaution (dans l'attente de mise à jour de son statut en France), son enjeu a été réévalué sur son secteur de présence historique. OC : Espèce non contactée. La dernière observation de l'espèce sur la Garonne date de 2015, près de Saint-Loup ; et de 2017 à Verdun-sur-Garonne. La présence de tronc d'arbres mort immergés ayant été observés et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue. L'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Majeur** |
| NA | | | | | - | DZ | 4 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | *Biphyllus frater* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce méridionale possédant une biologie assez méconnue, elle semble tout de même mycophage sur chênes. Elle ne doit pas être rare dans le Midi de la France et le manque de donnée doit-être imputable à une mauvaise méthode de prospection (Brustel & Clary, 2000). L'espèce est relativement peu commune à l'approche de Toulouse (INPN, 2024).<br>Dans la bibliographie, on note 42 données sur les deux régions ces 20 dernières années toutes situé en région Occitanie. La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2023 dans la forêt domaniale d'Agre sur la Commune de Montbartier. Une autre donnée a été enregistré en ripisylve de la rive gauche de Garonne sur la commune de Merville à 3 km au sud-ouest du tracé en 2005. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables du secteur.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | Richard des Médicis *Coraebus fasciatus* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce principalement méridionale et xylophage dont la larve se développe dans les branches de chênes, et occasionnellement de châtaigniers, fraichement mort et de gros diamètre. Les adultes ne sont pas floricoles et se trouvent sur leurs arbres-hôtes à proximité de ses zones d'intérêt. Elle se trouve dans les chênaies chaudes et sèches d'Europe centrale et méridionale (Bouyon, 2018 ; Bouget *et al.,* 2019).<br>Il existe 252 données bibliographiques de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (48 NA- 204 OC) recensées par l'INPN. La faible représentation de l'espèce sur les deux régions et par souci de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été revu à la hausse pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, il existe 2 données proche du tracé qui sont référencées dans la Bibliographie. La première sur la commune de la Garonne à Verdun-sur Garonne (en 2022) ; l'autre, sur la commune de Malause (en 2009). La localisation est imprécise car elles ont été pointées sur la commune (et non pas sur l'habitat). De ce fait, et par principe de précaution, on la considère comme présent sur les boisements favorables à l'espèce. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | • NA : Espèce non contactée. | |
| OC | Grand Taupin roux<br>*Elater ferrugineus* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce liée aux forêts de feuillus de plaine et de moyenne montagne. La larve est prédatrice et vit dans les cavités de feuillus. Les adultes repèrent notamment les cavités d'*O. eremita* via les phéromones que les mâles sécrètent et parasite la cavité (Svensson *et al.* 2004). L'espèce est extrêmement discrète et difficile à contacter. Du fait de sa biologie, on la considère comme présente sur les mêmes biotope qu'*O. eremita*.<br>• OC : l'espèce n'a pas été localisée sur le territoire occitan, mais est considérée comme présente dans la forêt domaniale d'Agre qui abrite une population de *Cetonischema speciosissima*.<br>• NA : l'espèce n'a pas été contacté lors des inventaires de terrain. L'habitat d'O. eremita n'ayant pas subi de modification depuis, elle est considérée comme présente : dans la forêt du Ruisseau des Lignats. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Taupin à cou sanglant<br>*Ischnodes sanguinicollis* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce liée aux forêts de plaine. La larve prédatrice se développe dans le terreau des cavités basses des feuillus. Les adultes se rencontrent autour des cavités et sur les arbres en fleurs.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2011 dans la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | *Megapenthes lugens* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce méridionale dont la larve prédatrice se développe dans le terreau des cavités des arbres feuillus. Les adultes, floricoles, peuvent se rencontrer sur les arbres en fleurs et autour des cavités. L'espèce fréquente Vieilles futaies de plaine (Leseigneur, 1972). Son aire de répartition est limitée à l'Europe centrale et méridionale où elle est classée "quasi-menacée" (NT) selon la liste IUCN (Bouyon [1], 2020).<br>Dans la bibliographie consultée, il existe peu de données disponibles à travers l'Europe et les principales sont situées en France (GBIF & INPN, 2024)<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2011 dans la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | *Microrhagus emyi* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** La larve de cette espèce se développe dans le bois carié de divers feuillus. Les adultes se rencontrent sur les branches mortes et les arbres morts des forêts, notamment des ripisylves. Il existe peu de données disponibles au niveau de l'Europe, mais l'espèce semble être présente sur une grande partie de son biotope en Europe. Les données de nos régions semblent être la limite sud-ouest de son aire européenne (Lohse, 1967 ; Bouyon [2], 2020 ; INPN & GBIF, 2024). C'est pourquoi, et à des fins de cohérence et de continuité écologique entre les deux secteurs, que son enjeu a été réévalué à la hausse pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée a été enregistré en ripisylve de la rive gauche de Garonne sur la commune de Merville à 3 km au sud-ouest du tracé en 2005. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables du secteur.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Microrhagus pyrenaeus* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce à la biologie et l'écologie peu étudié, il semblerait qu'elle soit lignicole du bois carié des chênes, charmes, aulnes, frênes et saules. Elle dispose d'une distribution géographique assez méconnue, sûrement dû à sa petite taille et à un manque de prospection pour pouvoir délimiter son aire de répartition. Elle n'est actuellement connue que de France et du canton de Genève, et est classée "quasi-menacée" (NT) selon la liste IUCN européenne (INPN & GBIF, 2024). De ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée datant de 2019 dans la forêt d'Escatalens et une autre datant de 2022 sur la forêt domaniale d'Agre et la commune de Montbartier. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | Lepture dantesque *Pedostrangalia revestita* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce saproxylophage dont la larve se développe à l'interface du bois mort sur arbres feuillus vivants (chêne, peuplier et orme de préférence mais aussi hêtre, noyer, saule, érable, cerisier, platane…). Le cycle complet dure deux à trois ans. L'adulte est diurne et floricole, essentiellement sur les fleurs d'arbres et arbustes (Berger, 2012).<br>Cette espèce se répartie sur l'Europe centrale et méridionale, où elle est considérée comme "vulnérable" (VU) selon la liste IUCN européenne. En France, elle est présente de façon erratique sur le territoire. Elle fréquente surtout les bocages, alignements d'arbres urbains et de forêts feuillues de plaines et collines (Berger, 2012 ; Touroult *et al.,* 2019). Concernant nos deux régions, l'espèce est en limite d'aire de répartition sud-ouest de l'espèce (INPN & GBIF, 2024). C'est pourquoi, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée datant de 2012 sur la forêt domaniale d'Agre et la commune de Montbartier. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |
| OC | *Phloiophilus edwardsii* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Cette espèce fréquente les forêts de chênes d'Europe centrale, où les adultes se rencontrent sur les branches mortes de chênes garnies de petits polypores ou de lichens. Le développement larvaire n'est pas connu avec certitude mais a probablement pour cadre le bois mort ou la végétation qui les garnit (Vogt, 1979). Espèce surtout connue du nord de l'Europe et notamment des îles britanniques et du Benelux. En France, et selon la bibliographie, elle semble assez rare (INPN & GBIF, 2024).<br>• OC : Espèce non contactée.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, une donnée bibliographique localise l'espèce en 2020 sur le tracé au niveau de la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Fort** |
| OC | *Pseudosphegesthes cinerea* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce saproxylophage inféodée aux chênaies et dont la larve se développe exclusivement dans le bois de branches et troncs morts des chênes. Le cycle de développement dure 2 ans. L'adulte est diurne, non floricole et attiré par les substances fermentées. Sa répartition est restreinte à l'Europe de l'Ouest. En France, c'est une espèce peu fréquente, mais assez largement distribuée en plaine et moyenne montagne (Berger, 2012 ; Touroult *et al.,* 2019). C'est pourquoi, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour la région Nouvelle-Aquitaine. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | • OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée datant de 2022 sur la forêt domaniale d'Agre de la commune de Montbartier. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue l'espèce est donc considérée comme présente sur tous les habitats favorables de ce secteur.<br>• NA : Espèce non contactée. | |
| OC | Rhagie ermite *Rhamnusium bicolor* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** La larve se développe dans les cavités des vieux arbres caducifoliés. Elle consomme le bois carié humide qui tapisse les cavités ou les plaies nécrosées. Elle découpe le bois en longues fibres grossières caractéristiques. L'insecte adulte, discret, peut s'observer aux abords des cavités ensoleillées qu'il ne quitte que rarement. L'espèce n'a été contactée que 12 fois depuis ces 15 dernières années sur les deux régions.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2012 dans la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | *Rhacopus sahlbergi* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** L'espèce fréquente les forêts de feuillues d'Europe centrale et orientale. La larve se développe dans le bois carié de divers feuillus. Les adultes se rencontrent sur les branches mortes et les arbres morts des forêts de feuillus (Lohse, 1967 ; Bouyon [3], 2020).<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2022 dans la forêt domaniale d'Agre sur la commune de Montbartier. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Fort** |
| OC | *Salpingus tapirus* | - | - | - | | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce plutôt méridionale dont sa biologie est assez méconnue. On la suppose mycophage sur des chênes morts récemment (Bouget et al., 2019). Elle n'est connue que de France selon GBIF et INPN. Le manque de donnée la concernant est sûrement dû à sa petite taille et à un manque de prospection, doublé à un manque de spécialistes sur cette famille ; ne permet pas de délimiter son aire de répartition. C'est pourquoi, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2022 dans la forêt domaniale d'Agre au niveau de la commune de Montbartier. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | - | | **Très fort** |
| OC | *Triplax lacordairii* | - | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Il s'agit d'une espèce mycophage du genre *Pleurotus sp.* (Pleurotes) présent dans les forêts de chênes, de frênes et d'Ormes. L'espèce est très discrète.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2012 dans la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Lamie tisserand *Lamia textor* | | - | - | - | DZ | 3 | Très fort | | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Longicorne à l'origine largement répandu en Europe du Nord, il a cependant disparu sur une majorité de son territoire (Hoskovec, 2022). L'espèce se développe sur les zones humides et dans les ripisylves. La larve se développe dans les souches et le bois encore vivant des arbres de bois tendre dépérissant (saules, peupliers, bouleaux et aulnes). Le cycle biologique est de 2 à 3 ans. Cette espèce est ailée mais vole très rarement, limitant ainsi sa dispersion. On la trouve généralement marchant au sol dans la journée (Valladares, 2021). Elle est considérée comme très peu mobile et en régression dans tout le pays. L'espèce est déterminante ZNIEFF dans six régions (source INPN), elle est considérée à minima comme enjeu fort par l'OFB et le MNHN (Cálix *et al.* 2018 ; Iorio *et al*., 2022). De ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau pour la région Nouvelle-Aquitaine.<br>• OC : Espèce observée sur la commune de Castelmayran, à proximité du Ruisseau du Gat. Des données bibliographiques mentionnent l'espèce le long de la Garonne sur Saint-Jory et à proximité du Tarn sur la commune de Labastide-Saint-Pierre.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| OC | Lamie berger<br>*Iberodorcadion fuliginator* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces.** Longicorne aptère, de milieux herbacés, en régression dans toute la France. La France constitue par ailleurs l'essentiel de son aire de répartition (Berger 2012). Espèce déterminante ZNIEFF dans huit régions (source INPN) et classé comme « en danger critique » dans la Liste rouge du Limousin (MNHN, 2022), elle est considérée comme à enjeu fort par l'OFB et le MNHN (Cálix *et al.* 2018 ; Iorio *et al*., 2022). La rareté de ses habitats sur la zone d'études rapprochée, ainsi que le déclin avérés de ses habitats dans le Sud-Ouest ont poussé à rehausser son enjeu sur les deux régions.<br>• OC : Espèce présente sur les côteaux semi-secs calcaire de la sortie autoroutière n°8 de Saint-Loup. Une donnée bibliographique de 2024, mentionne l'espèce à proximité de l'aire d'étude sur la commune de Castelnau-d'Estrétefonds. Les pelouses sèches de Pompignan étant favorable et faisant parti du même ensemble écologique, l'espèce y est considérée comme présente. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Très fort** |
| OC | *Otiorhynchus pyrenaeus* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce connue que des Pyrénées et de la vallée de la Garonne de sa source à son embouchure. Les deux régions regroupent la totalité des données connues en France ses 40 dernières années (selon le site du MNHN OpenObs et GBIF, Global Biodiversity Information Facility). En Europe, une donnée est mentionnée en Andalousie en 2011. Ces faibles effectifs sur les deux régions et sa rareté sur la vallée de la Garonne ont conduit à rehausser son enjeu sur les deux régions.<br>• OC : Espèce absente des inventaires. Elle a cependant été mentionnée dans la bibliographie sur les bords de Garonne des communes de Verdun-sur-Garonne (2017 et 2021) et de Saint-Nicolas-de-la-Grave (2016).<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Très fort** |
| OC | Taupin sanguinaire<br>*Ampedus sanguinolentus* | - | - | - | - | DZ | 2 | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère.** Espèce saproxylique dont la larve prédatrice se développe dans la carie blanche des feuillus. Les adultes se rencontrent sur les arbres et les fleurs. Elle fréquente les ripisylves et forêts humides de plaine (Bouyon [4], 2020).<br>• OC : Espèce est observée dans la bibliographie le long de la Garonne sur la commune de Grisolles en 2022. Elle est considérée comme présente sur les ripisylves du fleuve et des étangs de gravières présentes à proximité appartenant aux communes de Saint-Rustice, Ondes, Saint-Jory et Castelnau-d'Estrétefonds.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 2 | Fort | | **Fort** |
| OC | Rutelle verte | - | - | - | - | - | - | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | *Anomala dubia* | | | | - | - | - | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce des milieux sablonneux des bords des fleuves et des rivières, et du littoral. Plus "commune" dans le triangle landais, il existe peu de données dans le Sud-Ouest (24 données ces cinq dernières années sur Openobs 11 sur la Nouvelle-Aquitaine, 13 en Occitanie ; toutes sont plutôt situées le long des côtes). Ces faibles effectifs sur les deux régions et sa rareté sur la vallée de la Garonne ont conduit à rehausser son enjeu.<br>• NA : Espèce observée sur les communes de Layrac sur les rives d'une des gravières.<br>• OC : Espèce non contactée | **Fort** |
| OC | Attagène à trois bandes<br>*Attagenus trifasciatus* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Cette espèce cavicole est saprophage et occasionnellement pholéophile arboricole. Les adultes se rencontrent le plus souvent sur les fleurs pour butiner ou se reproduire. L'espèce ne semble connue que du sud de la France, l'Espagne et le Portugal. Dans le sud-ouest, elle est en limite d'aire de répartition et n'a été signalée que sur les pourtours de Toulouse et Montauban.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2022 proche de la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Fort** |
| OC | Capricorne velouté<br>*Cerambyx welensii* | - | - | - | | DZ | 2 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce compagne de *Cerambyx cerdo*, elleest moins fréquente et particulièrement lié à des gros chênes, notamment les vieux arbres des paysages agricoles dans le Sud-Ouest. Comme *C. cerdo*, c'est une espèce ingénieur qui facilite l'implantation d'autres espèces saproxyliques (Micó *et al*. 2015). Espèce classée « quasi menacée » dans la Liste rouge européenne, elle est considérée comme à enjeu fort par l'OFB et le MNHN (Cálix *et al*. 2018 ; Iorio *et al.*, 2022).<br>• OC : Espèce observée sur les chênes entre Castelferrus et Saint-Jory.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | | - | 2 | Fort | | **Fort** |
| OC | *Chlaenius velutinus velutinus* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses.** Il existe peu de données concernant l'espèce dans la littérature ; même s'il peut être localement abondant, il reste rare à l'échelon national et semble avoir une tendance très méridionale (Bonadona, 1971). L'espèce semble inféodée aux milieux humides et plus particulièrement aux berges et rives des cours d'eau, où il se cache sous les pierres en journée.<br>• OC : Espèce observée sur la Garonne sur la commune de Cordes-Tolosannes.<br>• NA : Espèce observée sur la Garonne sur la commune de Layrac.<br>On peut estimer que l'espèce est présente sur tout le linéaire de la Garonne et de ses plus gros affluents. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Clyte trifascié<br>*Chlorophorus trifasciatus* | - | - | NE | - | - | - | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Longicorne se retrouvant préférentiellement sur une large zone méditerranéenne et reliefs proches. Son habitat est constitué de forêts et maquis de feuillus, où l'imago se rencontre sur les ombellifères. La larve se développe généralement sur les racines de chêne, mais a également été signalée de tiges sèches de Fabacées. Le cycle biologique est de deux ans. L'adulte est diurne, floricole et attiré par les substances fermentées.<br>Il existe peu de données à son sujet ces cinq dernières années : 34 observations recensées par le CEN (Biodiv'Occitanie) ; 78 observations recensées par le MNHN (OpenObs). Une population est cristallisée au-dessus de Cahors, le reste des observations sont faites sur le pourtour méditerranéen. La rareté de l'espèce conduit à la considérer comme à enjeu fort sur l'aire d'étude rapprochée.<br>• OC : Espèce observée sur les communes de Pompignan, de Grisolles et Labastide-Saint-Pierre.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Dermestes olivieri* | - | - | - | - | - | 2 | Moyen | Cortège des **espèces ubiquistes.** Espèce cavicole est saprophage et occasionnellement pholéophile arboricole. Comme beaucoup de Dermestidés, on la retrouve aussi occasionnellement sur les cadavres. Peu de données de l'espèce existe en France et plus généralement en Europe. On dénombre 13 données répertoriées sur les 2 régions ces 15 dernières années. La rareté de son biotope sur la partie occitane de l'aire d'étude rapprochée nous a conduit à rehausser l'enjeu sur les régions.<br>• OC : Espèce non contactée.<br>• NA : L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée a été localisée en 2018 sur le tracé au niveau d'un boisement à côté de la zone industrielle de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Fort** |
| NA | | | | - | | - | 2 | Moyen | | **Fort** |
| OC | *Dorcatoma androgyna* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Cette espèce mycophage se développe sur les genres *Fomes* et *Ganoderma* présent, principalement, sur les chênes morts cariés de diamètre important. Elle dispose d'une distribution géographique assez méconnue, sûrement dû à sa petite taille et à un manque de prospection pour pouvoir délimiter son aire de répartition. Sur les sites du GBIF et de l'INPN, elle n'est actuellement connue que de France, de Suisse et d'Allemagne. La bibliographie ne site que 14 données sur les deux régions ces 20 dernières années (4 NA- 10 OC).<br>• OC : Espèce non contactée. Une population a été localisée en 2005 dans la ripisylve d'un méandre de la rive gauche de la Garonne sur la commune de Merville, à 3 km au sud-ouest du tracé. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables du secteur.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Fort** |
| OC | *Drapetes mordelloides* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce xylophage dont la larve se développe dans le bois carié de feuillus. Les adultes se rencontrent sous les écorces, dans la carie et les polypores de diverses essences (Peupliers, Bouleaux, Hêtres et Chênes) possédant une décomposition plus ou moins avancée. L'espèce semble présente dans les forêts de feuillues de plaines de toute l'Europe (Leseigneur, 1972 ; Bouyon [5], 2020). La bibliographie mentionne 50 données de l'espèce sur les deux régions ces 20 dernières années (37 NA- 13 OC).<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, une donnée a été observée à proximité du tracé dans la forêt d'Escatalens, sur la commune de La Ville-Dieu-du-Temple. Une population a été également localisée en 2012 dans la forêt domaniale d'Agre, sur la commune de Montbartier. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables du secteur.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Fort** |
| OC | *Eurythyrea micans* | - | - | - | - | DZ | 2 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce inféodée aux vieux peupliers et ripisylves d'Europe méridionale. La larve est xylophage et se développe dans les troncs et branches morts de peuplier. Les adultes ne sont pas floricoles et se trouvent sur leur arbre-hôte. Peu de donnée à son sujet dans la région. Elle s'est également acclimatée aux Eucalyptus. Elle se trouve être en limite d'aire de répartition ouest de l'espèce (Bouget *et al.,* 2019). Sa rareté sur la partie aquitaine du tracé a conduit à rehausser son enjeu sur cette dernière.<br>• OC : Des trous d'émergence de l'espèce ont été observés sur la ripisylve d'étangs des communes de Fronton, Labastide-Saint-Pierre, Saint-Porquier. D'autres sur la ripisylves de la Garonne à Cordes-Tolosannes de ses affluents à Castelferrus et Saint-Aignan.<br>• NA : Des trous d'émergence ont été observés sur des peupliers de bords de gravières à Layrac. Aucune mention n'a été faite après Bruch. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 2 | Moyen | | **Fort** |
| OC | *Globicornis bifasciata* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Cette espèce cavicole méridionale est saprophage et occasionnellement pholéophile arboricole. Les adultes se rencontrent le plus souvent sur les fleurs pour butiner ou se reproduire. L'espèce ne semble connue que du sud de la France. Dans le sud-ouest, elle n'est connue que du bord de Garonne.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2022 proche de la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| OC | *Globicornis fasciata* | - | - | - | - | - | 2 | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Cette espèce cavicole est saprophage et pholéophile arboricole. Les adultes se rencontrent le plus souvent sur les fleurs pour butiner ou se reproduire. L'espèce ne semble connue que de France où elle fréquente principalement la Loire, la Seine et la Garonne. Sa rareté a conduit à réévaluer son enjeu.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une population a été localisée en 2022 proche de la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires. Une donnée a été localisée en 2020 sur le tracé au niveau d'un boisement à côté de la zone industrielle de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 2 | Moyen | | **Fort** |
| OC | Saperde de l'Orme *Saperda punctata* | - | - | - | - | DZ | 2 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce saproxylique dont La larve se développe principalement sur les branches fraichement mortes d'orme et plus ponctuellement du chêne et du tilleul. Le cycle larvaire est d'un à deux ans. C'est une espèce ouest-paléarctique assez thermophile, dont l'imago est très discret. En France, elle est présente çà et là en plaine, mais plus commune dans le midi. Son habitat est principalement constitué de bocages et lisières où les ormes sont présents. Elle est classée comme quasi-menacé (NT) en Europe et est en limite de répartition sud-ouest, car absente de la grande majorité de la péninsule ibérique. Il existe peu de donnée de l'espèce sur les deux régions : 53 observations ces 15 dernières années (11 NA- 42 OC).<br>• OC : Espèce présente sur les lisières des côteaux semi-secs calcaire de la sortie autoroutière n°8 de Saint-Loup.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 2 | Moyen | | **Fort** |
| OC | *Stenagostus rufus* | - | - | - | - | DZ | 2 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** La larve se développe dans le bois carié des pins. Les adultes sont nocturnes, viennent à la lumière et se trouvent sur les souches de pins. L'espèce se rencontre théoriquement dans toutes les forêts de pins de toute l'Europe.<br>• OC : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en 2020 dans la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | 2 | Fort | | **Fort** |
| OC | *Synchita mediolanensis* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce fongicole et lignicole plutôt méridionale, surtout sur chêne mais aussi aulnes prunus et peuplier fraichement mort ou dépérissant (Bouget *et al.,* 2019). La bibliographie ne site que 14 données sur les deux régions ces 20 dernières années (4 NA- 10 OC). | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | • OC : Espèce non contactée. Une population a été localisée en 2005 dans la ripisylve d'un méandre de la rive gauche de la Garonne sur la commune de Merville, à 3 km au sud-ouest du tracé. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables du secteur.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| OC | *Trichoferus holosericeus* | - | - | - | - | - | 3 | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce plutôt méridionale avec une activité imaginale crépusculaire et nocturne. La larve est très polyphage et se développe dans le bois mort très sec et cariés de nombreuses essences feuillues. Cette espèce est holoméditerranéenne atteint le Caucase. En France, elle occupe la moitié sud du territoire, des plaines aux basses montagnes (Berger, 2012 ; Touroult *et al.,* 2019).<br>La bibliographie mentionne 124 données sur les deux régions ces 20 dernières années (20 NA- 104 OC).<br>• OC : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en 2023 dans la commune de La Ville-Dieu-du-Temple ; et sur la commune de Corbarieu en 2021. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | 3 | Fort | | **Fort** |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : forêts de feuillus | - | - | - | - | - | - | - | *Anobium hederae*, Lépreux des mycètes (*Bolitophagus reticulatus*), Clyte varié (Chlorophorus varius), Taupin géomètre (*Denticollis linearis*), *Eupotosia affinis*, Anthribe longicorne (*Platystomos albinus*), *Plegaderus caesus,* Prione tanneur (*Prionus coriarius*) | **Moyen** |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : forêts de résineux | - | - | - | - | - | - | - | *Corticeus linearis, Crypturgus mediterraneus,* Ergate forgeron (*Ergates faber*), *Nycteus meridionalis, Pityokteines vorontzowi, Plegaderus saucius, Thanasimus femoralis, Xyleborus eurygraphus.* | **Moyen** |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : forêts mixtes | - | - | - | - | - | - | - | Lepture goutte de miel (*Anoplodera sexguttata*), *Aulonium ruficorne, Endophloeus markovichianus, Hylis simonae, Lacon punctatus, Melanotus crassicollis, Platysoma elongatum,* Temnochile bleu (*Temnochila caerulea*) | **Moyen** |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : haies, lisières et ourlets thermophiles | - | - | - | - | - | - | | *Anthaxia fulgurans, Anthaxia millefolii*, Aiguille noire (*Oberea linearis*), Richard des prunes (*Ptosima undecimmaculata*) | **Moyen** |
| | Cortèges des Prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses | - | - | - | - | - | - | | Dytique noir (*Colymbetes fuscus*) | **Moyen** |
| | Cortèges des Végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère | - | - | - | - | - | - | | Ver progressif (*Lamprohiza mulsantii*), *Pentodon bidens,* Petit hanneton des sables (*Serica brunnea*) | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : ripisylves | - | - | - | - | - | - | | Lamie écorce de peuplier (*Aegomorphus clavipes*), Prione ermite (*Aegosoma scabricorne*), *Agrilus olivicolor*, Hoplie bleue (*Hoplia coerulea*), Lamie bûcheron (*Morimus asper*) | **Moyen** |
| Rhopalocères et Zygènes patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | Mélitée des Linaires *Melitaea deione* | - | LC | | DD | DZ | - | Fort | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces.** Espèce des prairies maigres, des pelouses caillouteuses et des lisières thermophiles et rocailleuses. Elle est plus présente dans les régions de reliefs. Depuis les années 80 l'espèce perd du terrain à l'ouest et à l'est de son aire de répartition nationale. De plus, son habitat fait partie des habitats menacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022. Les observations sont donc en limite d'aire de répartition, de ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que son statut déterminant ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>• OC : Espèce présente sur les lisières des côteaux semi-secs calcaire de Pompignan et une friche au nord-ouest de Campsas.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très fort** |
| NA | | | | | EN | - | RR | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Procris vert brillant *Adscita mannii* | - | LC | | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces.** Espèce xérothermophile méridionale, se développant sur milieux ouverts faiblement arborés, bien exposés au sud. L'espèce présente deux écotypes[3] : le premier, calcicole, avec des individus souvent isolés, qui ont tendance à se poser sur des tiges de Graminées ; le second, lié aux milieux acides à roches affleurantes où pousse la Callune (*Calluna vulgaris*), avec de fortes populations. La chenille se nourrit sur les Cistacées (SHNA [1], 2024).<br>• OC : un individu prélevé sur une zone de garrigue aux alentours de la ZAC Grand Sud Logistique sur la commune de Labastide-Saint-Pierre.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Virgule *Hesperia comma* | - | LC | | LC | - | - | Faible | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces.** Espèce se développant sur diverse Poacées des prairies maigres et pelouses sur sol calcaire. L'espèce est présente sur toute l'Europe, cependant on note un déclin de son aire de répartition au nord-ouest et à l'ouest de sa répartition national. En plus de sa catégorisation comme espèce vulnérable pour la Nouvelle-Aquitaine, FAUNA le considère également comme étant à Fort patrimonial. Sa rareté en Occitanie, ainsi que celle de son habitat sur la plaine de la Garonne, nous a fait réévaluer son enjeu au même niveau que celui des Landes.<br>• OC : Espèce présente sur les lisières d'une pâture enclavée à l'Est de Pompignan.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | VU | - | PC | Fort | | **Fort** |
| OC | Sylvandre *Hipparchia fagi* | - | LC | | LC | DZ | - | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Le Sylvandre est une espèce euro-méditerranéenne thermophile, localisée dans les bois clairs de Chênes pubescents sur côtes sèches ou plateaux calcaires, toujours à basse altitude. Il s'y concentre en petites populations et se pose très préférentiellement sur le tronc des chênes. Espèce en déclin dans ses habitats en Europe. Au niveau national, les populations du Sylvandre sont en régression, mais il reste délicat de statuer finement sur l'ampleur de ce phénomène, tant les mentions historiques et contemporaines de l'espèce sont rares (CBNFC-ORI, 2023 ; GBIF, 2024 ; INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018). A cela vient s'ajouter le fait que son habitat fait partie de ceux menacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022. Ces commentaires récents sur l'habitat de l'espèces ont conduit à rehausser son enjeu sur les deux régions.<br>• OC : Espèce présente sur une zone de garrigue aux alentours de la ZAC Grand Sud Logistique sur la commune de Labastide-Saint-Pierre. | **Fort** |
| NA | | | | | NT | - | PC | Moyen | | Fort |

[3] **Sous-espèce engendrée par la sélection au sein d'un habitat particulier et s'étant adaptée génétiquement à cet habitat, mais qui peut se croiser avec d'autres membres de l'espèce.**

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | • NA : Espèce non contactée. | |
| OC | Ocellé de la canche<br>*Pyronia cecilia* | - | LC | | LC | - | - | Moyen | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces.** Papillon inféodé strictement aux pelouses xériques méditerranéennes plutôt fonctionnels (Pascal Dupont, 2015). L'espèce est en extrême limite d'aire de répartition sud-ouest et son habitat fait partie des habitats menacés mis en avant par l'OFB et Nature France en 2022 (INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018) ; c'est pourquoi son enjeu est réhaussé.<br>• OC : Espèce présente sur une prairie de fauche aux alentours de Pompignan.<br>• NA : Espèce non-présente en Aquitaine. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | Fort |
| OC | Zygène de la Coronille<br>*Zygaena ephialtes* | - | - | | NT | - | AC | Moyen | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère.** La Zygène de la Coronille est une espèce thermophile, montrant une tendance prononcée à l'erratisme, à la faveur de laquelle elle suit l'extension de sa plante-hôte, la Coronille bigarrée (*Securigera varia*) ; elle peut ainsi fonder des colonies ponctuelles, souvent fragiles, sur les talus des dépendances routières ou ferroviaires. Elle n'évolue en principe qu'en faibles effectifs, mais peut localement se révéler assez commune (CBNFC-ORI, 2024). Étant donné le manque de données sur le secteur et sa rareté dans l'ancienne région d'Aquitaine, son enjeu a été réhaussé. L'espèce, jamais abondante, fréquente principalement les talus fleuris, les pelouses sèches et les prairies mésiques. Dans la bibliographie, on observe 40 données ces 5 dernières années, 2 sur la Nouvelle-Aquitaine (une localisation proche d'Angoulême ; l'autre proche de périgueux), les 38 données occitanes sont situées sur la côte méditerranéenne (dont 24 dans l'hérault) selon OpenObs.<br>• OC : Espèce non contactée sur le secteur.<br>• NA : Espèce présente sur une prairie de fauche de pente, entre un bassin de rétention autoroutier de l'A62 et du Ruisseau de la Jorle sur la commune de Moirax. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| | Cortège des espèces ubiquistes : fourrés tempérés | - | - | - | - | - | - | - | Gazé (*Aporia crataegi*). Absent de la région Occitanie, mais observé côté Nouvelle-Aquitaine sur le fuseau. | **Moyen** |
| | Végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère : maquis | - | - | - | - | - | - | - | Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*). | **Moyen** |
| | Végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère : ourlets forestiers thermophiles | - | - | - | - | - | - | - | Dryade (*Minois dryas*). | **Moyen** |
| | Prairies sèches et pelouses calcaires vivaces | - | - | - | - | - | - | - | Azuré des Cytises (*Glaucopsyche alexis*), Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*), Hespérie des Potentilles (*Pyrgus armoricanus*), Hespérie des Sanguisorbes (*Spialia sertorius*), Hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*). | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | Végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère : prairies de fauche de basse et moyenne altitude | - | - | - | - | - | - | - | Azuré des Anthyllides (*Cyaniris semiargus*), Turquoise des Globulaires (*Jordanita globulariae*), Zygène des prés (*Zygaena trifolii*). | **Moyen** |
| Hétérocères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | Noctuelle argentule *Deltote bankiana* | - | - | - | - | DZ | R | Très fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses**. Espèce eurasiatique où elle occupe une grande partie de l'Europe, de la France à la Russie, mais de manière disjointe. En France, elle largement répandue au nord, mais semble absente de la région méditerranéenne et d'une partie du Massif central. La population landaise semble déconnectée des autres populations plus au nord. Elle affectionne les prairies mésophiles à humides et les marais d'altitude modérée. L'adulte vole aussi bien de jour que de nuit. La chenille se développe sur diverses graminées hygrophiles et *Carex* (Oreina [1], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : l'espèce n'a pas été observée lors des inventaires de terrain. Une donnée bibliographique de 2019, la mentionne sur la commune de Bouloc à 4 km à l'est du tracé. De ce fait, l'espèce est considérée comme présente sur les biotopes favorables autour de Pompignan et de Fronton.<br>• NA : l'espèce n'a pas été inventoriée lors des inventaires de terrain. Une donnée bibliographique de 2023, la mentionne à proximité de l'aire d'étude sur la commune de Moirax à 2 km au sud du tracé. De ce fait l'espèce est considérée comme présente sur les biotopes favorables autour de Layrac et Moirax. | **Très fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Très fort** |
| OC | Cléophane platyptère *Calophasia platyptera* | - | - | - | - | DZ | AR | Fort | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces**. Espèce xérothermophile qui affectionne les pelouses rases et sèches, les escarpements rocheux bien exposés, les pentes ensoleillées. La chenille vit, comme pour les autres espèces du genre *Calophasia sp.*, sur *Linaria sp.* et *Anthirrinum sp*.<br>A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : Espèce présente sur les côteaux semi-secs calcaire de la sortie autoroutière n°8 de Saint-Loup. Une donnée bibliographique de 2020 mentionne l'espèce sur la commune de Bouloc, à 4 km du fuseau. De ce fait l'espèce est considérée comme présente sur les pelouses de Pompignan<br>• NA : l'espèce n'a pas été inventoriée. Une donnée bibliographique de 2023, la mentionne à proximité du fuseau sur l'aire de repos autoroutière de Layrac-sud. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Chésias Isabelle *Chesias isabella* | - | - | - | - | - | AR | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce présente que dans la péninsule Ibérique et le sud-ouest de la France (Pyrénées-Orientales, sud du Massif central, de la Lozère à la Loire où elle est assez commune). Elle fréquente les coteaux thermophiles, les friches jusqu'à 800 m d'altitude. Les premiers états et sa biologie sont inconnus. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires. Une donnée bibliographique de 2020 mentionne l'espèce sur la commune de Bouloc, à 4 km du fuseau. De ce fait, l'espèce est considérée comme présente sur les pelouses de Pompignan<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Anachorète *Clostera anachoreta* | - | - | - | - | DZ | R | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | - | - | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** L'espèce semble affectionner les localités de plaine ou d'altitude modérée, assez humides, à proximité d'étangs ou de marais peuplés de *Salix* et *Populus* sur lesquels vivent ses chenilles. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires. Une donnée bibliographique de 2020 mentionne l'espèce sur la commune de Bouloc, à 4 km du fuseau. De ce fait l'espèce est considérée comme présente sur les biotopes favorables autour de Pompignan et de Fronton.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. | **Fort** |
| OC | Ephyre blond-roux<br>*Cyclophora suppunctaria* | - | - | - | - | - | AR | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce méditerranéenne, son aire de répartition s'étend jusqu'en Iran. En France, elle est localisée dans le sud du pays et présente deux isolats, un dans le Médoc et le second dans le sud de l'Ile-de-France. Elle fréquente les chênaies claires. La chenille vit sur *Quercus pubescens* et la chrysalide hiverne (Oreina [2], 2024). L'espèce et ses habitats sont rares une fois l'axe Toulouse dépassé, de ce fait son enjeu a été revu à la hausse. A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires. Des données bibliographiques datées de 2020 mentionnent l'espèce sur la commune de Bouloc, à 4 km du fuseau ; et sur celle de Grisolles, à 3 km à l'ouest du fuseau. De ce fait l'espèce est considérée comme présente sur les biotopes favorables autour de Pompignan et de Fronton.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Cidarie à bec<br>*Euphyia unangulata* | - | - | - | - | DZ | R | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce du circum-paléarctique, son aire de répartition s'étend à toute l'Europe. En France, elle se rencontre un peu partout sans jamais être commune. Elle fréquente les zones herbeuses, les clairières et allées des forêts mixtes. Vole en plaine et montagne jusque vers 1600 m d'altitude. La chenille vit sur *Stellaria media*, *Rubus sp.*. La chrysalide hiverne (Oreina [3], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires. Une donnée bibliographique de 2020 mentionne l'espèce sur la commune de Bouloc, à 4 km du fuseau. De ce fait l'espèce est considérée comme présente sur les biotopes favorables autour de Pompignan et de Fronton.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | Fort |
| OC | Acidalie chétive<br>*Idaea infirmaria* | - | - | - | - | - | E | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce méditerranéenne, son aire de répartition s'étend de l'Espagne à la Turquie. En France, elle est présente du littoral à l'arrière-pays, jusqu'aux Alpes du Sud. Parfois commune dans les friches et les maquis. La chenille, polyphage, a été observée à l'intérieur des capsules de *Cistus sp.* (Oreina [4], 2024). Il existe peu de données à l'intérieur des terres. Sur le lot 2, l'espèce a été vue lors des inventaires et a été notée dans la bibliographie en 2022. Sa rareté en dehors du secteur méditerranéen a conduit à rehausser son enjeu à "Fort". A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : Espèce observée sur une friche du bord de la Garonne sur la commune de Cordes-Tolosannes.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | **Fort** |
| OC | Noctuelle musculeuse<br>*Oria musculosa* | - | - | - | - | DZ | AR | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère.** Espèce Eurasiatique présente surtout dans la partie sud de l'Europe. En France, elle semble absente des massifs montagneux. Elle n'a pas été mentionnée en région parisienne depuis 1950. Souvent localisée, elle ne semble s'observer régulièrement qu'en Provence. Elle fréquente les pelouses et prairies bien exposées où la chenille se nourrit de graminées comme *Calamagrostis sp.*, *Avena* (Oreina [5], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : Espèce observée sur une friche du bord de la Garonne sur la commune de Cordes-Tolosannes. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | - | - | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | • NA : Espèce observée lors des inventaires le long de la Jorle sur la commune de Moirax. | |
| OC | Périzome décolorée<br>*Perizoma flavofasciata* | - | - | - | - | DZ | AR | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles.** Espèce avec un habitus très peu variable, malgré une vaste aire de répartition allant de la Scandinavie à l'Afrique du Nord, et à l'Est jusqu'au Kazakhstan. En France, elle est présente presque partout mais localisée. Elle fréquente les landes et zones forestières peu denses, les bords de cours d'eau en plaine. Se rencontre surtout le jour. La chenille vit dans les fleurs et capsules de *Lychnis sp.*, *Silene sp.*, *Dianthus barbatus* et hiverne sous sa forme de chrysalide dans le sol (Oreina [6], 2024). A des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été évalué au même niveau de celui de l'Occitanie.<br>• OC : Espèce observée sur une friche du bord de la Garonne sur la commune de Cordes-Tolosannes.<br>• NA : Espèce observée lors des inventaires le long de la Jorle sur la commune de Moirax. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | - | | Fort |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : forêts de feuillus | - | - | - | - | - | - | - | *Catocala sp.* (N'ayant pas été en mesure d'identifier à l'espèce nous appliquons ici le principe de précaution), *Metendothenia atropunctana*, Nole ravaudée (*Nola aerugula*), Nole crêtée (*Nola confusalis*) | **Moyen** |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : forêts de résineux | - | - | - | - | - | - | - | Phycide du Sapin (*Dioryctria abietella*) | **Moyen** |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : forêts mixtes | - | - | - | - | - | - | - | Acidalie étrille (*Scopula nigropunctata*) | **Moyen** |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : garrigues et landes | - | - | - | - | - | - | - | *Clepsis pallidana,* Noctuelle porphyre (*Lycophotia porphyrea*) | **Moyen** |
| | Végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère | - | - | - | - | - | - | - | *Cochylis atricapitana,* Hydrocampe lettrée (*Diasemia reticularis*), Louvette (*Korscheltellus lupulinus*), Hiéroglyphe (*Mesapamea secalis*), *Nola infantula*, Sylvine (*Triodia sylvina*) | **Moyen** |
| | Végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère : semi-ouverts | - | - | - | - | - | - | - | *Agonopterix arenella*, Acidalie sobre (*Idaea straminata*), Orthosie gracile (*Orthosia gracilis*) | **Moyen** |
| | Cortège des milieux boisés et leurs ourlets thermophiles : ripisylves | - | - | - | - | - | - | - | Leucanie irisée (*Leucania loreyi*) | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | Prairies sèches et pelouses calcaires vivaces | - | - | - | - | - | - | - | Phalène verte des Ombellifères (*Phaiogramma etruscaria*), *Celypha cespitana* | **Moyen** |
| | Cortèges d'espèces ubiquistes | - | - | - | - | - | - | - | Noctuelle de la Fougère (*Callopistria juventina*), Acidalie écussonnée (*Idaea dimidiata*), Ambiguë (*Hoplodrina ambigua*) | **Moyen** |
| Odonates patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | Aeschne isocèle *Aeshna isoceles* | - | LC | - | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **eaux stagnantes**. Cette espèce se reproduit dans les eaux stagnantes (étangs, tourbières, bras morts) ou faiblement courantes. Elle privilégie la présence de roselières et de massettes, envahies d'hydrophytes. La femelle pond les œufs dans les plantes aquatiques et les végétaux en décomposition. La phase larvaire dure 1 à 2 ans. En France, elle s'observe principalement en plaine et jusqu'à 1000 m d'altitude. En France l'espèce n'est pas rare dans l'est du pays, mais reste très localisée et peu commune dans le sud-ouest (Boudot *et al.,* 2017). De ce fait, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, ainsi que son statut déterminant ZNIEFF ; son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>• OC : Un individu a été contacté entre l'Hers mort et les étangs de la commune de Saint-Jory<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. | **Très fort** |
| NA | | | | | EN | DZ | R | Très fort | | **Très fort** |
| OC | Caloptéryx hémorroïdal *Calopteryx haemorrhoidalis* | - | LC | - | LC | - | - | Faible | Cortège des **grandes rivières et cours d'eau moyen**. Espèce originaire du bassin méditerranéenne occidental où elle est assez commune. On la retrouve actuellement en expansion vers le nord et l'ouest du territoire. Elle affectionne les ruisseaux courants de bonnes qualités et sans pollution (Boudot *et al.,* 2017). **Selon la hiérarchisation d'enjeux de FAUNA, l'espèce est classée comme étant à enjeu fort, d'où sa réévaluation à la hausse pour la Nouvelle-Aquitaine** (INPN, 2024 ; Houard & Jaulin, 2018)**.**<br>• OC: L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent lui est favorable (*e.g.* Ruisseau de Larone, la Gimone *etc.*).<br>• NA : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent lui est favorable (*e.g.* Labourdasse, le ruisseau de la Jorle *etc.*). | **Faible** |
| NA | | | | | LC | DZ | AC | Moyen | | **Fort** |
| OC | Gomphe semblable *Gomphus simillimus* | - | LC | - | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **grandes rivières et cours d'eau moyen**. Il s'agit d'une espèce adepte des eaux courante (ruisseaux et rivières) et parfois phréatiques (bras morts et anciennes gravières). A l'instar du Gomphe de Graslin, il est assez difficile de contacter les imagos. L'espèce est typique du sud-ouest de l'Europe et, bien qu'il soit menacé de disparition sur le reste de son aire de répartition, les populations semblent se maintenir en France (Boudot *et al.,* 2017). **Selon la hiérarchisation d'enjeux de FAUNA, l'espèce est classée comme étant à enjeu fort.**<br>• OC : des individus ont été localisés en maturation entre l'Hers mort et les étangs de la commune de Saint-Jory. D'autres observations ont été détectées le long de la Garonne sur la Commune de Cordes-Tolosannes jusqu'à Castelmayran. La Garonne est identifiée comme abritant l'espèce<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires, cependant, et comme précisé ci-dessus, les zones de la Garonne abritent l'espèce. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZ | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Leste sauvage *Lestes barbarus* | - | LC | - | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **eaux stagnantes**. Cette espèce pionnière fréquente les points d'eau temporaires ensoleillés à végétation hélophyte. Elle est menacée en plaine par le changement de pratiques agricoles, ainsi que par l'assèchement précoce et le comblement des zones humides (Boudot *et al.,* 2017). Son habitat sur la zone d'étude (et plus largement sur la vallée de la Garonne) est relictuel et de ce fait son enjeu a été réévalué à la hausse. L'espèce est compagne de *Lestes virens.*<br>• OC : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* étang du ruisseau de Steroux, les étangs de Campsas et de Labastide-Saint-Pierre, *etc.*) lui est favorable<br>• NA : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* le ruisseau de la Jorle et ses abords, les étangs de Layrac *etc.*) lui est favorable. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZsc | C | Moyen | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Leste verdoyant méridional *Lestes virens virens* | - | LC | - | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **eaux stagnantes**. L'espèce est fortement menacée par le changement climatique avec l'assèchement des mares et autres zones humides dans le sud du pays. Les épisodes de canicule enregistrés ces dernières années, et les tendances prévisionnelles des prochaines années laissent présager la continuité de ce déclin. La conservation des mares prairiales est essentielle au maintien de l'espèce (Boudot *et al.,* 2017). Son habitat sur la zone d'étude (et plus largement sur la vallée de la Garonne) est relictuel et de ce fait son enjeu a été réévalué à la hausse. L'espèce est compagne de *Lestes Barbarus.*<br>• OC : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* le ruisseau du Bois de Garrigou et ses abords, les étangs de Campsas et de Labastide-Saint-Pierre, *etc.*) lui est favorable.<br>• NA : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* Labourdasse et ses abords, le ruisseau de Brimont et ses abords *etc.*) lui est favorable. | **Fort** |
| NA | | | | | LC | DZsc | C | Moyen | | **Fort** |
| OC | Cordulie métallique *Somatochlora metallica* | - | LC | - | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **eaux stagnantes**. Espèce nordique de plaine et de moyenne montagne, relativement peu commune dans la partie sud du pays. Elle est globalement liée aux tourbières, aux lacs, étangs et mares et parfois aux cours d'eau avec un débit lent (Boudot *et al*., 2017).<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été localisée dans la bibliographie en 2019 à proximité du tracé : à 800m au sud, sur le ruisseau de la Jorle de la commune de Moirax. | **Fort** |
| NA | | | | | NT | DZ | AC | Fort | | **Fort** |
| - | Cortèges des eaux stagnantes ensoleillées | - | - | - | - | - | - | - | Anax napolitain (*Anax parthenope*), Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*), Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*), Sympétrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des eaux stagnantes et/ou temporaire | - | - | - | - | - | - | - | Aeschne affine (*Aeshna affinis*), Agrion nain (*Ischnura pumilio*), Sympétrum méridional (*Sympetrum meridionale*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des eaux stagnantes ou faiblement courantes | - | - | - | - | - | - | - | Aeschne mixte (*Aeshna mixta*), Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*), Libellule fauve (*Libellula fulva*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des grandes rivières calmes et petits ruisseaux | - | - | - | - | - | - | - | Aeschne paisible (*Boyeria irene*), Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*), Gomphe vulgaire (*Gomphus vulgatissimus*), Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*) | **Moyen** |
| Orthoptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | Criquet tricolore *Paracinema tricolor* | - | P3 | - | VU | DZ | - | Très fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses.** Criquet inféodé aux milieux humides thermophiles ou au moins temporairement humide (prairies humides, roselières, mégaphorbiaies, cariçaies), souvent avec une présence d'eau libre à proximité. Les individus sont graminivores et se nourrissent de jonc, de laiches et autres Cypéracées. L'espèce est menacée par la disparition des zones humides un peu partout sur son aire de répartition (Defaut & Morichon, 2015). Elle est mieux représentée sur les côtes atlantique et méditerranéenne et se raréfie à l'intérieur des terres (Braud *et al.*, 2015). | **Très fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | • OC : Espèce non contactée lors des inventaires. Une population est signalée dans la bibliographie en 2020 à 2,5 km à l'ouest des gravières de Saint-Jory. L'espèce étant relativement mobile, elle est considérée comme présente sur les habitats favorables de cette zone.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en 2020 à proximité d'étangs de pêche sur la commune de Brax. D'autres données la localise également sur la Garonne à Saint-Jory. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur tous le linéaire de la Garonne. | **Fort** |
| OC | Oedipode émeraudine<br>*Aiolopus thalassinus* | - | P4 | - | NT | DZsc | - | Fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses.** Espèce thermophile affectionnant les milieux inondable ou temporairement humide. L'espèce et très mobile et peut se disperser sur de longue distance et peut éventuellement être retrouvée en milieux plus secs. La femelle pond ses œufs dans le sol humide, nécessaire au développement larvaire SHNA [2], 2024.<br>• OC : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* en lisière de la forêt de Saint-Porquier sur la commune de La Ville-Dieu-du-Temple, *etc.*) lui est favorable.<br>• NA : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* en bord d'étangs de pêche sur la commune de Brax, des prairies de fauches de Sainte-Colombe-en-Bruilhois, *etc.*) lui est favorable. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Moyen** |
| OC | Criquet des clairières<br>*Chrysochraon dispar* | - | - | - | NT | DZsc | - | Fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses.** Espèce fréquentant les lisières et milieux humides (prairies, marais, rives, etc.). Individus peu mobiles ; seuls les individus macroptères participent à l'expansion de l'espèce. Elle est peu exigeante quant à la taille de son espace vital et des surfaces relativement petites sont même souvent occupées pendant plusieurs années. La femelle pond ses œufs dans les tiges de végétaux comme les joncs ou la Fougère-aigle, ou bien dans le bois en décomposition (SHNA [3], 2024).<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires.<br>• NA : Espèce contactée lors des inventaires sur une prairie proche de Bruch. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Moyen** |
| OC | Courtilière commune<br>*Gryllotalpa gryllotalpa* | - | P4 | - | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses.** Espèce relativement ubiquiste, inféodée aux milieux ouverts possédant un sol humide et meuble. La culture intensive et les luttes biologiques l'ont historiquement rendue vulnérable dans le sud et le sud-ouest (Bellmann & Luquet, 2009 ; Braud *et al.*, 2015). Bien qu'assez commune, elle est peu fréquente sur le pourtour de Toulouse. Dans ce contexte, son enjeu a été réévalué à la hausse pour la Nouvelle-Aquitaine.<br>• OC : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* en bordure de culture sur les communes de Saint-Loup, de Lacourt-Saint-Pierre et de Campsas, *etc.*) lui est favorable.<br>• NA : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* sur les prairies qui jouxte du ruisseau de Bagneauque à Sainte-Colombe-en-Bruilhois, des prairies de fauche de Brax, *etc.*) lui est favorable. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Faible | | **Moyen** |
| OC | Barbitiste des Pyrénées<br>*Isophya pyrenaea* | - | P4 | - | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère**. Espèce inféodée au milieux arbustifs mésoxérophiles et aux milieux herbacés adjacents ; *i.e.* haies, clairières, lisières, fourrés prairies et pelouses denses parsemées de buissons. Les larves vivent dans l'herbe, les adultes quant à eux sont plutôt dans des buissons bas ou des ronciers dans lesquels ils se nourrissent. Les femelles pondent leurs œufs directement dans le sol (SHNA [4], 2024). Nocturne, elle est extrêmement discrète.<br>• OC : Espèce contactée lors des inventaires en lisière de la forêt d'Escatalens sur la commune de Lacourt-Saint-Pierre.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Grillon noirâtre<br>*Melanogryllus desertus* | - | P3 | - | NT | - | - | Moyen | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces**. Espèce fréquentant divers milieux ouverts secs ou temporairement humides, tels que les cultures, prairies, friches, pelouses, talus routiers*, etc.* (Braud *et al.*, 2015).<br>• OC : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* en bordure de culture sur les communes de Saint-Loup et de Pompignan, *etc.*) lui est favorable.<br>• NA : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* sur les prairies qui jouxte le ruisseau de la Jorle à Moirax et du ruisseau de Bagneauque à Sainte-Colombe-en-Bruilhois, *etc.*) lui est favorable. | **Moyen** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Grillon des torrents<br>*Pteronemobius lineolatus* | - | P4 | - | VU | DZ | - | Fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses.** Espèce discrète, vivant cachée sous les pierres et autres débris à proximité immédiate des cours d'eau. Elle recherche un biotope où les sédiments sont en permanence humides. Le chant des mâles s'effectue à l'abris sous sa cache, ce qui les rendent difficile à localiser. L'activité imaginale est tardive et la détection des adultes se fait généralement entre fin août et octobre (Biodiv'Cévennes, 2024).<br>• OC : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en 2020 sur la Garonne à Cordes-Tolosannes. D'autres données la localise également sur la Garonne à Saint-Jory. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce n'est connue, l'espèce est donc considérée comme présente sur tous le linéaire de la Garonne.<br>• NA : Espèce non contactée lors des inventaires. Cependant, et comme expliqué dans le paragraphe ci-dessus, l'espèce est considérée comme présente sur la Garonne. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Decticelle varoise<br>*Rhacocleis poneli* | - | P3 | - | LC | - | - | Moyen | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces**. L'écologie et la répartition de cette espèce fait actuellement débat. Un consensus semble définir que l'habitat dominant de l'espèce serait des ripisylves chaudes et humides, à végétation dense et abondante, où se mêlent ronciers, houblons, frênes, peupliers *etc.* (Ponel *et al.,* 1998). L'espèce est présente sur les côtes méditerranéennes et atlantique et semble remonter la vallée de la Garonne où elle se raréfie à l'intérieur des terres. Du fait de la rareté de son habitat et de sa présence sur la zone atlantique de son aire de répartition, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse pour les deux régions.<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires.<br>• NA : l'espèce a été contactée à proximité du ruisseau de Malet sur la commune de Montesquieu. Elle a été également observée sur la commune de Feugarolles (partie de la portion Bordeaux/Bruch), de ce fait elle est également considérée comme présente sur les milieux favorables de cette commune. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Fort** |
| OC | Tétrix des vasières<br>*Tetrix ceperoi* | - | P4 | - | NT | DZ | - | Fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses.** Espèce fréquentant principalement des zones très humides telles que des vasières, des bords d'étangs et des zones ouvertes au sein de prairies humides (SHNA [4], 2024, où elle est fréquemment accompagnée de *T. subulata.* Elle est très mobile et se disperse très bien grâce au vent, elle peut donc se rencontrer sur d'autres milieux plus ou moins xériques sans toutefois s'y reproduire. Il semblerait que l'espèce soit à la recherche de biotopes disposant d'une forte hygrométrie atmosphérique, et, de ce fait, fréquente des milieux hyper-xériques comme les dunes de bord de mer (Defaut & Morichon, 2015).<br>• OC : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* bord de Garonne à Cordes-Tolosannes, étang de la Guillote à Campsas, *etc.*) lui est favorable.<br>• NA : L'espèce est présente sur tout le linéaire de la Vallée de la Garonne dès lors que l'habitat présent (*e.g.* les gravières de Layrac, *etc.*) lui est favorable. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Tétrix déprimé<br>*Tetrix depressa* | - | P4 | - | LC | DZsc | - | Moyen | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces**. Espèce peu fréquente en France, elle vit dans des milieux xériques ouverts tel que les pelouses, les garrigues écorchées et autres tonsures et pierriers. Il est possible de la rencontrer occasionnellement sur des milieux humides (*e.g.* lits de galets fluviatiles, bords d'étangs) avec *T. ceperoi* et *Paratettix meridionalis* (Defaut & Morichon, 2015). Il existe 168 données répertoriées ces 5 dernières années sur les deux régions (7 NA, 161 OC). La grande majorité d'entre elles sont situé sur la côte méditerranéenne et le Massif central. La vallée de la Garonne dispose de très peu de données et il semblerait que le tracé soit en limite de répartition sud-ouest de l'espèce d'où une réévaluation de son enjeu à la hausse.<br>• OC : Espèce non contactée lors des inventaires.<br>• NA : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en 2021 sur une parcelle du tracé proche de l'A68, sur la commune de Sérignac-sur-Garonne. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Moyen | | **Fort** |
| - | Cortèges des milieux arbustifs thermophiles | - | - | - | - | - | - | - | Criquet égyptien (*Anacridium aegyptium*), Decticelle échassière (*Sepiana sepium*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux humides | - | - | - | - | - | - | - | Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux secs et/ou pionniers | - | - | - | - | - | - | - | Oedipode aigue-marine (*Sphingonotus caerulans*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des pâturages et pelouses | - | - | - | - | - | - | - | Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*), Decticelle des roselières (*Pholidoptera femorata*) | **Moyen** |
| Hyménoptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| *Les hyménoptères, et plus particulièrement les abeilles sauvages, représentent une branche importante de l'entomologie et bénéficient d'un PNA. Cependant, ce taxon en déclin sur tout le territoire et souvent négligé dans les études d'où la nécessité de le mentionné dans ce présent rapport (OPIE, 2015).*<br>*Il est très difficile d'arriver à l'espèce ou même au genre sans prélèvement et dissection au laboratoire. Ce qui est intéressant concernant les abeilles sauvages est de raisonner au niveau de la fonctionnalité plutôt que de penser au spécifique. De ce fait, ce qui a été noté lors des inventaires terrain, c'est le regroupement de nids (appelé "bourgades") d'une ou de plusieurs espèces en une même localisation. Les abeilles sauvages, qui sont toutes d'excellents pollinisateurs, ne se dispersent pas à plus de 200 m de leur nid. Ces bourgades sont très souvent faites par des espèces sabulicoles et sont facilement détectable au printemps (Comm. pers. Serge GADOUM).*<br>*Les enjeux ont été défini par Serge GADOUM comme suit : [5-25] = Moyen ; ]25-50] = Fort ; X>50 = Très fort.* | | | | | | | | | |
| - | **Bourgades de plus de 100 nids :** | - | - | - | - | - | - | - | • OC : Une colonie a été localisée sur une des pelouses sèche des côteaux de Pompignan.<br>• NA : Une colonie a été observée à proximité des nids d'Hirondelles de rivage observées sur les tas de sable des gravières de Layrac. | **Très Fort** |
| - | **Bourgades de 25 à 50 nids :** | - | - | - | - | - | - | - | • OC : une activité a été observées sur un chemin forestier ensoleillé de la forêt de Pompignan ainsi que sur une pelouse sèche à proximité. Une forte activité d'abeilles solitaires a également été observé sur les rives ensoleillées de la Garonne à Cordes-Tolosannes et le long de l'Hers à Saint-Jory ; de ce fait elles sont considérées comme accueillant de nombreux nids.<br>• NA : Aucune bourgade n'a été contactée lors des inventaires. Cependant les bords de Garonne avaient une forte activité d'abeilles solitaires et sont de ce fait considérés comme accueillant de nombreux nids. | **Fort** |
| - | **Bourgades de 5 à 25 nids :** | - | - | - | - | - | - | - | • OC : deux colonies ont été localisées sur le tracé : une des pelouses sèche de Campsas, l'autre proche de l'Hers mort sur la commune de Saint-Jory. | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | • NA : Une colonie a été observée à proximité des nids d'Hirondelles de rivage observées sur les tas de sable des gravières de Layrac. | |
| - | **<u>Cortèges des prés-vergers, jardins potagers, parcs publics ou lisières de forêts :</u>** | - | - | - | - | - | - | - | Xylocope irisé (*Xylocopa iris*), *Scolia sp* | **Moyen** |
| Hémiptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | *Beosus quadripunctatus* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère**. Cette espèce méridionale occidentale affectionne divers biotopes, plutôt secs et chauds (callune, landes, dunes et plages sableuses). Elle a également été observée dans des terrains marécageux. Il hiberne à l'état adulte, et les imagos sont actifs durant toute la partie chaude de l'année (Pericart [C], 1998).<br>L'espèce est en limite d'aire de répartition occidentale, et seulement 17 données sont répertoriées ces 5 dernières années sur les 2 régions, dont la moitié le long de la Garonne (INPN & GBIF)<br>Il s'agit d'un complexe de petites cigales difficile à différencier sans le chant (C. montana, C. brevipennis et C. cantilatrix). Contrairement à ce que laisse sous-entendre son nom, il ne s'agit pas d'une cigale montagnarde, mais plutôt d'une espèce des lisières forestières et des boisements clairsemés. Les imagos affectionnent tous types de milieux forestiers, avec une préférence pour les boisements avec une strate herbeuse, les clairières forestières ou encore les friches boisées. Les larves se développent sur des prairies intra-forestières, sur les talus herbacés des allées forestières et dans les zones de reboisement ou de régénération enherbées. Les boisements thermophiles sur coteaux secs, notamment les adrets sont particulièrement propices à cette espèce, à l'exception des secteurs trop rocailleux (AER-Nantes, 2024).<br>Très peu de données sont recensées en France et surtout dans le SO, l'espèce semble être en limite d'aire de répartition occidentale (INPN & GBIF).<br>• OC : Espèce non contactée.<br>• NA : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en 2020 sur la commune de Moncaut à 5 km du tracé. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur ses habitats du secteur. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | Petite cigale montagnarde<br>*Cicadetta kl. montana* | - | - | - | - | DZ | - | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce thermophile des milieux ouverts à semi-ouverts chauds et bien exposés : pelouses calcicoles, lisières forestières thermophiles, clairières et boisements clairs. Fréquente les zones présentant une mosaïque de végétation herbacée et arbustive, avec une préférence pour les situations bien ensoleillées (Puissant, 2006 ; Sueur & Puissant, 2007)<br>• OC : Espèce présente sur les côteaux de la sortie autoroutière n°8 de Saint-Loup en lisière forestière.<br>• NA : Espèce présente sur le talus autoroutier et le long des prairies qui borde le ruisseau de la Jorle. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | *Geotomus punctulatus* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère**. C'est une espèce polyphage qui vit dans la litière base des plantes, les débris végétaux ou sous le sol parmi les racines de plantes basses. Elle a été observée en train de se nourrir de la sève de sarriettes, lavandes, molènes, panicauts, roquette de mer, pavots et euphorbes. Elle peut-être localement importantes. Les imagos peuvent être observés courant sur le sable pendant les heures chaudes de la journée. Espèce commune des milieux sablonneux littoraux. Elle fréquente également les vallées alluviales à sédiments fins ou sablonneux mais devient plus rare à l'intérieur des terres. Après les crues, on peut la rencontrer sous les détritus et les laisses végétales (Lupoli [1], 2019**).**<br>• La bibliographie recense 19 données ces 5 dernières années sur les 2 régions (14 NA- 5 OC). | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | • OC : Espèce non contactée.<br>• NA : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, une donnée bibliographique de 2021 la localise sur le tracé de la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats du secteur. | |
| OC | Punaise grise panachée de noir<br>*Heterogaster cathariae* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère**. Espèce surtout méridionale du pourtour méditerranéen occidental. Au printemps, les imagos sont observables sur différentes plantes. Les pontes débutent fin juillet et se poursuivent en août et au début de septembre ; les œufs sont déposés individuellement ou serrés par groupes de 3-8 dans les calices des *Nepeta*. Les larves commencent à apparaître début août et demeurent confinées dans les calices. L'activité de l'espèces se déroule jusqu'à la fin du mois de septembre et début octobre ; on peut alors rencontrer les imagos de l'ancienne génération et les jeunes imagos. L'espèce pratique une diapause imaginale dans la litière sèche, les nids d'oiseaux et détritus divers (Pericart [A], 1998).<br>• L'espèces dispose de 2 données ces 5 dernières années sur les 2 régions (1 NA- 1 OCC) via Openobs et 5 données selon i-naturaliste.<br>• OC : Espèce non contactée.<br>• NA : Espèce présente le long du ruisseau de la Jorle. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | *Legnotus picipes* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce euro-sibérienne qui se développe et vit sur plusieurs espèces de gaillets. Elle semble préférer les régions à sols acides et siliceux. C'est une espèce peu commune et moins commune que *L. limbosus* (Lupoli [2], 2019**).** 5 données bibliographiques sont recensées sur les 2 régions ces 5 dernières années (2 NA- 3 OC) -<br>• OC : Espèce non contactée.<br>• NA : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en en 2021 sur le tracé de la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats de ce secteur. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | *Paromius gracilis* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère**. Cette espèce est considérée comme rare, connue seulement d'une quinzaine de sites en France. L'observation en Haute-Garonne est inédite pour la région Midi-Pyrénées (Maurel, 2016).<br>Elle semble liée à des Poacées du genre *Andropogon sp.* sur lesquels les larves se développent en juillet. L'espèce colonise les lieux secs et ensoleillés ; cependant des imagos et des larves ont été trouvés en Turquie au début d'août sur la végétation des marais le long des ruisseaux et parmi les pousses de Laurier-rose. Monovoltine, les adultes hibernent. L'espèce est méditerranéenne et paléo-tropicale à très large distribution. En France, elle n'est présente que dans le bassin de la Méditerranée (Pericart [C], 1998).<br>• OC : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en 2021 dans la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce est donc considérée comme présente sur habitats favorable de ces secteurs.<br>• NA : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie : en 2022, à proximité du tracé sur l'aire d'autoroute de Layrac, ainsi qu'en 2021 sur le tracé même au lieu-dit du Pomaret sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur habitats favorable de ces secteurs. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Prostemma guttula* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **prairies sèches et pelouses calcaires vivaces**. Cette espèce affectionne les tonsure et terrains secs découverts, de préférence sablonneux, où on la trouve le jour sous les pierres, ou courant au sol. Il s'agit d'un prédateur d'autres Hémiptères (Lygaeidae et Pentatomidae). Les imagos hibernent dans la litière ou sous la mousse (Pericart, 1987).<br>En 1987, l'espèce est connue dans 40 département français, cependant on notera la disparition de l'espèce d'Angleterre et de Belgique à cause de la régression de ses habitats (Pericart, 1987).<br>• La bibliographie mentionne 30 données ces 5 dernières années sur les 2 régions (11 NA- 19 OCC).<br>• OC : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, elle a été observée dans la bibliographie en 2021 dans la forêt domaniale d'Agre. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur habitats favorable de ces secteurs.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | *Spathocera dalmanii* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère**. Espèce polyphage vivant principalement sur l'oseille (Polygonaceae), mais aussi des bruyères (Ericaceae). Les adultes hivernent dans les débris végétaux au pied des plantes, y pondent l'été, et les adultes de la nouvelle génération apparaissent à la fin de l'été. Cette espèce nord-européenne est absente du Maghreb, mais est présente ponctuellement en Espagne. Elle préfère les bordures de forêts, les endroits secs sablonneux et bien exposés, les pâturages ouverts ensoleillés à végétation peu dense (Lupoli, 2021).<br>• 7 données (2 NA-5 Occ) sur les 2 régions ces 5 dernières années<br>• OC : Espèce non contactée.<br>• NA : l'espèce n'a pas été contactée lors des inventaires. Cependant, une donnée bibliographique place l'espèce en 2021 sur le tracé sur la commune de Sainte colombe en bruilhois en. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur habitats favorable de ces secteurs. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| - | Cortèges des prairies sèches | - | - | - | - | - | - | - | *Peirates hybridus, Capsodes flavomarginatus* | **Moyen** |
| - | Cortèges des zones pré-forestières et pelouses en cours de fermeture | - | - | - | - | - | - | - | Cigalette argentée (*Tettigettalna argentata*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des forêts de feuillus thermophiles | - | - | - | - | - | - | - | Cigale plébéienne (*Lyristes plebejus*), Grand Diable (*Ledra aurita*) | **Moyen** |
| Arachnides patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | *Dolomedes plantarius* | - | - | EN | - | DZ | - | Très Fort | | **Très Fort** |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | DZ | - | Très Fort | Cortège des **eaux stagnantes**. L'espèce est sensible à différents facteurs abiotique et biotique parmi lesquels : la qualité de l'eau (notamment sur les canaux comme le canal du Midi) ; La chaleur et la luminosité ; le PH ; la structure de végétation. Avec un cycle d'un à deux ans, les individus sont mâtures à partir du mois de juillet et les femelles vont s'occuper de leur cocon à partir de septembre. Les individus juvéniles et adultes se rencontrent à proximité des étangs et canaux où elles chassent sur l'eau ou dans la végétation hygrophile (Lecigne, 2016).<br>Il est admis que *D. fimbriatus* est moins exigeante que *D. plantarius.* De ce fait, il est possible que les deux espèces de Dolomèdes cohabitent au sein d'un même site si les niches écologiques favorables aux deux espèces sont présentes (Lecigne, 2016).<br>• *D. plantarius* est présente quasiment partout en Europe mais est rare (en termes de nombre de populations connues) sur l'ensemble de son aire de répartition qui s'étend plus précisément du sud-ouest de la France à l'Oural, et du sud de la Finlande à la Grèce. L'espèce est par ailleurs vulnérable à l'extinction (The IUCN Red List, Version 2.3). En France, même si on suppose qu'elle est présente partout, elle est considérée comme très rare (Jones *et al.,* 2000 ; Lecigne, 2016).<br>• OC : Espèce non contactée. Cependant, et selon la bibliographie, une population a été identifié sur le Canal latéral à la Garonne à Malause en 2019. Une observation a été également faite sur ce même canal, la même année à Castelnau-d'Estrétefonds. Cette donnée a été faite par nos soins lors d'inventaires réalisés en 2021 et parut en 2024 pour les AFNT de RTE. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur tout le linéaire de ce canal.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très Fort** |
| OC | *Zoropsis media* | - | - | LC | - | - | - | Moyen | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce connue que de la péninsule ibérique, d'Italie et de France méridionale. On ne dispose pas de connaissance concernant sa biologie ou son écologie. On pense qu'elle se développe dans les mêmes milieux que *Zoropsis spinimana* (*i.e.* les garrigues et les milieux xérophiles). Plus petite que cette dernière, *Z. media* n'est connue que du Midi et du Lot ou une petite population est présente. De par sa rareté sur la zone biogéographique atlantique, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs ; son enjeu a été réévalué à la hausse sur le secteur occitan.<br>• OC : une femelle gravide a été localisé sur le tracé à proximité d'un bâtiment de ferme de la commune de Grisolles.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Fort** |
| NA | | | | | - | DZ | - | Fort | | **Fort** |
| - | Cortèges des milieux humides | - | - | LC | - | DZ | - | - | Dolomède des marais (*Dolomedes fimbriatus*), *Evarcha jucunda* | **Moyen** |
| - | Cortèges des rives sableuses des rivières et des lacs | - | - | LC | - | DZ | - | - | Lycose cendrée (*Arctosa cinerea*) | **Moyen** |
| Diptères patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | *Spilomyia saltuum* | - | - | - | - | DZ | - | Fort | | **Très Fort** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | Cortège des **milieux boisés et leurs ourlets thermophiles**. Espèce saproxylique surtout connue du pourtour méditerranéen de l'Europe. En France, elle est plutôt présente sur la côte (Friedrich, 2024). On la trouve par intermittence plus à l'intérieur des terres, elle est apparemment en limite de répartition ouest (INPN & GBIF). Du fait de sa rareté, et à des fins de cohérences et de continuités écologique entre les deux secteurs, son enjeu a été réévalué à la hausse.<br>Son habitat est caractérisé par des chênaies thermophiles du sud, où les imagos volent de juin à septembre. On retrouve souvent les adultes en train de butiner le matin sur les ombellifères ou aux bords des ruisseaux et suintements forestiers. Le stade larvaire de l'espèce est méconnu. Cependant, les larves des autres espèces du genre *Spilomyia* sont saprophages et se développent dans le bois humide et pourri, dans les cavités des arbres creux et les caries de chêne en décomposition.<br>• Dans la bibliographie, 4 données ont été enregistrées ces 5 dernières années sur la région Occitanie (INPN,2024).<br>• OC : L'espèce a été localisé sur une prairie en bordure de l'Hers mort de la commune de Saint-Jory.<br>• NA : Espèce non contactée. | **Très Fort** |
| OC | *Anthrax trifasciatus* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **végétations herbacées, milieux rudéraux, friches ou jachère**. Petit Bombyliidé floricole des friches sèches et autres adrets. La larve est un parasite des nids d'abeilles solitaire du genre *Osmia* (Leraut, 2022)<br>• La bibliographie révèle 3 données ces 5 dernières années sur les deux régions : 2 sur la Nouvelle-Aquitaine et 1 en Occitanie (INPN, 2024).<br>• OC : Espèce non contactée sur le tracé.<br>• NA : Espèce non contactée. Cependant, et selon la bibliographie, les deux données de Nouvelle-Aquitaine sont situées à proximité du tracé au niveau de la commune de Bruch (400 m au sud) et de Montesquieu (1 km au sud-ouest) en 2020. De ce fait, et comme ses habitats sont toujours présents et qu'aucune modification de gestion ou de fréquentation pouvant induire une disparition de l'espèce ne sont connus, l'espèce est donc considérée comme présente sur les habitats favorables à l'espèce du secteur. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| OC | *Otites lamed* | - | - | - | - | - | - | Fort | Cortège des **prairies et lisière oligotrophes humides ou mouilleuses**. Espèce phytosaprophage liée aux zones humides, particulièrement aux roselières et aux cariçaies. Les larves se développent dans les tiges mortes de grandes monocotylédones paludicoles (Phragmites, Typha, grands Carex). Fréquente les marais, les bordures d'étangs et les zones humides présentant une végétation hélophytique dense (Séguy, 1934 ; Rivosecchi, 1992). La bibliographie délivre très peu d'informations sur son écologie et sa phénologie (Ehrhardt & Ehrhardt, 2024). Il existe très peu de données mondiales, et l'espèce se développe en Europe occidentale. Sa présence semble s'étendre de la France, à l'ouest, à Chypre à l'est. Elle est absente du Nord de l'Europe, des iles britanniques et des péninsules ibérique et italienne (GBIF, 2024). Dans la bibliographie, il existe 10 données ces 5 dernières années uniquement présente sur la région Occitanie (INPN, 2024).<br>• OC : Espèce contactée sur la lisière de la ripisylve de l'Hers Mort sur la commune de Saint-Jory.<br>• NA : Espèce non contactée sur le tracé. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| - | Cortèges des milieux forestiers | - | - | - | - | - | - | | Néphrotome safrané (*Nephrotoma crocata*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux ouverts | - | - | - | - | - | - | | Milésie faux-frelon (*Milesia crabroniformis*) | **Moyen** |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| Autres insectes patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| OC | Perce-oreille des plages<br>*Labidura riparia* | - | - | - | - | DZ | - | Fort | Cortège des **ruisselets et suintements de pente**. Espèce prédatrice inféodée, en France, à deux types d'habitats : les plages maritimes et les bords de rivières. Les individus s'abritent sous des pierres ou autres débris des rives ou creusent des terriers. Après la reproduction, la femelle va creuser une galerie dans un milieu sablonneux au bout de laquelle elle va faire une loge où elle s'enfermera. La femelle s'occupera des œufs jusqu'à l'éclosion (comportement général à la majorité des espèces de forficules), après une dizaine de jours d'incubation. La mère protègera les larves pendant 4 ou 5 jours avant la dispersion des larves. Les femelles peuvent effectuer plusieurs pontes dans leur vie (3 à 4 mois). (Caussanel & Vaucassel, 1968).<br>• La bibliographie recense 83 données sur les 2 régions ces 5 dernières années (28 NA- 55 OC) / données localisées principalement sur la façade atlantique et méditerranéenne et à l'intérieur des terres le long de la Garonne / espèce plus rare à l'intérieur des terres<br>• OC : L'espèce a été observée sur tout le linéaire de la Garonne et ponctuellement sur certaine gravière.<br>• NA : L'espèce a été observée sur tout le linéaire de la Garonne et ponctuellement sur certaine gravière. | **Fort** |
| NA | | | | | - | - | - | Fort | | **Fort** |
| - | Cortèges des lisières et strates buissonnantes | - | - | - | - | - | - | - | Phasme gaulois (*Clonopsis gallica*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux aquatiques | - | - | - | - | - | - | - | Éphémère à trois filets & ailes tachetées (*Ephemera vulgata*) | **Moyen** |
| - | Cortèges des milieux ouverts thermophiles | - | - | - | - | - | - | - | Forficule noirâtre (*Euborellia moesta*), Ascalaphe soufré (*Libelloides coccajus*), Ascalaphe ambré (*Libelloides longicornis*) | **Moyen** |
| Crustacés patrimoniaux | | | | | | | | | | |
| - | Cortèges des eaux douces | - | - | - | - | - | - | - | Caridine (*Atyaephyra desmarestii*) | **Moyen** |

**Légende :**

LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) / chapitre crustacés d'eau douce de France métropolitaine (UICN France & MNHN, 2014) / chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / chapitre éphémères de France métropolitaine (UICN France & MNHN, 2018) & chapitre araignées de France métropolitaine (UICN France, MNHN & OFB, 2023) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NE : non évaluée // Orthoptères, Liste rouge nationale et liste rouge par domaine biogéographique (Sardet & Defaut, 2004) : P1 : Priorité 1 : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes ; P2 : priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction ; P3 : priorité 3 : espèces menacées, à surveiller ; P4 : priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances ; ? : manque d'informations.

LRR Aquitaine : Liste rouge régionale des papillons de jour (OAFS, 2019) / Liste rouge régionale des odonates (OAFS, 2019) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évaluée.

LRR Occitanie : Liste rouge régionale des odonates d'Occitanie (CEN MP & OPIE. 2018) / Liste rouge régionale des lépidoptères rhopalocères et des zygènes d'Occitanie (OPIE, CEN MP & CEN LR. 2019) / Liste rouge régionale des orthoptères (NEO. 2022) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évaluée.

Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF ; DZsc : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition. Liste des Odonates déterminants en Aquitaine (CSRPN, 2010-2012) / Liste de Coléoptères saproxyliques déterminants d'Aquitaine (CSRPN, 2009) / Liste d'espèces faune déterminantes ZNIEFF en Occitanie (DREAL, 2024).

Niveau de rareté : rareté estimée à l'échelle régionale (Observatoire FAUNA, 2021) : E : Exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune / pour les espèces de Coléoptères saproxyliques, Indice Patrimonial IP : 4 = très rare ; 3 = rare et sporadique ; 2 = assez rare, en faible densité mais largement distribué ou localisé ; 1 = commune (Bouget *et al.*, 2019).

## 3.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

**L'enjeu écologique retenu, correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

Tableau 9 – Statuts et enjeux écologiques des mollusques remarquables

| Région | Nom commun<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Veloutée plane<br>*Helicodonta obvoluta* (O.F. Müller, 1774) | - | - | LC | - | - | AR | Moyen | La Veloutée plane vit dans des conditions boisées et plutôt calcicoles, souvent dans des terrains un peu pentus (Frênaies-chênaies, chênaies charmaies, forêts de ravin ...).<br>Espèce en limite de répartition, absente naturellement du Massif landais, et assez peu présente dans divers habitats semi naturels et plutôt boisés de la moitié nord et surtout Est de la région. Espèce bien présente seulement en France continentale. Dans la région Nouvelle-Aquitaine, il s'agit sans doute d'un bon indicateur d'habitats assez intègres et préservés. Pour ces raisons, l'enjeu écologique de l'espèce est évalué à moyen.<br>**L'espèce a été observée lors des inventaires sur la section 2 (Ouest de Bruch). Elle est également connue à proximité immédiate de la limite orientale (Vianne, 47).** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | AR | Moyen | | Moyen |
| NA | Grande limace<br>*Limax cinereoniger* (Wolf, 1803) | - | - | LC | - | - | AR | Moyen | Limace considérée comme indicatrice de vieux boisements de feuillus préservés, exigeante en quantités de bois mort au sol. Espèce potentiellement présente partout en France mais avec de grands vides dans son aire de répartition. L'enjeu de l'espèce est évalué à moyen sur l'aire d'étude rapprochée.<br>**Dans le cadre de cette étude, l'espèce n'a pas été trouvée mais est jugée potentielle**. Elle a seulement été signalée dans la bibliographie, un peu au-delà du fuseau de l'aire d'étude. Mais sa découverte est possible dans tous les types de boisements de feuillus ayant un très bon état de conservation. De fait on doit considérer sa présence comme certaine au long de la section 2. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | AR | Moyen | | Moyen |
| NA | Luisantine aquitaine<br>*Retinella incerta* ((Draparnaud, 1805) | - | - | DD | - | - | AR | Moyen | Escargot endémique de 1,5 à 2 cm de diamètre, au corps bleu foncé et à la coquille brillante retrouvé dans les milieux boisés frais (vallons, bords de ruisseaux). L'espèce a un régime alimentaire avant tout carnivore, capturant des proies qui vont à sa vitesse, autrement dit d'autres escargots.<br>**La Luisantine aquitaine a été observée lors des inventaires dans la section 2 (Ouest de Bruch).** Sa présence est jugée potentielle dans divers petits vallons boisés de cette section 2. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | AR | Moyen | | Moyen |
| NA | Hélicon méridional<br>*Corneola squamatina* (Rossmässler, 1835) | - | - | LC | - | - | AC | Faible | Petit escargot endémique vivant dans les bois humides ou mésophiles, appréciant souvent des conditions un peu accidentées.<br>**L'Hélicon méridional n'a pas été trouvé sur la section 2 mais a été observée sur une station à la limite orientale de l'aire d'étude (Vianne, 47). L'espèce est jugée potentielle sur l'aire d'étude au niveau des habitats qui lui sont favorables.** | Faible |
| OC | | | | | - | - | AC | Faible | | Faible |
| NA | Soucoupe commune<br>*Helicigona lapicida* (Linnaeus, 1758) | - | - | LC | - | - | AR | Faible | Petit escargot aplati, présent dans les milieux humides à secs (parfois saxicole) et les forêts des étages montagnard et collinéen. Sa coquille lui permet de se faufiler plus facilement que d'autres espèces entre les fissures des rochers et sous les pierres. C'est une espèce herbivore, qui sort de ses cachettes par temps humide ou la nuit.<br>**La Soucoupe commune a été observée en un point dans la section 2 (Ouest de Bruch).** Sa présence est | Faible |
| OC | | | | | - | - | AR | Faible | | Faible |

| Région | Nom commun<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique : Vallée de la Garonne/ Massif landais | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu : Vallée de la Garonne/ Massif landais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | potentielle dans divers petits vallons boisés de cette section. | |
| NA | Semilimace atlantique<br>*Semilimax pyrenaicus* (A. Férussac, 1821) | - | - | LC | - | - | AR | Faible | Escargot des milieux avant tout forestiers ou vallonnés frais et boisés. Les individus peuvent être trouvés dans la litière, sur les rochers moussus, ou le bois pourrissant.<br>La Semilimace atlantique est probablement présente régulièrement au long de la section 2, à partir du moment où des vallons boisés de feuillus plus neutrophiles se rencontrent. Elle reste néanmoins une espèce localisée et assez bonne indicatrice de milieux plutôt préservés. Non observée lors des inventaires, elle est mentionnée dans l'aire d'étude bibliographique en 4 points régulièrement répartis tous les 20 à 40 km, elle est donc jugée présente sur la section dans les habitats qui lui sont favorables. | Faible |
| OC | | | | | - | - | AR | Faible | | Faible |

*Légende :*
*LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre mollusques continentaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OFB, 2021) : LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.*
*LRR : Liste rouge régionale des mollusques. Inexistante à ce jour.*
*Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale. Aucune évaluation standardisée à ce jour. Information remplie ici à dire d'expert à partir connaissances de terrain, écologie des espèces et répartitions connues (Sources : INPN, https://mollusques-nouvelle-aquitaine.fr/, https://biodiv-occitanie.fr/) : AR : assez rare ; AC : assez commune.*

# La faune aquatique - Section 1 - Extraits des rapports thématiques

## 7.3. Statuts et enjeux des espèces remarquables

### 7.3.1. Mollusques

Le tableau suivant reprend, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée. Il mentionne également les espèces exotiques envahissantes.

Tableau 17 : Statuts et enjeux écologiques des mollusques bivalves remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | |
| **Mollusques aquatiques : 5 espèces** | | | | | | | | | |
| Grande Mulette | *Pseudunio auricularia* | DH4 | PN2<br>CNPN1 | CR | - | Dét. | TR | La Baïse : Indiquée potentiellement présente (FDAAPPMA 47, consultation en 2023) | Majeur |
| Mulette des rivières | *Potomida littoralis* | - | - | EN | - | - | AR | La Baïse : Présence potentielle, découverte de valves (FDAAPPMA 47, consultation en 2023), Analyses ADNe (SPYGEN, 2024) | Très fort |
| Anodonte des rivières | *Anodonta anatina* | - | - | VU | - | - | AR | La Baïse : Présence potentielle, analyses ADNe (SPYGEN, 2024) | Fort |
| Mulette méridionale | *Unio mancus* | DH5<br>CBe3 | - | LC | - | - | AR | Présence potentielle, découverte de valves dans les cours d'eau de la plaine de Garonne (Baïse) (FDAAPPMA 47, consultation en 2023) | Moyen |
| Mulette des peintres | *Unio pictorum* | - | - | LC | - | - | R | La Baïse : Présence potentielle, découverte de valves dans les cours d'eau de la plaine de Garonne (FDAAPPMA 47, consultation en 2023), Analyses ADNe (SPYGEN, 2024) | Moyen |
| **Espèces exotiques envahissantes : 2 espèces** | | | | | | | | | |
| Moule zébrée | *Dreissena polymorpha* | - | - | NA | - | - | - | La Baïse : Présence potentielle, analyses ADNe (SPYGEN, 2024) | Négligeable |
| Corbicule asiatique | *Corbicula fluminea* | - | - | NA | - | - | - | Le Saucats : indépendant, 2019 | Négligeable |

Légende C.f., Tableau 12 du paragraphe 4.2.1 Synthèse bibliographique des espèces présentes

## 7.3.2. Crustacés

Le tableau suivant reprend, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée.

Tableau 18 : Statuts et enjeux écologiques des macros crustacées remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | |
| **Macrocrustacés : 1 espèce** | | | | | | | | | |
| Ecrevisse à pieds blancs | *Austropotamobius pallipes* | CBe3<br>DH2<br>DH5 | Arrêté du 21/07/1983<br>CNPN1 | VU | - | Dét. | TR | La Barboue<br>Ruisseau de Bardine<br>Ruisseau de Homburens<br>Ruisseau de Bagéran | Très fort |
| **Espèces exotiques envahissantes : 3 espèces** | | | | | | | | | |
| Crabe chinois | *Eriocheir sinensis* | - | - | NA | - | - | - | Le Gat-Mort<br>Le Saucats | Négligeable |
| Écrevisse américaine | *Faxonius limosus* | - | - | NA | - | - | - | L'Avançot<br>L'Avance<br>La Baïse | Négligeable |
| Écrevisse de Louisiane | *Procambarus clarkii* | - | - | NA | - | - | - | Estey Mort<br>Le Saucats<br>Le Gat-Mort<br>Ruisseau de Pommarède<br>Le Tursan<br>Le Baradot<br>La Barboue<br>Ruisseau de la Hure<br>Le Ciron (et son affluent BC070.215 à Bernos-Beaulac)<br>Ruisseau de Barthos<br>L'Avançot<br>L'Avance<br>Ruisseau de Moureau ou de Bénac<br>Ruisseau de Fongrane<br>La Baïse<br>Ruisseau et étang Bénac (tronçon BT116.130)<br>Ruisseau de Coulitchoun | Négligeable |

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | Ruisseau de Gouaneyre<br>La Nère | |

Légende C.f., Tableau 12 du paragraphe 4.2.1 Synthèse bibliographique des espèces présentes

### 7.3.3. Poissons

Le tableau suivant reprend, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée.

Tableau 19 : Statuts et enjeux écologiques des poissons remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | |
| **Poissons : 16 espèces patrimoniales** | | | | | | | | | |
| Anguille d'Europe | *Anguilla anguilla* | PB3<br>CB2<br>CO5<br>DH5 | - | CR | - | Dét. | AC | Estey Mort<br>Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>Ruisseau de la Pommarède<br>La Barboue<br>La Nère<br>La Hure<br>Le Baillon<br>Ruisseau de Bagéran<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron (et son affluent BC070.215 à Bernos-Beaulac)<br>Ruisseau de Barthos<br>La Baïse<br>Le Tursan | Majeur |
| Barbeau fluviatile | *Barbus barbus* | DH5 | - | LC | - | Dét. | AR | Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Faible |
| Bouvière | *Rhodeus amarus* | CBe3<br>DH2 | PN1 | LC | - | Dét. | R | Le Saucats<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise<br>Le Gât-Mort | Faible |

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Brochet aquitain | *Esox aquitanicus* | - | PN1<br>CNPN1 | VU | - | Dét. | AR | La Hure<br>Le Ciron | Majeur |
| Brochet commun | *Esox Lucius* | - | PN1<br>CNPN1 | VU | - | Dét. | AC | Le Ciron<br>L'Avance<br>Plan d'eau PEBT078.370 à Lerm-et-Musset<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise<br>Le Baillon<br>Ruisseau de Barthos | Faible |
| Chabot | *Cottus gobio s.l.* | DH2 | PF1 | LC | - | Dét. | C | Le chabot sera considéré sans distinction avec les espèces endémiques potentielles (Chabot du Béarn, Chabot fluviatile).<br>Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>La Nère<br>La Hure<br>Le Baillon<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron<br>Ruisseau de Barthos<br>L'Avance<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Moyen |
| Epinoche | *Gasterosteus aculeatus* | - | - | LC | - | Dét. | AC | Estey Mort<br>L'estey d'Eyrans<br>Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>Ruisseau de Pommarède | Moyen |
| Epinochette du Poitou | *Pungitius vulgaris* | - | - | LC | - | Dét. | AR | Estey Mort<br>Le Saucats | Moyen |
| Goujon*** | *Gobio s.l.* | - | - | LC | - | Dét. | AC | Le goujon sera considéré sans distinction avec les espèces endémiques potentielles (goujon de l'Adour et goujon occitan).<br>Le Tursan<br>Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>La Barboue<br>La Nère<br>La Hure<br>Le Baillon<br>Ruisseau de Bagéran | Faible |

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | La Barboue<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron<br>Ruisseau de Barthos<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT023.900 à Virelade<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | |
| Lamproie de Planer | *Lampetra planeri* | CBe3<br>DH2 | PN1<br>PF1 | LC | - | Dét. | C | Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>La Barboue<br>La Nère<br>Le Baillon<br>Ruisseau de Homburens<br>Ruisseau de Bagéran<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron (et son affluent BC070.215 à Bernos-Beaulac)<br>Ruisseau de Barthos<br>L'Avançot<br>L'Avance<br>La Hure | Moyen |
| Lamproie fluviatile | *Lampetra fluviatilis* | PB3<br>CBe3<br>DH2<br>DH5 | PN1<br>CNPN1<br>PF1 | VU | - | Dét. | R | Le Saucats | Majeur |
| Lamproie marine | *Petromyzon marinus* | PB3<br>CO5<br>CBe3<br>DH2 | PN1<br>CNPN1<br>PF1 | EN | - | Dét. | R | Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>La Barboue | Très fort |
| Loche de Quignard*** | *Barbatula quignardi* | - | - | LC | - | Dét. | C | Estey Mort<br>Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>La Barboue<br>Ruisseau de la Nère<br>Ruisseau de la Hure<br>Le Baillon<br>Ruissea u du Taris<br>Ruisseau de Homburens | Moyen |

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | Ruisseau de Bagéran<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron (et son affluent BC070.215 à Bernos-Beaulac)<br>Ruisseau de Barthos<br>L'Avançot<br>L'Avance<br>Le Plan d'eau à FARGUES-SUR-OURBISE PEBT106.490 | |
| Truite commune (Truite fario / Truite de mer) | *Salmo trutta* | DH2 | PN1<br>PF1 | NT | - | Dét. | AR | Le Saucats<br>La Barboue<br>La Nère<br>La Hure<br>Le Baillon<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron | Fort |
| Vairon *** | *Phoxinus s.l.* | - | - | LC | - | - | C | Le vairon sera considéré sans distinction avec l'espèce endémique potentielle (Vairon de la Garonne)<br>La Suscouse<br>Le Tursan<br>Ruisseau de Coulitchoun<br>Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>La Barboue<br>La Nère<br>La Hure<br>Le Baillon<br>Ruisseau de Homburens<br>Ruisseau de Bagéran<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron (et son affluent BC070.215 à Bernos-Beaulac)<br>Ruisseau de Barthos<br>Ruisseau de Taris<br>L'Avançot<br>L'Avance | Faible |
| Vandoise rostrée | *Leuciscus burdigalensis* | - | PN1 | NT | - | Dét. | R | Le Gât-Mort<br>Le Saucats<br>La Hure<br>La Ciron | Fort |

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poissons : 18 espèces non patrimoniales** | | | | | | | | | |
| Able de Heckel | *Leucaspius delineatus* | - | - | DD | - | - | INT | Le Ciron<br>Ruisseau de Barthos | Négligeable |
| Ablette | *Alburnus alburnus* | - | - | LC | - | - | AC | La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise<br>Le Gât-Mort | Faible |
| Black-bass à grande bouche | *Micropterus salmoides* | - | - | NA | - | - | INT | La Baïse | Négligeable |
| Brème commune | *Abramis brama* | - | - | LC | - | - | AC | Le Saucats<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Faible |
| Brème bordelière | *Blicca bjoerkna* | - | - | LC | - | - | AC | La Hure<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Faible |
| Carassin commun | *Carassius carassius* | - | - | NA | - | - | INT | La Baïse | Négligeable |
| Carassin doré | *Carassius auratus* | - | - | NA | - | - | INT | Le Gât-Mort<br>La Baïse | Négligeable |
| Chevaine | *Squalius cephalus* | - | - | LC | - | - | TC | Le Saucats<br>le Gât-Mort<br>Ruisseau de Pommarède<br>La Barboue<br>La Hure<br>Le Ciron (et son affluent BC070.215 à Bernos-Beaulac)<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise<br>Le Tursan<br>La Nère | Faible |
| Flet d'Europe | *Platichthys flesus* | - | - | DD | - | - | R | Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>La Barboue | Faible |
| Gardon | *Rutilus rutilus* | - | - | LC | - | - | TC | La Barboue<br>Le Saucats<br>le Gât-Mort<br>La Hure<br>Ruisseau de Gouaneyre | Faible |

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | Le Ciron (et son affluent BC070.215 à Bernos-Beaulac)<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT104.790 à Fargues-sur-Ourbise<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise<br>L'Avance | |
| Grémille | *Gymnocephalus cernua* | - | - | LC | - | - | INT | La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Faible |
| Omble de fontaine | *Salvelinus fontinalis* | - | - | NA | - | - | INT | La Nère | Négligeable |
| Perche | *Perca fluviatilis* | - | - | LC | - | - | TC | Le Saucats<br>le Gât-Mort<br>La Hure<br>La Baïse<br>L'Avance | Faible |
| Sandre | *Sander lucioperca* | - | - | NA | - | - | INT | Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Négligeable |
| Rotengle | *Scardinius erythrophthalmus* | - | - | LC | - | - | AC | Le Gât-Mort<br>Le Saucats<br>Ruisseau de Pommarède<br>La Hure<br>Le Ciron<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT104.790 à Fargues-sur-Ourbise<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Faible |
| Silure glane | *Silurus glanis* | - | - | NA | - | - | INT | La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Négligeable |
| Tanche | *Tinca tinca* | - | - | LC | - | Dét. | AC | Le Gât-Mort<br>Le Ciron | Faible |
| Truite arc-en-ciel | *Oncorhynchus mykiss* | - | - | NA | - | - | INT | La Barboue<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>La Nère<br>L'Avance<br>Le Ciron<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Négligeable |
| **Espèces exotiques envahissantes : 6 espèces** | | | | | | | | | |
| Carassin argenté | *Carassius gibelio* | - | - | NA | - | - | INT | Le Gât-Mort<br>La Hure | Nul |

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Saint Médard d'Eyrans - Feugarolles) | Enjeu contextualisé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | Le Ciron<br>Ruisseau et étang Bénac (tronçon BT116.130) | |
| Carpe commune | *Cyprinus carpio* | - | - | LC | - | - | INT | Le Gât-Mort<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Nul |
| Gambusie | *Gambusia holbrooki* | - | - | NA | - | - | INT | Estey Mort<br>Le Saucats<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron (et son affluent BC070.215 à Bernos-Beaulac)<br>Plan d'eau PEBC074.740 à Escaudes<br>Plan d'eau PEBT023.900 à Virelade<br>Plan d'eau PEBT104.790 à Fargues-sur-Ourbise<br>Ruisseau de Bagéran<br>L'Avançot | Nul |
| Perche-soleil | *Lepomis gibbosus* | - | - | NA | - | - | INT | La Barboue<br>Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>Ruisseau de Pommarède<br>La Nère<br>La Hure<br>Ruisseau de Bagéran<br>Ruisseau de Gouaneyre<br>Le Ciron<br>Ruisseau de Barthos<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT104.790 à Fargues-sur-Ourbise | Nul |
| Poisson-chat | *Ameiurus melas* | - | - | NA | - | - | INT | Le Gât-Mort<br>La Barboue<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Nul |
| Pseudorasbora | *Pseudorasbora parva* | - | - | NA | - | - | INT | Estey Mort<br>Le Saucats<br>Le Gât-Mort<br>Ruisseau de Pommarède<br>Le Ciron<br>Ruisseau de Barthos<br>La Baïse<br>Plan d'eau PEBT106.490 à Fargues-sur-Ourbise | Nul |

Légende C.f., Tableau 12 du paragraphe du paragraphe 4.2.1 Synthèse bibliographique des espèces présentes

# La faune aquatique - Section 2 - Extraits des rapports thématiques

## 7.3. Statuts et enjeux des espèces remarquables

### 7.3.1. Mollusques

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée.

Tableau 16 : Statuts et enjeux écologiques des mollusques remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

| Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts règlementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Toulouse-Bruch) | Enjeu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | |
| **Espèces patrimoniales et/ou règlementées : 4 espèces** | | | | | | | | |
| Mulette des rivières<br>*Potomida littoralis* | - | - | EN | - | - | AR | Présence avérée sur la Garonne (SINP, CEN, 2019, Lafox (5,8 km amont DUP)) | Très fort |
| Mulette méridionale<br>*Unio mancus* | DH5<br>CBe3 | - | LC | - | - | AR | Coquilles vides indéterminées observées sur l'Auvignon sur la commune de Bruch (TR_005, Hydrosphère, 2023). | Moyen |
| Mulette des peintres<br>*Unio pictorum* | - | - | LC | - | - | R | Coquilles vides indéterminées observées sur l'Auvignon sur la commune de Bruch (TR_005, Hydrosphère, 2023). | Moyen |
| Anodonte des étangs<br>*Anodonta cygnea* | | | VU | | . | AR | Coquilles vides observées sur un plan d'eau du fuseau sur la commune de Castelferrus (PE_061). | Fort |
| **Espèces exotiques envahissantes : 2 espèces** | | | | | | | | |
| Corbicule asiatique<br>*Corbicula fluminea* | | | | | | | Observée sur la Garonne et le ruisseau du Perséguet, PE_100 et PE_103 (Hydrosphère, 2023) | Négligeable |
| Moule zébrée<br>*Dreissena polymorpha* | | | | | | | Observée sur la Garonne (2019, FAUNA, CEN, Lafox (5,8km amont DUP)) | Négligeable |

Légende C.f., Tableau 11 du paragraphe 4.2.

### 7.3.2. Crustacés

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée.

Tableau 17 : Statuts et enjeux écologiques des crustacés remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

| Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts règlementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 4 (Toulouse-Bruch) | Enjeu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | |
| **Espèces exotiques envahissantes : 2 espèces** | | | | | | | | |
| Ecrevisse rouge de Louisiane<br>*Procambarus clarkii* | | | | | | | Observation sur le ruisseau de Peyroutet, l'Auvignon, le Mestré-Pont, le ruisseau de Mongrenier, le ruisseau de Bagneauque, la Jorle, l'Estressol, le Sempesserre, le Sirech, la Sère, le ruisseau du Sanguinenc, la Larone, le Perséguet, la Loube, le ruisseau de la Trixe, le ruisseau du Vergnet, le Rieu Tort (Hydrosphère, 2024, DUP) mais aussi sur le Rieumort et un de ces affluents (2020, PEMA, rapport Calemat Agen), la Ségone (2022, Agence de l'eau Adour-Garonne, PDPG 47, Colayrac-St-Cirq (0,9km amont DUP)), le Ringuet (2019, FDAAPPMA47, PDPG, Estillac (1,5km amont DUP)), la Garonne (2019, FAUNA, CEN, Lafox (5,8km amont DUP)), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), l'Ayroux (2023, FDAPPMA82, Le Pin (<1km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)).<br><br>Observée sur les plans d'eau : PE_024, PE_034, PE_035, PE_036, PE_037, PE_038, PE_039, PE_065, PE_103, PE_104, PE_110 (Hydrosphère, 2023-2024) | Négligeable |
| Ecrevisse américaine<br>*Faxonius limosus* | | | | | | | Présence sur la Garonne (Agen (2,5 km amont DUP), 2023, Naïades), (2023, OFB, PDPG47, Agen (4,5km amont DUP)), (OFB, 2019, rapport Camelat), (2022, Naïades, à St-Aignan (4km aval DUP)), le Gers (2020, FDAAPPMA47, PDPG47, Layrac (2,5km amont DUP)), l'Arrats (2021, Naïades, St Antoine (3km amont DUP))), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)), (2019, FDAAPPMA82, Castelferrus (500m aval DUP)) | Négligeable |

Légende C.f., Tableau 11 du paragraphe 4.2.

### 7.3.3. Poissons

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce pisciaire identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée.

Tableau 18 : Statuts et enjeux écologiques des espèces piscaires présentes dans l'aire d'étude rapprochée

| Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts règlementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 8 (Toulouse-Bruch) | Enjeu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | |
| **Espèces pisciaires : 31 espèces** | | | | | | | | |
| Ablette<br>*Alburnus alburnus* | - | - | LC | - | - | C | L'Auvignon, la Larone, PE_064, PE_082 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), l'Auroue (2020, FDAPPMA47, Cuq (3,8km amont DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Faible |
| Anguille d'Europe<br>*Anguilla anguilla* | PB3<br>CB2<br>CO5 | - | CR | - | Dét. | AR | L'Auvignon, Labourdasse, le Brimont, la Jorle, l'Estressol, la Sère, l'Hers-mort (Hydrosphère, 2024)<br>Le Rieumort (2020, Camelat, DUP), Canal latéral à la Garonne ( 2022, FDAAPPMA31, Lacourtensourt (>11km de la DUP)), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) , la Ségone (2022, Agence de l'eau Adour-Garonne, PDPG 47, Colayrac-St-Cirq (0,9km amont DUP)), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), l'Auroue (2020, FDAPPMA47, Cuq (3,8km amont DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), le Cameson (2021, FDAPPMA82, Auvillar (DUP)), l'Ayroux (2023, FDAPPMA82, Le Pin (<1km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Majeur |
| Barbeau fluviatile<br>*Barbus barbus* | - | - | LC | - | - | C | L'Auvignon, la Larone, l'Hers-mort (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), l'Auroue (2020, FDAPPMA47, Cuq (3,8km amont DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Faible |
| Black-Bass<br>*Micropterus salmoides* | - | - | NA | - | - | INT | PE_024, PE_028, PE_029, PE_031, PE_096, PE_100 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), l'Auroue (2023, FDAAPPMA82, Dunes (1km DUP)), le Canal de Montech (2020, FAUNA, Montauban (3km amont DUP)). | Négligeable |
| Blennie<br>*Salariopsis fluviatilis* | CBe3 | PN1<br>PF2 | LC | - | Dét. | INT | La Garonne (2022, Naïades, station 05152000 à St-Aignan (4km aval DUP)) | Faible |
| Bouvière<br>*Rhodeus amarus* | CBe3<br>DH2 | PN1 | LC | - | Dét. | INT | L'Hers-mort (Hydropshère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Faible |
| Brème commune<br>*Abramis brama* | - | - | LC | - | - | C | PE_024, PE_028, PE_029 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Gimone (2019, FDAAPPMA82, Castelferrus (500m aval DUP)) | Faible |
| Brème bordelière<br>*Blicca bjoerkna* | - | - | LC | - | - | C | La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Ségone (2022, Agence de l'eau Adour-Garonne, PDPG 47, Colayrac-St-Cirq (0,9km amont DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), l'Ayroux (2020, FDAPPMA82, Merles (<1km aval DUP)) | Faible |
| Brochet<br>*Esox Lucius* | - | PN1<br>CNPN1<br>PF2 | VU | - | Dét. | AR | PE_024, PE_028, PE_029, PE_038, PE_039, PE_064 (Hydrosphère, 2024)<br>Canal latéral à la Garonne (2022, FDAAPPMA31, Lacourtensourt (>11km de la DUP)), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Faible |
| Carassin<br>*Carassius sp.* | - | - | NA | - | - | INT | Le Brimont, le Sirech, PE_091 (Hydrosphère, 2024)<br>Canal latéral à la Garonne (2022, FDAAPPMA31, Lacourtensourt (>11km de la DUP)), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Négligeable |
| Carpe<br>*Cyprinus carpio* | - | - | LC | - | - | TC | Le Brimont, la Jorle, PE_011, PE_019, PE_024, PE_028, PE_029, PE_031, PE_038, PE_039, PE_049, PE_061, PE_064, PE_082, PE_085, PE_090, PE_091, PE_096, PE_100, PE_110 (Hydrosphère, 2024)<br>Canal latéral à la Garonne (2022, FDAAPPMA31, Lacourtensourt (>11km de la DUP)), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), l'Ayroux (2022, FDAPPMA82, Merles (<1km aval DUP)), la Gimone (2019, FDAAPPMA82, Castelferrus (500m aval DUP)) | Négligeable |
| Chevaine<br>*Squalius cephalus* | - | - | LC | - | - | TC | L'Auvignon, le Mestré-Pont, le ruisseau du Mongrenier, Labourdasse, le Rieumort, le Brimont, la Jorle, l'Estressol, un ruisseau non nommé de la commune de Caudecoste (TR_055), la Sère, la Larone, ruisseau du Perséguet, le ruisseau du Vergnet, l'Hers-mort, PE_019, PE_090, PE_091, PE_096, PE_104, PE_110 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Ségone (2022, Agence de l'eau Adour-Garonne, PDPG 47, Colayrac-St-Cirq (0,9km amont DUP)), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), l'Auroue (2023, FDAAPPMA82, Dunes (1km DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), le Cameson (2021, FDAPPMA82, Auvillar (DUP)), l'Ayroux (2023, FDAPPMA82, Le Pin (<1km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Faible |

| Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts règlementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 8 (Toulouse-Bruch) | Enjeu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | |
| Epirine Lippue<br>*Pachychilon pictum* | CBe3 | | NA | | | INT | Le Brimont (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2022, Naïades, station 05112195 à Agen (2,5 km amont DUP)),(2022, Naïades, station 05152000 à St-Aignan (4km aval DUP)) | Négligeable |
| Gambusie<br>*Gambusia holbrooki* | - | - | NA | - | - | INT | Le Rieumort, PE_024, PE_028, PE_029, PE_031, PE_082, PE_096 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2022, Naïades, station 05112195 à Agen (2,5 km amont DUP)), (2022, Naïades, station 05152000 à St-Aignan (4km aval DUP)), l'Ayroux (2022, FDAPPMA82, Merles (<1km aval DUP)), la Gimone (2019, FDAAPPMA82, Castelferrus (500m aval DUP)) | Négligeable |
| Gardon<br>*Rutilus rutilus* | - | - | LC | - | - | TC | Ruisseau du Peyroutet, le Brimont, la Larone, PE_019, PE_024, PE_061, PE_082, PE_090, PE_096, PE_100, PE_103 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Ségone (2022, Agence de l'eau Adour-Garonne, PDPG 47, Colayrac-St-Cirq (0,9km amont DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Faible |
| Goujon<br>*Gobio gobio* s.l. | - | - | LC | - | Det. | AC | Labourdasse, le Rieumort, le Brimont, la Jorle, l'Estressol, la Sère, le ruisseau de St Michel, la Larone, ruisseau du Perséguet, la Loube, le ruisseau du Vergnet, le Rieu Tort, l'Hers-mort, PE_019, PE_090 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Ségone (2022, Agence de l'eau Adour-Garonne, PDPG 47, Colayrac-St-Cirq (0,9km amont DUP)), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), l'Auroue (2023, FDAAPPMA82, Dunes (1km DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), le Cameson (2021, FDAPPMA82, Auvillar (DUP)), l'Ayroux (2023, FDAPPMA82, Le Pin (<1km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Faible |
| Grande alose<br>*Alosa alosa* | DH2<br>DH4 | PN2<br>CNPN1 | LC | - | - | TR | La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Majeur |
| Grémillle<br>*Gymnocephalus cernua* | - | - | LC | - | - | INT | La Larone (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Gimone (2019, FDAAPPMA82, Castelferrus (500m aval DUP)) | Négligeable |
| Lamproie marine<br>*Petromyzon marinus* | PB3<br>CO5<br>CBe3<br>DH2 | PN1<br>CNPN1<br>PF1 | EN | - | Dét. | AR | La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Très fort |
| Loche de Quignard<br>*Barbatula quignardi* | - | - | LC | | Dét. | AC | Le Mestré-Pont, Labourdasse, le Rieumort, la Jorle, l'Estressol, le Sirech, la Sardine, la Sère, ruisseau du Sanguinenc, la Larone, la Loube, le Rieu Tort, l'Hers-mort (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2022, Naïades, station 05112195 à Agen (2,5 km amont DUP)), la Ségone (2022, Agence de l'eau Adour-Garonne, PDPG 47, Colayrac-St-Cirq (0,9km amont DUP)), l'Auroue (2023, FDAAPPMA82, Dunes (1km DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), le Cameson (2021, FDAPPMA82, Auvillar (DUP)), l'Ayroux (2023, FDAPPMA82, Le Pin (<1km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Moyen |
| Mulet cabot<br>*Mugil cephalus* | - | - | DD | - | - | R | La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Faible |
| Perche fluviatile<br>*Perca fluviatilis* | - | - | LC | - | - | TC | PE_019, PE_024, PE_038, PE_039, PE_096 (Hydrosphère, 2024)<br>Canal latéral à la Garonne (2022, FDAAPPMA31, Lacourtensourt (>11km de la DUP)), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), l'Auroue (2023, FDAAPPMA82, Dunes (1km DUP)), l'Arrats (2021, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP))) | Faible |
| Rotengle<br>*Scardinius erythrophtalmus* | - | - | LC | - | Dét. | C | PE_019, PE_024, PE_028, PE_029, PE_061, PE_064, PE_082, PE_090 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2022, Naïades, station 05112195 à Agen (2,5 km amont DUP)), (2020, Naïades, station 05152000 à St-Aignan (4km aval DUP)) | Faible |
| Saumon atlantique<br>*Salmo salar* | CO5<br>CBe3<br>DH2<br>DH5 | PN1<br>CNPN1<br>PF1 | VU | - | Dét. | R | La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Fort |
| Silure<br>*Silurus glanis* | CBe3 | - | NA | - | - | INT | La Larone, PE_028, PE_029, PE_031, PE_082, PE_110 (Hydrosphère, 2024)<br>Canal latéral à la Garonne (2022, FDAAPPMA31, Lacourtensourt (>11km de la DUP)), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Négligeable |
| Spirlin<br>*Alburnoides bipunctatus* | CBe3 | - | LC | - | - | AR | L'Hers-mort (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Faible |

| Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts règlementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Habitats d'espèces et populations observées dans l'aire d'étude rapprochée du lot 8 (Toulouse-Bruch) | Enjeu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | |
| Tanche<br>*Tinca tinca* | - | - | LC | - | Dét. | C | PE_064 (Hydrosphère, 2024)<br>Canal latéral à la Garonne (2022, FDAAPPMA31, Lacourtensourt (>11km de la DUP)), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Faible |
| Truite arc en ciel<br>*Oncorhynchus mykiss* | - | - | NA | - | - | INT | L'Arrats (2019, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP))) | Négligeable |
| Truite de mer<br>*Salmo trutta* | DH2 | PN1<br>PF1 | - | - | Dét. | AR | La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Fort |
| Vairon<br>*Phoxinus phoxinus* s.l.. | - | - | LC | - | Dét. | C | Le Mestré-Pont, Labourdasse, le Brimont, l'Estressol, le Sirech, le Profond, la Sardine, le Rieu Tort (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2021, OFB, PDPG47, Agen (2,5km amont DUP)), (2020, , Naïades, station 05152000 à St-Aignan (4km aval DUP)), l'Auroue (2023, FDAAPPMA82, Dunes (1km DUP)), le Cameson (2021, FDAPPMA82, Auvillar (DUP)), l'Ayroux (2023, FDAPPMA82, Le Pin (<1km amont DUP)) | Faible |
| Vairon de la Garonne<br>*Phoxinus dragarum* | - | - | LC | - | -. | C | PE_019 (Hydrosphère, 2024 | Faible |
| Vandoise<br>*Leuciscus leuciscus* | - | PN1<br>PF1 | LC | - | Dét. | AR | La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle) | Moyen |
| **Espèces exotiques envahissantes : 4 espèces** | | | | | | | | |
| Perche soleil<br>*Lepomis gibbosus* | - | - | - | - | - | C | Le Rieumort, le Brimont, un ruisseau non nommé de la commune de Caudecoste (TR_055), PE_011, PE_019, PE_024, PE_028, PE_029, PE_031, PE_038, PE_039, PE_082, PE_085, PE_110 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), l'Ayroux (2020, FDAPPMA82, Merles (<1km aval DUP)) | Négligeable |
| Poisson chat<br>*Ameiurus melas* | - | - | - | - | - | C | L'Auvignon, le Sirech, ruisseau du Perséguet (Hydrosphère, 2024)<br>L'Auroue (2023, FDAAPPMA82, Dunes (1km DUP)) | Négligeable |
| Pseudorasbora<br>*Pseudorasbora parva* | - | - | - | - | - | C | Le Rieumort, l'Estressol, un ruisseau non nommé de la commune de Caudecoste (TR_055), le Sirech, ruisseau du Sanguinenc, la Larone, l'Hers-mort, PE_024, PE_031, PE_064, PE_085 (Hydrosphère, 2024)<br>La Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), la Ségone (2022, Agence de l'eau Adour-Garonne, PDPG 47, Colayrac-St-Cirq (0,9km amont DUP)), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), l'Auroue (2023, FDAAPPMA82, Dunes (1km DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), le Cameson (2021, FDAPPMA82, Auvillar (DUP)), l'Ayroux (2022, FDAPPMA82, Merles (<1km aval DUP)), la Gimone (2023, Naïades, station 05153000 à Lafitte (3,5km amont DUP)) | Négligeable |
| Sandre<br>*Sander lucioperca* | - | - | - | - | - | AC | PE_024, PE_028, PE_029, PE_096, PE_100 (Hydrosphère, 2024)<br>Canal latéral à la Garonne (2022, FDAAPPMA31, Lacourtensourt (>11km de la DUP)), la Garonne (2019-2022, MIGADO, Golfech, Malause, Bazacle), le Gers (2022, Naïades, station 05114000 à Layrac (3,5km amont DUP)), l'Arrats (2023, Naïades, station 05118000 à St Antoine (3km amont DUP)), la Gimone (2019, FDAAPPMA82, Castelferrus (500m aval DUP)) | Négligeable |

Légende Cf., Tableau 11 du paragraphe 4.2.

# Les amphibiens - Section 1 - Extraits des rapports thématiques

## 4.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et les populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

**L'enjeu écologique retenu, correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

Tableau 10 : Statuts et enjeux écologiques des amphibiens protégés présents au sein de l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Pélobate cultripède<br>*Pelobates cultripes* | An. IV | Art.2 | VU | EN | DZ | R | Très fort | Le Pélobate cultripède est une espèce d'affinité méditerranéenne qui affectionne les milieux ouverts avec des sols meubles comme les gravières, prairies rases, sablières et les milieux dunaires sur le littoral. Les habitats de reproduction correspondent à des points d'eau dégagés avec un bon ensoleillement, des pentes douces et une période de mise en eau assez longue afin de permettre le développement des larves.<br>A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, le Pélobate cultripède a été contactée dans le département du Lot-et-Garonne, sur la commune de Fargues-sur-Ourbise, avec cinq observations circonstanciées. L'habitat occupé correspond ici à une ancienne sablière non exploitée qui comporte plusieurs plans d'eau sur sol sableux (extension au nord des PK n°105 et 106). Cette station constitue l'une des seules localités de l'espèce dans le département du Lot-et-Garonne, comme en atteste les données bibliographiques qui mentionnent le Pélobate cultripède uniquement sur les communes de Fargues-sur-Ourbise, Pindères et Pompogne (SINP, 2023).<br>**En tenant compte du statut de l'espèce, de sa grande rareté à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et du mauvais état de conservation des populations connues, le niveau d'enjeu retenu pour le secteur "massif landais" est évalué à "Majeur".** | Majeur |
| OC | | | | | CR | DZ | PC | Majeur | | Majeur |
| NA | Rainette ibérique<br>*Hyla molleri* | - | Art.2 | VU | - | - | AR | Majeur | La Rainette ibérique est une espèce qui occupe préférentiellement les landes humides, lagunes et certaines crastes du massif landais avec une végétation herbacée sur les milieux terrestres environnants.<br>A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, la Rainette ibérique a été contactée en Gironde, au sein du massif landais, au niveau d'un réseau de lagunes en milieu ouvert localisées sur la commune de Captieux. Quatre mentions pour une dizaine d'individus ont été obtenues entre les PK n°81 et 87, correspondant au secteur des "Landes sud de Captieux et Maillas".<br>Ces observations s'inscrivent dans la répartition connues de l'espèce comme en témoigne les données bibliographiques disponibles (SINP & FAUNA, 2021) qui mentionnent la Rainette ibérique présente sur ce même secteur. | Majeur |
| OC | | | | | - | - | - | Absente | | Absente |
| NA | Alyte accoucheur<br>*Alytes obstetricans* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | DZsc | - | Moyen | L'Alyte accoucheur occupe les terrains bien exposés à l'ensoleillement sur des sols souvent légers. Il recherche les formations végétales assez ouvertes (landes, prairies maigres, pelouses, cultures) ainsi que les milieux remaniés (carrières, friches) et peut se retrouver dans les contextes anthropisés. Les milieux aquatiques utilisés sont très variés (mares, ruisseaux, étangs, tourbières fossés etc…).<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, l'Alyte accoucheur a notamment été contacté sur la commune de Balizac (PK n°49) dans des habitats boisés du Massif Landais entre la Hure et le Baillon, sur la commune de Saint-Léger-de-Balson (PK n°53) et sur le secteur de Captieux avec une dizaine d'individus entre les PK n°74 et 77, dans les zones de pares-feux et les lisières avec de nombreuses ornières et points bas. | Moyen |
| OC | | | | | EN | DZ | PC | Fort | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | Dans le Lot-et-Garonne, l'espèce a été principalement observée au niveau d'une extension sur la commune de Pompiey (une dizaine de contacts) qui correspond à une lagune en milieu boisé et dans le secteur de Montgaillard-en-Albret (8 contacts) et dans le secteur entre la fin du massif landais et le début des plaines agricoles de la vallée de la Garonne (PK n°19). | |
| NA | Pélodyte ponctué<br>*Pelodytes punctatus* | - | Art.2 | LC | VU | DZ | AC | Fort | Le Pélodyte ponctué affectionne les espaces ouverts avec des sols superficiels bien exposés comme les prairies, pelouses, zones pré forestières et boisements alluviaux. L'espèce peut aussi coloniser des milieux créés ou modifiés par l'homme : labours, vignobles, terrains vagues etc… Les habitats de reproduction sont souvent des points d'eau temporaires, bien ensoleillés, végétalisés et pauvres en poissons.<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, le Pélodyte ponctué a surtout été contacté dans le Lot-et-Garonne au niveau des communes de Montgaillard-en-Albret et Feugarolles pour un total de cinq mentions (entre les PK n°119 et 126). Les milieux occupés correspondent à des parcelles agricoles avec des fossés en eau et des bassins, à l'extrémité est du triangle landais. | Fort |
| OC | | | | | LC | - | C | Faible | | Faible |
| NA | Crapaud calamite<br>*Epidalea calamita* | An.IV | Art. 2 | LC | NT | DZsc | C | Fort | Le Crapaud calamite privilégie les habitats pionniers, souvent temporaires et instables comme les sablières, les carrières, les dunes ou les gravières, qui présentent peu de végétation. Il est fortement lié aux milieux ouverts et ensoleillés avec des sols meubles, comme les zones agricoles ou les friches, facilitant sa capacité à creuser et à s'abriter. L'espèce se reproduit dans des eaux peu profondes, souvent temporaires, comme des mares ou des flaques d'eau formées après les pluies.<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, le Crapaud calamite a été contacté essentiellement sur deux secteurs :<br>- entre Saint-Médard-D'Eyrans et Saint-Michel-de-Rieufret (PK n°14 à PK n°28) avec une soixantaine de contacts essentiellement dans les milieux ouverts de zones agricoles (prairie, vignobles, friches), les zones remaniées (carrières) et des landes en contexte boisés.<br>- au niveau de Fargues-sur-Ourbise, dans le Lot-et-Garonne, avec une dizaine de contacts dans les zones de sablières à proximité du PK n°106.<br>De manière ponctuelle, l'espèce a également été observée sur la commune de Préchac (PK n°62) et sur la commune de Bourriot-Bergonce (PK n°87) toujours en faibles effectifs (entre 1 et 5 individus) et dans des zones très ouvertes (coupes forestières récentes). | Fort |
| OC | | | | | LC | - | C | Faible | | Faible |
| NA | Triton marbré<br>*Triturus marmoratus* | An. IV- | Art.2 | NT | LC | DZsc | C | Fort | Le Triton marbré est une espèce de plaine et de moyenne montagne qui affectionne les surfaces plus ou moins boisées sur des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. En période de reproduction, il recherche des plans d'eau variés souvent permanents, végétalisés, assez profonds et pauvres en poissons.<br>L'espèce a été contactée sur de nombreux sites de l'aire d'étude rapprochée : secteurs de Castres-Gironde (PK n°17 à 21) avec six contacts dans des mares en contextes boisés ; entre Saint-Michel-de-Rieufret et Saint-Léger-de-Balson (PK n°28 à 44) avec neuf contacts dans des habitats de lagunes et de mares forestières ; sur la commune d'Escaudes avec six observations entre les PK n°74 et 77 ; sur plusieurs sites entre Cudos et Fargues-sur-Ourbise (PK n°76, 79, 82, 86-88, 91,97 et 104) avec 16 contacts de l'espèce toujours dans des habitats forestiers avec la présence de mares et lagunes.<br>A la jonction entre le massif landais et la vallée de la Garonne, le Triton marbré a également été observé au niveau de Xaintrailles, Montgaillard-en-Albret et Vianne avec quatorze observations (PK n°115 à 121) dans des habitats de boisements et de bocages agricoles avec la présence de nombreuses mares et bassins. | Fort |
| OC | | | | | VU | DZ | C | Fort | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Grenouille de Graf<br>*Pelophylax kl. grafi* | - | Art.2 | NT | NE | - | AC | Moyen | Les "grenouilles vertes" privilégient les plans d'eau stagnante ou faiblement courante, où la végétation aquatique est abondante. Les mares, étangs et lacs bordés de roselières, d'herbes aquatiques ou de végétation dense sont des habitats idéaux pour ces espèces. Ces espèces favorisent également les points d'eau bien exposés comme les lagunes et landes humides en contexte ouvert. | Moyen |
| OC | | | | | DD | DZ | NE | Très fort | A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée quatre espèces sont considérées comme présente en tenant compte des résultats de terrain et des éléments bibliographiques disponibles.<br>La **Grenouille rieuse** est l'espèce la plus abondamment contactée avec de nombreuses observations dans plusieurs secteurs :<br>- entre Castres-Gironde et Saint-Michel-de-Rieufret avec une dizaine d'observations dans des plans d'eau permanents plus ou moins artificialisés entre les PK n° 17 et 24.<br>- dans le secteur de Bernos-Beaulac jusqu'au nord de Captieux avec onze observations dans des bassins artificialisés et mares en contexte ouvert (PK n°71, 73, 74 et 76).<br>- entre Fargues-sur-Ourbise et Feugarolles, dans le Lot-et-Garonne, avec une quarantaine de contacts (PK n°105 à 126) dans des habitats variés comme des étangs en contexte forestiers, des mares et bassins en contexte plus agricoles et des fossés en eau permanents.<br>La **Grenouille commune** possède une répartition plus restreinte avec seulement deux contacts sur la commune de Saint-Médard-D'Eyrans (PK n°15), au sein d'un réseau de mares végétalisées en contexte ouvert. Cette faible abondance correspond à l'aire de distribution de l'espèce qui atteint ici sa limite méridionale.<br>La **Grenouille de Pérez** est une espèce des milieux aquatiques plutôt permanents comme les lagunes, marais, mares et fossés bien exposés.<br>L'espèce a été contactée sur plusieurs sites de l'aire d'étude rapprochée : sur la commune de Guillos avec une observation (PK n°34) ; sur la commune de Bernos-Beaulac avec un contact (ADN-e) dans un réseau de lagunes proches de la vallée du Ciron (PK n °71) ; sur la commune d'Escaudes avec trois observations (PK 74 et 75) ; sur la commune de Captieux avec un contact (ADN-e) au niveau d'une lagune (PK n°87); sur la commune de Cudos avec un contact (PK n°75) et sur la commune de Goualade avec une observation (PK n°83).<br>Pour la Grenouille de Pérez, toutes les observations ont été réalisées dans des habitats similaires (lagunes et mares permanentes en contexte ouvert de landes et coupes forestières récentes sur sol meuble).<br>La **Grenouille de Graf** n'a pas été observée directement lors des inventaires mais est considérée comme présente dans l'aire d'étude rapprochée. Très proche de la Grenouille de Pérez, elle possède une aire de répartition similaire et occupe le même type d'habitats. L'espèce est citée dans la bibliographie avec des données circonstanciées sur la commune de Beautiran (SINP, 2020) proche de l'aire d'étude rapprochée. Les sites occupés par la Grenouille de Pérez peuvent donc potentiellement convenir à ce taxon. | Très fort |
| NA | Grenouille de Pérez<br>*Pelophylax perezi* | An. V | Art.2 | NT | DD | - | AR | Moyen | | Moyen |
| OC | | | | | DD | DZ | NE | Fort | | Fort |
| NA | Grenouille commune<br>*Pelophylax kl. esculentus* | An. V | Art.4 | NT | NE | - | AC | Moyen | | Moyen |
| OC | | | | | DD | DZ | NE | Fort | | Fort |
| NA | Grenouille rieuse<br>*Pelophylax ridibundus* | An. V | Art. 3 | LC | LC | - | NE | Faible | | Faible |
| OC | | | | | NE | - | C | Faible | | Faible |
| NA | Grenouille rousse<br>*Rana temporaria* | An. V | Art.4 | LC | LC | DZsc | C | Moyen | La Grenouille rousse affectionne les milieux boisés, humides et frais. L'espèce se reproduit très tôt dans l'année, en hiver et dans divers types de milieux aquatiques temporaires ou permanents comme des ornières forestières, des mares voire les zones de débordement des cours d'eau.<br>L'espèce a été peu contactée dans l'aire d'étude rapprochée avec deux observations sur la commune de Bernos-Beaulac au nord de la vallée du Ciron (PK n °71) et sur la commune de Cudos avec deux observations au niveau du PK n°76, le long du ruisseau de Barthos. La Grenouille rousse se retrouve ici typiquement dans les boisements frais comme les aulnaies marécageuses qui prennent place le long des cours d'eau. | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZsc | C | Moyen | | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Salamandre tachetée terrestre<br>*Salamandra salamandra terrestris* | - | Art. 3 | LC | LC | DZsc | CC | Moyen | La Salamandre tachetée est une espèce inféodée aux ruisseaux forestiers caractérisés par un couvert végétal dense et une eau froide pas ou peu stagnante. Elle est une bonne indicatrice des cours d'eau en bon état écologique. Elle se reproduit directement dans les ruisseaux mais également dans les bassins d'eau claire, les fossés, ornières et suintements. En phase terrestre hivernale, l'espèce recherche les gîtes en milieu forestier (souches, arbres morts etc..).<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, la Salamandre tachetée a été contactée sur plusieurs secteurs de Gironde et du Lot-et-Garonne :<br>- entre Saint-Médard-D'Eyrans et Landiras avec une trentaine d'observations (PK n°14 à 33) essentiellement dans les milieux boisés avec la présence de ruisseaux et de fossés en eau.<br>- au niveau de Cudos et de Lerm-et-Musset avec huit contacts (PK n°73 à 76) à proximité du ruisseau de Barthos et dans les fossés longeant les pistes forestières.<br>- entre Pompogne et Feugarolles avec 45 observations (PK n°100 à 119) dans des habitats boisés avec la présence de ruisseaux, fossés ainsi que le long des pistes avec des ornières.<br>Les habitats occupés ici correspondent à l'écologie de l'espèce et sa répartition recoupe celle citée dans la bibliographie au niveau du massif landais. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |
| NA | Grenouille agile<br>*Rana dalmatina* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Moyen | La Grenouille agile se trouve dans des milieux variés avec une préférence pour les habitats aquatiques et semi-aquatiques. Elle fréquente les plans d'eau stagnants comme les étangs et les mares, qui sont essentiels pour sa reproduction. Cette grenouille est également présente dans les rivières à faible débit et les fossés, où elle peut trouver des conditions propices à l'alimentation. Les zones humides telles que les marais et les prairies inondables sont également des habitats importants. En dehors de la période de reproduction, la Grenouille agile se réfugie dans les environnements terrestres tels que les forêts claires, les broussailles et les zones végétalisées, offrant un microclimat humie.<br>L'espèce se révèle assez abondante dans l'aire d'étude rapprochée avec de nombreuses observations sur certains secteurs. Les effectifs les plus importants ont été observés :<br>- entre Saint-Médard-d'Eyrans et Landiras avec plusieurs dizaines d'observations au sein des boisements humides et des fossés en eau (PK n°14 à 31).<br>- sur tout le tracé entre Bernos-Beaulac et Feugarolles, avec plusieurs centaines de contacts dans des habitats variés mais toujours boisés (fossés en eau, boisements humides proches des cours d'eau, ornières le long des pistes).<br>- le long de la vallée du Ciron sur la commune de Bernos-Beaulac avec une dizaine d'observations dans les boisements humides (proximité du PK n°71).<br>- sur la commune de Captieux au niveau des "Landes sud de Captieux et Maillas" avec une dizaine de contacts dans les crastes en eau et lagunes en milieux fermés et semi-ouverts. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Crapaud épineux<br>*Bufo spinosus* | - | Art. 3 | LC | LC | - | C | Moyen | Espèce ubiquiste présente sur la quasi-totalité des habitats aquatiques. Néanmoins, elle affectionne particulièrement les points d'eau proches des milieux boisés. Cette espèce effectue d'importantes migration lors de la période de reproduction pouvant aller jusqu'à plusieurs kilomètres de leur lieu d'hibernation.<br>Le Crapaud épineux a été contacté dans de nombreux secteurs de l'aire d'étude rapprochée avec des effectifs importants dans la partie nord entre Saint-Médard-d'Eyrans et Guillos (une quarantaine de contacts) entre les PK n°14 à 34 ; ente Bernos-Beaulac et Feugarolles et Bernos-Beaulac et Captieux avec une présence continue et plusieurs centaines d'observations.<br>Les milieux occupés ici sont assez variés avec des plans d'eau de grande taille, des étangs non naturels, des lagunes, fossés et crastes en eau légèrement courants. En phase terrestre, les individus ont été observés en déplacement le long des pistes, routes mais aussi les landes ouvertes, sous-bois et pinèdes. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Rainette méridionale<br>*Hyla meridionalis* | An. IV | Art.2 | LC | LC | - | C | Faible | Relativement commune, La Rainette méridionale occupe tout type de plan d'eau, permanent ou temporaire, riches en végétation rivulaire ou elle se poste pour chanter, en repos et s'alimenter. Elle fréquente principalement des milieux boisés et arbustives qui fourniront des endroits idéaux pour se cacher. Opportuniste, elle peut également se retrouver dans des habitats fortement anthropisés (jardins avec bassins, friches etc..).<br>La Rainette méridionale a été abondamment contactée dans certains secteurs de l'aire d'étude rapprochée. Les effectifs les plus importants ont été observés dans la partie nord entre Saint-Médard-d'Eyrans et Saint-Michel-de-Rieufret (PK n°14 à 26) avec une présence dans des milieux remaniés (plans d'eau et étangs de carrières) et en périphérie des zones habitées.<br>Entre Bernos-Beaulac et Captieux, l'espèce est abondante localement avec des observations de plusieurs dizaines d'individus, essentiellement au niveau des plans d'eau (mares et lagunes) en contexte forestier et semi-ouverts (PK n°74, 78 et 85).<br>Entre Fargues-sur-Ourbise et Feugarolles (PK n°105 à 125) avec plusieurs dizaines de contacts de l'espèce, notamment dans les milieux les plus ouverts sur la fin du massif landais dans une zone avec de nombreux habitats favorables (bassins et mares) en contexte agricole.<br>Globalement, la Rainette méridionale se retrouve dans une grande variété de plans d'eau (bassins, mares, lagunes) en contexte ouvert et semi-ouvert ainsi qu'à proximité des zones anthropisées. L'espèce est en revanche absente des milieux trop fermés et des cours d'eau avec un débit marqué. | Faible |
| OC | | | | | LC | - | C | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Triton palmé<br>*Lissotriton helveticus* | - | Art.3 | LC | LC | - | - | Faible | Le Triton palmé est une espèce ubiquiste et pionnière qui peut se contenter de petites zones aquatiques pour se reproduire. Il occupe tout type de points d'eau stagnants permanents ou temporaires, généralement de faible profondeur. Même les milieux eutrophisés et dégradés peuvent constituer des habitats de reproduction pour l'espèce. En phase terrestre il recherche principalement les milieux boisés et densément végétalisés mais peut également trouver refuge sous des pierres, des planches voir même dans les jardins.<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, le Triton palmé a été contacté sur de nombreux secteurs avec les effectifs les plus importants :<br>- entre Saint-Selve et Saint-Michel-de-Rieufret (PK n°20 à 27) avec une vingtaine de contacts dans des habitats boisés mixtes avec la présence de mares et de fossés en eau.<br>- Entre Bernos-Beaulac et Captieux avec 18 contacts de l'espèce dans des milieux variés (mares forestières, lagunes et crastes en eau).<br>- Sur les communes de Cudos, Lerm-et-Musset et Saint-Michel de Castelnau avec plusieurs dizaines d'observations localement (PK n°74, 78 et 86) dans des milieux boisés avec fossés en eau et à proximité du ruisseau de Barthos.<br>- dans le Lot-et-Garonne, entre Fargues-sur-Ourbise et Feugarolles (PK n°105 à 126), avec une quarantaine de contacts en milieux boisés le long des ruisseaux et en contexte plus ouvert (plaines agricoles avec bassins et fossés) à l'extrême est de l'aire d'étude rapprochée.<br>Les milieux occupés correspondent bien ici au caractère ubiquiste de l'espèce capable d'occuper une large gamme d'habitats de qualité variable. | Faible |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |

Légende :
*An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».*
*Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*
*Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.*
*Art. 4 : espèces inscrites l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.*
*LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; P : présente (pas encore évaluée) ; NE : non évalué.*
*LRR : Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (Le Moigne & Jailloux, 2013) et de Midi Pyrénées (Barthe, 2014) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évaluée.*
*Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF ; DZsc : espèce déterminante de ZNIEFF sous conditions. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007).*
*Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA, 2021) / rareté Occitanie à dire d'expert : RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune ; NE : non évalué.*

# Les amphibiens - Section 2 - Extraits des rapports thématiques

## 4.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et les populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

**L'enjeu écologique retenu**, **correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

Tableau 13 : Statuts et enjeux écologiques des amphibiens protégés présents au sein de l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | DZsc | C | Moyen | L'Alyte accoucheur occupe les terrains bien exposés à l'ensoleillement sur des sols souvent légers. Il recherche les formations végétales assez ouvertes (landes, prairies maigres, pelouses, cultures) ainsi que les milieux remaniés (carrières, friches) et peut se retrouver dans les contextes anthropisés. Les milieux aquatiques utilisés sont très variés (mares, ruisseaux, étangs, tourbières fossés etc…).<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, l'espèce n'a été contactée que sur une seule station avec une observation sur la commune d'Auvillar (PK n°172) dans le Lot-et-Garonne. L'habitat occupé ici correspond à des zones de friches ouvertes le long du ruisseau "le profond". Sur le reste de l'aire d'étude rapprochée, l'Alyte accoucheur peut potentiellement occuper les milieux remaniés comme les zones de carrières, les secteurs anthropisés (villages et zones péri-urbaines) et les habitats de cultures avec la présence de fossés en eau et de chemins avec des ornières.<br>Pour rappel, un écart important existe entre l'enjeu spécifique régional d'Occitanie et les autres enjeux définis par les LR Aquitaine, la DREAL Occitanie et FAUNA. En effet, l'Alyte est classé EN sur la LR de Midi-Pyrénées datant de 2014 en raison des épidémies de chytridiomycose menaçant les populations vivant le plus au sud, dans les Hautes Pyrénées. **L'enjeu spécifique retenu pour cette espèce correspond à "fort" qui constitue une valeur médiane** permettant de tenir compte de ce phénomène mais aussi de l'état de conservation plus favorable de l'espèce au niveau de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| OC | | | | | EN | DZ | PC | Fort | | Fort |
| NA | Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* | - | Art. 2 | LC | VU | DZ | AC | Fort | Le Pélodyte ponctué affectionne les espaces ouverts avec des sols superficiels bien exposés comme les prairies, pelouses, zones pré forestières et boisements alluviaux. L'espèce peut aussi coloniser des milieux créés ou modifiés par l'homme : labours, vignobles, terrains vagues etc… Les habitats de reproduction sont souvent des points d'eau temporaires, bien ensoleillés, végétalisés et pauvres en poissons.<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, le Pélodyte ponctué a été contacté dans un secteur en Agen et Montauban (40 observations) avec notamment :<br>- 29 contacts entre Sérignac-sur-Garonne et Agen (PK n°134 à 141) essentiellement dans des fossés, bassins et ornières en contexte agricole de la vallée de la Garonne.<br>- sur la commune de Layrac (PK n°156) et Saint-Loup (PK n°166) avec cinq observations toujours au niveau de bassins et de plans d'eau dans des contextes agricoles ouverts.<br>- sur la commune de Montauban (PK n°198) et de Bressols (PK n°211) avec six observations toujours dans des habitats très ouverts de plaines agricoles avec la présence de points d'eau temporaires (ornières), de bassins e de fossés utilisés lors des phases de reproduction. | Fort |
| OC | | | | | LC | - | C | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Triton marbré *Triturus marmoratus* | An. IV | Art. 2 | NT | LC | DZsc | C | Fort | Le Triton marbré est une espèce de plaine et de moyenne montagne qui affectionne les surfaces plus ou moins boisées sur des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. En période de reproduction, il recherche des plans d'eau variés souvent permanents, végétalisés, assez profonds et pauvres en poissons.<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, l'espèce a été contactée sur une seule station dans le Lot-et-Garonne sur la commune de Bruch avec quatre contacts (PK n°126). Le milieu occupé correspond à un étang en zone forestière. Sur le reste du secteur, les mares et étangs végétalisés proches d'habitats boisés peuvent constituer des sites de reproduction favorables pour ce taxon qui apparaît comme peu abondant et localisé dans la vallée de la Garonne. | Fort |
| OC | | | | | VU | DZ | C | Fort | | Fort |
| NA | Grenouille commune *Pelophylax kl. esculentus* | An. V | Art. 3 | NT | NE | - | AC | Moyen | Les "grenouilles vertes" privilégient les plans d'eau stagnante ou faiblement courante, où la végétation aquatique est abondante. Les mares, étangs et lacs bordés de roselières, d'herbes aquatiques ou de végétation dense sont des habitats idéaux pour ces espèces. Ces espèces favorisent également les points d'eau bien exposés comme les lagunes et landes humides en contexte ouvert.<br>A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée deux espèces sont considérées comme présente en tenant compte des résultats de terrain et des éléments bibliographiques disponibles.<br>La **Grenouille commune** a été contactée sur deux localités dans l'aire d'étude rapprochée : sur la commune de Layrac dans le Lot-et-Garonne (PK n°151) avec une observation au niveau d'un réseau de plan d'eau appartenant une carrière en activité ; sur la commune de Castelnau-d'Estrétefonds (PK n°232) avec une observation également au niveau d'un réseau de plans d'eau.<br>Les milieux occupés et ceux favorables à la Grenouille commune correspondent donc à des plans d'eau de taille variable, bien exposés permettant la reproduction de l'espèce.<br>La **Grenouille rieuse** est l'espèce la plus abondamment contactée (31 mentions) avec de nombreuses observations dans plusieurs secteurs :<br>- entre Bruch et Agen (PK n°127 à 140)<br>- entre La Ville-Dieu-du-Temple et Campsas (PK n°199 à 219)<br>Cette espèce généraliste exploite toute l'année des milieux aquatiques variés comme les étangs, bassins, fossés en eau, mares végétalisées en contexte naturel ou plus anthropisé.<br>Compte tenu des difficultés d'identification inhérentes à ce groupe d'espèces, **l'enjeu attribué aux pointages dont l'espèce n'a pas pu être déterminée correspondra à celui de la Grenouille commune (enjeu le plus fort parmi les espèces considérées comme présentes, par principe de précaution).** | Moyen |
| OC | | | | | DD | DZ | NE | Fort | | Fort |
| NA | Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus* | An. V | Art. 4 | LC | NE | - | NE | Faible | | Faible |
| OC | | | | | NE | - | C | Faible | | Faible |
| NA | Crapaud calamite *Epidalea calamita* | An. IV | Art. 2 | LC | NT | DZsc | C | Fort | Le Crapaud calamite privilégie les habitats pionniers, souvent temporaires et instables comme les sablières, les carrières, les dunes ou les gravières, qui présentent peu de végétation. Il est fortement lié aux milieux ouverts et ensoleillés avec des sols meubles, comme les zones agricoles ou les friches, facilitant sa capacité à creuser et à s'abriter. L'espèce se reproduit dans des eaux peu profondes, souvent temporaires, comme des mares ou des flaques d'eau formées après les pluies. | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | LC | - | C | Faible | Dans l'aire d'étude rapprochée, le Crapaud calamite a été contacté à de nombreuses reprises (151 observations) essentiellement sur les secteurs suivants :<br>- entre Bruch et Agen (PK n°127 à 140) essentiellement en période de reproduction dans les habitats ouverts (plaines agricoles, prairies, friches rases) avec la présence de points d'eau temporaires de faible profondeur (ornières, flaques).<br>- au niveau de Layrac (PK n°152) en période de reproduction dans des habitats remaniés sur sol meuble qui correspondent à une zone de carrière activité.<br>- entre Caumont et Castelferrus (PK n°182 à PK n°189) en période de reproduction dans les habitats ouverts (plaines agricoles, prairies, friches rases) avec la présence de points d'eau temporaires de faible profondeur (ornières, flaques).<br>- sur la commune de Montauban et La Ville-Dieu-du-Temple (PK n°198 à 207) en période de reproduction dans les habitats ouverts (plaines agricoles, prairies, friches rases) avec la présence de points d'eau temporaires de faible profondeur (ornières, flaques).<br>- entre Campsas et Saint-Jory (PK n°219 à 234) en période de reproduction dans les habitats ouverts (plaines agricoles, prairies, friches rases) avec la présence de points d'eau temporaires de faible profondeur (ornières, flaques) et dans des habitats plus remaniés (carrières en activité).<br>Les milieux occupés en période de reproduction correspondent bien à l'écologie de l'espèce, avec une utilisation des habitats pionniers très ouverts sur sol meuble et la présence de points d'eau à caractère temporaire. | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Grenouille rousse<br>*Rana temporaria* | An. V | Art. 4 | LC | LC | DZsc | C | Moyen | La Grenouille rousse affectionne les milieux boisés, humides et frais. L'espèce se reproduit très tôt dans l'année, en hiver et dans divers types de milieux aquatiques temporaires ou permanents comme des ornières forestières, des mares voire les zones de débordement des cours d'eau.<br>L'espèce n'a pas été observée mais est considérée comme présente dans la partie ouest de l'aire d'étude rapprochée, dans le département du Lot-et-Garonne. Les habitats boisés à la jonction entre le massif landais et la vallée de la Garonne sont considérés comme les plus favorables, tout comme les abords des cours d'eau forestiers dont les zones de débordements peuvent constituer des sites de reproduction attractifs (cf. ruisseau du Peyrouet). La Grenouille rousse est mentionnée dans la bibliographie avec deux donnée sur la commune de Laplume (SINP, 2020) au niveau du PK n°140.<br>Sur le reste de l'aire d'étude rapprochée (à l'est d'Agen) la Grenouille rousse est considérée comme absente en se basant sur les données de répartition à l'échelle régionale (Biodiv' Occitanie, 2024). | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZsc | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Salamandre tachetée terrestre<br>*Salamandra salamandra terrestris* | - | Art. 3 | LC | LC | DZsc | CC | Moyen | La Salamandre tachetée est une espèce inféodée aux ruisseaux forestiers caractérisés par un couvert végétal dense et une eau froide pas ou peu stagnante. Elle est une bonne indicatrice des cours d'eau en bon état écologique. Elle se reproduit directement dans les ruisseaux mais également dans les bassins d'eau claire, les fossés, ornières et suintements. En phase terrestre hivernale, l'espèce recherche les gîtes en milieu forestier (souches, arbres morts etc..).<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, l'espèce a été contactée à 42 reprises avec des données sur le secteur entre Feugarolles et Brax (PK n°125 à 140) au sein des boisements de feuillus avec la présence de milieux aquatiques (ornières et ruisseaux) ; sur la commune de Saint-Michel (PK n°175) avec deux données au niveau d'un ruisseau forestier (cf. la Sardine) ; entre la Ville-Dieu-Du-Temple et Grisolles (PK n°201 à 226) avec seize observations toujours à proximité des milieux boisés de plaine.<br>Les habitats occupés dans l'aire d'étude rapprochée correspondent à l'écologie de l'espèce avec, en période de reproduction, une préférence pour les milieux boisés frais et les habitats aquatiques comme les ruisseaux forestiers, les mares et les ornières. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |
| NA | Grenouille agile<br>*Rana dalmatina* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Moyen | La Grenouille agile se trouve principalement dans des milieux variés, mais elle a une préférence pour les habitats aquatiques et semi-aquatiques. Elle fréquente les plans d'eau stagnants comme les étangs et les mares, qui sont essentiels pour sa reproduction. Cette grenouille est également présente dans les rivières à faible débit et les fossés, où elle peut trouver des conditions propices à l'alimentation. Les zones humides telles que les marais et les prairies inondables sont également des habitats importants. En dehors de la période de reproduction, la Grenouille agile se réfugie dans les environnements terrestres tels que les forêts claires, les broussailles et les zones végétalisées, offrant un microclimat humide<br>L'espèce a été contactée qu'une seule fois dans l'aire d'étude rapprochée avec une donnée sur la commune de Campsas (PK n°218) au niveau d'une mare en contexte prairial à proximité d'un ruisseau. Elle peut potentiellement se retrouver en période de reproduction dans les boisements humides proches de la Garonne, notamment entre Montauban et Saint-Jory. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Crapaud épineux<br>*Bufo spinosus* | - | Art. 3 | LC | LC | - | C | Moyen | Espèce ubiquiste présente sur la quasi-totalité des habitats aquatiques. Néanmoins, elle affectionne particulièrement les points d'eau proches des milieux boisés. Cette espèce effectue d'importantes migration lors de la période de reproduction pouvant aller jusqu'à plusieurs kilomètres de leur lieu d'hibernation.<br>Le Crapaud épineux a été contacté sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée (86 observations) avec des densités parfois importantes comme dans le secteur de Dunes et Saint-Loup (PK n°162 à 168) ; sur la commune de Caumont (PK n°181) ; sur la commune de Campsas (PK n°218 à 220). | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | L'espèce occupe une large gamme d'habitats en période de reproduction allant des milieux remaniés (plans d'eau de carrières), aux étangs et bassins en contexte agricole et aux entités linéaires (fossés, canaux) dans les zones de friches et en périphérie des agglomérations. | |
| NA | Rainette méridionale<br>*Hyla meridionalis* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | - | C | Faible | Relativement commune, La Rainette méridionale occupe tout type de plan d'eau, permanent ou temporaire, riches en végétation rivulaire ou elle se poste pour chanter, en repos et s'alimenter. Elle fréquente principalement des milieux boisés et arbustives qui fourniront des endroits idéaux pour se cacher. Opportuniste, elle peut également se retrouver dans des habitats fortement anthropisés (jardins avec bassins, friches etc..). | Faible |
| OC | | | | | LC | - | C | Faible | L'espèce est relativement abondante dans l'aire d'étude rapprochée (168 contacts) et se retrouve sur l'ensemble du secteur avec localement des densités assez fortes :<br>- dans le secteur de Brax et Agen (PK n°139 à 4) avec plusieurs dizaines d'observations dans des habitats ouverts de plaines agricoles et en périphérie des agglomérations au niveau des bassins artificiels, plans d'eau et fossés drainants végétalisés.<br>- entre Layrac et Saint-Loup (PK n°149 à 167) avec une présence de l'espèce au niveau des bassins d'irrigation, mares en contexte ouvert et des complexes de plans d'eau d'origine anthropique.<br>- entre La Ville-Dieu-du-Temple et Canals (PK n°200 à 221) avec une plus d'une soixantaine de contacts dans une large gamme d'habitats de reproduction (bassins artificiels, mares, fossés d'irrigation, zones urbaines, jardins et étangs). | Faible |
| NA | Triton palmé<br>*Lissotriton helveticus* | - | Art. 3 | LC | LC | - | CC | Faible | Le Triton palmé est une espèce ubiquiste et pionnière qui peut se contenter de petites zones aquatiques pour se reproduire. Il occupe tout type de point d'eau stagnant permanent ou temporaire, généralement de faible profondeur. Même les milieux eutrophisés et dégradés peuvent constituer des habitats de reproduction pour l'espèce. En phase terrestre il recherche principalement les milieux boisés et densément végétalisé mais peut également trouver refuge sous des pierres, des planches voir même dans les jardins. | Faible |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | Dans l'aire d'étude rapprochée, l'espèce a été contactée localement (13 observations) avec des données localisées sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (PK n°137) ; Dunes et Donzac (PK n°163) ; Saint-Michel (PK n°175) ; Montbeton (PK n°201) et Labastide-Saint-Pierre (PK n°214).<br>En période de reproduction, l'espèce se retrouve essentiellement dans les milieux aquatiques stagnants proches des habitats boisés de feuillus (bassins, fossés en eau, mares). Les contextes trop ouverts et agricoles ne sont pas exploités tout comme les grands plan d'eau souvent riches en ichtyofaune. | Faible |

Légende :

*An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».*
*Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*
*Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.*
*Art. 4 : espèces inscrites l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.*
*LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; P : présente (pas encore évaluée) ; NE : non évalué.*
*LRR : Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (Le Moigne & Jailloux, 2013) et de Midi Pyrénées (Barthe, 2014) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évaluée.*
*Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF ; DZsc : espèce déterminante de ZNIEFF sous conditions. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007).*
*Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA, 2021) / / DREAL Occitanie : Hiérarchisation des espèces présentes en Occitanie (DREAL Occitanie, septembre 2019) : RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune ; NE : non évaluée.*

# Les reptiles - Section 1 - Extraits des rapports thématiques

## 5.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Les tableaux suivants précisent, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

**L'enjeu écologique retenu, correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

### 5.8.1. Espèces protégées

Tableau 14 : Statuts et enjeux écologiques des reptiles protégés présentes au sein de l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations présents dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Vipère aspic, sous espèce *aspis* *Vipera aspis aspis* | - | Art.2 | LC | EN | - | C | Très fort | La Vipère aspic occupe de préférence les milieux de lisières bien ensoleillés avec la présence d'une végétation assez dense (landes, haies…) et de nombreuses caches pouvant servir de gîtes.<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, la Vipère aspic a été contactée sept fois pour autant d'individus observés. L'espèce se retrouve dans le secteur de Saint-Michel-de-Rieufret (PK n°27) avec deux mentions ; sur la commune de Balizac (PK n°42) avec deux mentions ; sur la commune de Cazalis (PK n°63) avec une mention ; sur la commune de Saint-Michel-de-Castelnau (PK n°87) avec une mention et sur la commune de Pompogne (PK n°97) avec une mention.<br>Les milieux occupés sont essentiellement des lisières de boisements (conifères et mixtes) et de landes sèches, bien exposées, souvent le long des pistes et des DFCI.<br>Les inventaires n'ont pas permis d'identifier les individus observés au rang de la sous espèce. Compte tenu des récents travaux de la SHF, les observations du massif landais se rapportent probablement à la ssp. *aspis*. De ce fait, l'enjeu **retenu sur la section 1 se rapporte à la ssp. aspis, soit un enjeu très fort.** | Très fort |
| OC | | | | | VU | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Vipère aspic de Zinniker *Vipera aspis zinnikeri* | - | Art. 2 | LC | VU | DZsc | C | Fort | | Fort |
| OC | | | | | VU | | C | Fort | | Fort |
| NA | Cistude d'Europe *Emys orbicularis* | An.II & IV | Art. 2 | LC | NT | DZsc | AC | Fort | La Cistude d'Europe est une espèce de plaine qui fréquente tous types de milieux aquatiques stagnants et courants, parfois saumâtres. Elle recherche notamment les sites avec un bon ensoleillement pour les phases de thermorégulation.<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, la Cistude d'Europe a été contactée sur plusieurs secteurs :<br>- au niveau de la vallée du Ciron (commune de Bernos-Beaulac, Cudos et Escaudes) avec une trentaine de contacts entre les PK n°70 et 72. L'espèce occupe ici le cours d'eau du Ciron et exploite les habitats terrestres adjacents.<br>- sur le ruisseau du Barthos commune de Cudos, avec deux observations au niveau du PK n°77.<br>- entre Pompogne et Xaintrailles avec une observation au niveau du cours d'eau de l'Avanceot (PK n° 100) ; deux observations sur le cours d'eau de l'Avance (PK n°105) et trois observations au niveau d'une mare forestière (PK n°116).<br>Le détail des observations de l'espèce est renseigné au chapitre **5.7.1.2 - Focus sur la Cistude d'Europe**. | Fort |
| OC | | | | | EN | DZ | PC | Très fort | | Très fort |
| NA | Coronelle girondine *Coronella girondica* | - | Art.3 | LC | NT | DZsc | PC | Fort | La Coronelle girondine affectionne les milieux ouverts, chauds et sec comme les landes sèches, les lisières et les milieux sableux (dune grise et landes).<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, l'espèce a été contactée à quatre reprises avec une observation sur la commune d'Escaudes (PK n°3) ; une observation sur la commune de Pindères (PK n°92) ; une observation sur la commune de Fargues-sur-Ourbise (PK n°107) et une observation sur la commune de Pompiey (PK n° 112). | Fort |
| OC | | | | | NT | DZ | AC | Moyen | | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations présents dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | Les milieux occupés par l'espèce sont essentiellement des lisières et landes sèches sur sols sableux avec une alternance de milieux ouverts et boisés. | |
| NA | Couleuvre vipérine *Natrix maura* | - | Art. 2 | NT | VU | - | C | Fort | La Couleuvre vipérine fréquente les milieux aquatiques comme les étangs, mares, cours d'eau, fossés et utilisent les habitats terrestres (berges) comme sites de thermorégulation et de ponte.<br>Dans l'aire d'étude rapprochée, la Couleuvre vipérine n'a été contactée que sur un seul site avec une observation au niveau du ruisseau de Barthos sur la commune de Cudos (PK n°76). Le milieu occupé (cours d'eau avec aulnaies marécageuses) correspond au préférendum écologique de l'espèce. La Couleuvre vipérine reste un taxon très rare et en régression à l'échelle du massif landais. | Fort |
| OC | | | | | LC | - | C | Fort | | Fort |
| NA | Orvet fragile *Anguis fragilis* | - | Art.3 | LC | VU | DZsc | AC | Fort | L'Orvet fragile affectionne les milieux ouverts ou fermés avec un sol meuble, souvent en contexte frais.<br>Non observée dans l'aire d'étude rapprochée, l'espèce est considérée comme présente, notamment dans les habitats favorables situés au début du secteur (de Saint-Médard-d'Eyrans à Saint-Michel-de-Rieufret). L'orvet fragile reste très rare dans le massif landais et les mentions les plus récentes issues de la bibliographie indiquent sa présence au sud de l'agglomération bordelaise. | Fort |
| OC | | | | | NT | DZsc | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Coronelle lisse *Coronella austriaca* | An. IV | Art.2 | LC | VU | DZsc | PC | Fort | La Coronelle lisse recherche les milieux broussailleux ainsi que les habitats plus humides comme les landes à molinies et les abords des lagunes.<br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires mais est considérée comme présente en tenant compte des milieux favorables disponibles, de l'écologie de l'espèce et des mentions issues de la bibliographique qui indiquent sa présence dans le massif landais sur la commune de Captieux (SINP, 2019). L'ensemble des milieux frais de lisières proches des lagunes et des landes humides peuvent lui être favorables. | Fort |
| OC | | | | | NT | DZsc | PC | Moyen | | Moyen |
| NA | Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus* | An.IV | Art.2 | LC | NT | DZ | AC | Moyen | La Couleuvre d'esculape affectionne les milieux broussailleux, les boisements et bois clairsemés et les ripisylves.<br>L'espèce n'a pas été contactée dans l'aire d'étude rapprochée mais est considérée comme présente compte tenu des habitats favorables identifiés sur le secteur d'étude. L'espèce reste peu mentionnée dans la bibliographie, en lien avec sa rareté dans le massif landais et sa difficulté de détection. Elle est notamment citée sur le secteur de Saint-Médard-D'Eyrans, Landiras et Captieux (SINP, 2020). Les boisements frais proches des cours et les chênaies clairsemées peuvent lui être favorables. | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZsc | AC | Moyen | | Moyen |
| NA | Lézard vivipare *Zootoca vivipara* | - | Art. 3 | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Lézard vivipare occupe typiquement dans le massif landais les habitats frais et humides comme les lagunes, les landes à molinies et les tourbières.<br>L'espèce a été principalement contactée dans un secteur allant de Saint-Michel-de-Rieufret à Origne (PK n°28 à 43) avec 36 observations essentiellement au niveau de landes humides partiellement en eau. Les autres observations ont été effectuées sur la commune de Cudos (PK n°3) dans un réseau de lagunes, sur la commune de Lerm-et-Musset (PK n°80) avec trois observations dans une habitat de tourbières et ponctuellement entre Saint-Martin-Curton et Houeillès avec cinq observations dans des habitats de landes humides à molinies (PK n° 85, 87, 95, 100 et 104).<br>Les observations réalisées lors des inventaires viennent confirmer la forte affinité de ce taxon pour les milieux frais et ouverts avec une végétation à dominante herbacée et la présence d'eau pendant une bonne partie de l'année. | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZsc | AC | Moyen | | Moyen |
| NA | Lézard à deux raies *Lacerta bilineata* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | Le Lézard à deux raies se rencontre dans les milieux broussailleux denses, les lisières, bords de ripisylves, friches et landes sèches. Un bons ensoleillement semble être un critère important de ses habitats.<br>L'espèce a été largement contactée dans l'aire d'étude rapprochée (239 contacts) avec une répartition sur l'ensemble du secteur. De fortes densités ont notamment été notées entre Saint-Michel-de-Rieufret et Guillos (PKn°25 à 34), entre Bernos-Beaulac et Saint-Martin-Curton (PK n°71 à 83) et sur les communes de Escaudes et Captieux (PK n°75 à 86). | Faible |
| OC | | | | | NT | - | CC | Moyen | | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations présents dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | Les milieux occupés sont essentiellement les lisières bien exposées des landes, pinèdes, les bords de friches et la végétation arbustive au bord des cours d'eau. A contrario, l'espèce est absente des habitats trop fermés (pinèdes denses) et des milieux agricoles plus ouverts (secteur de Montgaillard-en-Albret et Feugarolles). | |
| NA | Couleuvre helvétique *Natrix helvetica* | - | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Moyen | La Couleuvre helvétique occupe les zones humides (marais, landes humides, prairies) mais également les habitats plus mésophiles (friches, landes sèches, lisières boisées). Elle peut s'alimenter dans une grande variété de milieux aquatiques (ruisseaux, fossés, mares, étangs).<br>L'espèce a été contactée sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée (31 contacts) avec des données localisées sur les communes de Saint-Selve (PK n°17), Saint-Michel-de-Rieufret (PK n°28), Saint-Léger-de-Balson (PK n°51), Préchac (PK n°60), Cudos, Escaudes, Captieux (PK n°72 à 86) Goualade (PK n°84), Pindères, Pompogne (PK n°89 et 100), Fargues-sur-Ourbise (PK n°109) et Ambrus (PK n°115).<br>Les milieux utilisés par l'espèce sont relativement variés : lisières de landes sèches à ajoncs, lisières de jeunes pinèdes, crastes, mares forestières et cours d'eau (le Ciron ruisseau de Barthos, l'Avance, l'Avanceot et le ruisseau de Homburens). | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |
| NA | Couleuvre verte et jaune *Hierophis viridiflavus* | An.IV | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | La Couleuvre verte-et-jaune occupe une large gamme d'habitats avec une préférence pour les milieux ouverts et secs (friches, landes et lisières) mais elle peut également se rencontrer dans des milieux plus humides ou anthropisés (friches, jardins etc.).<br>C'est une espèce relativement commune (71 contacts) qui a été observée sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée avec localement des densités assez importantes : dans le secteur de Bernos-Beaulac à Goualade (PK n°71 à 83) ; entre Pindères et Fargues-sur-Ourbise (PK n°92 à 107) et entre Ambrus et Feugarolles (PK n°115 à 125).<br>Les milieux occupés dans l'aire d'étude rapprochée sont relativement variés, en lien avec la grande valence écologique de l'espèce : lisières de haies, ronciers, lisières boisées de feuillus et de conifères, landes sèches, boisements frais, friches etc. | Faible |
| OC | | | | | LC | | CC | Faible | | Faible |
| NA | Lézard des murailles *Podarcis muralis* | An.IV | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | Le Lézard des murailles est une espèce ubiquiste, capable d'occuper une très large gamme d'habitats naturels, remaniés et anthropisés.<br>L'espère a été largement observée dans l'aire d'étude rapprochée avec 934 contacts répartis sur l'ensemble du secteur. Tous les milieux sont occupés à l'exception du cœur des massifs très boisés. On note également des densités qui semblent plus faibles dans les habitats récemment incendiés (secteur de Landiras).<br>Le Lézard des murailles occupe ici les lisières, friches, boisements clairsemés, les landes sèches mais aussi les zones habitées, accotements des pistes et des routes et le bâti anciens (ruines et maisons abandonnées). | Faible |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |
| NA | Tarente de Maurétanie *Tarentola mauritanica* | - | Art.3 | LC | NAa | - | - | Faible | La Tarente de Maurétanie est une espèce essentiellement nocturne qui occupe de préférence les habitats rocheux. Dans les zones qu'elle colonise, on la retrouve essentiellement dans les agglomérations et notamment à proximité des gares.<br>L'espèce n'a pas été observée dans l'aire d'étude rapprochée, mais est considérée comme présente dans certains secteurs proches de sites où des individus ont déjà été observés (commune de Saint-Médard-D'Eyrans). Les habitats favorables sont ici strictement anthropisés (bâtiments des agglomérations). | Faible |
| OC | | | | | | | AC | Faible | | Faible |

Légende :
An. *II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».*
*Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*
*Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.*
*LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.*
*LRR : Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (Le Moigne & Jailloux, 2013) et de Midi-Pyrénées (Barthe, 2014) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure, NE : non évaluée, DD : données insuffisantes ; NAa : non applicable car introduite.*
*Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF ; DZsc : espèce déterminante de ZNIEFF sous conditions. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007) / Liste d'espèces faune déterminantes ZNIEFF en Occitanie – (CSRPN, 2021).*
*Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA, 2021) / rareté Occitanie (à dire d'expert) : RR : très rare ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune ; PC : peu commune.*

# Les reptiles - Section 2 - Extraits des rapports thématiques

## 5.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle du projet.

**L'enjeu écologique retenu, correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle du projet. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle de la parcelle sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

### 5.8.1. Espèces protégées

Tableau 17 : Statuts et enjeux écologiques des reptiles protégés observés au sein de l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Vipère aspic, sous espèce *aspis* *Vipera aspis aspis* | - | Art.2 | LC | EN | - | C | Très fort | La Vipère aspic occupe de préférence les milieux de lisières bien ensoleillés avec la présence d'une végétation assez dense (landes, haies…) et de nombreuses caches pouvant servir de gîtes.<br>La Vipère aspic n'a pas été contactée lors des inventaires mais est localement et récemment mentionnée au niveau de la vallée du Tarn, sur les communes de Bessières, Lavaur, Villemur-sur-Tarn ou encore à Ségoufielle. Elle est donc considérée comme présente au niveau des habitats qui lui sont les plus favorables sur cette section.<br>Sur la base des données bibliographiques récentes à proximité (en 2021 sur la commune de Villemur-sur-Tarn et en 2014 sur la commune de Montech), plusieurs types d'habitats favorables à la Vipère aspic ont été identifiés dans la zone d'étude, représentant une surface totale d'environ 14,6 hectares. Les frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes constituent l'habitat principal (10,8 ha), où l'espèce peut exploiter différentes fonctionnalités : les lisières ensoleillées sont utilisées pour la thermorégulation et la chasse aux petits rongeurs, tandis que le cœur du boisement peut servir de zone de transit et d'hivernage, notamment grâce aux souches et aux tas de bois qui offrent des abris. Les forêts de feuillus caducifoliés (2 ha) présentent des caractéristiques similaires, avec une importance particulière des écotones.<br>Les milieux plus ouverts et broussailleux comme les fourrés tempérés (0,8 ha) et les ronciers (0,5 ha) constituent des habitats particulièrement favorables pour l'espèce, offrant à la fois des zones de chasse, des abris et des sites d'insolation, tout en assurant une protection contre les prédateurs. Les prairies humides mésotrophes à eutrophes (0,5 ha), bien que plus marginales en surface, peuvent être exploitées pour la chasse, particulièrement en périphérie où la végétation plus dense procure des refuges, tout en maintenant un accès aux zones plus ouvertes nécessaires à la thermorégulation.<br>Cette mosaïque d'habitats, associant milieux fermés, semi-ouverts et zones de transition, correspond bien aux exigences écologiques de la Vipère aspic, qui nécessite une diversité de micro-habitats pour accomplir l'ensemble de son cycle biologique.<br>Compte tenu des travaux réalisés par la Société Herpétologique de France en juin 2024, indiquant que la sous-espèce *V. aspis aspis* est dominante en Gironde et *V. aspis zinnikeri* est dominante en Occitanie, tout en ne permettant pas de délimiter clairement la localisation des deux populations. **L'enjeu écologique attribué à l'espèce correspond à l'enjeu de la sous espèce le plus fort dans l'écorégion concernée (par principe de précaution).** | Très fort |
| OC | | | | | VU | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Vipère aspic de Zinniker *Vipera aspis zinnikeri* | - | Art. 2 | LC | VU | DZsc | C | Fort | | Fort |
| OC | | | | | VU | | C | Fort | | Fort |
| NA | Coronelle girondine | - | Art. 3 | LC | NT | DZsc | AC | Fort | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Coronella girondica* | | | | NT | DZ | PC | Moyen | La Coronelle girondine occupe un grand nombre d'habitats naturels de couverture faible à moyenne. Elle fréquente préférentiellement des habitats secs et constitués de zones ouvertes ou à végétation arbustive éparse telles que des landes sèches, des bois clairs.<br><br>Les habitats favorables à la Coronelle girondine identifiés dans la zone d'étude couvrent une surface totale d'environ 3,3 hectares, dominée par les milieux arbustifs et semi-ouverts. Les fourrés tempérés (1 ha) et fourrés tempérés eutrophes (2 ha) constituent les habitats principaux. Ces formations arbustives offrent des conditions optimales pour l'espèce : la structure étagée de la végétation permet une thermorégulation efficace grâce aux zones d'insolation, tout en fournissant des refuges à proximité immédiate. Ces milieux sont également particulièrement favorables aux lézards, proies principales de la Coronelle.<br><br>Les pelouses calcaires vivaces (0,17 ha), bien que plus restreintes en surface, représentent des habitats de qualité pour l'espèce. Ces milieux ouverts et thermophiles, souvent riches en reptiles, constituent des zones de chasse privilégiées, particulièrement en bordure des fourrés où l'alternance de végétation rase et de zones arbustives crée des conditions microclimatiques favorables. Les recrûs forestiers (0,09 ha), zones de transition par excellence, complètent cette mosaïque d'habitats en offrant des écotones propices à la fois à la chasse et à la thermorégulation.<br><br>Cette configuration d'habitats, dominée par des milieux semi-ouverts thermophiles avec une forte proportion de zones de transition, correspond particulièrement bien aux exigences écologiques de la Coronelle girondine, qui affectionne ces espaces structurellement diversifiés. Compte tenu des données bibliographiques disponibles, et de ses mœurs nocturnes ne favorisant pas son observation, l'espèce est considérée comme présente sur l'aire d'étude rapprochée bien que non contactée au cours des inventaires. | Moyen |
| NA | Couleuvre d'Esculape<br>*Zamenis longissimus* | An. IV | Art. 2 | LC | NT | DZ | AC | Moyen | La Couleuvre d'Esculape occupe divers types de milieux embroussaillés ainsi que des boisements. Cette espèce ne s'expose que très rarement à découvert et reste la plupart de son temps immobile dans la végétation ou dans la strate arbustive<br><br>L'espèce n'a pas été observée lors des inventaires mais est considérée présente sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu de la difficulté inhérente à sa détection et des données bibliographiques disponibles. | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZsc | AC | Moyen | | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Couleuvre vipérine<br>*Natrix maura* | - | Art. 2 | NT | VU | - | C | Fort | La Couleuvre vipérine affectionne les zones humides naturelles telles que les marais, les étangs, les fossés naturels mais également les bassins ou encore les fossés et canaux artificiels. Elle utilise ainsi les milieux aquatiques pour son transit et son alimentation mais fréquente aussi les milieux fermés de type fourrés, ronciers voire en milieu forestier à proximité des zones aquatiques pour son repos et son hivernation.<br>L'espèce a été observée dans le Tarn et Garonne (82) en bord de mare sur les communes de Bressols, Montbeton et Saint-Porquier ainsi qu'en lisière de forêt non loin d'un point d'eau sur la commune de Donzac. L'espèce a également été observée sur la commune de Caudecoste (47) aux abords d'un étang.<br>Les inventaires ont permis d'observer la Couleuvre vipérine dans différents types d'habitats. Sans surprise pour cette espèce semi-aquatique, des individus ont été contactés au niveau des milieux aquatiques, notamment dans les eaux stagnantes artificielles et les eaux dormantes de surface, où l'espèce a été observée en chasse ou en thermorégulation en bordure de berge.<br>De manière plus inattendue, l'espèce a été fréquemment observée dans les vergers, probablement en raison de la proximité de ces parcelles avec les zones humides et de la présence d'une strate herbacée favorable à ses déplacements et à sa thermorégulation. Des observations ont également été réalisées dans les frênaies-chênaies à Arum, principalement en lisière proche des zones humides, où les individus profitaient des zones d'écotones pour leur thermorégulation.<br>Quelques observations plus ponctuelles ont été effectuées dans les recrûs forestiers et les pelouses acidophiles annuelles, généralement lors des déplacements des individus entre leurs zones de chasse aquatiques et leurs abris terrestres. Cette distribution des observations confirme l'utilisation complémentaire des habitats aquatiques et terrestres par l'espèce, avec une préférence marquée pour les secteurs où ces deux types de milieux sont étroitement imbriqués. | Fort |
| OC | | | | | LC | - | C | Fort | | Fort |
| NA | Couleuvre helvétique<br>*Natrix helvetica* | - | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Moyen | Espèce semi-aquatique, se nourrissant principalement d'amphibiens. Elle affectionne particulièrement les zones humides mais se retrouve parfois dans des milieux xériques.<br>Sur la partie Occitane de l'aire d'étude rapprochée, l'espèce a été observée dans le Tarn et Garonne (82) au niveau d'une haie sur les communes de Saint Loup, Castelsarrasin et Bressols, en lisière de forêt à Saint-Michel et à La Ville-Dieu-du-Temple, en bord de mare et aux abords d'une route à Saint-Porquier ainsi qu'en en milieu ouvert près d'une zone industrielle à Labastide-Saint-Pierre. Concernant la Nouvelle-Aquitaine, l'espèce a été observée dans Lot et Garonne (47) au sein d'un boisement ou en lisière de forêt sur les communes de Bruch, Sainte-Colombe-en-Bruilhois et Caudecoste ainsi qu'aux alentours d'un bassin de rétention sur la commune de Moirax.<br>L'espèce a été observée dans une diversité d'habitats, avec toutefois une nette prédominance des milieux agricoles. L'espèce a été principalement contactée dans les monocultures intensives (environ 104 ha) et les vignobles (environ 28 ha), qui représentent à eux seuls plus de 90% des surfaces où l'espèce a été observée. Dans une moindre mesure, l'espèce a également été recensée dans des prairies mésiques non gérées (5,4 ha) et divers habitats plus ponctuels : terrains vagues de constructions rurales abandonnées (1,4 ha), abords de routes (1 ha), prairies semées (0,8 ha) et petites parcelles de forêts de feuillus (0,7 ha). Quelques observations ont également été réalisées à proximité d'habitats aquatiques comme les eaux stagnantes artificielles (0,4 ha) et les roselières à massettes (0,06 ha). Cette distribution des observations reflète à la fois l'adaptabilité de l'espèce et la prédominance des milieux agricoles dans le secteur d'étude, tout en soulignant l'importance de la présence de zones humides, même de petite taille, dans son domaine vital. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |
| NA | Couleuvre verte et jaune | An. II & IV | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | Espèce ubiquiste des milieux ensoleillés. Elle affectionne particulièrement les zones bocagères, les broussailles, pelouses sèches accompagnées de bosquets ainsi que les lisères de forêt de feuillu. On la retrouve également en milieu urbanisé si la zone présente de la végétation. | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Hierophis viridiflavus* | | | | LC | - | CC | Faible | L'espèce est commune et a été observée à plusieurs reprises fois le long du tracé dans divers milieu (boisement, lisière de forêt, prairie, bords d'étang, zone urbaine). Sur la partie néo-aquitaine, l'espèce a été observée sur la quasi-totalité du linéaire (soit 11 communes sur 12) dans divers milieux (lisière de forêt, prairie, bords d'étang). Sur la partie occitane, elle est présente de Saint-Cirice à Le Pin, à Castelmayran, de Castelsarrasin à Campsas ainsi qu'à Pompignan dans le Tarn et Garonne (82) et sur la commune de Fronton dans l'Haute-Garonne (31), soit plus d'une vingtaine de communes en tout.<br><br>Les observations de la Couleuvre verte et jaune ont été réalisées dans une diversité d'habitats, reflétant le caractère ubiquiste de l'espèce. Des individus ont été régulièrement contactés dans les milieux agricoles, notamment dans les monocultures intensives et les prairies mésophiles de fauche, où l'espèce trouve des zones de chasse favorables et des proies en abondance. Les prairies mésiques non gérées ont également fourni plusieurs observations, ces milieux offrant une structure de végétation particulièrement propice à la thermorégulation et à la chasse.<br><br>L'espèce a aussi été observée dans des contextes plus anthropisés, comme les abords de routes, les terrains vagues près de constructions rurales abandonnées et aux environs de constructions agricoles, démontrant sa bonne adaptation aux milieux modifiés par l'homme. Les alignements d'arbres ont également permis quelques observations, ces structures linéaires servant probablement de corridors de déplacement et offrant des zones d'interface favorables entre milieux ouverts et zones plus abritées.<br><br>Quelques observations ont aussi été réalisées dans les pelouses acidophiles annuelles, où la végétation rase permet une thermorégulation optimale. Cette distribution des observations souligne la plasticité écologique de la Couleuvre verte et jaune et sa capacité à exploiter aussi bien les milieux naturels que les zones fortement anthropisées. | Faible |
| NA | Lézard à deux raies<br>*Lacerta bilineata* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | Le lézard vert occidental est une espèce généraliste diurne que l'on retrouve dans de nombreux habitats (pelouses, friches, garrigues, maquis, forêts, bord de cours d'eau, marais de littoraux…). Son habitat de prédilection étant les lisières de forêts.<br><br>L'espèce a été observée de nombreuses fois et est présente tout le long de l'aire d'étude dans les milieux qu'elle affectionne (lisière de forêt, haie, prairie semi-ouverte) mais aussi dans d'autres milieux (abord d'étang, le long de la Garonne, proche de voie ferrée). Elle a été observée sur l'ensemble de la section en Nouvelle-Aquitaine et, pour la partie occitane, sur plus de la moitié des communes concernées par l'aire d'étude rapprochée et situées<br><br>Les observations du Lézard à deux raies ont été effectuées dans une variété d'habitats, avec une présence marquée dans les milieux agricoles. L'espèce a été fréquemment contactée en bordure des monocultures intensives, principalement au niveau des interfaces avec d'autres milieux. Les friches et jachères ainsi que les prairies mésophiles de fauche ont également fourni de nombreuses observations, ces milieux offrant une structure de végétation favorable à la thermorégulation tout en maintenant un couvert suffisant pour la protection contre les prédateurs.<br><br>Dans les milieux boisés, l'espèce a été observée dans les frênaies aquitaniennes et les chênaies pubescentes occidentales, principalement en lisière ou dans les trouées ensoleillées. Quelques observations ont également été réalisées dans les prairies semées et les pelouses calcaires vivaces, où la végétation rase permet une thermorégulation efficace tout en maintenant des zones refuges à proximité.<br><br>Cette distribution des observations met en évidence la préférence du Lézard à deux raies pour les zones d'interface entre milieux ouverts et fermés, particulièrement lorsque ces écotones présentent une végétation herbacée bien développée et des éléments structurants comme des souches ou des pierres. | Faible |
| OC | | | | | NT | - | CC | Moyen | | Moyen |
| NA | Lézard des murailles<br>*Podarcis muralis* | An. II & IV | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | Le Lézard des murailles est une espèce ubiquiste et anthropophile, très largement distribué dans la région.<br><br>L'espèce a été observée de nombreuses fois et est présente tout le long de l'aire d'étude dans les milieux qui lui sont favorables. | Faible |
| OC | | | | | LC | - | CC | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique massif landais / vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu massif landais / vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | Les observations du Lézard des murailles reflètent le caractère ubiquiste et anthropophile de l'espèce. Dans les milieux boisés, de nombreux contacts ont été établis dans les chênaies pubescentes et les chênaies-charmaies calciphiles, principalement au niveau des lisières et des zones ouvertes où l'ensoleillement est suffisant. Les plantations de Robiniers ont également fourni plusieurs observations, particulièrement dans les secteurs où le sous-bois est clairsemé.<br><br>L'espèce a été régulièrement observée dans les contextes plus anthropisés, notamment le long des réseaux routiers et en bordure des monocultures intensives. Les zones de friches urbaines, caractérisées par l'association de ronciers et de terrains vagues, constituent également des habitats privilégiés, offrant à la fois des zones de thermorégulation et des refuges. Les fourrés, qu'ils soient tempérés eutrophes ou calcicoles, ainsi que les haies arborées, ont permis plusieurs observations, ces structures végétales créant des interfaces favorables avec les milieux plus ouverts.<br><br>Quelques observations ont également été réalisées dans les prairies mésophiles de fauche, principalement à proximité d'éléments structurants du paysage. Cette distribution des observations souligne la grande adaptabilité du Lézard des murailles et sa capacité à exploiter une large gamme d'habitats, pour peu qu'ils présentent des zones ensoleillées et des abris à proximité immédiate. | |
| NA | Tarente de Maurétanie<br>*Tarentola mauritanica* | - | Art. 3 | LC | NAa | - | NE | Faible | Espèce méditerranéenne aux mœurs nocturnes appréciant le contexte urbain ainsi que les milieux secs et chauds (zones rocheuses, vergers, divers bâtis etc.).<br><br>L'espèce a été observée sur la commune de Bressols (82) et de Layrac (47), et est également mentionnée dans la bibliographie aux alentours de Agen, Castelsarrasin et Toulouse.<br><br>Les observations de la Tarente de Maurétanie ont été réalisées dans des contextes très anthropisés, caractéristiques de cette espèce commensale de l'homme. Les individus ont été principalement observés en thermorégulation le long des réseaux routiers, notamment sur les murets, les ponts et autres infrastructures en béton bordant les voies de circulation. Quelques observations ont également été effectuées sur des constructions agricoles, où les individus profitaient des surfaces verticales ensoleillées pour leur insolation. Cette distribution des observations est cohérente avec les préférences écologiques de l'espèce pour les structures artificielles offrant des supports verticaux bien exposés au soleil. | Faible |
| OC | | | | | - | - | AC | Faible | | Faible |

Légende :

An. *II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».*
*Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*
*Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.*
*LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.*
*LRR : Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (Le Moigne & Jailloux, 2013) et de Midi-Pyrénées (Barthe, 2014) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure, NE : non évaluée, DD : données insuffisantes ; NAa : non applicable car introduite.*
*Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF ; DZsc : espèce déterminante de ZNIEFF sous conditions. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007) / Liste d'espèces faune déterminantes ZNIEFF en Occitanie – (CSRPN, 2021).*
*Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA, 2021) / rareté Occitanie (à dire d'expert) : RR : très rare ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune ; PC : peu commune ; NE : non évaluée.*

# Les oiseaux - Section 1 - Extraits des rapports thématiques

## 3.6. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et les populations observés sur l'aire des investigations de terrain (période de reproduction) ou l'aire d'étude éloignée (période internuptiale) et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et retenus.

***L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.*

***L'enjeu écologique retenu, correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologiques réalisé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.*

## 3.6.1. En période de reproduction

### *3.6.1.1. Espèces protégées (n = 72)*

Tableau 8 – Statuts et enjeux écologiques des oiseaux protégés observés au sein de l'aire des investigations de terrain en période de reproduction. Pour rappel, une espèce peut appartenir à plusieurs cortèges, le choix ayant été fait ici étant de privilégier le cortège le plus représentatif pour chaque espèce. Enfin, les densités exprimées restent des estimations, au vu de la grande taille de l'aire des investigations de terrain ainsi que des méthodes d'échantillonnages adoptées.

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif landais /Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| **Cortège des milieux ouverts : 4 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Bergeronnette printanière<br>*Motacilla flava* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | C | Moyen | Passereau insectivore qui est inféodé aux milieux ouverts et semi-ouverts, avec un accès au sol facile. Elle peut donc être contactée dans des prairies, des cultures ou des zones plus humides. Elle se reproduit d'avril à août.<br>**NA** : un seul contact (en mai) concerne cette espèce, avec un couple au niveau d'une culture dans la vallée de la Garonne. Elle est donc peu abondante localement et très localisée. | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZsc | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Bruant proyer<br>*Emberiza calandra* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Passereau granivore affectionnant les milieux ouverts, notamment les cultures intensives, présentes surtout au niveau de la sous-section de mosaïque d'habitats urbains et agricoles du secteur est et peu présente sur le reste de l'aire d'étude des inventaires de terrain.<br>**NA :** pratiquement absent du secteur ouest, avec seulement **un couple** cantonné au niveau du **massif landais**, au niveau d'une coupe rase. **3 couples** contactés dans la vallée de la Garonne du secteur est, dont 2 qui sont localisés en dehors de l'aire d'étude des inventaires de terrain. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | AC | Faible | | Faible |
| NA | Cisticole des joncs<br>*Cisticola juncidis* | - | Art. 3 | VU | - | - | C | Moyen | Passereau insectivore fréquentant les milieux ouverts herbacés (cultures, prairies), souvent à proximité de zones humides. Le mâle chante en vol au-dessus des zones ouvertes et peut posséder plusieurs femelles. Sédentaire, la période de reproduction de ce passereau s'étale de mars à août.<br>**NA : bien présente dans le secteur ouest**, notamment au sein des **zones brûlées du massif landais**, avec environ une quinzaine de couples, cette espèce pionnière y trouvant un habitat ouvert colonisable. Au moins 5 autres couples, répartis entre les vignobles du « **Château du Tuquet** » (vignobles au sud de Bordeaux) et certaines prairies du massif landais. Sur le secteur est, l'espèce est bien représentée, notamment au niveau de la vallée de la Garonne (une quinzaine de couples) avec une dominance de milieux ouverts. Quelques couples sont également présents au sein des milieux semi-ouverts du massif landais, mais dans une moindre mesure (environ 2 couples), au niveau d'habitats assez ouverts au niveau de jeunes plantations. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Pipit rousseline<br>*Anthus campestris* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | **AC** | Moyen | Passereau insectivore affectionnant les milieux dunaires et sablonneux ainsi que les gravières et les clairières, avec comme milieu de substitution les coupes rases et les zones à nues.<br>**NA : bien présent mais localisé**, avec deux zones principales : les vignobles du « **Château du Tuquet** » et du « **Château du Grand Bos** » avec 3 couples cantonnés (vignobles au sud de Bordeaux) et les **zones brûlées**, avec au moins 6 couples dans cet habitat ouvert colonisable par cette espèce pionnière. | Moyen |
| OC | | | | | VU | DZsc | **L** | Fort | | Fort |
| **Cortège des milieux semi-ouverts : 14 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Bruant jaune<br>*Emberiza citrinella* | - | Art. 3 | **VU** | - | - | **CC** | Fort | Passereau granivore affectionnant les milieux bocagers et semi-ouverts comme les landes, les lisières de pinèdes et les zones buissonneuses.<br>**NA :** seulement présent dans la pointe sud de l'aire des investigations de terrain, avec **1-2 couples** cantonnés au niveau de la ferme du « Domaine de Billon », dans le **massif landais**. | Fort |
| OC | | | | | EN | - | **AC** | Très fort | | Très fort |
| NA | Alouette lulu<br>*Lullula arborea* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Passereau insectivore qui fréquente une large gamme de milieux semi-ouverts, où les zones ouvertes de faible végétation à rase présente quelques ligneux. Se retrouve également au niveau des lisières où elle est facilement détectable par son chant. | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif landais /Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | **NA** : **bien présente sur l'ensemble des deux secteurs avec une densité forte** (plus de 50 couples), cette espèce se retrouve au niveau des lisières forestières que ce soit dans les vignobles au sud de Bordeaux (carrières, vignes et coupes rases), dans le massif landais (coupes rases, landes…), dans les zones brûlées et dans la vallée de la Garonne (bocages). | Moyen |
| NA | Elanion blanc<br>*Elanus caeruleus* | An. I | Art. 3 | VU | - | - | AC | Fort | Rapace en expansion, qui fréquente des paysages semi-ouverts, comme des cultures des prairies et des bosquets dispersés. Il est de petite taille et se nourrit de petites proies comme des rongeurs, des passereaux, des lézards ou des gros insectes. Sa reproduction a lieu de fin février à août.<br>**NA :** cette espèce est **peu présente**, mais elle a été contactée une fois dans la vallée de la Garonne, qui correspond à ses préférences. Avec une zone de reproduction en expansion, il est possible que cette espèce se reproduise dans ce secteur. | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZ | R | Fort | | Fort |
| NA | Faucon crécerelle<br>*Falco tinnunculus* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | Rapace très adaptable, ayant besoin d'espaces ouverts avec accès au sol pour la chasse et de sites arboricoles, souvent en milieu bocager, parfois dans les villes et villages. Peut également nicher au sein de bâtiments, de la fin d'hiver à l'été.<br>**NA :** abondant, avec plus d'une **vingtaine de couples** cantonnés au niveau des coupes rases et landes du **massif-landais** et au moins 4 couples au niveau de des zones brûlées de ce massif (relevés lors des études consacrées aux chiroptères durant l'été 2023 et les relevés avifaunistiques nocturnes de juin 2024). Semble absent des vignobles au sud de Bordeaux et de la vallée de la Garonne. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Fauvette pitchou<br>*Curruca undata* | An. I | Art. 3 | **EN** | - | - | **AC** | Fort | Passereau insectivore typique des milieux landicoles du massif landais, où il niche au sein des ajoncs et des bruyères, parfois des fougères, des genêts ou des jeunes pins. Son bastion de reproduction en France se situe au sein des départements de la Gironde (33) et des Landes (40).<br>**NA :** abondante au sein du **massif landais**, avec une **densité forte** d'au moins 36 couples, auxquels il faut rajouter une dizaine de couples dans les **zones brûlées** du massif landais ainsi qu'une partie des individus observés en période d'hivernage dans les secteurs non-revisités par la suite. | Fort |
| OC | | | | | VU | DZsc | **R** | Fort | | Fort |
| NA | Locustelle tachetée<br>*Locustella naevia* | - | Art. 3 | **NT** | - | DZsc | **AC** | Fort | Passereau chantant souvent la nuit et inféodé aux milieux humides (souvent dans les prairies touffues près d'étangs). Il niche également dans des habitats de substitution comme les plantations de jeunes pins, ces derniers constituant ses milieux de prédilections en Aquitaine et dans les Landes.<br>**NA :** présente au sein du **massif landais uniquement**, avec une **densité moyenne** d'au moins 6 couples cantonnés (dont 5 dans la pointe sud de l'aire des investigations de terrain), la plupart du temps dans des plantations de jeunes pinèdes mais également près d'une lagune et dans une lande en lisière de pinède. | Fort |
| OC | | | | | - | - | - | Moyen | | Moyen |
| NA | Torcol fourmilier<br>*Jynx torquilla* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | C | Fort | Pic discret affectionnant les zones bocagères et les bosquets, où il se nourrit de fourmis au sol et niche dans les cavités des vieux arbres.<br>**NA :** un mâle chanteur près du lieu-dit Guillaume, dans un contexte de pinède, mais avec des boisements mixtes et un autre contact dans une zone semi-ouverte du massif landais (au nord du lieu-dit « Le Biret »). | Fort |
| OC | | | | | NT | DZsc | L | Fort | | Fort |
| NA | Linotte mélodieuse<br>*Linaria cannabina* | - | Art. 3 | VU | - | - | CC | Fort | Fringillidé emblématique des espaces agricoles, la linotte affectionne les bocages, les vignobles, les jachères ou encore les haies et buissons bordant les parcelles agricoles. Dans le massif landais, elle occupe les jeunes plantations en régénération. Espèce sociale, elle forme notamment des rassemblements hivernaux pouvant atteindre le millier d'individus.<br>**NA** : avec une **densité moyenne d'au moins une quinzaine de couples,** ces derniers ont été observés majoritairement **dans les vignobles au sud de Bordeaux et la vallée de la Garonne**. Dans le massif landais, la densité est plus faible avec quelques couples cantonnés au niveau des jeunes plantations de pins en régénération. | Fort |
| OC | | | | | NT | - | AC | Fort | | Fort |
| NA | Accenteur mouchet<br>*Prunella modularis* | - | Art.3 | LC | - | - | CC | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif landais /Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | VU | - | AC | Fort | Passereau discret, il occupe de nombreux habitats que ce soit buissonnants (landes, friches, jeunes plantations…), forestiers (notamment en lisières et clairières) ou encore anthropiques (parcs, jardins…). Son régime alimentaire est varié mais se compose majoritairement d'invertébrés.<br>**NA** : présent quasi-exclusivement dans les vignobles au sud de Bordeaux **et la vallée de la Garonne** avec une **quinzaine de couples**, un seul mâle a été entendu dans le massif landais proche de Bernos-Beaulac. | Fort |
| NA | Fauvette grisette<br>*Sylvia communis* | - | Art.3 | LC | - | - | CC | Faible | Passereau pionnier, occupe les milieux ouverts avec une strate buissonnante épaisse ou un couvert herbacé plutôt dense.<br>**NA** : la plupart des couples observés sont localisés dans la **vallée de la Garonne** avec **8 couples minimum**. 5 autres couples ont pu être contactés dans le massif landais, aux abords de jeunes plantations de pins. | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Tarier pâtre<br>*Saxicola rubicola* | - | Art.3 | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce typique des milieux buissonnants (lisières, landes, cultures, prairies, friches agricoles et jeunes plantations en régénération…), cette espèce est peu discrète et est facilement observée à l'affût sur un buisson ou une haie, ou entendue via son cri d'alerte.<br>**NA : abondante avec une densité forte,** l'espèce a été observée sur **l'ensemble** de l'aire des investigations de terrain (plus de 70 couples). | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA/OC | 4 autres espèces nicheuses protégées : Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), Bruant zizi (*Emberiza cirlus*), Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*), Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*). | | | | | | | Faible | Les autres espèces protégées de ce cortège sont largement retrouvées au sein de l'aire d'étude rapprochée et celle des investigations de terrain, dans leurs milieux de prédilection, notamment les landes, les lisières forestières en marge de coupes rases ou de landes et les vignobles et zones brûlées. | Faible |
| **Cortège des pinèdes : 3 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Circaète Jean-le-blanc<br>*Circaetus gallicus* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | C | Moyen | Rapace forestier privilégiant les pinèdes pour la nidification. Chasse les reptiles (principalement) au niveau des friches, dans les landes et des pelouses sèches ou rocailleuses, avec un domaine vital englobant plusieurs dizaines de km². Sa période de reproduction s'étend de mars à juillet.<br>**NA :** présent tout au long de l'aire d'étude rapprochée l'aire d'étude rapprochée, mais avec des **effectifs faibles**, étant observé le plus souvent en chasse. Au niveau du secteur ouest, 3 zones de nidification possibles se dégagent : 2 dans le **massif landais** près de Saint-Michel-de-Rieufret et l'autre près du Ciron, ainsi qu'un dernier au sein **des zones brûlées**, près du ruisseau du Tursan. Sur le secteur est, l'espèce est contactée tout au long de l'aire d'étude rapprochée, du massif landais à la vallée de la Garonne. Aucun indice de reproduction n'a été observé, mais au moins un couple semble présent en chasse et en phase de transit. | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZ | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Pipit des arbres<br>*Anthis trivialis* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Habitué aux mosaïques arborés et ouvertes avec une végétation herbacée dense, il fréquente principalement les lisières forestières, les bocages et les boisements ouverts. Se nourrit d'une variété d'invertébrés.<br>**NA** : **fortement présente dans le massif landais avec une densité forte** (plus de 60 couples), cette espèce se retrouve également au niveau de quelques lisières forestières des vignobles au sud de Bordeaux (carrières) et **de la vallée de la Garonne.** | Faible |
| OC | | | | | VU | - | AC | Fort | | Fort |
| NA/OC | 1 autres espèce nicheuse protégée : Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*). | | | | | | | Faible | Étroitement liée aux conifères, elle habite de préférence les massifs âgés et compacts de résineux ou mixtes. Pourtant, on la trouve aussi dans des parcs et des jardins à condition qu'ils comportent des groupes de hauts conifères. Commune dans toute la France et connaît même une expansion avec l'enrésinement des forêts.<br>NA : **bien présente dans le massif landais** (plus de 75% des points d'écoute IPAs), cette espèce est bien répartie sur la section 1 avec près de 25 couples. | Faible |
| **Cortège des boisements de feuillus et mixtes : 29 espèces** | | | | | | | | | | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif landais /Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Aigle botté<br>*Hieraaetus pennatus* | An. I | Art. 3 | NT | - | DZsc | AC | Très fort | Rapace forestier qui occupe aussi bien les forêts de feuillus que les pinèdes. Il chasse ses proies en milieux ouverts, que ce soient des reptiles, des oiseaux, ou des mammifères, comme des lapins. La reproduction s'étend d'avril à août.<br>**NA :** cette espèce a été observée à **2 reprises**, uniquement au niveau de la vallée de la Garonne sur la partie est de la section. Les habitats qui diffèrent entre des boisements et des milieux ouverts lui sont favorables pour la reproduction. Il est donc possible qu'un couple se reproduise dans le secteur à plus large échelle, avec une activité localisée dans la vallée. | Très fort |
| OC | | | | | NT | DZ | L | Très fort | | Très fort |
| NA | Bondrée apivore<br>*Pernis apivorus* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Rapace forestier discret, nichant au sein de vastes surfaces boisées. Espèce à grande capacité de déplacement (territoire de 10 km² en moyenne) et se nourrissant d'hyménoptères dans les landes et boisements. Sa période de reproduction s'étend de mai à août.<br>**NA : peu présente dans le secteur ouest**, 4 observations en période de nidification, notamment au niveau des **chênaies de la vallée du Ciron** et dans la partie sud de l'aire des investigations de terrain, potentiellement en déplacement alimentaire (ruches à proximité). Sur le secteur est, l'espèce semble plus représentée, avec 9 observations, toutes concentrées dans la vallée de la Garonne. Parmi ces observations, 3 concernant des vols de parades. Il est donc probable qu'un couple soit présent dans ce secteur. L'activité de cette espèce semble donc assez localisée à l'est de la section. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | AC | Faible | | Faible |
| NA | Bouvreuil pivoine<br>*Pyrrhula pyrrhula* | - | Art. 3 | VU | - | - | C | Très fort | Passereau forestier discret et généralement peu abondant.<br>**NA : peu présent**, avec au moins un couple cantonné au niveau de la **vallée du Ciron** et au moins 3 couples au niveau du massif landais mais dans les habitats de boisements plutôt mixtes. | Très fort |
| OC | | | | | NT | - | L | Très fort | | Très fort |
| NA | Coucou gris<br>*Cuculus canorus* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Occupant une large gamme d'habitats arborés (bocages, boisements, ripisylves, parcs urbains…), il peut effectuer plusieurs kilomètres en quête de nourriture (chenilles de lépidoptères notamment). Cette espèce a la particularité de pondre son œuf dans le nid d'une espèce cible qui élèvera le jeune coucou.<br>**NA** : bien présent sur l'ensemble de l'aire des investigations de terrain avec une **densité forte dans le massif landais** (plus de 50 couples). | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Faucon hobereau<br>*Falco subbuteo* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Rapace forestier nichant dans les boisements de zones humides, dont les pinèdes. Il chasse en milieu ouvert, parfois au niveau des zones cultivées. Sa période de reproduction s'étend de juin à août.<br>**NA : peu présent dans le secteur ouest,** avec 2 observations seulement, au nord du massif landais, dont un couple nicheur probable dans la **chênaie rivulaire bordant la Barboue**. Sur le secteur est, l'espèce est contactée une dizaine de fois, aussi bien dans le massif landais, avec un couple qui se reproduit probablement, et au sein de la vallée de la Garonne. Cette espèce affectionne les milieux plutôt semi-ouverts, où il peut nicher et chasser. | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Gobemouche gris<br>*Muscicapa striata* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | Passereau forestier discret et généralement peu abondant, affectionnant les forêts de feuillus.<br>**NA :** bien présent dans les habitats favorables, avec au moins **5 couples** dans les chênaies et boulaies du **massif landais**. | Moyen |
| OC | | | | | DD | - | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Mésange nonnette<br>*Poecile palustris* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Passereau forestier, affectionnant les forêts ombragées et humides, parfois les parcs urbains.<br>**NA : peu présent à l'ouest de du secteur ouest**, avec au minimum 2 couples cantonnés entre les lieux-dits de « Hourdos » et « Peyredieu » et dans la **vallée du Ciron**. Sur le secteur est, l'espèce est contactée une dizaine de fois, mais surtout au niveau de la vallée de la Garonne (soit sur la partie située en Lot-et-Garonne), où les milieux lui sont plus favorables. | Faible |
| OC | | | | | NT | - | AC | Moyen | | Moyen |
| NA | Pic épeichette<br>*Dendrocopos* minor | - | Art. 3 | VU | - | - | CC | Fort | Petit pic forestier, affectionnant les forêts de feuillus et mixtes, parfois les parcs urbains. | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif landais /Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | LC | - | AC | Fort | **NA :** peu présent, avec au minimum **5 couples cantonnés**, au niveau de forêts de feuillus et de ripisylves du **massif landais**, ainsi que 2 contacts hors-site dans des ripisylves des vignobles au sud de Bordeaux. | Fort |
| NA | Pic noir<br>*Dryocopus martius* | An. I | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Grand pic forestier et mobile, affectionnant les vieux boisements, dont les pinèdes, où il s'alimente également.<br>**NA :** bien présent, avec une **quinzaine de couples cantonnés dans le secteur ouest**, dans certaines vieilles chênaies du **massif landais** et au niveau des **ripisylves** dont celle du Gat mort dans les vignobles au sud de Bordeaux et du Tursan dans les zones brûlées du massif landais. Une **quinzaine de couples** sont notés dans le secteur est, tout au long du massif landais, que ce soit au niveau de boisements de feuillus, mixtes ou de pinèdes. | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Pic vert<br>*Picus viridis* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Pic en forte abondance dans le sud-ouest de la France notamment dans les Landes, il occupe une variété de paysages tant qu'ils possèdent une végétation arborée. Ainsi, il fréquente les parcs et jardins urbains, les bocages, les boisements avec une préférence pour les vieux (peupleraies, ripisylves, futaies…) à proximité de milieux ouverts (clairières, lisières…) mais en évitant les pinèdes. Il se nourrit principalement de fourmis glanées au sol.<br>**NA** : **abondant** dans la **vallée de la Garonne** avec plus d'une quinzaine de couples, il est également bien **présent dans les vignobles au sud de Bordeaux** (au moins 5 couples) et également dans le **massif landais** où il se cantonne au niveau des ripisylves, des boisements de feuillus, des airiaux et des fermes (au moins 12 couples). | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Serin cini<br>*Serinus serinus* | - | Art. 3 | VU | - | - | CC | Moyen | Fringillidé partiellement migrateur, il occupe une large gamme d'habitats semi-ouverts si quelques grands arbres sont présents. Il n'hésite toutefois pas à s'installer dans les villes et villages où sa présence est facilement observable, notamment dans les fermes, les parcs urbains ou les airiaux.<br>**NA** : *a* minima, plus d'une **trentaine de couples** observés dans **l'aire des investigations de terrain** notamment au niveau des vignobles au sud de Bordeaux, des airiaux du massif landais et du bocage agricole de la vallée de la Garonne. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | 18 autres espèces nicheuses protégées : Buse variable (*Buteo buteo*), Chouette hulotte (*Strix aluco)*, Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*), Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), Grimpereau des jardins (*Certhia familiaris*), Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus)*, Mésange charbonnière (*Parus major*), Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), Milan noir (*Milvus* migrans), Orite à longue queue (*Aegithalos caudatus*), Pic épeiche (*Dendrocopos major*), Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*), Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), Roitelet à triple bandeau (*Regulus ignicapilla*), Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*), Sittelle torchepot (*Sitta europaea*), Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) | | | | | | | Faible | Les autres espèces protégées de ce cortège sont communes à très communes et se retrouvent largement tout du long de l'aire d'étude rapprochée, que ce soit dans des parcs urbains pour les espèces ubiquistes (présentes aussi ailleurs et dans d'autres milieux) ou des boisements plus isolés pour des passereaux comme le Loriot d'Europe ou les rapaces comme la Buse variable (environ une vingtaine de couples sur l'aire des investigations de terrain) et la Chouette hulotte (une quinzaine de couples au minimum, majoritairement au sein du massif landais).<br>Cependant, deux rapaces ont été relativement peu observés : **l'Epervier d'Europe** (étant très discret, 1 dans les zones brûlées et 12 observations dans la vallée de la Garonne) et le **Milan noir** (très peu abondant dans le massif landais). | **Faible** |
| **Cortège des milieux humides (ripisylves) : 9 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Aigrette garzette<br>*Egretta garzetta* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | PC | Moyen | Ardéidé assez rare fréquentant les eaux douces comme les rivières et les lacs. Niche en colonie mixte (avec le Héron garde-bœufs et le Bihoreau gris notamment), en milieu arboré le long de plans d'eau. Cette espèce niche principalement le long de la Garonne et peut transiter entre les différentes zones humides.<br>**NA : 1 individu** est observé en phase de transit le long de la rivière de La Baïse dans la vallée de la Garonne, mais dans un contexte correspondant à une ripisylve. | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | | Faible |
| NA | Bihoreau gris<br>*Nycticorax nycticorax* | An. I | Art. 3 | NT | - | DZsc | PC | Fort | Ardéidé assez rare fréquentant les eaux douces comme les rivières et les lacs. Niche en colonie mixte (avec le Héron garde-bœufs et l'aigrette garzette notamment), en milieu arboré le long de plans d'eau. En Gironde, ces sites de nidification se situent de part et d'autre de l'estuaire, sur les zones alluviales du Médoc et du Blayais.<br>**NA : 1 individu** observé en juillet au sein de la ripisylve du **Gat Mort**, où il pêchait probablement. Aucune héronnière n'a été observée dans l'aire des investigations de terrain. | Faible |
| OC | | | | | NT | DZ | L | Fort | | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif landais /Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Bouscarle de cetti<br>*Cettia cetti* | - | Art. 3 | NT | - | - | C | Moyen | Passereau fréquentant les buissons et fourrés le long des cours d'eau et dans les zones humides.<br>**NA : communément rencontré** au niveau des cours d'eau, avec une dizaine de couples dans les vignobles au sud de Bordeaux **à l'ouest du secteur ouest**. Au niveau du secteur est, il est contacté surtout au niveau de la vallée de la Garonne, mais avec quelques contacts également dans le massif landais, mais uniquement près des ripisylves. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Grand cormoran<br>*Phalacrocorax carbo* | - | Art. 3 | LC | - | - | PC | Faible | Espèce coloniale nichant dans la végétation aquatique des plans d'eau et des rivières.<br>**NA : un mâle** contacté en mars le long du ruisseau du **Saucats** mais aucune colonie de reproduction dans l'aire des investigations de terrain. | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Faible |
| NA | Grèbe castagneux<br>*Tachybaptus ruficollis* | - | Art. 3 | LC | - | - | C | Faible | Espèce strictement aquatique fréquentant les étangs, lagunes et mares à végétation fournie.<br>**NA : un couple cantonné** au sein d'une des **carrières** au nord de Saint-Michel-de-Rieufret (massif landais), dans une zone isolée possédant une lagune entourée de landes. | Faible |
| OC | | | | | NT | DZsc | AC | Moyen | | Moyen |
| NA | Héron cendré<br>*Ardea cinerea* | - | Art. 3 | LC | - | - | C | Faible | Ardéidé assez commun fréquentant les eaux douces ou saumâtres et les milieux agricoles en intersaisons. Niche en colonie en milieu arboré le long de plans d'eau.<br>**NA : 2 individus** observés en vol au nord du site, près du **Gat Mort** ainsi que des carrières, où il pêche probablement. Un individu a également été noté le long de la rivière de l'Avance dans le massif landais. Aucune héronnière n'a été observée dans l'aire des investigations de terrain. | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | | Faible |
| NA | Héron garde-bœufs<br>*Bulbucus ibis* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | PC | Moyen | Ardéidé assez commun fréquentant les eaux douces ou saumâtres et les milieux agricoles en intersaisons. Niche en colonie en milieu arboré le long de plans d'eau.<br>**NA :** l'espèce est observée uniquement en alimentation sur les milieux ouverts de la vallée de la Garonne du secteur est**.** | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | | Faible |
| NA | Martin-pêcheur d'Europe<br>*Alcedo atthis* | An. I | Art. 3 | VU | - | - | CC | Fort | Espèce strictement aquatique fréquentant les endroits humides, avec une strate inférieure dense, riche en buissons, et de l'eau libre. Niche dans les berges meubles.<br>**NA : bien présent**, avec 5 couples cantonnés au niveau des **ripisylves** de l'Estey d'Eyrans, du Saucats, de la Barboue, de la Nère et du Homburens (ainsi que de la Hure, hors-site). Un seul contact concerne directement l'aire d'étude du secteur est, le long de la rivière de l'Avance dans le massif landais. | Fort |
| OC | | | | | DD | - | L | Fort | | Fort |
| NA/OC | Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) | | | | | | | Faible | Cette espèce protégée est commune et a été observée (5 reprises) dans la ripisylve de plusieurs cours d'eau (le Baillon, le Ciron et ses affluents…). | Faible |
| **Cortège des milieux anthropiques : 12 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Chardonneret élégant<br>*Carduelis carduelis* | - | Art. 3 | VU | - | - | CC | Moyen | Fringillidé emblématique observé fréquemment dans les espaces fortement anthropisés, il fréquente une large variété d'habitats en préférant les paysages composés de boisements associés à des milieux ouverts (champs cultivées, friches, bocages…).<br>**NA : abondant** avec une trentaine de couples sur l'ensemble du tracé, il est toutefois bien **plus présent dans les vignobles au sud de Bordeaux et de la vallée de la Garonne** (vingtaine de couples cumulés *a minima*) **que dans le massif landais** (environ une dizaine minimum). | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Chevêche d'Athéna<br>*Athene noctua* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Rapace nocturne fréquentant les milieux ruraux (hameaux, cultures, etc.), où il niche dans des bâtiments ou de vieux arbres caducifoliés. Sa période de reproduction s'étale d'avril à juin. | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif landais /Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | NT | DZsc | L | Moyen | **NA : peu présent,** avec au moins 3 couples cantonnés en zones habitées, dans les vignobles au sud de Bordeaux **(secteur ouest) et la vallée de la Garonne (secteur est) uniquement.** | Moyen |
| NA | Choucas des tours<br>*Corvus monedula* | An. II | Art. 3 | LC | - | DZsc | C | Moyen | Corvidé nichant dans les hameaux et villages dans les milieux ruraux, dans les bâtiments et les églises.<br>**NA : un seul individu** contacté, en vol au niveau du « Château du Grand Bos » mais aucune colonie de reproduction n'a été trouvée au sein de l'aire des investigations de terrain, d'où l'enjeu contextualisé faible. | Faible |
| OC | | | | | LC | | AC | Faible | | Faible |
| NA | Effraie des clochers<br>*Tyto alba* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Rapace nocturne fréquentant les milieux ruraux (hameaux, bocages, cultures, etc.), où elle niche dans des granges et/ou de vieux bâtiments. La période de reproduction s'étale de mars à juillet.<br>**NA :** un individu chanteur le long du ruisseau de l'Estey Mort, un individu stationnant en journée au sein d'une ruine isolée, au lieu-dit « Peyredieu » et un individu contacté dans le massif landais au niveau du lieu-dit « Jautan » (Houeillès – 47). Ces 2 derniers sont localisés hors de l'aire des investigations de terrain. | Faible |
| OC | | | | | EN | - | AC | Très fort | | Très fort |
| NA | Huppe fasciée<br>*Upupa epops* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce fréquentant les milieux ouverts à semi-ouverts ruraux ou péri-urbains (zones agricoles, bocages, jardins de villages, etc.) présentant des arbres ou du bâti à cavités pour sa reproduction.<br>**NA :** à l'Ouest de la section, quelques individus s'alimentant au niveau de zones ouvertes, avec un total de **5-6 couples** dont la majorité au niveau des hameaux du **massif landais** et un seul au nord du site, au niveau du **«** Château Méjean » (Ayguemorte-les-Graves - 33). Au niveau du secteur est, une quinzaine de couples sont contactés dans le massif landais, aussi bien dans des habitats de boisements de feuillus, mixtes ou des habitats semi-ouverts. L'espèce est peu présente dans la vallée de la Garonne (1 couple). | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | | Moyen |
| NA | Hirondelle rustique<br>*Hirundo rustica* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce emblématique du déclin des populations due à une urbanisation non adaptée, elle niche en petite colonie dans divers types de bâtiments (granges, fermes, entrepôts, maisons, ponts, ruines…) en contexte rural. Elle est très souvent observée chassant les insectes volants au-dessus des champs ou des pâtures.<br>**NA** : une colonie de **4 couples** (estimation) d'**Hirondelle rustique** est présente au sein du lieu-dit « **Capucin** » (commune de Landiras) et **environ 7 couples sont contactés dans les hameaux de la vallée de la Garonne à l'est du secteur est**. Cette espèce peut aussi transiter au niveau du massif landais. Sinon, elle a souvent été contactée en chasse au-dessus des zones ouvertes telles que les coupes rases, les vignobles ou une pâture à chevaux. | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | C | Fort | | Fort |
| NA | Martinet noir<br>*Apus apus* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | Nichant à l'origine sur les falaises et les vieux arbres, il s'est adapté aux constructions humaines où il y niche sous les toitures ou à l'intérieur. Grégaire et colonial, le Martinet noir privilégie les grandes agglomérations aux villages.<br>**NA** : Une **colonie de petite taille** de **Martinet noir** a été trouvée au niveau du « **Château du Tuquet** » (Beautiran - 33), au sein de l'aire des investigations de terrain. **Environ 14 couples** sont dénombrés au niveau de la **vallée de la Garonne à l'est du secteur est**. Plusieurs individus ont également été observés en chasse au-dessus des milieux ouverts (coupes rases, prairies, vignobles, pâtures…). | Moyen |
| OC | | | | | VU | - | C | Fort | | Moyen |
| NA | Verdier d'Europe<br>*Chloris chloris* | - | Art.3 | VU | - | - | CC | Fort | Commun dans les espaces semi-ouverts arborés, ce fringillidé peut nicher proche de l'Homme. Il affectionne notamment les allées des villes et villages, les parcs urbains et les jardins mais niche également dans les bocages, les bosquets, les lisières ainsi que les clairières.<br>**NA** : **peu abondant**, il a été majoritairement observé dans les **vignobles au sud de Bordeaux et dans la Vallée de la Garonne** même si quelques individus ont pu être contactés dans le massif landais (dizaine de couples). | Fort |
| OC | | | | | NT | - | C | Fort | | Fort |
| NA | 4 autres espèces protégées : Bergeronnette grise (*Motacilla alba*), Moineau domestique *(Passer domesticus*), Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*). | | | | | | | Faible | Les espèces de ce cortège fréquentent divers milieux anthropiques qui regroupent à la fois les bâtiments, les friches, mais aussi les parcs et jardins ornementaux, etc. Elles sont naturellement davantage présentes dans y les zones les plus urbanisée des vignobles au sud de Bordeaux. | Faible |

Légende :

*An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »*

*An. II : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Annexe II/2*

*Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*

*LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : non évalué.*

*LRR : liste rouge de Nouvelle Aquitaine inexistante et liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan. 20pp (GOR & LPO Occitanie 2024) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.*
*Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.*

Niveau de rareté : rareté estimée à l'échelle régionale FAUNA : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ;L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.

### 3.6.1.1. *Espèces non protégées (n = 4)*

Tableau 9 – Statuts et enjeux écologiques des oiseaux non protégés observés au sein l'aire des investigations de terrain en période de reproduction

| Région | Nom vernaculaire / Nom scientifique | Statuts réglementaires : Europe | Statuts réglementaires : France | Statuts patrimoniaux : LRN | Statuts patrimoniaux : LRR | Statuts patrimoniaux : Dét. ZNIEFF | Statuts patrimoniaux : Niveau de | Enjeux spécifiques Massif | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Cortège des milieux ouverts : 2 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Alouette des champs *Alauda arvensis* | An. II | Ngib | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce typique des milieux ouverts, elle niche à la fois dans les champs, les prairies (pâturées ou non) et les landes. Cependant, elle est sensible aux changements de pratiques agricoles. Elle est souvent observée chantant en vol au-dessus de sa parcelle.<br>**NA :** au sein de l'aire des investigations de terrain, l'**Alouette des champs** a été très peu contactée. Son milieu préférentiel (cultures intensives) étant minoritaire, elle a principalement été contactée au sein des **zones brûlées** et des coupes rases du **massif landais**. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Caille des blés Coturnix coturnix | An. II | Ngib | LC | - | DZsc | C | Moyen | Galliforme pouvant chanter la nuit et affectionnant les milieux ouverts, notamment les cultures intensives, peu présentes au sein de l'aire des investigations de terrain.<br>**NA : peu présente**, avec 4 mâles chanteurs, dont 2 au sein des **zones brûlées**, offrant des habitats de reproduction favorables à cette espèce. | Moyen |
| OC | | | | | DD | - | C | Faible | | Faible |
| **Cortège des pinèdes : 1 espèce** | | | | | | | | | | |
| NA | Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* | An. II | Ngib | VU | - | - | CC | Moyen | Colombidé vulnérable, elle affectionne les boisements clairs, les lisières, les jeunes taillis et les stades intermédiaires, principalement dans un contexte rural où la présence de haies, de buissons ou de friches buissonnante est notable.<br>**NA** : La Tourterelle des bois est **abondante** au sein des **pinèdes du massif landais** (plus d'une trentaine de couples) ainsi que les haies arborées et boisements de la vallée de la Garonne (une dizaine de couples). | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZsc | C | Moyen | | Moyen |
| **Cortège des boisements de feuillus et mixtes : 1 espèce** | | | | | | | | | | |
| NA | Geai des chênes *Garrulus glandarius* | An. II | - | LC | - | - | CC | Faible | Corvidé forestier bien représenté en France, il niche dans de nombreux habitats forestiers avec une préférence aux feuillus. Ainsi, il se retrouve à la fois au cœur des boisements (feuillus et parfois résineux) qu'au niveau de vergers et de parcs et jardins urbains des villes.<br>**NA : très abondant sur l'ensemble de l'aire des investigations de terrain** avec une quarantaine de couples *a minima*, il est toutefois moins présent dans les zones brûlées du massif landais (absence d'arbres). | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |

Légende :

An. II : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Annexe II/2

Ngib : Arrêté ministériel du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.

LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : non évalué.

*LRR : liste rouge de Nouvelle Aquitaine inexistante et liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan. 20pp (GOR & LPO Occitanie 2024) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.*

Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.

Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (Frémaux et Ramière, 2012) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ;L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.

## 3.6.2. En migration postnuptiale

### *3.6.2.1. Espèces protégées (n = 10)*

Tableau 10 – Statuts et enjeux écologiques des oiseaux protégés observés au sein de l'aire d'étude éloignée en période inter nuptiale exclusivement

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif Landais/Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire des investigations de terrain | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN (migration) | LRR | Dét. ZNIEFF migrateur | Niveau de rareté migrateur | | | |
| Cortège des milieux ouverts : 2 espèces | | | | | | | | | | |
| NA | Pipit farlouse<br>*Anthus pratensis* | - | Art. 3 | NA | - | - | PC | Faible | Passereau hivernant bien présent dans toute la France et migrateur partiel, ce pipit est (quasiment) uniquement hivernant dans notre région. Il se regroupe en nombre, parfois de plusieurs centaines d'individus, au niveau des milieux ouverts, notamment les cultures.<br>**NA** : cette espèce a été contactée de manière fréquente et abondante pour leur halte migratoire dont dans la zone brulée entre Guillos et Origne et les champs au sud de Captieux. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | AC | Faible | | Faible |
| NA | Traquet motteux<br>*Oenanthe oenanthe* | - | Art. 3 | DD | - | - | PC | Faible | Nichant principalement dans les milieux ouverts de moyenne et haute altitude ou sur les falaises de plaine ou les dunes escarpées du littoral, ce passereau est souvent observé en halte migratoire et hiverne ponctuellement en plaine française.<br>NA : tout comme le Pipit farlouse, le Traquet motteux a été observé a de nombreuses reprises en halte migratoire dans de nombreuses zones ouvertes, notamment la zone brulée entre Guillos et Origne et les champs au sud de Captieux. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | AC | Faible | | Faible |
| Cortège des boisements de feuillus ou mixtes : 2 espèces | | | | | | | | | | |
| NA | Gobemouche noir<br>*Ficedula hypoleuca* | - | Art. 3 | DD | - | DZsc | R | Faible | A l'exception des Pyrénées où il y est nicheur, ce passereau s'observe exclusivement en migration en Aquitaine.<br>**NA** : le Gobemouche noir a été contacté en halte migratoire. Un petit groupe de 4 individus a été observé s'alimentant au niveau d'une lisière proche du lieu-dit Pinguet et du ruisseau de la Gouaneyre dans l'aire d'études investigations de terrain, ainsi qu'un individu en migration active se dirigeant vers le sud du côté du lieu-dit Verdelon, dans l'aire d'étude éloignée. | Faible |
| OC | | | | | - | - | AC | Faible | | Faible |
| NA/ OC | Autre espèce des milieux boisés contactée : Gros-bec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*). | | | | | | | Faible | Spécialiste des vieux boisements de feuillus même ceux des parcs et jardins, le Gros-bec casse-noyaux présente une population sédentaire même si quelques individus semblent se déplacer selon les ressources alimentaires et les conditions météorologiques.<br>**NA :** le seul individu contacté a été entendu en déplacement dans une pinède de l'aire d'étude éloignée au nord de Balizac même s'il est le plus souvent observé dans un boisement mixte ou de feuillus (sûrement venu d'un tel boisement à proximité). | Faible |
| Cortège des milieux humides : 5 espèces | | | | | | | | | | |
| NA | Aigrette garzette | An. I | Art. 3 | - | - | DZsc | PC | Faible | Espèce hivernante bien présente dans toute la France et migratrice partielle, l'Aigrette garzette occupe une large gamme de milieux humides, allant des plans d'eau (lacs, marais, étangs…) aux cours d'eau vive (fleuves, ruisseaux…). Aucune | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif Landais/Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire des investigations de terrain | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN (migration) | LRR | Dét. ZNIEFF migrateur | Niveau de rareté migrateur | | | |
| OC | *Egretta garzetta* | | | | - | DZsc | AC | Faible | héronnière n'a été trouvée donc cet échassier est considéré non nicheur dans l'aire d'étude rapprochée + extensions spécifiques.<br>NA: Le 5 octobre 2023, deux individus ont été contactés en train de s'alimenter dans une prairie humide à proximité d'une gravière en eau de la Barboue, dans l'aire des investigations de terrain (massif landais). | Faible |
| NA | Balbuzard pêcheur<br>*Pandion haliaetus* | An. I | Art.3 | LC | - | - | RR | Faible | Non nicheur dans le sud-ouest de la France, ce rapace traverse chaque année le territoire avec des flux postnuptiaux plus diffus que prénuptiaux. Depuis les années 90, quelques individus hivernent en Aquitaine, essentiellement autour du Bassin d'Arcachon, des lacs et étangs du littoral ainsi que des grands cours d'eau (Garonne, Adour, gaves de Pau et d'Oloron). | Faible |
| OC | | | | | - | - | L | Faible | NA: Un seul individu a été observé, posé et chassant sur la berge de la grande gravière en eau de la Barboue, dans l'aire des investigations de terrain, le 5 octobre 2023 (massif landais). | Faible |
| NA | Grande aigrette<br>*Ardea alba* | An. I | Art. 3 | - | - | - | R | Faible | Cet Ardéidé est bien présent dans toute la France lors de sa période de migration. Il occupe une vaste gamme de milieux inondés, principalement des zones humides côtières et intérieures. L'hiver, cet échassier continue à côtoyer ces milieux notamment les plans d'eau (carrières, lacs, bassins de rétention…) et les grands cours d'eau (Garonne, Dordogne…), où des dortoirs peuvent se former en fin de journée.<br>NA: Deux individus ont été observés faisant des allers-retours le long de la Garonne au nord-ouest de Feugarolles, dans les environs de l'aire des investigations de terrain, le 19 septembre 2023. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Faible | | Faible |
| NA | Héron garde-bœufs<br>*Bulbucus ibis* | - | Art. 3 | - | - | DZsc | PC | Faible | Souvent en groupes d'une ou plusieurs dizaines d'individus, ce héron fréquente les milieux humides qu'ils soient d'eau stagnante ou bien courante comme les fleuves, les lacs, les carrières en eau…<br>**NA** : considéré comme espèce migratrice sur l'aire d'étude éloignée, il a été vu en halte migratoire, au niveau du ruisseau du Gat Mort. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | AC | Faible | | Faible |
| NA | Hirondelle de rivage<br>*Riparia riparia* | - | Art. 3 | DD | - | | AC | Faible | Aussi grégaire en nidification qu'en période internuptiale, l'Hirondelle de rivage occupe une multitude de milieux humides tels que les berges meubles, des dunes, des falaises littorales et même au niveau des constructions artificielles. L'hiver venant, les populations quittent la France pour rejoindre l'Afrique. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Faible | **NA** : Considérée comme espèce migratrice sur l'aire d'étude éloignée, une quinzaine d'individus ont été vus en halte migratoire avec des hirondelles de fenêtre sur les berges de la Baïse, un affluent de la Garonne. | Faible |
| Cortège des milieux anthropiques : 1 espèce | | | | | | | | | | |
| NA | Hirondelle de fenêtre<br>*Delichon urbicum* | - | Art. 3 | DD | - | - | CC | Faible | Espèce grégaire s'installant dans des paysages urbanisés allant du village au centre-ville (ponts, clochers, châteaux…), elle occupe aussi des milieux naturels comme les falaises maritimes ou de montagne, des carrières… Comme toutes les hirondelles, l'Hirondelle de fenêtre migre vers l'Afrique après la période de reproduction. | Faible |
| OC | | | | | -NT | - | C | Faible | **NA** : Considérée comme espèce migratrice sur l'aire d'étude éloignée, une quinzaine d'individus ont été vus en halte migratoire avec des hirondelles de rivage sur les berges de la Baïse, un affluent de la Garonne. | Faible |

Légende :

An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »

Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

LRN migrateur/hivernant : liste rouge des espèces migratrices et hivernantes menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF migrateur : listes d'espèces hivernantes déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.

Niveau de rareté migrateur : rareté à l'échelle régionale en période de migration (Frémaux et Ramière, 2012) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ;L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.

## 3.6.3. En hivernage

### *3.6.3.1. Espèces protégées (n = 4)*

Tableau 11 – Statuts et enjeux écologiques des oiseaux protégés observés au sein de l'aire des investigations de terrain en période d'hivernage exclusivement

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif Landais/Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire des investigations de terrain | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN hivernant | LRR | Dét. ZNIEFF hivernant | Niveau de rareté hivernant | | | |
| Cortège des milieux ouverts : 2 espèces | | | | | | | | | | |
| NA | Busard Saint-Martin<br>*Circus cyaneus* | An. I | Art. 3 | NA | - | DZsc | CC | Moyen | En migration, l'espèce recherche des milieux ouverts pour chasser lors de ses périodes d'activité, ainsi que des reposoirs entre ces milieux. En hiver, cette espèce occupe souvent les mêmes parcelles qui, d'année en année, peuvent accueillir des regroupements nocturnes (dortoirs). Ce busard n'est que partiellement migrateur et potentiellement résident sur le territoire toute l'année.<br>NA : Un mâle a été observé le 17 janvier 2024 en chasse au-dessus des zones brûlées, où il y passe probablement tout l'hiver. Aucun individu n'a été contacté durant la période de reproduction ; il n'est donc pas considéré comme nicheur sur l'aire des investigations de terrain. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Très fort | | Faible |
| NA | Grue cendrée<br>*Grus grus* | An. I | Art. 3 | NT | - | - | - | Majeur | Espèce emblématique parmi les migrateurs longue-distance réalisant des formations. La France est largement concernée par le déplacement de ce planeur, avec un axe sud-ouest/nord-est majeur. Le sud-ouest est particulièrement impliqué dans la phénologie de cette espèce car cette région accueille chaque hiver plusieurs dortoirs de plusieurs dizaines de milliers d'individus. Cette espèce privilégie les milieux humides avec une lame d'eau pour détecter d'éventuels prédateurs lors des dortoirs nocturnes. La journée, l'espèce se déplace en groupe de taille diverse afin d'aller s'alimenter dans des parcelles agricoles à quelques kilomètres.<br>NA : Durant l'hiver, aucun dortoir ou site d'alimentation n'a été observé dans l'emprise stricte de l'aire des investigations de terrain. Cependant, des champs agricoles utilisés comme sites de gagnage ont été détectés au sud de Captieux ainsi qu'au niveau des champs accolés au camp militaire du Poteau, dortoir connu pour la grue. De plus, fin janvier, les premiers départs en migration ont été aperçus au-dessus de l'aire des investigations de terrain, avec le passage en vol de plusieurs groupes de quelques dizaines à des centaines d'individus entre Saint-Symphorien et Lucmau (massif landais). | Fort |
| **OC** | | | | | - | - | R | Majeur | | Fort |
| Cortège des milieux semi-ouverts : 1 espèce | | | | | | | | | | |
| NA | Bruant des roseaux<br>*Emberiza schoeniclus* | - | Art. 3 | NA | - | - | AR | Moyen | Lors de la phase de migration, cette espèce partiellement migratrice recherche majoritairement les milieux aquatiques ou terrestres humides pour y chasser. En hiver, elle occupe un large spectre de zones humides, allant des marais littoraux aux fossés agricoles.<br>NA : Un seul individu a été contacté en vol le 24 janvier 2024 au niveau d'une boulaie humide au sud de Captieux, dans l'aire des investigations de terrain (du massif landais). Cette densité très faible justifie un rabaissement de l'enjeu pour cette espèce pouvant former des regroupements de plusieurs dizaines d'individus. Enfin, n'ayant pas été retrouvée en période de reproduction dans l'aire des investigations de terrain, notamment dans cette boulaie, l'espèce est considérée non nicheuse sur le tracé. | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques Massif Landais/Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire des investigations de terrain | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN hivernant | LRR | Dét. ZNIEFF hivernant | Niveau de rareté hivernant | | | |
| Cortège des pinèdes : 1 espèce | | | | | | | | | | |
| NA | Tarin des aulnes<br>Spinus spinus | - | Art.3 | DD | - | DZsc | C | Moyen | Nichant principalement en montagne, le Tarin des aulnes est très commun en plaine l'hiver venant. Durant cette dernière période, il fréquente les massifs forestiers, les ripisylves, les bords d'étangs et même les jardins, se nourrissant de graines laissées dans les mangeoires.<br>NA : Espèce migratrice peu farouche, présente dans des concentrations fortes en ouest Gironde et dans les Landes. De nombreux groupes de tarins des aulnes ont été observés dans les pinèdes et boisements mixtes de l'aire des investigations de terrain et ses environs, parfois même prédatés par des rapaces. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Faible | | Faible |

Légende :

An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »

Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

LRN hivernant : liste rouge des espèces hivernantes menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : non évalué.

LRR : liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (Frémaux, 2015) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF hivernant : listes d'espèces hivernantes déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.

Niveau de rareté hivernant : rareté à l'échelle régionale en période hivernale (Frémaux et Ramière, 2012) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ;L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.

### *3.6.3.2. Espèces non protégées (n = 2)*

Tableau 12 – Statuts et enjeux écologiques des oiseaux patrimoniaux mais non protégés observés au sein l'aire des investigations de terrain en période d'hivernage exclusivement

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN hivernant | LRR | Dét. ZNIEFF hivernant | Niveau de rareté hivernant | | | |
| Cortège des pinèdes : 1 espèce | | | | | | | | | | |
| NA | Bécasse des bois<br>*Scolopax rusticola* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | PC | Moyen | La Bécasse des bois est une espèce migratrice longue-distance, nocturne et très discrète, ce qui peut rendre ses déplacements complètement inaperçus. L'hiver, elle occupe les boisements pour se reposer et s'alimente dans les milieux ouverts et semi-ouverts à proximité durant la nuit.<br>NA : Durant l'hiver, deux individus ont été levés en janvier 2024 dans des pinèdes à proximité de milieux ouverts et semi-ouverts, dans l'aire des investigations de terrain au niveau de Landiras et du lieu-dit Lauric (massif landais). | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Moyen | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux retenus Massif Landais/Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN hivernant | LRR | Dét. ZNIEFF hivernant | Niveau de rareté hivernant | | | |
| Cortège des milieux humides (ripisylves) : 1 espèce | | | | | | | | | | |
| NA | Râle d'eau<br>*Rallus aquaticus* | - | Ngib | NA | - | - | AC | Moyen | Espèce partiellement migratrice, elle est très discrète, étant solitaire et nocturne lors de ses déplacements migratoires et cachée dans la végétation aquatique en halte. Durant la mauvaise saison, elle affectionne les milieux humides où une fine lame d'eau est présente comme dans les queues d'étang, les vasières, les bras morts des cours d'eau…<br><br>NA : Le cri d'un individu a été entendu le 19/01/2024 au niveau de la ripisylve du Gat Mort au sein de l'aire des investigations de terrain. | Faible |
| OC | | | | | - | DZ | R | Fort | | Faible |

Légende :

Ngib : Arrêté ministériel du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.

LRN migrateur/hivernant : liste rouge des espèces migratrices et hivernantes menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF hivernant : listes d'espèces hivernantes déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.

Niveau de rareté hivernant : rareté à l'échelle régionale en périodes hivernale (Frémaux et Ramière, 2012) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ;L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.

# Les oiseaux - Section 2 - Extraits des rapports thématiques

## 2.10.1. En période de reproduction

Les différentes sous-sections énoncées dans le tableau ci-dessous sont présentées dans le chapitre 3.1 "Synthèses bibliographiques"

### *2.10.1.1. Espèces protégées*

Tableau 4 – Statuts et enjeux écologiques des oiseaux protégés observés au sein de l'aire d'étude rapprochée en période de reproduction

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| **Cortège des milieux boisés : 36 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Aigle botté<br>*Hieraaetus pennatus* | An. I | Art. 3 | NT | - | DZsc | AC | Très fort | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit en forêt où elle construit un nid haut dans un arbre. Elle chasse aussi bien en milieu ouvert qu'en sous-bois.<br>**NA (sous-section 2.2) :** Un individu a été vu chassant en mai 2023 au-dessus des gravières de la carrière de CMGO les Augustins à Layrac (47). Des boisements propices à la reproduction se situent à 800 mètres. L'espèce est suspectée nicheuse sur la commune de Layrac et nicheuse certaine sur les communes avoisinantes de Boé et Moirax situés à moins de 3 kilomètres (Faune-France, 2024).<br>**OC :** Espèce non observée. | Très fort |
| OC | | | | | NT | DZ | L | Très fort | | Très fort |
| NA | Milan royal<br>*Milvus milvus* | An. I | Art. 3 | VU | - | DZsc | AC | Fort | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente les milieux agricoles ouverts pour s'alimenter et les boisements pour se reproduire. Grégaire en période internuptiale.<br>**NA/OC :** Plusieurs individus observés tout au long de l'aire d'étude rapprochée. La plupart des observations concernent des individus hivernants ou migrateurs. Les parcelles agricoles à proximité des gravières de la carrière de CMGO les Augustins à Layrac (47) ou aux abords de la Garonne à Castelsarrasin (82) concentrent plus d'observations. En mai et juin 2024, deux estivants non nicheurs ont été observés sur l'aire d'étude rapprochée au sein d'une parcelle agricole à Brax (47) et sur une gravière de Saint-Jory (31). | Fort |
| OC | | | | | VU | DZ | L | Très fort | | Fort |
| NA | Verdier d'Europe<br>*Chloris chloris* | - | Art.3 | VU | - | - | CC | Fort | Espèce présente toute l'année qui se reproduit en milieux arborés ouverts, incluant les parcs et jardins anthropiques.<br>**NA/OC :** Espèce contactée à plusieurs reprises, elle est bien représentée dans les parcs et jardins anthropiques de l'aire d'étude rapprochée. | Fort |
| OC | | | | | NT | - | C | Fort | | Fort |
| NA | Pic épeichette<br>*Dendrocopos* minor | - | Art. 3 | VU | - | - | CC | Fort | Espèce cavernicole présente toute l'année qui fréquente les milieux boisés de feuillus, de préférence à bois tendres (peupleraie, ripisylves, parcs, etc.).<br>**NA :** Espèce non observée. | Fort |
| OC | | | | | LC | - | AC | Fort | **OC (2.3, 2.5 et 2.6) :** Huit individus observés dans des boisements de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Saint-Cirice, Saint-Loup, Montbeton, Labastide-Saint-Pierre (82), Castelnau-d'Estrétefonds et Saint-Jory (31). | Fort |
| NA | Serin cini<br>*Serinus serinus* | - | Art. 3 | VU | - | - | CC | Moyen | Espèce présente toute l'année. Elle fréquente les milieux arborés ouverts de feuillus et/ou de résineux en milieux agricoles ou anthropiques (parcs et jardins, etc.).<br>**NA (2.1 et 2.2) :** Quatre individus contactés dans des boisements en milieux péri-urbains (haies, bosquets, jardins) de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Colayrac-Saint-Cirq, Brax, Roquefort et Moirax (47). | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | C | Moyen | **OC (2.4 et 2.6) :** Quatre individus contactés dans divers boisements (ripisylves, bosquets, jardins) de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Cordes-Tolosannes, Labastide-Saint-Pierre (82) et Saint-Jory (31). | Moyen |
| NA | Accenteur mouchet<br>*Prunella modularis* | - | Art.3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce présente toute l'année qui fréquente toutes sortes de boisements, incluant les parcs et les jardins avec des buissons denses (fourrés).<br>**NA (2.1 et 2.2) :** Trois individus observés sur les communes d'Estillac et Sainte-Colombe-en-Bruilhois (47). | Faible |
| OC | | | | | VU | - | AC | Fort | **OC (2.4, 2.5 et 2.6) :** Trois individus observés sur les communes de Castelmayran, Montauban (82) et Fronton (31). | Fort |
| NA | Chardonneret élégant<br>*Carduelis carduelis* | - | Art. 3 | VU | - | - | CC | Moyen | Espèce commune à très commune présente toute l'année qui se reproduit en milieux boisés ouverts, incluant les parcs et jardins anthropiques. Elle fréquente les milieux herbacés et les friches pour son alimentation. Hors période de reproduction, l'espèce est plus grégaire.<br>**NA/OC :** Espèce observée tout au long de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Gobemouche gris<br>*Muscicapa striata* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | DD | - | L | Moyen | Espèce nicheuse estivale [1]qui se reproduit dans des milieux boisés clairs, principalement de feuillus (haies, parcs, etc.).<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.5 et 2.6) :** Deux individus observés en mai et juin 2024 dans des boisements de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Montbeton et Labastide-Saint-Pierre (82). Espèce discrète probablement plus répandue dans les boisements de l'aire d'étude rapprochée, sans être abondante. | Moyen |
| NA | Circaète Jean-le-blanc<br>*Circaetus gallicus* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | C | Moyen | Espèce nicheuse estivale de zones tempérées chaudes, elle se reproduit en forêt et recherche des milieux ouverts secs riches en reptiles pour son alimentation.<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.3 et 2.6) :** Trois individus en chasse observés en mai et juin 2023 au sein de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Dunes, Campsas et Canals (82). L'espèce est suspectée nicheuse sur la commune de Dunes et sur la commune avoisinante de Fronton (31) (Faune-France, 2024). | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZ | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Bondrée apivore<br>*Pernis apivorus* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit dans des milieux boisés alternés de milieux ouverts (prairies, friches, cultures etc.),<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.4 et 2.6) :** Un individu a été observé en juin 2023 en alimentation sur la commune de Castelferrus (82). Les boisements à proximité de cette observation sont susceptibles d'accueillir un nid. Deux autres individus migrateurs ont été observés en août et septembre 2023 sur les communes de Caumont (82) et Labastide-Saint-Pierre (31). | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | AC | Faible | | Faible |
| NA | Pic noir<br>*Dryocopus martius* | An. I | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce cavernicole présente toute l'année. Elle fréquente les vieux boisements plus ou moins ouverts avec du bois mort.<br>**NA (2.1 et 2.2) :** Deux individus observés dans des boisements de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Montesquieu et Layrac (47).<br>**OC (2.3, 2.4 et 2.6) :** Cinq individus observés dans des boisements de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Donzac, Saint-Michel, Cordes-Tolosannes et Canals (82). | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Faucon hobereau<br>*Falco subbuteo* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui fréquente divers habitats ouverts à semi-ouverts pour s'alimenter et des boisements pour se reproduire, de préférence à proximité de cours d'eau.<br>**NA (2.2) :** Huit individus observés en période de reproduction sur les communes de Le Passage, Moirax et Caudecoste (47), sur ou à proximité de milieux boisés favorables à la reproduction, comme la ripisylve de la Garonne.<br>**OC (2.4, 2.5 et 2.6) :** Trois individus observés en période de reproduction (mai à juillet 2023) sur les plaines agricoles des communes de Lacourt-Saint-Pierre (82), Labastide-Saint-Pierre et sur les gravières de la carrière MGM sablière Réunies de Saint-Rustice (31). Des boisements rivulaires favorables à la reproduction se situent à moins de 500 m des observations. Trois autres individus probablement migrateurs ont été observés début septembre 2023 sur les communes de Caumont (82) et Campsas (31). | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Petit-duc scops<br>*Otus scops* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | AC | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui fréquente des boisements clairs, incluant ceux des parcs ou jardins avec des arbres creux.<br>**NA (2.1 et 2.2) :** Quelques individus contactés dans des habitats favorables à sa nidification sur les communes de Montesquieu et de Layrac (47).<br>**OC :** Espèce non contactée. | Moyen |
| OC | | | | | DD | - | L | Faible | | Faible |
| NA | Mésange nonnette<br>*Poecile palustris* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | | Faible |

[1] Espèce migratrice présente uniquement en reproduction à la saison estivale ; en opposition aux nicheurs sédentaires présents toute l'année ou aux migrateurs stricts qui sont présents en période estivale mais que de passage.

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | NT | - | AC | Moyen | Espèce présente toute l'année qui fréquente les forêts de composées principalement de feuillus. Espèce habituellement répandue mais un peu plus rare dans le bassin Garonnais, lié à la plus faible proportion de boisements.<br>**NA (2.2) :** Un couple observé au sein de l'aire d'étude rapprochée dans une forêt de Moirax (47).<br>**OC :** Espèce non observée. | Moyen |
| NA | Coucou gris<br>*Cuculus canorus* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce nicheuse estivale affectionnant les milieux boisés, même si elle est présente dans tous types de milieux. Elle parasite pour sa reproduction une diversité de passereaux principalement insectivores (Rousserolles, etc.).<br>**NA (2.2) :** Un individu contacté en juin 2024 dans un boisement de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Moirax (47).<br>**OC (2.6) :** Quatre individus ont été contactés dans des boisements de l'aire d'étude rapprochée sur les communes de Campsas et Pompignan (82). | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Pic vert<br>*Picus viridis* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce présente toute l'année fréquentant les milieux boisés clairsemés (bocages, vergers, haies, ripisylves, etc.) avec un accès au sol pour rechercher sa nourriture.<br>**NA/OC :** Espèce observée tout au long de l'aire d'étude rapprochée, dans ses milieux de prédilection. | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Grand corbeau<br>*Corvus corax* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | AC | Moyen | Espèce présente toute l'année, mais non nicheuse dans le secteur, elle se reproduit en falaise et plus exceptionnellement dans des arbres. L'espèce fréquente les milieux ouverts pour s'alimenter.<br>**NA (2.1) :** Un individu observé de passage en avril 2024 à moins de 100 m de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Feugarolles (47).<br>**OC :** Espèce non observée. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | L | Faible | | Faible |
| NA/ OC | Autres espèces protégées du cortège des milieux boisés (19 espèces) : Buse variable (*Buteo buteo*), Chouette hulotte (*Strix aluco)*, Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus)*, Roitelet à triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*), Pic épeiche (*Dendrocopos major*), Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), Grimpereau des jardins (*Certhia familiaris*), Mésange charbonnière (*Parus major*), Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), Mésange bleue (Cyanistes caeruleus), Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*), Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*), Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) Epervier d'Europe (*Accipiter nisus),* Milan noir *(Milvus migrans),* Hibou moyen-duc *(Asio otus),* Pouillot de Bonelli *(Phylloscopus bonelli).* | | | | | | | Faible | Dans l'aire d'étude rapprochée, ces espèces fréquentent plusieurs types de milieux forestiers, comme des forêts de feuillus ou encore des petits bois anthropiques. Toutes sont considérées comme nicheuses au sein de l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| **Cortège des milieux ouverts : 6 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Cisticole des joncs<br>*Cisticola juncidis* | - | Art. 3 | VU | - | - | C | Moyen | Espèce commune à très commune présente toute l'année, qui se reproduit dans les milieux ouverts herbacés (cultures, prairies) souvent à proximité de zones humides.<br>**NA/OC :** Espèce abondante présente tout au long de l'aire d'étude rapprochée, souvent entendu chantant en vol (indiquant la reproduction) au-dessus de milieux ouverts tels que des cultures de céréales, en transit ou alimentation. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Œdicnème criard<br>*Burhinus oedicnemus* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | AC | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit dans les milieux ouverts secs et caillouteux (prairies sèches, cultures basses, friches etc.). En fin de reproduction, les œdicnèmes se rassemblent en groupes « prémigratoires ».<br>**NA (2.1) :** 2 individus contactés de nuit, fin mars et fin avril 2024, sur les plaines agricoles des communes de Sainte-Colombe-en-Bruilhois et de Feugarolles (47).<br>**OC (2.4) :** 3 individus contactés de nuit, fin mai 2023, sur les plaines agricoles de la commune de Castelferrus (82) à moins de 100m de l'aire d'étude rapprochée. L'espèce est probablement nicheuse sur l'aire d'étude rapprochée au niveau des plaines agricoles de Castelferrus et Castelmayran (82). | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZsc | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Alouette lulu<br>*Lullula arborea* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) sur l'aire d'étude rapprochée qui fréquente les milieux ouverts à semi-ouverts à végétation basse (landes, pelouses, steppes etc.) présentant des perchoirs isolés (arbres, fils électriques, etc.). | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | **NA (2.1) :** Quelques individus observés sur les communes de Feugarolles et Montesquieu (47).<br>**OC :** Plusieurs individus observés, avec des zones de concentration d'individus plus importantes dans les plaines agricoles de Labastide-Saint-Pierre, Fronton et Pompignan (82, 31). | Moyen |
| NA | Cochevis huppé<br>*Galerida cristata* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | C | Moyen | Espèce présente toute l'année fréquentant les milieux ouverts plutôt secs à végétation clairsemée (jachère, remblais, friches, etc.).<br>**NA (2.1) :** Quelques individus observés en reproduction et hivernage sur les plaines agricoles de la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (47).<br>**OC :** Espèce non observée. | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZsc | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Bergeronnette printanière<br>*Motacilla flava* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | C | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui fréquente les milieux ouverts, préférentiellement humides ou à proximité de milieux humides.<br>**NA/OC** : Plusieurs individus ont été observés en halte migratoire ou en reproduction sur les plaines agricoles ou à proximité de milieux humides (Garonne, gravières) de plusieurs communes de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZsc | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Bruant proyer<br>*Emberiza calandra* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Espèce présente toute l'année fréquentant les milieux ouverts herbacés (prairies, cultures, etc.). Grégaire en période hivernale.<br>**NA/OC :** Plusieurs individus reproducteurs ou hivernants observés tout au long de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | AC | Faible | | Faible |
| **Cortège des milieux semi-ouverts : 13 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Elanion blanc<br>*Elanus caeruleus* | An. I | Art. 3 | VU | - | - | AC | Fort | Espèce présente toute l'année fréquentant les milieux ouverts avec des arbres ou haies dispersés pour sa nidification (cultures, bocages, prairies, etc.). La période de reproduction s'étale de février à novembre. L'espèce en cours d'expansion présente des effectifs faibles en augmentation.<br>**NA/OC :** Plusieurs individus observés sur des milieux favorables à la reproduction. Parmi ces individus, quatre juvéniles à l'envol en septembre 2023 sur le tarmac de l'aéroport d'Agen à Estillac (47). | Fort |
| OC | | | | | LC | DZ | R | Fort | | Fort |
| NA | Linotte mélodieuse<br>*Linaria cannabina* | - | Art. 3 | VU | - | - | CC | Fort | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente les milieux semi-ouverts buissonnants.<br>**NA (2.1) :** Un mâle chanteur observé une seule fois en juin 2023 au niveau d'une haie de bord de route de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (47).<br>**OC (2.6) :** Trois individus observés en avril 2024 sur une haie d'un vignoble de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Fronton (31). | Fort |
| OC | | | | | NT | - | AC | Fort | | Fort |
| NA | Pie-grièche écorcheur<br>*Lanius collurio* | An. I | Art. 3 | NT | - | DZsc | CC | Fort | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit dans des milieux semi-ouverts comme des prairies ou des pelouses à buissons souvent épineux.<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.3) :** Un individu observé une seule fois fin mai 2023 à 100m de l'aire d'étude rapprochée, perché sur fil électrique de la commune d'Auvillar (82). Aucun individu reproducteur n'a été observé sur l'aire d'étude rapprochée. | Fort |
| OC | | | | | NT | DZsc | L | Fort | | Fort |
| NA | Pipit des arbres<br>*Anthis trivialis* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit dans des milieux ouverts herbacés présentant des arbres lui servant de perchoir (bocage, lisière, etc.).<br>**NA (2.2) :** Un individu migrateur observé en septembre 2023 sur l'aire d'étude rapprochée à Layrac (47).<br>**OC (2.3) :** Un individu chanteur contacté sur l'aire d'étude rapprochée à Auvillar (82). | Faible |
| OC | | | | | VU | - | AC | Fort | | Fort |
| NA | Tarier pâtre<br>*Saxicola rubicola* | - | Art.3 | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce commune à très commune présente toute l'année qui fréquente un grand nombre de milieux, cultivés ou non (friches, bocages, landes etc.) avec un minimum d'éléments ligneux. Il est souvent perché sur ces derniers, ou sur des piquets.<br>**NA/OC :** Espèce observée tout au long de l'aire d'étude rapprochée, dans ses milieux de prédilection. | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Faucon crécerelle<br>*Falco tinnunculus* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce présente toute l'année, très adaptable, elle fréquente pour sa reproduction et son alimentation des milieux ouverts à semi-ouverts présentant des perchoirs (arbres, pylônes, bâtiments, etc.) en plaine agricole, en lisière de forêt ou en ville.<br>**NA/OC :** Espèce présente tout au long de l'aire d'étude rapprochée, observée le plus souvent en chasse, mais niche probablement sur les arbres isolés ou autres pylônes électriques à proximité. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Fauvette grisette | - | Art.3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce nicheuse estivale qui fréquente les milieux semi-ouverts herbacés à buissons et arbustes. | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Sylvia communis* | | | | NT | - | C | Moyen | **NA/OC :** Espèce observée tout au long de l'aire d'étude rapprochée, dans ses milieux de prédilection. | Moyen |
| NA | Rollier d'Europe<br>*Coracias garrulus* | An. I | Art. 3 | NT | - | - | - | Moyen | Espèce cavernicole migratrice dans le secteur qui fréquente des milieux ouverts riches en ressources alimentaires (friches, prairies, vignobles, etc.) avec la présence d'arbres pour l'affût.<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.6) :** Un individu non nicheur observé en mai 2023 dans un vignoble de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Fronton (31) | Faible |
| OC | | | | | NT | - | R | Fort | | Faible |
| NA | Busard Saint-Martin<br>*Circus cyaneus* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente les milieux ouverts herbacés pour sa reproduction et son alimentation (cultures, prairies, friches forestières etc.).<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.4, 2.5 et 2.6) :** Un mâle adulte a été observé en chasse fin mars 2024, sur un vignoble de l'aire d'étude rapprochée à Fronton (31). Bien que l'espèce soit suspectée nicheuse sur la commune (Faune-France 2024), aucune autre observation d'individu n'a été réalisée en cette même saison de reproduction sur cette section. Et ce malgré plusieurs passages dédiés aux prospections ornithologiques (avril, juin et juillet 2024). Cela suggère que l'espèce ne niche pas sur l'aire d'étude rapprochée.<br>En période internuptiale, quatre autres individus migrateurs ou hivernants ont été observés sur les communes de Caumont, Castelmayran et Bressols (82). | Faible |
| OC | | | | | EN | DZsc | L | Très fort | | Faible |
| NA/ OC | Autres espèces protégées du cortège des milieux semi-ouverts (4 espèces) : Bruant zizi (*Emberiza cirlus*), Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*), Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*), Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus)* | | | | | | | Faible | Les autres espèces protégées de ce cortège sont largement retrouvées au sein de l'aire d'étude rapprochée, dans leurs milieux de prédilection, comme des fourrés arbustifs, ronciers ou des lisières forestières. | Faible |
| **Cortège des milieux anthropiques : 12 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Moineau friquet<br>*Passer montanus* | - | Art. 3 | EN | - | - | C | Très fort | Espèce cavernicole présente toute l'année qui fréquente les milieux ruraux (hameaux, cultures, etc.) avec de vieux arbres ou de vieux murs pour sa reproduction.<br>**NA (2.3) :** Une colonie observée en avril 2024 sur une ferme de l'aire d'étude rapprochée à Caudecoste (47).<br>**OC (2.4) :** Deux individus observés en juin 2024 à proximité d'une ferme de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Caumont (82). | Très fort |
| OC | | | | | EN | - | L | Majeur | | Majeur |
| NA | Hirondelle rustique<br>*Hirundo rustica* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui fréquente les milieux ouverts et zones humides en alimentation ou en migration. Cette espèce est dépendante des constructions humaines pour sa reproduction.<br>**NA (2.2 et 2.3) :** Espèce observée tout au long de l'aire d'étude rapprochée en alimentation ou migration. Deux sites de reproduction ont été identifiés sur l'aire d'étude rapprochée à Roquefort et Caudecoste (47).<br>**OC (2.4 et 2.5) :** Espèce observée tout au long de l'aire d'étude rapprochée en alimentation ou migration. Quelques sites de reproduction ont été identifiés sur l'aire d'étude rapprochée à Auvillar, Caumont et Castelmayran et Labastide-Saint Pierre (82). | Moyen |
| OC | | | | | NT | - | C | Fort | | Fort |
| NA | Effraie des clochers<br>*Tyto alba* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce présente toute l'année qui fréquente les milieux ruraux (hameaux, bocages, cultures, etc.). Elle se reproduit le plus souvent en vieux bâtis (clochers, granges, etc.).<br>**NA/OC :** Quelques individus contactés tout au long de l'aire d'étude rapprochée sur des milieux favorables à la reproduction. | Faible |
| OC | | | | | EN | - | AC | Très fort | | Très fort |
| NA | Chevêche d'Athéna<br>*Athene noctua* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | CC | Moyen | Espèce cavernicole présente toute l'année qui fréquente les milieux ruraux (hameaux, cultures, etc.).<br>**NA/OC :** Plusieurs individus contactés tout au long de l'aire d'étude rapprochée sur des milieux favorables à la reproduction. | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZsc | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Moineau soulcie<br>*Petronia petronia* | - | Art. 3 | LC | | DZsc | AC | Moyen | Espèce cavernicole présente toute l'année qui fréquente divers milieux proches de zones cultivées (villes, villages, bâtiments isolés). L'oiseau niche en colonie ou en couple isolé.<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.3) :** Un mâle chanteur a été observé en juin 2024 au sein de l'aire d'étude rapprochée à Saint-Cirice (82). | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZsc | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Choucas des tours | An.II | Art. 3 | LC | - | DZsc | C | Moyen | | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Corvus monedula* | | | | LC | | AC | Faible | Espèce présente toute l'année qui fréquente les milieux ouverts et niche dans les cavités en milieux bâtis (cheminées, etc.) ou dans les arbres creux (platanes).<br>**NA/OC :** Plusieurs individus contactés tout au long de l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| NA | Huppe fasciée<br>*Upupa epops* | - | Art. 3 | LC | - | - | CC | Faible | Espèce nicheuse estivale qui fréquente les milieux ouverts à semi-ouverts ruraux (zones agricoles, bocages, jardins de villages, etc.) et niche dans les arbres creux ou dans des cavités anthropiques.<br>**NA/OC :** Plusieurs individus contactés tout au long de l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | | Moyen |
| NA | Martinet noir<br>*Apus apus* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce cavernicole estivale qui se reproduit presque exclusivement sur des constructions humaines. Espèce grégaire au mode de vie quasi exclusivement aérien.<br>**NA/OC :** Plusieurs individus observés en alimentation ou en migration. Aucun site de reproduction n'a été identifié sur l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| OC | | | | | VU | - | C | Fort | | Moyen |
| NA | Hirondelle de fenêtre<br>*Delichon urbicum* | - | Art. 3 | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui fréquente les milieux ouverts et zones humides en alimentation ou en migration, et qui installe son nid sur les bâtiments et autres constructions anthropiques.<br>**NA (2.2) :** Quelques groupes observés en alimentation ou en migration sur des milieux ouverts ou en zones humides (gravières CMGO Les augustins) des communes d'Estillac, de Layrac ou de Caudecoste (47). Aucun site de reproduction n'a été identifié sur l'aire d'étude rapprochée.<br>**OC (2.3, 2.4 et 2.6) :** Quelques groupes observés en alimentation sur des milieux ouverts ou en zone humide (Garonne) sur les communes d'Auvillar, Cordes-Tolosannes (82) et Castelnau-d'Estrétefonds (31). Aucun site de reproduction n'a été identifié sur l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Fort | | Faible |
| OC/ NA | Autres espèces protégées du cortège des milieux anthropiques (3 espèces) : Bergeronnette grise (*Motacilla alba*), Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*), Moineau domestique (*Passer domesticus*). | | | | | | | Faible | Les espèces de ce cortège fréquentent divers milieux anthropiques qui regroupent à la fois les bâtiments, les friches, mais aussi les parcs et jardins ornementaux, etc. | Faible |
| **Cortège des milieux humides : 24 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Héron pourpré<br>*Ardea purpurea* | An. I | Art. 3 | LC | - | DZsc | PC | Moyen | Espèce nicheuse estivale se reproduisant au bord de lacs et marais, dans des roselières, buissons ou arbustes, en colonie ou isolement.<br>**NA :** Cinq observations, dont celle d'un couple, réalisées de mai 2023 à juin 2024, sur les gravières de la carrière CMGO Les augustins à Layrac (47).<br>**OC :** Un individu observé en ripisylve de la Garonne en juin 2023, à 300 m de l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Castelsarrasin (82). L'espèce est nicheuse certaine sur la commune de Castelsarrasin (82). | Moyen |
| OC | | | | | EN | DZ | L | Très fort | | Très fort |
| NA | Hirondelle de rivage<br>*Riparia riparia* | - | Art. 3 | LC | - | | AC | Faible | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit en colonie dans des terriers installés dans des substrats meubles (berges, tas de sable, etc.) à proximité de milieux humides.<br>**NA (2.2) :** Une colonie a été identifiée au sein de l'aire d'étude rapprochée sur la carrière CMGO les Augustins à Layrac (47)<br>**OC (2.6) :** Plusieurs individus observés sur la commune de Saint-Rustice (31) et une colonie a été identifiée à 300 m de l'aire d'étude rapprochée sur carrière MGM sablière Réunies de Castelnau-d'Estrétefonds (31). | Faible |
| OC | | | | | EN | DZsc | L | Très fort | | Très fort |
| NA | Martin-pêcheur d'Europe<br>*Alcedo atthis* | An. I | Art. 3 | VU | - | - | CC | Fort | Espèce cavernicole présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente les eaux stagnantes ou courantes. L'oiseau niche dans les berges meubles des cours d'eau.<br>**NA (2.2) :** Quelques individus observés sur divers cours et plans d'eau (canaux, gravières, Garonne) de l'aire d'étude rapprochée à Colayrac-Saint-Cirq, Brax, Le Passage et Layrac (47).<br>**NA (2.4, 2.5 et 2.6) :** Quelques individus observés sur divers cours et plans d'eau (canaux, gravières, Garonne) de l'aire d'étude rapprochée à Cordes-Tolosannes, Montbeton, Labastide-Saint-Pierre (82), Fronton et Grenade (31). | Fort |
| OC | | | | | DD | - | L | Fort | | Fort |
| NA | Guêpier d'Europe<br>*Merops apiaster* | - | Art. 3 | LC | - | - | PC | Faible | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit en colonie dans terriers installés dans des substrats meubles à proximité de l'eau (berges, tas de sable, etc.). | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | VU | DZsc | L | Fort | **NA (2.1, 2.2) :** Une colonie a été observée en 2023 sur les gravières de la carrière CMGO Les Augustins à Layrac (47). Cette colonie niche probablement dans les talus de décaissements liés à l'extraction de matériaux. Quelques individus ont également été observés en vol au-dessus de le Passage et Bruch (47)<br>**OC (2.6) :** Un couple nicheur a été observé sur les berges des bassins de traitement de la carrière MGM sablière Réunies de Saint-Rustice (31), à moins de 100m de l'aire d'étude rapprochée. | Fort |
| NA | Sterne pierregarin<br>*Sterna hirundo* | An. I | Art. 3 | LC | - | - | AR | Faible | Espèce nicheuse estivale fréquentant essentiellement les milieux aquatiques à l'intérieur des terres (fleuves, plans d'eau, etc.). Nichant en colonie au sol sur des îlots.<br>**NA (2.2) :** Espèce observée le long de la Garonne de mai 2023 à juin 2024, avec une colonie présente sur les gravières de la carrière de CMGO les Augustins à Layrac (47). L'oiseau niche sur ces gravières (SEPANLOG, 2010, Faune-France 2024) ; un radeau est d'ailleurs installé à 150 m de l'aire d'étude rapprochée pour favoriser la reproduction de l'espèce.<br>**OC (2.6) :** Trois individus observés en juin 2024 sur un plan d'eau de Castelnau-D'Estrétefonds (31). | Faible |
| OC | | | | | LC | DZ | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Bouscarle de Cetti<br>*Cettia cetti* | - | Art. 3 | NT | - | - | C | Moyen | Espèce présente toute l'année qui fréquente les endroits humides, avec une strate buissonnante dense (fourrés, ronciers, etc.).<br>**NA/OC :** Plusieurs individus contactés en bord de Garonne et à proximité de gravières ou autres zones humides tout au long de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | L | Moyen | | Moyen |
| NA | Rousserolle effarvate<br>*Accrocephalus scirpaceus* | - | Art. 3 | LC | - | - | C | Faible | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit principalement en roselière sèche ou non, plus ou moins vastes (de quelques mètres carrés à de plusieurs hectares).<br>**NA (2.2) :** Trois individus observés en juin 2024 dans des joncs d'un fossés à sec.<br>**OC :** Espèce non observée. | Faible |
| OC | | | | | NT | DZ | R | Moyen | | Moyen |
| NA | Grèbe castagneux<br>*Tachybaptus ruficollis* | - | Art. 3 | LC | - | - | C | Faible | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente la plupart des étendues d'eau douces avec une végétation abondante pour dissimuler son nid (gravières, etc.).<br>**NA (2.2) :** Quelques individus observés en intersaison sur les gravières des communes de Brax ou de Layrac (47). Un individu probablement reproducteur a été observé en avril 2024 sur une gravière de Brax (47).<br>**OC (2.3) :** Quelques individus observés en intersaison sur les gravières des communes de Labastide Saint-Pierre (82) ou de Castelnau-d'Estrétefonds (31) | Faible |
| OC | | | | | NT | DZsc | AC | Moyen | | Moyen |
| NA | Guifette moustac<br>*Chlidonias hybrida* | An. I | Art. 3 | VU | - | - | - | Fort | Espèce migratrice dans le secteur qui fréquente les milieux aquatiques pour son alimentation.<br>**NA (2.2) :** Deux individus ont été observés chassant au-dessus de l'eau en juin 2024 sur des gravières de la carrière CMGO Les augustins à Layrac (47).<br>**OC :** Espèce non observée. | Moyen |
| OC | | | | | EN | - | R | Très fort | | Moyen |
| NA | Bihoreau gris<br>*Nycticorax nycticorax* | An. I | Art. 3 | NT | - | Dzsc | PC | Fort | Espèce nicheuse estivale, bien que des populations hivernantes existent en Midi-Pyrénées, le Bihoreau gris a des mœurs principalement nocturnes et fréquente les abords des cours d'eau pour son alimentation et des boisements inondés pour sa reproduction.<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.3, 2.4 et 2.5) :** Trois individus observés sur l'aire d'étude rapprochée, en déplacement (incluant la migration) ou en alimentation sur un plan d'eau à Labastide Saint-Pierre (juillet 2023), en ripisylve de la Garonne à Castelsarrasin (septembre 2023) ou encore au-dessus des champs à Dunes (avril 2024). L'espèce est nicheuse à Castelsarrasin et Castelnau-d'Estrétefonds (31) (Faune-France 2024), mais aucune héronnière n'a été observée sur l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| OC | | | | | NT | DZ | L | Fort | | Moyen |
| NA | Rousserolle turdoïde<br>*Acrocephalus arundinaceus* | - | Art. 3 | VU | - | DZsc | AR | Fort | Espèce nicheuse estivale rare dans le secteur qui fréquente les phragmitaies denses inondées pour sa reproduction.<br>**NA :** Un individu observé en mai 2023 sur une gravière de la carrière de CMGO Les Augustins sur la commune de Layrac (47). Bien que l'espèce soit suspectée nicheuse de Layrac et de Boé (47) (Faune-France 2024), l'absence de grande roselière sur cette gravière ne semble pas propice à sa nidification.<br>**OC :** Espèce non contactée. | Faible |
| OC | | | | | VU | DZ | R | Très fort | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Chevalier guignette<br>*Actitis hypoleucos* | - | Art. 3 | NT | - | DZsc | PC | Fort | Espèce migratrice, s'arrêtant sur tout type de milieu humide en halte migratoire (gravières, berges de cours d'eau, etc.).<br>**NA (2.2) :** Quelques individus observés en bord de Garonne ou sur des plans d'eau des communes de Colayrac-Saint-Cirq, Brax, Le passage et Sauveterre Saint Denis (47)<br>**OC (2.3 et 2.4) :** Quelques individus observés en halte migratoire sur des plan d'eau ou en bord de cours d'eau sur les communes de Saint-Loup et Cordes-Tolosannes (82) | Faible |
| OC | | | | | EN | DZ | AC | Très fort | | Faible |
| NA | Mouette rieuse<br>*Chroicocephalus ridibundus* | An. II | Art. 3 | NT | - | DZsc | AR | Fort | Espèce présente toute l'année, qui fréquente les milieux humides d'eaux douces ou saumâtres (étangs, lacs, fleuves, etc.) pour se reproduire et des milieux ouverts pour s'alimenter (prairies, cultures, labours etc.).<br>**NA (2.1 et 2.2) :** Plusieurs individus, incluant des groupes d'une dizaine d'individus, observés de passage ou en alimentation sur des cultures ou des plans d'eau sur les communes de Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Layrac et Caudecoste (47). Aucun site de nidification n'a été observé sur l'aire d'étude rapprochée.<br>**OC (2.4 et 2.6) :** Plusieurs individus, incluant des groupes d'une dizaine d'individus, observés de passage ou en alimentation sur des cultures ou des plans d'eau sur les communes de de Castelsarrasin, Merles (82), Saint-Rustice et Saint-Jory (31). Aucun site de nidification n'a été observé sur l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | L | Moyen | | Faible |
| NA | Grande aigrette<br>*Ardea alba* | An. I | Art. 3 | NT | - | - | R | Moyen | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) fréquentant toutes sortes de zones humides et parfois des milieux terrestres où elle se nourrit d'invertébrés.<br>**NA/OC :** les trois quarts des observations concernent des individus hivernants tout au long de l'aire d'étude rapprochée sur des zones humides ou milieux ouverts agricoles. Certains sites comme les gravières de la carrière de CMGO les Augustins à Layrac (47) et les plaines agricoles aux abords de la Garonne à Castelsarrasin (82) concentrent plus d'observations. De rares estivants non nicheurs sur l'aire d'étude rapprochée (moins de dix individus) ont été observés sur les mêmes sites utilisés en hivernage. | Faible |
| OC | | | | | VU | DZ | L | Fort | | Faible |
| NA | Cigogne blanche<br>*Ciconia ciconia* | An. I | Art. 3 | LC | - | - | PC | Faible | Espèce nicheuse estivale (certaines populations hivernent en France) qui fréquente les milieux ouverts humides (prairies, cultures, marais etc.).<br>**NA (2.1) :** Un individu observé en alimentation en mai 2024 dans les parcelles agricoles de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (47). Aucun site de reproduction n'a été identifié sur l'aire d'étude rapprochée.<br>**OC :** Espèce non observée. | Faible |
| OC | | | | | NT | DZ | L | Moyen | | Faible |
| NA | Aigrette garzette<br>*Egretta garzetta* | An. I | Art. 3 | LC | - | Dzsc | PC | Moyen | Espèce présente toute l'année qui fréquente toutes sortes de zones humides pour son alimentation et des boisements pour sa reproduction.<br>**NA/OC :** Plusieurs individus observés toute l'année sur l'aire d'étude rapprochée, à proximité de divers plans d'eau. Certains sites comme les rives de la Garonne, les gravières de la carrière de CMGO les Augustins à Layrac (47) et les gravières de la carrière MGM sablière Réunies de Saint-Rustice (31) concentrent plus d'observations. Aucune héronnière n'a été observée sur l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | | Faible |
| NA | Héron garde-bœufs<br>*Bulbucus ibis* | - | Art. 3 | LC | - | DZsc | PC | Moyen | Espèce présente toute l'année qui fréquente de préférence les milieux humides ouverts (étangs, marais, prairies pâturées, etc.) pour s'alimenter et les milieux boisés pour se reproduire en colonie (parfois mixte avec d'autres ardéidés).<br>**NA/OC :** Plusieurs observations d'un à plusieurs individus sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée au niveau de zones humides, de prairies ou de cultures. Aucune héronnière n'a été observée sur l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | | Faible |
| NA | Héron cendré<br>*Ardea cinerea* | - | Art. 3 | LC | - | - | C | Faible | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente les eaux douces ou saumâtres et les milieux agricoles en intersaisons. Elle niche en colonie en milieu arboré.<br>**NA/OC :** Plusieurs individus observés toute l'année sur l'aire d'étude rapprochée, à proximité de divers plans d'eau ou en plaines agricoles. Aucune héronnière n'a été observée sur l'aire d'étude rapprochée. | Faible |
| OC | | | | | LC | DZsc | AC | Moyen | | Faible |
| NA | Grand cormoran<br>*Phalacrocorax carbo* | - | Art. 3 | LC | - | - | PC | Faible | Espèce non nicheuse dans le secteur (nicheuse principalement sur le littoral) présente principalement en période internuptiale.<br>**NA/OC :** Plusieurs individus observés sur les plans d'eau et cours d'eau de l'aire d'étude rapprochée, quasi exclusivement en période internuptiale**.** | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne** | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA/ OC | Autres espèces protégées du cortège des milieux humides (4 espèces) : Cygne tuberculé (*Cygnus olor*), Goéland leucophée (*Larus michahellis*), Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*), Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) | | | | | | | Faible | Les autres espèces de ce cortège fréquentent les milieux humides comme des zones d'eau libre, les lacs, les marais, les fleuves. Cela peut aussi être du gazon inondé ou autre structure de végétation dense (roseaux, jonc). Ces différents types de zones humides ne sont donc pas exploités de la même façon par les différentes espèces (reproduction, repos ou alimentation). | Faible |

Légende :

*An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »*

*An. II : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Annexe II/2*

*Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*

*Ngib : Arrêté ministériel du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.*

*LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : non évalué.*

*LRR : liste rouge de Nouvelle Aquitaine inexistante et liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan. 20pp (GOR & LPO Occitanie 2024) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.*

*Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.*

*Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (Frémaux et Ramière, 2012) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.*

### 2.10.1.1. Espèces patrimoniales mais non protégées

Tableau 5 – Statuts et enjeux écologiques des oiseaux remarquables mais non protégés observés au sein l'aire d'étude rapprochée en période de reproduction

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| **Cortège des milieux boisés : 3 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Tourterelle des bois<br>*Streptopelia turtur* | An. II | Ngib | VU | - | - | CC | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui fréquente les milieux ouverts parsemés de boisements, de buissons et de haies. | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZsc | C | Moyen | **NA/OC :** Plusieurs individus observés tout au long de l'aire d'étude rapprochée dans des milieux propices à sa reproduction. | Moyen |
| NA | Pigeon colombin<br>*Columba oenas* | An. II | Ngib | LC | - | DZsc | AC | Moyen | Espèce cavernicole présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente les milieux boisés (hétraies) présentant des arbres à cavités. L'espèce est liée à la présence de Pic noir dont il occupe les anciennes cavités. Grégaire en période internuptiale, l'espèce peut se mêler aux bandes de Pigeons ramiers en hiver.<br>**NA (2.3)** : Trois individus contactés en période de reproduction dans des boisements propices à sa nidification à Caudecoste (ex : ripisylve de l'Auroue et l'Estressol). Un groupe d'hivernants d'une quarantaine d'individus a également été observé en décembre 2023 sur les milieux agricoles avoisinants. | Moyen |
| OC | | | | | LC | DZsc | L | Moyen | **OC (2.4 et 2.6) :** Quatre individus contactés en période de reproduction au niveau d'alignement d'arbres propices à sa nidification sur les communes de Campsas (82) et Castelnau-d'Estrétefonds (31). Deux groupes d'hivernants (8 et 40 individus) ont également été observés en janvier sur les plaines agricoles de Castelsarrasin et Castelmayran (82). | Moyen |
| NA | Geai des chênes<br>*Garrulus glandarius* | An. II | - | LC | - | - | CC | Faible | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente divers milieux boisés (forêts de feuillus, mixtes, parcs et jardins, etc.). | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | **NA/OC :** Plusieurs individus observés en milieux boisés ou semi-ouverts tout au long de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| **Cortège des milieux ouverts : 2 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Alouette des champs<br>*Alauda arvensis* | An.II | Ngib | NT | - | - | CC | Moyen | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente divers milieux ouverts (cultures, prairies, landes, etc.). Grégaire en période internuptiale. | Moyen |
| OC | | | | | LC | - | C | Moyen | **NA/OC :** Plusieurs individus observés en milieux agricoles tout au long de l'aire d'étude rapprochée. | Moyen |
| NA | Caille des blés<br>Coturnix coturnix | An. II | Ngib | LC | - | DZsc | C | Moyen | Espèce nicheuse estivale qui fréquente les milieux ouverts herbacés (cultures, prairies, etc.).<br>**NA :** Espèce non observée. | Moyen |
| OC | | | | | DD | - | C | Faible | **OC (2.4 et 2.5) :** Quatre mâles chanteurs contactés au sein de l'aire d'étude rapprochée dans des cultures à Caumont, Castelferrus et Montbeton (82) | Faible |
| **Cortège des milieux humides : 5 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Râle d'eau<br>*Rallus aquaticus* | An. II | Ngib | NT | - | - | AC | Moyen | Espèce discrète présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente les milieux humides à végétation dense.<br>**NA :** Espèce non observée. | Moyen |
| OC | | | | | NT | DZ | R | Fort | **OC (2.3) :** Un adulte a été observé fin mars 2024 à moins de 300 m de l'aire d'étude rapprochée, dans un fossé en eau, végétalisé et en continuité du ruisseau de l'Aurore. Ruisseau qui traverse l'aire d'étude rapprochée sur la commune de Dunes (82). | Fort |
| NA | Oie cendrée<br>*Anser anser* | An. II | Ngib | VU | - | DZsc | R | Fort | Les populations sauvages de cette espèce sont présentes en période internuptiale dans le secteur et fréquentent divers milieux humides (marais, lacs, prairies inondées, etc.). | Faible |
| OC | | | | | - | - | L | Fort | **NA :** Espèce non observée.<br>**OC :** Neuf individus probablement migrateurs ont été observés en mai 2024, survolant l'aire d'étude rapprochée au-dessus des plaines agricoles de Labastide-Saint-Pierre (82). | Moyen |
| NA | Nette rousse<br>*Netta rufina* | An. II | Ngib | LC | - | - | RR | Faible | Espèce présente toute l'année qui fréquente les grands plans d'eau (gravières, etc.). L'espèce est nicheuse rare dans le secteur. | Faible |
| OC | | | | | NT | - | R | Moyen | **NA :** Espèce non observée.<br>**OC :** Un couple a été observé en avril 2024 sur les gravières de Saint-Rustice (31), des groupes allant jusqu'à une trentaine d'individus sont également observés sur ces mêmes gravières en période internuptiale. | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Foulque macroule<br>*Fulica atra* | An. II | Ngib | LC | - | - | C | Faible | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente divers milieux aquatiques (étangs, cours d'eau, etc.).<br>**NA (2.1 et 2.2) :** Plusieurs individus observés dans les gravières de Montesquieu et Layrac (47). Le plus gros des effectifs est observé en période internuptiale.<br>**OC (2.6) :** Plusieurs individus observés dans les gravières de Campsas, Canals (82), Saint-Rustice et Saint-Jory (31). Le plus gros des effectifs est observé en période internuptiale. | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |
| NA | Gallinule poule-d'eau<br>*Gallinula chloropus* | An. II | Ngib | LC | - | - | CC | Faible | Espèce présente toute l'année (migratrice partielle) qui fréquente divers milieux aquatiques d'eaux douces (canaux, gravières, etc.)<br>**NA (2.1 et 2.2) :** Quelques individus observés toute l'année sur des plans d'eau à Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Brax et Caudecoste (47).<br>**OC (2.5 et 2.6) :** Quelques individus observés toute l'année sur des plans d'eau à Montauban, Labastide-Saint-Pierre et Campsas (82). | Faible |
| OC | | | | | NT | - | C | Moyen | | Moyen |

Légende :

*An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »*

*An. II : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Annexe II/2*

*Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*

*Ngib : Arrêté ministériel du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.*

*LRN : liste rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : non évalué.*

*LRR : liste rouge de Nouvelle Aquitaine inexistante et liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan. 20pp (GOR & LPO Occitanie 2024) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.*

*Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.*

*Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (Frémaux et Ramière, 2012) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.*

## 2.10.1. En période internuptiale

Dans les tableaux (tableaux 6 & 7) ci-dessous, les enjeux spécifiques détaillés pour chaque espèce représentent le niveau d'enjeu spécifique accordé pour l'espèce en période de reproduction. Seuls les enjeux contextualisés ("**spécifiques retenus**") sont à conserver pour les espèces observées en période internuptiale.

### *2.10.1.1. Espèces protégées*

Tableau 6 – Statuts et enjeux écologiques des oiseaux protégés observés au sein de l'aire d'étude rapprochée en période internuptiale uniquement

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais/ Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN (hivernan | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| **Cortège des milieux boisés : 4 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Gobemouche noir<br>*Ficedula hypoleuca* | - | Art. 3 | DD | - | DZsc | R | Faible | Espèce migratrice assez commune dans le secteur. En halte, l'espèce préférera les boisements assez clairs avec une quantité importante d'insectes. L'impact sur ses zones de nourrissage sera moindre, d'où un abaissement d'enjeu.<br>**NA/OC :** L'espèce a été observée en septembre 2023 tout au long de l'aire d'étude rapprochée dans ses milieux de prédilection. | Faible |
| OC | | | | | - | - | AC | Faible | | Faible |
| NA | Fauvette des jardins<br>*Sylvia borin* | - | Art. 3 | DD | - | - | CC | Faible | Espèce nicheuse estivale qui se reproduit dans les milieux buissonnants à arbustifs bas (jeunes stades forestiers, etc.). Visiteuse d'été, elle est rare dans le secteur (Faune-France 2024).<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.6) :** Un seul individu observé en migration début septembre 2023 sur la commune de Campsas (82). | Faible |
| OC | | | | | - | - | AC | Faible | | Faible |
| NA | Roitelet huppé<br>*Regulus regulus* | - | Art. 3 | NAd | - | - | C | Faible | Espèce migratrice partielle, les populations nordiques et montagnardes peuvent hiverner dans les milieux boisés des plaines.<br>**NA (2.1) :** Un seul individu hivernant a été observé dans un boisement de la commune de Feugarolles (47).<br>**OC :** espèce non observée. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Faible | | Faible |
| NA/ OC | Autre espèce protégée du cortège des milieux boisés : Rougequeue à front blanc *(Phoenicurus phoenicurus)* | | | | | | | Faible | Espèce nicheuse estivale rare dans le secteur qui fréquente des forêts peu denses de feuillus, mixtes ou encore des petits bois anthropiques. | Faible |
| **Cortège des milieux ouverts : 3 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Tarier des prés<br>*Saxicolas rubetra* | - | Art. 3 | DD | - | - | PC | Faible | Espèce migratrice assez commune dans le secteur. Elle fréquente en migration une grande variété de milieux ouverts (cultures, prairies de fauche et de pâture, friches, vignes, etc.).<br>**NA (2.2) :** Un individu observé en halte migratoire postnuptiale (septembre 2023) sur l'aire d'étude rapprochée à l'est de la carrière de CMGO les Augustins à Layrac (47).<br>**OC :** Espèce non observée. | Faible |
| OC | | | | | - | - | AC | Faible | | Faible |
| NA | Pipit farlouse<br>*Anthus pratensis* | - | Art. 3 | NAd | - | - | PC | Faible | Espèce hivernante assez commune dans le secteur. A cette période, elle fréquente les espaces ouverts cultivés ou non (labours, jachères, prairies humides, etc.).<br>**NA (2.1 et 2.3) :** Trois individus observés en janvier 2024 sur les plaines agricoles des communes de Feugarolles, Sainte-Colombe-en-Bruilhois et sur le tarmac de l'aéroport d'Agen à Estillac (47)<br>**OC :** Plusieurs individus observés en décembre 2023 et janvier 2024 sur les plaines agricoles de l'aire d'étude rapprochée dans le Tarn-et-Garonne (82). | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | AC | Faible | | Faible |
| NA | Traquet motteux<br>*Oenanthe oenanthe* | - | Art. 3 | DD | - | - | PC | Faible | Espèce migratrice assez commune dans le secteur. Elle fréquente les milieux ouverts à végétation rase pour chasser des insectes à vue (talus, friches, cultures, etc.).<br>**NA (2.2) :** Plusieurs individus observés en halte migratoire postnuptiale (septembre 2023) sur le tarmac de l'Aéroport d'Agen à Estillac (47).<br>**OC (2.6) :** Plusieurs individus observés en halte migratoire postnuptiale (septembre 2023) sur les plaines agricoles à Castelnau-d'Estrétefonds et Pompignan (31). | Faible |
| OC | | | | | - | DZ | L | Faible | | Faible |
| **Cortège des milieux humides : 4 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Plongeon imbrin | An. I | Art. 3 | VU | - | DZsc | - | Fort | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais/ Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN (hivernan | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Gavia immer* | | | | - | - | E | Fort | Espèce qui hiverne principalement sur le littoral français et plus rarement sur les plans d'eau à l'intérieur des terres. Espèce hivernante en danger.<br>**NA (2.2) :** Un individu hivernant observé en janvier 2024 en halte sur une gravière de la carrière CMGO Les augustins à Layrac (47).<br>**OC :** Espèce non observée. | Faible |
| NA | Busard des roseaux<br>*Circus aeruginosus* | An. I | Art. 3 | NAd | - | DZsc | AC | Faible | Espèce présente en période internuptiale dans le secteur (migratrice, hivernante) qui chasse en milieux aquatiques comme terrestres ouverts à proximité de l'eau.<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.4 et 2.6) :** Trois individus de 'type femelle" observés en période internuptiale sur l'aire d'étude rapprochée. Un individu en chasse en septembre 2023 sur les plaines agricoles de Castelsarrasin (82) et deux individus hivernants observés en décembre 2023 et janvier 2024 sur les gravières de la carrière MGM sablière Réunies de Saint-Rustice (31). | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Fort | | Fort |
| NA | Bruant des roseaux<br>*Emberiza schoeniclus* | - | Art. 3 | NAd | - | DZsc | AC | Faible | Espèce hivernante qui fréquente les zones humides (roselières, prairies humides).<br>**NA (2.2) :** Un individu contacté en janvier 2024 sur une gravière de la carrière CMGO Les Augustins à Layrac (47)<br>**OC (2.6) :** Deux individus hivernants contactés en janvier 2024, à 200 m de l'aire d'étude rapprochée, dans la roselière des bassins de traitements de la carrière MGM sablière Réunies de Saint-Rustice (31). | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | AC | Faible | | Moyen |
| NA | Balbuzard pêcheur<br>*Pandion haliaetus* | An. I | Art.3 | NAd | - | - | RR | Faible | Espèce migratrice s'alimentant exclusivement de poissons, il séjourne donc à proximité de milieux aquatiques.<br>**NA (2.2) :** Un individu observé en septembre 2023 en halte migratoire sur une gravière de la carrière de CMGO Les Augustins à Layrac (47).<br>**OC :** Espèce non observée. | Faible |
| OC | | | | | - | - | L | Faible | | Faible |

Légende :

*An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »*

*An. II : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Annexe II/2*

*Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*

*Ngib : Arrêté ministériel du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.*

***LRN :*** liste rouge nationales des espèces menacées en France, Liste des oiseaux hivernants et de passage en France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011) : RE : disparue de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis ; NE : non évalué.

*LRR : liste rouge de Nouvelle Aquitaine inexistante et liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan. 20pp (GOR & LPO Occitanie 2024) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.*

*Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.*

*Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (Frémaux et Ramière, 2012) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.*

### 2.10.1.1. *Espèces patrimoniales mais non protégées*

Dans les tableaux (Tableau 6 & 7) ci-dessous, les enjeux spécifiques détaillés pour chaque espèce représentent le niveau d'enjeu spécifique accordé pour l'espèce en période de reproduction. Seuls les enjeux contextualisés (**"spécifiques retenus**") sont à conserver pour les espèces observées en période internuptiale.

Tableau 7 – Statuts et enjeux écologiques Statuts et enjeux écologiques des oiseaux remarquables mais non protégés observés au sein l'aire d'étude rapprochée en période internuptiale uniquement

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne** | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| **Cortège des milieux boisés : 1 espèce** | | | | | | | | | | |
| NA | Grive litorne<br>*Turdus pilaris* | An. II | Ngib | LC | - | - | RR | Faible | Espèce hivernante dans le secteur, elle fréquente des milieux boisés à proximité de zones humides en reproduction et des milieux ouverts à semi-ouverts agricoles (cultures, vergers, buissons à baies) en hivernage ou en migration.<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.4) :** Un individu contacté en janvier 2024 dans un verger de pommiers sur la commune de Castelferrus (82). | Faible |
| OC | | | | | - | - | L | Faible | | Faible |
| **Cortège des milieux humides : 6 espèces** | | | | | | | | | | |
| NA | Fuligule morillon<br>*Aythya fuligula* | An. II | Ngib | NT | - | DZsc | R | Moyen | Espèce principalement hivernante dans le secteur qui fréquente les grandes étendues d'eau (gravières, etc.). Espèce hivernante quasi menacée en Midi-Pyrénées.<br>**NA (2.1) :** Un groupe de 7 hivernants observés en janvier 2024 sur les gravières de Montesquieu (47)<br>**OC (2.6) :** Un groupe de 8 hivernants observés en janvier 2024 sur les gravières de Saint-Jory (31). | Moyen |
| OC | | | | | - | DZsc | AC | Faible | | Fort |
| NA | Fuligule milouin<br>*Aythya ferina* | An. II | Ngib | LC | - | DZsc | PC | Moyen | Espèce principalement hivernante dans le secteur qui fréquente les grandes étendues d'eau (gravières, etc.).<br>**NA (2.1 et 2.2) :** Plusieurs hivernants observés en janvier 2024 sur les gravières de Montesquieu et Layrac (47).<br>**OC (2.6) :** Quelques hivernants observés en janvier 2024 sur les gravières de Saint-Rustice et Saint-Jory (31). | Moyen |
| OC | | | | | - | DZsc | AC | Moyen | | Moyen |
| NA | Sarcelle d'hiver<br>*Anas crecca* | An. II | Ngib | LC | - | DZsc | PC | Faible | Espèce hivernante qui fréquente divers milieux aquatiques, de vastes plans d'eau en journée et des marais d'eau peu profonde en soirée.<br>**NA :** Espèce non observée.<br>**OC (2.6) :** Douze individus hivernants observés en janvier 2024 sur les gravières de Saint-Jory (31). | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Faible | | Faible |
| NA | Vanneau huppé<br>*Vanellus vanellus* | An. II | Ngib | LC | - | DZsc | AC | Faible | Espèce hivernante dans le secteur, elle forme des bandes importantes de quelques dizaines d'individus à plusieurs centaines se regroupant essentiellement en milieu agricole.<br>**NA (2.1) :** Un groupe d'hivernants (90 individus) observés à moins de 400 m de l'aire d'étude rapprochée sur les plaines agricoles de la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (47).<br>**OC (2.4 et 2.6) :** Des groupes d'hivernants (100-500 individus) observés dans les plaines Caumont, Canals (82) et Fronton (31). | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | R | Faible | | Faible |
| NA | Canard chipeau<br>*Mareca strepera* | An. II | Ngib | LC | - | DZsc | AR | Faible | Espèce hivernante régulière dans le secteur qui fréquente des eaux calmes peu profondes. De rares cas de reproduction sont connus sur le plan d'eau de Nicolas de la Grave à plus de quatre kilomètres de l'aire d'étude rapprochée.<br>**NA (2.2) :** Trois individus hivernants ont été observés en janvier 2024 sur les gravières de la CMCO les Augustins de Layrac (47)<br>**OC :** Espèce non observée. | Faible |
| OC | | | | | - | DZsc | L | Moyen | | Faible |
| NA | Canard souchet | An. II | Ngib | LC | - | DZsc | PC | Faible | Espèce hivernante dans le secteur, elle fréquente les plans d'eau (étang, gravière, marais) et les bras morts de cours d'eaux. | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeux spécifiques : Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeux spécifiques retenus : Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | *Spatula clypeata* | | | | - | DZsc | L | Faible | **NA (2.3) :** Une quinzaine d'individus hivernants observés sur les gravières de la carrière « CMGO Les augustins » à Layrac (47).<br>**OC :** Espèce non observée. | Faible |

Légende :

*An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »*

*An. II : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Annexe II/2*

*Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*

*Ngib : Arrêté ministériel du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.*

*LRN : liste rouge nationales des espèces menacées en France, Liste des oiseaux hivernants et de passage en France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011) : RE : disparue de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable, car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis ; NE : non évalué.*

*LRR : liste rouge de Nouvelle Aquitaine inexistante et liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan. 20pp (GOR & LPO Occitanie 2024) : RE : disparu au niveau régional ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAb : non applicable car nicheur occasionnel ou marginal en métropole ; m : période migratoire ; w : période d'hivernage ; NE : non évalué.*

*Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018) : DZ : espèce déterminante ; DZsc : espèce déterminante sous conditions ; DZc : espèce complémentaire.*

*Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (Frémaux et Ramière, 2012) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; L : Localisé ; C : commun ; CC : très commun.*

# Les mammifères terrestres (hors chiroptères) - Section 1 - Extraits des rapports thématiques

## 6.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Les tableaux suivants précisent, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle du projet.

**L'enjeu écologique retenu, correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle du projet. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

### 6.8.1. Espèces protégées

Tableau 18 – Statuts et enjeux écologiques des mammifères protégés présents au sein de l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Vison d'Europe<br>*Mustela lutreola* | DH4 | Art. 2 | CR | CR | DZ | PC | Majeur | Le Vison d'Europe est un mammifère semi-aquatique strictement inféodé aux zones humides situées dans les lits majeurs des cours d'eau. Ainsi, il fréquente des cours d'eau forestiers, des boisements inondables, des marais, des prairies humides et des ruisseaux. Son domaine vital peut s'étendre selon le sexe, de 200 à plus de 2000 hectares en zone de marais et de 3 à 60 kilomètres de rivière en système fluvial. Il exploite toute la zone humide et peut se retrouver à plusieurs centaines de mètres du lit mineur. Il utilise des terriers creusés dans les berges ou se giter à même le sol à l'abri d'une végétation dense ou entre les racines des arbres ou dans des embâcles ou tas de bois. Il peut également gîter en plein air ou dans des arbres creux. Carnivore, il se nourrit de poissons, d'amphibiens, d'écrevisses et de petits mammifères. Actif principalement au crépuscule et la nuit, il est un excellent nageur et utilise les berges végétalisées pour s'abriter. La destruction de son habitat, la pollution des cours d'eau, les collisions avec les véhicules et la concurrence avec le Vison d'Amérique pèsent lourdement sur cette espèce qui constitue un enjeu de conservation majeur, justifiant la mise en œuvre d'un Plan National d'Action (PNA).<br>Pour respecter les recommandations du PNA VISON D'EUROPE, **le Vison d'Europe doit être considéré comme présent sur l'ensemble des habitats humides inclus dans l'aire de prise en compte de l'espèce (DREAL 2021).** | Majeur |
| OC | | | | | - | DZ | - | Majeur | | Majeur |
| NA | Campagnol amphibie<br>*Arvicola sapidus* | - | Art. 2 | NT | NT | DZ | C | Fort | Le Campagnol amphibie est un rongeur semi-aquatique principalement associé aux milieux humides. Il est étroitement lié aux zones d'eau douce comme les rivières, les canaux, les marais et les fossés. Ce rongeur fouisseur creuse ses terriers dans les berges, où il trouve abri et protection. Herbivore strict, il se nourrit de plantes aquatiques et de végétaux présents sur les berges, notamment les roseaux, les carex et les joncs. La présence d'une végétation dense en bordure d'eau est essentielle pour son alimentation, sa protection contre les prédateurs, et la construction de son abri. Le Campagnol amphibie présente une activité principalement crépusculaire et nocturne, bien qu'il puisse aussi être observé de jour, rendant sa détection difficile.<br>Après interprétation de toutes les données collectées, l'espèce est présente de façon relictuelle sur 2 secteurs du fuseau. Sur le premier secteur, sa présence correspond à 4 affluents de la partie aval du Ciron que sont le Tursan, la Hure, le Ballion, le Taris. Pour le second secteur, l'espèce est notée sur la Gouaneyre, sur le Ciron à Escaudes et sur le Barthos. L'espèce est vraisemblablement absente de la vallée de la Garonne compte tenu des résultats d'inventaires.<br>En 2024, seules 2 données ont été collectées sur la section 1 au niveau sur le ruisseau de la Hure sur la commune de Saint-Léger-de Balson (33) et sur la lagune de Larrabut sur la commune de Maillas (40).<br>Les enjeux seront les plus élevés sur les habitats humides les plus ouverts en bordure d'écoulement. Compte tenu de sa régression locale, son niveau doit être relevé pour en faire un enjeu très fort associé aux autres espèces de ce cortège des milieux semi-aquatiques. | Très fort |
| OC | | | | | - | DZ | - | Fort | | Très fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Crossope aquatique<br>*Neomys fodiens* | - | Art. 2 | LC | NT | DZ | AC | Fort | La Crossope aquatique est un petit mammifère insectivore semi-aquatique. Elle est particulièrement bien adaptée aux milieux humides, grâce à ses poils hydrophobes et ses pattes arrière partiellement palmées qui lui permettent de nager efficacement. Elle chasse principalement dans l'eau et sur les berges, se nourrissant de petits invertébrés aquatiques, d'amphibiens, de crustacés, et de larves d'insectes, qu'elle capture grâce à son sens aigu du toucher. Cette espèce est active toute l'année, effectuant des trajets nocturnes pour se nourrir. Les habitats qu'elle privilégie incluent les cours d'eau lents, les ruisseaux, les fossés et les marais bordés de végétation dense. Les berges boisées ou couvertes de végétation offrant des abris naturels et des sources de nourriture sont particulièrement favorables à son développement. Son observation est liée à la qualité des cours d'eau, l'espèce étant sensible aux perturbations des milieux aquatiques comme la pollution ou la destruction des berges. Sa présence est souvent un bon indicateur de la santé des écosystèmes aquatiques locaux.<br><br>Aucune donnée n'a été enregistrée lors de ces inventaires (même protocole et effort) alors que près d'une trentaine de contacts confirmaient sa présence lors des investigations de 2010 à 2012, laissant supposer une très forte régression.<br><br>L'espèce est néanmoins connue dans la bibliographie avec des observations datant de moins de 10 ans dans l'aire d'étude élargie. L'espèce a été considérée présente de façon relictuelle sur les affluents du Ciron allant de Landiras à Escaudes, que sont le Tursan, la Hure, le Ballion, le Taris, la Bardine, le Homburens, le ruisseau de Lucmau, la Gouaneyre, le Ciron à Escaudes et le Barthos. L'espèce est vraisemblablement absente de la vallée de la Garonne compte tenu des résultats d'inventaires.<br><br>Les enjeux seront élevés sur tous les habitats humides. **La forte régression des populations de l'espèce à l'échelle des deux régions justifie un enjeu spécifique de niveau fort.** | Fort |
| OC | | | | | | DZ | | Fort | | Fort |
| NA | Castor d'Europe<br>*Castor fiber* | - | Art. 2 | LC | - | - | - | Moyen | Le Castor d'Europe est un rongeur semi-aquatique de grande taille, bien adapté aux habitats d'eau douce. Il fréquente principalement les rivières, les lacs et les zones humides bordées de végétation dense, où il trouve à la fois refuge et nourriture. Espèce strictement herbivore, il se nourrit d'écorces, de feuilles, de branches et de plantes aquatiques. Il joue un rôle clé dans la régulation de son environnement en modifiant les cours d'eau par la construction de barrages et de huttes, créant ainsi des milieux favorables à la biodiversité. Son activité impacte fortement la structure des zones humides, améliorant la rétention d'eau et créant des habitats pour d'autres espèces animales et végétales. Le Castor préfère les berges boisées où il peut abattre des arbres pour se nourrir et construire ses abris. Il est essentiellement nocturne et solitaire, mais vit en petits groupes familiaux.<br><br>L'espèce n'était pas connue sur le bassin versant de la Garonne en Aquitaine et justifiant ainsi son niveau d'enjeu par son absence. Sa présence est aujourd'hui confirmée avec des données relevées lors des prospections jusqu'à Agen et un individu observé confirmé par l'OFB en 2024. Compte tenu de sa capacité de colonisation, il convient de le considérer pour le futur comme présent sur tous les affluents majeurs de l'aire d'étude rapprochée. **Son enjeu est porté à fort pour garantir la poursuite de sa colonisation. De nouvelles investigations devront préciser quelques mois avant le projet sa situation définitive pour affiner les mesures.** | Fort |
| OC | | | | | - | - | - | Moyen | | Fort |
| NA | Loutre d'Europe<br>*Lutra lutra* | DH4 | Art. 2 | LC | LC | DZ | CC | Moyen | La Loutre d'Europe est un carnivore semi-aquatique qui occupe une place importante dans les écosystèmes aquatiques. Son régime alimentaire est principalement composé de poissons, mais demeure opportuniste, elle s'adapte aux ressources disponibles dans son environnement. Son activité est majoritairement nocturne, et elle parcourt de vastes territoires, notamment le long des cours d'eau et des rivières. Les habitats de prédilection de la Loutre d'Europe incluent les rivières, les lacs, les zones humides et les estuaires, où elle trouve des abris comme les berges boisées ou les fourrés pour y installer ses couches.<br><br>L'espèce est assez commune sur l'ensemble des écoulements interceptés par le projet avec près de 150 contacts enregistrés et quasiment un indice trouvé sur chaque écoulement. Elle doit être considérée comme présente sur l'ensemble des écoulements et habitats humides interceptés par le projet.<br><br>En 2023, ce sont au moins 68 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Saint Médard-d'Eyrans, Virelade, Landiras, Balizac, Saint-Léger-de-Balson, Préchac, Bernos-Beaulac, Captieux, Cudos, Lerm-et-Musset (33), Pompogne, Huelliès, Vianne, Feugarolles (47). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Fort | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | En 2024, ce sont au moins 93 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Ayguemorte-les-Graves, Saint-Michel-de-Rieufret, Landiras, Saint-Léger-de-Balson, Préchac, Bernos-Beaulac, Captieux, Escaudes, Cudos, Lerm-et-Musset (33), Maillas (40), Pompogne, Buzet-sur-Baïse, Ambrus, Lavardac, Feugarolles (47). | |
| NA | Genette commune<br>*Genetta genetta* | - | Art. 2 | LC | LC | - | C | Moyen | La Genette commune est un carnivore nocturne et solitaire. Elle est très discrète et mène une vie majoritairement arboricole. Opportuniste, son régime alimentaire est varié : elle consomme des petits mammifères (souris, campagnols), des oiseaux, des insectes et parfois des fruits. La Genette préfère les habitats boisés denses, comme les forêts mixtes ou de feuillus, mais elle s'adapte également aux bocages, aux zones humides et aux cours d'eau. Elle privilégie les zones avec une végétation dense où elle peut se cacher, se reposer dans des arbres creux ou sous des buissons denses.<br>L'espèce est plutôt commune avec plus de 150 contacts et peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés par le projet, avec une prédilection plus forte pour les habitats humides.<br>En 2023, ce sont au moins 63 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Saint Médard-d'Eyrans, Aiguemorte-les-Graves, Beautiran, Landiras, Origne, Balizac, Saint-Léger-de-Balson, Cazalis, Préchac, Bernos-Beaulac, Captieux, Cudos (33), Vianne, Feugarolles (47).<br>En 2024, ce sont au moins 78 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Ayguemorte-les-Graves, Beautiran, Castre-Gironde, Sainte-Selve, Landiras, Balizac, Saint-Léger-de-Balson, Préchac, Bernos-Beaulac, Cudos, Lerm-et-Musset (33), Fargues-sur-Ourbise, Ambrus (47). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Ecureuil roux<br>*Sciurus vulgaris* | - | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | L'Écureuil roux est un rongeur arboricole, solitaire et territorial, surtout actif durant la journée. L'Écureuil roux se nourrit principalement de graines et de fruits à coque, tels que les noisettes, les glands, et les cônes de conifères. Il complète son régime alimentaire avec des champignons, des bourgeons, et parfois des œufs d'oiseaux ou des insectes. Ce comportement omnivore est essentiel pour sa survie, notamment en hiver, lorsqu'il fait des réserves de nourriture qu'il cache dans des trous d'arbres ou sous la litière forestière. Les habitats privilégiés de l'Écureuil roux incluent les forêts mixtes et de conifères, mais il s'adapte aussi aux parcs urbains et jardins boisés. Il est fortement dépendant des arbres pour se nourrir, se déplacer et se reproduire, nichant dans des cavités naturelles ou des nids qu'il construit avec des feuilles et de la mousse.<br>L'espèce est plutôt commune avec une soixantaine de contacts et peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des habitats arborés ou broussailleux interceptés par le projet.<br>En 2023, ce sont au moins 59 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Beautiran, Virelade, Landiras, Balizac, Préchac, Bernos-Beaulac, Captieux (33), Pindères, Pompogne, Lavardac, Vianne, Feugarolles (47).<br>En 2024, ce sont au moins 11 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Saint-Médard-d'Eyrans, Castre-Gironde, Sainte-Selve, Saint-Michel-de-Rieufret, Préchac, Escaudes (33), Houeillès, Pompiey, Feugarolles (47). | Faible |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Hérisson d'Europe<br>*Erinaceus europaeus* | - | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | Le Hérisson d'Europe est un petit mammifère insectivore principalement nocturne. Il se nourrit principalement d'invertébrés tels que les vers de terre, les limaces, les escargots, les Coléoptères, mais aussi d'autres insectes et parfois de petits vertébrés. Il fréquente une grande diversité de milieux, préférant les zones à végétation dense comme les haies, les lisières de forêts, les prairies et les jardins. Le hérisson est un animal qui hiberne durant l'hiver, construisant son nid dans des tas de feuilles, sous des buissons ou dans des abris naturels, voir même artificiels. Son habitat idéal combine des zones de refuge et d'alimentation proches les unes des autres, ce qui inclut également des environnements urbains où les jardins privés et parcs publics offrent des ressources alimentaires et des abris.<br><br>Le nombre de contacts de Hérisson est faible du fait du caractère très boisé de l'aire d'étude rapprochée. L'espèce reste plutôt commune et peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés par le projet.<br><br>En 2023, seule 1 donnée a été collectée au sein de l'aire d'étude éloignée sur une commune de la section 1: Lucmau (33).<br><br>En 2024, ce sont au moins 4 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Beautiran (33), Fargues-sur-Ourbise et Vianne (47) | Faible |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |

Légende :

*An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».*
*Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*
*LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NE : non évaluée.*
*LRR : Liste rouge régionale des mammifères non volants d'Aquitaine (OAFS, 2020) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.*
*Dét ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007) / Listes préliminaires d'espèces et cortèges de faune déterminants pour la Modernisation des Znieff en Midi-Pyrénées. DIREN MP / CBP-CBN MP / CREN MP – Août 2004.*
*Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA, 2021) / rareté Occitanie (à dire d'expert): E : exceptionnelle ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune ; Occ : presence occasionelle,; NE : non évaluée.*

## 6.8.2. Espèces non protégées

Tableau 19 – Statuts et enjeux écologiques des mammifères non protégés présents au sein l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Putois d'Europe *Mustela putorius* | - | - | NT | NT | DZ | C | Fort | Le Putois d'Europe est un mustélidé de taille moyenne, et un prédateur opportuniste, avec une alimentation variée, composée principalement de petits mammifères, mais également d'amphibiens, d'oiseaux, voire d'insectes et de fruits. Il a une préférence marquée pour les zones humides, notamment les marais, les bords de rivières, les prairies inondables et les roselières, où il trouve abondance de proies et des abris naturels pour se protéger. Cependant, le Putois est aussi capable de s'adapter à des environnements plus secs et variés, incluant les forêts mixtes, les bocages, et les terres agricoles avec des haies denses. Il est principalement nocturne et crépusculaire, recherchant activement ses proies la nuit. Ce mustélidé creuse des terriers, ou utilise des terriers abandonnés par d'autres animaux (garennes par exemple) pour s'abriter et élever ses petits.<br>Seules 7 données remontent des inventaires et une petite vingtaine avec les consultations et la bibliographie qui confirment une situation critique. 3 secteurs ont apporté des données : le tronçon près de Bordeaux, les mêmes affluents que le Campagnol amphibie entre Landiras et Préchac et la zone du Ciron, Gouaneyre et Barthos. En effet, dans la forêt des Landes de Gascogne, il est plus fortement inféodé aux milieux humides et aux milieux ouverts prairiaux, associé au Lapin de garenne comme l'ont montré les suivis par radiopistage du GREGE des années 2000.<br>L'espèce est considérée comme en régression notable à l'échelle nationale et des demandes de classement en "Espèce protégée" émanent régulièrement des associations naturalistes. Un plan de restauration a même déjà été rédigé par ces mêmes acteurs. Compte tenu de la taille de son domaine vital, elle doit être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés par le projet, avec un enjeu **très fort** sur l'ensemble des milieux humides et ouverts à semi-ouverts.<br>En 2024, ce sont seulement 2 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur deux communes de la section 1 comme Bernos-Beaulac et Lerm-et-Musset (33). | Très fort |
| OC | | | | | - | DZ | - | Fort | | Très fort |
| NA | Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* | - | - | NT | NT | - | CC | Fort | Le Lapin de garenne est un petit lagomorphe présent dans une grande variété de milieux. Il s'adapte aussi bien aux paysages agricoles qu'aux milieux naturels perturbés, tant que ceux-ci offrent un couvert végétal suffisant pour sa protection et une végétation basse pour son alimentation. Il privilégie des environnements aux sols bien drainés et meubles, favorables à l'établissement de son terrier. Dans les zones de monocultures intensives, il tend à être moins présent en raison de la raréfaction des haies et des friches, éléments structurants pour ses déplacements et son habitat. Ses populations connaissent toutefois des fluctuations importantes, influencées par des facteurs comme les maladies (myxomatose, VHD) et la pression des prédateurs, justifiant son enjeu de conservation.<br>Le Lapin de garenne se rencontre en Aquitaine dans tous les grands types de milieux, depuis les dunes du littoral jusqu'au piémont pyrénéen. Le massif forestier n'est pas le milieu le plus adapté. Son enjeu reste fort sur les milieux ouverts.<br>En 2023, seules 2 données ont été collectées au sein de l'aire d'étude éloignée sur quelques communes de la section 1 comme Beautiran et Balizac (33<br>En 2024, ce sont 6 données qui ont été collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Sainte-Selve, Saint-Michel-de-Rieufret, Landiras, Cazalis (33), Xaintrailles, Montgaillard-en-Albret (47). | Fort |
| OC | | | | | - | - | - | Moyen | | Moyen |
| NA | Crocidure des jardins *Crocidura suaveolens* | - | - | NT | LC | - | PC | Moyen | La Crocidure des jardins est un petit mammifère aux mœurs nocturnes appartenant à la famille des Soricidés. Elle se nourrit essentiellement d'invertébrés comme les insectes, les araignées, et les lombrics, mais peut également consommer des petits mollusques ou des larves. Ce régime varié fait d'elle un maillon important dans le contrôle des populations d'invertébrés. Elle vit dans des habitats diversifiés, préférant toutefois les zones relativement ouvertes comme les prairies, les friches, les bords de champs, les haies, ou les jardins. La Crocidure des jardins est également capable de s'adapter à des milieux anthropisés, ce qui explique sa présence dans des zones périurbaines.<br>Peu de données sont connues de façon fine sur cette espèce. Elle peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés par le projet. | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | - | Fort | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Souris d'Afrique du Nord<br>*Mus spretus* | - | - | LC | DD | - | NE | Moyen | La Souris d'Afrique du Nord est une petite espèce de rongeur nocturne, particulièrement adaptée aux environnements ouverts et secs. Elle se trouve principalement dans des zones de garrigue, de cultures et de prairies sèches, où elle bénéficie de conditions climatiques favorables. Bien qu'elle soit moins fréquemment observée que la Souris domestique, son aire de répartition s'étend de manière stable dans ces régions, où elle profite des habitats ouverts. La présence de cette espèce reste néanmoins limitée aux zones les plus chaudes, ce qui explique son absence dans les zones plus humides et tempérées.<br>Peu de données sont connues de façon fine sur cette espèce. Elle est cependant en phase de colonisation à partir de l'est de la région. Elle peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés sur la partie est du projet. **L'enjeu est défini à moyen car l'espèce est en phase de colonisation sans connaissance actuelle sur ses difficultés dans la région pour s'Installer.** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | | Moyen | | Moyen |
| NA | Pachyure étrusque<br>*Suncus etruscus* | - | - | LC | LC | DZ | R | Moyen | Le Pachyure étrusque est l'un des plus petits mammifères du monde, pesant à peine 1,8 gramme en moyenne. Cet insectivore se nourrit principalement d'insectes, de larves et d'autres petits invertébrés, qu'il chasse grâce à son odorat extrêmement développé. Son activité est généralement nocturne ou crépusculaire, bien qu'il puisse aussi être actif en journée selon les conditions environnementales. Il fréquente des habitats variés, préférant les milieux chauds et secs, tels que les prairies, les broussailles, les lisières de forêts et les zones rocailleuses. Il évite toutefois les régions trop humides ou froides, car il est sensible aux variations de température.<br>Peu de données sont connues de façon fine sur cette espèce qui semble bien présente dans tout le Lot-et-Garonne, avec notamment 3 données bibliographiques enregistrées le long de la vallée de la Garonne ces 8 dernières années. Sur cette section, l'enjeu reste moyen sur les milieux ouverts à semi-ouverts. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Moyen | | Moyen |
| NA | Cerf élaphe<br>*Cervus elaphus* | - | - | LC | LC | | | Faible | Le Cerf élaphe est un grand herbivore qui vit principalement dans des forêts mixtes ou de conifères, ainsi que dans des zones de transition comme les clairières et les lisières. Il est essentiellement crépusculaire et nocturne, se nourrissant de graminées, de jeunes pousses, de feuilles, de fruits et d'écorces. Son écologie repose sur une organisation sociale marquée : les mâles vivent souvent en groupes séparés des femelles, sauf durant la période de rut, où les mâles s'affrontent pour constituer des harems. Ils ont besoin d'espaces vastes et relativement tranquilles pour éviter le dérangement, avec une préférence pour des zones boisées alternant avec des prairies, favorables à l'alimentation et à la protection.<br>L'espèce est largement représentée sur le territoire mais le tracé est positionné plutôt sur sa limite nord actuelle de distribution. Pour la plus grande partie de l'aire d'étude rapprochée, l'enjeu prédominant découle du risque de cloisonnement des populations si la transparence de l'infrastructure n'était pas suffisante comme l'ont montré les travaux menés sur l'A63 (GREGE 2011). **L'enjeu est réhaussé d'un niveau pour toutes les vallées majeures qui joueront le rôle de corridor et sur les deux tronçons du plateau landais situé entre Saint-Selve et Saint-Léger-de-Balson et entre le Ciron et l'Avance pour la partie Est.**<br>En 2023, ce sont 9 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée sur plusieurs communes de la section 1 comme Balizac, Cazalis, Préchac, Lerm-et-Musset (33), Pompogne, Houeillès, Fargues-sur-Ourbise (47).<br>En 2024, seule 1 donnée a été collectée au sein de l'aire d'investigation sur la section 1 au niveau de la commune de Lerm-et-Musset (33). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Moyen |
| NA | Belette d'Europe<br>*Mustela nivalis* | - | - | LC | NT | - | C | Moyen | La Belette d'Europe est un petit carnivore très adaptable, plutôt commun, qui se nourrit principalement de petits mammifères et parfois des oiseaux, des reptiles ou des insectes. Elle occupe une grande variété d'habitats, mais privilégie les milieux ouverts tels que les prairies, les bocages, les haies, et les lisières de forêts, où elle peut facilement trouver ses proies. Elle s'abrite souvent dans des terriers abandonnés, des murets ou des tas de bois, et peut utiliser des caches pour conserver ses surplus de nourriture.<br>L'espèce a été contactée une dizaine de fois, plutôt dans les milieux ouverts. Elle peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés par le projet avec un enjeu moyen.<br>En 2023, seules 2 données sont collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur une commune de la section 1 : Saint-Médard-d'Eyrans (33), | Moyen |
| OC | | | | | | - | | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | En 2024, seule 1 donnée a été collectée au sein de l'aire d'étude éloignée sur une commune de la section 1: Captieux (33). | |
| NA | Blaireau européen *Meles meles* | - | - | LC | LC | - | CC | Moyen | Le Blaireau européen est un mammifère omnivore appartenant à la famille des mustélidés. Il est principalement nocturne et utilise ses pattes puissantes pour creuser des terriers élaborés, qu'il partage souvent en petits groupes familiaux. Le Blaireau se nourrit d'une grande variété d'aliments selon la disponibilité saisonnière, incluant des insectes, des vers de terre, des fruits, des petits mammifères et parfois des céréales. Il affectionne particulièrement les forêts mixtes, les prairies et les bocages, mais peut aussi s'adapter à des environnements plus ouverts comme les zones agricoles, pourvu qu'il y trouve un couvert végétal pour se cacher et de la nourriture en abondance.<br>L'espèce est plutôt abondante avec une petite cinquantaine de données plutôt concentrées dans les paysages les plus ouverts entre Bordeaux et Landiras puis dans la Vallée de la Garonne. Dans le Massif landais, les données ont été plus ponctuelles. Les enjeux les plus forts concernent donc les habitats boisés ou broussailleux pour l'établissement des terriers.<br>En 2023, ce sont 10 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Saint-Médard-d'Eyrans, Beautiran, Sainte-Selve, Landiras (33), Feugarolles (47).<br>En 2024, ce sont 15 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Beautiran, Saint-Michel-de-Rieufret, Landiras, Préchac, Escaudes (33), Xaintrailles (47). | Moyen |
| OC | | | Blaireau européen | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Martre des pins *Martes martes* | - | - | LC | LC | DZ | CC | Moyen | La Martre des pins est un mustélidé arboricole. Principalement carnivore, elle se nourrit de petits mammifères comme les campagnols et les écureuils, mais aussi d'oiseaux, d'insectes et de fruits, notamment les baies en automne. Elle est active surtout la nuit et au crépuscule, et utilise son agilité pour chasser dans les arbres ou au sol. Espèce territoriale, elle préfère les forêts mixtes et de conifères matures, offrant une abondance de cachettes, de proies et de vieux arbres creux pour établir ses gîtes. La Martre des pins est sensible à la fragmentation des forêts, car elle nécessite des habitats continus pour se déplacer et chasser efficacement.<br>L'espèce est largement répartie le long de l'aire d'étude rapprochée avec une quarantaine de données recueillies, plus particulièrement dans le massif landais sur tout le bassin versant du Ciron, y compris en zone périurbaine sur les premiers kilomètres du projet près de Bordeaux. Les enjeux pour cette espèce concernent majoritairement les milieux boisés ou arborés et broussailleux des paysages semi-ouverts.<br>En 2023, ce sont 15 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Beautiran, Sainte-Selve, Landiras, Balizac, Préchac, Escaudes, Captieux, Cudos (33), Pompogne (47).<br>En 2024, ce sont 24 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 1 comme Saint-Médard-d'Eyrans, Castres-Gironde, Saint-Léger-de-Balson, Préchac, Bernos-Beaulac, Captieux, Escaudes, Lerm-et-Musset, Cudos (33), Pindères, Ambrus, Vianne (47). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Musaraigne pygmée *Sorex minutus* | - | - | LC | LC | - | - | Moyen | La Musaraigne pygmée est un petit insectivore appartenant très active et à métabolisme rapide, ce qui lui impose de se nourrir presque en continu. Son régime alimentaire est composé d'insectes, d'araignées, de larves, et parfois de petits invertébrés. Contrairement à d'autres musaraignes, elle est moins dépendante des milieux humides, mais elle privilégie les habitats riches en végétation basse où elle peut se cacher, comme les prairies, les haies, les lisières de forêts et les zones buissonneuses. Grâce à sa petite taille et à sa capacité à se faufiler dans les anfractuosités du sol, la Musaraigne pygmée parvient à trouver abri et nourriture dans des micro-habitats inaccessibles à d'autres prédateurs. Elle est surtout active la nuit, mais elle peut également être observée en pleine journée, cherchant constamment sa nourriture pour maintenir son niveau d'énergie.<br>Seules les données bibliographiques confirment sa présence avec 5 contacts enregistrés ces 5 dernières années dans les milieux ouverts ou semi-ouverts ou les lisières boisées à la fois le long de la vallée de la Garonne (Bordeaux et Lot-et-Garonne) ou en limite du Massif landais comme à Villandraut (33). Les enjeux concernent les habitats broussailleux et herbacés pour les paysages ouverts et les lisières en zone forestière. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Lérot<br>*Eliomys quercinus* | - | - | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Lérot est un petit rongeur nocturne, souvent reconnu par son masque noir caractéristique autour des yeux. Il occupe une grande variété d'habitats, préférant toutefois les milieux boisés, les vergers, les haies et les jardins. Le Lérot est omnivore, se nourrissant principalement de fruits, de graines, d'insectes et parfois d'œufs ou de petits vertébrés. Il présente une activité saisonnière marquée, étant capable d'hiberner durant les mois froids, souvent d'octobre à avril, dans des abris tels que des cavités d'arbres, des murs ou des greniers. Très agile, il grimpe facilement aux arbres et utilise souvent des cachettes en hauteur pour se protéger des prédateurs. Son rôle dans la dispersion des graines en fait un acteur clé des écosystèmes forestiers et semi-ouverts.<br>Seules les données bibliographiques confirment sa présence avec 4 contacts enregistrés ces 5 dernières années dans les paysages agricoles de la vallée de la Garonne dans le Lot-et-Garonne. Les enjeux concernent les habitats broussailleux ou arborés et périurbains. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Loir gris<br>*Glis glis* | - | - | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Loir gris est un rongeur nocturne, arboricole et principalement frugivore. Il se nourrit essentiellement de fruits à coque (noisettes, châtaignes, glands), de baies, de graines et occasionnellement d'insectes ou d'œufs d'oiseaux. C'est une espèce très adaptative qui préfère les forêts de feuillus, notamment les chênaies, les hêtraies, ou les forêts mixtes offrant une abondance de nourriture en automne. Il peut également fréquenter les vergers, les parcs, et parfois les greniers des habitations rurales où il trouve des cachettes pour hiberner. Le Loir gris entre en hibernation profonde pendant plusieurs mois, généralement d'octobre à avril, en fonction des températures et des disponibilités alimentaires. Il s'installe dans des cavités d'arbres, des nichoirs ou encore des anfractuosités de murs pour créer son nid tapissé de mousses et de feuilles.<br>Seules les données bibliographiques confirment sa présence potentielle avec 2 contacts enregistrés ces 5 dernières années dans les paysages agricoles de la vallée de la Garonne dans le Lot-et-Garonne. Les enjeux concernent les habitats broussailleux ou arborés et périurbains comme pour le Lérot. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Rat des moissons<br>*Micromys minutus* | | - | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Rat des moissons est un petit rongeur qui préfère les milieux herbacés denses et peu perturbés, comme les haies, les bordures de champs cultivés, les marais et les roselières. Historiquement présent dans les champs de céréales, il a aujourd'hui trouvé refuge principalement dans les zones humides, qui constituent son habitat originel. Cette espèce se distingue par la construction de nids sphériques dans les hautes herbes, souvent suspendus à des tiges. Capable de parcourir plusieurs centaines de mètres par jour, le Rat des moissons est particulièrement agile dans les végétations denses et humides, comme les prairies humides et les peupleraies jeunes. Il peut également coloniser des habitats anthropisés, tels que les bords de routes, les voies ferrées désaffectées, et même les jardins urbains.<br>Seules les données bibliographiques confirment sa présence potentielle dans les milieux herbacés des paysages ouverts de la vallée de la Garonne (Bordeaux et Lot-et-Garonne) ou les moliniaies ou cariçaies dans le massif landais si l'on remonte jusqu'à 10 ans. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Campagnol des Pyrénées<br>*Microtus gerbei* | - | - | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Campagnol des Pyrénées, est un petit Rongeur des milieux ouverts aux mœurs plutôt souterraines. Il habite préférentiellement les prairies permanentes plus ou moins humides, aux sols profonds, recouverts d'une végétation herbacée dense, et voisines de zones boisées. Il peut également fréquenter les vergers et jardins à proximité des prairies. Une pluviométrie excessive ainsi que des températures trop fraiches lui seraient défavorables. Il consomme en priorité les parties aériennes des plantes à fleurs mais aussi des racines, tubercules, graines, fruits et champignons.<br>L'espèce n'a pas été observée dans l'aire d'étude mais est considérée comme présente au niveau des zones de fourrés, broussailles à couvert végétal bas et dense. Peu de données sont connues récemment néanmoins l'espèce a été citée de manière très ponctuelle (2 contacts) au niveau du massif landais dans les 5 dernières années. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Campagnol fouisseur<br>*Arvicola amphibius* | - | - | LC | DD | - | - | Moyen | La taxonomie de cette espèce est régulièrement discutée en raison de la présence de deux formes aux modes de vie très différents : une forme fouisseuse des habitats ouverts nommée "forme terrestre" et une forme affiliée aux zones humides nommée "forme aquatique". Le Campagnol fouisseur préfère les milieux humides et semi-aquatiques, tels que les rivières, les marais, les étangs, et les fossés. Cependant, il peut également occuper des milieux plus secs, notamment les prairies, les pâturages, et les champs agricoles, où il creuse des galeries souterraines. Son régime alimentaire est principalement végétarien, constitué d'herbes, de plantes aquatiques, de racines, et parfois d'écorces d'arbres. Il joue un rôle important dans l'écosystème en tant que proie pour de nombreux prédateurs, tels que les mustélidés, les rapaces et certains mammifères carnivores.<br>La bibliographie cite l'espèce à une reprise dans la vallée de la Garonne (Lot-et-Garonne) et deux reprises dans le massif landais en Gironde. Elle est considérée comme présente dans les habitats qui lui sont favorables. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |

Légende :

*An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».*
*Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*
*LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NE : non évaluée.*
*LRR : Liste rouge régionale des mammifères non volants d'Aquitaine (OAFS, 2020) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.*
*Dét ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007) / Listes préliminaires d'espèces et cortèges de faune déterminants pour la Modernisation des Znieff en Midi-Pyrénées. DIREN MP / CBP-CBN MP / CREN MP – Août 2004.*
*Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA, 2021) / rareté Occitanie (à dire d'expert) : E : exceptionnelle ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune ; NE : non évaluée.*

# Les mammifères terrestres (hors chiroptères) - Section 2 - Extraits des rapports thématiques

## 6.8. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

**L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle du projet.

**L'enjeu écologique retenu**, **correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologique réalisé à l'échelle du projet. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle de la parcelle sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.

### 6.8.1. Espèces protégées

Tableau 21 – Statuts et enjeux écologiques des mammifères protégés présents au sein de l'aire d'étude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Vison d'Europe *Mustela lutreola* | An. II/IV | Art. 2 | CR | CR | DZ. | PC | Majeur | Le Vison d'Europe est un mammifère semi-aquatique strictement inféodé aux zones humides situées dans les lits majeurs des cours d'eau. Ainsi, il fréquente des cours d'eau forestiers, des boisements inondables, des marais, des prairies humides et des ruisseaux. Son domaine vital peut s'étendre selon le sexe, de 200 à plus de 2000 hectares en zone de marais et de 3 à 60 kilomètres de rivière en système fluvial. Il exploite toute la zone humide et peut se retrouver à plusieurs centaines de mètres du lit mineur. Il utilise des terriers creusés dans les berges ou se giter à même le sol à l'abri d'une végétation dense ou entre les racines des arbres ou dans des embâcles ou tas de bois. Il peut également gîter en plein air ou dans des arbres creux. Carnivore, il se nourrit de poissons, d'amphibiens, d'écrevisses et de petits mammifères. Actif principalement au crépuscule et la nuit, il est un excellent nageur et utilise les berges végétalisées pour s'abriter. La destruction de son habitat, la pollution des cours d'eau, les collisions avec les véhicules et la concurrence avec le Vison d'Amérique pèsent lourdement sur cette espèce qui constitue un enjeu de conservation majeur, justifiant la mise en œuvre d'un Plan National d'Action (PNA).<br>L'espèce est considérée présente par le PNA VISON sur l'ensemble des écoulements interceptés par le projet jusqu'à l'Arrats. Elle doit être considérée comme présente sur l'ensemble des habitats humides interceptés par le projet inclus dans l'aire de prise en compte de l'espèce (DREAL 2021). | Majeur |
| OC | | | | | - | DZ | - | Majeur | | Majeur |
| NA | Castor d'Eurasie *Castor fiber* | An. II/IV | Art. 2 | LC | NA | - | AR | Moyen | Le Castor d'Europe est un rongeur semi-aquatique de grande taille, bien adapté aux habitats d'eau douce. Il fréquente principalement les rivières, les lacs et les zones humides bordées de végétation dense, où il trouve à la fois refuge et nourriture. Espèce strictement herbivore, il se nourrit d'écorces, de feuilles, de branches et de plantes aquatiques. Il joue un rôle clé dans la régulation de son environnement en modifiant les cours d'eau par la construction de barrages et de huttes, créant ainsi des milieux favorables à la biodiversité. Son activité impacte fortement la structure des zones humides, améliorant la rétention d'eau et créant des habitats pour d'autres espèces animales et végétales. Le Castor préfère les berges boisées où il peut abattre des arbres pour se nourrir et construire ses abris. Il est essentiellement nocturne et solitaire, mais vit en petits groupes familiaux.<br>L'espèce est en phase de recolonisation dans la région avec une progression importante ces dernières années. Les prospections opérées sur La Garonne et ses principaux affluents ont confirmé sa progression jusqu'à Agen avec plus d'une vingtaine d'indices trouvés dont certains sur l'Arrats au plus près du fuseau. Sur le tronçon concerné, elle doit être considérée comme une nouvelle espèce présente sur le tracé. **Son enjeu doit être porté à fort pour garantir la poursuite de sa colonisation. De nouvelles investigations devront préciser quelques mois avant le projet sa situation définitive pour affiner les mesures de prise en compte en phase chantier, sur les milieux humides**.<br>En 2024, ce sont au moins 25 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée notamment le long de la | Fort |
| OC | | | | | - | - | - | Moyen | | Fort |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | Garonne et certains de ces affluents (ruisseau de l'Arrats et de la Gimone) sur les communes de Boé, Lafox, Sauveterre-Saint-Denis, Saint-Romain-le-Noble (47), Lamagistère, Donzac, Golfech, Saint-Loup, Saint-Cirice, Espalais, Merles, Cordes-Tolosannes, Garganvillar (82). | |
| NA | Loutre d'Europe *Lutra lutra* | An. II/IV | Art. 2 | LC | LC | DZ. | CC | Moyen | La Loutre d'Europe est un carnivore semi-aquatique qui occupe une place importante dans les écosystèmes aquatiques. Son régime alimentaire est principalement composé de poissons, mais demeure opportuniste, elle s'adapte aux ressources disponibles dans son environnement. Son activité est majoritairement nocturne, et elle parcourt de vastes territoires, notamment le long des cours d'eau et des rivières. Les habitats de prédilection de la Loutre d'Europe incluent les rivières, les lacs, les zones humides et les estuaires, où elle trouve des abris comme les berges boisées ou les fourrés pour y installer ses couches.<br>L'espèce est en phase de recolonisation sur le tronçon concerné avec tout de même une quarantaine d'indices relevés distribués sur quasiment tous les sous-bassins. Ainsi, aucun indice n'a été trouvé que sur 3 sous-bassins comme le Mestré-Pont, l'Auroue et le Rieu-Tord, tous situés dans les distances de dispersion de l'espèce. Elle doit être considérée comme présente sur l'ensemble des habitats humides interceptés par le projet.<br>En 2023, ce sont au moins 13 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Astaffort (47), Donzac, Garganvillar, Cordes-Tolosannes, Bressols (82) et Saint-Jory (31).<br>En 2024, ce sont au moins 25 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Feugarolles, Brux, Brax, Moirax, Layrac, Sauveterre-Saint-Denis (47), Donzac, Saint-Loup, Bardigues, Auvillar, Merles, Caumont, Castelmayran, Montbeton, Bressols (82) et Saint-Sauveur (31). | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | - | Fort | | Fort |
| NA | Genette commune *Genetta genetta* | An. V | Art. 2 | LC | LC | - | C | Moyen | La Genette commune est un carnivore nocturne et solitaire. Elle est très discrète et mène une vie majoritairement arboricole. Opportuniste, son régime alimentaire est varié : elle consomme des petits mammifères (souris, campagnols), des oiseaux, des insectes et parfois des fruits. La Genette préfère les habitats boisés denses, comme les forêts mixtes ou de feuillus, mais elle s'adapte également aux bocages, aux zones humides et aux cours d'eau. Elle privilégie les zones avec une végétation dense où elle peut se cacher, se reposer dans des arbres creux ou sous des buissons denses.<br>L'espèce est plutôt commune avec plus de 200 contacts tout le long du tracé et peut être considérée comme présente sur l'ensemble des milieux qui lui sont favorables interceptés par le projet, avec une prédilection plus forte pour les habitats humides.<br>En 2023, ce sont au moins 93 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Feugarolles, Bruch, Montesquieu, Sérignac-sur-Garonne, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Brax, Layrac, Fals, Saint-Sixte (47), Dunes, Donzac, Saint-Cirice, Auvillar, Castelmayran, Garganvillar, Lacour-Saint-Pierre (82).<br>En 2024, ce sont au moins 120 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Bruch, Montesquieu, Sérignac-sur-Garonne, Brax, Moirax, Layrac (47), Golfech, Auvillar, Saint-Michel, Merles, Le Pin, Caumont, Lacour-Saint-Pierre, Labastide-Saint-Pierre, Pompignan (82) et Fronton, Grenade, Saint-Sauveur, Villeneuve-lès-Bouloc (31). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Ecureuil roux *Sciurus vulgaris* | - | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | L'Écureuil roux est un rongeur arboricole, solitaire et territorial, surtout actif durant la journée. L'Écureuil roux se nourrit principalement de graines et de fruits à coque, tels que les noisettes, les glands, et les cônes de conifères. Il complète son régime alimentaire avec des champignons, des bourgeons, et parfois des œufs d'oiseaux ou des insectes. Ce comportement omnivore est essentiel pour sa survie, notamment en hiver, lorsqu'il fait des réserves | Faible |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | de nourriture qu'il cache dans des trous d'arbres ou sous la litière forestière. Les habitats privilégiés de l'Écureuil roux incluent les forêts mixtes et de conifères, mais il s'adapte aussi aux parcs urbains et jardins boisés. Il est fortement dépendant des arbres pour se nourrir, se déplacer et se reproduire, nichant dans des cavités naturelles ou des nids qu'il construit avec des feuilles et de la mousse.<br>L'espèce est plutôt commune avec une soixantaine de contacts et peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des habitats arborescents interceptés par le projet.<br>En 2023, ce sont au moins 129 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Feugarolles, Clermont-Dessous, Montesquieu, Brax, Layrac, Fals (47), Dunes, Saint-Cirice, Castelmayran, Lacour-Saint-Pierre (82) et Castelnau-d'Estrétefonds (31).<br>En 2024, ce sont au moins 39 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Sérignac-sur-Garonne, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Brax, Estillac, Moirax, Layrac, Fals (47), Dunes, Saint-Michel, Caumont, Pompignan, Grisolles (82) et Saint-Sauveur, Villeneuve-lès-Bouloc, Saint-Jory (31). | Faible |
| NA | Hérisson d'Europe<br>*Erinaceus europaeus* | - | Art. 2 | LC | LC | - | CC | Faible | Le Hérisson d'Europe est un petit mammifère insectivore principalement nocturne. Il se nourrit principalement d'invertébrés tels que les vers de terre, les limaces, les escargots, les coléoptères, mais aussi d'autres insectes et parfois de petits vertébrés. Il fréquente une grande diversité de milieux, préférant les zones à végétation dense comme les haies, les lisières de forêts, les prairies et les jardins. Le hérisson est un animal qui hiberne durant l'hiver, construisant son nid dans des tas de feuilles, sous des buissons ou dans des abris naturels, voir même artificiels. Son habitat idéal combine des zones de refuge et d'alimentation proches les unes des autres, ce qui inclut également des environnements urbains où les jardins privés et parcs publics offrent des ressources alimentaires et des abris.<br>L'espèce est bien distribuée avec plus d'une vingtaine de données et peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés par le projet.<br>En 2023, ce sont au moins 13 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Bruch, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Brax, Estillac, Layrac, Saint-Sixte (47), La Ville-Dieu-du-Temple, Lacour-Saint-Pierre (82).<br>En 2024, ce sont au moins 19 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Roquefort, Le Passage (47), Saint-Cirice, Auvillar, Merles, Caumont, Castelmayran, Castelsarrasin, La Ville-Dieu-du-Temple, Bressols, Labastide-Saint-Pierre, Campsas, Canals (82). | Faible |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |

Légende :

*Région : NA = Nouvelle-Aquitaine et OC = Occitanie*
*An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II, IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats-Faune-Flore ».*
*Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*
*LRN : Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : CR : En danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : Données insuffisantes.*
*LRR : Liste rouge régionale des mammifères (OAFS (coord), 2020).) : CR : En danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : Données insuffisantes ; NA : non applicable.*
*DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007) / Listes préliminaires d'espèces et cortèges de faune déterminants pour la Modernisation des Znieff en Midi-Pyrénées. DIREN MP / CBP-CBN MP / CREN MP – Août 2004.*
*Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Barneix M. et Perrodin J. (coord), 2021.) : CC = Très Commune, C = Commune, AC = Assez Commune, PC = Peu Commune, R= Rare, RR = Très rare ; NE = Non Evaluée.*

## 6.8.2. Espèces non protégées

Tableau 22 – Statuts et enjeux écologiques des mammifères non protégés présents au sein l'aire d'etude rapprochée

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Putois d'Europe<br>*Mustela putorius* | An. V | - | NT | NT | DZ | C | Fort | Le Putois d'Europe est un mustélidé de taille moyenne, et un prédateur opportuniste, avec une alimentation variée, composée principalement de petits mammifères, mais également d'amphibiens, d'oiseaux, voire d'insectes et de fruits. Il a une préférence marquée pour les zones humides, notamment les marais, les bords de rivières, les prairies inondables et les roselières, où il trouve abondance de proies et des abris naturels pour se protéger. Cependant, le Putois est aussi capable de s'adapter à des environnements plus secs et variés, incluant les forêts mixtes, les bocages, et les terres agricoles avec des haies denses. Il est principalement nocturne et crépusculaire, recherchant activement ses proies la nuit. Ce mustélidé creuse des terriers, ou utilise des terriers abandonnés par d'autres animaux (garennes par exemple) pour s'abriter et élever ses petits.<br><br>Peu de données sont connues (11 sur un pas de 10 ans et 3 au cours des inventaires) de façon fine sur cette espèce en forte régression. Le nombre de données recensées est particulièrement faible laissant penser que l'espèce est en régression notable à l'échelle locale. Cela corrobore les demandes de classement en "Espèce protégée" qui émanent régulièrement des associations naturalistes. Un plan de restauration a même déjà été rédigé par ces mêmes acteurs. **Compte tenu de la taille de son domaine vital, elle doit être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés par le projet, avec un enjeu très fort sur l'ensemble des milieux humides et des interfaces arborescents (lisières, petits bosquets, haie …).**<br><br>En 2023, ce sont seulement 3 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée sur plusieurs communes de la section 2 comme Brax, Saint-Sixte (47) et Castelferrus (82). | Très fort |
| OC | | | | | - | DZ | - | Fort | | Très fort |
| NA | Lapin de garenne<br>*Oryctolagus cuniculus* | - | - | NT | NT | - | CC | Fort | Le Lapin de garenne est un petit lagomorphe présent dans une grande variété de milieux. Il s'adapte aussi bien aux paysages agricoles qu'aux milieux naturels perturbés, tant que ceux-ci offrent un couvert végétal suffisant pour sa protection et une végétation basse pour son alimentation. Il privilégie des environnements aux sols bien drainés et meubles, favorables à l'établissement de son terrier. Dans les zones de monocultures intensives, il tend à être moins présent en raison de la raréfaction des haies et des friches, éléments structurants pour ses déplacements et son habitat. Ses populations connaissent toutefois des fluctuations importantes, influencées par des facteurs comme les maladies (myxomatose, VHD) et la pression des prédateurs, justifiant son enjeu de conservation.<br><br>L'espèce est plutôt commune avec plus de 80 contacts répartis tout le long de la section et peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des habitats ouverts ou semi-ouverts de l'aire d'étude rapprochée.<br><br>En 2023, ce sont 16 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée sur plusieurs communes de la section 2 comme Brax, Layrac, Caudecoste (47), Merles, Saint-Porquier, Lacour-Saint-Pierre, Bressols, Grisolles (82) et Castelnau-d'Estrétefonds, Grenade, Villeneuve-lès-Bouloc (31).<br><br>En 2024, ce sont 34 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Bruch, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Roquefort, Brax, Estillac, Layrac (47), Dunes, Castelmayran, Castelferrus, Castelsarrasin, Saint-Porquier, Pompignan (82) et Saint-Rustice, Castelnau-d'Estrétefonds, Saint-Jory (31). | Fort |
| OC | | | | | - | - | - | Moyen | | Moyen |
| NA | Crocidure des jardins<br>*Crocidura suaveolens* | - | - | NT | LC | - | PC | Moyen | La Crocidure des jardins est un petit mammifère aux mœurs nocturnes appartenant à la famille des Soricidés. Elle se nourrit essentiellement d'invertébrés comme les insectes, les araignées, et les lombrics, mais peut également consommer des petits mollusques ou des larves. Ce régime varié fait d'elle un maillon important dans le contrôle des populations d'invertébrés. Elle vit dans des habitats diversifiés, préférant toutefois les zones relativement ouvertes comme les prairies, les friches, les bords de champs, les haies, ou les jardins. La Crocidure des jardins | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | - | DZ | - | Fort | est également capable de s'adapter à des milieux anthropisés, ce qui explique sa présence dans des zones périurbaines.<br>Peu de données sont connues de façon fine sur cette espèce avec tout de même des données bibliographiques dans la vallée de la Garonne jusqu'à Castelsarrasin. Elle peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux ouverts avec un enjeu plus prononcé sur les interfaces d'habitats (haies, lisières…). | Fort |
| NA | Cerf élaphe<br>*Cervus elaphus* | - | - | LC | LC | | | Faible | Le Cerf élaphe est un grand herbivore qui vit principalement dans des forêts mixtes ou de conifères, ainsi que dans des zones de transition comme les clairières et les lisières. Il est essentiellement crépusculaire et nocturne, se nourrissant de graminées, de jeunes pousses, de feuilles, de fruits et d'écorces. Son écologie repose sur une organisation sociale marquée : les mâles vivent souvent en groupes séparés des femelles, sauf durant la période de rut, où les mâles s'affrontent pour constituer des harems. Ils ont besoin d'espaces vastes et relativement tranquilles pour éviter le dérangement, avec une préférence pour des zones boisées alternant avec des prairies, favorables à l'alimentation et à la protection.<br>L'espèce est largement représentée sur le territoire mais le tracé est positionné plutôt sur sa limite est actuelle de distribution pour les populations issues du massif landais. Sur le reste de la section, les enjeux de connexion visent plutôt les populations situées au nord et au sud de la Garonne entre Toulouse et Castelsarrasin. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Moyen |
| NA | Souris d'Afrique du Nord<br>*Mus spretus* | - | - | LC | DD | - | NE | Moyen | La Souris d'Afrique du Nord est une petite espèce de rongeur nocturne, particulièrement adaptée aux environnements ouverts et secs. Elle se trouve principalement dans des zones de garrigue, de cultures et de prairies sèches, où elle bénéficie de conditions climatiques favorables. Bien qu'elle soit moins fréquemment observée que la Souris domestique, son aire de répartition s'étend de manière stable dans ces régions, où elle profite des habitats ouverts. La présence de cette espèce reste néanmoins limitée aux zones les plus chaudes, ce qui explique son absence dans les zones plus humides et tempérées.<br>Peu de données sont connues de façon fine sur cette espèce. Elle est cependant en phase de colonisation à partir du val de Garonne. Elle peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés sur la partie est du projet. L'espèce est en phase de colonisation sans connaissance actuelle sur ses difficultés dans la région pour s'Installer. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | | Moyen | | Moyen |
| NA | Pachyure étrusque<br>*Suncus etruscus* | - | - | LC | LC | DZ | R | Moyen | Le Pachyure étrusque est l'un des plus petits mammifères du monde, pesant à peine 1,8 gramme en moyenne. Cet insectivore se nourrit principalement d'insectes, de larves et d'autres petits invertébrés, qu'il chasse grâce à son odorat extrêmement développé. Son activité est généralement nocturne ou crépusculaire, bien qu'il puisse aussi être actif en journée selon les conditions environnementales. Il fréquente des habitats variés, préférant les milieux chauds et secs, tels que les prairies, les broussailles, les lisières de forêts et les zones rocailleuses. Il évite toutefois les régions trop humides ou froides, car il est sensible aux variations de température.<br>Peu de données sont connues de façon fine sur cette espèce qui semble présente plutôt régulièrement répartie le long de la Garonne sur toute la section 2. Les enjeux sont à considérer sur l'ensemble des habitats ouverts. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Moyen | | Moyen |
| NA | Campagnol des neiges<br>*Chionomys nivalis* | - | - | LC | NT | - | - | Moyen | Le Campagnol des neiges est un petit rongeur montagnard, bien adapté aux conditions rigoureuses des hautes altitudes. Son écologie est étroitement liée aux environnements rocheux et aux prairies alpines. Il est principalement herbivore, se nourrissant de graminées, de mousses, et de végétation alpine, mais il peut aussi consommer des graines et des lichens. Le Campagnol des neiges est capable de survivre dans des conditions difficiles, y compris en hiver, en creusant des galeries sous la neige pour chercher sa nourriture et en utilisant des abris naturels comme les crevasses et les espaces sous les rochers. Contrairement à d'autres campagnols, il ne | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | | | | | - | DZ | - | Moyen | creuse pas de galeries souterraines profondes, mais exploite plutôt les fissures rocheuses pour se protéger et stocker de la nourriture. Lorsqu'il est présent à plus basse altitude, ce campagnol affectionne les sols rocheux ou les murets de pierre. Il peut se réfugier en hiver dans les constructions humaines.<br><br>Le Campagnol des neiges est mal connu et présente une répartition assez limitée en Occitanie avec des données bibliographiques très ponctuelles, notamment dans la vallée de la Garonne et de l'Aveyron. **Compte tenu de ce constat, l'enjeu est réhaussé en vallée de la Garonne à moyen et visera les habitats ouverts et semi-ouverts d'interfaces.** | Moyen |
| NA | Martre des pins<br>*Martes martes* | An. V | - | LC | LC | DZ | CC | Moyen | La Martre des pins est un mustélidé arboricole. Principalement carnivore, elle se nourrit de petits mammifères comme les campagnols et les écureuils, mais aussi d'oiseaux, d'insectes et de fruits, notamment les baies en automne. Elle est active surtout la nuit et au crépuscule, et utilise son agilité pour chasser dans les arbres ou au sol. Espèce territoriale, elle préfère les forêts mixtes et de conifères matures, offrant une abondance de cachettes, de proies et de vieux arbres creux pour établir ses gîtes. La Martre des pins est sensible à la fragmentation des forêts, car elle nécessite des habitats continus pour se déplacer et chasser efficacement.<br><br>L'espèce est largement répartie le long du tracé avec une cinquantaine de données recueillies sur toute la section 2, y compris dans les paysages les plus anthropisés. Les enjeux pour cette espèce concernent majoritairement les milieux boisés ou arborés et broussailleux des paysages semi-ouverts.<br><br>En 2023, ce sont 18 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Feugarolles, Brax (47), Donzac, Garganvillar, Cordes-Tolosannes, Labastide-Saint-Pierre (82).<br><br>En 2024, ce sont 31 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Sérignac-sur-Garonne, Moirax, Layrac, Caudecoste (47), Saint-Michel, Merles, Le Pin, Caumont, Castelferrus, Labastide-Saint-Pierre, Dieupentale (82) et Fronton, Saint-Sauveur (31). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Lérot<br>*Eliomys quercinus* | - | - | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Lérot est un petit rongeur nocturne, souvent reconnu par son masque noir caractéristique autour des yeux. Il occupe une grande variété d'habitats, préférant toutefois les milieux boisés, les vergers, les haies et les jardins. Le Lérot est omnivore, se nourrissant principalement de fruits, de graines, d'insectes et parfois d'œufs ou de petits vertébrés. Il présente une activité saisonnière marquée, étant capable d'hiberner durant les mois froids, souvent d'octobre à avril, dans des abris tels que des cavités d'arbres, des murs ou des greniers. Très agile, il grimpe facilement aux arbres et utilise souvent des cachettes en hauteur pour se protéger des prédateurs. Son rôle dans la dispersion des graines en fait un acteur clé des écosystèmes forestiers et semi-ouverts.<br><br>Peu de données sont connues de façon fine sur cette espèce qui semble présente plutôt régulièrement répartie le long de la Garonne sur toute la section 2. Les enjeux sont à considérer plutôt sur les habitats ouverts et semi-ouverts sans écarter les milieux plus urbanisés. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Loir gris<br>*Glis glis* | - | - | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Loir gris est un rongeur nocturne, arboricole et principalement frugivore. Il se nourrit essentiellement de fruits à coque (noisettes, châtaignes, glands), de baies, de graines et occasionnellement d'insectes ou d'œufs d'oiseaux. C'est une espèce très adaptative qui préfère les forêts de feuillus, notamment les chênaies, les hêtraies, ou les forêts mixtes offrant une abondance de nourriture en automne. Il peut également fréquenter les vergers, les parcs, et parfois les greniers des habitations rurales où il trouve des cachettes pour hiberner. Le Loir gris entre en hibernation profonde pendant plusieurs mois, généralement d'octobre à avril, en fonction des températures et des disponibilités alimentaires. Il s'installe dans des cavités d'arbres, des nichoirs ou encore des anfractuosités de murs pour créer son nid tapissé de mousses et de feuilles.<br><br>L'espèce est régulièrement distribuée le long du tracé et semble potentiellement présente sur l'ensemble des boisements ou habitats arborescents et arbustifs ou urbain lâche interceptés par le projet.<br><br>En 2023, seules 2 données sont collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur deux communes de la section 2 : Feugarolles et Brax (47). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Rat des moissons<br>*Micromys minutus* | - | - | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Rat des moissons est un petit rongeur qui préfère les milieux herbacés denses et peu perturbés, comme les haies, les bordures de champs cultivés, les marais et les roselières. Historiquement présent dans les champs de céréales, il a aujourd'hui trouvé refuge principalement dans les zones humides, qui constituent son habitat originel. Cette espèce se distingue par la construction de nids sphériques dans les hautes herbes, souvent suspendus à des tiges. Capable de parcourir plusieurs centaines de mètres par jour, le Rat des moissons est particulièrement agile dans les végétations denses et humides, comme les prairies humides et les peupleraies jeunes. Il peut également coloniser des habitats anthropisés, tels que les bords de routes, les voies ferrées désaffectées, et même les jardins urbains.<br>Peu de données sont connues de façon fine sur cette espèce qui semble présente plutôt régulièrement répartie le long de la Garonne sur toute la section 2. Les enjeux sont à considérer plutôt sur les habitats et micro-habitats humides et ouverts. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Blaireau européen<br>*Meles meles* | - | - | LC | LC | - | CC | Moyen | Le Blaireau européen est un mammifère omnivore appartenant à la famille des mustélidés. Il est principalement nocturne et utilise ses pattes puissantes pour creuser des terriers élaborés, appelés "bauges", qu'il partage souvent en petits groupes familiaux. Le Blaireau se nourrit d'une grande variété d'aliments selon la disponibilité saisonnière, incluant des insectes, des vers de terre, des fruits, des petits mammifères et parfois des céréales. Il affectionne particulièrement les forêts mixtes, les prairies et les bocages, mais peut aussi s'adapter à des environnements plus ouverts comme les zones agricoles, pourvu qu'il y trouve un couvert végétal pour se cacher et de la nourriture en abondance.<br>L'espèce est commune sur l'ensemble de la section avec plus de 800 données confirmées si on intègre les données bibliographiques aux 80 données enregistrées lors des inventaires. Les milieux les plus à enjeux pour le Blaireau sont les boisements et les interfaces ouverts y compris en zone très agricole ou urbanisée.<br>En 2023, ce sont 15 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Fals, Caudecoste (47), Donzac, Auvillar, Caumont, Castelferrus, Lacour-Saint-Pierre, Labastide-Saint-Pierre (82)<br>En 2024, ce sont 52 données collectées au sein de l'aire d'étude éloignée et de l'aire d'investigation sur plusieurs communes de la section 2 comme Bruch, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Brax, Moirax, Caudecoste (47), Auvillar, Saint-Michel, Merles, Malause, Caumont, Castelmayran, Bressols, Labastide-Saint-Pierre, Dieupentale, Pompignan (82) et Castelnau-d'Estrétefonds, Saint-Sauveur (31). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Belette d'Europe<br>*Mustela nivalis* | - | - | LC | NT | - | - | Moyen | La Belette d'Europe est un petit carnivore très adaptable, plutôt commun, qui se nourrit principalement de petits mammifères et parfois des oiseaux, des reptiles ou des insectes. Elle occupe une grande variété d'habitats, mais privilégie les milieux ouverts tels que les prairies, les bocages, les haies, et les lisières de forêts, où elle peut facilement trouver ses proies. Elle s'abrite souvent dans des terriers abandonnés, des murets ou des tas de bois, et peut utiliser des caches pour conserver ses surplus de nourriture.<br>Avec une dizaine de contacts, l'espèce est plutôt régulièrement répartie sur la section 2 et peut être considérée comme potentiellement présente sur l'ensemble des milieux interceptés par le projet.<br>En 2023, seule 1 donnée a été collectée au sein de l'aire d'investigation sur une commune de la section 2 : Castelmayran (82).<br>En 2024, seules 2 données ont été collectées au sein de l'aire d'étude éloignée sur une commune de la section 2 : Caumont (82). | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | | - | - | LC | - | - | NE | Faible | Le Campagnol provençal est un rongeur nocturne et herbivore. Le Campagnol provençal vit principalement dans des habitats ouverts et secs tels que les prairies, les friches, les champs cultivés et les zones avec une végétation herbacée basse. Il préfère les sols légers et bien drainés, où il peut creuser des réseaux de galeries complexes. Ce | Faible |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Enjeu spécifique Massif landais / Vallée de la Garonne | Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu retenu Massif landais / Vallée de la Garonne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| OC | Campagnol provençal<br>*Microtus duodecimcostatus* | | | | - | - | - | Moyen | comportement fouisseur lui permet de se protéger des prédateurs et de stocker de la nourriture.<br>Peu de données sont disponibles sur cette espèce, dont la répartition n'est que peu documentée. A l'échelle du projet, l'espèce est uniquement connue aux alentours de Toulouse et peut être considérée absente d'Aquitaine. Aussi, son enjeu moyen peut être considéré sur les habitats ouverts et semi-ouverts situés à l'est de Castelsarrasin | Moyen |
| NA | Campagnol des Pyrénées<br>*Microtus gerbei* | - | - | LC | LC | - | AC | Moyen | Le Campagnol des Pyrénées, est un petit Rongeur des milieux ouverts aux mœurs plutôt souterraines. Il habite préférentiellement les prairies permanentes plus ou moins humides, aux sols profonds, recouverts d'une végétation herbacée dense, et voisines de zones boisées. Il peut également fréquenter les vergers et jardins à proximité des prairies. Une pluviométrie excessive ainsi que des températures trop fraiches lui seraient défavorables. Il consomme en priorité les parties aériennes des plantes à fleurs mais aussi des racines, tubercules, graines, fruits et champignons.<br>L'espèce est plutôt régulièrement distribuée le long de la vallée de la Garonne sur la base des données bibliographiques. Aussi, son enjeu moyen peut être considéré sur les habitats ouverts et semi-ouverts de l'ensemble de la section 2. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Campagnol souterrain<br>*Microtus subterraneus* | - | - | LC | - | DZ | - | Moyen | Le Campagnol souterrain est un petit rongeur discret et particulièrement bien adapté à la vie souterraine, d'où son nom. Ce campagnol passe la majeure partie de son temps sous terre, creusant des galeries peu profondes, généralement dans des sols meubles et bien drainés. Son régime alimentaire est principalement herbivore, se nourrissant de racines, de tubercules, et parfois de jeunes pousses qu'il trouve en creusant. Contrairement à d'autres campagnols, le Campagnol souterrain est plus solitaire et nocturne. Il est très rarement observé à la surface, préférant rester dans ses terriers pour éviter les prédateurs.<br>A l'échelle du projet, les données sont cantonnées au niveau de la section 2, dans la vallée de la Garonne sur la base des observations bibliographiques. Les milieux ouverts sont les habitats sur lesquels les enjeux doivent porter. En revanche, le Campagnol souterrain est très probablement absent de la section 1. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |
| NA | Musaraigne pygmée<br>*Sorex minutus* | - | - | LC | LC | - | - | Moyen | La Musaraigne pygmée est un petit insectivore appartenant très active et à métabolisme rapide, ce qui lui impose de se nourrir presque en continu. Son régime alimentaire est composé d'insectes, d'araignées, de larves, et parfois de petits invertébrés. Contrairement à d'autres musaraignes, elle est moins dépendante des milieux humides, mais elle privilégie les habitats riches en végétation basse où elle peut se cacher, comme les prairies, les haies, les lisières de forêts et les zones buissonneuses. Grâce à sa petite taille et à sa capacité à se faufiler dans les anfractuosités du sol, la Musaraigne pygmée parvient à trouver abri et nourriture dans des micro-habitats inaccessibles à d'autres prédateurs. Elle est surtout active la nuit, mais elle peut également être observée en pleine journée, cherchant constamment sa nourriture pour maintenir son niveau d'énergie.<br>Sur l'aire d'étude rapprochée, les données postérieures à 2000 sont très régulières mais peu de données récentes sont disponibles en raison de la discrétion de cette espèce. Elle cependant être considérée comme présente dans la plupart des habitats boisés et semi-ouverts mésophiles auxquels viennent s'ajouter les habitats humides. | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | Faible | | Faible |

Légende :

*An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II, IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats-Faune-Flore ».*
*Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.*
*LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : CR : En danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NE : non évaluée.*
*LRR : Liste rouge régionale des mammifères non volants d'Aquitaine (OAFS, 2020) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.*
*Dét ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007) / Listes préliminaires d'espèces et cortèges de faune déterminants pour la Modernisation des Znieff en Midi-Pyrénées. DIREN MP / CBP-CBN MP / CREN MP – Août 2004.*
*Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA, 2021) / rareté Occitanie (à dire d'expert) : E : exceptionnelle ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commune ; AC : assez commune ; C : commune ; CC : très commune ; NE : non évaluée.*

# Les chiroptères - Section 1 - Extraits des rapports thématiques

## 4.6. Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et les populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et retenus.

***L'enjeu écologique spécifique correspond à l'enjeu écologique de l'espèce au sein de l'écorégion concernée**, tel que défini dans la partie "Synthèse des données bibliographiques" et ne tiens pas compte de l'état des populations ou des habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.*

***L'enjeu écologique retenu, correspond quant à lui à l'enjeu écologique de l'espèce ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée** selon les résultats obtenus au cours des inventaires. Il s'agit d'un premier niveau de contextualisation des enjeux écologiques réalisé à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est important de préciser que **l'enjeu écologique retenu peut être modulé, à la hausse ou à la baisse, à l'échelle des différents habitats d'espèces cartographiés** afin de tenir compte des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu étant contextualisé à l'échelle du polygone sur la base des données SIG, il conviendra de se référer aux cartographies produites dans le cadre du diagnostic pour visualiser ce détail.*

### 4.6.1. Espèces protégées

Tableau 26 : Statuts et enjeux écologiques des espèces de chiroptères protégées présentes dans l'aire des investigations de terrain

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques Massif Landais / Vallée de la Garonne** | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux retenus Massif Landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Grand Murin<br>*Myotis myotis* | An. II et IV | Art.2 | LC | LC | DZsc | C | Moyen | Le Grand Murin est une espèce essentiellement forestière.<br>En période estivale, elle utilise préférentiellement les bâtiments (combles) comme gite de reproduction. En hiver, on la retrouve dans des cavités souterraines naturelles et anthropiques.<br>**L'espèce a été contactée sur 25% des points (soit 16 sur 64). L'espèce est contactée régulièrement en chasse en début de nuit dans la partie landaise du tronçon étudié, et notamment autour du Ciron depuis l'usine de Tierrouge au sud-est de Beaulac (Bernos-Beaulac) jusqu'à l'est d'Escaudes, où l'espèce est également contactée en début de nuit. Il est possible que des gites, surtout dans des vieux bâtis, soient utilisés par cette espèce.**<br>**Les prospections en journée au niveau de la plupart des ouvrages d'art n'ont pas permis d'identifier de gites à ce niveau ni même de réelles potentialités d'accueil (joints refaits).** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Murin de Daubenton<br>*Myotis daubentonii* | An. IV | Art.2 | LC | LC | - | C | Moyen | Espèce très commune, le Murin de Daubenton est une espèce forestière liée à la présence de milieux aquatiques (rivières non torrentielles, étangs et lacs). D'après l'atlas régional, les ouvrages d'arts constituent la grande majorité des gites de reproduction, même si des gites arboricoles sont également connus. En hivernage, cette espèce fréquente quasi-exclusivement des cavités souterraines (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**L'espèce a été contactée majoritairement au niveau des points en milieu aquatique et, dans de plus faibles proportions, dans les autres milieux. Elle a été contactée sur 38 % des points (soit 24 sur 64).**<br>**Sur les 26 ponts répertoriés, 2 possèdent des potentialités moyennes et 5 autres des potentialités faibles, en majorité situés en milieu forestier. Parmi ces derniers, un pont en pierre et en béton situé sur la D115 au-dessus du ruisseau de la Gouaneyre (hors de l'**aire des investigations de terrain**), un affluent du Ciron, possède <u>une colonie mixte de parturition de murins de Daubenton</u> (quelques individus) et de pipistrelles communes (une dizaine d'individus).**<br>**De même, dans la partie est du tronçon étudié, un autre pont situé sur la D930 et qui chevauche le ruisseau de Cahuzat (commune de Feugarolles, au sud de l'**aire des investigations de terrain**) sert aussi de gîte pour ces deux espèces. Des gites en ripisylves sont aussi probables pour ces espèces.**<br>**Une activité importante et régulière du Murin de Daubenton depuis le début de nuit au niveau du Ciron en dehors de zones avec tout bâtiment laisse présager d'au moins un gite arboricole proche du cours d'eau (point PEP 41).** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Murin de Natterer<br>*Myotis nattereri* | An. IV | Art.2 | LC | NT | DZsc | C | Moyen | Cette espèce utilise un large choix de gites aussi bien anthropiques (ouvrages d'arts, bâtis, …) que arboricoles. Les connaissances sur cette espèce restent encore relativement lacunaires notamment concernant les gites en hiver.<br>**L'espèce a été contactée majoritairement au niveau de points correspondant à un milieu aquatique (ex. ruisseau de la Garonce point PEP 43, ruisseau de l'Avance PEP 56). Elle a été détectée sur 33 % des points (soit 21 sur 64).** | Moyen |
| OC | | | | | | - | - | | | |
| NA | Murin de Bechstein<br>*Myotis bechsteinii* | An. II et IV | Art.2 | NT | NT | DZ | AC | Fort | Espèce forestière mal connue en Aquitaine, elle chasse préférentiellement en canopée. En période de parturition, les colonies sont majoritairement arboricoles. En hivernage, la totalité des gites connus sont localisés en milieu souterrain naturel (grottes) ou artificiel (cave, carrières, … ;Ruys T & Bernard Y., 2014). | Fort |
| OC | | | | | - | - | - | | | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques Massif Landais / Vallée de la Garonne** | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux retenus Massif Landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | **La grande majorité des contacts a été détectée au niveau du point PEP 08 correspondant à une ripisylve composée de feuillus (ruisseau de la Barboue). L'espèce a été contactée sur plus de 15% des points (soit 10 sur 64). Aucun contact n'a été relevé au niveau du contexte écopaysager de la zone brûlée.** | |
| NA | Murin à oreilles échancrées<br>*Myotis emarginatus* | An. II et IV | Art.2 | LC | LC | DZsc | C | Moyen | L'espèce fréquente les milieux forestiers ou boisés, feuillus ou mixtes, les vallées de basse altitude, mais aussi les milieux ruraux, parcs et jardins, et accessoirement les prairies et pâtures entourées de hautes haies ou les bords de rivière.<br>L'estivage a lieu quasi-exclusivement dans des gites anthropiques (combles de bâtiments, châteaux, …). L'espèce peut alors former des colonies mixtes notamment avec le Grand Rhinolophe. Lors de l'hibernation, l'espèce est strictement cavernicole.<br>**L'espèce a été contactée sur 22% des points (soit 14 sur 64) et ce, majoritairement dans les milieux ouverts et semi-ouverts. Peu de contacts ont été relevés en pinède (seulement sur le PEP 22).** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Murin d'Alcathoe<br>*Myotis alcathoe* | An. IV | Art.2 | LC | NT | DZ | PC | Moyen | Espèce des milieux forestiers et plus particulièrement ceux qui présentent de nombreuses zones humides.<br>Ce murin utilise des gites arboricoles pour l'hibernation et l'estivage. Les activités de chasse ont lieu en milieux fermés, au-dessus de ruisseaux, en canopée et en lisière.<br>**La grande majorité des contacts a été détectée au niveau du point PEP 08 correspondant à une ripisylve composée de feuillus (comme le Murin de Bechstein). L'espèce a été contactée sur 12,5 % des points (soit 8 sur 64) correspondant à différents types d'habitat. Aucun contact n'a été relevé au niveau du contexte écopaysager de la zone brûlée.** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Grande Noctule<br>Nyctalus lasiopterus | An. IV | Art. 2 | VU | VU | DZ | PC | | Espèce forestière opportuniste, elle ne semble pas avoir de terrain de chasse de prédilection mais vagabonde au gré des ressources alimentaires. Elle est connue pour s'éloigner de son gite sur de longues distances (plusieurs dizaines de kilomètres). Elle apparait bien présente dans le massif landais.<br>Concernant le choix de ses gites, l'espèce est connue pour être quasi-strictement arboricole (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**L'espèce a été contactée sur 28% des points (soit 18 sur 64).**<br>**Dans la partie ouest du tronçon étudié, la grande majorité des contacts a été notée au niveau du point PEP 16 correspondant à une ripisylve dégradée dans le contexte écopaysager de la zone brûlée. De manière générale, l'espèce semble majoritairement présente dans le secteur entre le PEP 15 et PEP 24 c'est-à-dire entre Landiras et Préchac.**<br>**Dans la partie centrale du tronçon étudié, l'espèce est bien présente au niveau du secteur du Ciron. Des gites arboricoles estivaux (3) sont identifiés au sein de l'aire des investigations de terrain au niveau de vieux chênes, robiniers et pins (capture / télémétrie en 2024), le long de cette rivière dans l'entourage de l'autoroute ("Le Petit Martinet", "Les Pièces du Ciron"), mais d'autres d'émergences de début et fin de nuit (ex. "Bisséougue", "Escaudes") témoignent d'un réseau d'arbres-gite plus large pour cette colonie, au fil des opportunités de loges de pics, le long des ripisylves et possiblement au sein des vieux feuillus des airiaux. Dans ce secteur, elle est contactée en chasse dans l'entourage de différents villages (Bernos-Beaulac, mais aussi Escaudes, Lucmau et jusqu'à Cazeneuve, Villandraut …).**<br>**Dans ce secteur, les individus capturés étaient des mâles adultes sexuellement actifs ou sur le point de l'être dès la mi-juin (**testicules, épididymes gonflés, glandes buccales proéminentes). Ce statut biologique parait insolite à cette période de l'année comparé aux populations du Massif central qui s'accouplent plutôt sur la période septembre – octobre. Mais le fait que ces individus soient répartis | Très Fort |
| OC | | | | | - | - | - | | | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques Massif Landais / Vallée de la Garonne** | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux retenus Massif Landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | en petits groupes de quelques individus dans le même arbre semble correspondre à une situation de début de dispersion des mâles un peu en amont d'une phase de dispersion dans des gîtes d'accouplement (harem plus ou moins individualisés ou chaque male attire des femelles). **L'hypothèse d'une fonction d'accouplement pour ce site reste toutefois prématurée.** En effet, l'espèce n'était plus détectée pour la période de septembre 2023 (période de ruts la plus favorable) alors qu'elle était présente en mai, juillet 2023, dans des conditions très comparables à ce qui a été observé en juin 2024. Nous retiendrons que **ce secteur semble surtout accueillir des mâles reproducteurs.** Au vu de la mobilité d'espèce, **cela n'exclue toutefois pas l'hypothèse de liens avec une population de femelles reproductrices dans l'entourage** (même à plusieurs kilomètres ou dizaines de kilomètres comme c'est observé dans le Massif central). Il n'est d'ailleurs **pas exclu que les contacts de l'espèce plus à l'ouest du tronçon étudié (Cazeneuve, Préchac, Villandraut, Landiras …) correspondent à un autre groupe (ex. femelles) dans l'entourage duquel les mâles du Ciron resteraient en périphérie en attendant la période de rut.** Ce pourrait même être aussi envisageable vis-à-vis des colonies connues encore plus à l'ouest le long de la côte landaise.<br><br>**La taille de la population des mâles du Ciron reste difficile à estimer** avec seulement 3 individus capturés et suivis pendant quelques nuits. D'après l'ensemble des observations, **un minimum de 10 individus a été comptabilisé en sortie de gîtes le 22 juin 2024, permettant de supposer que plusieurs dizaines d'individus** exploitent un réseau de cavités assez éparse dans l'entourage du Ciron. Cette hypothèse reste à vérifier avec des suivis plus conséquents (pendant environ 10 jours idéalement et avec plus d'individus suivis par GPS-métrie), opération qui sera désormais bien plus facile à mettre en œuvre, suite à la découverte de des premiers gîtes en 2024.<br><br>Des gites arboricoles sont donc utilisés de façon avérée dans ce secteur **au moins entre mai et fin juillet, mais probablement entre fin mars-début avril et mi-août** si on se fie aux expériences recueillies sur des colonies de mâles du Massif central. L'hypothèse d'une hibernation sur place n'est pas exclue (migration vers l'Espagne pour l'instant prouvée au moins pour une femelle depuis l'Aveyron).<br><br>A large échelle, la faible disponibilité de feuillus voire de vieux pins matures favorables à la formation de cavités (forés de loges de picidés) dans ce secteur (îlots de réseaux de loges confère **une certaine fonctionnalité de niche écologique pour l'espèce et donc un enjeu de conservation fort.** | |
| NA | Noctule de Leisler<br>*Nyctalus leisleri* | An. IV | Art.2 | NT | LC | DZsc | C | Moyen | Espèce arboricole et commune, partiellement migratrice. En chasse, les données sont encore lacunaires mais elle semble exploiter des types de milieux variés (frondaison des plantations de pins, ripisylves, lisières, …). Concernant le choix de ses gites, en ex-Aquitaine, l'espèce est connue pour être presque strictement arboricole (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br><br>**La grande majorité des contacts a été détectée au niveau des point PEP 18, 21, 41, 49, 57 correspondants surtout à des milieux semi-ouverts, à de la pinède ou à des forêts riveraines de cours d'eau. De manière générale, l'espèce semble majoritairement présente dans le secteur entre le PEP 17 et PEP 25 du côté ouest du tronçon étudié et par secteurs plus localisés dans la partie est du tronçon. Elle présente une bonne activité sur le site, environ 17% des contacts (tous PEP et toute période confondus). L'activité enregistrée se révèle moins importante au niveau des boisement de feuillus ou mixte. Enfin, l'espèce a été contactée (minimum 1 contact) sur plus de 60 % des points (39 sur 64).**<br><br>**Au vu des habitats et des contacts recensés, des gites arboricoles sont susceptibles d'être présents au sein de la zone d'étude, notamment au niveau des secteurs forestiers péri-urbains (îlots de boisements), des ripisylves et/ou au sein des pinèdes (ex. proximité de la base nautique de Bernos-Beaulac).** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques Massif Landais / Vallée de la Garonne** | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux retenus Massif Landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Noctule commune *Nyctalus noctua* | An. IV | Art.2 | VU | VU | DZsc | AC | | Espèce arboricole et relativement rare en ex-Aquitaine, partiellement migratrice. Elle fréquente préférentiellement les milieux forestiers mais se contacte aussi bien en chasse au niveau de la frondaison des plantations de pins qu'en lisière des ripisylves. D'après l'atlas régional, en été, elle utilise principalement des gites arboricoles (fissures, anfractuosités, loges de pic…) mais peut également se retrouver au niveau d'habitations ou d'ouvrages d'art. Aucune donnée ne mentionne de comportement d'hivernage dans des cavités souterraines ; cette espèce est donc considérée comme hivernante dans des gites arboricoles principalement (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**L'espèce a été contactée sur plus de 20% des points (soit 13 sur 64) correspondant à majoritairement à des milieux ouverts et de bocages. La grande majorité des contacts a été détectée au niveau du point PEP 1 du côté ouest de la section 1 ainsi qu'au niveau des points situés à l'autre extrémité orientale de la section 1 (PEP 61 et 63). Au moins deux zones d'émergence distinctes, cohérentes avec les relevés acoustiques des enregistreurs passifs témoignent de zones de gîtes distincts (secteur nord de Xaintrailles et contreforts de la vallée de la Baïse). Aucun contact n'a été relevé au niveau du contexte écopaysager de la zone brûlée.** | Très Fort |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Sérotine commune *Eptesicus serotinus* | An. IV | Art. 2 | NT | LC | DZsc | CC | Moyen | Espèce anthropophile et commune. Elle exploite une large gamme d'habitats de chasse. En période de parturition, elle est connue pour utiliser principalement des gites anthropiques comme les combles et les greniers (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**La majorité des contacts a été notée au niveau du point PEP 31 situé dans l'axe du gîte supposé de Beaulac, du point PEP 33 correspondant à une lagune et du point PEP 49 en pinède. L'espèce a été contactée sur plus de 51% des points (soit 33 sur 64).**<br>**3 gites anthropiques ont été découverts en juin au sein de 3 zones :**<br>• **Secteur de « Préchac » au lieu-dit « Hourdos » : 2-3 individus ont été comptabilisés sortant d'une maison, le gite se situant sous la toiture ;**<br>• **Secteur d'« Escaudes » au lieu-dit « Hillot » : une dizaine d'individus ont été comptabilisés sortant d'une maison, le gite se situant au niveau d'un vide sanitaire entourant le bâtiment.**<br>• **Un troisième n'est pas localisé avec précision mais est situé au sud du bourg de Beaulac, secteur des lieux-dits "Piouget" et "Tierrouge"** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques Massif Landais / Vallée de la Garonne** | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux retenus Massif Landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Pipistrelle commune<br>*Pipistrellus pipistrellus* | An. IV | Art. 2 | NT | LC | - | CC | Faible | Espèce très commune et ubiquiste. Elle se retrouve aussi bien dans les milieux forestiers et les espaces agricoles que dans les zones urbaines. En été, elle utilise une large gamme de gites tels que des gites anthropophiles (linteaux, joints de dilatation, derrière de volets, ...) ou moins fréquemment des gites arboricoles (cavités, fissures, décollement d'écorce, ...). En hiver, elle ne semble pas utiliser de cavités souterraines (aucune observation). Pour la chasse, elle peut exploiter différents types de milieux (forestiers, plans d'eau, zones urbaines, ...). C'est une espèce luciphile, souvent observée en chasse au niveau des éclairages publics (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**La Pipistrelle commune est l'espèce qui présente la plus haute activité générale (43% des contacts tous PEP et période confondus). Néanmoins, beaucoup moins de contacts sont relevés au niveau des pinèdes. L'espèce a été contactée (minimum 1 contact) sur 97% des points (62 sur 64).**<br>**En période estivale, de nombreux gites anthropiques ont été découverts dans l'aire des investigations de terrain et ses abords:**<br>• **Secteur de « Beautiran » : il s'agissait d'au moins 25 individus sortant d'un bâtiment appartenant au Château du Tuquet, ce dernier abritant ainsi 3 espèces en gite en juin (avec les petits et grands rhinolophes comptabilisés) ;**<br>• **Secteur « La Gouaneyre » : en septembre au sein d'un pont en pierre, à la jonction du ruisseau La Gouaneyre (un affluent du Ciron) et de la route D115. 7-8 individus ont été comptabilisés sortant du pont, 5-10 minutes avant la sortie de gite de quelques individus de Murin de Daubenton. Du guano avait par ailleurs été découvert en juin au sein d'interstices dans ce même pont. Associé à la présence en juillet, tôt en début de soirée, d'individus de Pipistrelle commune en transit près de ce pont, cela suggère la présence d'un gite de chiroptères à l'année (potentiellement de parturition).**<br>• **Secteurs est plus urbanisés de Xaintrailles / Montgaillard avec au moins 6 gîtes au niveau des lieux-dits "Lestrade", Montgaillard bourg", "Le Libre", "Miquelat"... (cf. plus haut).**<br>**En hiver, un gite d'hivernation (Pipistrelle commune ou pygmée) a été découvert au sein de l'aire des investigations de terrain :**<br>• **Secteur de "La Barboue" (vers Saint-Michel-de-Rieufret) : un individu en hivernation dans un interstice d'un mur d'une maison abandonnée (mais une identification en Pipistrelle pygmée, en l'absence de mesures morphologiques, ne peut pas être exclue).** | Faible |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Pipistrelle de Kuhl<br>*Pipistrellus kuhlii* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | - | C | Faible | Espèce commune et ubiquiste. A l'instar de la Pipistrelle commune, elle occupe une large gamme de gite, aussi bien anthropophiles qu'arboricoles. Elle affectionne chasser le long des lisières de boisement mais reste très flexible concernant ses territoires de chasse (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**La Pipistrelle de Kuhl est l'espèce qui présente la deuxième plus haute activité générale (35% des contacts tous PEP et période confondus). Néanmoins, beaucoup moins de contacts sont relevés au niveau des boisements de feuillus ou mixte. L'espèce a été contactée (minimum 1 contact) sur 94% des points passifs (60 sur 64). Cependant, elle est majoritairement présente dans le contexte écopaysager de la zone brûlée ainsi que dans les vignobles au sud de Bordeaux et la zone plus urbanisée de la partie est du tronçon étudié (Xaintrailles à Feugarolles).**<br>• **Un gîte est localisé au lieu-dit "Peyrouet", commune de Xaintrailles.**<br>• **Un autre est supposé au niveau du Moulin de Poumeyrot en limite nord de l'aire d'étude (60m extérieur), commune de Pompogne.** | Faible |
| OC | | | | | - | - | - | | | |

| Région | Nom vernaculaire<br>*Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques Massif Landais / Vallée de la Garonne** | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux retenus Massif Landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Pipistrelle de Nathusius<br>*Pipistrellus nathusii* | An. IV | Art. 2 | NT | NT | DZsc | AC | Fort | Espèce migratrice et relativement rare, elle fréquente les zones forestières riches en zones humides. C'est une espèce qui semble affectionner une large variété de gites ; cependant, en Aquitaine, la quasi-totalité des gites connus sont des gites anthropophiles (combles, volets, …) (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**L'espèce a été contactée sur 30% des points (soit 19 sur 64) et ce, dans divers types de milieux. Une majorité des contacts a été relevée dans la zone de Landiras.** | Fort |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Pipistrelle pygmée<br>*Pipistrellus pygmaeus* | An. IV | Art. 2 | LC | DD | DZsc | PC | Moyen | Espèce forestière et relativement rare, partiellement migratrice. En chasse, elle fréquente préférentiellement les lisières denses, les ruisseaux et étangs forestiers ainsi que les clairières. La proximité de l'eau semble un élément important. Elle utilise une large gamme de gite, aussi bien anthropophiles qu'arboricoles (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**L'espèce a été contactée sur 40% des points (soit 25 sur 64) et ce, dans divers types de milieux. La grande majorité des contacts a été détectée au niveau du point PEP 4 localisé dans un boisement de feuillus. Elle est aussi régulièrement contactée au niveau des points PEP 32 et 61 situés respectivement dans forêts mixtes et bocages.**<br>**En hiver, un gite d'hivernation (Pipistrelle commune ou pygmée) a été découvert au sein de l'aire des investigations de terrain :**<br>**Secteur de "La Barboue" (vers Saint-Michel-de-Rieufret) : un individu en hibernation dans un interstice d'un mur d'une maison abandonnée (mais une identification en Pipistrelle pygmée, en l'absence de mesures morphologiques, ne peut pas être exclue).** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Petit Rhinolophe<br>*Rhinolophus hipposideros* | An. II et IV | Art. 2 | LC | LC | DZsc | C | Moyen | Espèce anthropophile et assez commune en ex-Aquitaine. Elle utilise une large gamme de gite. En été, elle se rencontre exclusivement dans des bâtiments (combles, granges, …). En hiver, elle utilise des cavités souterraines naturelles (grottes) ou artificielles (carrières, caves, tunnels, …). Les rhinolophes affectionnent les éléments structurels du paysage pour leurs déplacements tels que les réseaux de haies, les lisières, les cours d'eau, les anciennes voies ferrées, … (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**L'espèce a été contactée sur plus de 25% des points (soit 16 sur 64) et ce, dans divers types de milieux et lors des 3 sessions. La grande majorité des contacts a été détecté au niveau des points PEP 12 correspondant à un boisement de feuillus ou mixte et PEP 62 correspondant à des vergers / vignes.**<br>**Dans le cadre des prospections en bâti, divers gites anthropiques ont été découverts. 4 de ces gites sont localisés dans 4 châteaux, tous situés au commencement de l'aire d'étude (dont 2 châteaux hors de l'aire des investigations de terrain ) :**<br>**Secteur de « Beautiran » :**<br>**→ au sein du chai du Château du Tuquet (12 individus dans les combles et 1 dans la cave) ainsi que d'une vieille étable de ce même château (1 individu). De plus, au moins 4 individus ont été comptabilisés lors d'une sortie de gite réalisée fin juin ;**<br>**→ au sein du Château de Couloumey (1 individu dans une petite cave) ;**<br>**Secteur de « Castres-Gironde » au sein du Château de Castres, où une femelle avec un jeune a été observée ;**<br>**Secteur d'« Isle-Saint-Georges » au sein des combles du Château du Turpaut, où 24 femelles et 17 jeunes ont été dénombrés, soit une colonie de parturition importante. Ce gite semble s'élargir en hiver et se localiser au niveau des caves, selon le propriétaire ;** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques Massif Landais / Vallée de la Garonne** | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux retenus Massif Landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| | | | | | | | | | **Au-delà des châteaux, d'autres gites (3) sont découverts dans d'autres types de bâtiments pour de petits groupes d'individus :**<br>**Secteur « Houeillès », sur la partie est, au moins deux individus isolés sont identifiés en gite de transit dans une grange (hameau « Jautan ») en septembre.**<br>**Au moins 3 individus au lieu-dit "As Bourdens" commune d'Ambrus (220 m au nord de l'aire d'étude),**<br>**Au moins un individu dans une vieille grange (maison de chasse) au nord de la commune de Goualade (lieu-dit "Les Trois chênes", à 170 m de la zone d'étude)** | |
| NA | Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* | An. II et IV | Art. 2 | LC | LC | DZsc | C | Moyen | Espèce anthropophile et assez commune en ex-Aquitaine. Elle utilise une large gamme de gite notamment des cavités souterraines naturelles ou artificielles en hivernage et des gites principalement anthropiques (combles, granges, église, …) en période de parturition. Les rhinolophes affectionnent pour se déplacer les éléments structurels du paysage tels que les réseaux de haies, les lisières, les cours d'eau, les anciennes voies ferrées, … (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**L'espèce a été contactée sur plus de 50% des points (soit 32 sur 64) et ce, dans divers types de milieux. Elle semble moins présente sur le tronçon descendant au sud de Captieux.**<br>**En période estivale, plusieurs gites anthropiques sont découverts :**<br>**Secteur de « Beautiran » (partie ouest) : présence d'un individu dans un vieux bâtiment du chai du Château du Tuquet avec la présence d'une quantité importante de guano attribuable au Grand Rhinolophe et suggérant la présence de davantage d'individus. En effet, au moins 6 individus ont été comptabilisés sortant de ce bâtiment en soirée fin juin, avec des petits rhinolophes.**<br>**Au moins deux individus dans une vieille grange (maison de chasse) au nord de la commune de Goualade (lieu-dit "Les Trois chênes", à 170 m de la zone d'étude)**<br>**Un autre gîte est supposé mais non localisé précisément côté est, commune de Xaintrailles, lieu-dit "Lestrade".** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Oreillard gris *Plecotus austriacus* | An. IV | Art.2 | LC | LC | DZsc | AC | Moyen | Espèce de plaine, plutôt anthropophile. En période hivernale, elle peut giter dans les combles de bâtiments non chauffés, les milieux souterrains et fissures de falaises. En période estivale, l'Oreillard gris fréquente les combles de bâtis (églises, granges, …). Pour son alimentation, elle fréquente préférentiellement les prairies naturelles et en moindre mesure les boisements. L'espèce semble éviter les terres cultivées. Néanmoins, des observations révèlent une utilisation régulière des zones péri-urbaines.<br>**La grande majorité des contacts a été détecté au niveau des points PEP 03 et PEP 24 correspondant respectivement à un milieu ouvert et un milieu semi-ouvert. L'espèce a été contactée sur 61% des points (soit 39 sur 64) correspondant à différents types d'habitats.**<br>**Au moins 3 gîtes d'oreillards ont été découverts, mais la discrimination n'étant pas possible sans capture biométrie, ils peuvent être potentiellement attribués aux deux espèces ;**<br>**Colonie de mise-bas dans l'église d'Escaudes (1 km à l'est de l'aire d'étude),**<br>**Au moins deux individus dans une vieille grange (maison de chasse) au nord de la commune de Goualade (lieu-dit "Les Trois chênes", à 170 m de la zone d'étude)**<br>**Au moins 10 individus (colonie de mise-bas probable) au lieu-dit "Clodon" (commune de Lerm-et-Musset) ;** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |

| Région | Nom vernaculaire *Nom scientifique* | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | **Enjeux spécifiques Massif Landais / Vallée de la Garonne** | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | **Enjeux retenus Massif Landais / Vallée de la Garonne** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | | |
| NA | Oreillard roux *Plecotus auritus* | An. IV | Art.2 | LC | LC | DZsc | AC | Moyen | Espèce forestière (feuillus et résineux), elle apprécie les massifs structurés et stratifiés. En hiver, les gites sont souterrains mais elle peut également fréquenter des ouvrages d'arts et des bâtis. En été, elle fréquente préférentiellement les combles d'églises, les cavités arboricoles et plus ponctuellement les milieux souterrains et les ouvrages d'arts.<br>**L'espèce a été contactée sur plus de 33% des points (soit 21 sur 64) correspondant à différents types d'habitat. La majorité des contacts a été recensée dans la sous-section du massifs landais dans la partie sud.**<br>**Au moins 3 gîtes d'oreillards ont été découverts, mais la discrimination n'étant pas possible sans capture biométrie, ils peuvent être potentiellement attribués aux deux espèces ;**<br>**- Colonie de mise-bas dans l'église d'Escaudes (1 km à l'est de l'aire d'étude),**<br>**- Au moins deux individus dans une vieille grange (maison de chasse) au nord de la commune de Goualade (lieu-dit "Les Trois chênes", à 170 m de la zone d'étude)**<br>**Au moins 10 individus (colonie de mise-bas probable) au lieu-dit "Clodon" (commune de Lerm-et-Musset)** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus* | An. II et IV | Art.2 | LC | LC | DZsc | CC | Moyen | Espèce à affinités arboricoles. En Aquitaine, elle utilise un large choix de gite tels que des gites anthropophiles (derrière de volets, linteaux, fissures dans tabliers de ponts, …) ou des gites arboricoles. En période de parturition, elle est connue pour son utilisation d'un réseau de gites. En chasse, elle fréquente préférentiellement les milieux forestiers, les lisières et les haies (Ruys T & Bernard Y., 2014).<br>**L'espèce a été contactée sur 72 % des points (46 sur 64). La majorité des contacts a été notée au niveau des points PEP 32, 40, 50 correspondants à un boisement de feuillus ou mixte dans le Massif landais, mais aussi dans des milieux plus ouverts, bocagers et vergers dans la partie est du tronçon étudié (points PEP 61, 62).**<br>**- Un gîte est supposé mais non localisé précisément du côté est de l'aire d'étude, commune de Xaintrailles, lieu-dit "Lestrade".** | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | | |
| NA | Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii* | An. II et IV | Art. 2 | VU | EN | DZsc | AC | | Espèce des milieux karstiques. Elle utilise des gites cavernicoles en été comme en hiver. Pour ses activités de chasse, elle utilise un territoire très étendu autour de son gite et exploite des lisières, des mosaïques d'habitats et peut chasser à proximité des éclairages artificiels.<br>**L'espèce a été contactée sur 25 % des points (soit 16 sur 64) et ce, dans divers types de milieux. La grande majorité des contacts a été détectée au niveau du point PEP 33 correspondant à une lagune.** | Très Fort |
| OC | | | | | - | - | - | | | |

Groupe des Oreillards (*Plecotus sp.*)

An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».

Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.

LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR : La Liste rouge des chiroptères d'Aquitaine (OAFS, 2017) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF : DZ : espèce déterminante stricte ; DZsc : espèce déterminante sous condition

Niveau de rareté : FAUNA 2021 : RR : Très rare ; R : Rare ; AR : Assez rare ; AC : Assez commun ; C : Commun ; CC : Très commun

Enjeu spécifique : PERRODIN J. & BARNEIX M. (coord.), 2021. Hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine : méthode & résultats. Observatoire FAUNA. 54 p.

# Les chiroptères - Section 2 - Extraits des rapports thématiques

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| Groupe des murins (*Myotis sp.*) - Sous-groupe des murins de grande taille | | | | | | | | | | |
| NA | Petit Murin<br>*Myotis blythii* | An. II & IV | Art.2 | NT | EN | DZ | AR | Acoustiquement, ces deux espèces ne peuvent pas être dissociées, d'où leur rattachement à un sous-groupe dans le cadre de la présente étude.<br><br>Présence et activité de l'espèce :<br>L'espèce est présente sur 17 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,06 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce est présente sur tous les secteurs, en particulier sur le 2.1 où cinq points d'écoute ont enregistrés une activité forte pour l'espèce.<br>- Automne 2023 : L'espèce est présente sur tous les secteurs, excepté sur le 2.6. Une activité forte a été enregistrée sur 2 points d'écoute du secteur 2.3.<br>- Printemps 2024 : L'espèce est présente sur tous les secteurs, excepté sur le 2.6. Une activité très forte a été enregistrés au point C28-3 (PK 175).<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C28-3 (PK 175), dans le secteur 2.3 au printemps avec 36 contacts (activité très forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Murins indéterminés (*Myotis sp.*). Ce groupe est présent sur 63% des points d'écoute et représente 1,84 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux des Murins de grande taille. Ce groupe est très présent en été et en automne avec, parfois, un nombre de contacts important. En été, 306 contacts ont été enregistrés au point C34-1 (PK 190) et 792 au point C49-1 (PK 230). En automne, 3 points d'écoutes possèdent plus de 300 contacts pour ce groupe : B5-2 (PK 145), C17-2 (PK 150) et C26-2 (PK 165). 2 points possèdent plus de 200 contacts : C34-2 (PK 190) et C36-2 (PK 195).<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les boisements appartenant à de grands ensembles forestiers ainsi que les cours d'eau notamment le Camuson et l'Arrats.<br><br>Gîtes :<br>L'espèce est présente dans la grotte du Roc, dans la grotte de l'Hermitage, dans la carrière de Lafox ainsi que dans la grotte de la Borie et la grotte de Montbrison (bibliographie). Au point d'écoute C49 (PK 230) les contacts de murins enregistrés suggèrent qu'un gîte de Murin se trouve à proximité. | Très fort | Fort |
| OC | | | | | - | DZ | AR | | Fort | |
| NA | Grand Murin<br>*Myotis myotis* | An. II & IV | Art.2 | LC | LC | DZ | C | | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | AC | | Faible | |
| NA | Murin de Daubenton<br>*Myotis daubentonii* | An. IV | Art.2 | LC | LC | DZ | C | Présence et activité de l'espèce :<br>L'espèce est présente sur 51 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 5,26 % des contacts enregistrés. | Moyen | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| OC | | | | | - | DZ | AC | - Eté 2023 : L'espèce est présente sur tous les secteurs avec une activité variant de faible à très forte. Un point a enregistré le niveau d'activité maximale : C36-2 dans le secteur 2.5.<br>- Automne 2023 : L'espèce est présente sur tous les secteurs avec une activité variant de faible à très forte. C3-2 (PK 130) et C17-2 (PK 150) ont enregistrés le niveau d'activité maximale pour l'espèce à cette période de l'année.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité très forte sur le secteur 2.5 en 2 points d'écoute : B15-3 (PK 205) et C36-4B (PK 195)<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B15-3, dans le secteur 2.5 au printemps avec 3343 contacts (activité très forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Murins indéterminés (*Myotis sp.*). Ce groupe est présent sur 63% des points d'écoute et représente 1,84 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux du Murin de Daubenton. Ce groupe est très présent en été et en automne avec, parfois, un nombre de contacts important. En été, 306 contacts ont été enregistrés au point C34-1 (2.4) et 792 au point C49-1 (2.6). En automne, 3 points d'écoutes possèdent plus de 300 contacts pour ce groupe : B5-2 (2.2), C17-2 (2.2) et C26-2 (2.3). 2 points possèdent plus de 200 contacts : C34-2 (2.3) et C36-2 (2.5).<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les cours d'eau d'importance majeur comme le Canal latéral à la Garonne et le Gers.<br><br><u>Gîtes :</u><br>Plusieurs gîtes ont été identifiés en période estivale lors des prospections dédiées comme le pont sur l'Ayroux à Saint-Michel (2.4), le pont sur le Camuson à Saint-Michel (2.4) et le pont sur l'Estressol à Layrac (2.3). Au point d'écoute C49 (2.6) les contacts de murins enregistrés suggèrent qu'un gîte de Murin se trouve à proximité et au point B15 (2.4) beaucoup de contacts appartenant au Murin de Daubenton ont été enregistrés. Un gîte pourrait se trouver sur un pont du canal ou dans un boisement le long de celui-ci. | Faible | |
| NA | Murin cryptique / de Natterer<br>*Myotis crypticus/nattereri* | An. IV | Art.2 | LC | NT | DZ | C | Ces deux espèces récemment séparées en deux taxons distincts sont encore mal connues en termes de répartition et donc traitées ici comme une seule espèce.<br><br><u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 39 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,36 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'activité de l'espèce est forte en 4 points sur 2.1, en 1 point sur 2.3 et en 4 points sur le secteur 2.5.<br>- Automne 2023 : Une activité forte a été enregistrée sur 6 points en 2.1, en un point sur 2.2 et 2.3 et enfin en 3 points sur le secteur 2.5.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité très forte au point C25-3 nord (2.3). Une activité forte a également été enregistrée sur 1 point des secteurs 2.1 et 2.2 et sur 2 points du secteur 2.5.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C25-3 nord, dans le secteur 2.3 au printemps avec 153 contacts (activité très forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Murins indéterminés (Myotis sp.). Ce groupe est présent sur 63% des points d'écoute et représente 1,84 % des contacts enregistrés. | Moyen | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| OC | | | | | - | DZ | C | Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux du Murin de Natterer. Ce groupe est très présent en été et en automne avec, parfois, un nombre de contacts important. En été, 306 contacts ont été enregistrés au point C34-1 (2.4) et 792 au point C49-1 (2.6). En automne, 3 points d'écoutes possèdent plus de 300 contacts pour ce groupe : B5-2 (2.2), C17-2 (2.2) et C26-2 (2.3). 2 points possèdent plus de 200 contacts : C34-2 (2.3) et C36-2 (2.5).<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les cours d'eau (ruisseaux et Canal latéral à la Garonne) et des boisements de feuillus.<br><br>Gîtes : L'espèce est connue en transit dans la grotte de Montbrison (Bibliographie). Aucun autre gîte n'a été identifié. Elle peut potentiellement se trouver en période estivale dans les boisements identifiés comme favorable au gîte des Chiroptères. Au point d'écoute C49 (2.6) les contacts de murins enregistrés suggèrent qu'un gîte de Murin se trouve à proximité. | Faible | |
| NA | Murin de Bechstein<br>*Myotis bechsteinii* | An. II e& IV | Art.2 | NT | NT | DZ | AC | Présence et activité de l'espèce :<br>L'espèce est présente sur 10 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,02 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : Quelques points d'écoute ont enregistré 1 contact et 2 points d'écoute ont enregistré 3 contacts ce qui correspond à un niveau d'activité moyen pour l'espèce. Il s'agit du point C8-1 (PK 135) dans le secteur 2.1 et du point C28-1 (PK 175) dans le secteur 2.3.<br>- Automne 2023 : Une activité très forte a été enregistrée au point C16-2 (PK 150) du secteur 2.2. 2 autres points enregistrent une activité forte pour l'espèce : B4-2 (PK 135) et C14-2 (PK 145).<br>- Printemps 2024 : L'espèce est absente des secteurs 2.1 et 2.5. Le point d'écoute B23-3 (PK 220) a une activité forte à cette période de l'année pour cette espèce.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C16-2 (PK 150), dans le secteur 2.2 en automne avec 5 contacts (activité très forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Murins indéterminés (*Myotis sp.*). Ce groupe est présent sur 63% des points d'écoute et représente 1,84 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux du Murin de Bechstein. Ce groupe est très présent en été et en automne avec, parfois, un nombre de contacts important. En été, 306 contacts ont été enregistrés au point C34-1 (2.4) et 792 au point C49-1 (PK 230). En automne, 3 points d'écoutes possèdent plus de 300 contacts pour ce groupe : B5-2 (PK 145), C17-2 (PK 150) et C26-2 (PK 170). 2 points possèdent plus de 200 contacts : C34-2 (PK 190) et C36-2 (PK 195).<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les boisements appartenant à de grands ensembles forestiers et des cours d'eau de moindre importance (ruisseaux).<br><br>Gîtes :<br>Aucun gîte n'a été identifié pour cette espèce. Etant arboricole en période de reproduction, elle peut utiliser les arbres à cavités des boisements présents sur l'aire d'étude pour le gîte. L'espèce pourrait également se retrouver dans tous les sites cavernicoles de l'aire d'étude en période hivernale. Au point d'écoute C49 (PK 230) les contacts de murins enregistrés suggèrent qu'un gîte de Murin se trouve à proximité. | Fort | Fort |
| OC | | | | | - | DZ | AC | | Fort | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| NA | Murin à oreilles échancrées<br>*Myotis emarginatus* | An. II & IV | Art.2 | LC | LC | DZ | C | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 35 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,3 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'activité de l'espèce va de faible à très fort sur les points de présence de l'espèce. Les points ayant enregistrés une activité très forte sont situés sur le secteur 2.5 : B17-1 et C36-1.<br>- Automne 2023 : Une activité très forte a été enregistrée au point B17-2 (2.5). Les niveaux d'activité pour les autres points de présence vont de faibles à forts.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité très forte sur 2 points d'écoute du secteur 2.5 : B14-3 et C38-3<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B17-1, dans le secteur 2.5 en été avec 88 contacts (activité très forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Murins indéterminés (*Myotis sp.*). Ce groupe est présent sur 63% des points d'écoute et représente 1,84 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux du Murin à oreilles échancrées. Ce groupe est très présent en été et en automne avec, parfois, un nombre de contacts important. En été, 306 contacts ont été enregistrés au point C34-1 (2.4) et 792 au point C49-1 (2.6). En automne, 3 points d'écoutes possèdent plus de 300 contacts pour ce groupe : B5-2 (2.2), C17-2 (2.2) et C26-2 (2.3). 2 points possèdent plus de 200 contacts : C34-2 (2.3) et C36-2 (2.5).<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les gros boisements et les boisements péri-urbains ainsi que le Canal latéral à la Garonne.<br><br><u>Gîtes :</u> Un gîte est connu pour l'espèce, il s'agit de la maison individuelle de Saint Aignan utilisée en période de reproduction (bibliographie). Au point d'écoute C49 (2.6) les contacts de murins enregistrés suggèrent qu'un gîte de Murin se trouve à proximité. | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | AC | | Faible | |
| NA | Murin à moustaches<br>*Myotis mystacinus* | An. IV | Art. 2 | LC | | DZ | AC | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 20 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,21 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : De manière générale, l'espèce est peu présente. Une activité faible à moyenne a été enregistrée sur les secteurs 2.1 et 2.5.<br>- Automne 2023 : L'espèce est peu présente sur la section. Toutefois, deux points ont enregistré une activité forte : B15-2 (2.5) et C3-2 (2.1).<br>- Printemps 2024 : L'espèce est peu présente sur la section. Une activité forte a été enregistrée au point C3-3 dans le secteur 2.1.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C3-3, dans le secteur 2.1 au printemps avec 128 contacts (activité forte) .<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Murins indéterminés (*Myotis sp.*). Ce groupe est présent sur 63% des points d'écoute et représente 1,84 % des contacts enregistrés. | | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| OC | | | | | - | DZ | AC | Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux du Murin à moustaches. Ce groupe est très présent en été et en automne avec, parfois, un nombre de contacts important. En été, 306 contacts ont été enregistrés au point C34-1 (2.4) et 792 au point C49-1 (2.6). En automne, 3 points d'écoutes possèdent plus de 300 contacts pour ce groupe : B5-2 (2.2), C17-2 (2.2) et C26-2 (2.3). 2 points possèdent plus de 200 contacts : C34-2 (2.3) et C36-2 (2.5).<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les boisements appartenant à de gros ensembles forestiers ainsi que les cours d'eau, notamment le ruisseau de l'Auvignon et le Canal de Montech.<br><br>Gîtes : Aucun gîte n'a été identifié pour cette espèce. Toutefois, elle peut se retrouver dans tous les gîtes cavernicoles identifiés sur le site en période d'hibernation. Au point d'écoute C49 (2.6) les contacts de murins enregistrés suggèrent qu'un gîte de Murin se trouve à proximité. | | |
| NA | Murin d'Alcathoe<br>*Myotis alcathoe* | An. IV | Art.2 | LC | NT | DZ | PC | Présence et activité de l'espèce :<br>L'espèce est présente sur 3 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,01 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce ets présente aux points C7-1 (PK 135), C20-1 (PK 155) et C21-1 (PK 155) avec une activité faible à moyenne.<br>- Automne 2023 : les points de présence de l'espèces se situent aux points C7-2 (PK 135), B9-2 (PK 165) et B15-2 (PK 205)<br>- Printemps 2024 : L'espèce n'a pas été identifiée.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B15-2 (PK 205), dans le secteur 2.5 en automne avec 10 contacts (activité moyenne).<br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Murins indéterminés (*Myotis sp.*). Ce groupe est présent sur 63% des points d'écoute et représente 1,84 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux du Murin d'Alcathoé. Cette espèce est très présente en été et en automne avec, parfois, un nombre de contacts important. En été, 306 contacts ont été enregistrés au point C34-1 (PK 190) et 792 au point C49-1 (PK 230). En automne, 3 points d'écoutes possèdent plus de 300 contacts pour ce groupe : B5-2 (PK 145), C17-2 (PK 150) et C26-2 (PK 170). 2 points possèdent plus de 200 contacts : C34-2 (PK 190) et C36-2 (PK 195).<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les boisements de taille moyenne à grande.<br><br>Gîtes : Aucun gîte n'a été identifié pour cette espèce. Etant strictement arboricole, elle peut utiliser les arbres à cavités des boisements présents sur l'aire d'étude pour le gîte. Au point d'écoute C49 (PK 230) les contacts de murins enregistrés suggèrent qu'un gîte de Murin se trouve à proximité. | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | - | - | | Faible | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| NA | Noctule de Leisler<br>*Nyctalus leisleri* | An. IV | Art.2 | NT | LC | DZ | C | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 56 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,21 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce est absente du secteur 2.4. Les autres secteurs ont une activité faible à moyenne sur les points où l'espèce a été identifiée.<br>- Automne 2023 : Une activité faible à moyenne a été enregistrée sur les points où l'espèce a été identifiée.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité faible à moyenne aux points où l'espèce est identifiée, exceptée au point B15-3 (PK 205) où l'activité est forte.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B15-3 (PK 205), dans le secteur 2.5 au printemps avec 41 contacts (activité forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Sérotine/Noctules. Ce groupe est présent sur 28% des points d'écoute et représente 0,5 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de la Noctule de Leisler. Ce groupe est très présent en automne, notamment sur les secteurs 2.2 et 2.4 432 contacts ont été enregistrés au point B12-2 (PK 190) et 330 au point C36-2 (PK 195).<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les canaux (Montech et latéral à la Garonne) et des boisements de feuillus.<br><br><u>Gîtes :</u><br>Aucun gîte n'a été identifié pour cette espèce. Cependant, elle peut potentiellement utiliser les arbres à cavités des boisements présents sur l'aire d'étude pour le gîte. L'espèce pourrait également se retrouver dans des bâtiments en période de reproduction. | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | C | | Faible | |
| NA | Noctule commune<br>*Nyctalus noctula* | An. IV | Art.2 | VU | VU | DZ | AC | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 57 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,42 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'activité de l'espèce est forte au niveau de deux points d'écoute : C8-1 (PK 135) et B18-1 (PK 215). Aux autres points de présence, l'activité varie de faible à moyen.<br>- Automne 2023 : Une activité forte a été enregistrée sur un point du secteur 2.1 (C6-2 (PK 135)), un point du secteur 2.4 (B12-2 (PK 190)) et deux points du secteur 2.5 (C36-2 (PK 195) et C41-2 (PK 210).<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité forte sur 6 points d'écoute du secteur 2.5.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B12-2 (PK 190), dans le secteur 2.4 en automne avec 105 contacts (activité forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Sérotine/Noctules. Ce groupe est présent sur 28% des points d'écoute et représente 0,5 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de la Noctule commune. Ce groupe est très présent en automne, notamment sur les secteurs 2.2 et 2.4 432 contacts ont été enregistrés au point B12-2 (PK 190) et 330 au point C36-2 (PK 195)<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement des zones de cultures, des boisements de feuillus et des cours d'eau (ruisseaux et Canal latéral à la Garonne).<br><br><u>Gîtes :</u><br>Aucun gîte n'a été identifié pour cette espèce. Toutefois, les cavités arboricoles, notamment dans les platanes en bordure de canal, sont favorables au gîte de reproduction en période estivale.<br>Les données acoustiques suggèrent qu'un gîte de Noctule commune se trouve à proximité du point d'écoute C36 (PK 195). | Très fort | Très fort |
| OC | | | | | - | DZ | AC | | Fort | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| NA | Sérotine commune<br>*Eptesicus serotinus* | An. IV | Art. 2 | NT | LC | DZ | CC | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 45 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,5 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce est surtout présente sur les secteurs 2.1 et 2.5 avec des niveaux d'activité globalement moyens. Des niveaux d'activité forts ont été enregistrés aux point B4-1 (2.1), B17-1 et C36-1 (2.5)<br>- Automne 2023 : L'espèce est peu présente sur les secteurs 2.4 et 2.6. Pour les autres secteurs l'activité varie de faible à fort selon les points<br>- Printemps 2024 : L'espèce est surtout présente dans le secteur 2.5 avec des niveaux d'activité allant de faible à fort<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C28-3, dans le secteur 2.3 au printemps avec 117 contacts (activité forte).<br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Sérotine/Noctules. Ce groupe est présent sur 28% des points d'écoute et représente 0,5 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de le Sérotine commune. Ce groupe est très présent en automne, notamment sur les secteurs 2.2 et 2.4. 432 contacts ont été enregistrés au point B12-2 (2.4) et 330 au point C36-2 (2.5)<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente des boisements de natures variées : de petite surface en zone péri urbaine et agricole ou appartenant à de grands ensembles forestiers. Elle semble apprécier la présence de ruisseau dans les boisements qu'elle côtoie et utilise également le Canal latéral à la Garonne.<br><br><u>Gîtes :</u><br>Aucun gîte n'a été identifiée pour cette espèce. Toutefois, la Sérotine commune pourrait être présente dans les greniers des bâtiments situés sur l'aire d'étude en période de reproduction comme le suggère l'écologie de l'espèce. | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | C | | Faible | |
| NA | Pipistrelle commune<br>*Pipistrellus pipistrellus* | An. IV | Art. 2 | NT | LC | - | CC | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 100 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 51,52 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'activité de l'espèce varie de faible à fort excepter au point B17-1 (2.5) où l'activité est très forte.<br>- Automne 2023 : Une activité très forte a été enregistrée aux point B3-2 et B4-2, tous deux sur le secteur 2.1.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité très forte en 4 points du secteur 2.5 : B15-3, C36-4A, C36-4B, C39-3.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B17-1, dans le secteur 2.5 en été avec 7042 contacts (activité très forte) .<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Pipistrelles/Minioptère. Ce groupe est présent sur 37 % des points d'écoute et représente 1,51 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de la Pipistrelle commune. Ce groupe est présent à toutes les saisons. Les points d'intérêt pour ce groupe se situent sur les points C49-1 (2.6) en été, sur les points B12-2 -2.4), B13-2 (2.4) et C36-2 (2.5) en automne et sur les points B7 nord et B7 sud (2.2) au printemps.<br><br><u>Milieux fréquentés :</u> | Moyen | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| OC | | | | | - | DZ | CC | Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente tous les milieux en particulier des milieux agricoles, semi-urbanisés ainsi que le Canal de Montech et le Canal Latéral à la Garonne.<br><u>Gîtes :</u><br><br>La maison individuelle à Cabos est un gîte de reproduction pour l'espèce (bibliographie). Les bâtiments présents sur l'aire d'étude peuvent potentiellement accueillir cette espèce principalement anthropophile. La zone autour des points d'écoute B3, B4 et C8 (2.1) contient peut-être un ou plusieurs gîtes de Pipistrelle commune. | Moyen | |
| NA | Pipistrelle de Kuhl<br>*Pipistrellus kuhlii* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | - | C | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 92 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 21,02 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : Trois points d'écoute ont une activité très forte pour cette espèce : B4-1 (2.1), B17-2 (2.5) et C39-1 (2.5). Les autres points ont une activité variant de faible à fort.<br>- Automne 2023 : Une activité très forte a été enregistrée sur 2 points du secteur 2.1 (B3-2 et B4-2) et un point du secteur 2.5 (C38-2).<br>- Printemps 2024 : Sur le secteur 2.5, 2 points ont une activité très forte pour l'espèce : B15-3 et C39-3.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B17-2, dans le secteur 2.5 en été avec 6332 contacts (activité très forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans les groupes acoustiques Vespère/Pipistrelles Kuhl/Nathusius et Pipistrelles Kuhl/Nathusius. Ces groupes sont présents respectivement sur 29 % et 45% des points d'écoute et représentent 1,88 % 2,89% et des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de la Pipistrelle de Kuhl.<br>Ces groupes sont très présent sur les secteurs 2.4 et 2.6 à toutes les saisons. Certains points dépassent les 500 contacts enregistrés : C50-1 (2.6) en été, B12-2, C30-2 et C36-2 en automne et C32-3 (2.4) au printemps.<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente tous les habitats échantillonnés avec une préférence pour des petits boisements isolés en milieux agricoles ainsi que des milieux semi-urbanisés. L'espèce utilise également le canal de Canal de Montech.<br><br><u>Gîtes :</u><br>Aucun gîte n'a été identifié pour cette espèce. Les bâtiments présents sur l'aire d'étude peuvent potentiellement accueillir cette espèce principalement anthropique. La zone autour des points d'écoute B3, B4 et C8 contient peut-être un ou plusieurs gîtes de Pipistrelle de Kuhl. | Faible | Faible |
| OC | | | | | - | DZ | C | | Faible | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| NA | Pipistrelle de Nathusius<br>*Pipistrellus nathusii* | An. IV | Art. 2 | NT | NT | DZ | AC | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 32 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,23 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce est présente sur peu de points d'écoute. L'activité varie de faible à moyen sauf au point C21-1 (PK 155) où le niveau d'activité est fort.<br>- Automne 2023 : L'espèce est présente sur peu de points d'écoute et l'activité varie de faible à moyen sur ces points.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité forte sur 3 points d'écoute du secteur 2.5 : B15-3 (PK 205), B17-3 (PK 210) et C39-3 (PK 205).<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B15-3 (PK 205), dans le secteur 2.5 au printemps avec 72 contacts (activité forte).<br>Cette espèce est inclue dans les groupes acoustiques Vespère/Pipistrelles Kuhl/Nathusius et Pipistrelles Kuhl/Nathusius. Ces groupes sont présents respectivement sur 29 % et 45% des points d'écoute et représentent 1,88 % 2,89% et des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de la Pipistrelle de Nathusius.<br>Ces groupes sont très présent sur les secteurs 2.4 et 2.6 à toutes les saisons. Certains points dépassent les 500 contacts enregistrés : C50-1 (PK 230) en été, B12-2 (PK 190), C30-2 (PK 180) et C36-2 (PK 195) en automne et C32-3 (PK 195) au printemps.<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les cours d'eau comme le canal de Montech et les ruisseaux. Elle utilise aussi des zones semi-urbanisées ainsi que des zones agricoles de nature bocagère.<br><br><u>Gîtes :</u><br>Aucun gîte n'a été identifié pour cette espèce. Cependant, elle peut potentiellement utiliser les arbres à cavités des boisements présents sur l'aire d'étude. | Fort | Fort |
| OC | | | | | - | DZ | PC | | Moyen | |
| NA | Pipistrelle pygmée<br>*Pipistrellus pygmaeus* | An. IV | Art. 2 | LC | DD | DZ | PC | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 69 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 7,45 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'activité de l'espèce varie de faible à très forte sur cette période. 7 points d'écoute ont une activité forte : 2 sur 2.1, 4 sur 2.5 et 1 sur 2.6. Une activité très forte a été enregistrée au point B17-1 (PK 210).<br>- Automne 2023 : Une activité forte a été enregistrée sur 1 point des secteurs 2.1 et 2.2 ainsi que sur trois points des secteurs 2.4 et 2.5.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité très forte sur 2 points du secteur 2.5 : B15-3 (PK 205) et B17-3 (PK 210). 3 autres points de ce secteur ont une activité forte.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B15-3 (PK 205), dans le secteur 2.5 au printemps avec 2336 contacts (activité très forte).<br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Pipistrelles/Minioptère. Ce groupe est présent sur 37 % des points d'écoute et représente 1,51 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de la Pipistrelle pygmée. Ce groupe est présent à toutes les saisons. Les points d'intérêt pour ce groupe se situent sur les points C49-1 (PK 230) en été, sur les points B12-2 (PK 190), B13-2 (PK 190) et C36-2 (PK 195) en automne et sur les points B7 nord et B7 sud (PK 145) au printemps.<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèce fréquente principalement les cours d'eau (canal de Montech, Canal latéral à la Garonne, ruisseaux) et les boisements à proximité de zones urbaines.<br><br><u>Gîtes potentiels :</u><br>Aucun gîte n'a été identifié pour cette espèce. La zone autour des points d'écoute B3, B4 et C8 (PK 135) contient peut-être un ou plusieurs gîtes de Pipistrelle pygmée. | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | AC | | Faible | |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| NA | Petit Rhinolophe<br>*Rhinolophus hipposideros* | An. II & IV | Art. 2 | LC | LC | DZ | C | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 21 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,32 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'activité de l'espèce est forte sur 5 point du secteur 2.1 et sur 2 points du secteur 2.5. Une activité très forte a été enregistrée au point C7-1 du secteur 2.1.<br>- Automne 2023 : 5 points du secteur 2.1 ont une activité forte.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité forte sur 6 points dans le secteur 2.1 et un point sur le secteur 2.5.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C7-1, dans le secteur 2.1 avec 260 contacts (activité très forte).<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les boisements de taille moyenne et grande. On la retrouve également le long de ruisseaux et du Canal latéral à la Garonne.<br><br><u>Gîtes potentiels :</u><br>L'espèce est présente en hibernation et/ou en transit dans tous les sites cavernicoles cités dans la bibliographie. Elle est aussi connue en reproduction dans la maison individuelle de Cabos.<br>Les inventaires acoustiques ont permis d'identifier qu'un gîte de reproduction se trouve potentiellement à proximité du point d'écoute C7 (2.1). | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | CC | | Faible | |
| NA | Grand Rhinolophe<br>*Rhinolophus ferrumequinum* | An. II & IV | Art. 2 | LC | LC | DZ | C | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 20 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,16 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'activité de l'espèce est forte sur 6 points du secteur 2.1 dont le point C5-1 (PK 130) qui a enregistré 125 contacts. Un point d'écoute sur 2.3 et 4 sur 2.5 ont également des niveaux d'activité forts.<br>- Automne 2023 : Une activité forte a été enregistrée sur 4 points d'écoute (un sur 2.1, 2.2, 2.3 et 2.5)<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité forte sur un point du secteur 2.1 et un point du secteur 2.3.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C5-1 (PK 130), dans le secteur 2.1 en été avec 125 contacts (activité forte).<br><br><u>Milieux fréquentés :</u><br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les milieux boisés souvent traversés par des ruisseaux. Le canal latéral à la Garonne et des zones agricoles sont également favorisés par l'espèce.<br><br><u>Gîtes potentiels :</u><br>L'espèce est présente en hibernation et/ou en transit dans tous les sites cavernicoles cités dans la bibliographie. Aucun gîte n'a été identifiée au cours des inventaires de terrain, toutefois, la présence de l'espèce dans des greniers ou bâtiments abandonnés présents sur l'aire d'étude n'est pas à exclure. | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | C | | Faible | |
| NA | Oreillard gris<br>*Plecotus austriacus* | An. IV | Art.2 | LC | LC | DZ | AC | <u>Présence et activité de l'espèce :</u><br>L'espèce est présente sur 17 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,2 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce a une activité forte sur 5 points du secteur 2.1. Elle n'a pas été identifiée dans les secteurs 2.2 et 2.6 à cette période.<br>- Automne 2023 : Une activité forte a été enregistrée sur 4 points des secteurs 2.1 et un point du secteur 2.5. Elle n'a pas été identifiée sur les secteurs 2.3, 2.4, et 2.6.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité forte sur 5 points du secteur 2.5 et 6 points du secteur 2.1<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C8-3, dans le secteur 2.1 au printemps avec 50 contacts (activité forte) .<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Des Oreillards. Ce groupe est présent sur 28% des points d'écoute et représente 0,06 % des contacts enregistrés. | Moyen | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| OC | | | | | - | DZ | AC | Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de l'Oreillard Gris. Ce groupe relativement peu présent. On note toutefois 3 points d'intérêt où une activité forte a été retrouvée. Il s'agit du point C38-2 (2.5) en automne, B10-3_nord (2.3) et B-Pompignan1 (2.6) au printemps.<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèce fréquente des boisements de taille variable allant du petit bosquet isolé aux grand ensembles boisés. L'espèce fréquent également des milieux agricoles, urbanisés (jardins notamment ainsi que des cours d'eau de petite taille.<br><br>Gîtes potentiels :<br>L'école de Castelmayran accueille des Oreillards en période de reproduction (bibliographie). La zone autour des points d'écoute B1 et C2 (2.1) contient potentiellement un ou plusieurs gîtes pour l'espèce, d'après les données acoustiques obtenues lors de inventaires. | Faible | |
| NA | Oreillard roux<br>*Plecotus auritus* | An. IV | Art.2 | LC | LC | DZ | AC | Présence et activité de l'espèce :<br>L'espèce est présente sur 1 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente moins de 0,01 XX% des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce n'a pas été identifiée.<br>- Automne 2023 : Une activité forte a été enregistrée aux points B2-2 et C6-2 du secteur 2.1 ainsi qu'une activité moyenne au point C36-2 dans le secteur 2.5.<br>- Printemps 2024 : L'espèce n'a pas été identifiée.<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve aux points B2-2 et C6-2, dans le secteur 2.1 en automne avec 5 contacts (activité forte) . | Moyen | Moyen |
| OC | | | | | - | DZ | AC | Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Des Oreillards. Ce groupe est présent sur 28% des points d'écoute et représente 0,06 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux de l'Oreillard Gris. Ce groupe relativement peu présent. On note toutefois 3 points d'intérêt où une activité forte a été retrouvée. Il s'agit du point C38-2 (2.5) en automne, B10-3_nord (2.3) et B-Pompignan1 (2.6) au printemps.<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les grands ensembles boisés et les cours d'eaux (ruisseaux et Canal latéral à la Garonne).<br><br>Gîtes potentiels :<br>L'école de Castelmayran accueille des Oreillards en période de reproduction (bibliographie).<br>Aucun gîte n'a été identifié lors des inventaires de terrain. Toutefois, les bâtiments et les boisements de l'aire d'étude peuvent potentiellement accueillir l'espèce. | Faible | |
| NA | Barbastelle d'Europe<br>*Barbastella barbastellus* | An. II & IV | Art.2 | LC | LC | DZ | CC | Présence et activité de l'espèce :<br>L'espèce est présente sur 64 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 1,5 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'activité de l'espèce est forte sur la quasi-totalité des points d'écoute du secteur 2.1. En revanche elle est très peu présente dans les secteurs 2.2 et 2.6.<br>- Automne 2023 : Une activité très forte a été enregistrée au point C16 dans le secteur 2.2. En revanche, l'espèce est peu présente dans les secteurs 2.4 et 2.6.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité très forte au point B8-3 sud (2.2) et B10-3 sud (2.3). En 2.1 et 2.5, l'activité enregistrée est globalement forte. | Moyen | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| OC | | | | | - | DZ | C | Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B8-3 sud, dans le secteur 2.2 au printemps 2024 avec 288 contacts (activité très forte).<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces montre une forte préférence pour les boisements de feuillus appartenant à de grands ensembles forestiers. Les zones de bocage sont aussi utilisés par l'espèce.<br><br>Gîtes :<br>Avérés : L'espèce utilise la carrière de Lafox et la maison individuelle à Cabos pour le gîte (bibliographie)<br>Potentiels : Les inventaires acoustiques révèlent que le Bois de Feugarolles (B1, C2 / 2.1) et les boisements à proximité des points B8 (2.2) et B10 (2.3) contiennent potentiellement des gîtes arboricoles de Barbastelle. | Faible | |
| NA | Minioptère de Schreibers<br>*Miniopterus schreibersii* | An. II & IV | Art. 2 | VU | EN | DZ | AC | Présence et activité de l'espèce :<br>L'espèce est présente sur 51 % des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0,58 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce est présente partout sauf sur le secteur 2.6. Une activité très forte a été enregistrée au point B10-1 (2.3)<br>- Automne 2023 : Une activité très forte a été enregistrée au point C17-2 (PK 150). Dans le secteur 2.3, 2 points ont une activité forte. L'espèce est peu présente sur les secteurs 2.4 à 2.6 à cette période.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité très forte au point B7-nord (PK 145) ainsi qu'une activité forte au point B-Bellevue (PK 170)<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point B7-nord, dans le secteur 2.2 au printemps avec 274 contacts (activité très forte).<br><br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Pipistrelles / Minioptère. Ce groupe est présent sur 37% des points d'écoute et représente 1,51 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux du Minioptère de Schreibers. Cette espèce est présente en été sur les secteurs 2.4 et 2.6. Le point C49-1 (PK 230) a enregistré 136 contacts. En automne, le groupe est présent sur tous les secteur excepté 2.1. 220 contacts ont été enregistrés au point B12-2 et 343 au point B13-2 (PK 190). Sur le secteur 2.5, 192 ont été enregistrés au point C36-2. Au printemps, les points B7 nord et B7 sud (PK 145) ont comptabilisé respectivement 453 et 399 contacts pour ce groupe acoustique. | Très fort | Très fort |
| OC | | | | | - | DZ | AC | Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires montrent que l'espèces fréquente principalement les boisements appartenant à de grands ensembles forestiers ainsi que les ruisseaux.<br><br>Gîtes :<br>Avérés : L'espèce est connue en gîte dans la grotte du roc, la carrière de Lafox et la grotte de la Borie (bibliographie). L'espèce pourrait également se retrouver dans tous les sites cavernicoles de l'aire d'étude. | Fort | |
| NA | Vespère de Savi<br>*Hypsugo savii* | An. IV | Art. 2 | LC | LC | DZ | AR | Présence et activité de l'espèce :<br>L'espèce est présente sur 11% des points d'écoute réalisés en 2023 et 2024.<br>Au total, elle représente 0.02 % des contacts enregistrés.<br>- Eté 2023 : L'espèce n'a pas été identifiée<br>- Automne 2023 : Une activité faible a été enregistrée en 3 points sur 2.1 ainsi que sur 2.4. 2 points d'écoute sur 2.5 ont enregistré l'espèce.<br>- Printemps 2024 : L'espèce a une activité moyenne au point C25-3 nord (secteur 2.3)<br>Le record du nombre de contacts enregistrés se trouve au point C25-3 nord, dans le secteur 2.3 au printemps avec 7 contacts (activité moyenne).<br>Cette espèce est inclue dans le groupe acoustique Pipistrelles / Vespère. Ce groupe est présent sur 29% des points d'écoute et représente 1,88 % des contacts enregistrés.<br>Les données de ce groupe sont à prendre en compte dans l'évaluation des enjeux du Vespère de Savi. Ce groupe est présent en été sur 3 points d'écoute du secteur 2.2. Sur 2.4, il est présent sur tous les points dont le point C34-1 qui comptabilise 44 | Moyen | Moyen |

| Région | Nom vernaculaire<br>Nom scientifique | Statuts réglementaires | | Statuts patrimoniaux | | | | Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée | Enjeu écologique | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Europe | France | LRN | LRR | Dét. ZNIEFF | Niveau de rareté | | Spécifique : Massif Landais/ Vallée de la Garonne | Retenu : Massif Landais/ Vallée de la Garonne |
| OC | | | | | - | DZ | AC | contacts et sur 2.6 sur la quasi-totalité des points dont le point C50-1 avec 510 contacts En automne, le secteur 2.4 possède 2 points d'intérêt pour ce groupe : C30-2 (546 contacts) et B12-2 (528 contacts). Sur 2.5, le point C36-2 enregistre 703 contacts pour le groupe acoustique et sur 2.6, il est présent sur tous les points notamment au point C50-2 avec 544 contacts. Au printemps, les points C32-2 et C-Gabaxols (2.4) ont enregistrés respectivement 141 et 136 contacts. Sur 2.6, le groupe est présent avec des nombres de contacts faibles (<30).<br><br>Milieux fréquentés :<br>Les données acoustiques recueillies lors des inventaires ne permettent pas d'établir les préférences de l'espèce sur l'aire d'étude. On peut toutefois noter que le record de contacts pour l'espèce a été enregistré le long d'un ruisseau (le Stéroux).<br><br>Gîtes :<br>Aucun gîte rupestre n'est connu sur l'aire d'étude. | Faible | |

An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».

Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017) : RE : disparu de France métropolitaine ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

LRR : Liste rouge des chiroptères d'Aquitaine (OAFS, 2019) - CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable ; NE : non évalué.

Dét. ZNIEFF : listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. DZ : espèce déterminante. Liste des espèces de vertébrés déterminants en Aquitaine (CSRPN, 2009) / partie Est de la zone biogéographique continentale, vertébrés (Gadoud, 2018).

Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (Observatoire FAUNA, 2021) / rareté Occitanie (Web'Obs Midi-Pyrénées, 2024) E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

Enjeu écologique spécifique : Massif Landais/Vallée de la Garonne : Valable pour la section 1, NA : Partie Nouvelle Aquitaine de la section 2 (référentiel espèces FAUNA, 2024) ; OC : Partie Occitanie de la section 2 (DREAL Occitanie, Hiérarchisation des Chiroptères présents en Occitanie, 2019) ; Retenu : Moyenne des enjeux régionaux, en cas d'égalité, le niveau le plus élevé est retenu.

## Les partenaires financeurs :


*www.gpso.fr*

**AGENCE GRAND PROJET DU SUD-OUEST**

17 rue Cabanac – CS 61926
33081 BORDEAUX CEDEX

8 boulevard Lascrosse
31000 TOULOUSE